HAL
open science

”Perceptions de la biodiversité par des agriculteurs sur un site atelier au N-E Bretagne, et évaluation de leur rencontre avec des chercheurs en environnement”ou”La main et le stylo”

Aurélie Javelle

To cite this version:

Aurélie Javelle. ”Perceptions de la biodiversité par des agriculteurs sur un site atelier au N-E Bretagne, et évaluation de leur rencontre avec des chercheurs en environnement”ou”La main et le stylo”. Anthropologie sociale et ethnologie. Université Rennes 1, 2007. Français. NNT : . tel-00195967

HAL Id: tel-00195967

https://theses.hal.science/tel-00195967v1

Submitted on 11 Dec 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° ordre de la thèse : 3589

THESE

présentée

DEVANT L'UNIVERSITE DE RENNES 1

pour obtenir

le grade de : **DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1**

Mention: Biologie

PAR

Aurélie JAVELLE

UMR 6553 ECOBIO

Ecole Doctorale Vie, Agro, Santé

UFR Sciences de la Vie et de l'Environnement

"Perceptions de la biodiversité par des agriculteurs sur une zone atelier du nord-est de la Bretagne et évaluation de leur rencontre avec des chercheurs en environnement"

ou

"La main et le stylo"

SOUTENUE LE : 29 novembre 2007 devant le commission d'Examen

Composition du jury:

Rapporteur	**Serge BAHUCHET**, professeur, ethnoécologie, Muséum Nantional d'Histoire Naturelle, Paris
Rapporteur	**Bernard HUBERT**, directeur de recherche, écologie, INRA, Avignon
Directrice de thèse	**Françoise BUREL**, directeur de recherche, écologie du paysage, université de Rennes 1, Rennes
Co-directeur de thèse	**Sergio DALLA BERNARDINA**, professeur, ethnologie, université de Bretagne Occidentale, Brest
Membre	**Alain BERTHO**, professeur, ethnologie, Paris VIII
Membre	**Bernadette LIZET**, chercheur, ethnologie, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris

PRESENTATION ET REMERCIEMENTS

Cette thèse a été faite de l'automne 2004 à l'été 2007 dans le cadre d'une allocation de recherche dans le laboratoire ECOBIO, UMR 6553, dans l'UFR Science de la Vie et de l'Environnement, sous la direction de Françoise Burel et Sergio Dalla Bernardina. L'objectif initial était "d'analyser le statut ambivalent de certaines espèces : indicateurs de biodiversité pour les scientifiques, et considérés comme animaux nuisibles et/ou à éradiquer pour les agriculteurs." (texte de l'allocation de recherche, voir Annexe I). L'évolution de cet objectif sera détaillée par la suite.

J'ai entrepris ce travail de recherche à partir d'une formation initiale en ethnologie (maîtrise à Paris VII, voir Javelle, 2003) puis interdisciplinaire par le DEA Environnement, Milieu, Technique et Sociétés du Muséum National d'Histoire Naturelle (Javelle, 2004). Ce travail est également imprégné de ma formation antérieure en Ecole Supérieure de Commerce, et mon expérience professionnelle de trois ans dans le marketing et la communication. Ce profil hybride m'offre donc une capacité d'adaptation nécessaire pour répondre à la demande d'interdisciplinarité du sujet et explique également l'aboutissement au projet d'ethnologie appliquée, présenté dans le Chapitre V. Ce parcours, que certains qualifieront d'hétérogène, me permet cependant d'appréhender des sujets environnementaux complexes, comme cela devient de plus en plus nécessaire. Ce point sera détaillé, lui aussi, par la suite.

Il s'agit donc d'une recherche de nature ethnologique menée dans un laboratoire d'écologie du paysage, offrant à la fois un caractère passionnant, mais aussi parfois difficile, comme j'y reviendrai. Enfin, puisque mené grâce à une allocation de recherche, ce travail a dû se faire en trois ans, ce qui n'est évidemment pas sans problème pour un sujet à la fois aussi vaste, et aussi complexe dans son objet et dans sa méthode. Je détaillerai également les points de recherche qui mériteraient d'être approfondis.

Pour ce travail, je tiens tout d'abord à remercier Françoise Burel pour avoir proposé un sujet de thèse aussi peu commun, et pour soutenir l'idée de l'interdisciplinarité en la pratiquant au quotidien. Je tiens à remercier Bernadette Lizet, également à l'origine de ce sujet et toujours pionnière, avec Françoise, dans des recherches originales et constructives. Je remercie Bernadette pour son écoute attentive, ses conseils, le suivi régulier de mon travail, ses relectures patientes et précises de mes résultats.

Je remercie également Sergio Dalla Bernardina pour avoir accepté d'être co-directeur de cette thèse, parfois dans des conditions pas toujours propices aux règles d'un travail canonique en ethnologie!

Un grand merci aux membres de l'équipe pour m'avoir accueillie avec ouverture d'esprit et curiosité. Les projets vers lesquels nous nous orientons sont une preuve que l'interdisciplinarité peut être fructueuse. Merci à Aude pour sa patience et ses conseils lors des dernières péripéties de la thèse.

Je remercie les membres du comité de thèse pour leur suivi de ce travail, et notamment Jacques Baudry pour m'avoir ouvert des pistes et répondu à mes nombreuses questions, Philippe Vernon pour ses conseils, son écoute attentive de mon travail et son soutien, Bernard Kalaora pour son avis toujours très attendu et écouté.

Je remercie le CAREN et l'UFR SVE pour avoir accepté un "OVNI" parmi eux et pour avoir ouvert la voie vers une administration peut-être plus à l'écoute de l'interdisciplinarité.

Je remercie l'INRA SAD pour m'avoir accueillie dans leur équipe plus d'une fois, et notamment Claudine Thenail pour me permettre de suivre le projet COPT[1].

Merci à toute l'équipe de Yan Bengtsson pour leur accueil à SLU, et, en particulier, à Johan Ahnström pour avoir partagé avec moi son terrain dans la campagne d'Uppsala.

Je tiens à remercier Henri Décamps pour ses conseils sur l'article inséré dans le Chapitre IV, qui devait obéir aux protocoles à la fois écologiques et ethnologiques, et pour le regard ouvert qu'il a su porter.

Merci également à Anne-Hélène Delavigne pour m'avoir fait partager sa vision des pays nordiques.

Je remercie Roger Renaud pour ses conseils, son écoute, et sa relecture attentive de ce travail.

Je remercie tout particulièrement tous les agriculteurs rencontrés qui, grâce à leur caractère affirmé ont fait de ce terrain un souvenir inoubliable. Merci à Jean-Luc Gautier pour avoir partagé avec moi son attachement à la région. Je remercie également les services administratifs du site atelier, et en particulier la mairie de Vieux-Viel à l'accueil chaleureux, la mairie de Pleine-Fougères pour avoir répondu avec bonne humeur à toutes mes questions, et la Communauté de Communes pour leur appui dans mes démarches. Un grand merci également aux chasseurs du site qui m'ont accueillie avec le sourire.

[1] Conception d'Observatoires des Pratiques Territoriales, dans le cadre du programme fédérateur "Agriculture et développement durable"de l'INRA, avec l'ANR (Agence Nationale de la Recherche).

Un grand merci à Cécile Yven pour m'avoir donné une occasion formidable d'un travail de terrain sur Pleine-Fougères dans le cadre des Journées Science et Citoyens.

Je remercie les services administratifs agricoles, entre autres le directeur et les techniciens de la Chambre Régionale d'Agriculture, la DDAF, les contrôleurs de l'ONIC, le SRPV, l'ADASEA, le CERGIV.

Enfin, un grand merci à ceux, très nombreux, que je n'ai pas nommés ici mais qui ont participé à l'élaboration de ce travail.

AVERTISSEMENT

Les citations en italique font référence aux paroles recueillies sur le terrain, tandis que les phrases reprises de textes ne sont pas en italique.

De nombreux sigles et acronymes ont dû être utilisés tout au long de ce travail. Afin de ne pas multiplier les notes et les rappels, ils sont explicités lors de leur première utilisation, et une liste des significations est établie, après la bibliographie, à laquelle le lecteur peut se rapporter.

Les références aux travaux des auteurs cités sont faites selon un code correspondant à l'écologie. L'ensemble du texte s'est conformé aux règles utilisées dans l'article international inséré dans le Chapitre IV, afin d'éviter trop de disparités entre les parties. Le lecteur habitué aux méthodes ethnologiques voudra bien excuser cette présentation.

Les citations provenant de textes anglophones n'ont pas été traduites et ont donc été introduites en anglais dans le texte. Cela permet de conserver une certaine logique avec l'insertion d'un article en anglais dans ce travail.

Les numéros de pages des citations provenant de textes collectés sur internet n'ont pas été indiqués puisque souvent inexistants, du moins en sciences sociales. Dans ce cas, l'adresse URL est indiquée dans la bibliographie.

SOMMAIRE

PRESENTATION ET REMERCIEMENTS 3
AVERTISSEMENT 7

INTRODUCTION GENERALE 11

CHAPITRE I : LE CONTEXTE DU TRAVAIL 17
LE SITE ATELIER DE PLEINE-FOUGERES 21
LE SUJET ET LA METHODOLOGIE 55

CHAPITRE II : LE CONTEXTE CULTUREL AGRICOLE 79
PREMIERE RENCONTRE 82
LA MODERNISATION AGRICOLE SELON LES ANCIENS 86
L'ORGANISATION DES AGRICULTEURS AUJOURD'HUI 104

CHAPITRE III : LES RAISONS DE LA PERSISTANCE DES EMONDES
SUR LE SITE DE PLEINE-FOUGERES 127
L'EMONDE 147
LES NOUVELLES PLANTATIONS 180

CHAPITRE IV : PERCEPTIONS D'UNE BONNE CONDITION AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTALE
(BCAE) SUR LE SITE DE PLEINE-FOUGERES 205
L'INSTALLATION DES BANDES ENHERBEES SUR LE SITE EN 2005 212
THE EFFICIENCY OF A CROSS-COMPLIANCE MEASURE ONE YEAR AFTER ITS SETTING IN NORTH-EASTERN BRITTANY, FRANCE : FROM CURRENT INCOMPREHENSION TO FRUITFUL OUTCOME. (ARTICLE) 238
PERCEPTION DES BANDES ENHERBEES UNE ANNEE PLUS TARD 255

CHAPITRE V : LES RAPPORTS A LA ZONE ATELIER : DEVELOPPEMENTS ULTERIEURS 265
ETUDE COMPARATIVE ENTRE FRANCE ET SUEDE SUR LE CONTEXTE SOCIAL DE L'ACCEPTATION D'UNE MESURE DE L'ECO-CONDITIONNALITE (ARTICLE) 268
DES OBSERVATIONS QUI ABOUTISSENT A UNE POSTURE POST-NORMALE 285

CONCLUSION GENERALE 311

BIBLIOGRAPHIE 317
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 337
ANNEXES 339
TABLE DES MATIERES 351

INTRODUCTION GENERALE

La biodiversité est un concept vaste, parfois flou, surtout depuis la multiplication de ses usages à la suite de la conférence de Rio de 1992[2]. Levêque (1994, p. 243) définit le "concept de biodiversité, tel qu'il s'est progressivement construit, [comme] à la fois le champ d'application de nouvelles conceptions de la nature qui se sont développées dans la pensée occidentale notamment, et le prétexte à une redécouverte et à de nouveaux développements des rapports homme/nature". La biodiversité fait donc aujourd'hui appel aux sciences de la nature tout en interpellant les pratiques anthropiques qui influencent l'environnement, et donc, par extension, les sciences humaines. Cela n'a pas toujours été le cas puisque, longtemps, nature et culture ont été envisagées séparément, que ce soit par les sciences humaines – notamment chez les culturalistes - ou par les sciences de la nature, réduisant l'homme, chez les plus extrémistes, à un élément perturbateur de la nature. Descola (1986, 2005) a posé récemment la question de la portée du dualisme qui est censé caractériser la pensée occidentale et propose de dépasser l'opposition nature/culture qui a caractérisé, pendant longtemps, notre rapport à la réalité. Les sciences de la nature prennent la même orientation, notamment avec la notion de "biocomplexité" qui associe notamment aspects écologiques et humains dans l'étude et la gestion de la biodiversité (Michener et *al*., 2001, *in* Pickett et *al*., 2005, p. 226). La notion de biodiversité semble donc donner l'opportunité d'explorer de nouvelles pistes dans l'étude des relations homme/nature. Tout au long de notre étude, qui est menée dans cette optique, les composantes écologiques du paysage seront analysées en lien avec les activités anthropiques.

Le sujet initial de la thèse, posé par le laboratoire d'accueil[3] demandait "d'analyser le statut ambivalent de certaines espèces : indicateurs de biodiversité pour les scientifiques et considérées comme nuisibles et/ou à éradiquer pour les agriculteurs" (voir Annexe I). Cela implique donc de travailler sur la notion de biodiversité et ses extensions actuelles, mais aussi sur la notion d'espace agricole telle qu'on la retrouve chez les agriculteurs concernés. L'espace en question, fortement anthropisé, reste déterminé, en dépit des importantes évolutions qu'il a connues, par des pratiques et conceptions enracinées dans une longue histoire. Dans notre tradition culturelle, l'homme tend à y classifier les éléments présents en les rangeant dans un champ défini par le couple oppositif "domestique"/"sauvage". Descola (2004, p. 30) rappelle la théorie selon laquelle les populations néolithiques méditerranéennes auraient eu la volonté d'asservir la sauvagerie, "ravalant ainsi les espaces non dominés par l'homme à un statut subalterne." Cette volonté d'asservissement correspondrait ainsi à une volonté de "contrôle sur les plantes et les animaux peu à peu soustraits de leur milieu et intégrés à la sphère domestique." Quelle que soit la théorie choisie, cette interprétation de la "révolution néolithique" n'est pas universelle, et reste applicable principalement à l'Europe.

[2] Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.
[3] Laboratoire ECOBIO, Fonctionnement des écosystèmes et biologie de la conservation, UMR 6553, département d'écologie fonctionnelle.

D'autre part, elle reste fortement liée à la peur du "sauvage". Haudricourt, célèbre linguiste et ethnobotaniste, voit la domestication d'un œil moins négatif. Il estime (1962, p. 40) que, toujours à partir du néolithique, "l'homme n'est plus seulement un prédateur et un consommateur, désormais il assiste, il protège, il coexiste longuement avec les espèces qu'il a domestiquées. De nouveaux rapports se sont établis, d'un type "amical"."

L'espace agricole étudié ici, qui se situe dans le nord-est de l'Ille-et-Vilaine, en Bretagne, porte en lui l'histoire de ces rapports parfois conflictuels entre le "domestique" et le "sauvage". Ce dernier est cependant de plus en plus relatif, la main de l'homme étant omniprésente. En effet, les anciens que j'ai eu l'occasion d'interroger se souviennent de l'époque où ils balayaient les sous-bois pour récupérer les feuilles servant de litière aux vaches. La modernisation qui a eu lieu dans la seconde moitié du XXème siècle, après la seconde guerre mondiale, a entraîné l'optimisation de chaque parcelle et l'intensification de la production (Mendras, 1984 ; Canevet, 1992 ; Hervieu, 1994 ; Jollivet, 1997). Si bien que le "sauvage", chez les exploitants d'aujourd'hui, est devenu une catégorie pour définir ce qui échappe au processus domesticatoire et un espace duquel on ne peut tirer profit. Il permet souvent de qualifier, en négatif, certaines interventions étatiques en matière d'environnement. L'assimilation des jachères, lors de leur apparition à la suite de la réforme de la PAC[4] de 1992, à de la "lèpre", de la "gangrène" (Donadieu, 1993) donne le ton de la perception agricole des mesures pro-environnementales. Celles-ci représentent pourtant un tournant décisif de la politique agricole depuis 1985. La PAC s'est enrichie en 1999 d'un "deuxième pilier" appelé "développement rural" (qui se préoccupe de la protection de l'environnement, d'entretien du paysage, de la formation des agriculteurs ou encore de la transformation et commercialisation des produits), tandis que les aides directes fournies pour la production dans le cadre du "premier pilier" doivent obligatoirement répondre aux normes de l'éco-conditionnalité depuis 2003 (respect des Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales pour recevoir des aides). Cette orientation de la réglementation agricole vers le respect de l'environnement va souvent de pair avec la mise en accusation, par la société au sens large, des agriculteurs considérés comme des pollueurs (Alphandéry et Bourliaud, 1996, p. 25). Des pollueurs susceptibles de porter préjudice, par négligence ou désintérêt, aux qualités esthétiques de leur environnement. On s'intéresse ainsi au paysage rural en demandant à l'agriculture de contribuer à sa préservation (Deffontaines, 1996, p. 59 ; Luginbühl, 1996, p. 117). Beaucoup d'exploitants estiment alors qu'en contrepartie du rôle de producteur qu'ils sont censés réduire, on leur demande de "jouer" au "jardinier de la nature" (Alphandéry et Bourliaud, 1996, p. 25 ; Blandin, 1996, p. 53). Ceci ne fait qu'exaspérer les tensions, bien enracinées dans l'histoire de la modernisation du pays, entre l'agriculture et l'environnement. Au regard des tensions existantes dans le monde agricole face aux questions environnementales, on peut reprendre l'affirmation de Godelier qui dit que "usage de

[4] Politique Agricole Commune

l'homme et usage de la nature sont liés, et il n'y a pas de crise de l'usage de la nature qui ne soit une crise dans le mode de vie de l'homme" (1984, p. 161) pour confirmer notre orientation vers la nécessité de lier sciences de la nature et sciences sociales pour une meilleure compréhension des éléments affectant la gestion de la biodiversité.

C'est dans ce contexte que ce travail s'est effectué. Initialement tourné vers les espèces "nuisibles", ainsi que le proposait l'offre d'allocation, il s'est rapidement réorienté vers l'étude de la mise en place d'une mesure environnementale de la PAC destinée à protéger les cours d'eau : les bandes enherbées. A ce premier objet d'étude, concernant un aspect réglementaire de la biodiversité, un second a été ajouté, en relation avec l'idée que le "rapport homme-environnement est à la fois au niveau des techniques et celui de la structure de l'organisation sociale de la production" (Godelier, 1984, p. 60). Les arbres "*d'émonde*" ont été choisis pour cela, en tant que produit d'une pratique traditionnelle d'entretien des arbres de bord de champs. Ces deux objets représentent donc deux façons complémentaires de regarder la biodiversité, deux approches du rapport des exploitants à l'environnement et deux moyens d'analyser la gestion d'éléments paysagers qui sont soumis à de forts stress (pollution des cours d'eau et destruction des talus du bocage). Ceci permet en même temps d'analyser le rapport des exploitants à l'altérité[5], autrement dit, à l'administration agricole et aux scientifiques travaillant sur la zone. Il s'agit en effet de tenir compte d'un autre élément contextuel de l'étude : le fait qu'elle se déroule dans une zone atelier, au sens défini par le CNRS (nous détaillerons cet aspect dans le chapitre suivant). Cette donnée jouera un rôle à part entière dans le développement de l'analyse.

L'originalité de ce travail réside tout d'abord dans son approche interdisciplinaire. Le premier chapitre permettra d'apporter plus de précisions conceptuelles et méthodologiques sur les enjeux et la mise en pratique de l'interdisciplinarité. Soulignons ici simplement qu'il s'agit d'une approche d'anthropologie de l'environnement[6], combinant ethnologie et écologie. L'approche ethnologique, dans ce cas, est d'autant plus originale que ce terrain du nord-est de la Bretagne n'a jamais été envisagé sous cet angle. Elle vient en appui aux réflexions environnementales menées par les chercheurs travaillant sur le site depuis plus de dix ans et permet d'analyser le contexte social et culturel pour comprendre les différents enjeux de la gestion de la biodiversité. Enfin, l'approche est aussi originale dans le sens où elle aborde la question de l'évaluation de réglementations environnementalistes dans le quotidien de leur application par les agriculteurs. Cette question est d'autant plus pertinente que la mesure de l'impact des interventions est de plus en plus demandée par les bailleurs de fonds. La volonté étatique

[5] Ou, plus précisément, à l'ensemble des agents extérieurs perçus comme "autres" par les acteurs concernés.
[6] Terme choisi ici pour, d'une part, indiquer le point de départ méthodologique en ethnologie et, d'autre part, pour faire sens auprès de personnes étrangères à cette discipline, problème auquel on est souvent confronté dans une démarche interdisciplinaire.

de reboiser les haies ou de protéger les cours d'eau mérite donc d'être évaluée grâce à la combinaison de différents regards.

La thèse est constituée de cinq chapitres. Le premier présente le terrain d'étude, le sujet et ses enjeux, les relations entre agriculteurs et chercheurs. Le deuxième est consacré au contexte culturel agricole de l'étude, en donnant des outils d'analyse nécessaires pour la compréhension des chapitres suivants. Le troisième, abordant l'univers des arbres "*d'émonde*", cherche à comprendre les raisons de leur persistance sur le site de Pleine-Fougères malgré leur anachronisme apparent. Le Chapitre IV aborde la question des bandes enherbées et analyse la mise en application de la nouvelle mesure environnementale dans le contexte agricole. Dans le respect des méthodes utilisées en écologie, une partie de ce chapitre est constituée d'un article en anglais soumis à une revue internationale. Le suivi de cette méthode de rédaction entraîne, malheureusement, des redondances qui traduisent des concessions parfois nécessaires pour rendre compte de travaux interdisciplinaires. Le Chapitre V, enfin, nous permet de réunir à nouveau les deux objets d'étude, notamment par l'analyse des conditions de gestion de la biodiversité en rapport avec les spécificités écologiques et sociales locales. Cette analyse sera enrichie par la mise en perspective de la situation à Pleine-Fougères, par une comparaison avec l'équivalent de la mesure des bandes enherbées en Suède, dans la région d'Uppsala. Cette réflexion va nous amener vers un projet de démarche participative, à l'écoute de la culture locale, qui sera une transition vers le travail qui sera effectué à la suite de cette thèse dans le laboratoire ECOBIO.

CHAPITRE I :

LE CONTEXTE DU TRAVAIL

Introduction

Le travail de thèse décrit dans l'offre d'allocation de recherche sollicitait un travail interdisciplinaire entre les sciences écologiques et l'ethnologie sur le site atelier de Pleine-Fougères, au sein du Centre Armoricain de Recherches en Environnement. Cette proposition se situait dans un contexte de plusieurs décennies de travaux, à la fois sur l'interdisciplinarité et dans le cadre des zones ateliers. L'interdisciplinarité est sollicitée par des programmes de divers organismes dont la DGRST[7] depuis les années 1960, puis par le CNRS depuis les années 1980, notamment pour faire le lien entre écosystèmes et systèmes sociaux (NSS, 2002, p. 64). Un travail pionnier en matière d'interdisciplinarité a été mené pendant cinq ans à Plozevet, dans le Finistère[8], à la suite d'un appel d'offres de la DGRST, en 1961. L'interdisciplinarité y connut vite ses limites de l'aveu même des membres de l'équipe (Gessain *in* Burguière, 1977, p. 10). Même si Gessain estime que "sans doute, Plozevet, sur ce point, arrivait avant son heure", l'interdisciplinarité, depuis, connaît succès comme déboires. Cependant, l'interdisciplinarité semble répondre à l'approche de plus en plus globalisante des questions environnementales. C'est également dans une optique holistique[9] que sont apparues les zones ateliers au CNRS. Elles ont en effet la particularité d'accueillir des approches pluridisciplinaires, et, ce, sur le long terme afin de mieux cerner les objets d'étude dans leur globalité. En plus d'appartenir à un réseau national[10], la zone atelier de Pleine-Fougères, apparue de façon informelle en 1993, fait partie d'un réseau européen, comme nous allons le détailler plus loin. Dans ce contexte, le sujet s'est progressivement constitué au fil des rencontres entre disciplines et organismes, et plus particulièrement entre Muséum National d'Histoire Naturelle et Université de Rennes 1, pour naturellement trouver son terrain sur la zone atelier de Pleine-Fougères. Ce travail a été précédé par une étude de DEA au MNHN[11], déjà dans une optique interdisciplinaire, par de Vulpillières (2004a, b). Au sein de cette histoire, mon travail a su évoluer et, je l'espère, trouver sa place.

[7] Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique.
[8] Etude entreprise à la suite des travaux menés par Sutter et Tabah sur l'isolat et la diffusion des mutations chez l'homme et plus particulièrement sur la luxation de la hanche chez les femmes (Burguière, 1977, pp. 38-57).
[9] Terme utilisé ici en réaction au réductionnisme pur et dur, et non pas, comme le soulignent Jollivet et Pavé (1992, p. 18) en tant que "pensée qui, dans l'incapacité ou le manque de volonté d'attaquer les problèmes actuels, prend des allures globalisantes, totalisantes, le plus souvent sans rigueur, en conséquence peu ou pas opératoires [et qui peut même] servir à camoufler une certaine ignorance".
[10] Réseau composé de zones ateliers intégrées à onze projets PEVS labellisés en France métropolitaine : nappe du fossé rhénan, Baie du Mont Saint Michel et ses bassins versants, bassin de la Seine, Bretagne Continentale (Pleine-Fougères, étudié ici), Observatoire Régional Méditerranéen sur l'Environnement, bassin versant de la Loire, bassin du Rhône, Adour-Garonne, Lys-Escaut, bassin de la Moselle, arrière pays méditerranéen. Les zones ateliers peuvent aussi exister hors France métropolitaine : en Antarctique et Subantarctique, sur le front pionnier amazonien, dans les savanes d'Afrique de l'Ouest.
[11] DEA Environnement, Milieux, Techniques et Sociétés, à orientation interdisciplinaire.

Avant d'aborder les deux objets écologiques qui sont au cœur de l'étude, il est important de situer ce travail, son contexte, ses enjeux. Je vais tout d'abord présenter le site sous son aspect scientifique, administratif, démographique et agricole. Une deuxième partie présentera le contexte de mon étude, l'évolution du sujet, son lien avec l'interdisciplinarité, et la méthodologie utilisée. Nous allons débuter par la description du site où le travail s'est effectué, ainsi que par la présentation de l'institut auquel le laboratoire d'accueil est affilié, le CAREN.

Le site atelier de Pleine-Fougères

1. Le cadre scientifique : le CAREN et la zone atelier de Pleine-Fougères

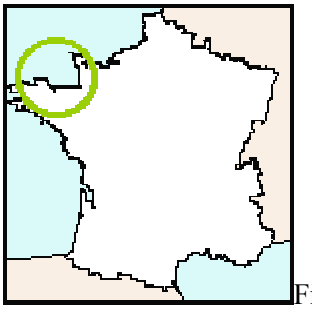
Fig.1: emplacement de la zone atelier

Le Centre Armoricain de Recherches en ENvironnement est un organisme fédératif de recherche multidisciplinaire sur les ressources naturelles potentiellement soumises à un impact anthropique. Il regroupe des Unités de Recherche de Rennes 1, Rennes 2, de l'INRA, du CNRS, d'Agrocampus[12] et du ministère de la Culture. Cela représente plus de 300 personnes, dont plus de 140 chercheurs et enseignants-chercheurs, et une centaine de doctorants. Les chercheurs du CAREN pratiquent l'observation du milieu naturel comme le suivi expérimental *in situ,* l'analyse des données et leur modélisation. Le CAREN coordonne les activités de deux zones ateliers (notion détaillée par la suite) actives dans Alter-Net (réseau que l'on présentera un peu plus loin) : d'une part la zone de Pleine-Fougères sur laquelle le CAREN mène des recherches depuis 1993, d'autre part la zone Adour-Garonne dont les objectifs sont l'étude du rôle de la petite forêt paysanne dans la dynamique socio-écologique des Coteaux de Gascogne. Le CAREN a pour objectif d'étudier plus particulièrement les ressources naturelles et, notamment l'impact des pollutions diffuses sur la qualité de l'eau des bassins versants, l'évolution de la biodiversité sous l'action de stress environnementaux et de l'activité humaine, la durabilité des systèmes agricoles, les conséquences des mutations paysagères étudiées par leurs effets sur l'eau, le sol et la biodiversité.

Le terrain de l'étude est la "zone atelier Bretagne continentale où des recherches sur biodiversité et agriculture sont en cours depuis plus de dix ans." (texte des conditions de candidature sur les allocations, voir Annexe 1). La zone atelier se situe au nord-est de l'Ille-et-Vilaine et couvre 8.749 ha. Elle a été élargie en 2006 à la commune de Sougéal et atteint à présent 16.000 ha. Cet agrandissement

[12] Etablissement d'enseignement supérieur en agronomie et agro-alimentaire à Rennes.

ayant eu lieu plus d'un an après le début de mes recherches, la superficie nouvellement intégrée ne sera pas prise en compte dans cette étude. La zone atelier, dont nous donnerons une description administrative un peu plus loin, a été choisie pour les raisons suivantes:

- la volonté était d'offrir une zone où la densité des haies était variable tandis que les autres facteurs (type d'agriculture, climat, sous-sol) restaient constants, dans la mesure du possible ;
- il fallait en même temps qu'elle soit d'une taille suffisante pour abriter des populations d'espèces qui devaient être étudiées (micro-mammifères, coléoptères carabiques, diptères, plantes phanérogammes, passereaux nicheurs) ;
- le substrat géologique devait être similaire sur l'ensemble de la zone choisie;
- le bassin versant devait être d'ordre deux ou trois[13] ;
- enfin, le site devait se trouver dans un même département afin d'offrir la même politique d'aménagement.

A la fin des années 1970, un réseau d'observatoires des changements écologiques et sociaux en milieu rural a été approuvé par le Comité Scientifique du PIREN[14], institutionnalisait la notion de recherche pluridisciplinaires sur le long terme et paraissait être "une condition favorable à l'accrochage écologie-sciences humaines" (Lefeuvre, 1985). Bien que les observatoires aient quasiment tous disparus, la notion a perduré et le terme de "zone atelier" a été progressivement identifié au fur et à mesure des programmes auxquels le CNRS a accordé des crédits. La zone atelier Bretagne continentale est apparue de fait en 1993 pour les besoins du programme Bocage du MEDD, puis a été labellisée selon les termes du CNRS en 2001 dans le cadre du PEVS[15]. La multiplication des programmes basés sur le caractère du site en tant qu'espace de recherche interdisciplinaire sur le long terme amène à reconnaître le terme qui "représente une zone géographique, souvent régionale. Ces zones sont définies en fonction de questionnements scientifiques provenant soit d'une dynamique scientifique soit d'une demande sociale reformulée en termes scientifiques et impliquant une recherche pluridisciplinaire, et généralement pluri organismes sur le long terme"[16]. Ce statut permet l'analyse comparative de réseaux, l'observation et l'expérimentation, la prise en compte de l'histoire des systèmes, la modélisation et la simulation, etc. Malgré tout, on remarque que cette définition n'inclut pas une réflexion sur les relations à entretenir avec les acteurs locaux. Seule une observation notée sur

[13] Un bassin versant est l'unité géographique sur laquelle se base l'analyse du cycle hydrologique et de ses effets. L'ordre du cours d'eau est une classification qui reflète la ramification de celui-ci. Tout cours d'eau dépourvu de tributaire est d'ordre 1; le cours d'eau formé par la confluence de deux cours d'eau du même ordre est augmenté de 1 ; le cours d'eau formé par la confluence de deux cours d'eau d'ordre différent prend l'ordre du plus élevé des deux. (source : http://hydram.epfl.ch)
[14] Programme Interdisciplinaire de Recherches en ENvironnement
[15] Programme Environnement, Vie et Société, aujourd'hui disparu, qui a été une des grandes étapes de l'interdisciplinarité au CNRS.
[16] Description donnée sur le site du département EDD du CNRS : http://www.cnrs.fr/edd/recherche/infrastructures-za.htm

le site de l'INSU[17] (qui ne gère cependant pas directement les zones ateliers) pose "la formation et la restitution des résultats de la recherche pour les scientifiques, les gestionnaires et l'ensemble des partenaires à l'échelle des territoires d'étude" comme une des caractéristiques d'une zone atelier. La prise en compte du long terme, qui est par définition une des dimensions majeures des recherches à mener dans le cadre des zones ateliers, implique pourtant de réfléchir aux statuts à accorder aux interventions des acteurs concernés (Hubert, 2002), ce qui reste peu approfondi pour l'instant. Des tentatives sont lancées sur Pleine-Fougères. Une convention a été signée en 2005 entre le CAREN et la Communauté de Communes de Pleine-Fougères afin d'officialiser la présence du CAREN sur le site et permettre un échange de données entre les deux organismes. En 2007, deux journées "Sciences et Citoyens" ont été organisées pour la première fois à Pleine-Fougères, sous l'égide du CNRS, pour vulgariser de manière très générale les informations scientifiques. Si les chercheurs travaillant sur la zone atelier ont accepté de se déplacer, la population adulte n'a pas réellement répondu au rendez-vous. Aucun exploitant n'est venu participer à l'événement. Nous analyserons cet événement plus en détails dans le dernier chapitre. Des restitutions, dont nous reparlerons par la suite, ont également été tentées par des chercheurs.

Le site de Pleine-Fougères est également intégré depuis 2005 dans le réseau d'excellence Alter-Net[18], qui a pour objectif d'intégrer la recherche européenne sur la dynamique de la biodiversité en relation avec les activités humaines, notamment les politiques publiques. L'un des objectifs majeurs d'Alter-Net est d'établir un réseau de sites de recherche en écologie à long terme pour étudier la biodiversité des systèmes terrestres et aquatiques d'eau douce (LTER, Long Term Ecological Research). En relation avec ces LTER, un nombre plus réduits de sites socio-écologiques à long terme (LTSER) est identifié ; les conséquences socio-économiques de la diminution de la biodiversité et la réaction du public y sont analysées. Neuf sites sont labellisés LTSER au niveau européen dont celui de Pleine-Fougères. Ces zones ateliers sont aussi intégrées dans le réseau ILTER (International Long Term Ecological Research[19]) depuis 2006. De même que dans le cas des zones ateliers, la définition des sites est progressivement modelée par les porteurs de projet, mais n'implique pas non plus une réflexion sur les relations à entretenir avec les acteurs locaux. Il paraît cependant "indispensable que les chercheurs eux-mêmes aient une idée claire du statut qu'ils donnent à leur démarche de recherche, du type de connaissances qu'ils produisent, du mode d'intervention qu'ils mettent en œuvre, du type de partenariat qu'ils engagent", selon les termes de Hubert (2002, p. 55). Quel que soit le choix effectué, une réflexion semble nécessaire pour la pérennité du site. Le projet COPT, qui sera décrit plus loin, semble s'orienter vers cette voie.

[17] Institut National des Sciences de l'Univers, créé en 1985 pour développer les recherches en astronomie, scinces de la terre, de l'océan et de l'espace au sein du CNRS.
[18] A Long-Term Biodiversity, Ecosystem and Awarness Research Network
[19] www.ilternet.edu

Une telle zone est donc utile à la recherche pour plusieurs raisons. Tout d'abord sa taille permet à diverses disciplines d'y travailler, puisqu'une grande variété d'échelles est disponible. Les travaux ainsi obtenus peuvent alors être mis en lien et s'enrichir mutuellement. Aujourd'hui, le site intègre des recherches en écologie, agronomie, géographie, histoire, droit, sociologie, économie et ethnologie. Un autre atout est sa longévité, permettant d'établir des bases de données de plus de dix ans, d'où un travail intéressant par sa continuité. Enfin, on peut dire que le lien des études à travers tout ce site est l'humain, facteur-clef des changements ayant lieu au cours du temps. Son originalité par rapport aux autres sites européens réside dans sa taille, la plupart des autres sites ayant des superficies plus faibles, moins favorables à l'intégration des recherches sur les politiques publiques et les acteurs socio-économiques.

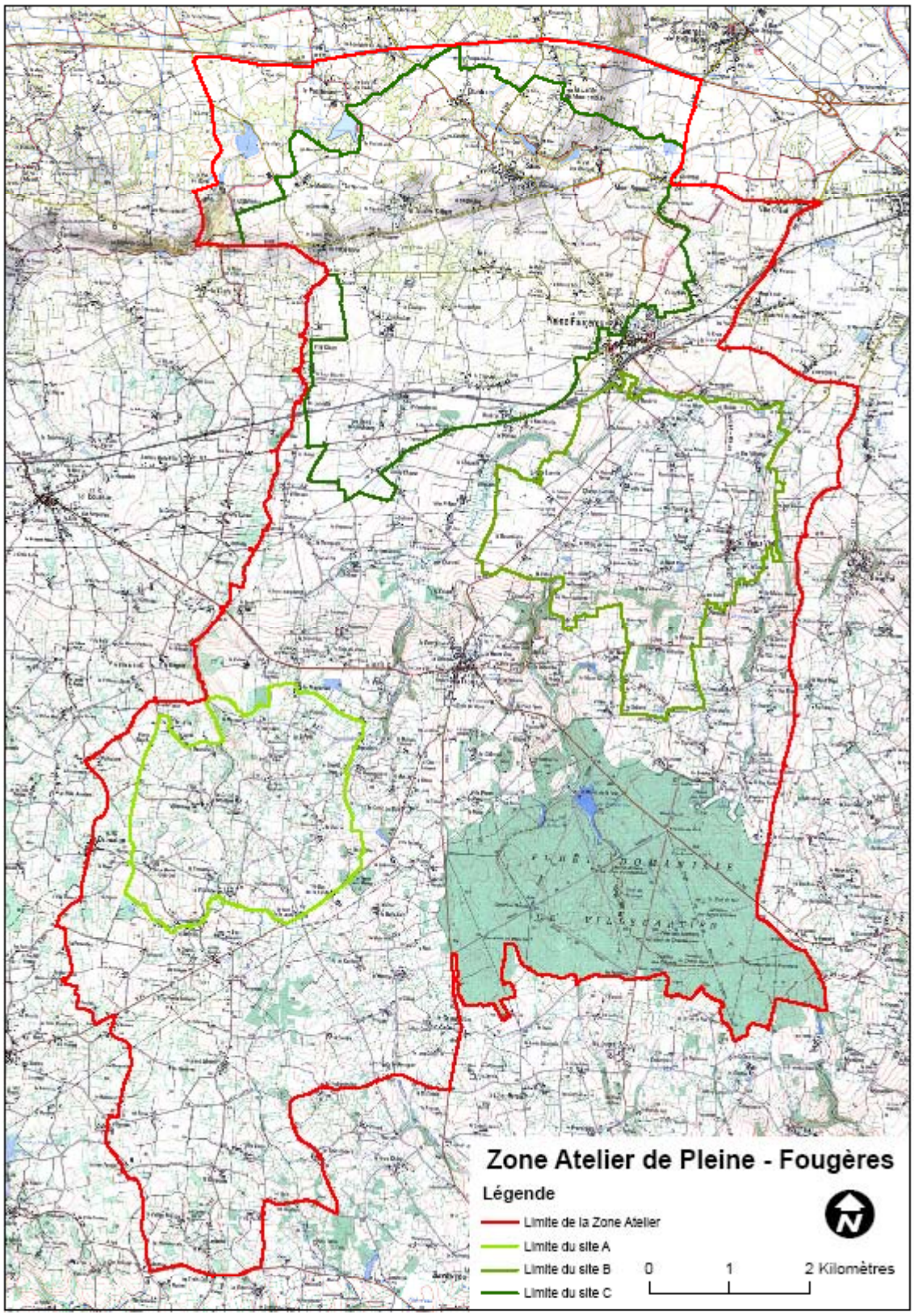

Fig.2 : carte de la zone atelier en 2005 et des sites ateliers A, B et C.

Cette carte de la zone atelier donne ses délimitations en 2005 (c'est-à-dire aux débuts de mes recherches, et avant l'agrandissement territorial effectué en 2006), ainsi que celles des sites A, B et C à l'origine de sa création. Initialement, trois sites d'études, A (sud du site actuel, correspondant schématiquement aux communes de Trans-la-Forêt et Broualan), B (zone centrale du site actuel, correspondant à la commune de Vieux-Viel) et C (nord du site actuel, correspondant à la commune de Pleine-Fougères) avaient été choisis. Chacun représentait une surface d'environ 500 ha et ils étaient distants l'un de l'autre de seulement une dizaine de kilomètres. Les trois sites s'étirent sur un gradient bocager. En effet, sur une dizaine de kilomètres, le paysage change, puisque la densité des haies passe d'une moyenne de 273 m/ha sur le site A (le bocage est alors dit "*fermé*") à une moyenne de 113 m/ha sur le site C (où le bocage est alors dit "*ouvert*"), en passant par la situation intermédiaire de 214 m/ha sur le site B (Baudry et *al*., 2000, p. 121). Ces trois sites sont donc sur des communes restructurées à plus ou moins grande échelle, le nord se présentant comme un "*désert*" pour reprendre l'appellation locale, tandis que les communes plus au sud conservent un réseau bocager relativement dense. Le site offre ainsi une forte diversité territoriale. Au fur et à mesure des recherches, au vu des besoins croissants de zones d'étude, les trois sites A, B et C ont été unifiés et des territoires voisins leur ont été adjoints, en suivant les bassins versants locaux au sein d'un espace dont l'ensemble de la surface constitue à présent une zone atelier. Les limites de celle-ci suivent, selon les endroits, des limites communales, des routes, des ruisseaux ou le Couësnon, qui borde le site sur une certaine longueur à l'est et qui représente la frontière avec la Normandie.

Dans la suite de ce travail, j'alternerai les appellations de "*site atelier*" et de "*zone atelier*" ou encore de "*site de Pleine-Fougères*" pour alléger le texte d'une part, mais aussi d'autre part pour refléter l'usage des personnes qui y travaillent et qui utilisent l'une ou l'autre de ces diverses formules de manière indistincte.

A cette zone atelier, peut venir se greffer, pour certaines études écologiques (voir par exemple la thèse de Michel, 2006a) mais non pas de façon permanente, la zone des polders, qui couvre les communes de Saint Broladre, Roz sur Couësnon et Saint Georges de Gréhaigne, et correspond à un paysage non bocager. La production y est principalement maraîchère (dont les fameuses "*carottes des sables*") complétée par l'élevage du mouton "*pré salé*". L'agriculture y est réputée très riche. La zone bocagère se dit plus pauvre en comparaison. Les agriculteurs des polders et ceux du bocage ne se côtoient pas, leur production étant très différente. Parfois, des exploitants du bocage vont dans les polders s'approvisionner en carottes pour leurs bêtes, mais les relations s'arrêtent là. Un fossé culturel, accentué par les écarts de richesse, présumés ou réels mais très présents dans les mentalités, bloque les relations. Pour toutes ces raisons, la zone des polders ne sera pas incluse dans cette étude.

Fig.3 : vue aérienne du bocage et des polders. Cette photo illustre bien l'écart paysager entre la zone bocagère et la zone des polders (photo Air papillon)

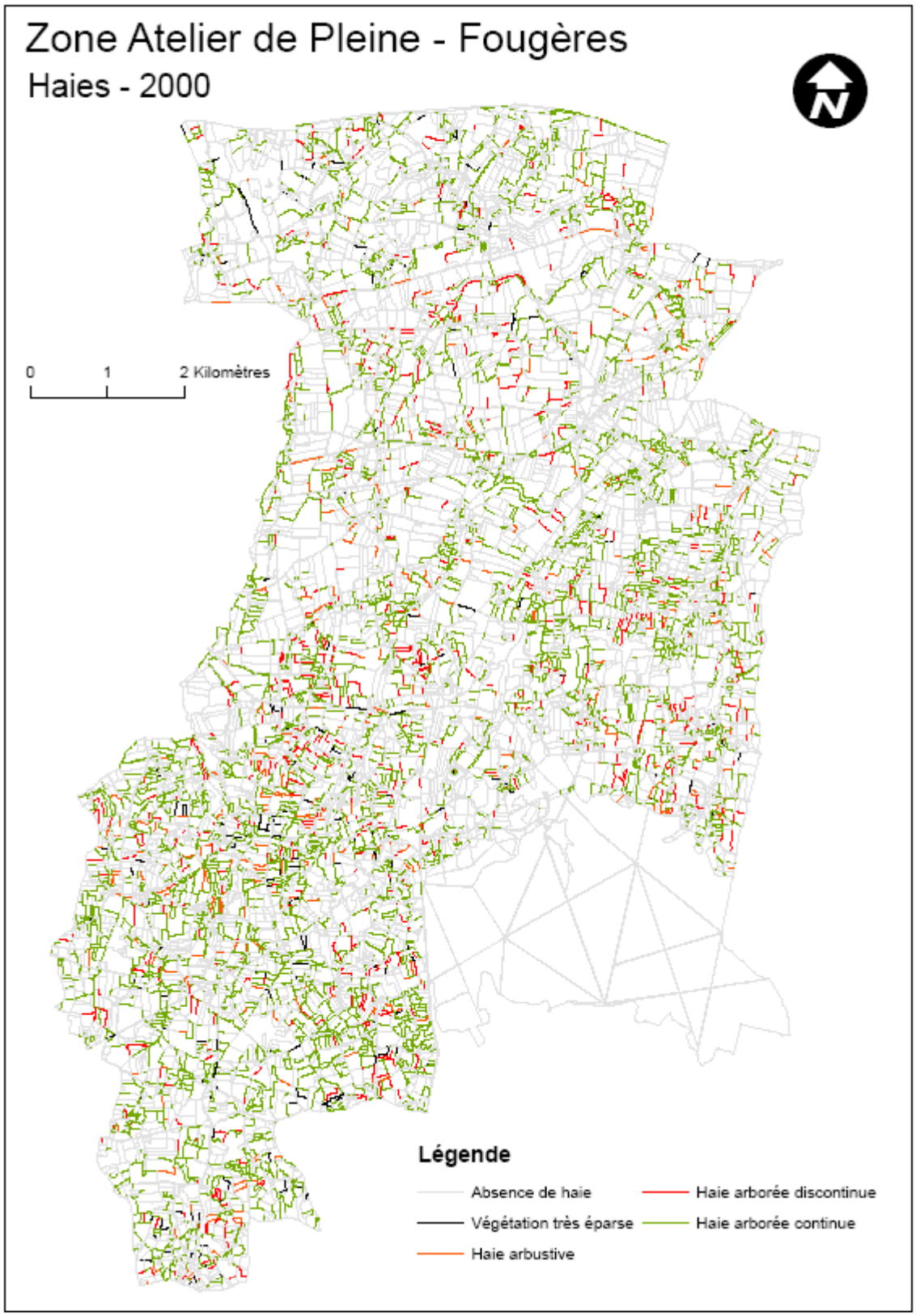

Fig.4 : réseau bocager de la zone atelier en 2000

Il existe de nombreux cours d'eau qui traversent tout le site. Tous ne portent pas de nom. Certains s'assèchent en été. Les sources sont également très nombreuses, au point qu'il n'est pas rare de voir des tapisseries se décoller dans les maisons traditionnelles, l'humidité remontant par les murs en pierre. On compte également deux marais (à Sougéal et à Pleine-Fougères), des retenues d'eau (à Vieux-Viel), quatre grands étangs (deux à Sains, l'étang de la Magentais à Trans-la-Forêt, et celui de la forêt de Villecartier où circulent chaque été pédalos et riverains), et de plus petits à travers tout le territoire. Les habitants constatent, en été, que leur paysage est plus vert que dans le Morbihan, mais qu'ils n'arrivent pas au même taux d'humidité que dans la Manche qui reste toujours verte selon eux, quelle que soit la sécheresse connue. La pluviométrie moyenne annuelle est de 745 mm par an. La température moyenne est de 6°C en janvier et de 18,2°C en août. Le relief est ondulé, le sol est principalement composé de schiste et de granit. Les endroits les plus élevés culminent aux environs de 110 m (117 m à Trans-la-Forêt), et les points les plus bas (au nord-est) se situent aux environs de 15 m. Quelques buttes jalonnent le site, notamment sur Vieux-Viel. Par exemple, une butte s'y élève à 101m alors que le bourg est à 30 m. Cela permettait aux anciens d'y chanter les "*chants de Noël*" (voir plus loin "L'organisation en villages"). Les exploitants sont sensibles aux différences de qualité des terres, qu'ils connaissent entre communes, ou même au sein d'une même commune. D'une manière générale, chaque ferme, chaque lieu-dit est connu par les caractéristiques de ses terres : caillouteuses ou au contraire très riches, ou humides, etc. Au sud-ouest de Trans-la-Forêt se trouve une zone plus bocagère, aux parcelles plus petites. Un agriculteur appelle cet endroit "*les fonds de Trans*" avec une pointe de dédain, et il est fréquent d'y voir des affleurements de granit dans les parcelles. Sains est connue pour ses terres "*desséchantes*[20]". Vieux-Viel se retrouve divisé en deux par une dénivellation entre partie en schiste et partie en granit. Les appellations de la population suivent ces différences géologiques, puisqu'on distingue "*ceux du haut*" et "*ceux du bas*". Les terres "*du bas*" sont plus riches, les parcelles plus grandes, ce qui explique, selon les habitants, que les agriculteurs "*du bas*" sont plus individualistes que ceux "*du haut*", puisqu'ils peuvent se le permettre. La carte géologique présentée ici montre l'extrême netteté des délimitations entre zones de granit et zones de schiste, coïncidant avec le "*haut*" et le "*bas*" de la commune. D'une manière générale sur le site, la partie en granit connaît les reliefs les plus élevés, tandis que le schiste correspond aux zones les plus basses.

[20] Terres qui retiennent peu l'eau (comme les terres sableuses par exemple).

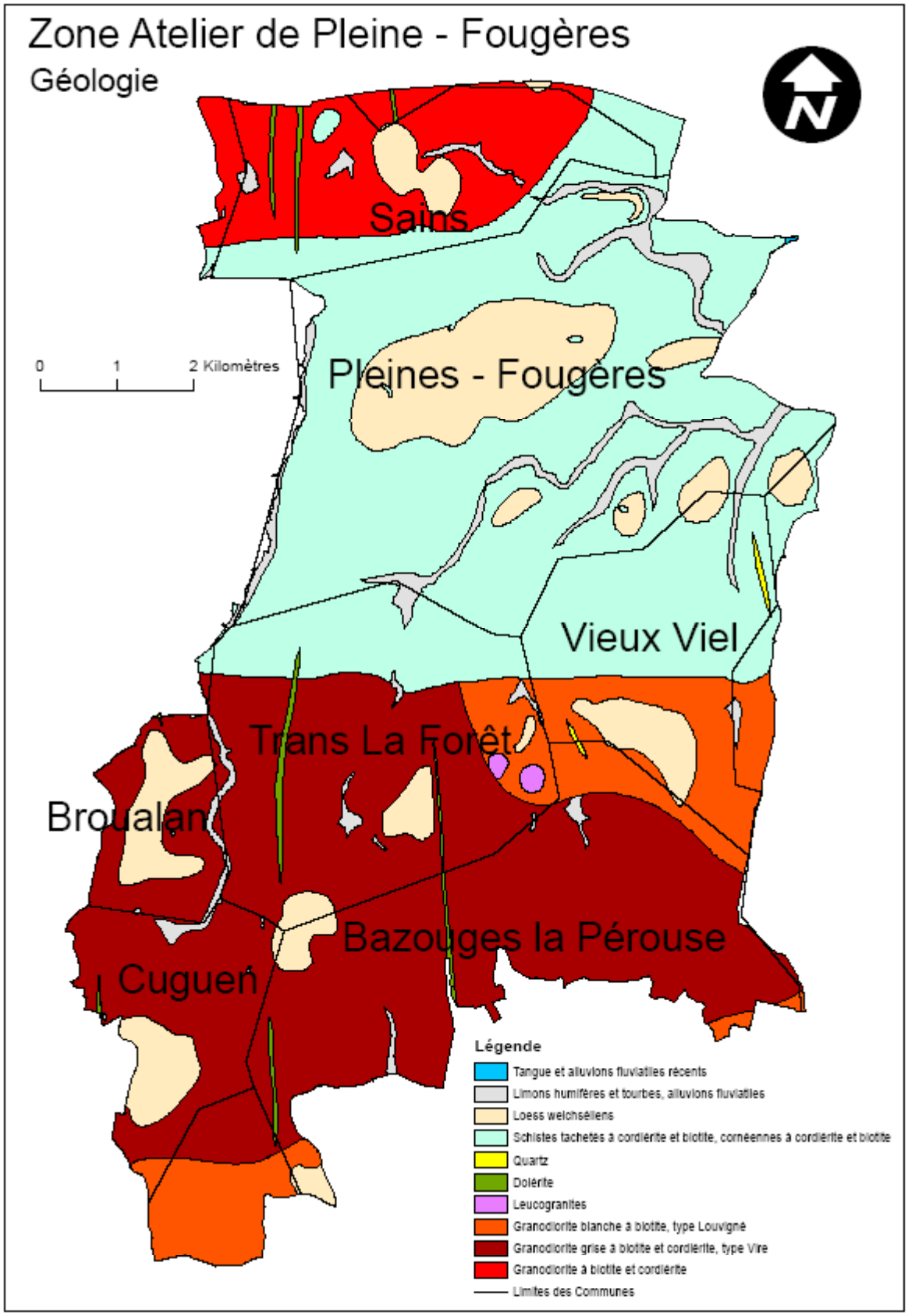

Fig.5 : carte géologique de la zone atelier.

Fig.6 : réseau hydrologique de la zone atelier.

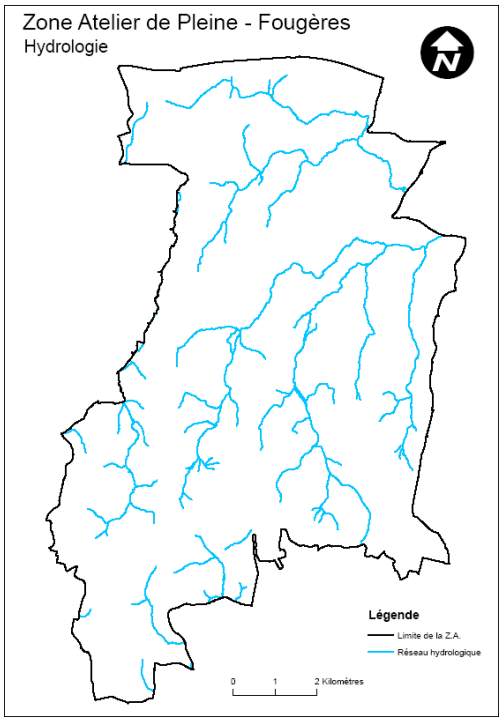

On constate que le site est divisé en deux selon les délimitations du sous-sol, et que les cours d'eau suivent ce relief, certains prenant leur source sur les points les plus élevés, pour se jeter dans le Couësnon, qui est la limite nord-est du site. Quelques cours d'eau au sud et sud-ouest prennent leur source sur la partie en granit et se continuent en dehors du site.

Les surfaces boisées représentent en 2002 plus de 20% de la surface du site. La forêt communale de Villecartier s'étend au sud-est (1.034 ha), tandis que les plus grand bois du site appartiennent aux deux comtes de Trans-la-Forêt et Vieux-Viel à proximité de leurs châteaux ou manoirs. On voit de plus en plus de petits bosquets de un ou deux ha, souvent plantés par des agriculteurs retraités ou des particuliers (voir Chapitre II sur les arbres "*d'émondes*"). Il y a également sur la commune de Sains une lande de 12 ha dont les riverains avaient la jouissance depuis 1792. Vaches, oies, moutons y pâturaient. Cet espace s'est progressivement reboisé, mouvement accentué par les membres d'une association qui en font aujourd'hui un espace de randonnée.

2. Situation administrative

Comme on l'a dit, la zone-atelier se trouve au nord-est de l'Ille-et-Vilaine, à la frontière du département de la Manche et de la Normandie. Elle s'étend sur les territoires de douze communes, qui se répartissent elles-mêmes entre trois cantons et communautés de communes, deux arrondissements et deux "pays" ou "bassins d'activité".

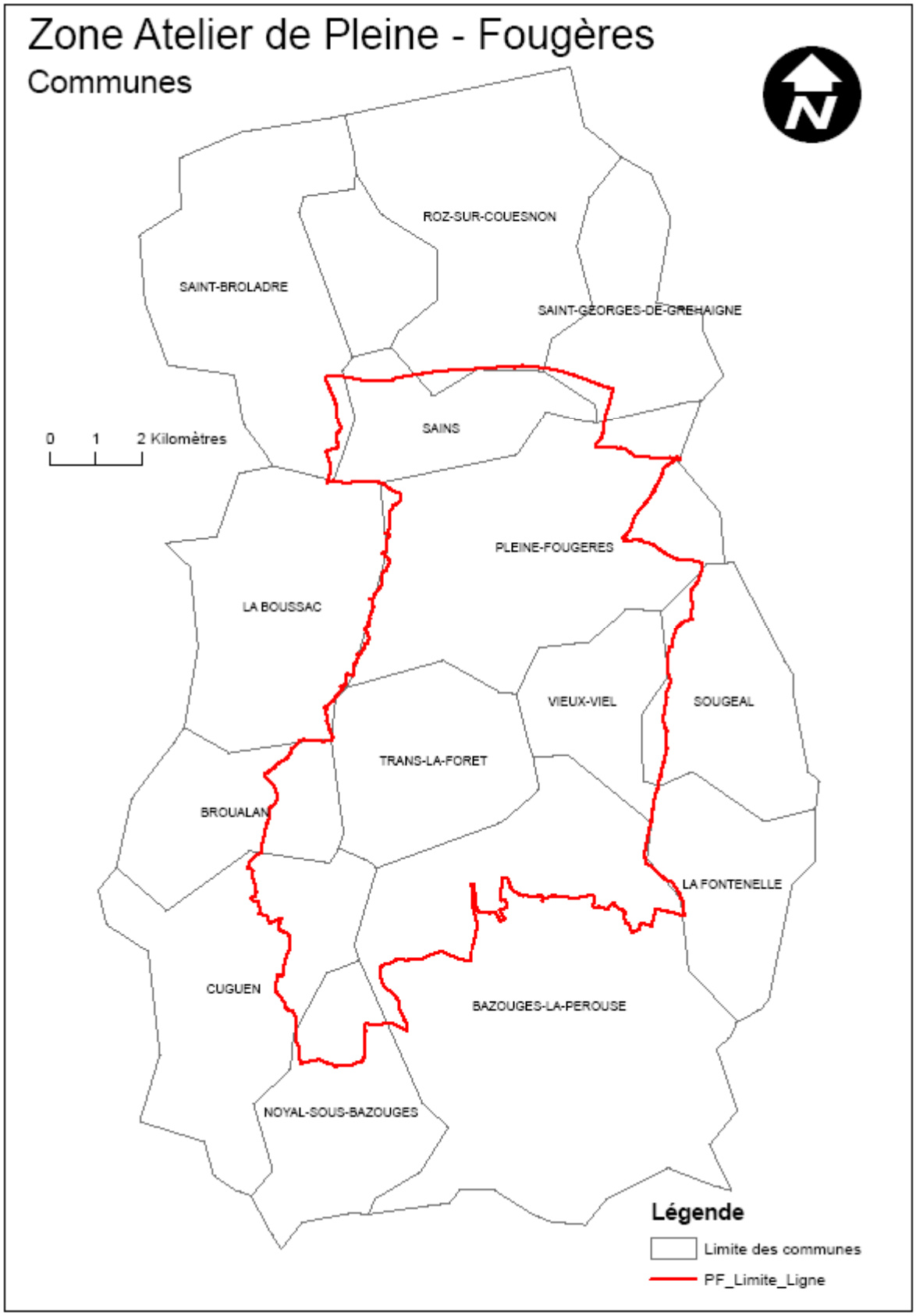

Fig.7 : limites de la zone atelier en 2005 par rapport aux limites communales.

Voici le détail de la situation administrative :

Communes	**Canton**	**Communauté de communes**	**Arrondissement**	**Pays**
Broualan	Pleine-Fougères	Baie du Mont Saint Michel	Saint Malo	Saint Malo
Pleine-Fougères	"	"	"	"
Roz sur Couësnon[21]	"	"	"	"
Sains[22]	"	"	"	"
Saint-Broladre	"	"	"	"
Saint-Georges de Gréhaigne[23]	"	"	"	"
Sougéal[24]	"	"	"	"
Trans-la-Forêt[25]	"	"	"	"
Vieux-Viel	"	"	"	"
Cuguen[26]	Combourg	Pays de la Bretagne romantique	"	"
Bazouges-la-Pérouse	Antrain	Canton d'Antrain	Fougères	Marches de Bretagne (Fougères)
Noyal-sous-Bazouges	"	"	"	"

Comme on peut le constater, les pourtours de la zone atelier, définis en fonction des besoins des chercheurs et avec l'objectif primordial de délimiter un bassin versant, sont tracés indépendamment des limites administratives. Certes, la majeure partie du site s'inscrit, au sein de l'arrondissement de

[21] Prononcer "*Ro sur Couénon*". Ce n'est pas un détail indifférent, car une prononciation correcte est un signe qui permet localement de distinguer les "gens du coin" et les "étrangers". Respecter les prononciations, c'est faire un pas vers la culture locale (voir "Le contexte culturel agricole").
[22] Prononcer "*sainse*" .
[23] Prononcer "*de gréenne*".
[24] Prononcer "*Soujal*".
[25] Prononcer "*Tran*".
[26] Prononcer "*Cuguin*".

Saint Malo, dans le canton de Pleine-Fougères et sur le territoire - identique à ce canton - de la communauté de communes de la baie du Mont Saint Michel. Et ce n'est qu'à sa périphérie que le site inclut des portions extrêmement réduites des cantons de Combourg et d'Antrain et de l'arrondissement et du pays de Fougères. Mais, comme on l'a dit, les limites du site n'épousent que par endroits des limites communales, suivant sinon des routes ou des ruisseaux et rivières. Et il n'embrasse pas complètement le canton de Pleine-Fougères et le territoire correspondant de la communauté de communes du Mont Saint Michel. Deux communes qui en font partie, La Boussac (à l'ouest de Pleine-Fougères) et Saint Marcan (dans la zone des polders) restent en dehors de la zone atelier. Seules quatre communes, en fait, Pleine-Fougères, Sains, Trans-la-Forêt et Vieux-Viel y sont incluses totalement ou pour la plus grande partie de leur étendue, représentant 6.167 ha sur les 8.749 du site en 2005, soit 70% de sa surface. Les communes de Broualan et de Cuguen n'appartiennent au site que pour moins de la moitié de leur superficie. Près de la moitié de la partie de la commune de Bazouges qui y est comprise est occupée par la forêt de Villecartier. Quant aux commune de Roz sur Couësnon, Saint Broladre, Saint Georges de Gréhaigne, Sougéal (avant 2005) et Noyal-sous-Bazouges, elles ne sont intégrées dans le site que pour une infime fraction de leur territoire.

Il est vrai que les limites administratives sont bien souvent arbitraires et ne correspondent pas forcément aux perceptions des habitants, à leurs circulations et à leurs réseaux relationnels. Il y a quelques décennies le village ou hameau constituait une unité fondamentale de l'organisation humaine du territoire (voir le Chapitre II, "L'organisation en villages"). Et, aujourd'hui, les habitants tendent à s'identifier principalement encore à leur village ou à leur commune. C'est à la mairie de celle-ci qu'ils s'adresseront le plus volontiers, s'il y a un besoin d'information. Et, comme on le verra, il existe des liens ou des oppositions privilégiées entre certaines communes, qui peuvent être indépendants de leur appartenance à tel ou tel canton. Les habitants font, par ailleurs, rarement allusion aux "pays". Et la communauté de communes de la Baie du Mont Saint Michel elle-même est généralement peu mentionnée, souffrant peut-être du fait qu'elle réunit, comme on l'a dit, avec la zone bocagère et celle des polders, deux ensembles que séparent des différences géographiques, économiques et culturelles marquées.

Dans la délimitation de la zone atelier, il n'est donc entré aucun élément de réflexion quant aux diverse frontières humaines pouvant exister dans la région. Limites de la zone atelier, limites administratives, limites culturelles se chevauchent et s'entrecoupent, ne facilitant pas nécessairement le dialogue entre les différentes parties en présence.

3. Démographie des communes de la zone atelier

Fig.8 : démographie des communes de la zone atelier selon les délimitations 2005 (excepté Noyal-sous-Bazouges, Roz sur Couësnon, Saint Broladre, Saint Georges de Gréhaigne où il n'y a eu aucun contact) (source Wikipedia et INSEE)

	1962	*1968*	*1975*	*1982*	*1990*	*1999*
Bazouges	1841	2.055	1.999	2.029	1.951	1.854
Broualan	752	856	769	670	673	708
Cuguen	299	372	299	268	279	290
Pleine- Fougères	2028	2.036	1.878	1.769	1.802	1.737
Sains	?	569	628	667	569	504
Sougéal	642	703	687	618	626	586
Trans	684	747	670	637	594	583
Vieux- Viel	382	429	396	346	323	275
Total	**?**	**7.767**	**7.326**	**7.004**	**6.817**	**6.537**

On constate une baisse de la population sur l'ensemble des communes, qui n'est cependant pas extrêmement forte, certaines communes réussissant même à connaître une croissance démographique entre les deux dernières dates (Broualan, Cuguen). Cela peut s'expliquer par l'attachement de la population à la région, mais aussi par les politiques de construction de lotissements à loyers modérés, attirant des salariés travaillant dans les villes alentour. J'ai souvent entendu les élus souhaiter que la population de leur commune augmente, et prendre les moyens pour cela. Le maire de Sougéal a par exemple rénové son bourg et tient à attirer de nouveaux habitants de tout type "*pourvu que cela recrée de la vie*". Les habitants rencontrés sur le canton se plaignent cependant que les logements construits sont souvent des maisons à bas prix, qui permettent certes aux jeunes du canton de s'y installer, mais qui peuvent, en parallèle, attirer "*de la racaille*", "*des cas sociaux*", surtout depuis l'arrêt du TGV à la gare de Dol-de-Bretagne, à un quart d'heure en voiture du canton. On constate de nombreuses constructions de lotissements : un lotissement du début des années 1980 dans Pleine-Fougères, des maisons qui se sont construites à sa sortie en direction de Trans, et d'autres en construction en direction du hameau du Pin. A Trans, deux lotissements ont été créés dans la seconde moitié des années 1970. On remarque parfois des panneaux "à louer" ou "à vendre", mais qui ne restent jamais bien longtemps, grâce à la forte demande en résidence principale comme en résidence secondaire. Les gens habitant sur le canton travaillent pour beaucoup à l'hôpital psychiatrique de Pontorson, ou à Dol, Saint Malo, Dinan, voire à l'usine Citroën de Rennes. Il s'y rendent en co-voiturage.

Ce tableau montre des divergences d'évolution de la population entre communes que seule une étude approfondie de l'ensemble du canton permettrait de comprendre, chose qui n'a pas été possible dans le cadre de cette thèse. L'étude est en effet ciblée sur le monde agricole, au sein duquel mes informateurs ne représentent pas l'ensemble de cette population (voir "Le sujet et la méthodologie"). Je n'ai pas non plus suffisamment d'informations sur les mouvements de population, sur l'organisation sociale de l'ensemble de la population, ni, par exemple, suffisamment de détails sur le fonctionnement actuel de la nuptialité. Les quelques agriculteurs rencontrés, qui ne représentent pas la majorité de la population du site, ont des épouses originaires de la région. Deux couples originaires de Normandie se sont installés en ferme, à ma connaissance. Cela ne donne cependant pas d'informations suffisantes pour comprendre le fonctionnement à l'échelle du site.

Le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale, dépassant souvent les 10%. Les résidences secondaires sont de plus en plus nombreuses, souvent possédées par des Anglais. La population est en moyenne plus âgée que sur le reste du département. Enfin, la majorité des habitants de la zone atelier est originaire de la région, et une très infime minorité est née hors de France métropolitaine (0,48% sur Pleine-Fougères en 1999 dont la moitié de retraités, 2,8% à Trans ou encore 1,6% à Vieux-Viel, tous retraités). Le canton de Pleine-Fougères se situe dans la partie la moins peuplée du département de l'Ille-et-Vilaine, avec moins de 102 habitant/km², loin des zones peuplées de l'agglomération rennaise et de Saint Malo. Il n'y aucune statistique sur la répartition de la population entre bourgs et villages. Ces derniers se disséminent dans le paysage. Un village peut-être constitué d'une à plus d'une dizaine de maisons, d'anciennes fermes pour la plupart (voir la description de ces villages et de l'organisation sociale autour d'eux dans le Chapitre II, "L'organisation en villages"). Les bâtiments traditionnels sont en schiste ou en granit, fournis par les anciennes carrières (à Vieux-Viel, Sougéal, et Trans). Certaines fermes sont majestueuses, anciens manoirs parfois munis de tourelles. Quelques corps de fermes ont encore le linteau indiquant le nom du propriétaire et la date de construction. Les fermes sont excentrées des bourgs, excepté trois à Trans et une à Sains qui sont dans le bourg ou juste à sa sortie. Les fermes sont généralement constituées de plusieurs bâtiments, qui permettent aux parents retraités de vivre dans les anciens éléments adjacents, et de laisser le bâtiment central au fils qui exploite. Tous les exploitants ne sont pas unanimes quant à la perception des constructions anciennes. Certains ne se voient pas vivre ailleurs, surtout pas dans les bourgs loin de l'espace qu'ils ont toujours connu sur la ferme, d'autres apprécient le confort des maisons modernes, y compris dans le bourg qui les place à proximité des commerces.

4. Commerces, artisanat, fêtes et tourisme

Dans la logique du déclin de la population, les commerces du site suivent le même mouvement. Vieux-Viel avait conservé son dernier café (en comparaison aux huit débits de boisson que la

commune comptait en 1900) jusqu'à récemment. Un jeune couple extérieur au canton s'était installé et souhaitait en faire un lieu de réunion, en organisant des concours de fléchettes, des expositions de peinture, des après-midi lecture et en offrant un coin cyber-café pour ceux qui cherchent un emploi notamment. Les après-midi lecture et le coin cyber café, ont eu peu de succès. Des raisons personnelles leur ont fait abandonner le café. De même, à Sains, le dernier restaurant, fréquenté par les gens en déplacement (commerciaux, artisans locaux ou…universitaires!), a fermé ses portes. Le bourg de Trans conserve un café-relais de poste, un boucher, une boulangerie. Quelques artisans (généralement un par commune) et des gîtes ou chambres d'hôtes (une dizaine sur l'ensemble du site) parsèment le territoire. Des petits marchés égayent les bourgs de Trans et Pleine-Fougères chaque semaine. Pleine-Fougères fait office de ville, avec sa boucherie, ses deux boulangeries, ses deux coiffeurs, sa pharmacie, son épicerie, son café, son restaurant, son fleuriste, son magasin de bricolage, ses deux banques avec leur distributeur de billets, son cabinet d'assurances, son cabinet de notaires, son cabinet d'infirmiers, son silo à grain, ses coopératives agricoles, et ses artisans (ramoneur, maçon, etc.) S'y trouve également le seul presbytère du canton[27]. Le bourg vient d'être rénové. Une zone industrielle regroupe notamment un marchand de voitures, un marchand de matériel agricole avec son atelier, la déchetterie. Enfin, on trouve à Pleine-Fougères le lieu des achats alimentaires du canton : le supermarché à la sortie du bourg, sur la route de Pontorson. On se déplace généralement en voiture, y compris en petites voitures sans permis. Beaucoup d'agriculteurs conservent leur potager, et continuent à consommer des produits "faits maison" (charcuterie, volaille, fruits et légumes, cidre et "goutte" grâce au bouilleur de crû qui vient chaque année en des endroits précis de la campagne connus de tous). Pour aller au cinéma, il faut se rendre à Dol, Combourg ou en Normandie (Pontorson, Avranches). Les commerces restent évidemment un lieu de rencontres, mais sont largement complétés dans ce rôle par les fêtes ou repas annuels (repas des associations de chasse et de pêche, course cycliste de Pâques, fête de l'oie à Sougéal[28], fête de la musique, etc.) Ces évènements connaissent beaucoup de succès, permettant à toutes les générations de se réunir. Vieux-Viel est réputé pour ses fêtes. La population alors présente peut doubler celle de la commune. Son feu d'artifice réputé (le 13 juillet au soir, pour ne pas concurrencer celui du 14 à Pleine-Fougères) fait se rencontrer une centaine de personnes des environs autour de la retraite aux flambeaux, puis d'un feu de fagots sur une prairie, avant qu'on ne se retrouve pour le feu d'artifice à l'emplacement de la réserve d'incendie. Les gens viennent de partout : St Malo, Normandie, Angleterre, Paris. Bien que très fréquentées, ces fêtes ne sont jamais "*publiquement*" annoncées par des affiches ni dans les journaux[29]. On constate ainsi une

[27] Les messes ont lieu à tour de rôle dans les communes du canton. Comme souvent aujourd'hui, les prêtres doivent se partager sur plusieurs communes. Les offices connaissent, comme là aussi très souvent en France, une chute de fréquentation, excepté les enterrements qui sont un moyen de se retrouver, d'échanger des informations, de "*faire un tour au bourg*". Cela peut également se justifier par le fait que les générations fréquentant les enterrements avait une vie sociale intense, qui permettait à ses membres de tous se connaître, et donc d'être liés. On rencontre cependant des personnes qui viennent là surtout pour voir du monde.

[28] Fête où la principale attraction est un repas d'oies du marais.

[29] Excepté la fête de l'oie, notammment, qu'annonce une grande banderole dans le bourg de Vieux-Viel. Un exemple de la relativité de l'antagonisme entre Vieux-Viel et Sougéal.

organisation de la diffusion de l'information par le bouche à oreille, sélectionnant les gens selon les connaissances des habitants. Les personnes interrogées imputent un tel succès à la fois au fait qu'à Vieux-Viel "*on est plus tranquille que dans d'autres grandes villes*" (comprendre : puisque nous sommes entre nous, nous sommes plus libres de faire ce que l'on veut, sans surveillance ou jugement d'un regard extérieur), au comité des fêtes actif, ainsi qu'à la volonté explicite de coopération de toutes les associations communales dans ces événements festifs organisés dans le but de collecter de l'argent pour le feu d'artifice pour la fête nationale. Il faut cependant remarquer que ces associations sont animées en grande partie par des retraités, ce qui amène la question, comme l'a fait remarquer l'une d'entre eux, de leur devenir à la génération suivante. Les agriculteurs en retraite sont habitués à la vie en collectivité, à l'aspect festif des regroupements, chose à laquelle est moins habituée la génération actuelle, qui se retrouve plus en petits comités d'amis pour tisser le lien social. Les fêtes et repas des autres communes ont également beaucoup de succès, ce qui indique que la population en général continue à créer du lien social par ce biais, réinventant le moyen de se rencontrer tandis que le nombre d'habitants décline et que les commerces se font rares.

Une école publique se trouve à Trans, un collège public et un collège privé à Pleine-Fougères. L'école de Vieux-Viel a fermé. Les habitants aimeraient sa réouverture, ce qui se justifierait, vu le nombre suffisant d'enfants, et permettrait d'animer le bourg. Le maire constate cependant que la lourdeur des normes de sécurité et d'hygiène pour la cantine rend la chose impossible. Un lycée agricole réputé se trouve à Dol et permet à beaucoup d'adolescents de ne pas trop s'éloigner du canton. D'autres envoient leurs enfants en pension à Rennes à partir du lycée. Pour aller à l'hôpital, on doit se rendre à Saint Malo ou à Rennes (la population allant cependant plus volontiers à Saint Malo pour les services administratifs ou les courses nécessitant le recours à de grands centres commerciaux. Les raisons de ce choix, là aussi, mériteraient une enquête plus approfondie).

Le tourisme est absent du canton, du moins il n'est pas annoncé par des panneaux, ou par de la publicité, comme on le verra dans le Chapitre II. Le Mont Saint Michel est une fierté. Ceux qui peuvent avoir une maison avec vue sur le Mont s'en féliciteront et on sait prévoir le temps selon son apparence : on dit que si on voit clairement le Mont, c'est signe de pluie. Il faut avoir l'œil exercé pour savoir si "*on le voit clairement*" ou s'il "*est légèrement dans la brume*", ce qui, dans ce cas, "*laisse la pluie au loin*". Les lieux ou bâtiments qui pourraient être mis en valeur dans le cadre d'une politique touristique sont connus de tous, mais pas sous l'angle d'un patrimoine à valoriser (voir la description de cet aspect dans le Chapitre II, "Une première impression de vide"). Le site compte pourtant des mégalithes et des bâtiments hors du commun. Par exemple, sur les terres du château de "*M. le Comte*

de la Villarmois" comme on a coutume de le nommer à Trans-la-Forêt[30], on peut trouver une pierre mégalithique, la Roche Buquey, qui intrigue les habitants de la région. La forme laisse en effet croire qu'elle servait à décapiter des sacrifiés ou des condamnés à mort. Certains habitants ont même essayé de s'y allonger et constatent qu'ils ne peuvent se relever correctement, emportés en avant par leur poids. Cela ne fait qu'ajouter au mystère du lieu. Le château construit entre le XIVème et le XVIIIème siècle mérite d'être vu, de même que le manoir de Vieux-Viel. Celui-ci peut-être aperçu depuis la route de Trans vers Vieux-Viel, au lieu-dit "*Le Chatelier*". Ce manoir est connu pour avoir appartenu à la duchesse de Trévise, surnommée "*la Bonne Duchesse*", car ayant financièrement aidé à la construction de l'église et d'une route[31]. Une personne âgée se souvient encore que sa grand-mère lui a dit avoir vu le carrosse de la duchesse tiré par six chevaux blancs, ce qui ne fait qu'accroître le romantisme du manoir. Le bourg de Vieux-Viel possède encore les restes d'un enclos paroissial. Dans la campagne, on trouve deux mottes féodales appartenant à deux seigneuries différentes, sur les huit juridictions seigneuriales dont Vieux-Viel dépendait[32]. On peut trouver également des "*pets du diable*", comme les agriculteurs appellent les menhirs isolés dans les champs, qui seraient tombés du sac de Lucifer lors d'un des voyages qu'il effectuait pour construire le Mont St Michel. A Sougéal, des ornithologues et quelques curieux bien informés viennent rendre visite à un couple de cigognes qui logent sur une "*ragolle*" (voir le Chapitre III) près d'une maison du marais. Des photos de ces oiseaux, de retour il y a quelques années, ornent les murs de la mairie. L'architecture de la ville, et notamment les portes rondes et fenêtres sculptées, indique la présence d'une carrière autrefois. A Pleine-Fougères, vers le marais du Mesnil, un mégalithe porte la légende que, quand il tombera, la fin du monde arrivera. Il est assez surprenant de constater d'autres légendes semblables à travers toute la région, comme par exemple au Mont Dol, où un menhir est réputé devoir signaler la fin du monde le jour où il sera totalement enseveli. L'architecture de certains bâtiments indiquent une activité économique dynamique au XIXème siècle, comme la halle au marché (transformée en salle de réunion de la mairie) et les halles en bois rue de la gare ; d'autres gardent le souvenir d'un rôle défensif contre les Vikings, comme ce bâtiment devenu le manoir dit "*du Chauffaut*", sur la route du Mont Saint Michel. On a déjà mentionné la lande de Montomblay sur la commune de Sains. Dans les environs, on peut voir un panneau indiquant le télégraphe de Chappe, à quelques kilomètres de là, rare point touristique local, mais hors du site. Cuguen possède des vestiges néolithiques (des haches et un menhir), tandis que Broualan est connu pour les événements tragiques qui ont eu lieu durant la seconde guerre mondiale, mais aussi pour les pèlerinages qui avaient lieu à Notre Dame de Toutes Joyes sur son territoire. La

[30] Traduisant tout le respect qu'on lui apporte, de la part de toute la population. "*M. le Comte et Mme la Comtesse*" sont connus pour leur bonté, qui se traduit notamment par les loyers de leurs fermes les moins élevés aux environs, ou par le fait qu'ils donnent du bois en cas de besoin.

[31] Il est drôle de constater qu'il est souvent fait mention de la Duchesse de Trévise dans le discours local, comme dans des textes folkloriques. Les éléments nous manquent pour analyser le pourquoi de cette situation.

[32] Il serait intéressant d'établir les frontières successives des diverses circonscriptions seigneuriales, et de les comparer aux délimitations administratives actuelles. Cela pourrait apporter des éléments pour la compréhension du fonctionnement actuel de la région. Un sujet d'ethnohistoire avait été proposé dans ce sens au département d'histoire de l'université de Rennes 2, mais était resté sans suite. Cela fait partie des nombreux sujets qui seraient à exploiter à la suite de cette thèse.

commune possède elle aussi son château (château de Landal du XVème siècle). La région n'est donc pas dépourvue de ressources touristiques. Mais les habitants, s'ils connaissent tous son patrimoine dans leur quotidien, ne se préoccuppent pas de le mettre en valeur. Ils se content de trouver normal que quelqu'un de l'extérieur apprécie leur "*coin*", où eux-mêmes se sentent bien.

Fig.9 : vues du Chauffaut à Pleine-Fougères et de l'église de Vieux-Viel

(Toutes les photos de ce travail sont personnelles)

5. Bref aperçu de l'agriculture des communes étudiées

Toute la zone bocagère est en polyculture-élevage pour une production de lait, avec maïs, blé, orge, colza, herbe en culture. La production laitière est conduite de manière intensive, c'est-à-dire que beaucoup de fourrage est apporté à l'auge, tandis que les vaches sont peu mises en pâtures. Le lait est collecté par des laiteries. L'exploitant produit le fourrage nécessaire pour ses bêtes, et vend des céréales aux coopératives. Quelques exploitants produisent également des porcs, des vaches allaitantes, ou des bovins pour la viande. Ceux-ci sont vendus à des négociants en bestiaux. De rares exploitants se spécialisent en cochons, lapins, ou volailles (trois en tout entre Vieux-Viel, Trans-la-Forêt et Pleine-Fougères, dont deux en hors-sol). Il n'y a qu'un seul agriculteur installé uniquement en production céréalière (à Pleine-Fougères). Les agriculteurs bio sont également rares : un est installé en production de viande (Trans-la-Forêt), et deux en production de légumes (Pleine-Fougères). Ils font de la vente directe. Il n'y a pas de CTE[33] ni de CAD[34] sur le site. Des exploitants avaient été attirés par ces contrats, mais découragés par leur lourdeur administrative. On peut voir quelques vergers entretenus par les exploitants retraités, pour leur production personnelle, en plus de quelques cochons et volailles. La production traditionnelle de tabac, qui faisait notamment la fierté de Vieux-

[33] Contrat Territorial d'Exploitation
[34] Contrat d'Agriculture Durable

Viel[35] et de Broualan a totalement disparu à Vieux-Viel, et ne concerne plus qu'un ou deux exploitants sur Broualan. Enfin, une spécificité du site est offerte par la commune de Sougéal, qui n'a qu'une petite partie de sa superficie dans le site étudié ici, mais qui y est présente par son marais, sur lequel la commune focalise en grande partie son identité. Il est un lieu de pâturage pour une partie des bêtes de la commune en été, et la santé des animaux s'y rendant est surveillée de près. Il est le bien le plus valorisé actuellement par le maire, qui table sur ce patrimoine pour donner une forte identité à sa commune, et complète son existence agricole par des éléments environnementaux : des randonnées sont organisées tout autour ; un poste d'observation ornithologique a été créé et trois projets sont en cours, dont une zone de protection spéciale dans le cadre de Natura 2000.

D'une manière générale, comme je l'ai très souvent entendu lors de mon terrain, les exploitants sont locataires. Certains réussissent à racheter une partie des terres au fur et à mesure de leur carrière. Certains sont locataires de membres de leur famille, ce qui leur donne une plus grande amplitude d'action. Cette manière de concevoir la propriété est détaillée dans la partie sur les arbres "d'*émonde*", puisque cela influe sur la gestion des haies.

Voici quelques données statistiques sur l'agriculture des communes de Pleine-Fougères, Vieux-Viel et Trans-la-Forêt car, comme cela sera détaillé dans la méthodologie, mon étude porte principalement sur ces communes. L'objectif n'est pas de décrire l'agriculture locale et son histoire récente, mais seulement de donner une idée du contexte dans lequel l'étude se fait ici. Les chiffres obtenus datent du dernier recensement agricole effectué en 2000.

[35] Commune qui était le plus grand centre de production de la région. Cette culture a été florissante jusque dans les années 50. Il y avait alors 31 planteurs. Cette production a diminué d'année en année à cause de la demande en nouvelles variétés et de l'invention de nouveaux modes de séchage nécessitant des investissements trop lourds. La production était vendue à Pleine-Fougères, avant d'aller à St Malo. La culture du tabac a totalement disparu de la commune en 1985.

Pleine-Fougères

Source : Agreste 2000

Fig.10 : taille moyenne des exploitations[36] :

	Exploitations (nombre)			SAU[37] moyenne (ha)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Toutes exploitations	162	123	70	16	20	31
Exploitations de plus de 35 ha	15	26	30	43	45	63

Fig.11: âge des chefs d'exploitation et des coexploitants[38] :

	Effectif / pourcentage		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	33 / 20%	34 / 26%	13 / 16%
40 à 54 ans	70 / 43%	41 / 32%	40 / 48%
55 ans et plus	60 / 37%	54 / 42%	29 / 36%
Total	*163 / 100%*	*129 / 100%*	*82 / 100%*

Trans-la-Forêt

Fig.12 : nombre et taille moyenne des exploitations :

	Exploitations (nombre)			SAU moyenne (ha)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Toutes exploitations	79	55	38	15	22	39
Exploitations de plus de 35 ha	5	13	22	47	43	57

[36] Par définition, l'exploitation agricole doit atteindre une certaine taille, dont 1 ha ou plus de superficie agricole. Pour information, il y avait 12 exploitations de 1 ha ou moins en 1970 contre 4 en 1979.

[37] Surface Agricole Utile : surface composée des terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairie artifielle, etc.), des surfaces toujours en herbe (prairie permanente, etc.), des cultures pérennes (vignes, vergers, etc.). Elle n'inclut pas les bois et forêts, et inclut les surfaces en jachère.

[38] Le chef d'exploitation est à la tête d'une exploitation individuelle, le coexploitant est en association avec d'autres, les exploitants représentent les deux catégories.

Fig.13 : âge des chefs d'exploitation et des coexploitants :

	Effectif / pourcentage		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	14 / 18%	20 / 35%	12 / 28%
40 à 54 ans	37 / 47%	17 / 30%	26 / 62%
55 ans et plus	28 / 35%	20 / 35%	4 / 10%
Total	*79 / 100%*	*57 / 100%*	*42 / 100%*

Vieux-Viel

Fig.14 : nombre et taille moyenne des exploitations :

	Exploitations (nombre)			SAU moyenne (ha)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Toutes exploitations	61	42	25	13	19	28
Exploitations de plus de 35 ha	C*	3	12	C*	38	51

*C : résultat confidentiel non publié par application de la loi sur le secret statistique

Fig.15 : âge des chefs d'exploitation et des coexploitants :

	Effectif/pourcentage		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	11 / 18%	8 / 18%	6 / 22%
40 à 54 ans	28 / 46%	16 / 36,5%	17 / 60%
55 ans et plus	22 / 36%	20 / 45,5%	5 / 18%
Total	*61 / 100%*	*44 / 100%*	*28 / 100%*

Ajoutons à ces tableaux d'autres données qu'il est possible de déduire et qui permettent d'élargir la réflexion.

Fig 16 : nombre d'exploitants et évolutions :

	1979	1988	*Evolution 1979-88*	2000	*Evolution 1988-2000*	*Evolution 1979-2000*
Pleine-Fougères	163	129	*-34 (-21%)*	82	*-47 (-36%)*	*-81 (-50%)*
Trans-la-Forêt	79	57	*-22 (-28%)*	42	*-15 (-26%)*	*-37 (-47%)*
Vieux-Viel	61	44	*-17 (-28%)*	28	*- 16(-36%)*	*-33 (-54%)*
Total	303	230	*-73 (-24%)*	152	*-78 (-34%)*	*-151(-50%)*

Fig 17 : nombre d'exploitations et évolutions :

	1979	1988	*Evolution 1979-88*	2000	*Evolution 1988-2000*	*Evolution 1979-2000*
Pleine-Fougères	162	123	*-39 (-24%)*	70	*-53 (-43%)*	*-92 (-57%)*
Trans-la-Forêt	79	55	*-24 (-30%)*	38	*-17 (-31%)*	*-41 (-52%)*
Vieux-Viel	61	42	*-19 (-31%)*	25	*-17 (-40%)*	*-36 (-59%)*
Total	302	220	*-82 (-27%)*	133	*-87 (-40%)*	*-169(-56%)*

Ces chiffres illustrent la "tempête" connue par la population du site. En 21 ans, plus de la moitié des exploitations agricoles a disparu, le nombre d'exploitants a diminué dans des proportions équivalentes.

On constate grâce aux figures 16 et 17 que, tandis qu'en 1979 il y a presque autant d'exploitations que d'exploitants, à partir de 1988, le nombre d'exploitations est inférieur à celui des exploitants. On peut supposer un regroupement des exploitants consécutif à l'augmentation des surfaces des terres par ferme que nous détaillerons plus loin, voire l'augmentation des distances entre parcelles. Le besoin en main d'œuvre se fait pressant et peut justifier des associations. On peut également supposer que l'obtention d'une reconnaissance du statut de l'épouse de l'agriculteur dans les années 1980, notamment par l'apparition de l'EARL[39] en 1985, explique en partie les écarts constatés dans les figures 16 et 17 entre, notamment, 1979 et 1988, les femmes pouvant être moins facilement comptabilisées en tant que conjointes jusque là. Dans ce sens, on constate sur le canton, cette fois entre 1988 et 2000, la stabilité du nombre de GAEC[40] (aux environs de 20) contre le passage d'une EARL en 1988 à 48 en 2000. Sur les trois communes étudiées, on comptabilise neuf GAEC contre 21 EARL à ce jour. Nous manquons malgré tout d'informations pour développer plus avant ces pistes sur les raisons des écarts entre nombre d'exploitants et nombre d'exploitations.

En parallèle, tandis que le nombre d'exploitations diminuent, le nombre de celles de plus de 35 ha augmente, illustrant la disparition de certaines fermes au profit d'autres qui regroupent les terres. Or, si l'on regarde l'évolution de la SAU moyenne des exploitations de plus de 35ha, on obtient le tableau suivant (Fig. 18) :

[39] Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée. Ce statut permet de payer moins de charges sociales. L'EARL a également permis d'officialiser le statut des femmes d'agriculteurs en tant que coexploitantes.
[40] Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

	1979	1988	2000	Évolution de 1979 à 2000 en %
Pleine-Fougères	43	45 *(+5%)*	63 *(+40%)*	*+47%*
Trans-la-Forêt	47	43 *(-9%)*	57 *(+33%)*	*+21%*
Vieux-Viel	Non disponible	38	51 *(+34%)*	
Total		42	57 *(+36%)*	

On se rend ainsi compte que, de 1979 à 1988, la quantité de "grandes" exploitations augmente, tandis que de 1988 à 2000, c'est plutôt leur surface qui s'accroît. La concentration des terres se fait donc jusqu'en 1988 par la création de nouvelles propriétés, puis se fait à partir de 1988 par le développement des plus grosses exploitations.

Fig. 19 : évolutions de la répartition de la SAU entre exploitations à Pleine-Fougères

	1979	1988	2000
SAU totale[41]	2592	2460	2170
SAU exploitations de plus de 35 ha	645 (25%)	1.170 (48%)	1.890 (87%)
SAU exploitations de moins de 35 ha	1947 (75%)	1.290 (52%)	280 (13%)

Fig. 20 : évolutions de la répartition de la SAU entre exploitations à Trans-la-Forêt

	1979	1988	2000
SAU totale	1185	1210	1482
SAU exploitations de plus de 35 ha	235 (20%)	559 (46%)	1.254 (85%)
SAU exploitations de moins de 35 ha	950 (80%)	651 (54%)	228 (15%)

Fig. 21 : évolutions de la répartition de la SAU entre exploitations à Vieux-Viel

	1979	1988	2000
SAU totale	793	798	700
SAU exploitations de plus de 35 ha	Non disponible	114 (14%)	612 (87%)
SAU exploitations de moins de 35 ha	Non disponible	684 (86%)	88 (13%)

[41] SAU totale obtenue en multipliant le nombre d'exploitations par la SAU moyenne. Ce calcul ne tient pas compte des arrondis éventuellement effectués dans les données de SAU moyenne, et reste donc indicatif.

En 1979, on constate l'existence à la fois des exploitations de plus de 35 ha et de moins de 35 ha. Ces tableaux permettent de nous rendre compte que les "petites" exploitations représentaient la majorité de la SAU jusqu'en 1988 où le basculement a eu lieu, pour aboutir à ce qu'elles deviennent la minorité de la superficie en 2000. Seul Vieux-Viel a connu l'explosion de ce système de manière plus tardive.

Les chiffres indiquent clairement que la région a connu des transformations qui ont dû être traumatisantes. En 20 ans, on a changé de monde. Si l'on réalise que, entre 1979 et 1988, quatre exploitants disparaissaient chaque année en moyenne sur Pleine-Fougères, et deux en moyenne sur Vieux-Viel ou Trans-la-Forêt, on peut imaginer la conscience de "mort professionnelle" qui devait rôder. Les disparitions sont d'autant plus connues que nous sommes dans un fonctionnement où les fermes étaient, et restent, liées de diverses façons comme nous le verrons par la suite. On peut alors supposer qu'une volonté de s'affirmer contre la mort apparaisse et se traduise soit par une augmentation des surfaces, par une volonté de productivité, ou encore par la recherche de matériel de plus en plus puissant qui donne l'impression de maîtriser une plus large superficie du territoire (sur le canton de Pleine-Fougères, les tracteurs entre 80 et 134 ch sont passés de 107 à 259 entre 1988 et 2000, 17 tracteurs de plus de 135 ch sont apparus entre ces deux dates[42]). On peut aussi imaginer que les mesures environnementales sont assimilées aux raisons des disparitions et donc progressivement rejetées.

D'une manière générale, les exploitations se sont agrandies en lien avec le rajeunissement de l'exploitant et l'augmentation du niveau de sa formation initiale (faute de données locales, on peut se baser sur le site du ministère de l'agriculture qui nous indique que, en 2000, 56% des agriculteurs bretons ont suivi une formation agricole contre 28% en 1988, et que 41% des exploitants de moins de 40 ans ont un niveau supérieur ou égal au brevet de technicien agricole, contre 19% en 1988) créant un écart grandissant avec les exploitants plus âgés qui n'ont pas de formation initiale. Les agriculteurs doivent se professionnaliser au sens où il leur faut tenir une comptabilité de gestion, et s'informatiser pour répondre à la pression administrative.

Le site compte de nouvelles installations : sur les trois communes pré-citées, j'ai rencontré six jeunes exploitants. La baisse du nombre des moins de 40 ans entre 1988 et 2000 peut s'expliquer par la chute du nombre de fermes, et peut-être aussi par la lourdeur des investissemnets nécessaires que tous ne peuvent assumer. Les jeunes s'installent en reprenant la ferme de leurs parents ou d'un agriculteur dont les enfants ne se dirigent pas vers cette voie. Il y a même un jeune exploitant, extérieur à la région, qui s'est installé à Vieux-Viel pour produire des lapins, mais il fait figure

[42] Source Agreste 2000

d'exception : lorsqu'une ferme est reprise par quelqu'un d'autre que le fils de l'exploitant, elle l'est par quelqu'un de la région (ce qui inclut la Normandie : on verra le rapport particulier au département de la Manche dans le Chapitre II). On constate également parfois que les terres des agriculteurs qui partent à la retraite sont distribuées entre exploitants en activité, voire parfois reprises par des GAEC[43] de grande taille, situés à Bazouges, qui fonctionnent avec plusieurs agriculteurs. J'ai cependant constaté la volonté, autant que faire se peut, d'éviter le démantèlement lors de l'arrêt d'une activité. Lors de mon terrain, j'ai eu connaissance de cinq départs à la retraite ou décès. Sur le nombre, deux fermes ont été reprises par un fils, une ferme a été reprise par un agriculteur du canton, les terres d'une autre ferme ont été partiellement reprises par un agriculteur de la commune, et les terres de la dernière ferme ont été reprises par un GAEC de Bazouges. Enfin, sur les quatre agriculteurs de ma connaissance qui se préparent à la retraite d'ici environ un an, deux fermes sont censées être reprises par un fils, une par quelqu'un du canton, et le dernier ne sait pas encore ce que son propriétaire va faire. Ces données sont loin d'être exhaustives ni même représentatives de l'ensemble du canton puisqu'elles ne concernent que trois communes. Bien que les jeunes exploitants soient quantitativement peu nombreux, la volonté de chacun d'entre eux de demeurer sur le site dans la continuité de leurs parents semble traduire la recherche d'un remède contre l'angoisse des exploitants qui s'approchent de la retraîte de voir les fermes tronçonnées, de ne plus voir de jeunes s'installer à proximité de chez eux, de ne pas voir "*la relève*". La reprise par les jeunes est d'autant plus importante qu'ils perpétuent l'organisation des parents, permettant une survivance de l'organisation sociale, tout en tenant compte, bien entendu, des évolutions. La reprise par un GAEC ou entre plusieurs fermes entraîne la disparition de la vie sur la ferme, la désertification de la région. On constate en outre sur les figures 11, 13 et 15 que la génération des 40-54 ans ne peut plus "s'appuyer" sur la générations des plus de 55 ans, diminuée, semble-t-il, à la suite de la disparition des petites exploitations. Ce "manque d'ancêtres" s'ajoute au fait que cette même génération des 40-54 ans a dû faire face aux transformations radicales du territoire. L'accumulation de ces bouleversements semble les avoir sensibilisés au devenir de leur profession, et donc à la présence ou non de "*la relève*". Les jeunes paraissent y être receptifs. Malgré tout, ces données sont bien évidemment valables pour les années de cette étude, et rien n'indique combien de temps ce système pourra perdurer. Les détails qui sont donnés sur les réseaux professionnels d'agriculteurs (voir le Chapitre II) permettent de mieux comprendre les liens intergénérationnels en même temps que les transformations vécues par ces jeunes exploitants.

[43] Selon le site internet du ministère de l'agriculture, le "Groupement Agricole d'Exploitation en Commun est une société civile permettant à des agriculteurs associés la réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial". Sur le site, comme souvent en France, le GAEC permet la succession entre père et enfant. Malgré tout, depuis quelque temps, des GAEC sur Bazouges-la-Pérouse permettent des coopérations entre agriculteurs, et donc un accroissement des surfaces gérées par une seule exploitation. Ils sont ressentis comme une menace puisque en possession d'outils et de main d'œuvre hors de proportion avec une exploitation dite "familiale". Ils deviennent de sérieux concurrents au moment de la reprise de terres.

Le remembrement a été un facteur de transformation du paysage qui fait écho aux bouleversements sociaux. Il y a eu deux remembrements, l'un à Pleine-Fougères (qui s'est terminé en 1993), l'autre à Sains (au milieu des années 1980). Dans d'autres communes, il y a eu des échanges à l'amiable (voir le Chapitre III) L'influence des comtes installés à Vieux-Viel et à Trans-la-Forêt a joué pour éviter les remembrements. Le comte de Vieux-Viel y a été maire dans les années 1980 et s'est prononcé contre. Le comte de Trans-la-Forêt a été vice-président de la propriété agricole de l'Ille et Vilaine, et à ce titre, a fait partie de la commission des structures, des comités techniques de la SAFER[44], des tribunaux paritaires, etc. Il a influencé autant que possible les décisions pour éviter le remembrement dans sa région. Les terres des deux châteaux sur chacune des deux communes sont très regroupées, et les deux notables considèrent que le remembrement est trop agressif, qu'il convient mieux de procéder à des échanges. Il est vrai que le remembrement de Pleine-Fougères leur donne raison : tous les habitants du canton appellent cet endroit "*le désert*" au vu de la rareté des arbres. Le remembrement de Sains est passé sous silence, peut-être parce que les exploitants de la commune sont moins liés avec ceux du reste du canton, ou parce que la route qui part de Pleine-Fougères pour aller vers Sains passe par des parcelles particulièrement vides d'arbres, tandis que Sains est de l'autre côté de la route Dol-Pontorson, ce qui créé une séparation. Au vu de ces constats, on peut se demander si les exploitants agricoles réussissent à trouver un équilibre dans un monde bouleversé sur plusieurs décennies (ces transformations remontent en outre avant 1979, même si elles n'ont pas été incluses ici). Une certaine stabilité est nécessaire pour réussir à trouver son équilibre à la suite de bouleversements. Les exploitants y sont-ils arrivés? Les travaux effectués sur les arbres "*d'émonde*" et les bandes enherbées vont nous donner un moyen de répondre partiellement à cette question, puisque le rapport à ces "objets" traduit le fonctionnement de ceux qui les gèrent.

Fig.22 : parcelles remembrées à Pleine-Fougères, et au loin le bourg de Sains.

[44] Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural.

6. Les relations agriculteurs/chercheurs

6.1. La fréquentation du site

Après avoir présenté le site sous différents aspects, nous allons nous pencher sur le regard porté par les chercheurs sur la zone atelier. Il ne s'agit pas de faire l'ethnographie des scientifiques, mais plutôt de décrire les relations entretenues avec les exploitants, notamment tels qu'ils sont perçus par les agriculteurs. Le CAREN, bien que cohérent dans ses objectifs de recherche en environnement, regroupe des organismes de recherche et d'enseignement aussi divers dans leurs objectifs que dans leurs méthodes ou leurs organisations (par exemple les universités de Rennes 1 et 2, l'INRA ou le CNRS). La très forte hétérogénéité des chercheurs n'aurait pas permis leur ethnographie dans le cadre de ce travail. Le regroupement sous ce terme générique veut traduire le regard des exploitants, qui, eux, ne distinguent pas les organismes. Les "*chercheurs*" sont donc regardés dans ce travail comme des acteurs extérieurs que les agriculteurs rencontrent plus ou moins directement au quotidien.

Les chercheurs du CAREN ont la possibilité de collecter des données sur le site atelier tout en bénéficiant de celles collectées par d'autres laboratoires au sein du centre. Malgré la quantité importante de visites dans le cadre de recherches sur la zone atelier (voir *infra* "Espace public/espace privé"), il n'existe pas de règles dirigeant la venue des scientifiques sur le terrain. La situation semble donc différente de celle de Plozevet où "il y eut un style de la mise en place des enquêtes de Plozevet, où s'inscrivait le respect de la population et l'appel à tous les habitants de la commune à s'intéresser à nos études, à y collaborer, à dire leurs opinions sur nos travaux." (Gessain *in* Burguière, 1977, p. 8.) Mais il est vrai que l'étude menée à Plozevet portait sur la population, et non sur les espaces comme c'est le cas sur la zone atelier, ce qui n'a pas empêché des incompréhensions entre les chercheurs et la population de Plozevet.

Sur le site, on peut distinguer les chercheurs collectant des données qui ne nécessitent pas d'équipement lourd ou de modifications des pratiques culturales de ceux posant des installations contraignantes pour les agriculteurs. Les premiers vont sur le terrain sans avertir systématiquement les exploitants concernés de leur passage sur leurs terres. Cependant, certains chercheurs préviendront de l'installation de matériel même s'ils ne sont pas placés sur des terres agricoles. Par exemple, les riverains d'un ruisseau où seront installés des matériels de mesure de la qualité de l'eau seront avertis. Certains appellent l'agriculteur concerné pour lui demander son accord à ce que des personnes passent dans les champs effectuer des mesures ou poser du matériel, par exemple. Cela peut s'accompagner d'un courrier pour expliciter la recherche effectuée. Ce courrier se fera au nom du laboratoire concerné et non du CAREN. Il n'existe pas de protocole uniformisé entre les différents laboratoires.

Beaucoup de chercheurs passent malgré tout dans les champs sans que l'exploitant en soit averti. Il suffit que ce dernier s'en rende compte pour accroître la perception négative envers les chercheurs, qui ne seront pas au courant de l'animosité engendrée, l'agriculteur se contentant de ruminer sa colère, voire d'en discuter avec des collègues, sans que cela n'aille plus loin. C'est ce genre de réactions qui fait dire aux chercheurs que les exploitants sur le site sont "*très gentils*", se basant alors sur les apparences calmes de leurs relations avec eux. Ce jugement traduit le manque de liens approfondis entre les deux groupes. Cette situation basée sur des non-dits peut expliquer les forts taux de refus aux débuts de mon terrain.

Des chercheurs ayant besoin d'une installation contraignante pour l'agriculteur passent des accords, de façon très variable selon le travail et le laboratoire. L'INRA SAD a contractualisé quatre exploitants en 2004 pour une année dans le cadre d'une étude flore et ce, avec succès. Une nouvelle contractualisation a été effectuée en 2005 par un doctorant d'Ecobio avec six agriculteurs, pour une période de cinq ans. Les installations n'ont pas été respectées. Les chercheurs considèrent que les exploitants avaient été prévenus et avaient donné leur accord. Face à ces arguments, un des exploitants concernés par cette dernière manipulation me dit ne pas avoir été averti avant l'installation, et avoir rencontré par hasard des "*jeunes*" travaillant sur les installations, sans qu'ils ne lui donnent le moindre détail. Les exploitants affirment très souvent qu'ils ne savent pas à quoi correspondent des installations qu'ils trouvent sur leurs terres (pièges, enclos, marquages, etc.). Ils soulignent que le matériel devrait être suivi et entretenu, ce qui n'est pas le cas selon eux, et ce qui justifie qu'ils n'y fassent pas attention s'il devient gênant lors d'un fauchage ou d'un broyage, ou lors du traitement des talus par exemple. J'ai donc, tout au long de ce travail, entendu deux discours qui ne coïncident pas, car centrés chacun sur des perceptions différentes. Les scientifiques considèrent leurs efforts pour avertir les exploitants suffisants, alors que les agriculteurs soulignent le manque de contacts et d'informations avec ceux qui pénètrent sur leurs champs. Les chercheurs laissent se développer les espèces animales et végétales dans les espaces délimités de manière à ne pas créer de biais. Les agriculteurs y voient une installation abandonnée. Cette incompréhension retranscrit notamment une différence majeure de fonctionnement entre les deux groupes. Les chercheurs sont des personnes "*de l'écrit*", tandis que les agriculteurs sont des personnes "*de l'oral*", habituées à placer de l'importance dans le contact humain et dans la relation engendrée à cette occasion[45]. Les exploitants sont, en outre, assez peu habitués à être confrontés à l'altérité hormis celle des fonctionnaires agricoles. Le tourisme étant très faible dans la région, les trois types d'étrangers - c'est-à-dire qui ne partagent pas son monde - qu'un agriculteur a le plus de chances de rencontrer sont : les citadins venus s'installer à la campagne, les contrôleurs agricoles et les chercheurs. Les échanges

[45] C'est d'ailleurs ce constat qui a engendré le sous-titre de la thèse "*La main et le stylo*" pour traduire le fonctionnement d'une société de l'oral face à une culture de l'écrit, plus intellectualisée.

avec les premiers sont quasiment inexistants, chacun vivant en parallèle de l'autre, d'autant qu'une partie vient de Grande-Bretagne et ne parle pas français. Les seconds illustrent la nouvelle politique agricole, dont la mise en application est critiquée par les agriculteurs, comme en on verra un exemple dans le cas des bandes enherbées ou l'entretien des haies. Les exploitants se sentent comme ligotés devant les contrôles qu'ils jugent souvent injustes et menés de façon trop arbitraire. Ils doivent accepter en silence les règles qui leur sont imposées. Les chercheurs, quant à eux, sont perçus comme des écologistes et non comme des écologues[46]. On leur attribue d'office la volonté de "*ne pas tuer les petites bêtes*". Protéger l'environnement se résume souvent à "*protéger les petites bêtes*" ou "*ne pas couper les arbres et les plantes*". Schématiquement, cela revient, pour les exploitants rencontrés, à dépenser des sommes importantes pour des causes sans intérêt[47]. Leur fréquentation n'est pas gênante si elle ne représente pas de futures contraintes environnementales. Beaucoup les voient également comme des étudiants "*qu'il faut bien occuper*", les sujets étudiés leur semblant assez futiles, ou du moins sans intérêt pour eux. Le manque d'intérêt est accentué par le peu de fréquence des retours, accentuant le sentiment des agriculteurs d'être mis à l'écart de ces travaux. Quatre restitutions ont été organisées depuis les années 1990, annoncées par courrier ou affiches dans les cafés, avec au mieux une quinzaine de personnes présentes, voire une seule. Le dialogue est donc difficile à instaurer. Enfin, comme on peut l'imaginer, le livre sur le bocage (Baudry et Jouin, 2003) envoyé à chaque mairie n'est que rarement consulté par les exploitants.

La venue des chercheurs sur le territoire des agriculteurs est scrutée, observée. Lorsqu'il n'y a plus d'équivoque sur leur apparition dans les champs quant au risque d'un éventuel contrôle, les exploitants se demandent mi-curieux, mi-goguenards : "*Mais qu'est-ce qu'ils viennent chercher tous les ans sur cette butte*[48] *?!*" Malgré cette incompréhension, le passage des chercheurs est rentré dans les habitudes : "*Ils sont comme les hirondelles, ils reviennent tous les ans !*" Les agriculteurs formalisent l'absence de liens entre ces deux groupes en désignant les étudiants ou les chercheurs par "*les vert, jaune et rouge*" à cause des couleurs bariolées des parkas, anoraks, sacs à dos, etc. L'idée d'un mélange de couleurs criardes traduit la sensation des agriculteurs : l'équilibre de leur milieu de vie est perturbé par la présence saugrenue de cet élément frôlant pour eux le ridicule. L'estocade est portée quand les agriculteurs soulignent que la compréhension du territoire est divergente et accentue l'écart entre les deux groupes. Seule leur connaissance du terrain est valable, ce qui n'est possible que grâce à un mode de vie proche du leur, alors que les chercheurs se limitent à une connaissance

[46] La différence étant dans la politisation des premiers et la neutralité scientifique des seconds.

[47] Durant l'enquête de terrain, la mise en place de travaux de désensablement du Mont Saint Michel ont apporté des arguments à leur vision des choses. Des crapauds (*Pelodytes punctatus*) ont été déplacés afin d'être éloignés du chantier durant la durée des travaux. Une rumeur a alors circulé sur le terrain affirmant que 3.333^{E} avaient été dépensés par crapaud. La remarque finale tombait infailliblement : "*en plus, les crapaud sont tous morts!"* Les questions environnementales se réduisent alors à une masse d'initiatives confuses et de sujets futiles associés à des moyens financiers gigantesques.

[48] Il est fait référence à une butte, depuis laquelle le paysage remembré de Pleine-Fougères est nettement visible, et sur laquelle les organisateurs de visites d'études sur le terrain apprécient de s'arrêter.

superficielle du site. D'où les conséquences sur les résultats de leurs travaux, dont les agriculteurs se moquent: "*ils viennent là depuis si longtemps, et on sait la plupart de ce qu'ils découvrent*", remarque un exploitant ayant reçu les résultats d'une étude menée dans les années 1990 sur les papillons. L'absence de liens forts entre les agriculteurs et chacun des trois groupes extérieurs dont nous avons parlé (citadins, contrôleurs agricoles et chercheurs) accentue le sentiment d'unité des exploitants, partageant les mêmes références de rejet et les mêmes absences de points d'accroche avec ces représentants de l'altérité.

On constate alors que, passée la première image de "*gentillesse*" des exploitants, la situation sur le site est bien différente. L'expérience concrète du terrain fait rentrer dans un monde de rumeurs qui cristallisent les difficultés relationnelles entre les groupes. Tout peut en faire l'objet, comme des comportements transformés au fil des histoires, ou même les raisons du règlement du loyer du local d'hébergement des chercheurs à la mairie de Vieux-Viel, avec trois ans d'avance selon les rumeurs. Cette somme reflète, aux yeux des exploitants, l'importance des budgets gérés par les chercheurs pour des sujets aussi futiles que de "*courir après les papillons*" ou "*piéger des insectes*". Le CNRS, de son côté, a réglé le loyer de ce local deux ans à l'avance afin de profiter des crédits d'un programme prenant bientôt fin et offrir ainsi une garantie à la mairie au cas où d'autres contrats ne seraient pas obtenus entre-temps. Là encore, deux mondes se côtoient sans se rencontrer. Enfin, on notera que lorsque les chercheurs ont des contacts avec des exploitants, souvent ces derniers font partie des agriculteurs que l'on peut qualifier de "périphériques" au sens où ils sont reconnus comme atypiques (leurs décisions auront moins d'influence sur le reste des exploitants), ou sont tout simplement retraités donc moins en contact avec le groupe des exploitants en activité. Il se trouve que ce sont ces agriculteurs qui sont principalement en lien avec les chercheurs. Par exemple, un agriculteur que fréquentent plus facilement les chercheurs sur le site a sa mère originaire des polders, est céréalier parmi des exploitations en polycultures-élevages a d'autres revenus que ses seules productions, ce qui lui permet de faire des expérimentations dans ses champs. On notera également qu'un des quatre exploitants contractualisés par l'INRA SAD en 2004 est représentant syndical, ce qui le distingue du reste des agriculteurs.

Cet état de fait permet de comprendre les difficultés qui existent mais aussi la nécessité d'agir en conséquence, de manière à pérenniser le site en tant qu'espace scientifique et crédibiliser les recherches aux yeux des acteurs locaux. Les membres de l'équipe au sein de laquelle j'ai mené ce travail ont accepté mes remarques et tenté de systématiser les appels auprès des exploitants dont les terres allaient être visitées. En parallèle, toujours au vu de la situation, un technicien de l'INRA SAD a établi une "*proposition de protocole pour la gestion des relations avec les agriculteurs*", qui devra trouver sa place au quotidien. Un site internet a été créé pour centraliser les données et présenter notamment aux exploitants l'évolution des travaux.

Accorder les comportements des chercheurs semble d'autant plus difficile aujourd'hui qu'une Unité Mixte de Recherche est évaluée sur les prestations individuelles de chacun de ses membres, à l'opposé d'il y a quelques décennies, où cette évaluation se faisait sur la base de participation à des programmes, impliquant des actions collectives, harmonisant peut-être plus certaines méthodologies. Réfléchir à un comportement à avoir sur une zone atelier demande donc, actuellement, aux chercheurs, un effort supplémentaire, ce qu'ils peuvent considérer comme une "perte" de temps, une contrainte.

Un projet mené à l'échelle nationale (COPT[49]) cherche à réfléchir sur le partage de l'information entre acteurs, les agriculteurs étant entre autres concernés. La contractualisation avec les services de la DDAF[50] permettrait aux chercheurs du CAREN d'obtenir les informations nécessaires concernant les exploitations sans être trop intrusifs auprès de l'exploitant. Cette solution, à prendre en compte par tous ceux devant mener des enquêtes auprès des exploitants, est actuellement envisagée notamment dans ce programme COPT. Le temps passé à poser des questionnaires est en effet contraignant pour les chercheurs comme pour les agriculteurs, mais reste un moindre problème par rapport à la perception des enquêteurs par les agriculteurs qui ponctuent chaque question d'un "*Mais on a déjà donné tout ça à la DDAF! Vous devriez avoir tout ça!*" La situation est en effet d'autant plus étrange pour l'exploitant qu'il assimile les chercheurs ou étudiants au "*ils*" (voir *infra* "La rupture entre le "*nous*" et le "*ils*"") où sont déjà classés notamment les services de la DDAF. La multiplication des questions similaires est synonyme pour eux d'une mauvaise organisation interne des "*fonctionnaires aux 35h*".

6.2. Espace public/espace privé

La fréquentation du site reste relativement élevée si l'on prend en compte les stagiaires et les doctorants. L'été 2006 a par exemple vu quatre stagiaires à plein temps et trois doctorants fréquenter le site. Des archéologues peuvent également sillonner ce dernier, sans compter les sorties terrain d'étudiants circulant en car et les visites de site durant une journée par les membres d'un programme, elles aussi en car. Enfin, des techniciens ou des chercheurs peuvent fréquenter les champs pour leurs suivis des évolutions du paysage, comme par exemple, toujours durant l'été 2006, un technicien de l'INRA SAD qui circulait presque quotidiennement sur le terrain. Bref, les "étrangers" présents dans le paysage ne manquent pas. Les problèmes de communication entre exploitants et chercheurs évoqués dans le paragraphe précédent posent alors la question de la différence de perception d'un même espace.

[49] Conception d'Observatoire des Pratiques Territoriales
[50] Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

Les agriculteurs accusent en effet les chercheurs de ne pas faire suffisamment cas de leur avis pour s'introduire sur leurs terres, que les exploitants considèrent comme un espace privé. Les scientifiques font remarquer à cela "*qu'ils ne font pas de dégâts*" lorsqu'ils vont dans les champs, et se comportent, dans la mesure du possible, s'il n'y a pas de protocole induisant la pose de matériel ou des expérimentations contraignantes, comme sur un espace public. Selon cette vision des choses, les champs des agriculteurs disparaissent en tant que propriété privée. La zone atelier les transforme en quelque sorte en espace public au sens juridique, puisque d'intérêt public.

Les exploitants voient donc une séparation entre le "*nous*" (les agriculteurs) et le "*ils*" (une altérité floue, voir "Le contexte culturel agricole") symbolisant une appartenance à deux mondes distincts. Cela entraîne la nécessité d'établir des relations d'échange et non d'imposer le partage, comme le font actuellement les scientifiques selon les agriculteurs, ainsi que cela se ferait d'un bien commun entre membres d'une même communauté. Or l'échange, aujourd'hui, ne se fait pas suffisamment, toujours selon les exploitants, qui insistent sur l'absence de retour sur les travaux effectués, ou sur l'absence de dialogue avec les chercheurs. Cette absence de lien transforme la collecte de données par les chercheurs en activité à sens unique. Dans ces conditions, il est difficilement envisageable de considérer la situation comme pérenne. Le blocage attendu vient des agriculteurs s'estimant spoliés de leur statut de "*maîtres des lieux*".

Cela dit, il est difficile d'établir un lien entre le nombre réel de chercheurs présents sur le site et l'impression de surfréquentation. Il semblerait que la perception de la présence des chercheurs dépende plutôt des relations entretenues. En revenant sur l'expérience de Plozevet, Gessain souligne de façon intéressante qu'il n'existait pas de relations personnelles entre chercheurs et habitants de Plozevet, et que "cette distance fut la meilleure défense contre la saturation du terrain, tant redoutée par les chercheurs. Trois ans après le début de l'enquête, 23% des gens interrogés du pays "au-delà de l'eau" disaient n'avoir jamais vu de chercheurs. 15% seulement avaient retenu le nom d'un chercheur et en avaient gardé un souvenir précis" (in Burguière, 1977, p. 344.) Sur notre site, la présence des chercheurs est quantitativement moindre qu'à Plozevet. Malgré tout, la distance culturelle crée un blocage entre les deux groupes, ce qui fait qu'un seul chercheur pourra être perçu comme très fortement intrusif de par sa simple présence sur une parcelle. De même, Le Caro et Kergreis, dans leur travail sur le partage de l'espace agricole entre les différents acteurs, soulignent les pièges des frontières verticales (zonage de l'espace) ainsi que l'efficience des frontières invisibles et horizontales, montrant qu'il est important de prendre conscience des frontières invisibles existant sur le site, dont le respect entraîne la nécessité d'échanges entre les acteurs concernés. Les mêmes auteurs résument (2005, p. 49) : "Il faut donc pour comprendre les espaces agricoles que nous étudions à l'échelle de la parcelle, voire des détails d'organisation de celle-ci, et en particulier de ses bordures, conjuguer une vision verticale (on y observe des surfaces) identifiant les fonctions des diverses parcelles avec une

vision horizontale ou spectrale (on y observe des significations sociales) identifiant le sens global qu'une personne ou un groupe peut attribuer à chaque parcelle."

Le sujet et la méthodologie

1. Le sujet et son contexte

D'une manière générale, l'agriculture qui a commencé dans les années 1950, est accusée d'être devenue une des sources de pollution de l'environnement, ainsi que de transformation des paysages. Alphandéry (1991) et Alphandéry et Bourliaud (1996) soulignent les accusations multiples que doit supporter l'agriculture française, qui devient en quelque sorte le bouc émissaire des critiques des protecteurs de l'environnement. C'est en 1992 que la réforme de la PAC introduit des mesures de soutien en faveur d'actions agri-environnementales au niveau européen, pour favoriser des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement. "Jusqu'en 1992, l'application de l'article 19[51] reste facultative. Mais le poids relatif des mesures agri-environnementales va croître avec la montée des préoccupations environnementales et la mise en oeuvre de la réforme de la PAC. Le règlement 2078 (1992) fait de la démarche environnementale un des aspects importants de la nouvelle politique agricole commune. Il élargit et précise le contenu de l'article 19 en abordant les thèmes de l'extensification, de la protection des eaux et des paysages, de la biodiversité et de l'agriculture biologique. La mise en œuvre des mesures devient obligatoire pour les Etats membres." (Pellegrini, 1995)

En outre, les menaces dont l'environnement est l'objet justifient d'y porter un regard scientifique, voire d'experts, qui le transforme en écosystèmes à protéger. Les politiques s'appuient alors sur des études scientifiques pour prendre des décisions et créer de nouvelles mesures selon le système dit des "Science Based Policies". Alphandéry constate que (1996, p. 126) "cette légitimité environnementale tardivement acquise est à présent peu contestée" et, comme l'a écrit Lizet (1991, p. 176), avec le souci de préservation de la diversité biologique "s'affirme la nécessité sociale du génie écologique prenant le relais d'une paysannerie défaillante". L'environnement en milieu agricole devient un problème concernant la société, et les acteurs impliqués se diversifient. De l'environnement, on passe aux écosystèmes et à la biodiversité, terme extrêmement connu depuis la conférence de Rio en 1992, et qui

[51] Article existant au sein du règlement 797 de l'Union Européenne établi en 1985, et qui traite des aides nationales aux zones sensibles "ayant un intérêt reconnu du point de vue de l'écologie et du paysage".

est au cœur de recherches multiples afin de la préserver ou de la gérer[52]. En outre, dans une optique de conservation, la biodiversité est progressivement prise en compte avec son contexte humain sous une notion introduite par des scientifiques de la nature : la "biocomplexité" (Michener et *al*., 2001, *in* Pickett et *al*., 2005, p. 226). Cela fait écho à l'affaiblissement en anthropologie de la séparation nature/culture pour repenser les rapports entre ces deux éléments et dépasser l'anthropocentrisme. On assiste de même à l'intérêt croissant envers l'anthropologie de l'environnement, reconnue pour savoir étudier les questions de gestion de milieux, dans un contexte plus large de Convention sur la biodiversité (1992), de reconnaissance des Technical and Ecological Knowledge[53], et d'organisation des peuples indigènes au sein de l'ONU. Dans cette situation, en 1999, la PAC s'enrichit d'un deuxième pilier consacré au développement rural et centré sur la multifonctionnalité de l'agriculture, la participation au développement des territoires ruraux. La tendance est donc à une approche holistique de l'environnement, y compris dans l'espace agricole.

On comprend que les accusations lancées par la société, d'une manière générale, contre l'agriculture créent une tension qui peut avoir tendance à complexifier les relations entre acteurs. Des idées, comme celle de Burel et *al*. (1998, p. 56), qui annoncent que : "There is no simple linear relationship between intensification of agricultural land use and loss of species", restent peu répandues dans la société qui voit l'agriculture comme destructrice de biodiversité. Cattan et Mermet (1992), dans leur travail sur les facteurs de blocage des pratiques agricoles favorables à l'environnement, montrent le mélange de culpabilité et de dénégation du problème vécu par les exploitants face aux nombreuses accusations de pollution. De même, Billaud et de la Soudière, analysant le rapport de l'agriculteur à la nature, constataient le processus d'évitement employé par les exploitants "pour masquer le suspect [qu'ils pouvaient] devenir pour le technicien agronome et [qu'ils croient] être déjà pour le citadin-chercheur" (1989, p.185). Sur le site, on se rend compte que la situation a évolué depuis ce temps : les agriculteurs finissent par accepter l'idée qu'ils polluent et ne cherchent plus à éviter cette accusation. Malgré tout, ils insistent pour partager cette culpabilité avec l'industrie et le grand public, soulignant que le pourcentage de pollution provenant de l'agriculture n'est pas aussi important qu'on le dit. Le regard accusateur porté sur l'agriculture peut aller jusqu'à soulever des problèmes apparemment inexistants comme le montre McEachern dans son étude ethnologique dans les Dales (1992). Elle constate que c'est le regard de la société non agricole qui a créé la rupture entre rentabilité de la production agricole et protection de l'environnement, opposition pourtant sans fondement selon les exploitants, qui "dans leur vie quotidienne […] ne perçoivent pas de conflit entre protection et exploitation de la nature" (Rémy, 1998, p. 99). Le même auteur résume alors la réaction des agriculteurs dans une telle situation et le résultat auquel on aboutit: "Si c'est dans cette dialectique du différent et du semblable que se

[52] Pour les différences entre la mise en réserve et la gestion de la nature en général - et non pas seulement les espaces agricoles - voir Lizet, 1991, p. 174.
[53] Savoirs vernaculaires étudiés par l'ethnologie, et sollicités par la Convention sur la biodiversité.

constitue l'identité de chaque individu et de chaque groupe social face à autrui, les agriculteurs se montrent particulièrement sensibles à l'image d'eux-mêmes que leur renvoient les autres groupes, et éprouvent des difficultés particulières à maintenir l'équilibre entre ces deux pôles, se réfugiant souvent dans le particularisme identitaire […]. Cette ancienne caractéristique de la construction de l'identité paysanne subsiste de manière sensible dans l'image de soi que se forgent les agriculteurs, individuellement et collectivement, et rend d'autant plus problématique le changement de pratique en matière environnementale qui suppose - pour être véritablement efficace - un dépassement de ces attitudes strictement défensives" (*ibid*., p. 100)

C'est dans ce contexte que ce travail se développe. Le sujet de thèse était initialement dédié aux espèces nuisibles pour comprendre les perceptions de la biodiversité par les agriculteurs, dans la lignée du travail de DEA de de Vulpillières (2004a, b). La notion de "nocivité" des espèces faunistiques ou floristiques recherchée au début de mon étude s'est retrouvée dans la problématique des bandes enherbées. Issues d'une mesure destinée à la protection de l'eau, les bandes sont perçues lors de leur installation comme une source de "nuisibles" faunistiques comme floristiques. Souhaitant transcrire la perception de la biodiversité par les agriculteurs, et éviter ainsi une démarche hiérarchique créée par la prédominance d'un thème de recherche au dépens des préoccupations locales, mon sujet se devait d'évoluer vers les thèmes d'importance au quotidien pour les agriculteurs. Cet objet d'étude concernait donc l'aspect réglementaire de la gestion de l'espace agricole dans le contexte de la PAC. En complément, le sujet du maintien des arbres "d'*émonde*", qui sont des arbres présents sur les bords de champs, a été décidé de manière à la fois à correspondre à une des préoccupations des chercheurs du laboratoire qui travaillent sur les bords de champs et à compléter mon approche de la biodiversité par un questionnement d'ordre esthétique et patrimonial.

Critères de comparaison	**"*Ragolles*"**	**Bandes enherbées**
Trame paysagère	*Oui*	*Oui*
Enjeu écologique	*Lutte contre l'érosion, maintien des écosystèmes liés à un réseau bocager*	*Protection des cours d'eau des pollutions diffuses et lutte contre l'érosion*
Echelle spatiale	*Du talus au paysage*	*De la parcelle au paysage*
Echelle d'existence	*Bassin rennais*	*Europe*
Echelle temporelle	*Existence depuis plusieurs générations*	*Existence depuis 2005*
Existence juridique	*Sous forme d'usage local*	*Sous forme de mesure de la PAC*
Gestion technique	*Techniques héritées*	*Techniques imposées par la mesure*

Ces deux objets constituent chacun une des facettes de la biodiversité qui est difficilement cernable dans sa globalité. Les spécificités géographiques, juridiques ou spatiales, par exemple, de chacun de ces thèmes permet de porter sur la biodiversité des éclairages complémentaires. Tous deux sont également des objets perçus donc soumis à interprétation, avec des conséquences sur leur gestion.

Outre leur représentativité dans les questionnements actuels sur l'environnement en espace agricole, ces deux sujets ont en commun le fait de représenter des outils de résilience[54] de la qualité écologique d'éléments du territoire. L'étude permet donc d'évaluer - étape qui reste actuellement une des faiblesses des processus de protection de l'environnement - deux outils de gestion de l'espace agricole ordinaire, par opposition aux études alliant sciences de la nature et sciences sociales sur des parcs, réserves, ou encore zones Natura 2000 (Fleury et *al*. 2003 ; Selmi, 2006). Le travail se focalise en outre sur les agriculteurs en tant qu'acteurs du territoire à ne pas confondre avec d'autres catégories d'acteurs (Hubert, 2002, 2004). En plus de ce contexte de la recherche qui demande une appréhension holistique des questions liées à l'environnement, ces deux objets de recherche sont des éléments du paysage, ce dernier étant une notion carrefour mêlant enjeux écologiques, agronomiques et esthétiques. Ces deux éléments paysagers ne font alors qu'accentuer l'orientation interdisciplinaire de l'étude.

L'ouverture de mon travail vers un pays du nord de l'Europe avait été souhaitée dès le début. L'enquête d'un mois dans la région d'Uppsala répond donc à une commande de l'allocation de recherche. On peut facilement comprendre les limites d'une étude aussi courte dans un pays que je ne connaissais pas. Les financements par le réseau d'excellence d'Alter-Net ont permis mon séjour dans la région d'Uppsala, en Suède. Au vu des résultats de l'étude des perceptions de la mesure des bandes enherbées (Chapitre IV), il semblait intéressant de mener une étude comparative entre le site de Pleine-Fougères et la campagna d'Uppsala. Nous avonc choisi un pays du nord de l'Europe parce que les populations y sont réputées plus sensibles aux questions environnementales et plus avancées sur les différents moyens de protéger la "nature" (Battail, 1992, p. 500).

La notion de l'interdisciplinarité mérite à présent d'être présentée dans le cadre de ce travail.

2. L'interdisciplinarité dans ce travail

Ce chapitre se focalise sur l'interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales. L'interdisciplinarité est un sujet ayant fait couler beaucoup d'encre, depuis son apparition en 1929 (MacMynowski, 2007). L'interdisciplinarité a été abordée en 1970 par le programme Man and Biosphere de l'UNESCO, mettant en lien aspects sociaux et questionnements écologiques, et en créant les "Réserves de Biosphère[55]". Au niveau national, la démarche interdisciplinaire a été fortement sollicitée dès les années 1960 et 1970 par diverses institutions de recherche (Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique, Musée de l'Homme, Musée des Arts et Traditions Populaires, CNRS, Collège de France, etc.) pour étudier notamment le monde rural français. Des recherches

[54] Dans le sens de la capacité d'un système à revenir à un état d'équilibre après avoir subi des perturbations.
[55] Zones destinées à la conservation des écosystèmes, permettant également le développement éonomique et social local.

coopératives sur programme[56] (RCP) firent appel aux sciences sociales et humaines à Plozevet, dans l'Aubrac, le Châtillonnais, les Baronnies et la Corse. "Ces RCP mobilisèrent des disciplines qui n'avaient guère l'habitude de coopérer, surtout lorsque cette initiative tenta un rapprochement entre les sciences anthropobiologiques et les sciences sociales" (Paillard, internet[57]). Le CNRS continue la démarche dans les années 1980 grâce à des programmes interdisciplinaires, comparativement plus orientés sur l'environnement, comme le PIREN, puis le PEVS et où des sciences de la nature s'entrecroisent avec les sciences humaines et sociales.

L'interdisciplinarité reconnaît la spécificité des différentes disciplines, en même temps que leur ouverture par le croisement des spécificités respectives de manière à rendre compte des divers aspects du visage du réel. Il peut exister différents degrés d'intégration comme le montre MacMynowki (2007) depuis le conflit jusqu'à la transformation, cette dernière nécessitant une réorientation et une recombinaison fondamentale des savoirs. Les travaux interdisciplinaires posent question au monde scientifique, quant à leur définition méthodologique et leur articulation entre paradigmes. La rencontre entre disciplines peut devenir une menace pour le statut et l'identité de chacune d'entre elles. Si bien que la démarche interdisciplinaire connaît ses opposants qui estiment que "l'interdisciplinarité est le refuge de la recherche de mauvaise qualité" (Godard, 1992, p. 427).

Il est souvent question du caractère équitable de l'implication de chacune des sciences concernées par une étude. Les sciences sociales se sentent souvent exclues, et Pestre (2004, p. 196) voit même leur présence comme celle d'une "danseuse", c'est-à-dire "quelque chose qui ne peut être central car rien n'est à apprendre dans cet échange." La séparation entre sciences dites "dures" et "molles" reste présente dans les mentalités. Godelier (2004) en a fait un article pour prouver que les sciences "*molles*" ont malgré tout des noyaux "*durs*", leur offrant ainsi une crédibilité. Chaque discipline a peur d'être instrumentalisée comme le signale par exemple Claeys-Mekdade (Claeys-Mekdade et Pivot, 2005, p.191) qui se base sur son expérience de chercheur dans un laboratoire interdisciplinaire du CNRS. Par exemple, Leroy (2004, p. 280) fait remarquer que les programmes interdisciplinaires sont souvent menés par des sciences de la nature, si bien que les sciences humaines se sentent instrumentalisées, ce qui ne fait qu'accroître leur prise de distance vis-à-vis de la démarche. Dalla Bernardina fait mention de la fonction "ancillaire" des sciences sociales dans les appels d'offre gérés par des biologistes ou des éthologues (2002). Friedberg (1992, p. 159) fait en outre remarquer que l'une des raisons de la faible participation de l'anthropologie aux programmes interdisciplinaires est que la discipline "prétend pouvoir traiter des rapports homme-nature à l'intérieur d'elle-même. Cette

[56] On notera l'organisation les 16 et 17 mai 2008, à Brest et à Plozevet, d'un colloque destiné à réfléchir au rôle joué par Plozevet ainsi que les autres RCP dans l'histoire des disciplines et de l'interdisciplinarité.
[57] web.mac.com/paillard1/iWeb/FBE06D55-41E4-44DA-9B5-51D185747A4B/Projet%20de%20colloque.html

attitude est tout d'abord une conséquence de l'enseignement de Mauss, de sa notion de *fait social total* et de la nécessité de l'approche holistique qui en découle."

Tous les chercheurs confrontés à l'interdisciplinarité se trouvent démunis car il n'existe pas de méthode infaillible ou validée pour travailler avec d'autres disciplines. Blandin (1996, p. 51) précise que "l'interdisciplinarité, exercice difficile, est plus souvent un objectif qui reste à atteindre qu'une pratique de recherche maîtrisée, et l'apposition de multiples disciplines est restée trop souvent une étape que l'on a pas dépassée." Gessain (*in* Burguière, 1977, pp.10-11) fait remarquer que lors des travaux interdisciplinaires effectués à Plozevet, "les diverses disciplines des sciences humaines étaient fort éloignées les unes des autres, elles apparaissaient comme des compartiments sans communication. […] L'esprit de l'époque naissait à l'idée de multidisciplinarité, qui ne fut longtemps et n'est souvent encore aujourd'hui rien d'autre qu'un vocable." L'interdisciplinarité a été mal vécue par les chercheurs présents à Plozevet, où chacun estimait que "les autres recherches ne peuvent que nuire à la mienne ; l'interdisciplinarité est une menace" (*ibid*., p.353). La démarche interdisciplinaire est freinée par de multiples problèmes : difficultés de communication entre langages et concepts respectifs (Daily et Ehrlich, 1999 ; Heemskerk et *al*., 2003 ; Leroy, 2004 ; Muxart, 2004), inégalité d'implication des disciplines, difficulté de confiance ou d'abandon des ego (Deconchat et *al*., 2007), absence d'aval des institutions auxquelles les chercheurs sont rattachés (Godard, 1992 ; Daily et Ehrlich, 1999 ; Heemkerk et *al*., 2003), manque de modèles et de structures de base pour raisonner, allongement du temps de travail de par une collaboration entre disciplines ayant chacune des rythmes spécifiques (Godard, 1992 ; Pickett et *al*., 1999 ; Redman, 1999 ; Deconchat et *al*., 2007). Les entraves connues par les chercheurs interdisciplinaires sont lourdes : problèmes de reconnaissance dû à l'accusation d'abaisser la qualité des standards disciplinaires de par la fréquentation d'autres disciplines[58], rareté des revues qui sont en outre peu cotées (Daily et Ehrlich, 1999 ; Golde et Gallagher, 1999 ; Pickett et *al*., 1999). Golde et Gallagher (1999) soulignent l'accumulation de difficultés pour les doctorants adoptant une démarche interdisciplinaire, que ce soit au niveau du choix du directeur de thèse, de la gestion des interrelations entre les disciplines concernées, de la possibilité de trouver une communauté intellectuelle, des ouvertures de publication ou de la possibilité de trouver un poste. Comme le fait remarquer Claeys-Mekdade (Claeys-Mekdade et Pivot, 2005, p. 193) d'une manière générale, les étudiants de troisième cycle "sont obligés de se plier au découpage ultradisciplinaire des écoles doctorales d'abord, puis du CNU et des commissions de spécialistes qui règnent sur les processus de recrutement". Les nombreux travaux réflexifs sur la démarche interdisciplinaire tentent de comprendre les critères de réussite d'une collaboration entre disciplines, tout en reconnaissant qu'il n'existe pas de recette miracle. Des modèles sont créés pour tenter de mieux maîtriser ces systèmes complexes (Pickett et Cadenasso, 2002 ; Heemskerk et *al*. 2003). Kalaora (sous presse) constate que "les concepts

[58] On se demande d'ailleurs s'il vaut mieux des chercheurs confirmés plus solides dans les délimitations de leur discipline, ou au contraire de jeunes chercheurs, moins formatés par ces mêmes délimitations (Heemskerk et *al*., 2003).

de systèmes et de modèle sont mis en exergue et apparaissent comme des procédés "magiques" pouvant unifier les différentes disciplines pour décrire les phénomènes complexes". Afin de tenir compte de la spécificité des travaux interdisciplinaires, leur évaluation se doit d'être adaptée. Hubert et Bonnemaire (2000) demandent à ce que, dans la recherche finalisée, le processus de la construction de l'objet de recherche puis des résultats fassent partie intégrante de l'évolution, et non pas seulement la valorisation par des publications. Pickett et *al*. (1999) demandent, eux, de ne pas évaluer le projet trop tôt, à cause du temps nécessaire à l'aboutissement de toutes les recherches.

Or, plus récemment, les problèmes environnementaux ont pris de l'ampleur. Redman (1999, p. 296) rappelle que des écologues ont publié un article dans *Nature* concluant que "most aspects of the structure and functioning of Earth's ecosystems cannot be understood without accounting for the strong, often dominant influence of humanity." Cette observation appuyée par la remise en cause du dualisme nature/culture en sciences sociales amène naturellement à envisager l'interdisciplinarité "comme attitude scientifique de base et comme présupposé méthodologique à l'analyse et à la résolution des problèmes environnementaux" (Leroy, 2004, p. 279). L'orientation vers l'interdisciplinarité se fait nécessaire et adaptée, d'autant plus que la définition même de l'environnement inclut, selon Jollivet et Pavé, les sociétés humaines à l'écosphère "dans des procesus qui les font changer dans l'espace et dans le temps" (1992, p. 9). On évolue alors vers une science de mode deux qui est interdisciplinaire et réalisée dans un contexte d'application[59] (Nowotny et *al*., 2001, *in* Barré, 2004, p. 52). Selon Kalaora (sous presse), "elle correspond à un univers non stabilisé et incertain, s'articulant à des champs finalisés mais aussi à des dynamiques sociales qui deviennent partie intégrante de son développement […] L'accent est alors mis sur l'aspect pragmatique du processus de connaissance et non plus uniquement sur la validation scientifique des résultats. Le souci n'est plus à l'endroit de la discipline, son statut, son identité, mais celui de l'exigence éthique de traiter scientifiquement des questions posées par la société civile et les politiques". La science développe son caractère réflexif, et la différence entre sciences "dures" et sciences "molles" est abolie. La robustesse de la discipline d'origine, la confiance et l'assurance dans les relations, et des rapports de "sciences modestes et humbles, ouvertes, capables de se remettre en question et de discuter publiquement des buts et objectifs recherchés" sont les conditions du succès. Malgré tout, le même auteur conclut que "les cultures scientifiques, les rituels, les codifications et les inscriptions spécifiques à chaque discipline sont autant de problèmes qui restent à résoudre et à débattre." On retrouve alors des problèmes méthodologiques, cette fois liés à la question des transferts de connaissances, de méthodologie, de détermination des échelles spatiales et temporelles des phénomènes.

[59] Par rapport à la recherche de mode 1 qui est le mode classique de la recherche disciplinaire (Barré, 2004).

Il faut cependant ne pas perdre de vue qu'avant d'être une question de méthodologie, l'interdisciplinarité reste une question de personnes, comme le précise Morlon (1999, p. 38). Barrué-Pastor (1992, p. 459) parle "d'indiscipline" nécessaire au chercheur interdisciplinaire. La formation professionnelle, la curiosité, l'état d'esprit sont des clefs de la réussite d'un travail interdisciplinaire. L'interdisciplinarité est également une question d'habitude, ou plus exactement d'entraînement. Elle est facilitée par une proximité quotidienne entre chercheurs de diverses disciplines, qui enrichiront leur réflexion et leurs rencontres d'une phrase, d'une remarque, d'un commentaire entendu lors d'échanges informels. On peut s'inspirer d'une remarque entendue au colloque IALE 2006 : le "comment travailler ensemble" découle du "pourquoi travailler ensemble". Claeys-Mekdade (2005) précise que le "parti pris retenu par nos jeunes équipes est celui d'aller vers l'autre tout en sachant garder sa place, ou plutôt ses compétences". Chacun doit aller à l'aventure avec son propre bagage inventé, reformulé en permanence. Parce que plébiscitée par les recherches sur l'environnement qui rentrent en interférence avec une demande sociale, d'où découlent des démarches durables et participatives, la recherche interdisciplinaire est assimilée à la recherche appliquée. Certains auteurs estiment malgré tout qu'il ne faut pas restreindre les capacités de l'interdisciplinarité à cela. Jollivet et Legay (2005, p. 185) déclarent que l'interdisciplinarité "est une méthode de recherche parfaitement intégrée à la pratique scientifique". Godard (1992, p. 430) estime qu'il "existe une recherche interdisciplinaire dégagée de toute perspective d'action" et plus loin qu'il existe des "marges de jeu" dans chaque discipline permettant la coopération. Décamps (*in* Legay, 2004, p. 64) souligne qu'alors qu'on estime généralement utiliser l'interdisciplinarité pour répondre à une question, en réalité, une question en amène une autre et "on assiste à la reconstruction de l'interdisciplinarité au fur et à mesure qu'avance la recherche." Lors de la même table ronde des Journées *Natures Sciences Sociétés* 2002, Jollivet considère que, à la différence des chercheurs disciplinaires qui ne sont pas dans l'innovation puisqu'ils restent dans les mêmes paradigmes, l'interdisciplinarité casse les catégories à travers lesquelles on pense. Cela entraîne chocs et complexification (*ibid*. p. 67), mais cela n'empêche pas de conserver la rigueur des disciplines et d'accepter la critique "externe" c'est-à-dire non interdisciplinaire (Jollivet et Legay, 2005, p. 187).

Dans le cadre de ma recherche, la situation était favorable à l'interdisciplinarité puisque le laboratoire d'accueil en écologie du paysage souhaitait une démarche sollicitant ethnologie et écologie. Concrètement, ma présence au sein d'un laboratoire d'écologie du paysage m'a donné l'opportunité de discuter de façon informelle avec des chercheurs et de mieux comprendre leurs points de vue sur mon travail, de créer des ponts entre leurs travaux et mes problématiques, comme cela m'a permis de m'approprier leurs référentiels pour élaborer mon sujet. Par exemple, j'ai utilisé la notion de connectivité[60], qui est une notion-clef de l'écologie du paysage (Burel et Baudry, 1999), pour enrichir

[60] La connectivité est la mesure de la structure paysagère et de la capacité de dispersion des espèces. Cela permet d'évaluer la capacité d'un paysage à offrir un réseau de lieux de vie à la faune et à la flore.

mon approche ethnologique. J'ai également exploité la notion d'échelles spatiales et temporelles qui me permettait de trouver des points d'échange entre problématique écologique et ethnologique. Les bandes enherbées sont en effet le résultat d'une mesure nationale issue d'une réglementation européenne. Les "*émondes"* sont, à l'inverse, spécifiques au bassin rennais et donc d'envergure locale. Les "*émondes"* peuvent être envisagées à l'échelle de l'arbre comme du paysage. Les bandes enherbées correspondent à un temps court puisque créées en 2005. Les "*émondes*" sont à analyser sur le temps long puisque résultant d'une pratique héritée.

Mon recours à la méthodologie ethnologique était nécessaire pour effectuer la traduction des référentiels respectifs des agriculteurs et des chercheurs, la formation d'ethnologue permettant d'analyser le discours et d'expliciter la logique de chacun des acteurs. Par exemple, des chercheurs ne comprenaient pas la persistance des arbres "d'*émonde*" dans un contexte agricole intensifié, comme ils ne comprenaient pas non plus l'intérêt des semis uniformes en ray gras[61] sur les bandes enherbées. Face à eux, les exploitants agricoles ne comprenaient pas les questionnements scientifiques. Conserver mon statut d'ethnologue me permettait donc d'analyser les arguments exposés, de les traduire grâce à l'interprétation de leur sens, ainsi que de comprendre les relations existantes entre les groupes. M'appuyer sur une démarche ethnologique me procurait naturellement un rôle de médiateur entre des mondes différents. J'ai donc mené ce travail suivant une méthode inductive, tout en faisant quelques incursions en écologie du paysage, m'enrichissant de ses concepts et méthodes. Le travail offre une interdisciplinarité moins marquée que si les deux disciplines avaient eu part égale, mais dans le but de répondre à la demande induite par le sujet de l'allocation de recherche.

Cette démarche m'a fait vivre l'interdisciplinarité au quotidien. Par exemple, la description à des collègues écologues ou agronomes de ma méthodologie est une épreuve enrichissante car porteuse d'un regard nouveau, mais parfois aussi paralysante lorsque le regard ethnologique est décrédibilisé car accusé de manquer d'outils d'évaluation quantifiables. La rigueur et la précision des protocoles ethnologiques reposent sur les capacités d'observation d'un être humain. Ce dernier élément peut être considéré comme porteur de trop d'erreurs potentielles pour être scientifique. La richesse créée par la sensibilité d'une approche ethnologique devient faiblesse aux yeux de certains. Il faut alors savoir dépasser la différence de méthodes pour comprendre et accepter une autre façon de travailler. Il est évident que les méthodes ou les outils de travail sont différents, parfois déroutants, comme certaines questions inattendues. Une écologue du paysage de l'équipe est déstabilisée par mes exposés qu'elle considère être comme des "*histoires qu'on raconte*" par opposition au plan habituel des articles scientifiques (Méthode/Résultats/Discussion). L'usage de ce type de plan pour les écrits est d'ailleurs un exemple des efforts d'ajustement nécessaires pour un travail interdisciplinaire. Le rendu du travail

[61] Herbacée cultivée en plante fourragère.

doit se formater aux règles en vigueur. Ma thèse ayant lieu au sein d'un laboratoire d'écologie, je devais publier dans une revue à comité de lecture international, qui suit les critères de publication des sciences "dures". Ecrire un article qui rend compte de données ethnographiques et écologiques est un exemple des efforts d'ajustement nécessaires pour un travail interdisciplinaire. Un texte ethnographique prend sa valeur dans la richesse et le détail des descriptions, la "mise en scène" du travail nécessite un certain nombre de mots. Mougenot (2003, pp. 22-23) mentionne d'ailleurs elle aussi, à propos de la "sociologie modeste", le fait de "raconter des histoires" comme méthode enrichissante de restitution de son travail. L'auteur considère que "[les histoires] montrent comment différents êtres s'associent ou se dissocient, mais aussi comment ces connexions ou ces séparations ne sont pas forcément là où on s'y attendait le plus." A l'opposé, un texte écologique doit être concis et bref. Lors de la rédaction de mon article, la partie ethnographique a dû se faire plus courte et parfois perdre des subtilités de la langue française, voire du patois, puisque devant être traduite en anglais. Le résultat, original, a malgré tout été rejeté souvent par des revues. Chacune accusait le texte de ne pas correspondre au journal, pourtant annoncé comme interdisciplinaire. Il faut espérer que l'acceptation par l'école doctorale de l'Université de Rennes 1 d'une thèse en sciences sociales soit malgré tout le signe d'une ouverture que les règles administratives ne pourront que suivre.

Enfin, bien que la recherche interdisciplinaire soit quelque peu inconfortable, elle n'en reste pas moins très motivante de par les positions nouvelles que l'on découvre tout au long de la recherche, offrant ainsi de nouvelles pistes et de nouveaux enjeux. La situation à laquelle l'équipe du laboratoire d'accueil de cette thèse a abouti est plus qu'encourageante, au vu des projets à venir qui n'ont été créés que grâce à un regard interdisciplinaire[62]. L'ajustement réciproque ayant eu lieu, le quotidien offre de nouvelles perspectives palpitantes.

3. Méthodologie ethnographique

Cette partie est très détaillée pour deux raisons. Tout d'abord, un lecteur non-ethnologue aura l'occasion de mieux appréhender la démarche. L'autre raison est que les réactions décrites traduisent déjà partiellement les caractéristiques du groupe étudié.

J'ai vécu sur le site atelier pendant les 15 premiers mois de ma thèse, depuis octobre 2004 jusqu'en février 2006, séjour entrecoupé par des enseignements et des obligations à Rennes. Un logement loué par le CNRS à Vieux-Viel a permis une telle démarche et a aussitôt créé des liens de proximité avec les personnes rencontrées qui se rendaient compte que je ne faisais pas "que passer". Le monde rural

[62] La thèse se poursuit par un post-doctorat financé par la Région Bretagne, au sein d'un projet SIE (Soutien aux Initiatives Européennes) : ECOSOC. Ce projet est basé sur un dialogue entre les données écologiques obtenues par des membres du laboratoire, et leur diffusion par une méthode participative possible grâce à l'approche ethnologique.

du site de Pleine-Fougères fonde sa confiance, du moins sa connaissance d'autrui en basant ses échanges sur le long terme. Il est donc nécessaire d'être simplement présent, visible, vu et revu, croisé sur une route, entrevu à une réunion, entr'aperçu un peu plus tard, même si, en apparence, aucun travail scientifique ne semble être produit. Ce n'est pas du temps perdu, c'est un temps d'inclusion.

L'étude s'est faite en donnant une place prépondérante au terrain selon la méthode ethnographique[63] appelée de "l'observation participante", qui consiste à partager le quotidien des sujets étudiés, tout en conservant une distance permettant l'observation. Cela implique donc le partage du quotidien. Laplantine déclare que "la démarche ethnologique de base, celle que tout chercheur considère aujourd'hui comme incontournable, quelles que soient par ailleurs ses options théoriques, procède d'une rupture initiale par rapport à tout mode de connaissance abstrait et spéculatif, c'est-à-dire qui ne serait pas fondé sur l'observation directe des comportements sociaux à partir d'une relation humaine." (1987, p. 157). Pour reprendre une formule largement utilisée, le "terrain" est le laboratoire de l'ethnologue. Selon Izard (2004, p. 471), "on conçoit qu'il y ait autant de situations de terrain qu'il y a de sociétés, mais aussi qu'il y a d'ethnologues. Il n'existe pas, en tout cas, d'autre règle de l'aménagement de la présence du chercheur sur son terrain que celle du respect de ceux qui l'accueillent […] L'inatteignable "objectivité" du regard anthropologique trouve son statut quelque part entre l'illusion de la dissolution et le caractère irréductible d'une présence anormale." Le "terrain" recouvre deux outils classiques : les entretiens et l'observation participante.

3.1. Les entretiens

Les entretiens sont un des outils du travail ethnographique. Izard (2004, p. 472) précise : "L'enquête elle-même est affaire de méthode de travail individuelle - il ne saurait exister à proprement parler de "méthode d'enquête" générale - mais aussi d'empathie inter-personnelle et de chance. D'acuité du regard aussi : l'observation directe livre un matériel brut, hétérogène sinon hétéroclite […] ; le journal de terrain est le complément foisonnant des protocoles d'enquête proprement dits, quand il ne contient pas toute l'information attendue. […] Même si l'observation n'est jamais muette […] le projet ethnographique s'accommode souvent mal qu'on s'y limite : le passage à l'enquête directe est généralement nécessaire".

Je suis entrée en contact téléphonique avec soixante-huit agriculteurs en activité sur Vieux-Viel, Pleine-Fougères et Trans-la-Forêt pour solliciter un rendez-vous les premiers mois de mon terrain afin de discuter des espèces nuisibles. A ce niveau de l'enquête, les contacts sont pris au hasard. Il y a plus

[63] Nous rappelons que "l'ethnographie est la description des modes de vie et des cultures des différents peuples ou ethnies qui couvrent la planète; l'ethnologie se donne pour objet, en comparant les données recueillies par les ethnographes de découvrir les règles et les lois qui régissent le fonctionnement des ethnies" (Friedberg, 1992, p. 155).

de 100 exploitants en activité sur le site : tous n'ont pas pu être joints lors de ces premiers contacts. Or, alors que les entretiens avaient débuté, je commençais déjà à rencontrer à nouveau certains exploitants et à constituer mon réseau d'informateurs. Au fur et à mesure des enquêtes, j'ai continué à fonctionner avec ces mêmes exploitants, ne cherchant plus à tous les contacter de manière exhaustive. J'appelais des agriculteurs de la part des premiers rencontrés si cela était possible, élargissant progressivement mes contacts : le hasard initial s'est alors transformé en parcours des réseaux qui commençaient à apparaître à mes yeux. Réseaux professionnels, qui se chevauchent parfois avec les réseaux d'amis (voir le Chapitre II, "Les réseaux"). La part de hasard s'est progressivement réduite dans mon choix d'exploitants, à partir du moment où je fonctionnais avec mon effectif d'agriculteurs- "informateurs"[64], que ce soit au niveau des entretiens comme de l'observation. A ce moment, la rencontre avec des exploitants hors de ce "cercle" devenait intéressante pour permettre la comparaison, mais en même temps assez limitée puisque je n'avais pas la même qualité d'informations que celles acquises avec mes informateurs, ce qui limitait la contextualisation des données obtenues. Les enquêtes auprès des agriculteurs en activité ont été complétées par des rencontres avec des agriculteurs retraités, des élus, des présidents de sociétés de chasse ainsi que diverses personnes permettant de mieux connaître culturellement la région (membres d'associations, conteurs, etc.) Quarante-cinq entretiens initiaux ont été menés parmi les agriculteurs du site, suivis d'une trentaine de rendez-vous entre 2005 et 2006 sur le thème des bandes enherbées, une trentaine sur le thème du bois, 24 entretiens auprès de divers organismes (Chambre d'Agriculture, associations, etc.) et 23 entretiens formels avec des chercheurs du CAREN. Le nombre de personnes rencontrées ne traduit pas le nombre d'entretiens, ceux-ci se multipliant pour chaque informateur. Cette comptabilité ne prend donc pas en compte l'échange d'informations informel détaillé dans la partie concernant l'observation participante. En Suède, 15 entretiens d'agriculteurs ont été menés, en plus de rendez-vous *de visu* ou téléphoniques avec des chercheurs ou des personnes du gouvernement. Puisque ce travail consiste à faire l'ethnographie des agriculteurs, je vais détailler comment les entretiens avec eux se déroulaient.

Les entretiens avec les agriculteurs suédois étaient relativement formels, en partie parce que menés partiellement par le doctorant travaillant dans le laboratoire d'accueil qui traduisait mes questions, tout en posant quelques questions pour son travail. Il faut aussi réaliser que la traduction prenait une grande partie du temps passé et de l'énergie dépensée! Tous les participants sortaient épuisés d'un entretien dépassant deux heures. En outre, comme on va le voir ("Les refus"), j'ai parfois eu la sensation de rencontrer un exploitant qui acceptait le rendez-vous afin de recevoir sa paye, à cause du peu d'enthousiasme et de volonté à comprendre les questions, ou même à y répondre. Les entretiens se terminaient généralement autour d'une tasse de café et de biscuits à la cannelle pour respecter la pause-

[64] "L'interlocuteur de l'ethnologue, c'est l'informateur, personnage central incontournable de l'enquête, dont il est beaucoup question dans les conversations entre chercheurs, mais auquel la restitution de l'information fait rarement référence, en raison sans doute de ce qu'a d'éminemment ambiguë la relation que l'enquêteur ne peut manquer de nouer avec lui." (Izard, 2004, p. 473).

café quotidienne traditionnelle, la "fika". La distance était, dans la majeure partie des cas, difficile à "casser", excepté lorsque les exploitants étaient des chasseurs, auquel cas parler de leur passion les détendait, ils me demandaient si je chassais. Dire que j'allais parfois avec des chasseurs en France créait un lien, et les faisait parler plus librement. Il ne m'a pas été possible de faire de l'observation participante, puisque la seule occasion m'a été refusée. Il s'agissait d'une réunion entre les habitants d'un village que ses habitants néo-ruraux cherchaient à restaurer selon son apparence des années 1950. L'exploitant qui devait y assister a contacté les organisateurs pour leur demander l'autorisation que j'y assiste, ce qui a été refusé. La barrière de la langue a été évoquée (la réunion aurait eu lieu en suédois), alors que j'avais précisé que je me débrouillerais pour comprendre ce qui était dit, profitant ainsi de l'occasion pour nouer contact avec les personnes présentes. Les relations tendues entre les habitants du village devaient être la raison d'un tel refus.

Les entretiens avec les agriculteurs bretons, quant à eux, ont pris des formes diverses. Ils pouvaient varier d'une demi-heure à plus de deux heures et demie. Le contact avec certains exploitants se faisait assez facilement au téléphone, mais devenait plus difficile lors de l'entretien, celui-ci se terminant assez vite. Etait-ce à cause d'un manque de temps ce jour-là de la part de l'agriculteur, une appréhension de parler à une inconnue, ou simplement peu d'affinités entre nous? Avec d'autres exploitants, les débuts de l'entretien se faisaient de façon assez formelle, mais l'agriculteur ayant réalisé qu'il pouvait discuter librement, sans suivre des règles précises, pouvait se mettre à parler, répondre de manière plus touffue aux questions en se permettant quelques commentaires, voire même décider de changer de sujet en abordant un thème auquel je ne faisais pas référence. Souvent, une fois l'entretien terminé, la femme me proposait un café. Ce que je considère comme la partie la plus intéressante de l'entretien avait alors souvent lieu. Ils étaient détendus d'avoir fini l'entretien, "*d'avoir bien répondu aux questions*" comme je l'ai souvent entendu. Et, entre nous, attablés devant notre café, une discussion plus libre pouvait commencer. C'est alors que j'apprenais des choses de leur quotidien que je n'aurais pas eu l'occasion d'appréhender sinon : leurs préoccupations, leurs relations, leurs loisirs, etc. Il était très difficile de savoir quand arrêter l'entretien informel. Aucun exploitant n'a arrêté la conversation de lui-même. A force d'habitude, je réussissais parfois à déceler les expressions, les gestes qui indiquaient que l'exploitant souhaitait mettre fin à la discussion : remettre la cuillère à café dans la tasse, s'arrêter de discuter quelques secondes. Si je ne saisissais pas cette occasion, la personne reprenait la discussion, ne laissant jamais de silence entre nous. Je pouvais sentir malgré tout une gêne, une envie d'être ailleurs. Il s'agissait cependant d'attendre le prochain silence pour se lever d'un coup, en remerciant, avant de me diriger vers la porte.

La rencontre lors d'un entretien est destinée à créer un lien avec le sujet étudié, de manière à rentrer, progressivement, dans son univers et participer à ses activités. Il faut entrer dans ses modes de connaissance et de rencontre, sans imposer unilatéralement les siens. Pour ce faire, il s'agit de créer un

certain degré de confiance aboutissant à un discours plus spontané. Le fait d'être géographiquement proche des gens que je rencontrais - puisque j'habitais la zone étudiée - les rassurait, et accélérait l'établissement de la confiance. Dans ces conditions, je me démarquais du chercheur par définition de passage, qui se borne à une présence calibrée par son rendez-vous, et je rentrais dans la position d'hôte. Cette étape est difficile à franchir, particulièrement dans un monde rural, qui fonctionne plus fréquemment sur le mode de la connaissance de longue durée. Mais cela permet d'accéder à un discours moins conventionnel, bien que contrôlé très souvent. Il s'agissait d'abord de parler des thèmes qui correspondaient aux préoccupations des personnes interrogées, bien avant d'aborder les thèmes de mon étude, qui peuvaient venir dans la conversation de façon indirecte, naturelle. Il fallait laisser passer du temps et forcer un peu les choses pour dépasser le cadre de l'entretien, pour faire connaissance et trouver les frontières de nos échanges. Mes interlocuteurs devaient me trouver une place dans leur monde, c'est-à-dire me qualifier selon leurs références sociales et culturelles. Plus le nombre d'entretiens avec la même personne était important, plus les discours devenaient parlants, les tâtonnements culturels du début se réduisant. Si bien que, puisque je devais rencontrer des agriculteurs sur divers thèmes (les espèces nuisibles, les bandes enherbées, le bois), je cherchais à rencontrer les mêmes pour rendre les entretiens plus fructueux. C'est pour cette raison que j'ai choisi de mener principalement ma recherche en relation à quelques réseaux d'agriculteurs, s'étendant sur les communes de Pleine-Fougères, Trans-la-Forêt et Vieux-Viel, qui sont ainsi devenues le cadre privilégié de mon étude. Cela présentait plusieurs avantages. Les trois communes sont contiguës. Et elles sont entièrement comprises sur le site, où elles occupent une position centrale. Elles correspondent au gradient bocager qui est à l'origine du choix du site. Et elles offrent un panel de situations diverses : Pleine-Fougères, chef-lieu de canton, abritant localement commerces et services, ouverte sur Pontorson et la Normandie ; Trans-la-Forêt, située sur deux grands axes de communication, la route Antrain-Dol et la route conduisant à Rennes ; Vieux-Viel, commune plus enclavée et de laquelle commerces et services ont pratiquement disparu. En outre, cette sélection permettait de délimiter un domaine plus restreint, exploitable pour une étude ethnologique, ayant besoin d'un terrain bien circonscrit. Elargir ma recherche à des communes avec lesquelles ces trois communes centrales ont peu de relations (voir le chapitre II : "Un regroupement des villages à l'échelle de la commune") n'aurait servi à cet égard qu'à disperser et diluer mon attention. Et cela aurait été encore plus le cas, si je m'étais intéressée à des réseaux d'agriculteurs s'étendant sur des communes qui ne sont que partiellement incluses à l'intérieur du site, en étant ainsi obligée de sortir des limites de ce dernier. J'ai par ailleurs dit pourquoi je n'avais pas pris en compte les communes des polders, qui appartiennent à une zone économiquement et culturellement bien distincte. Quant à la représentativité des agriculteurs avec lesquels j'ai travaillé, la majorité est originaire du site. Mais j'ai aussi rencontré deux agriculteurs originaires de la Manche, ce qui correspond à la diversité des origines géographiques des exploitants. Et il y avait dans les réseaux que j'ai fréquentés des représentants de toutes les classes d'âge.

3.1.1. Les limites de l'entretien

Mon travail a été compliqué, d'une part, par la forte fréquentation du site depuis une dizaine d'années par des chercheurs de diverses équipes, dont certains travaillent sur rendez-vous. D'autre part, de fréquentes sollicitations, de télémarketing notamment, rendent les habitants du site peu favorables à une approche par téléphone (voir *infra* "Les raisons du refus"). Si bien que cette sur-fréquentation du site amène un biais lors des rencontres. En effet, les exploitants voient, parfois rencontrent des chercheurs sur leurs terres et dans leur environnement. Certains ont eu des retours du travail effectué, mais ils sont très souvent peu au courant du détail des études. Les agriculteurs savent que les chercheurs travaillent sur les questions d'environnement, et leur affectent une connotation écologiste. Bien que la majorité travaille sur des sujets de recherche fondamentale, ils sont "catalogués" en conséquence comme défenseurs de la nature. Dans un tel contexte, les agriculteurs ont tendance à donner des arguments qu'ils estiment être en accord avec l'opinion qu'ils prêtent aux enquêteurs, attitude qu'il s'agit de dépasser lors des premiers contacts. De même, ils sont très souvent habitués à certaines méthodes de travail : par enquête, ils attendent des questions précises, sur des sujets qui reviennent souvent (l'entretien des haies, le travail sur l'exploitation, etc.), et se conforment à un protocole de rendez-vous précis. La spontanéité que recherche l'ethnographe a, dans de telles conditions, des difficultés à se manifester. Cela demande d'autant plus de temps pour aller au-delà de ces sentiers battus, et pour parler de manière originale de sujets peu ou pas abordés jusqu'à présent. Si l'on sort des méthodes utilisées jusqu'à présent ou des thèmes annoncés au téléphone, l'ennui peut faire place place à l'étonnement voire à la suspicion chez l'enquêté, ce qui retarde l'obtention d'informations.

Une personne rencontrée en entretien ne peut qu'imparfaitement renseigner sur sa culture. Celle-ci est tellement évidente qu'elle semblera inintéressante (on en verra un exemple dans le chapitre consacré aux "*émondes*"). En outre, l'entretien est une rencontre de cultures, qui se cherchent, tâtonnent, hésitent, se braquent ou réussissent à se rencontrer. Enormément de temps est ainsi passé durant un entretien à établir cette rencontre, si bien que les informations ethnologiques n'auront plus beaucoup de temps pour faire surface. De l'entretien, on passe alors à l'observation participante.

3.1.2. L'observation participante

Les entretiens ne sont donc qu'une partie du travail de terrain ethnologique. Face à leurs limites, l'observation participante[65] permet de prendre conscience des pratiques et des traits culturels qui

[65] C'est Malinowski qui, le premier, a préconisé cette méthode plutôt qu'une ethnologie "de fauteuil". Il s'agissait de "se couper de la société des Blancs, rester le plus possible en contact étroit avec les indigènes" (1963, p. 63).

permettront de comprendre les paroles ou les silences, voire les hésitations des discours tenus lors d'un entretien. L'observation participante permet de contextualiser les entretiens, et de leur donner ainsi tout leur relief. Afin de briser le carcan formel créé par des entretiens, cette méthode prend tout son sens. J'ai réussi à être invitée à diverses réunions et occasions sociales (réunions de CUMA[66], fêtes, repas d'association, etc.). J'ai rencontré les gens sur leur lieux de travail, dans les champs. J'ai également mené ma vie quotidienne sur le terrain, en allant au café, aux marchés, en allant faire mes courses au supermarché, etc. Cela me permettait de rencontrer de façon informelle certaines personnes, et ainsi de faciliter les échanges. Rencontrer le président de chasse d'une commune entre deux rayons d'un supermarché donne l'occasion d'être invitée à une battue, me procurant alors un nouveau terrain d'étude, qui n'aurait certainement pas existé autrement. Cependant, la vie des agriculteurs du site reste très solitaire dans la majorité des cas. Il n'existe que peu de lieux de rencontres, excepté le magasin de bricolage de Pleine-Fougères en cas de pluie. Loin de nous les places de village populeuses des études ethnologiques exotiques! La rencontre *de visu* est en outre très difficile à obtenir, puisqu'un inconnu dans la région ne peut pas se permettre de venir dans une ferme à l'improviste au début d'une relation[67]. Les raisons de l'appréhension négative de la personne "étrangère" seront détaillées plus loin. La prise de rendez-vous pour un entretien devenait alors un moyen de rencontrer les exploitants, avec toutes les limites que cela comportait.

De façon à trouver un nouveau moyen de rencontre, j'ai tenté d'accompagner un contrôleur laitier durant ses tournées, sans que cela soit probant. Ayant du mal à trouver des prétextes pour rencontrer les agriculteurs sans raison particulière, me retrouvant face à des exploitants conditionnés par l'utilisation de questionnaires selon un rituel de questions-réponses, je cherchais des solutions pour les rencontrer et discuter de divers sujets qui me permettraient de mieux comprendre leurs référentiels culturels. Un contrôleur laitier a accepté que je l'accompagne. Les personnes que j'avais déjà rencontrées lors d'un entretien ont compris en me voyant avec lui que je voulais m'installer en ferme (un contrôleur laitier fait parfois ce travail en attendant de se "*mettre en ferme*"). J'ai donc rapidement arrêté cette méthode qui créait de la confusion. Le contrôleur m'a conseillé de poursuivre la méthode utilisée jusqu'alors, c'est-à-dire de rencontrer les gens qui commençaient à me connaître, de me créer mon réseau de connaissances. Il m'a donc confirmé mon hypothèse : la répétition des rencontres est le meilleur atout face aux exploitants du site pour créer de la confiance et donc une possibilité de dialogue. J'ai vérifié cela au fur et à mesure du temps passé sur le terrain : plus le nombre de

[66] Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

[67] Encore maintenant, je passe un coup de fil pour demander si je peux passer, quitte à ce que la personne me dise de passer dans le quart d'heure qui suit (d'où à nouveau l'importance de la proximité géographique. Un délai dans la prise de rendez-vous accentue l'écart de mode de vie. Le chercheur aura besoin d'organiser son planning; l'agriculteur sera disponible en fonction des conditions météorologiques qu'il constate au jour le jour). Quelques rares fermes sont traversées par des routes, pouvant alors être utilisées pour tenter une approche à l'improviste, mais encore faut-il avoir suffisamment de chance pour rencontrer l'exploitant à l'instant précis!

rencontres augmentait plus la "familiarité" (ce terme est un peu excessif face à la timidité de beaucoup, voire à la distance de règle constatée sur le terrain) était grande.

Enfin, une présence physique au long terme sur le terrain permet de s'en imprégner. Les parcours accomplis en voiture, à vélo, à pied permettent de s'imprégner d'un paysage et de ses pratiques humaines qui s'y inscrivent. Imprégnation nécessaire pour partager autant que faire se peut la vision du monde des habitants, et ainsi pouvoir traduire les pratiques observées sans les trahir. Cela permet de voir, d'observer, mais aussi d'éprouver, de ressentir le quotidien. Laplantine estime que "l'ethnographie est[-elle] d'abord l'expérience d'une immersion totale, consistant dans une véritable acculturation à l'envers, où, loin de seulement comprendre une société dans ses manifestations "extérieures" (Durkheim), je dois l'intérioriser dans les significations que les individus eux-mêmes attribuent à leurs comportements." (1987, p. 158). Caratini décrit la méthode ethnographique et estime que le chercheur "s'enrichit d'un flot de perceptions nouvelles qui lui permettra d'élargir son champs de représentations de la société des hommes. C'est bien de cela qu'il s'agit : d'un élargissement de l'espace mental qui ne reposerait pas seulement sur la lecture ou l'imagination mais sur l'expérience sensible" (2004, p. 23). Ce même auteur décrit extrêmement bien les processus vécus par l'ethnologue sur le terrain notamment, les attentes, les enjeux, mais aussi parfois les situations cocasses. L'imprégnation vécue durant le terrain doit ensuite laisser la place à un retour sur soi de manière à retrouver la neutralité nécessaire à toute analyse scientifique, pour conserver un regard distant et analytique.

3.2. Retranscription des entretiens, notes de terrain et analyse

La retranscription des entretiens permet une analyse en les fragmentant par thèmes communs à la majorité des discours. L'analyse des entretiens menés au début de mon terrain a permis de sélectionner une quinzaine de thèmes (les nuisibles, la manière de faire le bois, les bandes enherbées, la chasse, l'espace domestique (aménagement de la maison, répartition des tâches et consommations alimentaires), avant/maintenant, loisirs/festivités, modernisation, remembrement, traitements chimiques, etc.). Ces thèmes ont été choisis également de manière à correspondre aux conceptions de la population étudiée. Par exemple, la notion de paysage, initialement prévue comme thème d'analyse, n'a pas été reprise, puisqu'elle n'est pas envisagée par les personnes rencontrées. Ces thèmes ont été analysés indépendamment les uns des autres, puis en les recoupant, ce qui a permis d'apporter des nuances. La focalisation du sujet sur les bandes enherbées et les arbres "d'*émonde*" m'a amenée à conduire par la suite des entretiens semi-directifs orientés sur ces deux thèmes. L'analyse des retranscriptions décomposait les usages, techniques, vocabulaire, discours, etc. traduits par les exploitants. Les observations de terrain effectuées par des visites sur les bandes avec les exploitants

ou la participation à des chantiers d'émondage ont complété l'apport de données pour l'analyse des entretiens. La méthodologie utilisée pour chaque thème sera détaillée dans les chapitres s'y rapportant.

L'observation quotidienne, les rencontres informelles, les anecdotes, etc. ont été consignées dans des notes de terrain quotidiennes. Celles-ci ont été également analysées selon les mêmes thèmes que ceux utilisés pour les entretiens. Les notes qui ne faisaient pas partie de ces catégories servaient à la compréhension de la culture locale et donc à l'enrichissement des discours. Je me suis également servie des entretiens menés et retranscrits par de Vulpillières sur le thème des nuisibles.

De manière à respecter l'anonymat des personnes rencontrées, le document de thèse ne comporte aucun nom propre, ni même aucune information susceptible de rendre une personne reconnaissable, autant que faire se peut pour rendre le texte compréhensible. Il est également important de garder certaines informations hors du rapport de thèse, de manière à respecter certains silences, certains fonctionnements, une certaine intimité de la vie du site, les informations diffusables étant suffisamment importantes.

3.2.1. Les refus

Sur ces 68 agriculteurs initialement sollicités, 23 ont refusé, soit un taux de 33%[68]. La cartographie géographique et sociale des agriculteurs ayant refusé l'entretien a été faite, et n'a donné aucun résultat parlant. Au niveau géographique, on aurait pu penser que l'éloignement des grands axes routiers ou d'autres villages jouait un rôle dans cette réaction. Il semblerait plutôt que ce soit la personnalité des cultivateurs qui soit à l'origine de cette réaction, en alliance avec d'autres paramètres décrits ci-dessous.

Certains refusaient catégoriquement la demande de rendez-vous, soit en donnant une explication un peu gênée, vague, soit par un refus brutal. D'autres ont considéré leur cas inintéressant car ayant, par

[68] Voici le détail des refus par communes pour information (ces chiffres restent peu parlant de par leur faible importance) :
Trans-la-Forêt : 5 exploitants sur 15 appelés initialement ;
Vieux-Viel : 2 exploitants sur 12 appelés initialement ;
Pleine-Fougères : 7 exploitants sur 19 appelés initialement ;
Sains : 2 exploitants sur 10 appelés initialement ;
Cuguen : 2 exploitants sur 6 appelés initialement ;
Broualan : 2 exploitants sur 3 appelés initialement ;
Bazouges-la-Pérouse : non significatif puisque les exploitants de Bazouges présents sur le site sont trop peu nombreux ;
Sougéal: les agriculteurs rencontrés dans cette commune ont souvent été des retraités très actifs lors de la modernisation, ou des agriculteurs-chasseurs, mais je n'ai pas appelé de façon exhaustive les exploitants, ne souhaitant pas alourdir le nombre de contacts dans cette commune par rapport aux autres. Sougéal, en outre, à l'époque de l'étude, était peu incluse dans le site.

exemple, une exploitation hors-sol[69]. Les thèmes au sujet desquels je les appelais initialement concernaient en effet, entre autres, les animaux nuisibles qui, pour eux, sont liés à la terre. N'ayant pas de terre, ils n'avaient pas de nuisibles. Une autre raison invoquée par mes interlocuteurs était la modernité des bâtiments, qui faisait que des animaux considérés comme "nuisibles", associés au "*sale*" et au mauvais état des bâtiments, ne pouvaient pas entrer dedans, à l'inverse des vieux bâtiments. Ou bien, tout simplement, ils me disaient n'avoir aucun problème avec les nuisibles. Certains prenaient la demande au mot et répondaient par téléphone strictement aux questions posées, en ne laissant pas la possibilité de créer le lien souhaité et l'ouverture des thèmes abordés. L'enquête se résumait à quelques phrases lors de cet appel, où ils me donnaient quelques noms d'animaux ou végétaux nuisibles, voire précisaient qu'ils avaient fait une déclaration pour des dégâts de sangliers. À ce moment, ils considéraient l'entretien terminé.

Le fait de refuser l'entretien pouvait provenir de diverses raisons. Le téléphone est l'outil privilégié du télémarketing et des organismes de sondage. Très souvent, les personnes interrogées reçoivent un coup de téléphone par jour de ce type. On peut voir accolée à certains noms d'agriculteurs sur les pages jaunes sur internet la mention : "*opposé au télémarketing*". La forte fréquentation du site par les chercheurs et les étudiants est une autre raison. Lors de l'appel initial pour une demande de rendez-vous, il n'était pas rare d'entendre : "*encore une !*" ou "*encore une étudiante !*", lorsque l'épouse passait le combiné à son mari. Si bien que certains déclaraient avoir déjà donné du temps et que tous ces quarts d'heure donnés accumulés commençaient à faire beaucoup. En outre, une phrase fréquemment entendue pour signifier un refus était : "*Ça ne m'intéresse pas !*" Ce vocabulaire appartient au monde commercial, et correspond à celui du client qui refuse une offre. On s'aperçoit alors de l'extrême sollicitation du groupe étudié qui prend le réflexe de répondre par la négative. Mais cela illustre aussi l'absence de volonté de distinguer les différents types de sollicitations. Toutes les personnes effectuant les demandes sont regroupées sans nuance dans un "*extérieur*" composé de "*démarcheurs*". Cela repose la question de la rémunération de l'informateur, question souvent abordée en ethnographie. Elle est un réel problème au sens où cela ajoute un biais à la relation enquêteur-enquêté. Cependant, au vu d'un tel contexte, une solution ne devrait-elle pas être envisagée ? Le doctorant travaillant avec des exploitants en Suède rencontre les agriculteurs lors de rendez-vous et donne une somme forfaitaire pour chaque entretien. Cette solution semble régulariser la situation, mais a donné parfois le sentiment que l'exploitant répondait aux questions de façon machinale ou superficielle uniquement dans l'attente d'être payé à la fin de l'entretien. En outre, alors que l'INRA SAD proposait de rémunérer des exploitants, ceux-ci acceptaient si les expérimentations entraînaient des pertes de rendement, mais ils m'ont dit préférer, s'il s'agissait uniquement de discussions, avoir des

[69] Elevage intensif d'animaux qui sont enfermés dans des bâtiments. N'ayant donc pas accès aux champs, ils sont dits "*hors-sol*".

échanges d'informations avec les scientifiques. Il semblerait donc que la solution peut s'obtenir en adaptant l'une ou l'autre de ces solutions au cas par cas.

Il faut également signaler que certains acceptent de comprendre la démarche de recherche mais rétorquent qu'ils se sont déjà prêtés à de tels rendez-vous sans retour par la suite. Cela leur donne alors l'impression de perdre le contrôle de leurs dires, de même que de subir un manque de considération, puisque l'enquêteur semble ne pas les considérer comme des personnes dignes d'intérêt pour un retour d'information. Toujours dans cet ordre d'idées, certains avouent refuser par manque d'intérêt pour les recherches : ils considèrent que répondre à ces questions ne leur "*rapporte* " rien. Enfin, l'agriculteur se revendique avec fierté comme un être "*libre*". Ce terme de "*liberté*" revient très souvent à tout propos qualifiant leur volonté de gérer eux-mêmes leur mode de vie. Refuser un rendez-vous peut être perçu comme la volonté, parfois maladroite, d'affirmer que le paysan est "*maître chez lui*", ainis que je l'ai souvent entendu sur le terrain. On exposera plus loin le fait que l'exploitant se sente agressé par les contrôles agricoles et considère que sa marge de manœuvre à leur égard se réduit à l'extrême. Il exerce alors son pouvoir dans les rares interstices laissés, dont fait partie la demande de rendez-vous.

Les refus ont eu lieu majoritairement tant que la demande de rendez-vous incluait une mention au rattachement à un organisme, et tant que je n'étais pas introduite par quelqu'un de la région. Il y eu moins de refus à partir du moment où :

* je demandais le rendez-vous dans un délai très court, du matin pour l'après-midi ou du jour pour le lendemain. Si le délai dépassait quatre ou cinq jours, il fallait généralement rappeler ;
* je ne nommais aucun organisme d'affiliation, mais "*un travail effectué dans la région*", de manière à créer une proximité. Cette proximité était accentuée si je précisais que mon lieu d'habitation était Vieux-Viel, ce qui facilitait la rapidité du rendez-vous ;
* le sujet d'étude ne concernait pas l'environnement, mais un sujet technique tel que les nuisibles, les techniques pour faire le bois, etc. ;
* idéalement, j'appelais de la part de quelqu'un de la région ;
* l'appel se faisait pendant qu'il pleuvait.

A partir du moment où le premier rendez-vous avait eu lieu, les demandes suivantes étaient très souvent acceptées, quel que soit le sujet mentionné. L'important était donc de dépasser le cap de la première demande d'entretien. L'agriculteur ne refusait pas d'être revu, d'autant qu'il avait pu discuter de ma venue avec d'autres exploitants.

On notera également un autre type de refus, qui fait l'unanimité des personnes interrogées : ne pas vouloir que je participe aux travaux de la ferme. De façon à m'imprégner de leur quotidien, je cherchais des moyens de partager leurs tâches, leurs activités. Mais cela n'a pas été possible dans les

travaux les plus courants, excepté les corvées de bois comme nous le verrons dans le chapitre dédié aux arbres "*d'émonde*". Ce refus s'explique par deux raisons. La première est que tous les exploitants rencontrés, à quelques exceptions près, sont mariés et refusent pour cette raison d'être seuls dans les champs avec une enquêteuse inconnue. La deuxième raison est fournie par le système qu'ils critiquent : les raisons administratives. Ils se réfugient derrière les questions d'assurance, qui risquent d'être insuffisantes s'il y a un problème. Ils retournent à leur avantage un système qu'ils critiquent si souvent. Cependant, on notera que ces refus tiennent plutôt de l'organisation de la rencontre. Les exploitants décidaient de ce qui était faisable ou non lors de notre rencontre. Ce n'est pas du même ordre que le refus de prise de rendez-vous qui, là, bloque tout contact. Ce type de refus faisait déjà partie de l'observation participante, aidant à comprendre le comportement de mes interlocuteurs.

3.2.2. Relativité de la porté de l'étude et notion d'identité

Apportons une précision sur la définition d'un terme d'importance dans ce travail : l'identité. Contrairement aux problématiques très en vogue dans les années 1960, la notion d'identité dans ce travail ne fait nullement référence à l'identité ethnique. Il s'agit plutôt ici d'un processus en formation qui relève d'une approche cognitiviste. Cela concerne les faits, les pensées, les pratiques quotidiennes que déploient les individus pour appréhender le monde et qui les reflètent. La traduction de l'identité est à placer à l'opposé d'actions subies, dans lesquelles les individus ne peuvent se reconnaître. Dans ce cas, les mesures imposées, aussi justes soient-elles en dehors de ce contexte particulier, sont alors ressenties comme volant de l'identité. Nous verrons que le dernier aspect de cette définition est d'importance dans ce travail, notamment pour comprendre les relations entre les différents acteurs liés à la gestion du territoire. La notion d'identité est une notion en évolution au vu des transformations des sociétés "qui "brouillent" et "interpellent" les systèmes de référence identitaires habituels" (Vienne, 2004, p. 800). En outre, pour comprendre l'identité, "il faut laisser la place à une quête de structures profondes qui façonnent l'identité dans son aspect relationnel : la question de l'Autre apparaît comme constitutive de l'identité" (Benoist, 2007, p. 17). Ce travail cherche donc largement à cerner les rapports du groupe étudié à ce qu'il perçoit comme être "l'Autre". En outre, un séminaire interdisciplinaire sur l'identité organisé par Lévi-Strauss en 1974-1975 posait la question de l'invariance de l'identité entre différents groupes sociaux (2007, p. 23). Le travail effectué ici appréhende cette question de manière indirecte. En effet, l'échantillon présenté ici permet de travailler avec un groupe représentatif des agriculteurs du site, et a donc une valeur locale. En plus de cette valeur locale, les données observées au cours du terrain ne sont valables qu'à un instant précis, sur un thème précis. Les frontières et les expressions de cette identité sont recodifiées au gré des domaines d'activité, du temps, des rencontres, etc. Des séjours sur le terrain la dernière année de la thèse m'ont permis d'observer déjà quelques changements, coïncidant cependant avec la logique perçue au cours de ce travail. On peut alors se demander l'intérêt d'un travail aussi relatif qui aborde des sujets qui sont

pourtant pertinents à une plus large échelle. Comme le font remarquer Deconchat et *al* (2007) "A case study could be a "scientific trap" if the knowlege gathered and produced by its analysis happened to be useful only for its questions." De même, Mougenot (2003, p. 27) souligne que de "raconter des histoires a évidemment une conséquence implacable, qui a trait à leur caractère singulier. Elle produit chez le chercheur, qui s'est orienté dans cette voie, un second type d'anxiété. En effet, que pourra-t-il faire de toutes *ses* histoires, dont les côtés les plus séduisants tiennent sans doute à leurs aspects les plus ponctuels et les plus locaux? […] Le chercheur serait alors confronté à une contradiction dont il ne pourrait sortir : du concret, il serait impossible de tirer quelques généralités innovantes et, de la généralité, il serait impossible de tirer quelques éléments concrets et utiles. Ce dilemme a un long passé derrière lui…". Malgré tout, ce travail peut trouver son intérêt à plus large échelle, si l'on considère que l'identité est un outil utilisé par les acteurs locaux pour appréhender des questions, ici environnementales. Lévi-Strauss disait à la fin du séminaire sur l'identité que "l'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il n'ait jamais d'existence réelle" (2007, p. 332). C'est donc par le biais de l'analyse des rapports aux objets étudiés ici, qui traduisent des aspects de l'identité, que le travail gagne en amplitude puisque ces observations font écho à des questionnements sur l'identité soulevés sur d'autres terrains, voire à des questionnements de société dans les dimensions méthodologiques et théoriques. L'approche interdisciplinaire accentue cette prise d'envergure de par son appréhension holistique des questions environnementales. Cela permet de trouver des points de comparaison avec d'autres situations, et permet donc à ce travail de participer au débat à plus large échelle. Les observations qui seront faites sur le thème des bandes enherbées et encore plus sur les arbres "d'*émonde*" qui sont une spécificité locale, ont des caractéristiques ethnographiques qui ne sont pas exportables, mais qui, on le verra, posent des questions et soulèvent des problématiques qui rejoignent une sphère de réflexion beaucoup plus large. La question de la systématisation des réflexions menées dans ce travail sera détaillée dans le Chapitre V.

Conclusion

Ce chapitre a permis de faire connaissance avec un espace riche en histoire à la fois scientifique et locale. Le site s'apparente, par ses caractéristiques démographiques et agricoles, à de nombreuses autres campagnes françaises (Jollivet et Mendras, 1971 ; Canevet, 1992). Comme elles, il doit faire face à la désertification (comme dans le Perche étudié par Pingaud, 2006) contre laquelle les élus comme la population tente de faire face selon leurs moyens. Comme elles également, le site a connu une modernisation qui a bouleversé l'organisation agricole (comme le montre Laligant dans le Morbihan, 1997) et ce, sur plusieurs décennies. On peut se demander dans quelle mesure ces transformations laissent la région exsangue ou, au contraire, donnent à la population des possibilités d'adaptation.

La fréquentation du site par des chercheurs du CAREN se fait dans le contexte de la vie d'une zone atelier selon le label du CNRS, bien que les relations à entretenir avec les acteurs locaux n'aient pas été officiellement établies en détail, et ponctuellement engagées par certains scientifiques, tout en étant reçues avec frilosité par les agriculteurs. L'absence de réflexion approfondie à ce sujet pose question quant à la durabilité du site en tant que zone atelier, compte tenu de la perception locale de l'image des chercheurs, assimilés à un extérieur inamical, comme on le verra plus en détails dans le chapitre suivant, et compte tenu également des différences d'approche de l'espace considéré public par le chercheur et privé par l'agriculteur.

La description du sujet a également été l'occasion d'un bref panoramique sur la recherche interdisciplinaire, alliant sciences de la nature et sciences humaines. De par la demande initiale "d'analyser le statut ambivalent de certaines espèces" aux yeux des agriculteurs et des scientifiques (texte d'offre d'allocation de recherche), le sujet plaçait l'ethnologue dans une position de médiateur, interprète et traducteur des repères respectifs. Il semblait intéressant d'adopter une méthodologie ethnologique, tout en la renforçant par le recours aux apports de l'écologie. Il s'est agit d'utiliser les outils ethnologiques pour enrichir la réflexion interdisciplinaire, axée sur une comparaison de deux aspects de la biodiversité qui représentent des outils de résilience de la qualité écologique d'éléments paysagers que sont les cours d'eau et le bocage. Ils devenaient ainsi des outils d'évaluation des interventions effectuées sur eux. Ils permettaient également une vision complémentaire de la biodiversité, les bandes enherbées touchant l'aspect réglementaire de la biodiversité, tandis que les arbres "*d'émonde*" touchent son aspect patrimonial et esthétique. Les choisir est d'autant plus pertinent que, étudiés par des chercheurs du CAREN, ils sont tous deux gérés par les agriculteurs, créant un

pont entre deux catégories d'acteurs présents sur la zone atelier. Enfin, le jeu sur les échelles d'observation, à la fois temporelle et physique, a permis de créer un pont, cette fois entre les deux disciplines qui utilisent chacune ce concept. Si bien que l'ensemble de ce travail entrecroise disciplines, méthodes, outils d'observation, et cherche à pondérer chacun de ces éléments pour que l'ensemble fasse sens pour répondre à la question interdisciplinaire posée. Enfin, les questions observées sur le site de Pleine-Fougères pourront être comparées, dans leurs dimensions théoriques et méthodologiques, à des situations à plus large échelle et sortir ainsi du particularisme local.

CHAPITRE II :

LE CONTEXTE CULTUREL AGRICOLE

Introduction

Pour mieux comprendre le monde agricole rencontré, il est nécessaire d'avoir des informations sur ses valeurs et ses référentiels. La description qui suit n'est pas une monographie du site, mais plutôt l'étude de données culturelles liées à l'organisation professionnelle des agriculteurs. Ce chapitre, par l'étude diachronique de cette organisation, permettra d'expliciter le processus de modernisation et sa perception, et les conséquences sociales de l'organisation actuelle des exploitants sur leur relation avec l'altérité. Je me suis concentrée plus particulièrement sur l'évolution de leurs perceptions des milieux naturels et sociaux, de manière à décrypter également la transformation de leurs rapports avec les différents acteurs en lien avec ces milieux. Ces nouvelles données sur le site seront en outre utiles dans la compréhension des chapitres à venir ciblés sur la perception de la biodiversité par les agriculteurs. C'est le rapport à la diversité biologique et à ses composants qui influence leur mode de gestion.

La description ethnologique présentée ici montre des agriculteurs dont de nombreuses caractéristiques se retrouvent ailleurs (Jollivet et Mendras, 1971 ; Maho, 1974 ; Burguière, 1977 ; Bodiguel, 1975 ; Carol-Rogers, 1979 ; Elegoet, 1983 ; Rivals, 1980 ; Campion-Vincent, 1990 ; Zonabend, 1990 ; Guillou, 1996). Si de grands traits généraux se retrouvent, c'est une somme de détails, assemblés différemment les uns aux autres, qui rend cette population unique. On peut d'ailleurs généraliser la remarque de Mendras (1976, p. 31) sur le fait que même une organisation géographique identique dans diverses régions des villages ruraux peut abriter des organisations sociales différentes. De même que Jollivet et Mendras montrent les spécificités de chaque endroit au cours de leurs dix études locales à travers la France, cette étude, tout en ayant conscience de l'uniformisation ambiante, s'attachera à chercher les contrastes : "Au risque de nous répéter, rappelons que nous avons voulu, dans chaque canton, respecter autant que faire se peut, les catégories locales pour en comprendre les agencements typiques. Notre parti est donc bien pris en faveur de la diversité" (1971, p. 163). Plutôt que de regarder les éléments de la vie de façon individuelle, il s'agit de regarder l'assemblage qu'ils forment pour comprendre l'unicité du groupe étudié.

Nous allons tout d'abord décrire l'image du site qu'on a depuis l'extérieur, mais aussi celle que les gens du site veulent donner. Cela permettra de nous renseigner partiellement sur les relations de la population du site de Pleine-Fougères avec l'altérité. Nous allons ensuite cibler l'étude sur la population agricole, celle des anciens tout d'abord pour décrire la modernisation, qui est un des éléments les plus marquants de leur carrière. Nous poursuivrons la description avec le comportement des agriculteurs actuellement en activité.

Première rencontre

L'autoportrait d'un groupe peut être révélateur de l'opinion qu'il a de lui-même, mais aussi parfois de ce qu'il pense être l'opinion des "autres" sur lui. Le cas présent est d'autant plus intéressant que les personnes extérieures au site ont souvent une opinion tranchée sur sa population. Avant même que ne commence le terrain, très souvent revenait une phrase comme *"Il ne se passe rien*, *il n'y a rien à leur faire faire !* " Intriguée, j'ai fait quelques recherches sur cette région, pour trouver que Canevet (1992) cite très souvent la zone où se trouve le site comme "espace rural à croissance agricole limitée" (p. 357), sur une diagonale de "relative stabilité-stagnation" (p. 353, en ce qui concerne les trajectoires de croissance agricole et agro-alimentaire) ou encore comme "zone à croissance limitée et sans initiatives locales notables" (p. 322, en ce qui concerne la diffusion des tracteurs). Cette description négative de la région est nuancée par celle donnée par du Boisbaudry qui, en 1958, disait des Haut-Bretons d'une façon générale : "Ils sont dits méfiants, rusés parfois jusqu'à la finasserie, mais on convient qu'ils sont honnêtes et justes et toujours loyaux dans leur contrat. On leur reproche d'être lents, difficiles à remuer ("A Rennes, rien ne prend, sauf le feu" disait un évêque). De Vitré à Loudéac, comme sur la côte, leur agriculture est en constant progrès, car ils sont patients et persévérants. On stigmatise leur absence d'initiative et l'on s'aperçoit qu'un Malouin a découvert le Canada, et qu'une Cancalaise a fondé les Petites Sœurs des Pauvres. On leur reproche leur manque de gaieté, mais en même temps leur gaieté un peu rabelaisienne et leurs plaisanteries gauloises. Ils sont ivrognes mais ce vice-là est venu de Normandie avec les pommes. Ils sont âpres au gain mais économes et ils peuvent compter sur l'entraide entre voisins en cas de trop grande détresse." (du Boisbaudry, 1958). Les citations comme les remarques initiales, on va le voir, montrent que, derrière les apparences se cache en effet autre chose.

Lorsqu'on écoute les agriculteurs parler d'eux-mêmes, alors qu'ils sont généralement silencieux sur leur histoire, ils confirment à la personne extérieure au site, durant la première rencontre, cette idée qu'il n'y a rien à attendre de la population locale, qu'il n'y a rien à voir, rien à faire. Les 20 années de changement perpétuels que révèlent les données statistiques ainsi que mes propres observations démentent cette image d'inertie, et montrent que cette réaction est plus une façon de se protéger qu'une réalité vécue. Je n'ai pas pu récolter suffisamment d'éléments pour savoir depuis quand cette caractéristique est revendiquée. Aujourd'hui, si quelqu'un du site veut donner une image immédiate à une personne extérieure, il reprendra ce genre de remarques. Cette réputation d'inertie des agriculteurs est d'ailleurs affirmée par les personnes du site qui ont le plus de contacts avec l'extérieur et qui peuvent donc s'estimer comme des "connaisseurs" des "attentes" du public. Mais elle est donnée trop

facilement, trop rapidement pour que l'on ne soupçonne pas une façon de se protéger en donnant une image de surface, qui correspond à ce qui est dit d'eux à l'extérieur.

Parallèlement, les agriculteurs revendiquent leur statut de paysans, et demandent à ce qu'on leur laisse la liberté de diriger leurs travaux. L'identité paysanne est revendiquée très fortement, basée sur des valeurs anciennes : fierté du travail bien fait, honneur, confiance, souci d'offrir une ferme propre et bien gérée, reconnaissable entre professionnels. Cela créé de la compétition, de la jalousie. Un excès de nouveautés de la part d'un seul exploitant ne sera pas bien jugé, car cela fera sortir celui-ci du cadre des référentiels connus. Ces références sont transmises de génération en génération au sein des familles, qui portent leur histoire au quotidien. Dans les années 1960 et 1970, et même si cette remarque concerne un espace plus vaste que le site, on se souviendra que la JAC[70] avait demandé à ce que les générations ne vivent plus ensemble, consciente du frein que la fréquentation des aînés pouvait représenter.

On vient de voir l'image que les habitants du site donnent d'eux-mêmes, de même que l'opinion des gens extérieurs qui ont une image de peu d'intérêt de la vie de la région. En plus de cela, aujourd'hui, le tourisme est rare sur le site, aucune organisation n'est faite pour baliser le territoire dans ce sens. Les communes ne publient pas de plaquette de présentation. Les seuls points qui méritent, selon la population locale, une visite, sont hors du site, comme les hauts lieux historiques fréquentés par les touristes : Dol, Pontorson, le Mont Dol, Fougères ou le Mont Saint Michel. Ce qui correspond aujourd'hui à la zone atelier fut un lieu de bataille entre Bretons et Normands, mais, fréquemment, les seuls lieux identifiés comme tels sont près de Dol, donc hors du site. Le dictionnaire historique et géographique de la Bretagne décrit dès 1843 ce lieu comme traversé de routes, et non pas enrichi de monuments ou d'activités, comme il le fait pour la majorité des communes citées dans le dictionnaire. Le panneau touristique préparé par la Communauté de Communes et affiché dans les mairies définit le principal élément digne d'intérêt à leurs yeux, le marais de Dol (en dehors du site lui aussi…), en le comparant à une autre région française : "*Une petite Camargue*", cachant alors la spécificité du lieu sous une identité plus notoire. Les "*ragolles*" (voir le Chapitre III) ou les mottes féodales ne sont pas envisagées comme patrimoine naturel et/ou culturel. Seule la Communauté de Communes a publié une brochure rassemblant les circuits des chemins de randonnée avec la description des points d'intérêt sur le parcours. Cependant, comme on l'a dit, la Communauté de Communes reste peu intégrée au quotidien des habitants du site rencontrés. Enfin, au niveau environnemental, l'espace de la zone atelier échappe à toute classification, que ce soit en faveur de la protection de l'environnement (Natura 2000 qui concerne le marais de Sougéal est à la frontière de la zone atelier) ou en espace considéré comme pollué (ZES).

[70] Jeunesse Agricole Catholique.

Fig.23 : routes principales sur la zone atelier

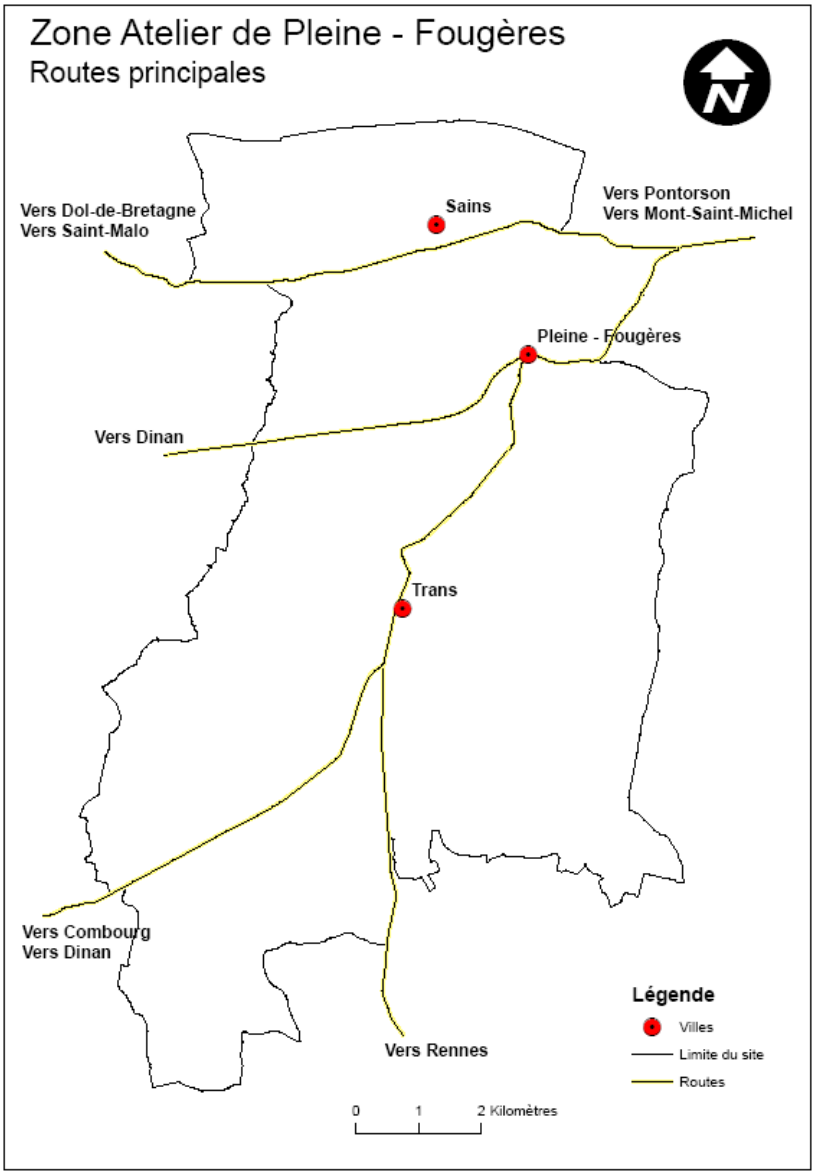

Cette carte des routes montre le site, traversé de part en part, et entouré de destinations touristiques, absentes de la zone atelier.

La carte suivante indique les principaux sites entourant la zone atelier et considérés comme plus "attractifs" : le Mont Saint Michel, Saint Malo, Dinan, Dol de Bretagne, etc. Tous sont à moins d'une soixantaine de kilomètres en couronne autour de la zone atelier, y laissant un espace "en creux". Le site est donc un lieu de passage, où rien n'incite le voyageur à s'arrêter. Cela ne fait qu'accentuer l'impression superficielle d'avoir à faire à une zone "vide".

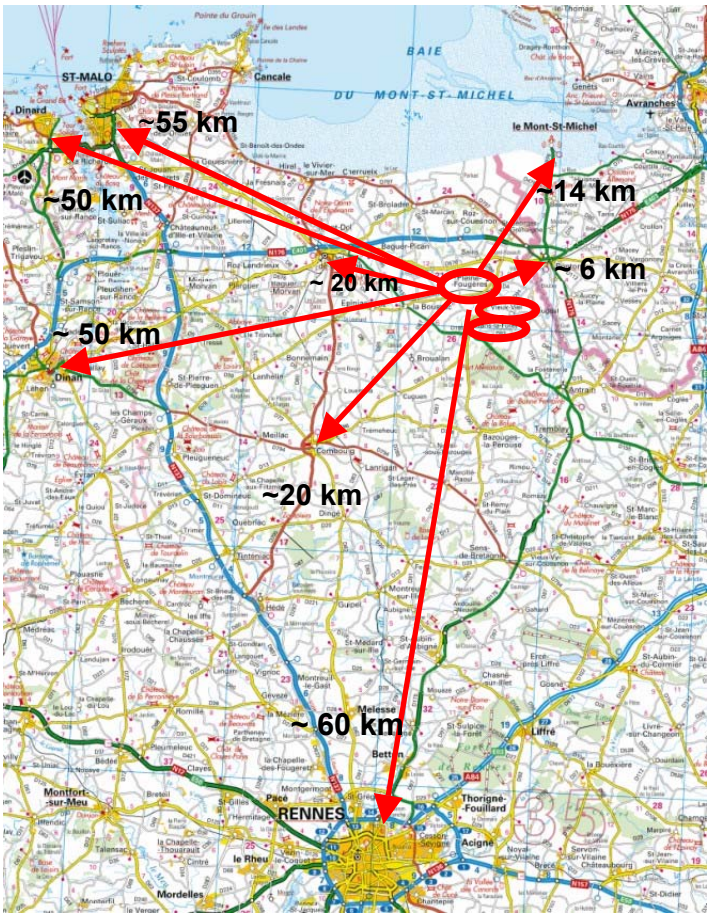

Fig. 24 : carte des distances depuis les communes centrales de la zone atelier jusqu'à des sites plus "attractifs"

Le site offre donc une image qui échappe à toute catégorisation esthétique ou patrimoniale définie à l'échelle régionale, nationale ou européenne. Il n'y a officiellement pas de lieu touristique, de haut lieu historique, de source de patrimoine oral, artisanal, technique ou culinaire, de spécificité agricole, d'espace réservé à la protection de la biodiversité, d'espace où la pollution est officiellement reconnue, etc., ce qui peut concourir à une situation potentielle d'enclavement. Ces caractéristiques existent malgré tout, mais restent connues des seuls habitants, qui n'ont pas la volonté de les officialiser. La situation est certainement accentuée par le statut de zone frontalière avec la Normandie. Il va sans dire que la situation frontalière de la zone atelier avec la Normandie nécessiterait une étude approfondie, notamment sur les questions culturelles et identitaires, dans la lignée par exemple des travaux effectués en réponse au programme "Frontières culturelles" (1991-1992) du Patrimoine ethnologique (Bromberger et Morel, 2001). La situation semble d'autant plus intéressante que les réactions sur le site sont très dissemblables face aux Normands et face aux Mayennais, géographiquement plus éloignés. Les agriculteurs du site peuvent faire des alliances avec les premiers, qui, semble-t-il, n'ont pas de surnoms, tandis que les seconds, "*les ményâo*", sont qualifiés de "*retardés*", "*d'infréquentables*". On peut s'interroger sur l'existance, entre Bretons et Normands, de frontières économiques, techniques, linguistiques, paysagères, architecturales ou de "différences

insignifiantes" pour reprendre l'expression de Méchin (2001, p. 232)[71] par exemple. S'agit-il de différences perçues ou vécues? Le travail de terrain a permis de noter un surinvestissement de l'identité bretonne lorsque les informateurs sont confrontés à la comparaison ou à la présence de Normands. Mais c'est uniquement dans ces conditions qu'ils en font usage, et on peut supposer que cette identité bretonne est plutôt abstraite pour eux, au vu de leur indépendance culturelle au quotidien, où ils ne se réfèrent jamais à une autre identité que celle de leur village[72], de leur commune, voire de leur canton. Ce thème de recherche se croisera avec l'étude des différents chants qui existaient sur le terrain. Certaines de ces "*chanteries*" concernaient en effet les Normands, comme on le verra un peu plus loin. La description des agriculteurs du site, ainsi que quelques allusions au cours des prochains chapitres permettront également d'évoquer d'autres rapports des exploitants du site avec "*les Normands*" .

Cette première description nous donne des pistes à creuser de manière à mieux comprendre la culture locale. Compréhension d'autant plus délicate qu'en tant que société agricole, la discrétion est de mise quant à l'organisation interne et ses enjeux. Une agricultrice m'a résumé la situation : "*On ne critique pas sa commune, sinon on n'y vit pas !"* La commune englobe dans ce sens à la fois l'organisation communale et la population y vivant. Cependant, derrière l'image d'inertie et de vide proclamée dès le premier contact, et malgré le silence sur l'organisation effective de la vie locale, j'ai pu collecter des éléments pour mieux cerner les représentations existantes dans le groupe d'agriculteurs dont j'ai plus particulièrement fréquentés les réseaux. Nous allons tout d'abord essayer de comprendre l'organisation du territoire à l'époque des agriculteurs aujourd'hui retraités afin de pouvoir décrire le plus grand bouleversement qu'a connu ce site depuis la seconde guerre mondiale : la modernisation agricole.

La modernisation agricole selon les anciens

Les témoignages des informateurs âgés évoquent des changements perçus comme rapides et ayant bouleversé la vie locale. Il est évident que le mode de vie des habitants du site de Pleine-Fougères a changé radicalement en une ou deux décennies à partir des années 1950, et à continué de se modifier

[71] Comme le nombre de pieds du tabouret utilisé par la génération actuellement à la retraite pour traire les vaches, ainsi que cela m'a été signalé sur le terrain. Un agriculteur breton avait remarqué qu'un nouveau venu de Normandie utilisait un tabouret avec quatre pieds tandis que ceux de la région avaient trois pieds

[72] Sur le site de Pleine-Fougères, l'appellation de "*village*" désigne ce que l'usage appelle "hameau", c'est-à-dire un groupe de maisons. La commune est donc composée des "*villages*" et du bourg.

rapidement ensuite. Les agriculteurs actuellement à la retraite ont ainsi connu divers modes de vie. L'un d'entre eux résume tous les changements de sa génération en disant : "*On a connu le Moyen Âge et maintenant ...*" De manière à mieux comprendre le fonctionnement de cette société, nous allons tout d'abord nous pencher sur le village, qui était une réunion de, notamment, plusieurs fermes, comme unité d'organisation sociale. Cela nous permettra par la suite de mieux percevoir les transformations du territoire naturel et social.

Je vais mettre ici l'accent sur le village et l'organisation intervillageoise, d'une part, pour respecter les discours recueillis auprès des anciens, qui nous livrent, par ce biais, la configuration du système local, mais aussi pour montrer que la vie collective était intense et unifiait presque quotidiennement les fermes au sein de chaque village, qui opère donc comme unité de structuration du paysage. Il serait intéressant d'approfondir ce travail pour savoir dans quelle mesure la ferme se suffisait à elle-même socialement et dans quelle mesure elle dépendait du village. Il s'agirait par exemple de retracer les liens des alliances entre villages avec les unités territoriales des fermes. Chaque famille avait tendance à demeurer sur la même ferme, en tant que locataire, ou si possible en devenant propriétaire au fil des générations. L'endogamie et l'exogamie des mariages pourraient être étudiées de manière à comprendre l'enchevêtrement des liens à différentes échelles. Pingaud fait par exemple remarquer que dans le Perche, "le semis rapproché des fermes reliées par des "chemins de terre", la concentration des foyers dans des hameaux où la cour, le puits et la mare sont d'usage commun, la circulation des jeunes journalier(e)s d'une ferme à une autre ont pour effet, par réduction statistique, un taux important d'alliances en voisinage […] Ce mode d'échange matrimonial souligne un renforcement de la parentèle, mais signifie aussi son étrécissement, un repli sur le connu. Il frôle de près l'inceste tel que le dénoncent d'autres sociétés" (2006, p. 101). La situation sur le site de Pleine-Fougères était largement différente, puisque les échanges matrimoniaux se faisaient à l'échelle du canton, voire inter-cantonal, et cette brève comparaison renforce l'idée que les pistes complémentaires de recherche sont nombreuses. D'autre part, il est d'autant plus pertinent d'utiliser l'échelle du village aujourd'hui que la tendance est à conserver une seule ferme par village (s'il n'y a pas disparition, on a vu la baisse du nombre d'exploitations), tendant ainsi à assimiler village et ferme.

1. L'organisation en villages : la structure paysagère à la base de l'organisation sociale

Fig. 25 : carte des villages et bourgs de la zone atelier

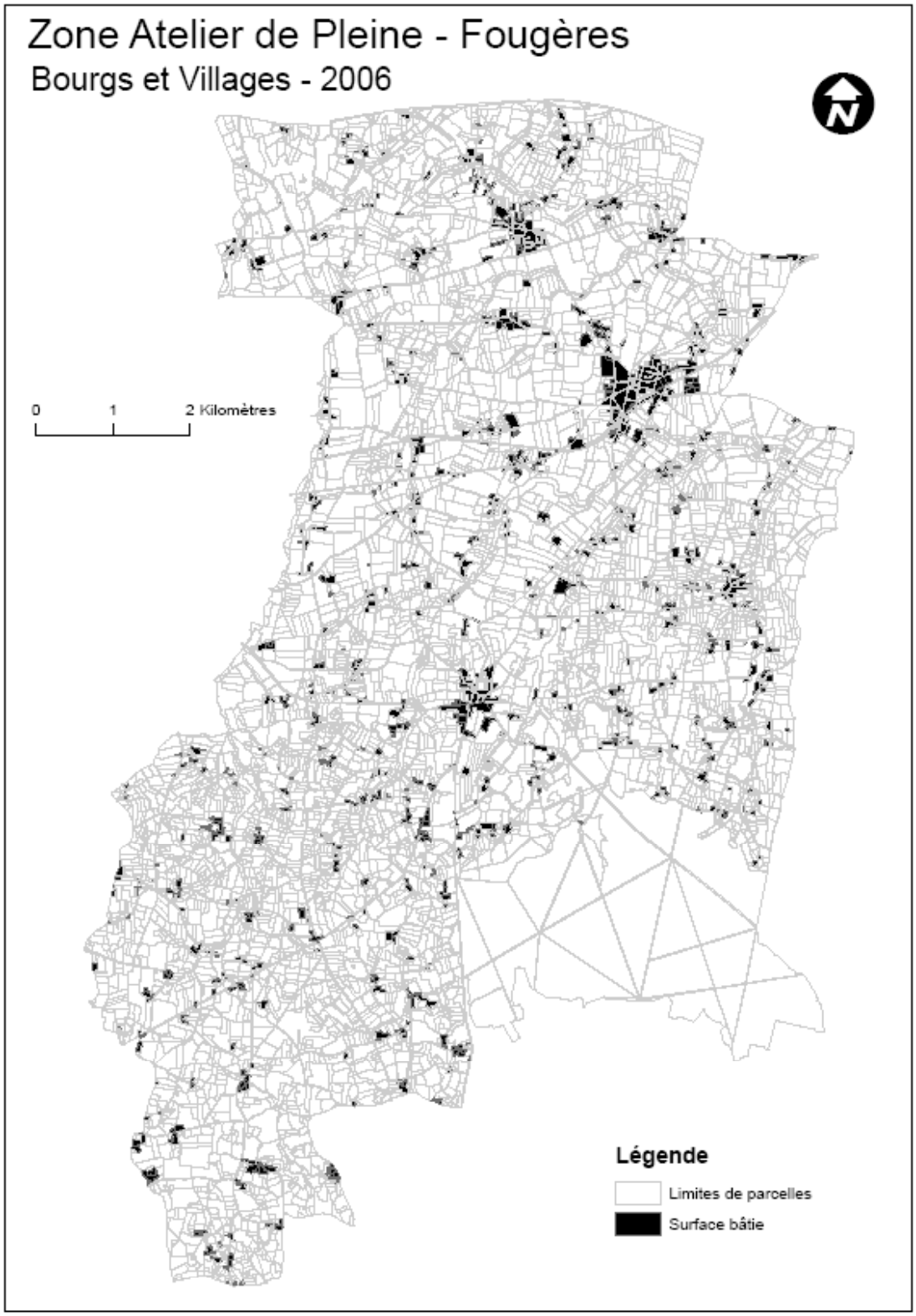

Les anciens font systématiquement référence à la vie villageoise lorsqu'ils évoquent leur passé. Nous allons donc vérifier ici l'hypothèse selon laquelle, dans le monde agricole local, l'unité territoriale d'alliances, c'est-à-dire l'unité à partir de laquelle se nouaient les liens professionnels mais aussi personnels comme on verra que les deux étaient liés, était alors le village. La carte ci-dessus nous indique la répartition des villages sur le site.

Tout d'abord, le fait d'appeler "village″ un hameau révèle l'importance, aujourd'hui symbolique, hier réelle, de ces lieux-dits constituant, autrefois des réalités relativement indépendantes. Y vivaient des artisans, des commerçants, et toute la population travaillant dans les fermes : famille d'agriculteurs et ouvriers extérieurs à la famille. L'épicier achetant les produits de la ferme y passait au moins une fois par semaine. Certains villages étaient réputés pour les compétences de leurs artisans ou pour leurs cafés particulièrement vivants. Dans ce cas, à l'occasion, on pouvait s'y rendre depuis les alentours et la population locale prenait ses habitudes d'aller plutôt vers tel village que tel autre. Chacun était connu de par son appartenance à un village. On se nommait par son prénom ou nom associé à celui du village, contrairement à d'autres cas, comme celui cité par Zonabend (1999, p. 219) en Bourgogne, où l'on se nomme par sa place dans la parenté (père, mari…). J'ai constaté dans les discours des anciens que chaque village affirmait son identité et son indépendance. Une coutume festive traduisait cette autonomie. Selon les personnes interrogées, Noël donnait en effet lieu, à certains endroits, strictement entre gens d'un même village, à des chants sur les buttes. Contrairement à ce qui est dit sur ces chants de Noël dans la région de Dol-de-Bretagne (Lelois, 1975 ; Jannouën, 1975 ; Buffet, 1982), les groupes des pratiquants semblaient être constitués uniquement par les habitants d'un même village, sans mélange avec les groupes des villageois voisins. Le but semblait de se faire entendre le plus loin possible, d'occuper l'espace, sans volonté de communiquer avec d'autres villages. Ils étaient des chants d'expression de soi. Il y avait d'ailleurs une très bonne prise de conscience de l'occupation de l'espace par le son : les gens savaient qu'il passait mieux et plus loin les nuits d'hiver par temps sec. Certains disaient qu'ils "*appelaient*" les Normands, mais sans raison particulière, et sans attente d'une réponse. Une seule personne m'a dit avoir entendu une nuit d'autres chants, mais sans comprendre les paroles et sans savoir s'il s'agissait d'une réponse aux leurs. Ils ne s'en préoccupaient d'ailleurs pas. Chanter pour se faire entendre, sans attendre de réponse indiquait donc que le village existait en tant qu'unité distincte, dont l'identité se suffisait à elle-même à cette échelle. Une association culturelle régionale, La Bouèze, tente de relancer la pratique de ces chants, en organisant une réunion d'anciens à la fin de l'année depuis trois ans. L'événement se passe dans une salle des fêtes et non plus sur une butte. Cet événement serait à analyser dans la suite des travaux de, notamment, Bromberger et *al*. (2004) sur la "relançologie" des traditions.

En parallèle de ces "parcours"[73] commerciaux (fréquentation de cafés, etc.) ou festifs (diffusion de chants dans l'espace), d'autres liens d'ordre divers se fixaient au fil des générations par le biais des "*corvées*", qui désignaient des travaux agricoles lourds comme les moissons ou les foins, où l'on échangeait du travail, des festivités, voire des conjoints. Chaque "*corvée*", selon sa nature ou son besoin en main d'œuvre, attirait des habitants de villages plus ou moins lointains. Certaines "*corvées*" se faisaient entre les habitants du même village, d'autres entre villages proches (y compris ceux de Normandie pour les frontaliers).

Enfin, parfois, la "*corvée*" était aussi une occasion pour attirer des villageois plus lointains (comme pour la récolte de chanvre, appelée la "*cueillisserie du chanvre"*) dans le but d'accroître le groupe de travail, mais aussi de faire se rencontrer de futurs fiancés. Là encore, le moyen de communication semblait être le chant des femmes du village pendant le travail, qui alertait les passants, censés diffuser l'information par le bouche à oreille. Cette fois-ci, plus que des chants d'expression de soi, ces chants sont destinés à être entendus et à faire venir[74]. Ce sont des chants d'alliance. Les chants étaient très variés, et pouvaient être grivois ou bien vanter le savoir-faire des artisans du village. A cette occasion, beaucoup m'ont dit chanter le plus fort possible, de manière à ce que les Normands entendent, peut-être pour montrer "*que les filles d'ici sont aussi bien que les Normandes*". On constate ainsi que la société était exogamique par-delà les délimitations administratives : en effet, la zone limitrophe de la Manche était incluse dans ce territoire défini par les chants et les échanges de travail ; on pouvait venir de partout où le son portait et non suivant les limites communales ou départementales. Le terme d'exogamie est à comprendre au sens strict, c'est-à-dire concernant les mariages, mais aussi, de manière plus large, toutes les formes d'échange. Ils n'enferment pas, ils sont relationnels, ouverts et variables. On n'est donc pas en présence d'une organisation concentrique autour de chefs-lieux et de centres de décision politiques ou économiques, dominant les environs. Ces parcours aléatoires du son permettaient la création d'alliances nouvelles intervillageoises. Ce type de rencontres créait des réseaux professionnels temporaires remis en question à chaque corvée (venaient ceux qui entendaient l'appel directement ou *via* le bouche à oreille), mais pouvait aussi être à la base de réseaux privés permanents s'il y avait mariage. Il est difficile d'établir des habitudes d'échanges d'époux entre communes, la zone d'échange était relativement ouverte selon les opportunités. Afin d'approfondir le sujet, il s'agirait de déterminer la part de romantisme contenue dans ces discours, mais aussi la part de réalité. Il s'agirait de déterminer dans quelle mesure cette "spatialisation des réseaux de sociabilité […] en dessinant des cercles d'appartenance concentriques à partir [du village]"

[73] Terme utilisé dans son sens géographique. Nous l'utilisons ici pour signifier des alliances entre villages selon les besoins du groupe. On peut estimer, pour garder le lien avec la géographie, qu'il s'agissait d'une "mise en ordre" du paysage, du moins des structures sociales le composant. Chaque village est un centre de vie autour duquel le territoire s'organise humainement.

[74] Ce thème des chants "pour faire venir" et ceux des chants d'expression de soi semble très intéressant à développer, notamment à la suite du travail de Lannoy (1994), pour lequel le son agirait comme un marqueur. Ce sujet semble d'autant plus pertinent que très peu de choses sont connues à propos de ces différents types de chants sur le site. Ce serait une autre approche du paysage.

relève d'une "conception idyllique" du territoire parce qu'elle veut en être une "vision totalisante", pour reprendre les termes d'Alphandéry et Bergues (2004, p.8).

Il est important de noter que la seule limite que pouvaient connaître ces chants était la morphologie du territoire. Celle-ci était à la base du choix du parcours qui créait des alliances. Selon la présence de bois ou de zones humides, ou au contraire si les terres étaient continues, les gens étaient freinés dans leurs déplacements ou, à l'inverse, pouvaient facilement se rendre vers un village. La localisation du groupe de fermes était un critère important dans la création de ces parcours, qui se perpétuaient de père en fils, voire se transmettaient à celui qui reprenait la ferme, même extérieur à la famille. C'est donc initialement l'emplacement du village dans le territoire qui le plaçait favorablement dans un réseau d'alliances pour les "*corvées*" plutôt que les liens administratifs ou de parenté. Des problèmes relationnels entre certains compliquaient les choses et les obligeaient à s'allier avec d'autres fermes plus lointaines, ce qui était source de dépenses en temps et en argent. Cependant, dans la majorité des cas, les caractéristiques physiques du territoire influaient grandement sur les relations. Il est d'ailleurs extrêmement intéressant de voir que cette société bocagère faisait fi du réseau de haies dans ses échanges. A la différence d'autres éléments paysagers, les haies ne représentaient pas des entraves aux échanges. On serait tenté de dire qu'elles étaient utilisées comme corridors. Par exemple, durant l'occupation allemande dans les années 1940, les habitants du site circulaient assez facilement en se protégeant des regards grâce aux talus. Ce constat va donc en sens inverse des textes (Vidal de la Blache, *in* Palierne, 1971 ; Meyer, 1972) qui considèrent la société bocagère comme arriérée à cause du manque de communication dû à la présence des haies. L'influence territoriale se faisait sentir à tel point que l'identité communale ne coïncidait pas toujours avec ces parcours villageois qui créaient une toile, un réseau inter-communal. C'est ainsi que certains exploitants de Pleine-Fougères se sentent encore aujourd'hui plus proches de ceux de Vieux-Viel que de ceux de leur commune puisqu'en hiver, l'eau coupait les routes vers le bourg de leur commune, y compris pour aller à la messe dominicale. Cela a d'ailleurs justifié la demande par Vieux-Viel de racheter des terres de Pleine-Fougères, demande refusée malgré tout.

De manière originale, dans ce monde fixé à la terre[75], on notera le rôle particulier que jouaient certains groupes comme les conscrits : des hommes liés par un devoir civil se différenciant du groupe social agricole pendant un temps. Cette "mise à l'écart" se traduisait par leur passage à l'état nomade, durant le temps de ce que la génération actuellement à la retraite décrit comme ce que l'on pourrait qualifier de "rite initiatique". Les anciens se souviennent être passés de village en village pour chanter et, en échange, se faire héberger dans les granges. La fin de leur devoir militaire signifierait le retour dans la vie locale et leur attachement à un village, qui peut d'ailleurs changer s'ils ont rencontré dans

[75] On évalue la "grandeur" d'une famille à l'ancienneté de sa présence sur le territoire d'une commune. On remarque également la fixité d'une famille dans une ferme dans de nombreux cas.

cette période leur future épouse. Il n'existait apparemment pas de règle quant à l'établissement du couple dans la ferme des parents de l'époux ou de l'épouse.

On réalise donc l'importance du village comme unité fonctionnelle structurante à différents niveaux de l'organisation locale, que ce soit au niveau identitaire comme de l'organisation professionnelle, commerciale, festive et familiale. Un patron de café de Vieux-Viel faisait sa tournée pour ramasser beurre, crème et œufs selon, en théorie, des limites communales, mais il faisait des crochets dans les villages d'autres communes s'ils étaient considérés comme "proches", c'est-à-dire s'ils rentraient dans des réseaux d'alliance. Les différents réseaux d'alliances inter-villages s'entrecroisaient et orientaient le quotidien des habitants. On obtient donc une situation bien différente que celle observée à Plozevet (Finistère) par Burguière qui réalise que les relations sont basées sur la parenté et non sur le voisinage (1977, p. 200), quitte à ce que cela entraîne un fonctionnement incohérent obligeant à parcourir des kilomètres pour partager du matériel.

Après avoir souligné l'importance du village dans le quotidien, penchons-nous maintenant sur l'échelle communale. En effet, nous avons constaté l'enchevêtrement permanent entre fonctionnement communal et villageois.

2. Un regroupement des villages à l'échelle de la commune

Il existe une autre unité résidentielle et territoriale que les villages : les bourgs. Ceux-ci renferment des fonctions que n'ont pas les villages, et *vice versa*, créant une complémentarité qui forme la commune. Outre les alliances inter-villageoises, certains usages unifient les villages au sein de leur commune, notamment autour des symboles et de fonctions religieux et administratifs essentiellement présentes dans les bourgs : pratiques liées au culte catholique, démarches officielles à la mairie, écoles communales, poste, écoles, mairie, cimetière, etc. On vit à chaque rencontre de ce type son appartenance à la commune. L'unité de la commune est également basée sur les "*conversations du dimanche matin"* après la messe, entre habitants de divers villages, comme l'a montré Bodiguel (1975, p. 36). Bien que son étude concerne les Côtes du Nord (aujourd'hui Côtes d'Armor), ce processus d'échange de "*faits vécus*" se rencontrait également sur le site de Pleine-Fougères. Nous n'avons pas suffisamment de détails pour décrire pleinement cet événement. Des informateurs m'ont signalé cependant que "*blancs*" et les "*rouges*"[76], malgré leurs différences de point de vue, voire leurs oppositions virulentes au moment des élections, se retrouvaient à la messe tous les

[76] Opposition fréquente dans les campagnes entre les personnes pratiquantes et les laïcs. Cette division est assez marquée dans la région, et perdure encore maintenant dans les mentalités. Pingaud fait référence dans le Perche aux "semis de plumes marquant à leur seuil l'échec des candidats réputés "pour l'Eglise" au soir d'élections municipales" (2006, p. 217), situation tout à fait comparable il n'y a encore pas si longtemps sur le site atelier.

dimanches puis au café entre hommes pour discuter, tandis que les femmes faisaient quelques courses (café, épices, pétrole, etc.) L'office religieux jouait alors principalement un rôle social. Cette appartenance communale a joué un grand rôle dans la modernisation comme on le verra plus loin, et continue actuellement son rôle unificateur. Malgré tout, le site ne donnait pas à voir (et encore aujourd'hui) une opposition entre bourgs et hameaux comme l'écrit Bourdieu pour le Béarn (2002, p. 86), ce qui ne permettait pas au bourg d'incarner à lui seul la commune. Les bourgs n'avaient pas de prestige particulier, puisqu'une partie des services qu'on y trouvait était présente également dans les hameaux, comme les cafés ou les artisans par exemple. Les hameaux étaient visités par des marchands ambulants. C'est bien l'ensemble bourg plus villages qui forme la commune. Il n'y a que Pleine-Fougères qui jouissait d'un certain prestige de par la présence des services administratifs notamment. Ce statut se répercutait cependant sur l'ensemble des hameaux de la commune, l'ensemble formant un tout uni.

D'autres exemples illustrent l'unité communale comme la présence au sein d'une même commune des partisans "*rouges*" et "*blancs*". On n'assistait donc pas, comme dans le cas de Plozevet (Burguière, 1977), à un regroupement de chaque parti par commune, nécessitant un fonctionnement inter-communal pour qu'il y ait échanges et oppositions politiques. Ici, chacune se suffisait à elle-même dans les luttes et les alliances politiques. Aux alliances intervillageoises se superposait donc une forte identité communale, qui aujourd'hui demeure vivace dans l'esprit de chacun. Les relations entre Sougéal et Vieux-Viel illustrent parfaitement l'identité d'une commune en rivalité permanente avec celle de son voisin, tout en étant liée à elle. Les jeunes des deux communes se battaient à la moindre occasion ; si un projet était mené par l'une, l'autre commune le boudait. Cela n'empêchait nullement les échanges puisque les boutiques des artisans de Sougéal étaient fréquentées par les habitants de Vieux-Viel. De même, les mariages étaient fréquents entre hommes et femmes de Vieux-Viel et de Sougéal, créant ainsi de la parenté. Enfin, il y a une dizaine d'années, les infirmiers, habitant en grande quantité à Sougéal et travaillant à Pontorson, narguaient ceux de Vieux-Viel, où l'on comptait très peu d'infirmiers, en se targuant de leur position sociale élevée puisque "salariés d'un hôpital". Personne ne sait expliquer cette rivalité qui a créé deux surnoms : les "*Ouricais*" pour ceux de Vieux-Viel (origine inconnue) et les « *Ventres jaunes* » pour ceux de Sougéal[77]. Bien qu'officiellement sortis d'usage aujourd'hui, entre habitants modernes et "rationnels", les surnoms couvent toujours et certaines personnes continuent à passer la tête haute en croisant un habitant de la commune voisine. Les trois jours que dure la fête de l'oie à Sougéal annoncent une paix relative entre les deux camps, vite abandonnée dès la fin de la fête. Cette rivalité entre Vieux-Viel et Sougéal pourrait cependant s'expliquer en termes géographiques. Certains habitants m'ont fait remarquer que

[77] Les raisons de ce surnom sont très diverses selon ce que j'ai pu collecter. Pour certains, cette appellation fait référence à la couleur des oies élevées dans le marais, pour d'autres, elle fait référence à la couleur du foie des habitants qui étaient accusés de boire beaucoup, pour d'autres encore, elle fait référence à la couleur des pièces d'or que les hommes cachaient dans leur ceinture.

le bourg de Vieux-Viel était "*mal situé*", puisque excentré (par rapport au reste de la commune). Ce bourg, symbole communal, est proche de celui de Sougéal. Cela peut être perçu comme une agression, une atteinte à la tranquillité. On sait en effet que la tranquillité est la revendication principale, encore actuellement, des habitants du site. Elle est garantie par l'espace séparant chaque groupe social de l'autre. Les distances "minimales" n'étant pas respectées, l'équilibre est rompu.

D'autres portraits rapides donnent une idée de l'identité que chaque commune peut porter. Par exemple, Broualan et Cuguen sont souvent citées ensemble. Le fait est que les agriculteurs de ces deux communes travaillent souvent de concert. Les échanges pour les mariages se faisaient fréquemment entre ces deux communes. Elles sont perçus par le reste de la population du site comme un lieu où l'agriculture est restée très traditionnelle, ayant assez peu évolué, Broualan surtout en étant le meilleur exemple. Les populations agricoles sur Cuguen sont d'ailleurs dites plus jeunes, et les fermes plus grandes, qu'à Broualan.

Sains, quant à elle, se différenciait de la zone du site atelier par son commerce de betteraves, foin et paille avec la Normandie. Ses terres "*desséchantes*" ne permettaient pas d'avoir des bêtes, si bien qu'il fallait vendre les productions qui ne seraient pas utilisées sur place. Aujourd'hui, la commune souhaite s'orienter vers le tourisme vert, en aménageant ses étangs. Elle est également connue pour un de ses villages, la Lande de Montomblay, dont on a parlé précédemment.

Bazouges-la-Pérouse, quant à elle, demeure à l'écart du site atelier. Les habitants de la zone étudiée disent de ceux de Bazouges : "*Ils ont toujours été plus malins que les autres*", mi-moqueurs, mi-sérieux, afin de bien marquer la différence d'avec eux. Il est étonnant de constater qu'aujourd'hui, les fermes situées à quelques centaines de mètres de fermes de Bazouges ne travaillent pas avec elles. Certains expliquent cela par les différences de moyens entre les fermes des unes et des autres. Les populations ne se fréquentent pas. Les gens des communes limitrophes ne vont pas y faire leurs courses, ni aux fêtes. Les exploitations de Bazouges sont réputées pour leur taille et leur avance, puisqu'elles ont été les premières où l'on a construit des stabulations aux normes, tellement imposantes que ceux du site les nomment "*cathédrales*". Les exploitant de Bazouges font également du hors-sol, ce qui est assez rare sur le site. Les exploitants de Bazouges n'ont pas entendu parler de l'abbé Bretelle, pourtant connu par tous ceux du site, même si ce n'est que de nom. Cet abbé officiant à Sougéal était ingénieur agronome et a beaucoup participé au développement agricole local, comme nous le verrons plus loin[78]. Si on parle à d'autres agriculteurs de leurs collègues de Bazouges qui ont une activité originale ou des préoccupations dans l'air du temps par exemple, on reçoit invariablement

[78] Il serait intéressant d'approfondir les enquêtes et rédiger un article sur cet abbé qui est une figure locale connue de tous. Les raisons de son succès, les personnes sensibles à ces conseils, les réactions des personnes boudant ses cours notamment permettraient de traduire des données ethnologiques sur cette période, ainsi que les processus de modernisation, de diffusion de l'information, les rapports à la nouveauté et à l'étranger, etc.

la réponse : "*C'est Bazouges…*" Ces écarts culturels, outre la faible couverture territoriale de la commune appartenant au site, justifient de ne pas inclure cette commune dans mon étude.

Enfin, un dernier exemple semble illustrer l'unité communale, même si là aussi de plus amples informations devraient être réunies. J'ai remarqué en effet que certains noms de lieux-dits ou de champs se répétaient d'une commune à l'autre, semblant ignorer le risque de confusion avec leurs homonymes des communes voisines. On constate un lieu-dit "*La Louvrie*" à Vieux-Viel comme à Pleine-Fougères, de même qu'un "*La Vallée*". On ne compte plus les déclinaisons autour du mot "*Roche*" ou "*Rocher*" ou "*Launay*" et bien entendu le mot "*Lande*". On voit un "*Beauregard*" à Vieux-Viel comme à Pleine-Fougères. Et chaque commune a son "*Chatel*" ou "*Château*", "*Châtelier*" ou "*Châtelet*".

3. La modernisation

3.1. Les débuts enthousiastes

Des transformations décisives de l'agriculture et du monde agricole ont débuté sur le site, comme dans le reste de la France, dans les années 1950. Sous la pression des mêmes facteurs d'ensemble, la zone de Sougéal, Pleine-Fougères, Sains, Vieux-Viel a été entraînée dans cette démarche par l'abbé Bretelle. Sur la demande du maire de Sougéal qui souhaitait dynamiser la population, un jeune vicaire est muté dans la commune. Il se trouvait être passionné d'agronomie, et selon ce qu'on m'a dit; même ses prêches s'en inspiraient. Il avait peu à peu organisé avec le maire, qui était agriculteur, des réunions sur les nouveautés agronomiques, et ce de manière totalement informelle. Une vingtaine d'agriculteurs a assisté à la première réunion. Une partie n'est pas revenue, car elle estimait que cela n'allait servir qu'à permettre à d'autres, les plus modernes, mais aussi les plus riches, de se vanter, tout en ayant peur eux-mêmes de "*passer pour des minus*". Un petit noyau est demeuré, faisant des progrès techniques qui se sont d'abord diffusés assez lentement par "*le regard par-dessus la haie*"[79]. Ces gens devaient faire face aux moqueries au début : "*Semer de l'herbe alors que ça pousse tout seul !*" Il s'agissait de personnes de Pleine-Fougères, Trans, La Boussac et Sougéal bien entendu. Paradoxalement, il n'y avait parmi elles une seule personne de Vieux-Viel, pourtant la commune la plus proche de Sougéal. Cela est dû à la rivalité entre ces deux communes qui allait jusqu'à freiner la curiosité sous prétexte que l'événement était organisé par Sougéal. On remarque également que Bazouges-la-Pérouse n'était pas concernée par ce mouvement, comme on l'a vu. L'abbé Bretelle organisait des visites dans des fermes en Bretagne, qui permettaient en même temps de les aider

[79] De façon très visuelle, cette expression traduit la curiosité des exploitants qui regardaient chez le voisin pour tenter d'apprendre de nouvelles techniques, sans oser discuter directement avec son collègue.

financièrement en vendant les produits de leur modernisation, comme par exemple des vaches plus performantes. Il faisait également venir des ingénieurs agronomes, des scientifiques en intervention. Il organisait des expérimentations et ce en bordure de routes, donc visibles par tout le monde. Les cours du soir, annoncés par pancartes et par bouche à oreille, étaient organisés à Sougéal ou à l'école privée de Pleine-Fougères.

L'abbé Bretelle a été bien accepté : peut-être grâce à sa passion pour l'agriculture, sa crédibilité en tant qu'ingénieur agronome, sa proximité, sa simplicité, sa disponibilité, ou sa façon directe de dire les choses. On remarquera également que son action venait en ligne droite des activités organisées par la JAC, qui, on l'a vu, occupaient une place importante dans la vie locale. Enfin, il avait compris qu'il fallait convaincre les épouses des agriculteurs, gestionnaires du budget de la ferme, pour qu'elles acceptent d'investir dans ce qu'apprenaient leurs maris. Il leur proposait donc des visites en journée (afin d'éviter qu'une femme ne sorte de nuit, ce qui les empêchait d'assister aux cours du soir), mais aussi pour être convaincant par l'exemple de fermes ayant investi dans des nouveautés. Enfin, au-delà du personnage qui respectait les attentes et les règles locales, il est clair que l'arrivée de l'abbé devait correspondre à un réel besoin, ce qui expliquerait un tel engouement pour lui, encore sensible aujourd'hui.

Tous admirent l'abbé encore maintenant en partie pour son aspect visionnaire : il avait prévu les excès de production, et avait donc poussé les agriculteurs qui suivaient ses cours à élever leurs quotas pour avoir de meilleures primes. À sa mort, ses cours, qui sont à l'origine du Centre d'Enseignement Technique Agricole dans la région, ont été remplacés par des cours donnés par des techniciens de la Chambre d'agriculture qui ont laissé un souvenir moins triomphal dans les mémoires. Ces cours étaient organisés par la Chambre d'agriculture et les syndicats. Les techniciens venaient dans les fermes donner des conseils et faire des réunions techniques. Officiellement, il était facile d'accéder aux cours du CETA : il suffisait de se joindre au groupe. Ils étaient intéressants pour ceux qui "*n'étaient pas bien ferrés en agriculture*" par manque de formation initiale. La fréquentation des écoles d'agriculture était assez rare, certains prenaient des cours par correspondance. Malgré tout, certains trouvaient que le CETA était assez fermé et ressemblait à un club privé par manque de diffusion des résultats obtenus. Si bien que la diffusion de l'information par le "*regard par dessus la haie*" a encore fonctionné largement. Elle a également été complétée par les comices, relancés après la seconde guerre mondiale, avec des concours d'animaux, des concours de labours, des essais de cultures dans les champs, des concours de tenue de ferme (incluant l'état de l'élevage, l'entretien des cultures). Enfin, des pages techniques agricoles paraissaient dans Ouest France, et l'émission "*Télé promotion rurale* " était suivie avec intérêt.

De même qu'aujourd'hui, l'influence de la communauté s'exerçait de manière indirecte, c'est-à-dire sans qu'il y ait échanges directs d'informations entre exploitants. Sur le site, chacun voyait l'autre plutôt comme un concurrent. Pas tout à fait, cependant, comme nous le rapporte Bodiguel dans son cas à Saint-A. dans les Côtes du Nord (1968, p. 508), "Un agriculteur moyen est peu touché par un achat de tracteur chez un de ses confrères plus important, il n'y prend pas garde, c'est un "gros". Mais qu'un exploitant de sa catégorie, de son quartier en fasse l'acquisition, l'agriculteur se documentera, verra les avantages, les inconvénients et s'interrogera sur sa propre situation en face d'un tel achat." D'après les propos recueillis auprès des anciens, les différences d'avec cette citation sur le site portaient sur deux points. D'abord, les exploitants étaient d'une catégorie relativement homogène, ce qui augmentait la possibilité de diffusion d'une nouveauté, puisque tous étaient potentiellement concernés par la même chose. Le deuxième point concerne la vanité, plus forte que celle décrite par Bodiguel, et qui poussait fortement les exploitants à s'équiper du même matériel que le voisin, pour ne pas paraître ridicule aux yeux de ses pairs, mais peut-être aussi pour maintenir une certaine homogénéité locale, facteur de relations.

Les freins à la diffusion de la modernisation dans les années 1950 à 1970 étaient d'ordre divers. D'une part, certains exploitants, sans formation, doutaient de leurs capacités et n'osaient pas aller aux cours de l'abbé Bretelle qui risquaient d'exposer publiquement leurs lacunes. On remarquera que ceux qui ont lancé le projet sont des élus (maires, conseillers municipaux) donc des personnes ayant acquis une culture extérieure au monde local. Les cours initiés par l'abbé Bretelle étaient élitistes par la force des choses. La majorité des exploitants n'était pas allée à l'école d'agriculture, si bien qu'ils doutaient de leurs capacités à suivre des cours. D'autre part, les exploitants laïcs se refusaient à y assister. Si l'ensemble de la société partage les mêmes référentiels religieux (messe le dimanche matin, saints fêtés, etc.), le monde agricole reste néanmoins divisé en deux camps, avec influence sur la vie politique. Les laïcs ont donc dû passer par d'autres moyens d'information décrits plus haut. Il y avait également des freins par manque de communication entre exploitants, causés par la jalousie et la peur de la concurrence si tous produisaient le même produit en grande quantité. Tous les exploitants se fabriquaient leurs techniques, leurs "*trucs*" pour produire mieux, moins cher, plus vite. Cette recherche personnelle continue aujourd'hui, avec des agriculteurs qui exposent à l'enquêteur leurs solutions trouvées au fil du temps et des essais. On voit ainsi que malgré les freins culturels au développement, le progrès était voulu, recherché et donc maîtrisé et réinterprété. Il n'a donc pas été source de frustration, du moins à ses débuts.

Par ces changements, la structure ancienne de la ferme a disparu en quelques années pour être remplacée par la structure actuelle qui ne sera qu'améliorée en rendement jusqu'à récemment. Les pommiers ont été rapidement arrachés car ils ralentissaient trop l'usage des outils. Les racines ont été sectionnées à chaque passage de la charrue, ce qui peu à peu les restreignait aux bords des champs. Le

tracteur a remplacé les chevaux dès les années 1950, et cela a entraîné en conséquence une reconversion des marchands de chevaux en marchands de vaches. Comme partout dans le monde agricole, il y a eu une course à qui aura le premier le tracteur le plus puissant. Certains se mettaient en commun pour acheter un tracteur qui représentait déjà, malgré tout, une somme importante. Les tout premiers tracteurs valaient moins cher qu'un cheval (110.000 F. anciens contre 130.000 F. anciens).

3.2. La perte de contrôle

Les vaccins contre la tuberculose puis la brucellose ont débuté d'abord timidement en passant par les syndicats qui se les procuraient puis les revendaient à leurs adhérents. Ils se sont ensuite vulgarisés. Progressivement, la ferme est devenue une entreprise avec nécessité d'avoir un compte de gestion, de faire de plus en plus de déclarations administratives. Les cultures ont dû être intensifiées avec des changements des produits utilisés, comme la disparition des scories remplacées par des engrais. L'entraide s'est officialisée, structurée par des CUMA ou des entreprises dans les années 60. Les charges ont augmenté, des machines agricoles sont achetées, si bien que le personnel à la ferme a diminué. Les emprunts sont devenus nécessaires progressivement pour suivre le mouvement de modernisation, même si beaucoup tentaient d'éviter ce système. Le Crédit Agricole, qui avait le monopole aux débuts et jusque dans les années 1980, "*exigeait toutes les garanties*" et en devenait presque humiliant selon les souvenirs. Certains anciens exploitants l'ont même accusé d'être la cause de leurs difficultés à poursuivre la modernisation, faute de leur accorder des prêts. On en arrive même à soupçonner un directeur de cette banque d'avoir freiné délibérément la modernisation de l'ensemble du canton. Jusqu'où peut-on se fier à cette explication? On verra tout au long de ce travail, et notamment à la fin de ce chapitre, que les agriculteurs du site ont tendance à reporter les causes de tous leurs maux sur une altérité protéiforme. Des vérifications seraient nécessaires pour connaître les limites réelles imposées par la banque, et les conséquences concrètes que cela a eu sur la modernisation locale. Quoi qu'il en soit, il est intéressant d'entendre cet argument aujourd'hui, colporté par des exploitants qui continuent de rêver à une modernisation dont on les aurait éloignés. Cela prouve que les agriculteurs du site restent fixés sur un objectif productiviste, tandis que celui-ci se lézarde un peu partout sur le reste du territoire national, au profit d'une appréhension plus environnementaliste de l'espace agricole. Les exploitants du site ayant connu la modernisation et la frustration qui lui est liée - à cause de cette histoire, que nous qualifierons de rumeur, faute de preuve- de façon directe ou indirecte lorsqu'ils étaient enfants, ne peuvent donc pas être réceptifs à cette nouvelle vision des choses. Nous verrons dans les chapitres suivants l'importance de cet événement, qui n'est évidemment pas la seule raison pour expliquer la volonté productiviste des exploitants.

Si les débuts de la modernisation ont été maîtrisés et recherchés, les agriculteurs perdent progressivement le contrôle des conditions de leur travail. Certains retraités décrivent ce processus d'une façon générale en disant : "*Ça va en trop grand !*" ou "*Ça va trop vite !*", signifiant qu'ils ne sont plus maîtres des échelles de l'évolution de la profession. Le tournis donné par ces agrandissements se retrouve partout : dans le matériel utilisé qui devient hyperpuissant, dans la taille des parcelles, dans la taille des exploitations qui arrivent parfois à regrouper trois ou quatre fermes anciennes, dans l'importance des investissements et donc des risques encourus, dans la quantité de papiers à remplir, de tâches administratives à gérer, dans la vitesse des évolutions du monde moderne, dans la démesure des capacités des bêtes et des plantes : la génétique a transformé les animaux et les plantes permettant d'obtenir des rendements extrêmes, inimaginables il y a quelques décennies. La fracture entre la génération des exploitants actuellement retraités et ceux qui sont aujourd'hui en activité depuis quelques temps se creuse. Parce que ces derniers n'ont pas suivi la même formation que celle de leurs parents. Parce que certains exploitants en sont arrivés à se croire supérieurs aux contraintes naturelles et ne respectent plus les règles d'autrefois : certains d'entre eux ont semé en zone humide, d'autres ont labouré dans le sens de la pente, d'autres encore ont arasé tous les talus et laissent des parcelles nues. Malgré tout, même les exploitants actuellement en activité depuis plusieurs décennies ont le sentiment que, tandis qu'au début de leur carrière, ils restaient "maîtres" de leur système de production, de leurs outils et de leurs débouchés, ils en sont arrivés progressivement à ne plus contrôler ces étapes : contraintes économiques qui s'accroissent, directives qui se multiplient, transformations continues, éloignement des centres de prise de décisons, etc. D'autres éléments moins considérables accentuent au quotidien ce sentiment de perte des références. Avant les réformes agricoles, on s'appuyait sur le calendrier religieux pour ponctuer les activités annuelles : les deux échéances du fermage correspondaient à Pâques et à la Saint Michel. La nouvelle année débutait, selon une ancienne agricultrice, symboliquement aux Rameaux (aussi appelée fête des enfants où les beaux habits de ceux-ci étaient sortis, tandis que c'était à Pâques que les adultes revêtaient leurs habits neufs), période qui correspond à la reprise de la végétation mais aussi au renouveau dans la vie chrétienne. En plus du calendrier de l'Église catholique s'entremêlaient des références païennes, formant un tout adapté aux repères et aux besoins de la société agricole de Pleine-Fougères et des environs. A l'opposé, aujourd'hui, le calendrier est imposé par un organisme européen, dont les seules références sont administratives, donc extérieures à celles qui structurent la vie depuis plusieurs générations. La transformation du paysage social va de pair avec une baisse d'intérêt envers l'agriculture. Les maires, qui ne sont plus agriculteurs comme il y a encore un ou deux mandats, ont d'autres priorités, comme faire venir des jeunes pour habiter la commune tout en travaillant ailleurs. Tout en voulant éviter le dépeuplement de leurs campagnes, les élus ne songent pas à se tourner vers l'agriculture pour redynamiser leur commune, à l'opposé de ce qui se passe dans certaines régions qui parient sur la multifonctionnalité de l'agriculture (Guillaumin et *al*., 1999). C'est ainsi que les campagnes continuent de se vider, tandis que les bourgs, eux, se remplissent peu à peu de retraités ou

de jeunes couples travaillant dans les villes alentours. L'étude pour le PLU[80] en 2005 sur Pleine-Fougères ne favorise en rien ni l'agriculteur en activité ni celui partant en retraite. Le premier est bloqué dans son agrandissement assez rapidement s'il est entouré de terres en zones naturelles. Ses voisins peuvent se permettre d'attaquer l'exploitant en justice pour nuisance sonore ou olfactive s'il agrandit son exploitation après l'installation de son voisin.

On est donc passé progressivement d'un système qui fonctionnait, avec ses propres références sociales et culturelles, d'un monde qui s'enrichissait de nouveautés venant de l'extérieur, à un monde où ces nouveautés sont devenues traumatisantes. Tant qu'ils étaient contrôlés, ces éléments extérieurs réussissaient à être intégrés dans la vie locale. Lorsqu'ils sont devenus trop imposants, le contrôle s'est perdu, et l'extérieur a été perçu comme agressif, contraignant et destructeur de l'organisation locale. De la même manière, Laligant montre l'impact culturel du remembrement dans une région du Morbihan : "la disparition du "*rayage*" entraîna celle du "*camber*" qui était tout à la fois un espace foncier, un principe de fertilité, un moyen de s'approvisionner en semences, un système communautaire d'entraide, un système privilégié de prêts, un accompagnement prioritaire au défunt, un choix préférentiel pour le mariage." (1997, p. 749). La modernisation a eu des répercussions sur l'univers local : les villages ont vu disparaître des fermes, mais aussi les services et l'artisanat qui n'avaient plus suffisamment de clients, les fermes restantes devenaient de plus en plus isolées, les réseaux d'entraide se réduisaient au fur et à mesure des disparitions des exploitations. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, un moyen de se sentir en vie face à la multiplication des disparitions peut être de se prouver que l'on maîtrise la modernité et ses outils : productivité, achat de matériel de plus en plus puissant, etc.

Le dernier point important dans la modernisation est le système des primes PAC.[81] La société paysanne fonctionne sur le système don/contre don. Cela se fait sur plusieurs plans : le temps de travail, le prêt de matériel (d'où la course pour avoir un matériel qui fasse honneur à la maison), le troc de produits manufacturés, les échanges d'invitations au sein de la vie sociale. Or tous ces points sont dépendants de l'argent gagné, d'où la forte préoccupation d'en avoir et de savoir où en est l'autre, pour savoir si on peut toujours rivaliser. L'argent fait aussi partie de la vie de l'exploitant : l'argent en espèces est fréquemment manié au quotidien. L'argent est donc physiquement présent dans la vie des habitants, et cela trouve sa place dans le discours. Mais s'il est réellement présent, il l'est de manière tamisée, cachée sous des allusions, jamais frontalement. L'argent reçu par les primes PAC n'a pas la valeur symbolique de l'argent reçu en échange d'un produit vendu à son prix. C'est pour ces raisons,

[80] Plan Local d'Urbanisme

[81] Aujourd'hui, l'exploitant reçoit des sommes d'argent de l'Europe pour produire sous certaines conditions (respect des quantités et des moyens de production par exemple). L'exploitant n'est donc plus libre de produire autant qu'il le veut, ni comme il le veut. L'apparition de ces sommes, appelées "primes" ont rapidement fait apparaître l'expression de "chasseur de primes", évidemment lancée de façon péjorative.

s'ajoutant à la dévalorisation du travail que cela signifiait, que le passage au système de primes PAC à la place du prix de vente à sa juste valeur des produits de l'exploitation a été très mal perçu. Les agriculteurs ont honte de passer pour des chasseurs de primes. Le système de DPU[82] mis en place au moment de ce travail est pour eux le comble de ce système, puisque leur travail même est dévalorisé. Seule leur capacité à spéculer sur les terres comptera, ce qu'ils ne considèrent pas comme leur travail. Aujourd'hui, un seul agriculteur sur le site dit apprécier le système des primes (en outre, il s'agit d'un jeune agriculteur qui a passé un BEP et qui n'est pas originaire de la région). Tous les autres souhaitent revenir au système sans primes. Au vu de la situation et de leur attachement aux valeurs traditionnelles, on peut estimer que ce discours correspond à leur perception réelle.

3.3. Le paradis perdu

Les agriculteurs retraités éprouvent donc un stress quant à la modification d'un territoire où ils ne retrouvent plus leurs repères. Ils arrivent à ne plus reconnaître leur propre milieu de vie. Sur Sougéal, une agricultrice à la retraite ne se repère plus dans le marais où elle a pourtant passé une bonne partie de sa vie. En plus des bouleversements, elle regrette l'ensauvagement du marais, "*juste bon pour la chasse aujourd'hui*". Les cultures ont changé (par exemple, le maïs est apparu, le blé noir a disparu), les techniques de culture avec. Les animaux, à la fois sauvages et domestiques, ont également changé. Les vaches par exemple n'ont plus besoin d'être attachées pour être menées en pâture, elles vivent en groupe dans les stabulations, elles sont plus fragiles, tombent plus facilement malades, sont plus exigeantes quant à leur nourriture. Avant porteuses de noms, aujourd'hui elles se réduisent à de simples numéros. La faune sauvage aussi n'est plus la même, puisque les lièvres et les lapins ont quasiment disparu, tandis que sont apparus de nouveaux animaux, comme le chevreuil, dont le nombre augmente et qui fait de plus en plus de dégâts aux cultures (de salades notamment). La situation actuelle fait que les exploitants n'ont plus le temps de s'occuper de tout, en particulier de l'entretien du territoire. Les agriculteurs retraités mettent cela en lien avec la réapparition des zones de friches où poussent "*les brousses*", zones, à leurs yeux, qui sont le comble du mauvais entretien du territoire par rapport aux générations précédentes. Cela allait jusqu'à balayer les sous-bois pour ceux qui habitaient en lisière de forêt, de manière à obtenir de la litière. Aucune zone n'était laissée à l'abandon, y compris les "*zones basses*" humides. Aujourd'hui, le sauvage reconquiert la place, ou du moins, aucun usage n'en est fait à la différence d'autrefois où on savait en tirer profit. On constate que l'environnement "n'échappait" pas à la population locale : chaque endroit, chaque champ, chaque village, mais aussi chaque route, chaque montée, etc. portait un nom. Ceux-ci perdurent quelque peu actuellement, bien qu'on en oublie l'origine, tandis que les noms des parcelles doivent être remplacés

[82] Droits à Paiement Unique : aide obtenue dans le cadre de la PAC totalement découplée, c'est-à-dire basée sur la surface et les aides obtenues en 2000, 2001 et 2002, quelle que soit la situation actuelle. Cela amène les exploitants à dire qu'ils peuvent arrêter d'entretenir leurs terres tout en continuant à recevoir des aides.

par des numéros pour les déclarations PAC. Une expression de ce malaise apparaît dans le discours de certains agriculteurs à la retraite, qui prétendent qu'il y a des lâchers de vipères sur leur territoire. Campion-Vincent (1990) a étudié ce phénomène, tenant de la rumeur, que l'on retrouve en divers points du territoire national. L'auteur a analysé la propagation de ce mythe et l'a mis en lien avec l'angoisse de la population face à l'abandon progressif du territoire et à la cessation de l'action de domestication des agriculteurs.

Le territoire social s'est également transformé. Les activités des communes, on l'a vu, ont beaucoup évolué. Les habitants font le bilan du nombre de commerces et d'habitants perdus dans chaque commune, même si chacune recherche à reconquérir, par tous les moyens parfois, de nouvelles âmes. Si certaines s'enorgueillissent d'y avoir réussi et tentent d'estimer les nouvelles activités que cela pourrait créer dans le bourg, les nouveaux arrivants sont très souvent des personnes travaillant à l'extérieur. L'attention de la commune semble tournée vers eux, tandis que les agriculteurs deviennent une gêne, surtout depuis qu'ils ont la réputation d'être des pollueurs. Par angoisse de voir la région mourir lentement, on ne retient de la croissance démographique que sa forme quantitative, pas qualitative. De telles réactions vont dans le même sens que l'angoisse traduite par les rumeurs de lâchers de vipères décrites dans le chapitre précédent. Alors que les fermes fonctionnaient sur le système de la "*roue qui continue sans fin*" avec la reprise par les enfants, aujourd'hui, les exploitants proches de la retraite voient seulement le vide devant eux, puisque les enfants sont quantitativement moins nombreux à reprendre les fermes. Ils "font le dos rond" en demandant à ne pas se mettre aux normes lorsqu'ils sont sans successeurs et qu'ils sont persuadés que la ferme va mourir avec eux. Chez les agriculteurs âgés, le cumul des changements qu'ils ont dû mener sur leur ferme a tendance à accélérer le départ à la retraite, dès lors qu'ils sont effrayés d'une agriculture qu'ils ne reconnaissent plus et à laquelle ils n'adhérent plus. Les partisans de la modernisation des exploitations en France, faisant généralement partie des organisations officielles du monde agricole, considèrent comme une chose positive l'augmentation de la formation initiale des jeunes agriculteurs tandis que les exploitants constatent avec tristesse que les jeunes sont obligés de s'armer dans la vie avec des diplômes bien que cela n'apporte pas la logique nécessaire au métier, mais uniquement de meilleures capacités administratives. "*Ils savent remplir des papiers, mais ils ne savent plus bricoler un tracteur !*" Tous sont d'accord pour dire qu'un jeune tout seul sur sa ferme "*chapotte* [devient fou] *au bout d'un certain temps*" à la fois à cause de cette pression des enjeux professionnels, de la solitude et de la charge de travail. "*Le travail physique est devenu financier*" comme le dit l'un d'entre eux, pour illustrer les difficultés de gestion qui se posent aujourd'hui, à la suite de complications administratives, de la rudesse de la compétition.

Tous ces discours collectés traduisent la nostalgie d'un "*avant*", d'un bonheur disparu. On a vu que la modernisation, initialement porteuse d'épanouissement s'est rapidement transformée en contrainte

subie et incontrôlée. Ces changements de l'environnement font que les anciens agriculteurs disent ne plus retrouver leurs "parcours", au sens géographique, mais aussi social. On a vu qu'ils mettaient en valeur dans leurs discours l'organisation à l'échelle du village, en opposant systématiquement la bonne ambiance qui y régnait à leur époque et aujourd'hui, où "*c'est morose*". La baisse du nombre de personnes travaillant sur la ferme y contribue (disparition des ouvriers et des employés à cause de charges trop lourdes, l'épouse travaille à l'extérieur et garantit une source de revenus). L'exploitant à présent seul n'a plus l'occasion de faire des "*corvées*" telles que les définissent les anciens, associées à la fête. On se souvient du travail qui se faisait dans la bonne humeur, escamotant les mauvais souvenirs pour mieux se représenter le passé comme un paradis perdu. Les anciens ne peuvent que constater la disparition de la richesse et de la diversité de leur organisation.

Or on peut observer que diversité écologique et richesse socioculturelle semblent aller de pair dans le cas de cette étude : l'espace était plus complexe et semblait plus riche en espèces cultivées il y a encore une génération, permettant des gestes, des techniques, des savoirs plus diversifiés. Sur le site, de nos jours, seuls les anciens se préoccupent par exemple de bouturer des fruitiers, d'entretenir des pieds d'osier, ou encore connaissent le nom d'un certain nombre de plantes. Les connaissances sur le tabac et le lin ont disparu avec leurs cultures. Périchon (2003a, p. 209) a montré dans le même sens la chute du nombre d'espèces d'arbres connues et/ou utilisées au fil des générations en Ille-et-Vilaine. Ce constat se retrouve dans le travail de Callicott et *al*. (2007, p. 329) qui soulignent que, dans leur étude au Venezuela, "preserving the biodiversity of the region turns on preserving its historic complexity". Si bien qu'aujourd'hui, sur le site, même si de nouvelles espèces sont apparues (maïs, colza "jachère"[83]), la réduction du nombre d'exploitants semble être le symptôme d'un appauvrissement cultural et culturel. Ce point mériterait d'être approfondi, par exemple en établissant une comparaison des paysages des années 1950 et actuels en utilisant la mémoire des anciens exploitants. Des transects pourraient être établis à différents endroits du gradient bocager sur le site, et un inventaire floristique serait effectué sur chacun incluant cultures et bords de champs. Les anciens ayant travaillé sur les parcelles traversées par ces transects seraient interrogés et tenteraient de se remémorer, à une date précise, les cultures et les bords de champs concernés. Une telle étude serait d'autant plus pertinente dans le questionnement actuel sur la biodiversité en tant qu'héritage social, "c'est-à-dire intrinsèquement liée à la pluralité des modes de vie, d'organisation sociale, de production et de consommation" comme le décrit Michon (2003, p. 424) dans son analyse des diverses pistes de recherche ouvertes par la polysémie du terme de "biodiversité".

On a décrit l'étroite imbrication des alliances professionnelles et personnelles d'autrefois, à différentes échelles, dessinant comme un espace en étoile avec des branches multiples. Elles se

[83] Lié à l'apparition des jachères en 1992, et différent du colza fourrager : il peut être utilisé pour produire du diester.

recoupaient et se complétaient, imprégnant et construisant le paysage à leur façon. Dans un tel contexte, on peut imaginer les conséquences de fortes transformations physiques du territoire, notamment par le remembrement mais aussi par les transformations culturales. A en croire ces discours, l'échelle villageoise est mise à mal puisque tous insistent sur le fait que l'exploitant se retrouve seul et ne connaît plus que rarement l'entraide d'avant. Ces perceptions sont d'autant plus négatives qu'elles touchent un mode de vie qui tient à cœur. Malgré tout, les observations de terrain indiquent la persistance d'une organisation en réseaux qui semblerait nuancer ce discours sombre. Nous allons le détailler dans la partie qui suit.

L'organisation des agriculteurs aujourd'hui

1. L'homogénéité des agriculteurs du site

La zone étudiée est principalement composée d'agriculteurs de la région, qui peuvent bouger d'un canton à l'autre. Les exploitants d'origine les plus lointaines viennent de la Manche (excepté le jeune installé à Vieux-Viel, originaire d'Ille-et-Vilaine). Ce mouvement de migration des Normands est cité par la génération des agriculteurs actuellement à la retraite. Certains se souviennent encore du premier Normand installé sur leur commune, comme d'une expérience hors du commun. Aucune information plus détaillée n'a été récoltée pour dire si ce mouvement a débuté à cette époque, qui reste d'ailleurs imprécise, ou s'il existait auparavant. Les exploitants se rappelant ces événements restent marqués dans leur mémoire par les différences de techniques et d'outils entre eux et les nouveaux arrivés. Aujourd'hui, il est malgré tout difficile de connaître le nombre exact de Normands sur le site, puisque les données statistiques ne donnent pas cette information, et la question n'a pas été posée à tous les exploitants de manière exhaustive. Il n'y a aucun moyen de différencier un normand d'un breton, ni dans l'équipement, ni dans la gestion des terres de sa ferme. La seule différence, si j'aborde le sujet avec eux, se fera dans la possibilité de commenter les différences de paysage entre leur région d'origine et le canton, ou encore les différences de mentalité. Le fait d'être Normand donne aux autochtones une occasion à chahuter, mais dans la bonne humeur, à la différence des moments où on parle des Mayennais, absents du site. Aucun exploitant ne vient de la Mayenne, qui est d'ailleurs une région très mal perçue localement.

Le fonctionnement professionnel ciblé sur la polyculture-élevage, relativement peu ouvert sur l'extérieur et le fait d'avoir une forte majorité d'exploitants originaires de la région, créent une forte homogénéité entre les agriculteurs du site. Les agriculteurs ont vécu ensemble les évolutions, soit directement pour les anciens, soit en les observant en tant qu'enfants. Les liens personnels tissés au quotidien renforcent l'homogénéité (bêtises faites durant l'enfance ou l'adolescence, etc.). Les évolutions, voire la "tempête" mentionnée plus haut ont été vécues ensemble, sans créer de rupture, du moins dans une certaine mesure. On verra dans le chapitre consacré aux arbres "d'*émonde*" que les transformations décidées par les agriculteurs en activité sont en rupture avec les critères des anciens, mais ceux-ci ne les critiqueront pas, conscients des difficultés que les plus jeunes endurent (pression administrative, travail seul sur la ferme, etc.).

Cette forte homogénéité n'empêche pas d'avoir des agriculteurs "atypiques", au sens où ils sont non conformes dans des domaines professionnels comme personnels. Leurs familles sont connues depuis longtemps pour faire différemment des autres. Au niveau personnel, ils ont pu faire des voyages ou prendre des vacances, contrairement à la grande majorité des agriculteurs du site. Au niveau professionnel, ils peuvent avoir des activités (être un élu, un représentant de syndicat, d'association, de coopérative, etc.) qui leur font avoir une vision plus synthétique de la région que la majorité. Cela se remarque surtout chez les exploitants actuellement à la retraite, qui ont eu l'occasion de connaître divers mouvements sociaux (comme les syndicats) aujourd'hui peu actifs sur la région. Une même personne a été secrétaire général des groupements de vulgarisation, ingénieur pour une maison d'engrais, maire de Sougéal, président du CETA, vice-président de la SBAFER[84], membre de la FNSEA[85]. Les exploitants actuels n'ont plus guère le temps de participer à ce genre d'actions. S'il y a distinction, c'est surtout dans leur façon de travailler ou leur origine (comme être originaire des polders[86] ou de Normandie, ou encore s'être converti au bio). Ces personnes créent la curiosité dans la communauté, mais en occupant une place à part. Si bien que, même si elles sont totalement intégrées à la vie locale, ce qui est la majorité des cas, leur mode de vie ne se transmet pas aux autres. Certains iront voir, par exemple, comment un agriculteur bio cultive ses champs ou bien les expérimentations des coopératives sur des céréales. Au début, ce sera pour pouvoir se moquer ("*C'est drôle, c'est plein de coquilles d'oeufs !*"). Ensuite, au bout de quelques années, quand l'exploitant qui se distingue aura fait ses preuves, ce sera pour estimer les différences et se convaincre que c'est trop d'efforts pour peu de retours, ou pour dire : "*Oui, mais lui, c'est un céréalier : il peut se le permettre…*" La Chambre d'Agriculture reconnaît que ce sont toujours les mêmes agriculteurs avec lesquels elle est en contact, et qu'il existe une frontière entre eux et les autres. Il faut savoir aussi que ce sont souvent les

[84] Société Bretonne d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
[85] Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
[86] Les agriculteurs des polders n'ont aucun lien avec ceux du bocage. Leurs cultures sont différentes de même que, surtout, leurs richesses, ce qui créé une barrière très nette entre eux.

agriculteurs syndiqués (même s'ils sont plus ou moins actifs) ou dont les parents ont été actifs dans le syndicat à leur époque (et qui par la même occasion étaient les plus assidus aux cours du CETA) qui sont en lien avec la Chambre d'Agriculture. Ce sont ceux-là qui participent pour beaucoup aux comices agricoles, puisque ceux-ci sont organisés par la Chambre et liés au monde syndical. Ce sont eux qui vont aux réunions d'informations sur les mises aux normes. Ce sont eux qui sont membres des bureaux de coopératives ou de laiterie, etc. Ce sont souvent ces personnes qu'on retrouve dans l'organisation des CUMA, voire comme élus locaux. Ils ont passé le pas dans un domaine, et par ce fait osent aller plus loin, poser des questions et se renseigner.

2. Les structures à la base du fonctionnement agricole local actuel

2.1. Les réseaux

On ne peut nier l'existence, aujourd'hui, de réseaux basés sur les liens d'autrefois. La quantité de personnes impliquées dans un réseau est bien évidemment moindre. Malgré tout, on m'a assuré que les alliances héritées sont généralement maintenues. Elles permettent de perpétuer les parcours d'autrefois permettant des échanges de travail ainsi que le partage de matériel. La principale différence réside dans le fait que les liens se limitent aujourd'hui au domaine professionnel. Les agriculteurs épousent des femmes de divers horizons, parfois extérieures au milieu agricole, ce qui ne permet alors pas d'inclure la ferme dans un parcours professionnel par le biais du mariage. Les réseaux actuels se limitent donc aux liens professionnels hérités, transformés ou créés. De même, tandis qu'autrefois ils pouvaient être temporaires ou permanents, aujourd'hui ils sont spécifiques au travail à faire et demeurent permanents, sauf problèmes relationnels entre exploitants, abandon de la ferme ou changement de technique de travail. Ces réseaux sont consolidés par des liens d'amitié ou grâce à la similitude dans la manière de travailler. Ils peuvent concerner les fermes déjà proches ou être à l'origine de nouvelles alliances. De nouveaux groupes peuvent ainsi apparaître tout au long de la carrière de l'exploitant, selon ses besoins, ses orientations professionnelles, etc.

Les réseaux sont de différents ordres. Tout d'abord, on peut avoir des réseaux pour partager du matériel, soit en CUMA[87] soit en copropriété.

La sélection des membres d'une CUMA se fait sur des critères géographiques et techniques selon le type d'outils utilisés en commun. Les affinités jouent un rôle moins important que pour l'entraide,

[87] Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

puisque des agriculteurs sans liens amicaux voire en désaccord peuvent faire partie d'une même CUMA. Malgré tout, la petite taille des CUMA de cette zone atelier oblige dans une certaine mesure à une bonne entente, puisque les réseaux de CUMA, de copropriété et d'entraide se recoupent souvent par la force des choses. Certains exploitants regrettent le peu d'expansion des CUMA qui ne les aident pas à se développer, contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions qui bénéficient de cette mise en commun des moyens. La FDCUMA[88] appelle d'ailleurs cette zone "*le désert des CUMA*" et considère que leur faible développement est dû à l'esprit individualiste lié à la richesse des légumiers. Or ce constat n'est valable que pour la partie nord du département, correspondant aux polders. La zone sud est moins connue par l'organisme, qui considère qu'il y a une agriculture peu développée donc peu demandeuse en CUMA. Le directeur de la FDCUMA ne connaît pas la majorité des CUMA existantes sur le terrain, de petite taille comparées à celles d'autres régions qui comptent plusieurs centaines d'adhérents.

Voici la liste des CUMA existantes par commune[89] :

- Pleine-Fougères :

CUMA des Trois Villes qui regroupe une dizaine de personnes, principalement des voisins ;

CUMA des Deux Provinces, seule "grande" CUMA, qui inclut des agriculteurs des polders, cousins de quelques agriculteurs de Pleine-Fougères. Elle est assez bien équipée car elle a un chauffeur. Les enfants ont repris l'adhésion de leur père. Elle a malgré tout des difficultés à cause de problèmes relationnels qui ont entraîné la démission d'un des fondateurs et le retrait du membre de sa famille, qui représentait aussi une grande surface, donc des moyens importants mis à disposition. On peut se poser la question de la "fragilité" de cette CUMA de par son alliance entre des agriculteurs des polders et de la zone bocagère, par opposition aux CUMA locales dont les membres sont situées en zone bocagère, qui semblent très soudées malgré quelques brouilles.

- Trans-la-Forêt

CUMA de l'Avenir, fondée par le comte de la Villarmois dans les années 1970. L'actuel président s'est fait un point d'honneur à reprendre la place de son père afin que celle-ci n'aille pas à des "*étrangers*". La CUMA regroupe des voisins mais aussi un jeune exploitant plus éloigné, lié personnellement à un de ses membres.

[88] Fédération Départementale des CUMA

[89] L'abbé Bretelle, à la suite de la création du CETA, a lancé la fondation de la première CUMA en 1960 par un agriculteur de Pleine-Fougères. Elle s'appelait la CUMA des Deux Provinces car il y avait deux agriculteurs de Pontorson avec eux au début. Les fondateurs obligeaient le nouveau venu à écouter le règlement intérieur qui forçait à utiliser la CUMA. Le fondateur, à la retraite, remarque qu'aujourd'hui, il est beaucoup plus difficile de créer de la bonne entente.

En parallèle des réseaux basés sur les CUMA, on trouve ceux fondés par la copropriété. Le régime de copropriété est un peu l'équivalent de celui de la CUMA, sauf que le cercle de partage concerne un matériel précis et ce cercle restera fermé à tout nouveau venu. Ce deuxième type de fonctionnement est souvent préféré à celui d'une CUMA, justement parce que les exploitants sont certains de ne pas avoir à partager du matériel avec des personnes qu'ils apprécient moins ou avec qui ils ont des relations moins fortes. Le système de copropriété est davantage basé sur l'importance des relations personnelles des exploitants, tandis que la CUMA peut se limiter au partage financier de biens, avec des relations plus distantes. Là encore, le comportement des exploitants indique la prédominance du relationnel au quotidien.

On peut illustrer ces différentes organisations par un exemple. Prenons le cas d'une ferme (voir Annexe 2 où le nombre des agriculteurs et des cas de partage de matériels a été réduit par rapport à l'exemple décrit ici pour des raisons de clarté du graphique). L'exploitant y travaille seul, et a repris l'exploitation de ses parents. Son père détenait en copropriété diverses pièces de matériels agricoles. Le fils en a conservé sept, chacune dans le cadre d'un réseau hérité du père. Certains de ces réseaux sont restés identiques, les enfants prenant la suite du père, d'autres se sont transformés par l'abandon de certaines fermes, ou la venue de nouveaux exploitants[90]. Chacun de ces réseaux oscille entre deux et 14 personnes (en incluant l'agriculteur concerné). En parallèle, le fils a également pris la succession du père dans une CUMA, avec le partage de huit matériels. Le partage s'étend, dans ce cas, de cinq à plus de 20 personnes. Là aussi, les cercles relationnels ont pu se transformer par la venue de nouveaux adhérents, ou à cause de nouveaux besoins de certains exploitants. On a donc, au total, 15 réseaux différents qui s'entrecroisent, ne réunissant pas forcément les mêmes personnes.

A cet entrelacs de réseaux s'ajoutent les réseaux basés sur l'entraide lors de "*chantiers*" ou de "*corvées*", termes utilisés de manière synonyme, qui désignent aussi bien l'émondage que l'ensilage de maïs ou le semis de blé. Les agriculteurs s'échangent alors des services lors de périodes chargées de l'année. Dans le cas étudié ici, le "*chantier*" d'ensilage de maïs dénombre sept personnes et le "*chantier*" de semis de blé, deux. Ce sont souvent les fils des pères qui travaillaient déjà ensemble, cercle parfois élargi à un ou deux nouveaux venus. Le choix de ces personnes est basé sur l'amitié et la proximité géographique des terres. Là aussi, les réseaux d'entraide sont permanents, à la différence d'autrefois où ils pouvaient être temporaires. Aujourd'hui, il faut être sûr de pouvoir compter sur un nombre précis de personnes lors des ensilages ou des semis qui sont des périodes angoissantes par la lourdeur du matériel impliqué et des sommes en jeu, la rigueur des emplois du temps des

[90] On remarque ainsi que ce sont encore par des liens territoriaux que des alliances se nouent, à condition que des compatibilités existent, que ce soit au niveau humain comme au niveau de la façon de travailler ou de la taille de la ferme, jouant sur le type de matériel utilisé.

entrepreneurs sollicités et les conditions météorologiques pas toujours favorables. Enfin, dans le cas du chantier d'émondage, l'exploitant travaille avec son père et un voisin. Le nombre de personnes présentes sur le chantier s'est considérablement réduit depuis le temps de son père. Un seul lien s'est conservé, pour des raisons de proximité géographique et d'amitié. Le réseau de cette "*corvée*" est le seul à être plus fluctuant.

On réalise ainsi que l'exploitant jongle avec 18 réseaux professionnels permanents hérités ou initiés par lui ou ses collègues. Chacun des agriculteurs membre des réseaux en question est lui-même impliqué dans des réseaux qui peuvent s'entrecroiser avec ceux qui viennent d'être décrits. Les exploitants continuent donc à s'intégrer dans un tissu de relations dense, en continuité avec l'époque des villages. Ils reproduisent des liens anciens. Cela permet la création d'un univers commun entre exploitants, cherchant à minimiser l'impact de l'individualisation du métier. En sont exclus les agriculteurs biologiques qui n'utilisent pas le même matériel.

Il faut enfin ajouter un dernier point, très important sur le site, lié à ces relations d'entraide. En cas de maladie ou de décès d'un exploitant, une forte solidarité existe, que ce soit au sein des voisins ou de la famille : l'épouse ne se retrouvera jamais seule pour faire face aux travaux de la ferme. Différents cas, malheureusement, se sont produits durant mon terrain, et pas une seule fois des exploitants n'ont manqué à l'appel. Un exploitant a même "officialisé" ce comportement en créant une association à Trans-la-Forêt où chaque membre s'engage, en payant une somme symbolique, à venir faire n'importe quel travail pendant trois mois, seulement en contrepartie du plein d'essence. Seuls trois exploitants de la commune sur une trentaine n'ont pas adhéré.

On réalise cependant que nous sommes dans une période de transition, comme le montre l'exemple de Pleine-Fougères, où l'entraide garantissait autrefois à un agriculteur de recevoir l'aide de ses collègues en cas de difficultés. Ce système a été récemment remplacé par une organisation associative plus structurée, plus formelle et qui laisse à chacun le choix d'adhérer ou non. Elle met à la disposition des membres de l'association un salarié selon les besoin de chacun. Or, tout en reconnaissant le sérieux de la nouvelle structure associative, les adhérents se plaignent de sa lourdeur. En effet, pour être rentable, elle oblige ses membres à recevoir le salarié deux jours par an sur leur ferme, en plus de leurs besoins. La conséquence est que la majorité préfère se "*débrouiller*" avec de la famille ou des amis, officieusement. L'organisation "informelle" locale reprend ainsi le dessus. Le paradoxe se situe là : les agriculteurs refusent toute forme structurée par une réglementation associative mais se plaignent de l'individualisation de leur profession qui ne garantit plus une entraide en cas de coup dur. En outre, il est significatif que ce soit un jeune Normand qui soit président de cette association puisque personne dans le canton ne voulait de ce rôle, s'attendant à l'échec de la nouvelle forme, tout en étant décontenancés par la nouveauté de son fonctionnement. Cette situation illustre l'ambivalence du

groupe étudié : il est tiraillé entre le système traditionnel basé sur la confiance de l'entraide et existant de fait, sans cadre réglementaire, et le système officiel, rentrant dans des cadres juridiques, correspondant à une exploitation individualiste et capable de payer des services plus anonymes. Le premier est mis en exergue dans le discours, mais connaît parfois des difficultés dans la réalité, tandis que le second est vu avec circonspection.

2.2. Le syndicalisme

Une autre caractéristique du site est la particularité du rapport au syndicalisme agricole. Très ancrés dans la région dans les années 1950, les syndicats n'ont presque plus aucun adhérent à l'heure actuelle. Les personnes extérieures jugent les gens de cette région proches de leur argent, ce qui expliquerait leur refus d'adhérer à la FNSEA. Elles les qualifient d'égoïstes au point de ne pas vouloir obtenir qu'un progrès profite aussi au voisin. Mais cette raison n'explique qu'en partie et superficiellement l'abandon massif des manifestations suivies naguère par les agriculteurs du site et organisées par les syndicats. On ne peut pas dire que ces mouvements aient été suivis par facilité ou par simple goût du voyage (certains événements avaient lieu dans diverses villes nationales). Cela demandait une organisation interne efficace, une préparation. Il fallait que la femme gère les travaux dans leur globalité pendant le temps de l'absence du mari. Il fallait aussi mettre en œuvre le réseau d'entraide pour rattraper le retard pris.

Lorsqu'on discute avec d'anciens syndiqués, ils disent que les syndicats sont trop manipulés par la politique, que de toute façon ils ne peuvent rien changer, qu'ils ont entendu que leurs grèves n'étaient pas prises au sérieux puisqu'ils sont pris par le temps : "*Une moisson ou un semis n'attend pas, et les politiques le savent bien.*" Ces paroles traduisent bien les raisons réelles de la fin du syndicalisme local. Les agriculteurs sont en effet passés d'un monde à leur échelle où ils prenaient les choses en main, où ils étaient actifs, dont ils décidaient les principales composantes, à un monde qui leur échappe, sur lequel ils ont l'impression de n'avoir aucune influence. Il leur échappe d'autant plus que certaines personnes ont profité de leur situation élevée dans les syndicats et ont dégoûté ceux à qui ces "*arrangements*" échappaient. C'est donc principalement la perte de sens et de contrôle sur les décisions qui est l'origine de la baisse d'adhésion aux syndicats. Au vu de ces raisons, la réputation d'avarice dont jouit la population locale est à traduire autrement. Il s'agit de la recontextualiser pour la comprendre. L'avarice existe au sens où le mouvement ne correspond pas à leur vision des choses. Adhérer au syndicat n'a pas de sens. Mais elle n'est nullement la raison initiale, la preuve en est qu'un responsable syndical local ne fait pas payer les adhésions, mais n'a pas plus d'adhérents que ceux qui font payer. Ce phénomène est plutôt à relier au changement d'échelle du fonctionnement du

syndicalisme, les prises de décision se faisant de plus en plus au niveau départemental voire national. Or on sait que la population locale n'est pas habituée à fonctionner à cette échelle.

Enfin, l'absence de syndiqués sur le site s'explique aussi par une caractéristique locale. Il se trouve que le président de la FNSEA est de Bazouges. Or on a vu que, pour diverses raisons, Bazouges est séparée du site par une barrière culturelle étanche. Le simple fait d'avoir le président d'une commune avec laquelle aucun échange ne se fait joue dans le désintérêt pour ce mouvement.

2.3. La ferme, lieu hérité et vécu

2.3.1. L'héritage de l'organisation des tâches

La ferme était le lieu de vie d'un couple et sa famille, voire d'ouvriers agricoles il y a deux générations de cela. La génération des exploitants actuellement à la retraite ont vu disparaître la main d'œuvre pour se retrouver en couple sur la ferme, souvent aidés des parents malgré tout. Les tâches à la ferme étaient souvent spécifiques selon homme et femme. L'épouse s'occupait des bêtes dans les bâtiments de la ferme (vaches, cochons, poules principalement), tandis que le mari travaillait dehors, dans les champs. L'homme et la femme se divisaient traditionnellement l'espace de la ferme : les bâtiments sont féminins, les champs masculins. Dans son étude consacrée au monde paysan du Léon, Elegoet constate une division analogue de l'espace : "Se distinguent ainsi les tâches - et lieux- masculins et féminins. La maison est un lieu strictement réservé à la femme, tandis que les champs appartiennent à l'homme ; chaque sexe détient ainsi son espace de pouvoir." (1983, p. 121). Le jardin était partagé : le potager était masculin[91], les fleurs, féminines.

En cas d'urgence, une femme devait savoir se servir d'un tracteur, mais "*ce n'est pas à elle de faire ça*." Une femme d'agriculteur devait savoir être indépendante sur la ferme pendant plusieurs jours pendant que son époux, par exemple, allait manifester avec le syndicat. Si certains hommes participaient, par obligation ou par respect, au travail de leur épouse, notamment en période

[91] L'homme se consacrera, aujourd'hui encore, aux travaux d'horticulture, comme l'entretien des arbres fruitiers ou du potager (où il est intéressant de constater que les légumes ne subissent pas de traitements chimiques). D'autre part, les hommes avec qui je me suis entretenue ont toujours dénigré le jardinage. Ce mot a une forte connotation négative, car il est assimilé à des notions comme le travail à petite échelle, sans ambition. Or les agriculteurs ont développé la mentalité d'une recherche de travaux à toujours plus grande échelle, que ce soit en terme de taille des parcelles comme de la puissance des outils. "Faire du jardinage", pour eux, dans leur domaine, est similaire à manquer d'ambition ou ne pas avoir les moyens de travailler "plus grand". Il est intéressant de constater que la partie jardinage de la maison est alors réservée à l'épouse. Cette remarque, apparemment anecdotique, peut avoir de l'importance dans une optique de développement vers une "agriculture verte". En effet, cela voudrait dire que l'épouse peut jouer un rôle clef dans l'évolution des mentalités et des modes de travail si la volonté politique tend réellement vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, et si cela implique un travail à moindre échelle, plus minutieux.

d'accouchement, beaucoup se refusaient à faire des travaux de femme, tels que traire les vaches ou s'occuper des veaux. Le nombre de personnes présentes sur la ferme rendait possible cette répartition des tâches. De nos jours, les femmes travaillent de plus en plus souvent à l'extérieur. Cependant, on retrouve encore très souvent une réminiscence de cette répartition des rôles, notamment en ce qui concerne la gestion et la comptabilité qui restent à la charge de l'épouse, au retour de son travail. En effet, parmi les tâches qui incombaient aux femmes était incluse la gestion du porte-monnaie et la comptabilité. C'étaient elles qui géraient l'argent du beurre, somme conséquente. C'était donc à elles que le mari devait demander de l'argent aussi bien pour aller au "*bistrot*" que pour acheter un engin agricole. D'où les difficultés décrites plus haut lorsque le mari, qui suivait les cours de l'abbé Bretelle, voulait investir dans une nouvelle technique. Il devait d'abord convaincre sa femme de délier les cordons de la bourse pour acheter engrais, traitements, etc.

Aujourd'hui, les épouses continuent de gérer "*les papiers*", c'est-à-dire les affaires courantes de l'administratif. Lorsque, au cours d'un entretien, une anecdote était racontée relative aux liens entretenus par les exploitants avec la DDA, c'est souvent la femme qui prenait la parole et racontait ce qui lui est arrivé. C'est en effet elle qui s'occupe de cette partie, et c'est elle qui se prononce quant à leur impuissance face aux décisions prises, relayée bien sûr par son époux.

La question des relations de genres sur l'exploitation mériterait de plus amples recherches, qui n'ont pas été menées ici, faute de temps, mais aussi faute d'opportunité. Les sujets abordés dans cette étude, que sont les émondes et les bandes enherbées, restent principalement masculins, et ne justifiaient pas la recherche d'une compréhension poussée des relations hommes/femmes dans ce monde agricole. La présentation effectuée dans cette partie reste donc largement inachevée et propose surtout des pistes d'enquête.

2.3.2. Aujourd'hui, la réception de l'altérité

A la suite des transformations décrites dans les deux premiers chapitres, on peut s'interroger sur les frontières définissant culturellement le monde agricole, de même que sur les rapports entretenus avec l'Autre. Je vais donc commencer par décrire les personnes ou les groupes avec lesquelles des alliances sont possibles, c'est-à-dire les amis des exploitants ou des personnes partageant les mêmes référentiels qu'eux. Face à eux, un autre type d'altérité, qui sera abordé plus loin, concerne les interlocuteurs avec qui le dialogue devient délicat. Il s'agit d'une altérité perçue en des termes bien plus négatifs.

La ferme n'est pas close de murs, elle est donc visible de tous. Le regard du voisin ou de l'exploitant qui passe en tracteur peut donc estimer l'état de la ferme, de l'avancement du travail et de

la présence/absence du maître des lieux. A l'intérieur, la configuration traditionnelle des lieux reste de mise dans la plupart des maisons, c'est-à-dire une pièce principale qui fait office de cuisine et de salon. Il y a très souvent une cheminée de pierre, haute et imposante, qui est l'élément principal de la pièce. On peut également voir un évier et des meubles pour la cuisine. On voit très souvent un crucifix. Chez la majorité, la photo aérienne de l'exploitation trône sur un mur et en est la seule décoration. Le rôle prépondérant de la cuisine rappelle l'époque où chaque ferme fonctionnait avec un grand nombre de personnes. C'est là que l'on recevait les visiteurs. La cuisine était ainsi une espace à la fois public et privé, et elle a conservé ce rôle. La continuité de cette organisation montre la conservation d'un état d'esprit d'ouverture sur l'extérieur, bien que la quantité de personnel se soit souvent réduite au seul exploitant[92]. Une telle organisation permet, encore aujourd'hui, de recevoir facilement d'autres exploitants lors d'une "*corvée*", ou pour une simple visite, d'offrir à boire au visiteur si la conversation s'est prolongée. On offre alors un café qui est la boisson passe-partout que tous boivent à toute heure et en grande quantité. La fin d'un repas convivial peut se voir arroser par des alcools locaux : "*44*", "*roupette*", qui sont des sortes de gouttes locales. Le bouilleur de crû passe encore pour faire la goutte à partir du cidre[93]. L'usage plus fréquent de ces boissons autrefois inspire des expressions lors de travaux dans les champs aujourd'hui : "*Qui a apporté la bollée ?!*" Ces rites sont d'autant bien en place car, de tout temps, l'hospitalité a été un maître mot. Cependant, les soirées châtaignes, qui avaient lieu il y a encore quelques décennies, se font beaucoup plus rares aujourd'hui. D'une part, à cause de la disparition des châtaigniers lors des réaménagements fonciers ; d'autre part, par désintérêt, car cela passe pour un signe de "*vieillerie*" et de pauvreté. Il est très fréquent que les paysans qui peuvent encore ramasser des châtaignes ne s'en préoccupent pas, pas plus que des champignons. Cet élément du paysage devient donc extérieur à leur vie. Le manque de temps est le principal argument, et les personnes qui les ramassent sont souvent des familles étant dans la région en résidence secondaire, des "*Parisiens*" comme les appellent les personnes interrogées, pour signifier "*citadins*". Un couple de jeunes agriculteurs originaires de Normandie ramasse occasionnellement des châtaignes justement pour faire plaisir à des amis citadins qu'ils reçoivent. Enfin, les générations sont assez liées pour permettre à tous de profiter du savoir-faire des parents en terme de produits "faits maison" (charcuterie, alcools) toujours appréciés. Ces éléments contribuent à un attachement émotionnel et culturel au terroir.

Les observations concordent avec celles de Carol-Rogers, dans le nord-est de la France, qui a très bien expliqué la présence/absence de l'épouse lorsque son mari reçoit des invités dans la pièce principale (Carol-Rogers, 1979). Dans la mesure où cette pièce constitue un espace féminin, les invités sont en situation délicate car ils touchent à l'aspect privé du foyer. Mais dans la mesure où elle

[92] D'ailleurs, on retrouve cette organisation dans certaines maisons neuves ou réaménagées qui offrent une cuisine et un salon-salle à manger séparés. On continue cependant à être reçu dans la cuisine dont le meuble principal est souvent une grande table de ferme autour de laquelle on se réunit.
[93] Cidre de pomme ou cidre de poire ("*péré*" qui donne le "*perao*").

constitue un espace de réception, ils se doivent d'avoir comme principal interlocuteur l'homme du foyer, avec qui la prise de rendez-vous a été faite. L'épouse (ou la mère, si l'exploitant vit toujours chez ses parents), quant à elle, demeure debout, vaquant à ses tâches ménagères, tout en demeurant la maîtresse de cet espace : on y pénètre sur son invitation, et son attitude distante lui permet de suivre la conversation et d'y participer en temps voulu, parfois avec l'autorisation du mari pour respecter la forme. Un jeu de "pouvoir" se joue dans cet espace entre l'homme et la femme. Le respect de ces règles diminue avec l'intimité s'instaurant entre hôte et agriculteurs. Une femme qui travaille à l'extérieur et qui s'est trouvée être là pendant l'entretien s'introduit plus facilement dans la conversation, mais doit cependant montrer qu'elle s'occupe de la cuisine, des enfants, du ménage, qu'elle "*tient son foyer*". On voit ainsi que chacun tient son rôle : la femme en maîtresse des lieux, l'époux en tant qu'intermédiaire avec l'extérieur. Il est surprenant de constater à quel point cette répartition des rôles cherche à être conservée au sein de la population agricole de la zone atelier. Cette situation est d'autant plus ambiguë et source de malaise qu'aujourd'hui, malgré la volonté de conserver la division de l'espace et des tâches, on assiste, dans certains cas, à la transformation de ces repères. L'homme, qui était auparavant le lien avec l'extérieur professionnel, chargé des relations avec le dehors, aujourd'hui accomplit, en plus des siennes, des tâches de femme (traite, multiplication des "*papiers*") et reste dans ce qui devient "*l'intérieur*" (l'exploitation), alors que c'est la femme qui peut assurer le lien avec le dehors, l'extérieur non agricole, par son travail. On voit sur le terrain de nombreux exploitants se raccrocher au système traditionnel, peut-être pour conserver leurs repères culturels, en faisant en sorte que ce soit la femme qui s'occupe de la "p*aperasserie*", même si elle travaille à l'extérieur. Cependant, beaucoup d'agriculteurs apprécient "*l'air frais*" apporté du dehors par leurs épouses.

A présent, nous allons nous tourner vers le second type d'altérité, avec laquelle les relations sont plus conflictuelles.

3. Une modernisation créatrice de malaise social

Les relations entretenues avec l'extérieur constatées lors du travail de terrain ont rapidement attiré notre attention. L'analyse de ce point va peut-être nous permettre de mieux comprendre les rapports des exploitants à leur environnement. La gestion de celui-ci dépend en effet, en bonne partie, de l'interaction avec des acteurs extérieurs au groupe étudié. Nous allons à présent détailler les relations entre les agriculteurs du site de Pleine-Fougères et ce qui représente pour eux "*l'extérieur*".

3.1. Une uniformisation à l'origine d'une rupture

Selon un certain nombre d'auteurs, comme par exemple Dubar (2000, p. 122), l'identité sociale se construit à la fois par l'héritage du passé et par la façon actuelle d'interpréter les faits. Depuis quelques décennies cependant, les agriculteurs ont perdu le contrôle de certains aspects professionnels de leur vie. Or, pour beaucoup d'exploitants, être agriculteur n'est pas seulement un métier mais un mode de vie, ce qui explique le malaise général. Il est évident que les transformations subies depuis les années 1950 ont fait changer cette population, en la rendant uniforme au modèle agricole national. De la "communauté rurale" villageoise (Eizner, 1974, p. 15) on est passé à une population agricole à l'identité locale affaiblie. On retrouve sur le terrain des descriptions de sociétés rurales en souffrance qui rappellent les propos de Mendras (1976) : leur sentiment du manque de reconnaissance par le reste de la société, le poids du risque économique, la nécessité de faire preuve d'une organisation efficace pour gérer le territoire, d'une vision globale de leur activité qui n'est pas juste un métier, etc. On retrouve également des caractéristiques décrites par Jollivet et Mendras (1971) : la réduction du groupe domestique depuis un siècle, le changement agricole exogène, l'ascension sociale possible par la réussite dans les changements technico-économiques, etc. Le passé est idéalisé, y compris par les jeunes. Par exemple, ce sont eux qui affirment que "*l'écosystème était mieux avant*", alors qu'ils ne l'ont pas connu et se basent sur les discours idéalisés des anciens, accroissant le rejet du présent. Les référentiels culturels se perdent : les techniciens, les vendeurs de coopératives, donc l'entourage proche des exploitants, mais aussi et surtout les salariés de l'administration des organismes agricoles étaient connus et proches du mode de vie des agriculteurs. Avec l'administration, on pouvait dialoguer, s'arranger. Ses représentants (les techniciens) fonctionnaient au même rythme que les paysans. Aujourd'hui, les interlocuteurs sont dans les bureaux ou au téléphone et sont peu aimables. Peu compréhensifs, ils appliquent le règlement à la lettre. Selon la très grande majorité des exploitants, beaucoup ont "*une mentalité de fonctionnaire*" en regardant aux horaires, en s'arrêtant parce qu'il est l'heure de déjeuner, en fréquentant moins ou plus du tout le terrain. Ils deviennent des étrangers aux agriculteurs du site, obéissant aux normes administratives, extérieurs aux référentiels agricoles. Les fonctionnaires symbolisent un groupe social imposant des contraintes qui ne font que compliquer le travail. Toutes les caractéristiques associées à ce groupe social sont rejetées en signe de protestation. Les réflexions sarcastiques fusent de toutes parts à leur propos : "*Il n'y a personne à la DDA le vendredi à partir de 15 h30*" ; "*Il n'y aura personne lorsqu'on devra rendre tel dossier prévu pour le mois de juillet !*" Pour les exploitants de la zone atelier, la confiance était le maître mot autrefois et devient aujourd'hui un critère de sélection des gens avec qui ils travaillent : l'oral, la confiance et l'honneur demeurent-ils des valeurs pour la personne en face ? L'échange se fait d'autant mieux que les relations sont intégrées dans une toile d'histoire de plusieurs générations.

La modernisation a été la bienvenue, mais le tournis qu'elle a créé a entraîné une perte de contrôle. Le chemin du village à Bruxelles a été parcouru trop vite. Les établissement européens, les organismes agricoles sont perdus de vue, ils deviennent un "*ils*" cristallisés comme "étrangers à leurs vies". Ils deviennent des "non-lieux de vie" au sens de Augé (1992). Un travail sur le vocabulaire utilisé par les agriculteurs est d'ailleurs révélateur de ce malaise. Les chefs d'entreprise que sont les agriculteurs utilisent des mots qui trahissent leur infantilisation. Ils sont "*sanctionnés*", "*on nous pénalise*", "*on s'est trompé*", "*ils savent tout*", etc. Ce vocabulaire va souvent de pair avec des expressions de colère, de sentiment d'injustice : ils se sentent impuissants face aux décisions de l'administration. La situation n'est plus dans le don/contre don, l'échange entre deux univers n'existe plus. L'un s'impose à l'autre. On pourrait énumérer de nombreux exemples de bouleversements qu'ont connu les agriculteurs, qui aboutissent au rejet de valeurs qu'on leur a inculquées quelques décennies plus tôt. Un couple d'exploitants à quelques années de la retraite refuse ainsi de se mettre aux normes. Ils ne comprennent pas que la laiterie refuse de prendre leur lait parce qu'ils ne correspondent pas aux règles administratives actuelles, alors qu'ils avaient été médaillés "*autrefois*" pour la qualité de leur herbe. Le constat sur le site de Pleine-Fougères a été validé par certains auteurs qui ont montré "l'ethnocentrisme des agents de la technostructure", aboutissant à des situations pleines de non-sens pour les agriculteurs (Salmona, 1999).

3.2. La rupture entre le "nous" et le "ils"

C'est ainsi que la situation s'enlise dans une rupture entre les agriculteurs du site et une altérité négative qualifiée de "*ils*". Un "*ils*" qui, sur le terrain, peut englober les fonctionnaires agricoles, mais aussi, d'une manière plus large, tout ce avec quoi ils ne partagent pas leurs référentiels et qui les incite à se replier sur eux, faute de se sentir compris, ainsi que tout ce qui demande une organisation officielle, rentrant dans un système procédurier. On retrouve la même idée de la définition d'une "frontière" dans le processus d'identification, au sens de Barth. Selon lui, "ce qui créé la séparation, la "frontière", c'est la volonté de se différencier et l'utilisation de certains traits culturels comme marqueurs de son identité spécifique" (1969, *in* Cuche, 2001, p. 95). On aboutit à l'opposition entre le "*nous*", qui aimerait suivre un système indépendant, et le "*ils*" qui suit le système officiel et qui s'impose. L'extérieur peut être géographique, mais aussi, et surtout, culturel : une façon de se dire bonjour différente, le fait de ne pas savoir, tout en habitant dans le coin, qu'il faut détruire les chardons, l'emploi d'une échelle temporelle différente, l'absence d'un passé ou d'une famille localement connus, etc. Les chercheurs fréquentant le site sont assimilés à ce "*ils*", parce qu'on ne les connaît pas. Dalla Bernardina (2001) aboutit à la même conclusion dans sa recherche entre les Alpes méridionales et la Corse, où la frontière pertinente pour les paysans de ces deux régions n'est pas géographique mais culturelle. Dans les Alpes comme en Corse, des agriculteurs et des chasseurs

pauvres, faiblement scolarisés, s'opposent à des bourgeois citadins, détenteurs d'un fort capital culturel. Le même auteur décrit une réaction des chasseurs corses sur le thème de la disparition du gibier qui montre les mêmes caractéristiques que celles que l'on retrouve sur le site de Pleine-Fougères. Les chasseurs "traditionnels" de Haute-Corse ont le sentiment "d'être les victimes d'une espèce de complot" (1987, p. 50), font passer au second plan les raisons locales de la baisse quantitative du gibier, pour "démontrer que ce n'est pas à l'intérieur de l'île, mais plutôt à son extérieur qu'il faut rechercher les causes de la régression en cours" (*ibid*., p. 65). L'auteur souligne que la "machination" qu'ils ressentent est comparable à une situation en Sardaigne, où on considère "l'étranger comme la cause de tous les maux et l'enterreur de tous les biens[94]." Les chasseurs corses vont jusqu'à accuser les Espagnols et les Continentaux d'entraver les flux migratoires des oiseaux en route vers l'île en posant d'énormes filets partout. Le "complot" est également soutenu à un niveau plus large par les "agriculteurs européens coupables d'empoisonner les pigeons, bécasses et grives" (*ibid*., p. 67). De la même façon, les agriculteurs des Alpes piémontaises sont "persuadés qu'on leur vend des lièvres (et des pommes de terre) stériles pour boycotter leur déjà précaire autonomie" (*ibid*., p. 81). Ce sentiment de complot est très fréquemment entendu sur la zone atelier, où "*l'Europe*" se relaie avec les "*fonctionnaires*", pour finalement les réunir sous un même "*ils*", pour mettre les agriculteurs locaux en difficulté. Dès que quelque chose ne fonctionne pas, qu'ils ont des difficultés, etc., le "*ils*" est prononcé, dans une sorte d'exorcisme, comme la source de tous les maux.

Face à cet état de fait, on assiste à la multiplication des rumeurs, à la recherche d'un sens à donner à ce qui échappe. On peut entendre sur le terrain que la Bretagne est mal aimée, qu'elle est la bête noire du gouvernement, que l'Ille-et-Vilaine a des normes systématiquement plus dures que la Manche, le voisin si proche. Reumaux (1990, p. 156) explique le phénomène en remarquant, au fur et à mesure de l'avancement de son travail d'enquêtes dans différents cas de développement de rumeurs, "que plus le questionnaire avance, plus il semble que les rumeurs servent à exprimer des sentiments ou des émotions qui seraient inacceptables sous une autre forme, qu'elles soient un phénomène de projection, liquidation d'un sentiment de culpabilité, un moyen de déplacer l'agression, ou une fonction imaginaire […] elle n'est pas adaptation à la fonction, c'est-à-dire au réel, mais réajustement du réel à la fonction symbolique ou à l'imaginaire sans lesquels il perd toute signification."

Toujours dans le registre de la rumeur, nous l'avons vu, certains disent que le virage de la modernisation a été loupé à cause d'un directeur de banque pas assez audacieux pour aider les agriculteurs qui n'offraient pas de garanties suffisantes dans les années 1960. Réalité ou fiction, ce discours est intéressant puisqu'il traduit un sentiment de frustration ressenti par les exploitants vis-à-vis d'une modernisation rêvée mais inaccessible. Cela est vrai pour les agriculteurs à la retraite mais

[94] Giulio Angioni, *Rapporti di produzione e cultura subalterna. Contadini in Sardegna*. Casa editrice democratica sarda, Cagliari, 1982, p. 15, *in* Dalla Bernardina, 1987, p. 67.

aussi pour leurs enfants, qui ont été bercés dans ces paroles. Cela peut expliquer la persistance chez ces exploitants de l'envie de se développer selon des critères productivistes, bien qu'à l'encontre du discours officiel actuel qui est de plus en plus "bio-environnementaliste". Mais on ne peut pas exclure que cette envie soit plus une réaction face aux contraintes extérieures qu'un réel état d'esprit productiviste. On vérifiera cette hypothèse dans le chapitre concernant les bandes enherbées. Pour l'instant, limitons nous à rappeler que, selon les exploitants, l'administration agricole les freine actuellement en favorisant les critères environnementaux. Le "*ils*", comme toujours, est à l'origine de leur frustration et de leur non-épanouissement. Des explications basées sur des rumeurs ou sur la mise en accusation du système extérieur sont systématiquement trouvées pour expliquer leurs difficultés : ce sont des moyens de "déplacer l'agression […] de réajuster le réel", selon Reumaux (1990, p. 156). Ces réactions, que l'on pourrait presque qualifier de "moyens de survie", sont d'autant plus vitales que l'agriculteur se retrouve dans une situation pénible. Par exemple, il cherche à s'approprier le discours moderniste qui aboutit pourtant à sa dévalorisation : les équipements, les outils de production qu'il a adoptés se retournent contre lui, qui devient alors un "pollueur". Les agriculteurs rejettent dans leur grande majorité les qualificatifs les définissant, comme "pollueurs", "chasseurs de primes", "jardiniers du paysage". Ajoutée à la perte de contrôle de leur situation que l'on a détaillée auparavant, une telle situation leur fait craindre l'avenir, et tous pensent que l'agriculture est destinée à disparaître par la volonté du gouvernement, qui préfère une France touristique. Ils ressentent de l'injustice face aux produits importés d'Amérique Latine ou d'Europe de l'Est dans des conditions favorables, ce qui accroît leur sentiment d'exclusion.

Les exploitants ne sont en contact qu'avec une frange de l'administration agricole, avec laquelle les relations sont difficiles. Ils étendent alors ces rapports à l'ensemble de l'administration indépendamment de l'échelle, des objectifs ou du fonctionnement. Toujours faute d'outils pour appréhender le monde, mais cette fois sur l'identité d'autres acteurs extérieurs, ils poursuivent l'assimilation et font rentrer tout le monde dans le groupe des "*ils*". C'est ainsi que les chercheurs sont mêlés aux contrôleurs de l'ONIC, aux fonctionnaires des organismes liés à l'agriculture en particulier, mais aussi aux fonctionnaires en général, aux écologistes qui cherchent à "*protéger les fleurs et les petites bêtes*", donc à un "*ils*" qui ne peut être qu'hostile. Les nuances existant au sein des chercheurs, entre les membres de l'Université de Rennes 1 ou Rennes 2, du CNRS, de l'INRA par exemple sont totalement effacées. Cependant, le rejet des personnes avec lesquelles les agriculteurs estiment ne pas pouvoir rentrer en contact se fait plus sur des *a priori* que sur un réel désaccord de fond. Les désaccords apparents avec ces groupes permettent aux agriculteurs d'accroître la cohésion de leur groupe, de renforcer leurs liens internes fragilisés par un sentiment d'isolement, créé par une chute quantitative de leur présence sur le territoire et une distanciation vis-à-vis du système "officiel".

La rupture arrive à un tel point que le monde extérieur a de fortes chances d'être considéré comme porteur uniquement des "*parasites*[95]". Dans la logique d'un extérieur toujours hostile, ce qui s'y passe ne peut qu'être dirigé contre eux. Les décisions venant d'organismes extérieurs n'apportent que des éléments lourds à gérer, peu utiles. Les travaux des scientifiques se transforment en risque potentiel, car susceptibles de donner lieu à une législation environnementale. Toute intervention extérieure est critiquée. Par exemple, le remembrement de Pleine-Fougères, impliquant des ingénieurs extérieurs, est pointé du doigt comme mal fait. Les gens répètent les exemples de haies enlevées qui n'arrêtent plus à présent les écoulements de terre pendant les orages. Encore une preuve que l'administration fait mal son travail et ne va pas assez sur le terrain. Le traumatisme créé par une modernisation qui n'est plus maîtrisée se cristallise dans l'assimilation de cette intervention extérieure à de mauvais résultats. On lui reproche l'aberration de la situation actuelle, qui s'est produite malgré les conseils des agriculteurs (terre sur la route au moindre orage, haie arrachée dans le mauvais sens de la pente, etc.), et d'imposer aux agriculteurs, qui en sont les victimes, de payer pour cette prestation sur plus de dix ans. Les gens soulignent aussi qu'à peine ce remembrement payé, il s'agira d'en refaire un autre, puisque la ferme changera de gestionnaire, et que les terres seront réassemblées. C'est pour ces raisons, parce qu'ils sont conscients des dangers d'un remembrement excessif (l'eau ruisselle, les bêtes n'ont plus d'ombre), que les exploitants prônent l'arrangement à l'amiable, les échanges entre voisins, "*à leur gré*", "*à la sauvage*", ce qui s'est fait dans la majorité des cas, malgré quelques sources de discorde. Il faut reconnaître que mener les négociations, les tractations, les échanges d'information nécessite une forte cohésion sociale. Les tensions sont inhérentes à un tel processus et soudent la communauté face à tout élément extérieur qui voudrait s'en mêler.

D'une manière plus générale, le fait est que le site joue de malchance quant à ses relations avec l'extérieur. "L'affaire Dickinson[96]" a été un autre contact traumatisant avec l'extérieur et la recherche. Quand aujourd'hui on mentionne la génétique, des hommes répondent : "*Nous, la génétique…on connaît.*" Malgré tout, les allusions sont discrètes, peu fréquentes.

3.3. Une organisation indépendante qui permet une vitalité culturelle?

Face à cette altérité perçue comme contraignante, on répond par le repli sur soi. Dans leurs relations avec les non-agriculteurs, les agriculteurs préfèrent rester discrets, et ne pas envenimer les relations

[95] Nous faisons aussitôt le lien avec les réflexions recueillies fréquemment sur l'interprétation au sens propre de ce mot. Les machines des entreprises de travaux agricoles, donc extérieures au site, sont accusées d'apporter des graines des mauvaises herbes, de même que les semences ou les fourrages achetés. Tout ce qui a une connotation négative est dit venir de l'extérieur. Nous développerons cet aspect dans le chapitre consacré aux bandes enherbées.

[96] Une jeune anglaise avait été violée et assassinée sur le canton en 1996. L'ADN d'une grande partie de la population masculine avait été contrôlée, avant qu'on découvre finalement que le coupable n'était pas originaire de la région.

de voisinage. Quand des citadins se plaignent du bruit, des odeurs d'une ferme, ou parce qu'une vache marche sur une plate-bande, la réaction ne dépasse pas l'invective sur le coup de la colère. Et cela s'arrête là. Les exploitants partent du principe que toute information nécessaire au respect des règles de vie en milieu rural est disponible dans le bulletin municipal, donc à portée des gens venus de la ville. Le citadin sera même regardé avec bienveillance, surtout s'il donne un coup de main à la ferme. Les Anglais qui s'installent en grand nombre dans la région sont bien perçus également. Le seul reproche qui leur est fait est de ne pas faire fonctionner l'économie locale en amenant tous leur matériaux d'Angleterre et en ne cherchant pas à s'intégrer à la vie locale puisque presque aucun ne parle français. Enfin, on a vu la discrétion qui est de mise face aux chercheurs.

Le repli des agriculteurs sur eux-mêmes implique la volonté d'aboutir à un fonctionnement qui échappe à l'organisation extérieure, à toute organisation officielle autant que faire se peut. C'est le paradoxe d'un monde rural, qui cache en réalité une certaine vitalité culturelle. Cela se traduit par une discrétion comme par une inventivité concernant les objets usuels ou les pratiques courantes, apparemment banales. Par exemple, les CUMA fonctionnent, mais ne sont pas connues de la FDCUMA. Beaucoup d'achats se font en copropriété, se basant sur un système plus officieux que les CUMA, mais où les relations humaines sont primordiales. Le matériel en général est de préférence bricolé et non pas acheté, pour des raisons financières, certes, mais également pour le plaisir d'avoir un objet différent qui échappe au circuit officiel, et par fierté d'obtenir un outil "*fait maison*" qui offre parfois des innovations par rapport à ceux vendus à l'extérieur. Dans le chapitre dédié aux "*émondes*", on verra le système économique officieux réinventé pour la valorisation du bois. Un autre exemple dont on reparlera plus loin est la nacelle à émonder inventée à la fin des années 1980 par un agriculteur du site aujourd'hui retraité. Son invention est passée dans le journal, et on aime à croire que le modèle aujourd'hui officiel validé par la MSA[97] s'en inspire. Depuis, chacun fabrique la sienne par mesure d'économie, mais aussi pour éviter d'avoir des contrôles annuels pour garantir le maintien de l'assurance. Ils préfèrent ainsi prendre des risques (absence d'assurance) et garder leur liberté. Tous les jours, on peut constater à quel point les exploitants sollicitent leur imagination pour inventer ou améliorer des actes ou des objets quotidiens, non seulement associés à la production agricole, qui sont "bricolés", mais les objets du quotidien comme cette boite aux lettres sur roulements que j'ai vue et qui évite de faire le tour du muret pour aller chercher son courrier! Ce constat est valable pour d'autres personnes du site que les agriculteurs. Par exemple, les "*caisses à chiens*" des chasseurs sont bricolées, tandis que dans d'autres régions, elles sont identiques car achetées au même fournisseur. Chaque chasseur qui doit fabriquer sa "*caisse à chien*" fait preuve d'originalité, et chaque "*caisse*" est unique, alors que son usage est le même (transporter les chiens pour une chasse). Ces quelques exemples montrent qu'une inventivité existe sur le site, signe d'une culture vivace, ou du moins qui

[97] Mutuelle Sociale Agricole.

tente de survivre par tous les moyens. On ressent une certaine liberté d'adaptation aux transformations, une curiosité pour ce qui se fait ailleurs et qui ne les brime pas, une absence de rigidification. Même le langage quotidien utilisé par les anciens (ce qui inclut des personnes d'à peine une soixantaine d'années donc encore actives dans la vie quotidienne) illustre, à mes yeux, leur façon de conserver leur passé tout en s'adaptant au présent. Ils mélangent en effet allègrement patois et français dans des formules ou des conjugaisons très libres. Cette remarque est intéressante si, comme de Certeau (1990), on estime que l'analyse des problématiques de la langue peut être étendue à la culture si l'on y regarde les interventions effectuées.

En effet, comment ne pas faire le parallèle avec la "mobilité tactique", la "prolifération disséminée de créations anonymes et périssables qui font vivre et ne se capitalisent pas" analysée par de Certeau concernant ce qu'il refusait d'appeler la "culture populaire" car il considérait cette "appellation octroyée de l'extérieur par des clercs qui inventorient et embaument ce qu'un pouvoir a déjà éliminé" (*ibid*., p. VII) ? Observant les comportements de consommation[98], il constate des "arts de faire", "des consommations combinatoires et utilisatrices. Ces pratiques mettent en jeu une *ratio* "populaire", une manière de penser investie dans une manière d'agir, un art de combiner indissociable d'un art d'utiliser" (*ibid*., p. XLI). De ces détournements fleurissent "un style d'échanges sociaux, un style d'inventions techniques, et un style de résistance morale" (*ibid*., p. 46). C'est l'écart de l'usage qui fait sens. C'est ce que l'on constate sur le site atelier, où la réappropriation des éléments sociétaux par les agriculteurs peut être analysée en tant que "lexique de leurs pratiques" (*ibid*., p. 52). C'est le mouvement de l'appropriation, de la transformation, les "procédures" selon le vocabulaire de de Certeau, qui font sens, et non plus seulement les éléments sociaux structurels. A la façon des Indiens qui, colonisés par les espagnols, "étaient autres, à l'intérieur même de la colonisation qui les assimilait extérieurement", les agriculteurs de la zone atelier tentent d'échapper à la partie de la société qui veut décider d'eux, mais sans pouvoir la quitter puisque, en même temps, ils font partie du système. Pour tenter de comprendre leurs perceptions, leurs ressentis, leurs questionnements, il s'agit d'appréhender leur réappropriation des éléments extérieurs et leur façon de vivre avec un système imposé. "A l'échelle de l'histoire contemporaine, il semble aussi que la généralisation et l'expansion de la rationalité technocratique ont créé, entre les mailles du système, un effritement et un pullulement de ces pratiques jadis régulées par des unités locales stables. De plus en plus, les tactiques se désorbitent. Désancrées des communautés traditionnelles qui en circonscrivaient le fonctionnement, elles se mettent à errer partout dans un espace qui s'homogénéise et s'étend. Les consommateurs se muent en immigrants. Le système où ils circulent est trop vaste pour les fixer quelque part, mais trop quadrillé pour qu'ils puissent jamais lui échapper, et s'exiler ailleurs. Il n'y a plus d'ailleurs." (*ibid*., pp. 65-66).

[98] Observations sur les comportements de consommation qui peuvent être étendues à notre cas, puisque les agriculteurs font face à une organisation qui a pour conséquence de modifier leur mode de vie et qui leur propose des "objets" extérieurs à leur monde qu'il s'agit pour eux d'intégrer à leur quotidien.

La multitude des identités permises autrefois grâce à l'appartenance d'une personne à un territoire multiple et plein de sens a tendance à s'effacer en même temps que la disparition ou la baisse de l'importance des repères locaux (fermeture des écoles, des commerces, des artisanats, déclin démographique, etc.). Malgré tout, chacun tente de faire survivre des pratiques et les idées qu'il s'en fait en continuant par exemple de s'identifier par sa commune d'appartenance, son point de vue politique, ses amitiés, ses loisirs, même si, parfois, ces comportements donnent l'impression de s'appuyer sur des souvenirs ou du moins des fonctionnements en perte de vitesse. Il ne s'agit cependant pas de passéisme, mais plutôt d'adaptation. On peut prendre l'exemple des relations entre Vieux-Viel et Sougéal, dont les tensions s'amenuisent au fil des générations, mais dont beaucoup veulent se rappeler le panache. Les fêtes ayant lieu à Vieux-Viel dégénèrent souvent en bagarre, où il s'agit de maintenir la "réputation" de la commune. Même si le faste n'y est plus, les "batailles" gardent leur caractère socialement créatif. On a constaté que l'on ne s'y bat pas avec n'importe qui, mais "*entre nous*", là où "*on est tranquille*", pas avec l'étranger, avec lequel il n'existe pas de culture commune. La "bagarre" est un type d'alliance entre personnes qui se sont identifiées comme du même monde, c'est-à-dire partageant les mêmes références culturelles. Zonabend souligne cette même caractéristique dans le village de Minot en Bourgogne en disant "qu'on se marie entre villages qui se battent" (1999, p. 157). L'auteur donne un autre exemple de création d'univers commun par les "embuscades" (*ibid*., p. 203), terme également usité sur le site de Pleine-Fougères pour désigner des retrouvailles entre hommes en petits groupes au café. Quoi qu'il en soit, il semble clair que les liens d'autrefois possibles avec l'extérieur se limitent aujourd'hui à une relation avec le "*ils*" qui cherche à être réduite au minimum, concentrant alors l'attention sur le fonctionnement local.

On peut donc supposer que le repli sur soi, apparu à cause de la perte de contrôle d'une partie de leur vie, explique le manque de communication des agriculteurs avec un certain type d'altérité. Les non-sens et les "coûts sociaux[99]" selon la définition de Kapp (*in* Salmona, 1999, p. 30) décrits précédemment se traduisent de diverses façons, comme par exemple dans la réponse au référendum pour la constitution européenne en mai 2005. Contrairement à la Bretagne en général et à l'Ille-et-Vilaine en particulier, les communes du site étudié ont voté majoritairement "*non*" à la constitution[100]. La somme des éléments décrits précédemment montre que cette réponse était prévisible. La peur de l'extérieur, qui signifie ici la crainte d'une forte uniformisation, une incapacité à communiquer avec certains groupes extérieurs, faute de réciprocité, ou le constat d'une absence de partage de valeurs communes amènent a craindre le dialogue avec un certain type d'altérité. Le poids des institutions qui ont amené le "*oui*" ailleurs en Bretagne n'est pas suffisant, sur la zone atelier, pour contrebalancer le mal-être. La religion n'a plus le poids qu'elle a eu (lorsqu'elle réussissait à faire respecter les rites

[99] "Pertes directes et indirectes subies par des tiers ou par la société entière à la suite d'activités économiques non réfrénées"
[100] Voter "*oui*" à ce référendum pouvait être interprété comme un "*oui*" à l'ouverture vers l'Europe.

religieux même par les agriculteurs dits "*rouges*"). Quant au syndicalisme, on a vu sa chute dans la région, qui perd ainsi un autre lien avec l'extérieur. On peut alors émettre l'hypothèse que l'indépendance recherchée par les exploitants du site est une recherche de protection contre l'extérieur perçu comme destructeur. Ils luttent comme ils le peuvent. Dalla Bernardina (1987, p. 69) fait remarquer que "sur le plan fantasmatique, annoncer l'imminence du déclin, en montrant du doigt les responsables, c'est déjà dompter, en la chevauchant, l'apocalypse." On voit malgré tout que le doigt accusateur pointé vers le "*ils*" ne permet pas la désignation exacte du "coupable", traduisant plutôt le manque de contrôle des processus de prise de décision. Les agriculteurs du site cherchent à être créatifs dans les interstices de liberté qu'ils se battent pour conserver. La "quasi-autarcie" d'il y a une génération les fait rêver, et ils cherchent à la reproduire. Ils privilégient la "socialité primaire" qui, selon Godbout (1992, *in* Bergues, 2003, p. 27) "représente le lieu réel, symbolique ou imaginaire dans lequel les personnes entrent en interaction directe[101]." Ils cherchent par tous les moyens "inséparablement la production de biens qui permettent au groupe de subsister et de se reproduire biologiquement, et la reproduction des biens, valeurs et croyances qui font la cohésion du groupe" (Bourdieu, 1979, *in* Bergues, 2003 p. 45). La protection établie est-elle suffisante pour qu'ils puissent protéger la vitalité de leur culture? Sous quels aspects? Dans quelle mesure? Dans les chapitres suivants, nous tenterons de répondre à ces questions dans le cadre de notre étude.

3.4. Une conséquence sur la prise d'information

Un des résultats de cette crispation identitaire est que l'agriculteur coupe les ponts avec les sources d'informations officielles dans son domaine. Il n'est plus capable de communiquer avec ce "*ils*" si étranger à sa vie, qui est pourtant à l'origine des textes et des réglementations le concernant au premier chef. Dans le circuit de l'information, l'exploitant obstrue ainsi un canal d'importance. Cela n'enlève rien à sa grande curiosité. Tous les horizons alternatifs aux canaux gérés par le "*ils*" stimule son intérêt : il apprend avec le vétérinaire, les techniciens, les organismes prestataires de services, les chasseurs, les collègues, la radio, les magazines, les journaux[102]. Pour comprendre le rapport à l'information chez les agriculteurs du site de Pleine-Fougères, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit de distinguer l'origine de l'information, sa diffusion et son influence. Comme l'a précisé Bodiguel, les décisions d'adoption d'innovations sont complexes et diverses selon les lieux (1968, 1975).

L'origine de l'information peut varier, mais l'influence sur l'exploitant se fera s'il y a proximité culturelle. Par exemple, le technicien céréalier est une source d'informations privilégiée, parce qu'il

[101] Par opposition à la socialité secondaire qui "par le marché et l'Etat relie les statuts et les rôles plus ou moins définis institutionnellement." (Godbout, 1992, *in* Bergues, 2003, p. 27)
[102] Le Paysan Breton (gratuit pour les adhérents à Groupama, au CMB et Paysan Breton, donc pour presque tous les agriculteurs du site), Ouest France, le bulletin municipal.

est proche des préoccupations de l'exploitant et parce que c'est quelqu'un, comme lui, du "*terrain*". Le respect de la valeur de la parole donnée, la proximité et la constance de la relation avec le technicien font abaisser la méfiance de l'exploitant, sans retenir le fait qu'il passe pourtant un pacte avec quelqu'un dont les recommandations sont à la source de sa réputation de pollueur. Chaque ferme a ainsi son réseau d'informateurs, plus ou moins efficients. Les agriculteurs-chasseurs sont par exemple souvent abonnés à des revues qui leur permettent d'augmenter leurs connaissances sur l'écosystème. Certains, beaucoup plus rares, ont le temps et l'envie de lire des revues professionnelles. Les agriculteurs ne sont pas cependant des "gens de l'écrit" : l'information doit être facile d'accès, être donnée à des horaires coïncidant avec leurs créneaux de liberté et être proche "affectivement" de manière à ce qu'il y ait identification et non pas rupture avec le groupe. Les influences passent notamment par les réseaux d'alliance décrits plus haut. Malgré tout, les échanges d'informations se font timidement, ce qui ne facilite pas leur diffusion. En effet, un agriculteur prendra des décisions importantes pour sa ferme de façon individuelle, sans trop en discuter avec ses collègues. Les décisions prises par une ferme seront observées, scrutées par les voisins, mais elles seront rarement discutées directement entre exploitants. Elles feront plutôt l'objet de commentaires entre ceux qui ont observé les changements. En outre, on ne peut pas être sûr qu'une personne qui se sera informée directement auprès de la DDAF, sur des points de la PAC par exemple, soit plus écoutée qu'une autre qui a seulement entendu des bruits de couloir. Ce n'est pas la fonction de la personne qui compte dans l'attention qu'on lui prête en tant que source d'information, c'est surtout le degré de proximité et de disponibilité qui fait le tri dans les personnes offrant des sources d'informations. Cela dépendra de sa réputation, de l'histoire de ses relations avec les gens qui lui font face. L'influence répond donc à d'autres critères, d'autres rationalités. De la JAC, des CETA et des "*regards par-dessus la haie*" pour la génération des années 1960, on arrive aujourd'hui à des sources d'information plus individuelles. Mais la formation professionnelle des agriculteurs est souvent similaire, ce qui ne permet pas d'apporter une diversité de regards.

La curiosité d'esprit des exploitants pâtit donc des relations avec l'administration telles qu'elles viennent d'être décrites. La majorité n'ose pas aller aux réunions de la DDAF ou de la Chambre d'Agriculture, ni même s'adresser à elles. Ce sont les organismes prestataires de services ou les banques qui le font à leur place et se renseignent auprès des organismes agricoles officiels, mais l'information n'est alors pas de "*première main*". Il existe donc de grosses lacunes pour obtenir de l'aide à la prise de décision. Chacun a tendance à rester seul face à ses doutes, à prendre des décisions en se disant qu'il est peut-être dans l'erreur, et qu'il risque d'être sanctionné pour cela. Le blocage vis-à-vis du "*ils*" demeure trop important pour être dépassé, si bien que certains exploitants sont perdus face aux nouvelles normes et ont du mal à se mettre à jour. Nous allons voir dans les chapitres suivants liés aux arbres "d'*émonde*" et aux bandes enherbées les conséquences que cela implique dans leur gestion du territoire.

Conclusion

Ce chapitre s'est focalisé sur l'étude de l'organisation professionnelle des agriculteurs du site. Ce parti pris nous semble permettre de mieux appréhender leur fonctionnement à la fois sociologique et culturel dans le temps limité d'une thèse, et sans que cet aspect monographique n'en constitue l'objectif principal. L'intérêt majeur de cette démarche est, d'une part, de comprendre le fonctionnement des agriculteurs à l'heure actuelle et, d'autre part, d'acquérir des données qui seront utiles à l'analyse de leurs rapports aux objets écologiques étudiés. La démarche est complexe, comme le montre Bromberger qui insiste sur les difficultés de dresser une cartographie des frontières culturelles : "Le chercheur animé par la meilleure volonté cartographique du monde en vient à désespérer devant un fouillis qui ne se laisse jamais réduire à une ligne" (2001, p. 15). Nous avons tenté d'en décrire quelques-unes malgré tout. L'une de ces frontières, celle établie entre le "*nous*" et le "*ils*", reste l'une des plus significatives pour notre travail. Nous avons en effet constaté que les exploitants semblent se replier sur eux, en souffrance face à un extérieur perçu comme inamical et contraignant. Les raisons de l'appréhension de l'altérité sont difficilement cernables, oscillant entre histoire et rumeurs. On a vu, par exemple, que la frustration ressentie vis-à-vis d'une banque lors de la modernisation fait partie de la somme d'éléments aboutissant aujourd'hui à un blocage "anachronique" sur un idéal productiviste, aujourd'hui battu en brèche par le monde extérieur. Le cercle vicieux s'installe. La coupure d'avec l'altérité ne fait qu'accroître les incompréhensions entre le "*nous*" et le "*ils*".

Dans ce sens, notre travail pourrait remplir un rôle cathartique dans la mesure où les exploitants pouvaient trouver en moi une oreille attentive et neutre, bien que venue de l'extérieur. Cette supposition a d'ailleurs été confirmée par la remarque d'un jeune agriculteur satisfait du portrait que j'ai fait d'eux et de leurs pratiques, lors de la restitution de mon travail sur la zone atelier: "*Pourquoi n'as-tu pas invité des non-agriculteurs ce soir?*" Leur ayant permis d'évacuer quelque peu leurs angoisses, mon travail se doit, selon eux, de tenter de récréer le lien, du moins de faire reconnaître leur comportement et contrer des préjugés qu'ils ressentent comme négatifs. Au quotidien, privés justement de ce lien qu'ils n'arrivent plus à assumer, ils tentent alors par tous les moyens de conserver le sentiment d'exister en "bricolant" entre soi pour compenser les pressions, si l'on veut faire référence aux quelques exemples donnés précédemment, mais aussi à la définition que Lévi-Strauss[103] donne du

[103] On rappellera que, pour Lévi-Strauss, "le bricoleur reste celui qui œuvre de ses mains, en utilisant des moyens détournés par comparaison avec celui de l'homme de l'art. Or le propre de la pensée mythique est de s'exprimer à l'aide d'un répertoire dont la composition est hétéroclite et qui, bien qu'étendu, reste tout de même limité […] Elle apparaît ainsi comme une sorte de bricolage intellectuel, ce qui explique les relations qu'on observe entre les deux" (Lévi-Strauss, 1962, p. 30).

bricoleur (1962, p. 30). Cette façon de faire nous rappelle également les idées de de Certeau (1990, p. XL) qui, à propos des pratiques de consommation, parle des "formes subreptices que prend la créativité dispersée, tactique et bricoleuse". "Bricoler" implique ici de choisir l'objet, si bien qu'ils s'orientent vers ce qu'ils aiment, individuellement ou en groupe, et font la sourde oreille à ce qui ne les intéresse pas. Ce repli sur soi laisse de la place à une culture vivace, là où la pression extérieure ne se fait pas trop lourde, sans créer pour autant de revendication identitaire, par exemple sous forme de patrimonialisation, puisque l'extérieur est ignoré autant que faire se peut.

Bien que fort intéressantes en soi, ces données, qui mériteraient d'être approfondies au cours d'un travail plus traditionnellement ethnologique, voire même lors d'autres travaux interdisciplinaires, sont ici directement applicables aux objets de l'étude selon nos hypothèses. Si l'on part du principe que le contexte culturel de la population joue un rôle dans la biodiversité du site étudié, celui-ci doit être inclus dans l'analyse. C'est ce que nous allons faire dans la suite en ce qui concerne chacun des deux objets écologiques envisagés. La rupture entre le "*nous*" et le "*ils*" - c'est notre hypothèse - permet une gestion autarcique des éléments paysagers. Dans le cas des arbres "d'émonde", cette situation aboutit à une conservation et à une réactualisation de pratiques et techniques héritées des parents. A l'opposé, dans le cas des bandes enherbées, la recherche d'autarcie risque de rendre difficile l'acceptation d'une mesure imposée par le "ils". Ce sont toutes ces hypothèses que nous allons vérifier à présent, en commençant par l'étude des raisons du maintien des arbres d'émonde.

CHAPITRE III :

LES RAISONS DE LA PERSISTANCE DES EMONDES SUR LE SITE DE PLEINE-FOUGERES

Introduction

Le site atelier de Pleine-Fougères fait partie du bassin rennais. En tant que tel, il offre un paysage peuplé de "*ragolles*", ou "*ragosses*", ou encore "*émondes*". Ce sont des arbres traditionnellement plantés sur des talus, formant des haies entourant les parcelles agricoles, le tout constituant le bocage. Ces arbres sont travaillés depuis plusieurs générations par les agriculteurs, qui les émondent en totalité selon une technique locale, de manière, entre autres, à récupérer le bois de chauffage. Les chercheurs fréquentant le site constatent la présence de ce type d'arbres anciens dans un paysage réorganisé par l'agriculture moderne, où les haies disparaissent progressivement. Ils s'étonnent de la persistance d'un entretien traditionnel que toutes les apparences désignent comme anachronique. Dans le même sens, des chiffres à l'échelle nationale font réfléchir. Quinze millions d'hectares ont été remembrés depuis 1945 (Pointereau, 2001). L'IFN[104] estime une perte de linéaire de haies entre 1975 et 1987 d'environ 45.000 km par an, et l'enquête Teruti[105] montre une perte de haies et d'arbres épars de 14.000 ha puis 9.000 ha par an entre 1991 et 2000. En 2000, les haies représenteraient 1,1% du territoire et 2% de la surface agricole utilisée. Les arbres épars représentent 0,6% du territoire national et 1,1% de la SAU (Pointereau, 2001). En bref, si l'on en croit ces données, les arbres faisaient partie intégrante des terres agricoles jusqu'à la période de la modernisation de l'agriculture. Depuis, ils gênent. Cette gêne peut expliquer le peu de succès, au moment de l'enquête, des politiques de plantation de haies sur le site. Sur Pleine-Fougères, 4 km de haies ont été plantés entre 2003 et 2004 par 12 personnes (agriculteurs et non-agriculteurs). Malgré sa faible présence, ce nouvel élément paysager est à prendre en compte en tant que voisin des "*émondes*".

Notteghem (1991, p. 64), en Autunois et Charolais, s'étonne que "l'arrachage ne soit pas plus systématique encore qu'il n'est", après avoir indiqué que "les autres fonctions anciennes de production de bois n'ont pas plus d'intérêt aujourd'hui que la production de fagots." Ils se demandent plus loin : "Mais alors pourquoi les clôtures de barbelés ou les clôtures électriques ne sont-elles pas totalement généralisées? L'auteur nous "engage à considérer d'autres rôles ou fonctions des haies." Il y a sans doute bien des raisons, toutes ne relevant pas d'ailleurs de la rationalité technique." (*ibid*., p. 65). Oreszczyn et Lane (2000) insistent sur la nécessité d'une approche holistique du bocage, y compris des aspects affectifs et esthétiques pour les différents acteurs. De même, Darrot (2005, p. 19) dans son étude des "*ragosses*" rennaises indique qu'elle ne s'est pas penchée sur les raisons de la persistance des

[104] Institut Forestier National
[105] Enquête sur l'utilisation du territoire réalisée par le SCEES (Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques) depuis 1982.

"*émondes*", mais que "la composante strictement culturelle et patrimoniale ne peut être écartée, puisque les explications strictement utilitaires ne tiennent pas." De telles approches nous orientent donc immédiatement vers la multifonctionnalité des haies, vers leurs rôles aussi bien économiques que sociaux ou agronomiques par exemple. Le bocage a d'ailleurs été étudié sous des aspects fort divers : économiques, écologiques, agronomiques, sociaux, historiques, notamment durant le travail sur le bocage en 1976 "Les bocages : histoire, écologie, économie" par l'INRA, le CNRS, l'ENSA et l'Université de Rennes. Sous un angle social cependant, le bocage a été très peu étudié. Mérot et Bridet-Guillaume (2006, p. 48) remarquent que les études en sciences sociales sont "quasi-absentes" sur le bocage, excepté quelques observations lors de la période du remembrement : "restructuration dont l'effet est de changer les mentalités (et les structures d'exploitation) […] Depuis peu les interactions spatiales entre structure du bocage et milieu humain sont abordées et rentrent *pro parte* dans ce champ." De même, Notteghem (1987a, p. 6) s'étonne du faible intérêt de l'ethnologie pour ce sujet, "d'autant plus paradoxal que les haies sont des constructions humaines auxquelles sont à relier des connaissances, des savoir-faire, des règles, des relations sociales." La rareté des travaux ethnographiques peut s'expliquer par le fait que, dans les années 1960, la haie était vue comme un objet naturel et non pas comme le résultat d'une intervention sociale. Notteghem (1991, p. 70) précise que "les bocages ont commencé à être perçus dans leurs caractéristiques et reconnus dans la diversité de leur qualité par le monde urbain, au moment où ils étaient déjà en voie d'altération profonde."

Socialement, le bocage est investi d'un lourd passé puisqu'il a souvent été déprécié. La société bocagère a longtemps été considérée comme aussi fermée que son réseau de haies par le déterminisme qui rangeait alors la société bocagère dans un état d'arriération (Vidal de la Blache, *in* Palierne, 1971, p. 79). Constant (sous presse) résume ces idées : "enfermés à l'intérieur de pays où les communications étaient difficiles, surtout l'hiver, les gens de l'Ouest, dispersés parmi les haies, les fossés et les "chemins qui mènent nulle part" auraient vécu loin des mouvements du monde" Antoine (1996, p. 19) conteste les arguments du cloisonnement qui "constitue une entrave à la vie de relations, du commerce, de la diffusion des innovations", en soutenant (Antoine, 1998, pp. 175-190) que : "Il est peu raisonnable de soutenir que le bocage créé l'isolement parce qu'il rend dangereuse la circulation…circulation certes peu aisée sur beaucoup de passages. Le paysage cloisonné apparaît très poreux à la circulation : les haies sont très peu étanches et les chemins sont loin d'être les seuls axes de circulation." Le travail de terrain nous a permis de rencontrer des anciens qui, eux aussi, considéraient que la circulation était possible, voire favorisée par les talus. Le bocage, sous cet angle, devient alors un réseau de corridors, favorisant les parcours, comme on l'a vu dans le Chapitre II.

Nous avons donc un objet d'étude beaucoup discuté mais socialement et culturellement assez mal connu. Il y a en outre souvent assimilation de l'arbre "d'*émonde*" à la haie en elle-même. Quelques travaux en sciences sociales parlent cependant de l'arbre comme d'une entité à part entière (Trivière,

1991; Luginbühl et Toublanc, 1997; Petit et Watkins, 2004 ; Darrot, 2005 ; Gourmelen, sous presse), sujet d'autant plus délicat que les arbres ont été et restent encore souvent objet de conflit, voire de rejet. Au XVIIIème siècle, l'élite savante "éclairée" par la philosophie des Lumières qualifie l'étêtage et l'émondage de "formes laides et malsaines" (Baudry et Jouin, 2003, p. 59), (Petit et Watkins, 2004). Vidal de la Blache (in Palierne, 1971, p. 79) parle, quant à lui, de "formes mutilées", de "silhouettes étranges". Comment ne pas penser à quelques réflexions de citadins se promenant à la campagne face à ces arbres qui leur apparaissent comme diminués? Trop souvent, ces arbres ne sont pas vus comme l'héritage d'une culture paysanne, ni comme un moyen de faire vivre les "*émondes*" plus longtemps que ces arbres "libres" que l'esthétique du grand public préfère de prime abord. "L'*émonde*" est donc socialement méconnue, ce qui permet alors de plaquer sur elle désirs, fantasmes ou besoins divers.

Au vu de toutes ces observations, et de manière à mener à bien l'étude anthropologique de l'arbre "d'*émonde*", celui-ci sera donc abordé dans ce travail en tant que résultat d'une technique. Haudricourt, précise (1987, p. 38) : "Si l'on peut étudier le même objet de différents points de vue [physique, chimique, biologique, etc.] il est par contre sûr qu'il y a un point de vue plus essentiel que les autres, celui qui peut donner des lois d'apparitions et de transformations de l'objet. Il est clair que pour un objet fabriqué c'est le point de vue humain, de sa fabrication et de son utilisation par les hommes, qui est essentiel". C'est pour ces raisons que la compréhension de cette partie est liée aux préconisations de Mauss, décrites par Schlanger (1991) quant à l'étude des techniques : "Pour pouvoir être vu comme un fait social, "tout objet doit être étudié : 1° en lui-même; 2° par rapport aux gens qui s'en servent ; 3° par rapport à la totalité du système observé" (1947, pp. 26-27). "L'objet pris en lui-même, peut être considéré sous deux points de vue complémentaires : en tant que ce qu'il est et en tant que ce qu'il devient." (*ibid*., p. 121). De manière plus précise, l'arbre est le résultat d'une technique, définie comme "une action socialisée sur la matière" (Lemonnier, 2004, p. 697). Alors que nous utiliserons le terme "technique" par la suite, il serait plus approprié de parler de "technologie", qui englobe à la fois savoirs, savoir-faire, gestes et outils, mais qui tient également compte des rapports sociaux engendrés (Cresswell, 2004, p. 698). Notteghem (1987b, p. 5) précise, dans le même sens, que "en tant que construction, les haies constituent des expressions individuelles et des manifestations à caractère social".

Nous pouvons poser l'hypothèse que l'arbre "*d'émonde*", vu sa persistance sur le site, y est toujours une réalité culturelle vivante, illustrée par sa libre adaptation aux conditions changeantes du monde agricole, et à mettre en relation avec le dynamisme culturel des exploitants décrit dans le chapitre précédent. Pourtant, sa perception dans le contexte actuel par les agriculteurs est majoritairement négative, et son maintien dans le futur n'est donc pas assuré. Nous allons donc étudier la technique actuelle de l'émondage dans son contexte social, pour mieux comprendre sa perception par les exploitants. Cette problématique est d'autant plus pertinente que l'arbre est un élément présent sur les

terres agricoles, à l'heure où la haie pose question, où le système de production agricole pose question, où la société se pose des questions sur son devenir paysager, écologique et énergétique. L'arbre "d'*émonde*" porte donc une forte ambivalence. L'arbre agricole, dont fait partie "*l'émonde*", est impliqué dans chacune de ces problématiques et devient un enjeu fort. Une connaissance sociale et culturelle s'impose donc dans une volonté de compréhension globale du phénomène. Ce travail portera sur l'arbre "*d'émonde*" lui-même, et non sur les haies plus ou moins dense que forment ces arbres, avec ou sans talus.

Nous allons donc présenter la place de l'arbre sur les terres agricoles actuelles en tant qu'objet biologique puis en tant qu'objet culturel, faire l'ethnographie de la technique actuelle, observer les écarts de cette technique sur une génération, élargir ensuite le débat aux plantations que le terrain nous a fait rencontrer alors que nous étudions "*l'émonde*". Nous aboutirons ensuite à la question de l'implantation et du devenir du bois énergie, qui est une question d'actualité. Nous réfléchirons également à son lien avec les haies anciennes.

1. La méthodologie

La méthode ethnologique de l'observation participante, dont le principe a été expliqué dans le premier chapitre, a été utilisée pour mener l'étude sur les "*émondes*". J'ai participé directement à dix chantiers d'émondage de manière active, et j'ai suivi six autres chantiers indirectement, en posant des questions à leur propos et en les visitant régulièrement. Il était difficile de prévoir de participer à un chantier, puisque l'agriculteur prend souvent la décision au dernier moment. Il s'agissait donc de passer du temps avec les agriculteurs, d'aller de ferme en ferme pour demander si un chantier se préparait, de revenir à la date supposée, qui souvent était décalée, de tenter à nouveau un jour suivant, tout en jonglant avec les autres chantiers dans d'autres fermes. Les chantiers se faisaient souvent tous à la même période de temps sec, si bien que j'étais obligée de choisir un chantier en particulier, tout en suivant les autres de plus loin. Sur un chantier, je m'appliquais à apprendre les gestes pour "*débriner*" avec une serpe par exemple ou "*aligner les branches*" comme nous le décrirons plus loin. Il n'était pas facile de discuter sur le chantier même à cause du bruit des tronçonneuses, ce qui me donnait une excuse pour retourner voir les gens plus tard. Les personnes rencontrées utilisaient des termes en patois pour désigner un objet ou un geste, mais si je les comprenais mal à cause du bruit des machines, elles se reprenaient et ajustaient leurs paroles en utilisant des termes français, croyant que je relevais leur archaïsme. L'attention devait donc être maximale pour entendre correctement dès la première fois tout ce qui était dit!

Ma participation était d'autant plus difficile à faire accepter que les exploitants ne voyaient pas l'intérêt de se pencher sur la question. "*Tu veux regarder comment on fait? .... Mais il n'y a pas trente-six façons de couper une branche!"* entendais-je souvent. Cette remarque est d'abord l'expression d'une pratique culturelle ancrée dans le passé, comme on le détaillera dans ce chapitre. Elle traduit également une réaction qu'il s'agira de comprendre. En cherchant à me dissuader de m'intéresser aux émondes, voulait-on se protéger d'un regard étranger, que l'on préfère tenir éloigné de soi? Ou est-ce, plus simplement, qu'on ne comprenait pas les raisons de mon intérêt pour un usage évident aux yeux des agriculteurs, et à laquelle il ne leur viendrait pas à l'esprit d'accorder une signification particulière? Le terrain a permis de comprendre que cette deuxième hypothèse était la bonne. Très souvent, les exploitants rencontrés n'avaient pas pris conscience de la spécificité géographique et culturelle de leur pratique, contrairement à ce qu'affirment Luginbühl et Toublanc, lors de leur étude du bocage sur le site, qui y voient même "un enjeu identitaire" (1997, p. 8). Certains n'ont même jamais réfléchi aux implications culturelles des évolutions des formes des arbres émondés qu'ils sont en train de vivre. Les contacts limités qu'ils ont avec d'autres milieux que leur monde ne leur donnent pas l'occasion de mettre en relief cette pratique et ses évolutions.

J'ai profité des périodes plus calmes pour interroger les anciens sur les chantiers auxquels ils avaient participé. Je les rencontrais durant les réunions de club du troisième âge ou bien lorsqu'ils se retrouvaient durant un après-midi. Le fait d'être à plusieurs leur permettait de se rappeler les chantiers, de parler de leurs souvenirs. Je n'avais plus qu'à enregistrer une discussion dont je disparaissais. J'ai rencontré ainsi des anciens principalement sur Trans-la-Forêt et Vieux-Viel, ainsi qu'un ancien sur Pleine-Fougères, de manière à comparer les discours et évaluer les différences entre communes ou villages. Les agriculteurs rencontrés étant souvent locataires, j'ai ensuite cherché à entrer en contact avec des propriétaires anciens exploitants. Les rencontres ont été relativement difficiles. Comme on le verra plus tard, les arbres représentent une partie du capital et deviennent ainsi un sujet délicat à aborder. Le but de mes questions n'était pas non plus compris, puisque j'abordais le sujet en mentionnant la gestion effectuée sur l'ensemble de leurs arbres. Le terme n'était pas parlant, les arbres n'étant pas vus comme une priorité ou un sujet digne de "gestion". Certains ont également refusé car ils ont craint d'être accusés d'avoir abattu un grand nombre d'arbres, à l'heure où l'on parle plutôt de plantations. Tous m'ont alors renvoyé à un agriculteur propriétaire, dont la haie, plantée dans le but d'être exploitée en "*plaquettes*[106]", est très connue car située en bord de route très fréquentée. Le sujet d'actualité était à leurs yeux plus intéressant que leurs pratiques. J'ai également rencontré les deux aristocrates de Vieux-Viel (ancien agriculteur) et Trans-la-Forêt (non-agriculteur), en tant que propriétaires fonciers de bois et de terres agricoles.

J'ai complété ces données par des rendez-vous avec des agriculteurs en activité pour qu'ils me parlent "du bois" d'une manière générale. On abordait alors l'émondage, le remembrement, les plantations et le bois-énergie. Là aussi, il s'agissait de dépasser la suspicion initiale qu'ils avaient d'être accusés de détruire des talus et abattre des arbres.

J'ai également rencontré des acteurs en lien avec le bois, comme une technicienne de la Chambre Régionale d'Agriculture, le directeur d'une scierie proche du canton, ainsi que le responsable d'une association à l'hôpital de Pontorson pour qu'il décrive le travail des bénévoles pour l'entretien des arbres des chemins de randonnée.

La fréquentation des chantiers d'émondage m'a amenée à entendre parler d'une démonstration de "déchiquetage[107]" qui avait lieu sur le canton. En contact avec une technicienne de la Chambre d'Agriculture et l'association AILE[108], j'ai également assisté à deux démonstrations d'entretien de haies récemment plantées, une hors canton, et une chez un agriculteur bio du canton. Aucun des agriculteurs

[106] Copeaux de bois obtenus grâce à une déchiqueteuse et destinés à être brûlés dans une chaudière à bois.
[107] Passage des branches émondées dans une déchiqueteuse pour obtenir des copeaux de bois c'est-à-dire des "plaquettes". On verra cela à la fin de ce chapitre.
[108] Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement.

du site n'est venu à la seconde de ces démonstrations, ce qui traduit leur peu d'intérêt pour ce sujet, sentiment qu'ont confirmé les entretiens.

Au niveau des documents écrits, j'ai pu consulter des baux anciens d'une famille, ainsi que les usages locaux de 1934 et 1970 à la Chambre d'Agriculture.

2. Le contexte

Le gradient bocager du site de Pleine-Fougères est écologiquement et socialement intéressant. Le remembrement ou les échanges à l'amiable ont transformé le paysage, induisant une autre relation à l'arbre, la transformation de sa perception.

De nombreux travaux ont été menés sur le site dans divers domaines, mais tous liés à son statut particulier d'espace bocager. Des études archéologiques (Marguerie et *al*., 2003) permettent de mieux comprendre l'évolution de l'espace dédié aujourd'hui à une haie. L'agronomie permet de comprendre les évolutions du rapport à la haie à travers les transformations de l'agriculture (Baudry et *al*., 2003). Les écologues s'intéressent aux variations des populations faunistiques et floristiques selon la densité bocagère. Mais il n'y a pas eu de travaux ethnographiques sur les techniques anciennes d'entretien du bois sur le site. Nous pouvons malgré tout nous inspirer des travaux en sociologie effectués sur le site (Luginbühl et Toublanc, 1997) ou encore d'une manière générale des recherches effectuées en Bretagne (Gourmelen, sous presse ; Darrot, 2005 ; Baudry et Jouin, 2003). Les travaux historiques d'Antoine (1996, pp. 16-17) établissent la spécificité des "*émondes*" en Bretagne par rapport au Maine : "La forme de ces arbres et leur mode de taille diffèrent de part et d'autre d'une ligne qui correspond exactement à la frontière qui sépare la Bretagne du Maine. A l'ouest, le tronc de l'arbre est conservé sur toute sa hauteur mais dépouillé périodiquement de ses branches latérales : les arbres ainsi traités sont hauts et minces. Dans le Maine, comme dans le Poitou, "*l'émousse*" est courte et touffue : le tronc de l'arbre ainsi traité est sectionné à quelques mètres du sol de sorte que ses branches se développent en coupelle au niveau de la coupe". Mais sur le seul département de l'Ille et Vilaine, les "*ragolles*" peuvent prendre des allures différentes. Le travail de Périchon (2003a, pp. 105-106) montre que dans le quart nord-ouest du département "les agriculteurs attendent que les arbres atteignent six ou sept mètres de hauteur pour étêter et laissent une branche sommitale pour favoriser la repousse des branches latérales[…] Dans le sud et surtout dans l'est du département, les agriculteurs procèdent ou plutôt procédaient à un étêtage précoce (deux ou trois mètres) et dépouillaient l'arbre de l'ensemble de ses branches." Nous réalisons ainsi que les différences d'appellation suivent des limites géographiques.

Nous devons noter que non seulement les pratiques mais aussi les dénominations varient géographiquement. En effet, dans le travail à suivre, nous utiliserons les termes "*émonde*" ou "*bois d'émonde*" au lieu de "*ragolle*" ou "*ragosse*" qui sont des termes utilisés dans d'autres endroits que le site, ainsi que par des néo-ruraux, ou les scientifiques d'une manière générale. Le terme "*émonde*" peut désigner l'arbre aussi bien que l'action d'émonder, et nous nous en servirons parfois de manière indifférenciée à la place "*d'émondage*". Nous utiliserons également les termes de "*talus*" ou "*travers*" à la place de "*haie*", terme qui n'est pas utilisé sur le site. Le terme "*bocage*", lui, sera présent dans ce travail bien que les exploitants ne l'utilisent pas, contrairement aux élus et aux scientifiques. Il s'agit donc de superposer des niveaux à la fois géographiques et sociaux pour comprendre la divergence d'usages des termes concernant le sujet de ce travail.

Les "*émondes"* sont aujourd'hui très majoritairement en chêne et en châtaignier sur le site. Leur implantation est dite dépendre de la qualité de la terre. Les châtaigniers sont réputés pousser sur une terre "*douce*" (terre limono-sableuse, facile à travailler), c'est-à-dire bien drainée, caractéristique à laquelle est sensible cette espèce. Celle-ci poussait spontanément sur les talus lors de leur création à l'époque des agriculteurs aujourd'hui retraités. La région est réputée d'une manière générale pour la qualité de ses châtaigniers. Darrot (2005, p. 11), dans son étude ethnologique dans le pays de Rennes, a également constaté une distinction des terres liée aux espèces qu'elles favorisaient, et note des "*terres à chênes*" et des "*terres à châtaigniers*", même si les définitions données par ses informateurs ne sont pas toujours homogènes ou même très précises. Une étude pourrait être intéressante pour étudier de façon exhaustive le lien entre les caractéristiques du sol et la qualité de pousse des arbres sur le site. Quant aux chênes, sur le site, on a observé uniquement des chênes pédonculés (*Quercus robur* L.), espèce qui se plie le plus facilement aux différentes conditions du sol, que ce soient des terres "*douces*" ou "*dures*" (argileuses). La forêt de Villecartier, elle, est peuplée de chênes sessiles (*Quercus petraea)*. L'acidité de la terre ne joue pas un grand rôle dans la répartition des espèces, à cause de l'apport en chaux agricole qui a uniformisé les pH des terres[109].

3. La relation à l'arbre aujourd'hui

Etudier les raisons du maintien des "*émondes*" revient à questionner le rapport à l'arbre en tant qu'objet culturel, mais aussi en tant "qu'élément" ou encore "composant" d'un paysage, au sens géographique, mentionnés par Mazas (1995, pp. 65-75). Ces termes sont préférés ici pour leur neutralité, par opposition au terme de "motif" (Mazas, 1995 ; Perrot et Magos, 1995) chargé d'affect : "Vivant depuis très longtemps dans notre imaginaire, [les motifs paysagers] sont synonymes de relations et d'ambiances spécifiques, et suscitent notre attachement" (Mazas, 1995, p. 66). Utiliser les termes de "composant" ou "élément" permet d'éviter de charger les "*émondes*" d'éventuels sentiments

[109] Je remercie Didier Lecœur pour ses remarques à ce sujet.

non encore analysés. Mazas cite en outre Berque qui estime que l'on peut dire des motifs que "du monde, ils font un paysage qui nous est propre" (*ibid*., p. 66). L'usage du terme de "motif" pourrait donc être relié à une appropriation identitaire des "*émondes*", chose qui n'a pas lieu d'être sur le site comme on l'a vu, et comme on le vérifiera tout au long de ce chapitre. Nous allons donc tout d'abord nous pencher sur la perception de l'arbre sur le site.

3.1. L'arbre, objet d'étude

Nous devons nous intéresser au rapport de l'agriculteur à l'arbre en tant qu'élément paysager dans notre réflexion pour diverses raisons.

Tout d'abord, l'objet de l'étude sera l'arbre, et non les haies, encore moins les haies buissonnantes. En effet, comme le soulignent Baudry et Jouin (2003, p. 51), "Les expressions "gestion des structures linéaires boisées" ou "entretien du bocage", largement répandues chez les scientifiques et les aménageurs, recouvrent une multitude de pratiques qui diffèrent tant par les finalités que par les outils, les techniques, les manières de faire, la période et la fréquence : nettoyage du talus, coupe des repousses, taille des arbres, exploitation du bois […] Tandis que les scientifiques et les gestionnaires ont une vision systémique, les agriculteurs ressentent la nécessité de décomposer le système et de distinguer leur talus de celui des voisins, les talus des arbres, les arbres selon le mode de taille qui leur donne une forme et une fonction spécifiques, "*tassée*", "*ragolle*", "*coupelle*[110]". […] A cet égard, le terme gestion n'est guère utilisé par les agriculteurs qui lui préfèrent un vocabulaire plus concret et plus précis, à la hauteur de la variété de leurs interventions : "*élaguer les repousses, passer avec la barre de coupe, faucher les talus, détriquer les branches, jouer de la faucille, couper les branches, nettoyer les talus, couper les brousses, tailler avec une tronçonneuse*"." L'étude menée sur le site par Luginbühl et Toublanc montre de même que les pratiques d'émondages divergent selon l'espèce et la fonction (1997, p. 36). L'étude montre également que le terme de "bocage" n'est pas utilisé par les exploitants du site qui parlent plutôt de "talus portant des "*ragolles*" ou "*ragosses*", des "*coupelles*" ou des "*tassées*"" (*ibid*., p. 7). Nous allons donc adopter la vision agricole et étudier un objet qui trouve son existence en lui-même : "*l'émonde*". Un exploitant originaire de Normandie m'a fait remarquer que les talus sur le canton de Pleine-Fougères sont constitués de "*pieds*", à la différence de la Normandie où on peut parler de "*haies*" car formées d'arbres en continu, touffus et denses. Le comte de la Villarmois de Trans-la-Forêt se souvient d'ailleurs qu'au moment du débarquement, les Allemands, en Normandie, "*utilisaient chaque haie comme système de défense*", à la différence des talus locaux. Nous verrons également plus loin que des questionnements, des pratiques sont propres à l'arbre et justifient une approche centrée sur l'arbre-composante paysagère. Cette approche permet

[110] La "*coupelle*" est un arbre de haut-jet, c'est-à-dire destiné à produire du bois d'œuvre.

alors de faire le pendant à l'approche systémique des chercheurs, comme nous venons de le mentionner, mais aussi au regard que des exploitants ont de leur "stock" *d'émondes* à gérer sur l'ensemble de la ferme. Sans perdre de vue l'appartenance de l'arbre dans un ensemble de talus ou "*travers*" qui forme système, il nous a semblé intéressant de concentrer notre attention sur l'arbre que les regards non agricoles perdent trop souvent de vue au sein de la haie.

Ensuite, c'est l'arbre lui-même, et non pas le talus, qui est à la source d'un sentiment de frustration ressenti par les exploitants actuellement à la retraite, et transmis à leurs enfants, concernant une modernisation freinée pour des raisons extérieures à leur volonté. Les exploitants se sentent prisonniers d'un système arriéré, que tous tentent de fuir malgré tout, et auquel les arbres les ramènent systématiquement. Le système bocager d'avant la modernisation était constitué de petites parcelles entourées de talus. Les talus finissent par s'effacer alors que l'arbre demeure (à cause des difficultés d'abattage ou de la volonté du propriétaire qui s'exerce sur le maintien de l'arbre et non du talus). Abattre les arbres, c'est accéder à la modernisation, au grand parcellaire, au progrès. La majorité des exploitants actuels reste très marquée négativement soit par son expérience du travail d'arrachage des arbres effectué durant le remembrement ou les échanges à l'amiable, soit indirectement par les discours de leurs parents. On suppose que seul un changement de génération d'agriculteurs pourrait transformer radicalement le rapport aux arbres.

3.2 Un arbre qui a du mal à trouver sa place aujourd'hui à différents niveaux

Le rejet de l'arbre est argumenté le plus fréquemment par les agriculteurs exploitant les terres à cause de l'ombre portée sur les cultures, ou de l'eau pompée par les racines. L'entretien des arbres sur les haies a un coût, d'autant plus récrié que personne n'avoue leurs avantages (rôle anti-érosion, protection du vent, etc.). En tant qu'éleveurs, les agriculteurs s'autorisent uniquement à reconnaître que les arbres apportent de l'ombre aux bêtes, ce qui justifie de laisser des arbres en bord de prairies. L'arbre "*d'émonde*", on vient de le voir, est encore associé dans les mentalités à l'objet qu'il s'agissait d'abattre afin de montrer sa volonté de se séparer des petites parcelles trop désuètes. Il s'agissait d'avoir des terres où la production n'est pas ralentie par la petitesse des champs ou l'ombre des arbres et de ne pas avoir des "*racoins*" (recoins) ou des "*haches*" (angle empiétant sur le champ). Les remembrements ne sont pas la cause principale de la disparition des arbres, puisqu'ils se sont faits tardivement, c'est-à-dire dans les années 1980, 1990. C'est pour cette raison que lorsqu'ils ont été effectués à Pleine-Fougères et Sains, une partie importante des arbres avait déjà disparu.

Ensuite, une autre raison peut expliquer, partiellement, l'arrachage des arbres. Les exploitants ressentent en effet "*une montée d'adrénaline*" au moment où ils abattent un arbre : "V*ais-je y arriver?*", opération qui représente un enjeu, une preuve de leur savoir-faire. Le danger est présent. A tel point qu'un exploitant s'était spécialisé dans l'abattage des arbres durant le remembrement. Malgré tout, celui qui y arrivait sans son aide avait l'impression de remporter une victoire.

Enfin, on notera une raison de la réticence des agriculteurs envers les arbres qui concerne la réglementation PAC. Un agriculteur me cite l'exemple d'un exploitant qui s'est vu sanctionné pour avoir une haie qui dépassait de 50 cm sur ses cultures. Vraie ou exagérée, cette histoire ne fait que renforcer les sentiments négatifs des exploitants envers les haies, puisqu'il existe un flou sur la largeur qu'une haie ne doit pas dépasser. Légalement, la largeur des haies en Ille-et-Vilaine ne doit pas excéder quatre mètres de large, mais les règles de mesure ne sont pas évidentes. En effet, la largeur de la haie "est mesurée à partir du premier rang de culture en état normal de croissance (mené au stade floraison avec une densité suffisante) qui se situe au pied de la haie ou du talus"[111]. De plus, certains contrôles PAC se font par photo interprétation, ce qui n'est pas aussi précis qu'une visite de terrain. Dans ces conditions, il est plus simple de tout enlever en arasant les talus.

L'arrêté préfectoral autorise haies et talus à être inclus dans les surfaces déclarées à prime, puisque l'Ille-et-Vilaine est reconnue comme zone bocagère, dans la mesure où :

- en cas de haie ou de talus privatif situés entièrement sur une ou des parcelles exploitées par un même agriculteur, la largeur retenue de ces éléments entretenus des deux côtés n'excède pas quatre mètres en tout point du linéaire ;
- en cas de haie ou de talus mitoyens avec un autre exploitant ou avec un terrain non cultivé, la largeur retenue de ces éléments entretenus au moins du côté de l'exploitant contrôlé n'excède pas deux mètres en tout point du linéaire.

Tout dépassement ne peut être inclus dans les surfaces primées, et pourra correspondre à une classification particulière uniquement si l'exploitant est contractualisé en CTE ou CAD.

L'arrêté préfectoral ne permet donc pas à l'agriculteur d'interpréter la haie comme une priorité, elle ne peut être reconnue comme partie intégrante de l'agriculture d'un point de vue administratif. Cette situation coïncide avec la remarque d'un technicien des Côtes d'Armor, qui précise que la haie est tolérée par la PAC, mais elle n'est pas pleinement reconnue. Si bien que même dans un pays bocager, le statut d'élément agricole de la haie s'affaiblit, celle-ci devenant gênante, voire étrangère au système, perdant alors toute appartenance. La PAC ne lui accorde pas une place reconnue et valorisée dans l'exploitation mais au contraire entraîne sa réduction. Elle devient de moins en moins agricole comme

[111] Arrêté préfectoral 2006, "Arrêté jachères 2006", art. 1.2

le dit Pointereau (2004a, p. 29) : "l'Arbre champêtre n'est pas cartographié dans le cadastre[112], pas intégré au bilan des exploitations agricoles ni à leur compte de résultat". En outre, actuellement, la haie n'appartient plus, de fait, à aucun autre système officiel de classification. En effet, elle ne fait pas partie du monde forestier qui classe les arbres en taillis ou futaies à caractères plus ou moins particuliers, mais l'arbre champêtre n'apparaît pas. L'IFN le comptabilise en tant que "ligneux hors forêt", une définition en creux[113] à peine rattrapée par la catégorie "haie" qui ne sait que faire des arbres individualisés qualifiés d'arbres "épars". Que dire de ce mot techniquement exact, mais connoté négativement ? Enfin, la haie ne trouve pas non plus de place réglementaire d'un point de vue environnemental, puisqu'elle ne peut être considérée comme espace protégé. Seul l'article 17 de la loi "Paysage" (loi 93-24 du 8 janvier 1993) permet l'existence de la haie : "Le préfet peut prononcer la protection des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement, existants ou à créer, soit lorsque les emprises foncières correspondantes ont été identifiées […] soit lorsque le propriétaire en fait la demande. […] Ces boisements, haies et plantations sont identifiés par un plan et un descriptif de leur situation dans les parcelles cadastrales". Cette situation reste malgré tout rare, peu intégrée au quotidien, d'autant que la haie a une largeur forfaitaire de dix mètres, empiétant alors sur la parcelle déclarée à la PAC si on se trouve en espace agricole.

Comment alors, dans ces conditions, respecter un objet mal identifié ? Quel référentiel doit-il suivre? Michel David, le Président du Comité Territoire et Développement, précise malgré tout dans l'édito du guide technique de 2006 sur "l'entretien et la valorisation des haies et autres bordures de champs" qu'il "est important de considérer le bocage comme un milieu à part entière au cœur même de nos exploitations".

Un employé municipal de Pleine-Fougères qui s'occupe de l'entretien des chemins de randonnée estime, de son côté, que la réglementation de la PAC est "*tellement infecte*" concernant les arbres que les exploitants sont découragés d'avance de supporter des haies sur leurs terres. Il constate que la majorité des inscrits aux programmes de plantation est non agricole[114], de même que, toujours selon lui, un exploitant a moins de problèmes s'il déclare toute une parcelle en bois plutôt que de conserver ses haies et risquer de voir ses subventions baisser parce que les branches dépassent sur les cultures.

[112] Alors que les calvaires le sont puisque considérés comme éléments stables.
[113] En outre uniquement basée sur les essences forestières qui, par leur présence au moins tous les dix mètres, permettent de classer l'alignement en haie.
[114] 96% selon lui et Périchon (2003a) estime que 70 % des haies plantées en Ille-et-Vilaine le sont par des agriculteurs, tandis que la communauté de communes n'a pas encore de statistiques pour vérifier ces chiffres.

3.3. L'arbre reste une notion importante pour les propriétaires

3.3.1. Propriétaires et locataires

La compréhension du rapport à l'arbre sur le site passe par la prise en compte du statut de propriétaire ou de locataire de l'exploitant. Les exploitants en activité sur le site sont en majorité locataires. Ceux-ci ne sont pas tous dans une position identique, puisqu'ils peuvent louer à des personnes qui sont ou non des agriculteurs, qui vivent ou non sur le site, voire qui sont leurs parents ou frères et soeurs. La relation avec le propriétaire sera bien évidemment différente selon les cas. Pour comprendre l'entretien des arbres, il s'agit alors d'envisager tout à tour les comportements et les représentations des locataires, en tant que principaux gestionnaires au quotidien des "*émondes*", et ceux des propriétaires à qui les arbres appartiennent. Dans cette catégorie, j'ai rencontré d'anciens exploitants, ainsi que les aristocrates propriétaires de bois et de terres agricoles sur Trans-la-Forêt et Vieux-Viel. Je n'ai pas rencontré de propriétaires non-exploitants, souhaitant rester totalement dans le domaine agricole[115]. Je n'ai pas intégré non plus les propriétaires exploitants en activité puisque ceux-ci prennent eux-mêmes leurs décisions quant à la gestion de leurs arbres, et leur comportement sera analysé en même temps que celui des exploitants locataires dans la suite de ce chapitre. Les nuances créées par leur différence de statut seront précisées au fil du texte. Ici, je me penche sur les personnes qui influent sur la gestion des arbres, mais qui n'y prennent pas part directement.

a) Les aristocrates

Tous les exploitants remarquent que les "*châtelains*" sont très attachés au bois, notamment l'un d'entre eux connu pour détester que l'on "*touche à son bois*", ce qui donne une physionomie très particulière à ses terres, bordées d'arbres très touffus, peu émondés. Lors d'un chantier "d'*émonde*", l'exploitant, après avoir négocié l'autorisation d'émonder, se demandait à chaque branche s'il devait ou non la couper : "*Il va piailler si on coupe trop.*" Les gens expliquent une telle attitude par le fait que ce propriétaire est noble : "*Le bois est sacré pour eux; ils préfèrent laisser pourrir que de donner*[116] *c'est des nobles, il faut pas chercher à comprendre comment ils pensent!*" Des textes confirment effectivement l'importance de la symbolique du bois dans la propriété noble, apportant prestige et affirmant un certain statut social (Amiot, 1997 et Rioult, 1997, *in* Cucarull, sous presse). Le

[115] Exception faite d'un aristocrate non-agriculteur. Bien que j'ai décidé de ne pas interroger de propriétaires non-exploitants, cette personne a été interrogée sous son identité d'aristocrate, qui en fait une personne influente dans la région et un propriétaire de quantités importantes de bois, ayant une forte influence sur la gestion des arbres "*d'émonde*".

[116] Allusion aux dégâts causés par d'importantes tempêtes ayant eu lieu ces dernières décennies. Les exploitants sont restés choqués du fait que les arbres abattus n'aient pas été utilisés et laissés pourrir sur place.

propriétaire concerné estime, de son côté, qu'il n'est pas nécessaire d'émonder trop haut, surtout "*quand il y a de grands espaces entre les arbres*". Le comte de l'autre commune, lui, vend ou donne son bois en cas de pénurie. Les gens savent qu'ils peuvent compter sur lui. Il pose moins de problèmes lors de "*l'émonde*", bien que ses baux fassent une place aux arbres aux dépens de la largeur de certaines parcelles. Par exemple, des châtaigniers formant une allée sont mentionnés de façon à ce que l'exploitant laisse cinq mètres entre eux et le bord de sa culture. Bien qu'il soit apparemment moins attaché aux arbres que son homologue de la commune voisine, il faut comprendre que ce qui est dit de lui quant à son rapport au bois est influencé par sa réputation de gentillesse.

Les entretiens avec ces deux personnages importants dans la vie locale ont donné des pistes pour comprendre la forme de leur attachement au bois. Dans les deux discours, on constate un dédain pour les "*ragolles*", éventuellement désignés comme "*ces machins*" : "C*e n'est pas très beau*", "C*'est moche*", "J*e ne peux pas dire que je trouve ça tellement beau*". L'une de ces deux personnes cite son père qui autrefois disait que "*la Bretagne c'est joli parce que c'est la côte, mais l'intérieur […] c'est affreux : il n'y a que des ragolles sur des talus![…] Ce n'est pas le rôle de l'arbre d'avoir la tête coupée et de repousser des branches tout le temps*." On peut également remarquer que celui qui n'est pas exploitant n'a que de faibles connaissances sur les raisons qui ont amené à l'élaboration de ce paysage : "*Je pense que c'était uniquement pour avoir du bois […] Je pense qu'ils les gardent parce que peut-être…ça fait coupe-vent*". Tout l'intérêt des deux hommes se porte sur les "*arbres de belle venue*", poussant droit et sans branche sur le tronc, et qui s'opposent à l'apparence, selon eux barbare et torturée, des "*émondes*". Ces "*arbres de belle venue*" sont d'autant plus beaux que la "*veine de la terre est bonne*". L'un de mes interlocuteurs m'a dit son admiration pour certaines forêts du centre de la France auxquels les sols les meilleurs sont réservés, et s'est offusqué qu'une de ses connaissances, résidant hors du site, en était réduite au contraire à planter des arbres sur des terrains de très mauvaise qualité. Non seulement les meilleures terres doivent être consacrées aux arbres, mais ceux-ci sont censés venir d'autant mieux qu'ils poussent dans des taillis, qui constituent à la fois des lieux de production et des lieux de loisir (chasse).

On constate donc un fort désintérêt pour les arbres épars, gérés par les fermiers, au contraire des arbres de taillis, dont les deux aristocrates possèdent la majorité sur le canton. Leur attitude n'est pas sans rappeler ce que note Thomas (1985, p. 274) à propos de l'aristocratie anglaise, "L'arbre n'est plus un symbole de barbarie car domestiqué et devient une partie indispensable du décor de la vie de la classe supérieure comme les chiens et les chevaux." Cette dimension patrimoniale et paysagère de l'arbre n'est cependant pas la seule pour les aristocrates du site. A la différence de leurs homologues anglais, et tout en voyant dans leur bois un signe extérieur de leur statut social, ils les considèrent principalement comme un investissement commercial procurant de bons revenus. L'aspect ornemental de l'arbre, excepté peut-être quelques vieux chênes dans leurs parcs, passe après l'aspect économique.

Un des deux interlocuteurs a accepté de planter des érables bien que "*ce ne soit pas un arbre extraordinaire*", mais parce qu'il voulait "*quelque chose qui pousse vite*".

Les "*coupelles*" poussant sur les talus ne sont pas non plus d'un fort attrait aux yeux des deux aristocrates. Elles sont gérées "*par habitude*" pour les agriculteurs qui en élaguent les branches. Un agriculteur m'a fait remarquer qu'il a fallu attendre une tempête qui a abattu une haie entière pour en vendre le bois, alors que ce dernier aurait eu une bien plus forte valeur une trentaine ou une vingtaine d'années plus tôt. Les arbres de talus représentent donc des arbres de peu de valeur dans tous les sens du terme aux yeux de l'aristocratie, qui ne se préoccupe de leur maintien qu'en limite de propriété, et afin de ne pas trop transformer un paysage qui devait avoir sa raison d'être autrefois.

b) Les propriétaires anciens exploitants agricoles

Bien que sous une forme différente, on retrouve un semblable attachement au bois chez les non nobles et anciens exploitants : "*Rien de pire qu'un agriculteur à la retraite comme propriétaire*", entend-on souvent. Les locataires soulignent que, pourtant, en tant qu'ancien exploitant, le propriétaire devrait savoir ce que c'est que d'émonder, la pénibilité du travail. Malgré tout, les propriétaires anciens exploitants se montrent encore plus inflexibles sur la qualité de l'entretien du bois que les locataires ou même les propriétaires non exploitants. Un jeune agriculteur souhaitant abattre un talus et confronté à son propriétaire qui le lui refusait s'exclama devant moi : "*Tu sais comment sont les anciens…ils veulent garder…!*" Un exploitant en activité m'explique cela comme venant du fait que les anciens agriculteurs veulent que les jeunes travaillent autant qu'eux, connaissent les mêmes difficultés qu'eux, qu'ils ne soient pas les seuls à avoir travaillé dans de rudes conditions. La liberté des uns vis-à-vis de "*l'émonde*" passe pour du laxisme aux yeux des anciens et est ressentie comme une profonde injustice[117]. D'une manière générale, Notteghem (1991, p. 63) souligne l'attachement des propriétaires terriens aux arbres : "Au début de notre siècle, l'attention toute particulière portée par les propriétaires terriens aux haies, et tout spécialement aux arbres des haies et de leurs fermes, l'interdiction d'arracher des haies et d'abattre des arbres sans autorisation, la vigilance des régisseurs, l'importance des amendes, la richesse des précisions concernant ce sujet dans les recueils des usages locaux de la fin du XIXème siècle, enfin la rigueur des baux ruraux témoignent de l'importance réelle de cette ressource en bois qu'il était nécessaire de protéger tout au long des fermages, et notamment en fin de bail, afin que les domaines gardent leur valeur locative". Cependant, le rapport au bail est beaucoup plus lâche qu'il y a une génération. Les anciens devaient entretenir les talus de manière à ce que chaque arbre

[117] Malgré le sentiment de frein ressenti par les exploitants face aux arbres. L'ambiguïté est présente tout au long de ce travail, notamment chez les anciens : ils voient les arbres comme un signe de retard, mais ils sont respectueux des normes d'entretien de ces mêmes arbres.

abattu soit entouré de deux jeunes arbres. Aujourd'hui, les contrats sont beaucoup plus flous, quand bien même le bois est mentionné[118].

La majorité des propriétaires préférera abattre ses arbres lors d'une restructuration foncière si ceux-ci n'ont pas été valorisés dans l'évaluation de la terre. Là est d'ailleurs le problème du remembrement de Pleine-Fougères. C'est une des raisons majeures qui a poussé les propriétaires à abattre leurs arbres plutôt que de les "donner", car ils estimaient que la parcelle reçue en échange n'avait pas la valeur équivalente en bois. Des remembrements ultérieurs ont alors expertisé les arbres entourant les parcelles, permettant en théorie d'éviter l'hécatombe. Lors du remembrement de Pleine-Fougères, malgré l'interdiction des commissions, tous se souviennent d'un exploitant qui, un samedi matin, a osé braver la loi et utiliser sa tronçonneuse. Tous ont suivi l'exemple ce week-end-là et les arbres ont été abattus. Aujourd'hui encore, une parcelle vendue à Vieux-Viel en tant que terrain constructible était bordée d'une haie de chênes. Au moment de la pose du panneau "*à vendre*", les arbres ont été abattus. On aurait pu penser que la valeur des arbres était incluse dans le prix de vente, mais apparemment, les arbres sont "sans valeur" au sens de "hors de prix". Les discours des exploitants laissent entendre une mentalité très fortement attachée à la possession du bois, que l'on peut étendre à l'ensemble des biens (terres, bâtiments, etc.). La corde de bois est vendue plus cher que dans d'autres régions, de même que le châtaignier vendu pour le marché italien, via des marchands de bois : "*Ils laissent pas partir leur bien comme ça!*" ; "*Ici, ils préfèrent tout garder, stocker, quitte à ne pas l'utiliser plutôt que de le vendre!*" Il existe d'ailleurs de nombreuses histoires sur les relations propriétaire/exploitant concernant le bois, où la conclusion tombe invariablement : "*Ils sont comme ça, ils sont attachés au bois. Ils laissent leurs maisons tomber en ruine, mais ils s'accrochent au bois […] Le bois, c'est sacré pour le propriétaire*." Un exploitant m'a même dit que la raison principale de la persistance des arbres "d'*émonde*" sur le site était l'attachement des propriétaires. On entend qu'il y a 25 ans, un propriétaire qui voyait une chèvre manger une pousse de châtaignier la prenait en photo et allait au tribunal de St Malo. Aujourd'hui, certains exploitants assurent que "*c'est à la limite d'être comme ça*." Chaque situation dépend bien entendu du propriétaire, certains prenant leur distance avec le sujet. Un exploitant dit que tout est "*une question de confiance*".

3.3.2. Le bois des haies : du capital accumulé et un enjeu entre propriétaires et locataires

Le bois présent sur les bords de champs, d'après les discours entendus, serait assimilable à du capital, soit en tas derrière la ferme en bois de chauffage, soit sur pied à travers champs pour devenir

[118] Malgré ce flou, certaines coupelles peuvent encore être conservées de façon ponctuelle par les propriétaires lors d'une vente, alors que le reste du talus est vendu. Sont donc conservés des usages locaux, ce qui a un intérêt pour l'une ou l'autre des parties.

du bois de chauffage ou d'œuvre. Ce constat est malgré tout plus réel pour les propriétaires non nobles que pour les aristocrates, comme on l'a vu. Le bois s'accumule, comme autrefois la richesse de la ferme se voyait par le tas de fumier. De la même façon, on cherche à multiplier la possession de maisons, même si on les laisse à l'abandon. On voit en effet de nombreuses maisons tomber en ruine sur l'ensemble du site[119]. Amasser un capital semble donc être important, avant même de se poser la question de son entretien.

Les arbres des talus représentent une partie de la richesse du propriétaire, et des émondages respectueux des arbres perpétuent leur présence. On comprend ainsi l'intérêt des propriétaires à ce que le locataire les entretienne convenablement et les maintienne. Le locataire bénéficie des branches des "*émondes*"[120], tandis que le propriétaire tire parti du tronc de celles-ci et de la totalité du bois d'œuvre.

Trois exemples viennent corroborer l'hypothèse du bois-capital. Le premier concerne une ferme achetée il y a une génération et qui a été remboursée à plus de 85% par la vente des arbres présents sur les terres lors du remembrement. Un autre exemple, dont se souvient encore le locataire actuellement à la retraite, est le montant du chèque donné à une propriétaire à la suite de l'abattage des arbres durant un échange à l'amiable. Le troisième exemple concerne un exploitant propriétaire qui a rasé ses talus et qui clame détester le bois. Il a cependant vendu tous les arbres de valeur, et conservé quelques arbres qui ne le gênent pas, mais qui, également, sont pourris de l'intérieur à force d'être vieux. Sans valeur, le stock de bois de chauffage étant fait, les arbres deviennent inintéressants, et sont donc abandonnés. Les exploitants propriétaires les plus aisés peuvent se permettre d'abattre des arbres, qu'ils auront cependant soin de valoriser au mieux, alors que des exploitants moins aisés ne pourront pas se le permettre, devant entretenir leur capital sur le long terme. Dans ce circuit, où débute-t-on? Une ferme devient-elle riche car située dans un paysage ouvert parce qu'il est remembré? Ou une ferme riche demande-t-elle le remembrement ou l'abattage des talus? Nos constats à l'heure actuelle ne peuvent permettre de répondre à cela. On retrouve aujourd'hui chez les propriétaires anciens exploitants, de même que chez les aristocrates, le choix de planter des arbres qui poussent vite pour être exploités du vivant du propriétaire : peupliers, fruitiers ou châtaigniers.

Là aussi, l'aspect esthétique de l'arbre reste secondaire, au profit de sa valeur en bois de chauffage ou de débit. Sur les bonnes terres, et à l'inverse de l'opinion des aristocrates, on constate que, aux yeux

[119] Bien que la dernière année de ce travail m'ait permis de constater un nombre important de ces maisons abandonnées mises en vente. Il y en avait au moins deux par bourg en mars 2007. On peut se demander si ce n'est pas le passage de témoin de la génération la plus ancienne à la génération suivante qui permet de débloquer des situations familiales conflictuelles qui ne permettaient pas l'entretien de ces biens.

[120] Ceci est d'ailleurs peut-être une des raisons de la persistance de l'émondage : tirer partie au maximum d'une obligation peut être un moyen d'affaiblir son aspect contraignant. De nombreux discours d'exploitants locataires traduisent l'énergie dépensée pour accumuler du bois afin de préparer leur départ à la retraite. Devant plusieurs dizaines de cordes, le commentaire tombe invariablement : "*J'en aurai pour la retraite!*". Un exploitant me dit qu'il doit moins vendre de bois à présent : "*Il faut que j'en garde pour la retraite*".

des propriétaires anciens exploitants, le bois n'est pas une priorité. Pour eux, planter des arbres doit se faire sur des terres de moindre qualité : "*Sur la route de la Boussac, c'est dommage, c'est des très bonnes terres, mais ils ont planté! Sur des terres moyennes, d'accord, mais là…*" On rejoint ce que j'ai constaté lors de mon terrain : les agriculteurs plantent pour rentabiliser des endroits où rien d'autre ne peut être fait. De même, un agriculteur me dit que 2,5 ha qu'il a en Normandie ne peuvent être ni vendus ni loués car trop pentus, si bien que, dans ces conditions, il envisage de planter.

Si bien que, alors que les propriétaires "*s'accrochent au bois*", vu qu'ils "*ne laissent pas partir leur bien comme ça*", les arbres, de même que les bâtiments qui constituent une partie de leur capital, ne sont pas forcément bien entretenus. Faute de temps, d'intérêt, de connaissances, et à cause du coût de la main d'œuvre ou de contraintes financières, des "*coupelles*" pourrissent sur pied. L'attachement au bois se résume à vouloir conserver les talus, sans pour autant vouloir ou pouvoir les entretenir et les remplacer. Dans de telles conditions, il est probable que la physionomie du site se transforme dans le futur. Les talus seront conservés en limite de propriété. Le reste des "*émondes*", assez peu souvent remplacé par de jeunes sujets, risque de s'éteindre, tandis que des agriculteurs comme des non-agriculteurs vont planter en taillis pour rentabiliser l'espace, voire vont s'intéresser aux haies nouvelles comme combustible pour les chaudières à bois.

On peut facilement voir dans l'envie des agriculteurs de se débarrasser des arbres l'envie de se débarrasser du pouvoir des propriétaires (Notteghem, 1991, p. 63). Comme la société révolutionnaire voulait éliminer tout symbole de féodalité (Baudry et Jouin, 2003, p. 60) - l'émondage comme pratique due par le fermier à son propriétaire entrant alors dans cette catégorie - les nouveaux paysans voudraient se débarrasser des symboles de l'assujettissement de leurs parents à un système jugé archaïque (Notteghem, 1991, p. 64). Au-delà de cette explication un peu rapide, on peut malgré tout voir dans le rejet des arbres un désir de l'exploitant d'avoir un contrôle total de ses terres, afin de pouvoir se moderniser en toute liberté. Le fantasme est d'autant plus fort que, dans le deuxième chapitre, nous avons vu le malaise causé par une modernisation ressentie comme freinée. Les arbres symbolisent le frein à la modernité rêvée et concentrent, en partie, la vindicte des exploitants. Le conflit se situe donc plutôt vis-à-vis de la modernité que des propriétaires. Les jeunes agriculteurs conservent encore dans leur quotidien le souvenir des contraintes de l'exploitation de leurs parents dans des petites parcelles, et les efforts faits pour restructurer les terres. Ces souvenirs sont trop présents pour qu'ils passent immédiatement à une vision environnementaliste de l'arbre.

En conclusion, on se souviendra de l'histoire d'un exploitant qui, récemment, de colère contre son propriétaire avec qui il avait eu des mots, a abattu un talus. Sur le site, cela est interprété comme un signe fort qui montre la volonté de l'exploitant à se faire entendre. Le bois reste un enjeu majeur sur le site.

L'émonde

Le titre de cette partie joue sur la polysémie du mot "émonder". "*L'émonde*" peut en effet signifier l'arbre qui subit cette pratique, mais aussi l'action d'émonder l'arbre.

1. Ethnographie d'un chantier

Paradoxalement, alors que la perception de l'arbre est négative dans une large part du discours des exploitants, les usages continuent à tenir compte des "*émondes*". Malgré les inconvénients et les tensions existants autour de l'arbre, Lizet (1984, *in* Notteghem, 1987a, p. 19) résume son intérêt : "Pour l'exploitant agricole, la haie est bien ce "loup dans la bergerie" évoqué par un physiocrate français du début du siècle dernier ; l'essence même du risque de débordement du "sauvage" vis-à-vis duquel, seuls l'acte technique, le savoir-faire et la connaissance font barrière […] Si l'on déploie tant d'ingéniosité et de labeur pour museler le fauve, c'est qu'une fois maîtrisé, il rend par ailleurs de multiples services."

Bien que la haie ait du mal à appartenir à divers statuts officiels, le système technique la reconnaît de plain-pied, de fait, par les nombreuses représentations, gestes ou savoir-faire qui gravitent, notamment, autour des arbres. A l'heure actuelle, l'émondage suit des usages précis bien que diversifiés. Ces usages sont en effet issus de pratiques anciennes homogènes mais progressivement adaptées selon les besoins et le matériel de chaque exploitant.

L'émondage a lieu au cours d'un chantier, notion qu'il faut comprendre dans l'espace comme dans le temps. Un "*chantier d'émonde*" se situe sur une parcelle. Un chantier implique de finir tous les travers de cette parcelle. Cela ne se fait pas de ne pas finir la longueur d'une haie, même s'il faut pour cela étaler le chantier sur plusieurs jours. On s'arrange parfois avec l'exploitant voisin pour tout faire, soit avec lui, soit tout seul à charge que ce sera à son tour la prochaine fois. Outre l'émondage lui-même qui est l'action la plus centrale, la plus visible et la plus spectaculaire, un chantier se complète d'actions en amont comme en aval.

L'émondage au sens le plus large se fait donc en trois temps :

- la préparation du chantier, qui peut remonter à une année avant qu'il ne commence, et qui concerne à la fois le talus et les arbres. Thenail et Codet (2003) et Thenail et *al*. (2006) ont montré

dans les Côtes du Nord la complexité de l'entretien des bords de champ, oscillant entre débroussaillage chimique et mécanique.

- l'émondage : étape à laquelle la notion de chantier est le plus souvent assimilée dans son sens courant.
- le débitage des branches coupées et conservées, qui s'étale sur toute l'année, et le brûlage des petites branches inutilisées, dans le champ, au cours des semaines qui suivent le chantier et avant d'ensemencer le champs.

1.1.La préparation du chantier : les talus et les arbres.

Avant d'émonder, le talus doit être nettoyé. Certains utilisent la débroussailleuse ou la faucheuse quand les arbres ne sont pas trop rapprochés et, ceci, avant de semer une culture. Sinon, certains débroussaillent à la faucille ou laissent pâturer les bêtes, tandis que d'autres, la majorité, "*arrose*" le talus (passe un débroussaillant) au moment des cultures. Cela débarrasse des "*brousses*" de même que des jeunes pousses. Enfin, à Vieux-Viel, un agriculteur récemment retraité aimait à brûler les talus, pour qu'ils soient bien "*propres*".

En plus du souci du talus, la préparation se fait aussi sur les arbres. Idéalement, pour préparer un chantier "d'*émonde*", l'exploitant doit passer une année avant pour couper à la hache le lierre à la base de l'arbre, de manière à ce que les lianes soient sèches l'année de "*l'émonde*". Toujours idéalement, l'agriculteur passera quelques jours avant le chantier d'émondage pour couper à la tronçonneuse le "*bois de pied*" c'est-à-dire les branches à hauteur d'homme, appelées du même nom que les recépées. Ce travail évite de faire attendre le conducteur du tracteur le jour du chantier.

1.2. L'émondage : ethnographie d'une technique de "rangement"

Nous utilisons ici le terme de "rangement" pour reprendre l'expression d'un enseignant de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles lors du premier colloque européen sur les Trognes[121], lequel voyait dans l'émondage de l'arbre un rangement de celui-ci. Cette remarque rejoint les critères anciens qui exigeaient qu'un arbre soit "*propre*" après le chantier; c'est-à-dire que "*l'émonde*" soit faite parfaitement. Nous allons voir à présent le bien-fondé de cette expression.

[121] Premier Colloque Européen sur les Trognes, Vendôme, 25-27 octobre 2006.

Le matériel d'émondage le plus répandu est la nacelle ou "*panier*" bricolée par les exploitants, qui se partagent généralement les frais en la possédant en co-propriété. Elle est attachée à la fourche du tracteur.

Fig. 26 : "*panier*" bricolé avec des planches et attaché à la fourche du tracteur.

Fig. 27 : "*panier*" bricolé avec des bidons recyclés et attaché à la fourche du tracteur.

Une masse, également "bricolée maison", fait contrepoids à la nacelle. Certains installent même une bulle d'azote sur les vérins de levée de la fourche pour servir d'amortisseur. Enfin, une boîte à outils est glissée dans un coin du tracteur et sera utile en cas de bris du matériel.

Fig. 28 : contrepoids à l'arrière du tracteur

Une "*émonde*" se fait actuellement toujours de bas en haut, à l'opposé du sens d'autrefois. "L*'émonde*" à la hachette, autrefois, était facilitée par le poids des branches du haut qui, en tombant, aidaient celles du dessous à casser, sous leur poids. Aujourd'hui, l'émondeur a accès à l'arbre depuis une nacelle, ce qui l'oblige à commencer par les branches du bas.

Fig. 29 : émondage à bout de bras

La coupe se fait à la tronçonneuse, qui est d'ailleurs souvent critiquée par les anciens comme faisant de moins belles cicatrices que la hachette qu'ils utilisaient. Il faut être au moins deux pour que l'un monte dans la nacelle, tandis que l'autre dirige le tracteur et oriente la fourche. L'homme dans la nacelle oriente son équipier par des mouvements de la main ou du bras. Au fur et à mesure, un code se met en place entre les deux hommes, qui se connaissent déjà par le réseau d'entraide, quand ils ne sont pas de la même famille. On doit cependant noter l'existence de réseaux propres au bois. On détaillera cela dans le paragraphe suivant. Le choix de celui qui monte dans la nacelle obéit à une "hiérarchie". Il doit être le plus jeune, ou bien celui qui reçoit du bois en échange de son travail, tandis que le propriétaire dirige le tracteur. On choisira le plus nerveux, le plus dur au travail pour aller

dans la nacelle, tandis que le plus calme guidera la nacelle en évitant les gestes brusques. Si les deux hommes sont "à égalité" sur ces plans, l'occupant de la nacelle sera celui qui n'a pas le vertige ou encore le plus casse-cou. Certains vont prouver leur agilité en grimpant directement dans l'arbre, coupant les branches avec la tronçonneuse dans une main et se tenant à l'arbre de l'autre. Il arrive que l'homme disparaisse dans les branches et le lierre en grimpant dans l'arbre ou en se tenant en équilibre sur un bord de la nacelle. On ne peut qu'admirer la maîtrise de la technique, les talents d'équilibriste maniant avec virtuosité une machine de quelque dix kilos à bout de bras. Trivière, dans le pays nantais, décrit bien les gestes durant la taille et précise "Cette description veut indiquer la complexité d'une technique outillée *a priori* si peu remarquable, montrer que tout l'art du maniement d'un outil est dans le degré de précision du jugement et des ajustements. En matière de savoir-faire, l'art n'est jamais si élevé que lorsqu'il parait naturel ; comme une seconde nature, il est savoir incorporé qui économise la réflexion" (Trivière, 1991, p. 64).

Quelle que soit les rapports de "hiérarchie" existant entre les personnes présentes sur le chantier, on ne laisse pas monter "*n'importe qui*" dans le panier, puisque le matériel n'est pas homologué MSA. Il faut que ce soit quelqu'un en qui "*on a confiance*" c'est-à-dire qui assumera ses responsabilités en cas d'accident. Avoir une nacelle homologuée MSA signifie un prix d'achat élevé, mais aussi et surtout des contrôles payants de vérification du fonctionnement tous les ans. La solution du "*panier bricolé*" permet de faire des économies, mais aussi et surtout de passer outre le système officiel, ses formalités et sa surveillance (voir "La rupture entre le "*nous*" et le "*ils*"" dans le Chapitre II).

Le principal ennemi de la tronçonneuse est le lierre dans lequel les oiseaux apportent du sable, qui abîme la chaîne. De même les petites branches, comme par exemple celles du noisetier, font sauter les chaînes fréquemment.

Une branche doit être coupée ras pour éviter les "*pendandouilles*[122]", mais pas trop afin de ne pas abîmer l'arbre et alors empêcher sa cicatrisation. A partir d'un certain diamètre, évalué du regard, la branche doit être coupée légèrement par en dessous puis au-dessus, de manière à éviter qu'elle ne se casse durant la taille et que "*n'éclate*" le bois, ce qui abîme l'arbre, certes, qui représente aussi un danger pour l'émondeur. Ce savoir-faire est issu de l'expérience de chaque exploitant, au fur et à mesure des chantiers "d'*émonde*".

Comme autrefois, les chantiers "d'*émonde*" sont plus appréciés s'il y a foule à "*donner la main*". Cela rend le travail moins pénible. C'est également un moyen de revoir les enfants, petits-enfants ou cousins venus rendre visite pendant les vacances. C'est une des raisons des nombreux chantiers

[122] Faisant référence au plat fréquemment mangé à l'occasion de ce chantier ou encore aux branches de forme spécifique choisies pour aller dans la cheminée et porter la charcuterie, dont l'andouille, mise à fumer.

effectués durant les vacances de fin d'année. Les pauses pour se réchauffer ou reprendre du courage avec du "*flip*"[123] ou du café ne se font plus. Il y a lutte contre le temps pour tout finir, et les femmes, qui s'occupaient entre autres du ravitaillement, ont quasiment disparu des chantiers.

1.3. Le débitage : du désordre à l'ordre

Fig. 30 : branches gisant le long su tronc

Le chantier à terre s'organise une fois que "*l'émonde*" est finie. Les branches peuvent rester debout le long du tronc, la tête en bas comme un animal dépecé. Elles peuvent reposer en vrac à ses pieds, les branches des arbres mitoyens s'entrelaçant. Tandis que le ballet aérien se déplace plus loin, se met en place un autre ballet[124], au sol cette fois. Un homme avec une tronçonneuse dénude les branches de manière à ce que les autres personnes présentes puissent les attraper alors qu'elles gisent en tas. On dit alors que l'on "*tire les branches*". On s'aperçoit de l'habileté de l'homme à manier sa tronçonneuse quand on retire de la masse de branchages des rondins de 50 cm. Deux tas distincts peuvent alors se faire. D'un côté, les rondins et les plus grosses branches qui seront stockés pour servir pour le feu, au minimum deux ans plus tard. De l'autre, les plus petites branches, autrefois utilisées pour les fagots. Comme le précise Trivière (1991, p. 66), "Il y a les [tâches] qui encombrent et [celles] qui libèrent l'espace." Nous apporterons une nuance à son propos, puisqu'il range le débitage dans la première catégorie, tandis qu'ici nous les rangerons dans la deuxième. Les tas ne "perturbent" pas la continuation des autres tâches comme il l'indique, mais permettent au contraire la poursuite du chantier. Tandis que les personnes observées dans la région nantaise se "partagent le chantier autour du têtard", avec une équipe qui "fait le plein", suivie par une autre qui "fait le vide", les chantiers du site de Pleine-Fougères transforment le désordre en ordre. Des amas aux pieds des arbres où les

[123] Alcool à base de cidre chaud et de sucre
[124] Ce terme traduit l'extrême précision de l'organisation, la méticulosité et la précision des gestes.

branches de toutes tailles s'entassent, on passe aux tas par tailles (donc par usages) des branches, à des emplacements réfléchis.

Bien que la plupart du temps destinées à être brûlées, les branches peuvent ne pas être jetées en vrac mais rangées en ligne. Les alignements destinés aux fagots se faisaient les branches les unes par-dessus les autres, en léger décalé, en parallèle du talus, tandis que lorsqu'elles sont destinées à être brûlées, elles sont "*alignées*" à la perpendiculaire du talus. Le seul point commun entre ces deux méthodes est que le "sens des branches" a été conservé : la courbure de la branche indique comment elle doit être posée au sol.

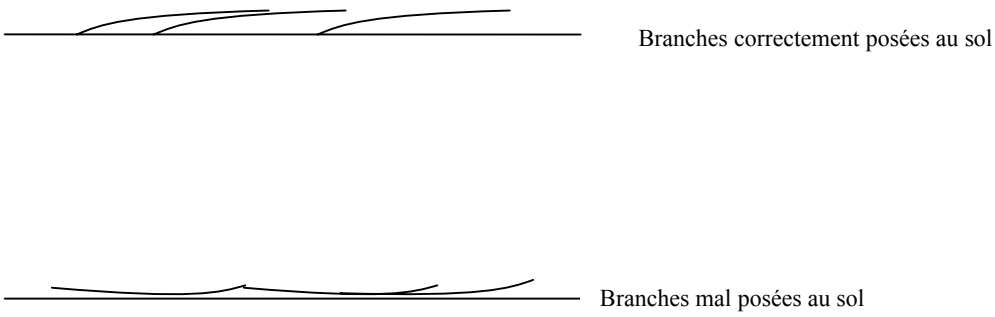

Fig. 31 : positions correctes et incorrectes des branches à poser au sol

Dans ce geste entre tradition et modernité, il faut surtout y voir une adaptation des façons de faire, sous la nécessité, toujours présente de travailler sur un chantier propre, où il faut avoir de la place. Cet alignement en parallèle rend plus aisé le passage du tracteur pour pousser les branches au fond du champ et y mettre le feu, à l'aide d'essence. Quelques-uns font encore quelques fagots ou les donnent à faire. Les branches attendront alors sur le site le temps que la personne s'en occupe, puis l'exploitant viendra brûler ce qui reste avant de faire sa culture.

Fig. 32 : chantier bien ordonné

Un chantier fini ordonné, qui respecte les règles traditionnelles, ressemblera à celui que l'on voit sur la photo 31 : les rondins en tas aux pieds des arbres émondés, les "*brines*" "*alignées*" à environ deux mètres du talus. Sur cette photo, les branches étant "*alignées*" à la perpendiculaire du talus, on sait qu'elles sont donc destinées à être brûlées. A présent, on trouve des chantiers où l'exploitant ne s'inquiète plus de respecter cet ordonnancement et laisse les branches de toutes tailles, sans différenciation des rondins ou brindilles, en tas avant de les brûler. Le "classement" des branches dépend du degré d'utilisation qui en est fait : retrait des rondins, fabrication de fagots, ou destruction de tout le bois. On trouve également différentes façons de "ranger" les branches, selon que l'exploitant demeure plus ou moins fidèle à la tradition.

Sur les chantiers où seront faits des fagots, c'est à cette étape que les outils anciens peuvent intervenir, et notamment la faucille à bois et la serpe. Les plus petites branches étant "*alignées*", il s'agit de les prendre une par une, de séparer d'un coup sec de faucille la moitié du diamètre des petites branches pour pouvoir les rabattre sur la branche maîtresse puis les tasser dans la machine à fagots. La serpe peut enlever certaines branches, la faucille à bois peut également servir à séparer brindilles et branches là où la tronçonneuse connaît ses limites.

Les rondins débités font ordinairement 50 cm, mais on peut aussi en faire de deux mètres. Ils seront mis dans une remorque pour être stockés à la ferme.

Une enquête menée sur différents sites des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine (Thenail et *al.*, 2006) montre que l'émondage prend moins de dix jours par an pour 51% des exploitants ; 17% y consacrent entre dix et 20 jours, 4% entre 20 et 40 et 13% plus de 40 jours par an. Les exploitants considèrent qu'émonder, "*c'est beaucoup de travail pour peu*". "Peu" au sens où, si le chauffage au bois est encore d'actualité pour certains, pour d'autres, il n'est qu'un appoint, bien que beaucoup aient investi dans un récupérateur de chaleur. Mais "peu", surtout, au sens où ce travail est peu valorisant. Il est socialement moins exaltant que les chantiers d'autrefois qui permettaient de mettre en valeur savoir-faire et agilité et de faire des rencontres. Comme un exploitant le souligne, *"Avant, on faisait du fagot en échange*

contre du pain, aujourd'hui, "*l'émonde*" *est devenue personnelle*". Quel que soit le temps que chacun prend pour "*faire son bois*", tous concluent qu'un tel travail est "*tue-bonhomme*".

2. Les résultats esthétiques de l'évolution de "*l'émonde*"

Les observations de terrain permettent d'analyser le rapport des exploitants à l'esthétique de "*l'émonde*".

2.1. L'esthétique de "l'émonde"

Si l'on se fie aux critères de Berque (*in* Antoine, 2000, p. 34), la société agricole du site de Pleine-Fougères n'est pas une société paysagère. Elle n'a, en effet, aucun mot pour désigner le "paysage" et n'utilise pas ce terme lui-même[125]. Elle n'a aucune littérature orale ou écrite disant la beauté du paysage, aucune représentation picturale[126]. Et même si l'on voulait malgré tout parler de "paysage", au sens où le définit Berque (*ibid*., p. 36) : "petite portion d'un pays", découpée par un observateur qui en fait "un objet agréable à regarder", la "*ragolle*" n'en serait qu'un élément physique. C'est donc, comme nous l'avons vu plus haut, à un élément paysager que nous nous intéressons dans ce travail, et non pas au paysage qu'il créé. Nous ne regarderons donc pas les transformations de la société par le biais des variations paysagères, mais par les variations des critères esthétiques des arbres "d'*émonde*".

Luginbühl et Toublanc (1997, p. 32) soulignent, concernant notamment le site de Pleine-Fougères, "qu'il existe une forme d'esthétique de la "*ragosse*", du "*tétârd*" ou de la "*coupelle*", dans la mesure où "*l'émonde*" "habituelle" correspond à une norme réfléchie, forme d'aboutissement de l'expérience de la conduite d'un objet vivant et naturel", même si, selon ces auteurs, il est difficile d'affirmer que les agriculteurs éprouvent un sentiment d'esthétique devant ces formes. Lizet (2006, p. 190) rapporte cependant les propos de Dufour, une ethnologue, qui défendait l'idée que la dimension hédoniste est aussi à l'œuvre dans les activités productives […] dans ce rapport particulier qui unit l'homme au végétal […] l'homme de métier, l'agriculteur en l'occurrence, ne distingue pas l'un et l'autre aspect qui,

[125] On constate que les agriculteurs ne parlent pas de "paysage". Le terme n'est apparu qu'une fois au cours des entretiens, lorsqu'un agriculteur a mentionné un territoire étranger à la région et lointain géographiquement. La relation à ce paysage est fusionnelle, il n'y a pas intellectualisation, distanciation du rapport à son lieu de vie ou, comme le dit Cloarec (1995, p. 82) : "La relation sensible ou esthétique de ces groupes humains à leur environnement s'exprime alors sous d'autres modalités." Malgré tout, "l'interprétation sensible et esthétique" qui peut être faite pour le paysage pour le même auteur existe à l'échelle de l'arbre pour l'agriculteur. L'approche sensible de l'exploitant avec son environnement est donc une question d'échelle.

[126] Le dernier critère que Berque énumère mérite qu'on s'y arrête : la présence de jardins d'agrément. Ceux-ci apparaissent aujourd'hui sur le site à l'initiative de certaines femmes d'agriculteurs. La remarque devient intéressante si l'on fait le rapprochement avec les décisions de planter des haies nouvelles, qui sont souvent prises par ces mêmes femmes, pour agrémenter l'environnement de la ferme. Ces haies nouvelles, critiquées par les exploitants car elles ne correspondent pas aux critères esthétiques des haies anciennes, sont considérées comme "jolies" par ces femmes. C'est par ce bais que se transforme le paysage, avec l'arrivée de nouveaux éléments.

au contraire, s'imbriquent étroitement. […] Elle voulait démontrer que la composante esthétique dans cette activité n'était ni dérive, ni secondaire, mais cosubstantielle" (*ibid*., p. 190). Lizet semble être d'accord avec cette idée, et poursuit le récit en montrant la forte imbrication entre le "beau", le "bon" et le "propre".

Le travail de terrain permet de dire, dans la lignée des auteurs cités, que la composante esthétique qui y est perçue est intimement liée à la maîtrise de la technique d'émondage trahissant le savoir-faire de son "artisan", et créant une hiérarchisation des agriculteurs par l'évaluation visuelle du travail effectué. Cela est surtout vrai pour le travail effectué par la génération actuellement en retraite, puisqu'il y avait homogénéité des critères d'évaluation. On verra par la suite les conditions de l'évolution de la notion de "beau" aujourd'hui. Notteghem (1991, p. 66) note qu'autrefois "l'entretien de la haie était l'expression d'une compétence technique, celle d'une maîtrise du végétal, du "sauvage", offerte au jugement de tous. Aujourd'hui, on ne retrouve ce type de comportement que très atténué dans l'entretien mécanique des haies. Celui-ci doit être pratiqué régulièrement, les haies doivent être "tenues propres"." Les "*ragolles*" sont donc un objet soumis à des critères socioculturels obéissant à des règles précises et mobiles. Nous allons donc tout d'abord détailler les critères d'évaluation du travail qui aboutissent à des règles esthétiques.

2.2. Le "bon" et le "mauvais" travail : le visuel à la base de la technique

Résultat de l'évolution des techniques et des besoins, l'esthétique des arbres évolue de fait. Il existe actuellement une esthétique de "*l'émonde*" (règles qui incluent à la fois le talus et les arbres) qui provient directement des pratiques anciennes, très homogènes sur l'espace culturel concerné. Notteghem (1987b, p. 15) souligne que "le jugement porté par les autres agriculteurs sur la qualité du travail accompli par l'un des membres de la communauté pour l'entretien de ses haies apparaît déterminant pour le respect de la norme". L'esthétique était donc traditionnellement fortement tenue par la norme, elle-même établie par la communauté entière, comme cela semblait être le cas sur le site atelier selon les dires des anciens exploitants. On remarquera cependant que les normes des "*émondes*" restent tacites, que ce soit dans les baux ruraux ou les usages locaux de 1970 comme ceux de 1934. En effet, ces documents mentionnent le terme "*d'émonde*" (1934), de "*bois franc en sève*" ou de "*ragosse*" (1970), sans préciser l'allure ou les techniques à utiliser. Les usages locaux de 1934 séparent, sur le canton de Pleine-Fougères, "*l'émonde*" de saule blanc (tous les trois ans), de celle des saules noirs (tous les six ans) et de celle de tous les autres arbres "qu'il est permis d'émonder : aulne, bouleau, saule, chêne, orme, frêne, hêtre, châtaignier, peupliers" (tous les sept ans). Les usages locaux de 1970 ne redonnent pas ces délais, mais précisent les différences entre "*l'élagage*" qui "est la coupe au fur et

à mesure de leur venue des branches susceptibles par leur croissance de nuire à la qualité de l'arbre", et "l'émondage [qui] est la coupe des branches importantes faites périodiquement pour la récolte du bois". Les baux ne sont pas plus explicites et précisent uniquement les délais "d'*émonde*" à respecter.

Le résultat était évalué, jugé, commenté voire critiqué. On retrouve les mêmes conceptions que celles décrite par Lizet dans la Sarthe (2006, p. 196) : "Faire propre : expression récurrente dans toute évocation des travaux agricoles, hier comme aujourd'hui. Le propre rime avec le bon, et le bon avec le beau." La seule différence prend place dans le fait que "faire propre" reste à l'ordre du jour sur le site, mais en ce qui concerne "*l'émonde*", les connotations avec le "beau" évoluent, ont dû changer avec les nouveaux besoins et exigences.

Selon les critères traditionnels, on "*émonde*" un talus en entier, ce qui signifie sur toute sa longueur et dans toute son épaisseur, jusqu'en haut des arbres. Si on ne coupe pas les branches assez près du tronc (et pas trop près non plus, ce qui abîmerait l'arbre et empêcherait sa cicatrisation), on dit que l'exploitant a laissé des "*pécots*", qualifiés également de "*pendandouilles*" ou qu'"*il a laissé une branche pour accrocher ses caleçons*". On dira que "*ce n'est pas propre aux yeux qui passent*". Ce critère reste aujourd'hui très présent. Par exemple, une minorité d'exploitants peut demander à une entreprise de venir couper avec le lamier les branches de "*ragolles*" à l'intérieur d'un champ, bien que le coût en soit élevé. Ce travail est dangereux, mais surtout, les plus anciens notent que "*ça laisse des pécots*", et le même argument a été soulevé lors de l'achat d'une débroussailleuse au sein d'une CUMA. Il était question d'acheter des scies de lamier en plus, mais cette option a finalement été abandonnée pour les raisons citées ci-dessus. Cependant, aujourd'hui, le manque de temps, de main d'œuvre et d'intérêt pour le bois ont tendance à réduire le suivi de ces codes. Leur persistance dans les esprits provient en grande partie des remontrances plus ou moins ouvertement formulées des anciens face au non-respect de leurs critères. Malgré tout, ces remontrances semblent surtout traduire, de la part des anciens, un regret du passé, et non pas une animosité à l'égard des jeunes, puisqu'ils comprennent les nouvelles contraintes qui pèsent sur ces derniers. On se permet aujourd'hui de n'émonder que d'un côté de la haie, ou de s'arrêter à mi-hauteur, voire de se limiter à quelques basses branches. Leroi-Gourhan aurait appelé cela "la liberté imaginaire [du] choix", en parlant de la part de liberté que chaque individu peut prendre tout en suivant "la sécurité de l'esthétique de son groupe" (*in* Lizet, 2006, p. 199). Il est clair que cette liberté que l'on peut qualifier d'inexistante autrefois semble aujourd'hui exister au détriment d'une esthétique du groupe, puisque l'on aboutit à une forte diversification, voire une totale individualisation.

La critique devient mal venue entre exploitants. Chacun connaît encore les règles d'un "*bon*" ou d'un "*mauvais*" travail selon les critères anciens. Leur non-respect reste cependant la plupart du temps non formulé car chacun se souvient des branches qu'il a dû laisser par manque de temps. Si bien que les

remarques désobligeantes sur ce sujet peuvent se faire mais en se déplaçant sur d'autres acteurs. Les branches mal coupées ou déchiquetées par la DDE ou par EDF rentrent dans cette catégorie d'un "*travail pas beau*", c'est "*une coupe pas propre*." La critique par les exploitants devient autorisée puisque la DDE ou EDF rivalisent sur le même terrain qu'eux. Ils deviennent ainsi "concurrents". La cohésion interne au groupe agricole s'accroît face à l'altérité, si bien que les critiques rejaillissent sur elle.

Le jugement visuel reste important car il était à la base du savoir-faire pour "*conduire*" un arbre. C'est en effet par la vue qu'on savait ce que l'on allait faire de l'arbre. Luginbühl et Toublanc (1997, p. 32) le soulignent également lors de leur travail sur le site : ""*L'émonde*" correspondait en fait à une véritable culture locale de la nature basée sur l'expérience que le coup d'œil reconnaît". Si l'arbre poussait bien, s'il "*était beau*", on en faisait une "*coupelle*" pour le bois d'œuvre ; s'il "*n'était pas beau*", il "*était conduit en ragolle*" pour le bois de chauffage. On jugeait/jaugeait du regard l'arbre comme le travail effectué sur lui. L'aspect visuel était donc primordial dans la technique "d'*émonde*" de même que tout le long de la vie de l'arbre, de l'état de jeune pousse jusqu'à l'abattage de l'arbre. Il s'agissait de trouver la manière la plus efficiente d'obtenir du bois sous diverses formes. Aujourd'hui, le jugement visuel peut être fait par chacun des agriculteurs, bien que le savoir risque de disparaître progressivement de par le manque d'arbres à "*élever*".

2.3. Une typologie en évolution

A la suite des évolutions agronomiques, et donc à celles du paysage agricole, les arbres ne sont plus gérés de la même façon. On assiste à une évolution progressive des silhouettes. On aboutit à une typologie de silhouettes très variée, dépendant des variations de techniques appliquées lors de "*l'émonde*", mais aussi de l'absence d'entretien. La typologie actuelle des arbres "d'*émonde*" recouvre des arbres correspondant aux critères classiques, comme à des critères totalement nouveaux.

La typologie qui suit a été établie sur la base de l'observation des silhouettes, complétée par l'interprétation de celles-ci, faite par les agriculteurs qui les façonnaient. Deux critères sont notamment ressortis comme base principale de l'analyse : la hauteur des branches coupées et le côté du tronc qui a été émondé.

2.3.1. "*l'émonde*" classique :

Fig. 33 :
une "*émonde*" classique.

Fig. 34 : "*émondes*" sur talus.

Fig. 35 : *"coupelles"* de châtaigniers.

Les photos illustrent les deux principales "conduites" actuelles correspondant aux règles traditionnelles : des arbres en "*émonde*" pour le bois de chauffage principalement, et des "*coupelles*" pour le bois d'œuvre.

Des exploitants justifient de continuer à tout émonder, alors que cette pratique est de moins en moins fréquente, par le fait que cela permet d'y "*revenir moins souvent*" ou "*parce que ce sont des arbres à gérer comme ça*". Le but, de nos jours, est de rendre l'arbre le moins contraignant possible, tandis que

la génération précédente souhaitait en retirer le plus de bois possible, ce qui lui faisait accepter de fortes contraintes. Les exploitants qui continuent à émonder de façon "traditionnelle" estiment donc les contraintes de "*l'émonde*" "totale" moindres que le fait de multiplier les interventions sur les mêmes arbres. Bourdieu (1980) y verrait certainement la force de "l'habitus"[127]. Ne peut-on également y voir une gestion optimale d'un arbre dont la forme permet de jongler entre rendement des cultures et maintien des haies ? C'est pour cette raison que la transformation du rapport à l'arbre, aussi différent soit-il en passant de la récolte (en bois) à l'entretien (pour gérer les cultures), aboutit à une seule et même silhouette, considérée comme efficace dans les deux cas. Deux approches divergentes - exploitation du bois et gestion vis-à-vis des cultures - se retrouvent sur une silhouette commune, et expliquent alors partiellement sa persistance. L'"habitus" porterait plutôt alors sur le respect des critères esthétiques anciens, qui font revenir un agriculteur consciencieux sur une branche dont il s'aperçoit qu'il l'a "*mal*" coupée.

2.3.2. "l'*émonde*" "en évolution" :

On observe sur le terrain l'apparition de nouvelles formes que l'on peut classer de la manière suivante :

- Fig. 36 et 37 : "*coupelle*" mal entretenue qui se transforme en "*émonde*", ou "*émonde*" entretenue en "*coupelle*", c'est-à-dire avec une touffe importante au sommet. Parce que ces "*émondes*" avaient un tronc relativement droit, on tente de les rapprocher des "*coupelles*" par une gestion similaire. Dans le cas contraire, une "*coupelle*" n'a pas été entretenue et les branches ont poussé tout au long de son tronc. On perd alors l'allure d'un arbre de haut jet. La distinction, autrefois nette, peut devenir plus ambiguë.

[127] Des inclinaisons à penser, à percevoir, à faire d'une certaine manière se forment à cause de notre origine sociale. Elles résistent au changement et expliquent la reproduction des rapports sociaux, des façons de faire, de penser, etc.

- Fig. 38 : "*émonde*" dont les branches ont été coupées à hauteur de tracteur tout autour du tronc. C'est la pratique la plus courante. L'arbre est fortement allégé de ses branches, ce qui le rapproche de "l'*émonde*" traditionnelle et évite une nouvelle intervention trop rapprochée, et permettant ainsi un double un gain de temps : lors de l'émondage, et dans le délai entre deux "*émondes*" qui peut se rallonger.

- Fig. 39 : "*émonde*" dont le haut n'a pas été émondé (faute de temps, de matériel, de "*courage*" même, selon les critiques d'un voisin, pour monter dans l'arbre à la force des bras).

- Fig. 40 : "*émonde*" coupée seulement d'un côté, à hauteur de tracteur : avant, la hauteur correspondait à la hauteur des dents des bêtes, aujourd'hui, à hauteur des "dents" des machines.

- Fig. 41 : "*émonde*" avec feuilles, c'est-à-dire que l'exploitant n'a pas attendu que les feuilles tombent des arbres. Autrefois, cette pratique était strictement interdite par la coutume, interdiction que nombre d'agriculteurs respectent encore aujourd'hui.

- Fig. 42 : "*émonde*" coupée uniquement d'un côté, jusqu'en haut. Cette solution peut être choisie faute de temps, ou si les relations sont un peu délicates avec le voisin gérant la parcelle mitoyenne. Cela peut aussi être un choix si l'agriculteur veut limiter au strict minimum l'entretien de ces arbres.

• Fig. 43 : "*émonde*" avec "*tire-sève*". Pratique récemment arrivée sur le site, et qui se justifie beaucoup par l'allongement des délais entre deux émondages, ce qui fragilise l'arbre. Lui laisser quelques branches lui permet de se reconstituer plus facilement.

On remarquera que cette inventivité permet de créer un nouvel objet d'étude pour les chercheurs, en permettant l'évolution d'un habitat écologique. Un chercheur du CAREN souhaite donc étudier ce biotope qui est d'autant plus intéressant qu'il est mouvant dans ses formes.

3. Une nouvelle esthétique des arbres créée par une liberté apparente et mal assumée…

L'émonde présente des ambiguïtés, puisqu'elle se situe entre rejet et maintien, entre rupture avec le passé et le prolongement de ce dernier, entre symbole d'arriération, faute de capacité de modernisation, et signe d'adaptation des techniques aux nouvelles conditions des exploitants.

En effet, aujourd'hui, les facteurs influant sur la technique d'entretien des arbres changent, comme l'ont montré Burel et Baudry (1995), à la suite de la modernisation, de l'intensification, de l'agrandissement des fermes et des parcelles, de la baisse de la quantité de main d'œuvre. Si bien que les exploitants semblent avoir acquis une liberté vis-à-vis des arbres en étant moins soumis à un protocole d'entretien rigide. Cela peut ressembler à une affirmation, voire à une revendication de leur identité vis-à-vis des anciens[128]. Périchon (2003b) explique également le changement d'entretien des "*ragolles*" en Ille-et-Vilaine par une distanciation vis-à-vis des anciens, un rejet de leurs travaux laborieux, une liberté prise par rapport au mode de vie des parents. Il est vrai que, sur le site, on a

[128] Ce qui n'est pas contradictoire avec l'absence de revendication identitaire précisée au début de ce chapitre, et qui, elle, fait allusion aux rapports avec la population extérieure au site, ou même avec les "rurbains".

constaté que, d'une part, les arbres ne sont pas remplacés, et rares sont ceux qui se posent encore la question de comment "*mener*" un arbre depuis ses débuts. D'autre part, on a vu les transformations des formes des arbres, en rupture avec les critères esthétiques anciens. Avant, le rapport se faisait à l'arbre, au propriétaire et aux regards des voisins. Aujourd'hui, le rapport s'est déplacé vers les cultures et le rapport à soi. L'arbre semble ne plus devoir être un frein. De même, les arbres nouvellement plantés doivent être "*maniables*", comme on le verra plus loin. Une haie nouvelle doit pousser facilement pour rapidement protéger des regards, et contraindre à peu d'entretien et peu de temps lors de la coupe. Les arbres "d'*émonde*", eux, ne doivent pas gêner les cultures, être dans des endroits facilement accessibles pour éviter de compliquer l'émondage, etc., ce qui rejoint les exigences de maniabilité des haies nouvelles. Ce n'est plus à l'agriculteur de s'adapter aux exigences du bois, mais l'inverse, du moins dans l'idéal.

Au vu des réactions des exploitants du site, je compléterai cette remarque en constatant que la liberté prise sur les anciennes techniques "d'*émonde*" n'est qu'apparente et se paye, notamment, par un remord que traduit le silence entourant les nouvelles silhouettes. Par exemple, celles-ci n'ont pas de nom spécifique, comme si, en gardant le terme "d'*émonde*", on niait les transformations vécues. On constate la multiplication des typologies d'entretien des arbres en rupture avec les critères d'autrefois, mais sans que l'on entende des critiques à leur égard. Les critères sont devenus personnels, chacun se forme ses propres références esthétiques nouvelles. Or l'exploitant ne peut s'empêcher de regarder le travail des parcelles voisines qui peut être en rupture avec les règles anciennes, mais aussi avec ses règles personnelles. Il pourra critiquer intérieurement le travail, sans se permettre malgré tout un commentaire. En effet, puisque chacun subit les mêmes nouvelles contraintes l'empêchant de respecter les règles anciennes, et qu'en conséquence personne ne respecte ces dernières, les observations resteront tues, mais pesantes au quotidien, dans un non-dit généralisé. Souvent, un exploitant peut expliquer pourquoi son voisin a laissé des "*pécots*" ou un houppier digne d'une "*coupelle*", ou même n'a émondé que quelques branches à hauteur de machine agricole. Mais il fait lui-même de tels "écarts de conduite" par rapport à autrefois. C'est pour cette raison qu'il s'interdira tout commentaire. L'ambiguïté de la situation aboutit à un silence, derrière lequel se heurtent des arguments contradictoires. Les nouvelles rationalités techniques, favorisées par l'individualisme croissant des agriculteurs, restent tacites, puisqu'elles entrent en rupture avec l'évaluation esthétique communautaire d'autrefois. La volonté d'indépendance des exploitants a ainsi du mal à s'assumer face au poids des traditions. Si bien qu'ils essaient malgré tout de relier au passé leurs innovations et déviances en matière d'émondage, en les justifiant par des arguments biologiques présentés comme avérés puisque issus de constats censés avoir été effectués sur plusieurs générations. C'est par exemple le cas pour le "*tire-sève*". Cette pratique, pourtant apparue récemment sur le site, est décrite comme le résultat d'observations faites petit à petit au fil du temps. Les raisons invoquées pour son soutien sont d'ailleurs, cependant, souvent contradictoires entre agriculteurs. Certains avouent, une fois la liste des

arguments épuisée, que la pratique du "*tire-sève*" est devenue nécessaire pour l'arbre à cause des délais plus longs entre les émondages. Cela confirme l'idée que c'est parce que les transformations sont mal assumées que l'expérimentation devient inavouable. Chacun s'appuie alors sur des raisons pseudo-traditionelles. On rejoint la constatation de Trivière sur des chantiers d'émondage dans la région de Nantes, où il s'agit de "maquiller l'innovation en routine éternelle", on reste dans "l'entretien de l'illusion d'une tradition". Trivière résume ainsi la situation : "Une pratique comme l'émondage, si transformée soit-elle, paraît à ses pratiquants orthodoxe, comme hier, à peine quelques changements sont reconnus. Trop patents pour en nier la réalité, ces changements sont par ailleurs bien utiles pour masquer les vraies nouveautés" (Trivière, 1991, p. 77). Les raisons de cette réticence à admettre l'innovation varient selon les régions. Sur le site, il semblerait que cela s'explique par un inconfort vis-à-vis du passé, par "une mauvaise conscience" des plus jeunes, présentant au regard des anciens et même, en pensée, à leurs parents décédés un travail qui n'est plus exécuté selon "les règles de l'art". Si la chose leur était indifférente, elle ne susciterait pas un tel panel d'argumentations, d'explications, de justifications. Il faut néanmoins relativiser ces données en fonction du contexte, et se demander dans quelle mesure les agriculteurs, devant moi, n'ont pas adapté leur discours à une personne considérée comme "*écolo*" et citadine, donc supposée favorable aux savoirs traditionnels.

3.1. …mais possible grâce à l'incorporation des techniques et un appui sur les savoirs anciens

Gourmelen (sous presse) décrit l'émondage et la fabrication de talus, et précise que la transmission du savoir passe par tout le corps : "Elle se fait par incorporation "de la pratique à la pratique, sans passer par le discours" selon le terme de Bourdieu […]. L'enfant puis l'adolescent acquiert savoirs et savoir-faire progressivement par l'exercice de son corps. Ainsi le maniement et le port des outils sont soumis à toute une série de règles : le fil tranchant de la faucille, par exemple, repose toujours sur le bras gauche au pliant du coude, pointe dirigée vers le bas…" Ce texte illustre la connaissance devenue "technique du corps" (Mauss, *in* Schlanger, 1991, p. 122) de l'émondage. Celui-ci repose, sur le site, sur des techniques acquises de père en fils, permettant d'être adaptées, grâce à leur maîtrise, suivant les besoins de chacun. Les nouvelles règles expérimentales de gestion des arbres (décrites ci-dessus) se font grâce à la connaissance, à la maîtrise et à l'incorporation (au sens etymologique) des techniques anciennes qui permettent d'aller vers une évolution intuitive de l'émondage.

Balandier dit que "le temps est interrogé afin d'en deviner les formes futures." En effet, comme le dit l'auteur (1985, *in* Sylvestre, 1998, p. 9) "pour vouloir transformer ou au contraire refuser de changer, il est nécessaire d'avoir conservé son passé […] La tradition, en tant que telle, ne vit qu'ignorée de ceux qui la suivent. D'une tradition vivante, on ne parle pas." Comme les techniques ont été incorporées, les

savoirs sont présents dans tous les esprits, et c'est grâce à ces connaissances que l'évolution peut se faire. Le choix se fait ensuite au sein d'un "dépôt culturel sélectionné" (ce que l'on pourrait traduire aussi comme un "background" de savoirs), selon les besoins. Maîtrisant savoirs, techniques et capacité de décision, les exploitants conservent le sens de la pratique de l'émondage, ce qui donne la deuxième explication au fait que les nouvelles silhouettes des "*émondes*" ne soient pas renommées. Leur signification profonde demeure, de même que dans le cas d'une "*émonde*" totale. Le sens a perduré sous une forme nouvelle. Il n'est donc pas nécessaire de renommer quelque chose qui évolue naturellement, sans qu'il y ait rupture - quelle que soit par ailleurs la rupture ressentie vis-à-vis des anciens. Le silence observé autour des "*émondes*" s'explique donc également par cet argument, qui vient en complément et non en contradiction avec ce que l'on a vu sur la gêne occasionnée par leurs nouvelles formes.

4. Un lien entre le degré bocager et la technique "d'*émonde*"?

Au vu des différences paysagères entre le nord et le sud du site, on pourrait supposer que les exploitants des zones remembrées se sont plus éloignés des techniques traditionnelles d'entretien des arbres. On aurait alors une "*émonde*" plus respectueuse des règles dans les zones de bocage fermé, s'opposant à un entretien plus moderne dans les zones ouvertes. Au cœur du réseau bocager le plus dense, les exploitants continueraient d'émonder totalement leurs arbres. En revanche, dans une commune très remembrée comme Pleine-Fougères, ils se contenteraient de les émonder à mi-hauteur. Et on pourrait interpréter cela comme l'indice d'une distanciation avec les formes classiques de "*l'émonde*", permise par des mentalités "libérées" grâce au remembrement. La logique de ces suppositions est cependant très vite mise à mal par diverses observations faites sur le terrain. Tout d'abord, il est normal que les besoins en lumière soient plus importants en zone bocagère dense, d'où une "*émonde*" totale. En outre, on a des exemples d'agriculteurs émondant partiellement en zone bocagère dense, et d'autres émondant totalement en zone très ouverte. Un exploitant ayant par exemple une parcelle à Vieux-Viel émonde dans l'épaisseur de la haie car il n'est pas propriétaire de celle-ci, et coupe alors uniquement ce qui le gêne sur sa parcelle. Un autre exploitant sur Broualan, commune très bocagère et réputée très conservatrice, émonde aussi dans l'épaisseur. On peut supposer que c'est à cause de relations délicates avec son voisin ou d'une intervention très tardive dans la saison. A l'opposé, des frères gardent une tradition d'émondage classique aussi bien à Vieux-Viel qu'à Pleine-Fougères, sauf quand l'un d'entre eux est gêné par une haie qui n'est pas à lui et que, du coup, il coupe dans l'épaisseur du côté de sa parcelle. Ces exemples sont représentatifs des diverses situations rencontrées sur les deux types de paysages, allant en sens inverse à notre supposition initiale. De manière à expliquer les raisons influant sur l'entretien des haies, Périchon (2003a, p. 181), en Ille-et-Vilaine, calcule le lien entre le respect du délai traditionnel d'émondage et la taille de l'exploitation. Sa

conclusion est que "plus la superficie de l'exploitation est réduite, et plus l'agriculteur respecte les traditions, et plus elle est grande et plus il se désengage de ces travaux et/ou les retarde." Ce constat ne donne cependant pas d'indications sur la façon d'émonder (outils, formes des arbres…). Une telle approche statistique est, en outre, compliquée par le fait, constaté sur le site, qu'un même agriculteur peut émonder différemment selon ses parcelles. Nous faisons donc le constat que le degré de bocagement n'influe pas en règle générale les décisions d'entretien des exploitants. Le lien entre l'entretien des "*émondes*" et degré de bocagement serait donc à nuancer par de nombreux facteurs sociaux et économiques. Nous allons tenter de déchiffrer, dans le sous-chapitre suivant, les facteurs en jeu.

5. Les dissemblances : les raisons personnelles des agriculteurs

Nous venons de voir les différentes allures que pouvaient prendre les arbres aujourd'hui. Nous allons nous pencher sur les raisons qui amènent un exploitant à choisir telle ou telle solution.

Luginbühl et Toublanc proposent une typologie des modes de gestion des "*émondes*". Les auteurs reconnaissent cependant en conclusion que "en fait, il est très difficile d'établir une typologie des modes de gestion des talus, arbres, arbustes et canaux. Les systèmes de production agricole sont déterminants, mais les facteurs ou critères qui permettent de les distinguer sont apparemment très variés comme la taille de la parcelle bien évidemment, mais également la pente, le sol, l'humidité, la présence ou l'absence de systèmes d'irrigation, etc. Il est en fait difficile de construire une typologie qui dépend de facteurs établis sur place, à l'échelle de la parcelle, par l'agriculteur gestionnaire " (1997, p. 73). De même, Kergreis et *al*. (sous presse) considèrent, pour la gestion des bordures de champs[129], que le résultat doit être analysé en décomposant chaque raison d'une prise de décision par des éléments liés à la "technique", aux "injonctions sociales", et aux "représentations mentales". Les auteurs mentionnent également les représentations esthétiques, culturelles, ou encore les modes de chauffage ou la valeur accordée à la gestion des bordures comme sources d'influence. La complexité des facteurs de décision est également soulignée par Luginbühl et Toublanc (1997, pp. 42-44) repris dans Baudry et Jouin (2003, p. 43), qui estiment que la situation sociale[130] est un facteur déterminant de la pratique de "*l'émonde*". De même, Notteghem (1987b p. 21) considérait, de son côté, que l'approche de "l'ethnoécosystème bocager" nécessitait d'inclure, entre autres, les pratiques, les produits, les structures d'exploitation et les acteurs.

[129] Espaces interstitiels entre parcelles ou entre parcelle et route, où la végétation est plus "naturelle". Ces espaces sont étudiés puisqu'ils représentent des éléments clefs des interactions entre activités agricoles et fonctionnements écologiques.
[130] La situation sociale résulte de la position sociale (âge, lieu de résidence, catégorie socioprofessionnelle, catégories endogènes et position relative dans l'espace social) et de la trajectoire sociale (origine sociale et géographique et réalité passée de la personne).

L'ensemble de ces travaux nous amène à considérer la complexité des facteurs en amont de la prise de décision quant à la gestion des arbres. Le travail de terrain permet d'observer ces facteurs et de confirmer leur extrême diversité et complexité d'assemblage. Parmi nos informateurs, il a été constaté un ensemble de raisons sociales, culturelles, techniques, agronomiques, administratives, esthétiques, etc. L'émondage est un processus largement individualisé à l'heure actuelle. Les silhouettes des arbres décrites ci-dessus sont en effet obtenues par une évolution des pratiques des exploitants. On ne peut cependant dresser une typologie fixe des facteurs, mais plutôt un gradient oscillant entre l'exploitant fidèle aux principes de ses parents jusqu'à celui appréciant uniquement les haies nouvelles autour de la ferme pour se protéger des regards, "*pour faire bien*", même si après la taille, la haie est "*moins jolie, mais on est tranquille*", ou encore comme cet agriculteur "bio" qui apprécie un houppier en haut des "*ragolles*", alors que son père ignorait cette pratique. Immédiatement, il raconte que des randonneurs, qu'il conduit lors des ventes à sa ferme, ont fait la remarque que les "*ragolles étaient moches*" parce qu'on leur enlevait toutes leurs branches. On peut supposer qu'il a traduit cette remarque, dont il doit tenir compte en tant que vendeur, en fonction de son savoir, de ses besoins en bois, de ses cultures, de son temps, de son savoir-faire, etc. Il s'agit donc d'un compromis entre acteurs dont la vision du même objet est différente.

Si l'on tient compte de tous les facteurs rencontrés lors du travail de terrain, nous pouvons dire que l'agriculteur établit sa décision en fonction :

- Des relations de l'agriculteur avec le(s) voisin(s) des parcelles adjacentes. Si les relations sont bonnes, il peut négocier un délai entre deux "*émondes*", quitte à faire le travail de son voisin et recevoir du bois en échange. Si les relations sont mauvaises, l'agriculteur se sentira contraint à faire un travail déjà éprouvant, et pourra avoir tendance à effectuer une "*émonde*" plus rapide que la normale, sans toujours respecter les règles traditionnelles.
- Des relations de l'agriculteur avec le propriétaire, qui peut encore décider de la façon d'émonder.
- Du statut de propriétaire ou de locataire de l'exploitant.
- De l'appartenance ou non à une CUMA, ce qui met à disposition de l'agriculteur plus de matériel de déchiquetage du bois énergie.
- Du temps à la disposition de l'agriculteur, et l'aide qu'il peut éventuellement recevoir de son père, de son frère ou d'un collègue ("*l'émonde*" est travail d'hommes).
- De l'usage de la parcelle où se situent les arbres : si c'est une culture, il faudra émonder pour diminuer l'ombre et ne pas endommager le matériel ; si c'est une prairie, l'ombre peut servir aux bêtes, ce qui permettra de laisser aux arbres des branches relativement longues.
- De la configuration de la parcelle : si les arbres sont faciles d'accès selon la pente, l'humidité, la forme, etc. du champ.

- De la quantité de bois à émonder sur la ferme, mais aussi de la date d'intervention dans la saison: plus elle est tardive, plus "*l'émonde*" sera rapide pour pouvoir tout faire dans le temps imparti.
- De la valeur du bois : si les branches sont trop petites ou s'il reste encore des feuilles (la coutume veut cependant que l'on attende, pour émonder, que toutes les feuilles soient tombées), elles ne peuvent être utilisées en bois de chauffage, et il est moins intéressant pour l'exploitant de les émonder.
- Des besoins en bois de l'agriculteur (selon qu'il a installé un récupérateur de chaleur ou non, qu'il ne se chauffe qu'au bois).
- Des conditions climatiques durant "*l'émonde*" : s'il pleut ou s'il vente le jour du chantier, il deviendra dangereux de couper les branches les plus hautes.
- Du risque qu'accepte de prendre l'agriculteur, en s'aventurant à grimper directement sur l'arbre.
- Du goût personnel de l'exploitant pour le bois.
- De l'esthétique personnelle de l'agriculteur.
- De l'âge de l'exploitant, puisque beaucoup de ceux ayant connu les restructurations et leurs souffrances refusent aujourd'hui d'avoir du bois sur leurs terres.
- De la fidélité de l'agriculteur à la mémoire de ses parents et du goût de ceux-ci du travail bien fait. Il n'y a donc pas de lien avec l'âge de l'exploitant dans ce cas, la fidélité à la mémoire de la volonté des parents dépendant plutôt de sa personnalité. Le Caro et Kergreis (2005) soulignent d'une manière générale que "en France, la plupart des exploitations se transmettant de génération en génération, le vécu de l'espace agricole ne peut être compris hors du cadre biographique. Tout changement dans les pratiques peut s'interpréter comme une rupture, une révolte ou un reniement. Les lieux sont à la biographie ce que l'album photo est à l'histoire familiale : un patrimoine témoin et un carcan "idéologique" de fidélités et de rupture."

On voit donc que les facteurs influant sur la silhouette finale des arbres émondés sont nombreux et variés, mais qu'ils dépendent tous, en dernière analyse, de la personnalité de l'exploitant, à l'opposé de ce qui se passait autrefois, où prédominait l'organisation sociale du groupe. Il y a encore une génération, les techniques étaient identiques, puisqu'il y avait homogénéisation des savoirs lors des échanges durant les chantiers. Aujourd'hui, les techniques se diversifient par l'individualisation des savoirs et savoir-faire.

L'évolution de l'allure des *émondes*, la liberté prise avec leur apparence sont parmi les raisons qui permettent à ces arbres de perdurer sur les talus en s'adaptant aux besoins actuels des exploitants et en gardant ainsi tout leur sens. Il n'y a pas folklorisation au sens où un élément est rigidifié à un moment de son évolution, perdant toute signification dans un nouveau contexte.

Il est important de comprendre que la flexibilité de la technique d'entretien des arbres traduit la vitalité de leur présence et de leur rôle social, économique, agronomique, etc. dans la société agricole du site à l'heure actuelle, où ils forment un pont entre le passé et le présent. La présence des "*émondes*" est suffisamment importante pour qu'elle justifie une adaptation de la tradition. L'hypothèse posée en introduction est donc confirmée jusqu'à présent par l'analyse. Nous allons maintenant poursuivre la vérification en nous penchant sur les différences d'usages entre la génération des agriculteurs retraités et ceux en activité.

6. Compréhension de la persistance de "*l'émonde*" via les différences intergénérationnelles de vocabulaire et de technique

L'émondage a grandement évolué dans l'espace d'une génération. Luginbühl et Toublanc (1997) ont notamment décrit les évolutions connues par des exploitants du site, les facteurs naturels, techniques et économiques qui ont influé sur les caractéristiques agricoles présents dans la première moitié du XXème siècle. Nombreux sont les exemples d'analyse de l'évolution de la gestion des haies en lien avec les modifications du système de production (Baudry, Jouin, 2003). Décrire les techniques d'émondage anciennes tiendrait de l'ethnohistoire et mériterait une étude à part entière. Les outils utilisés traditionnellement sont décrits par Baudry et Jouin (2003, p. 158). Nous préférons concentrer notre attention sur les convergences et divergences des techniques entre la génération des exploitants actuellement retraités et ceux en activité. Leur compréhension nous permettra de mieux cerner les choix aboutissant, à l'allure actuelle, aux "*ragolles*", et ainsi de nous reporter aux valeurs, aux référentiels des agriculteurs moteurs des évolutions de cette technique. Mauss estimait (Schlanger, 1991, p. 122) que "l'objet qui devient est aussi de l'ordre du fonctionnement, mais à un autre niveau. Dans son devenir, des motivations sont mises en jeu, par l'acte technique – qui s'en trouve, plus que jamais, social.". Nous considérerons l'arbre "d'*émonde*" comme un objet dans notre étude. Il est donc intéressant d'appréhender les similitudes et dissemblances de deux générations autour de cet objet. Mais il est également important, dans un deuxième temps, connaissant la grande homogénéité des pratiques d'émondage de la génération des exploitants retraités, de savoir dans quelle mesure on peut encore parler d'homogénéité du vocabulaire et des techniques au sein de la génération actuelle.

En résumé, autrefois les techniques étaient uniformes et les chantiers où la main-d'œuvre était nombreuse permettaient des échanges de savoir-faire. Aujourd'hui, on aboutit à une diversification des techniques et à une individualisation des savoir-faire. Les débats et les échanges sur les techniques

d'émondage se font beaucoup plus rares avec ses collègues. Ceci a bien entendu une influence sur l'usage du vocabulaire.

Nous allons tout d'abord nous pencher sur le vocabulaire d'émondage, sa persistance et ses transformations, ainsi que sur quelques techniques qui sont restées. Nous analyserons ensuite le degré d'homogénéité du savoir-faire actuel.

6.1. L'évolution du vocabulaire

Du vocabulaire a été déjà été réuni par Darrot (2005) lors de son enquête ethnologique en pays Rennais. Une liste spécifique à la zone atelier sera cependant établie, au vu des différences locales existantes malgré la proximité géographique.

Le vocabulaire décrit à la fois la physionomie de l'arbre comme les techniques de transformation. On constate sur le terrain l'utilisation de termes anciens qui doivent s'adapter aux nouveautés.

Une partie du vocabulaire ancien, traditionnel chez les agriculteurs retraités (par exemple une "*émonderie*", ou une "*alignerie*"), soit n'est plus connu, soit est encore connu mais n'est plus utilisé faute d'occasions, soit, enfin, est rejeté car assimilé à un travail peu apprécié. Un exploitant proche de la retraite résume : "D*u vocabulaire? On en a pas! ... On en a trop chié pendant 40 ans!*" L'emploi de ce vocabulaire dépend des circonstances et aussi de la personnalité des agriculteurs, de leur rapport avec le bois, de leurs choix dans les techniques d'émonde, ou encore de leurs besoins en bois de chauffage. Tous sont cependant d'accord sur l'importance du bois autrefois dans la vie quotidienne, aussi bien d'un point de vue social, qu'économique ou agronomique, importance qui se traduit par la profusion et la précision du vocabulaire ancien. Tous sont d'accord pour dire que les termes étaient (et restent) très précis car ils appartiennent à "*du vrai patois*", par opposition aux mots moins distingués utilisés par des "*patous*", mot péjoratif englobant les commis de ferme, mais aussi, par extension, les gens qui sont "*d'autres coins*" et qui n'utilisent pas les mêmes mots. Par exemple, le nœud d'un pommier, et d'un pommier uniquement, s'appelait "*fourchette*". Le terme s'est perdu avec la raréfaction des pommiers. Malgré tout, l'importance passée du bois se manifeste encore aujourd'hui, avec sa place dans les expressions quotidiennes, comme "*il y a du feu dans les fagots*" au sens de "*il y a de l'eau dans le gaz*". Une discussion avec le directeur d'une scierie locale m'a confirmé la spécificité agricole de ce vocabulaire riche, tandis que lui-même utilise un vocabulaire de forestier, coïncidant avec celui, par exemple, de la Chambre d'Agriculture.

Une partie du vocabulaire ancien a été conservée par nécessité pour nommer le travail d'émondage qui continue d'être fait. Je le qualifierai de "noyau dur". Voici quelques exemples qui montrent la diversité actuelle, et qui donnent des indications sur la complexité et la précision du vocabulaire ancien aujourd'hui "oublié", et qui n'apparaît donc pas ici. Cette liste n'est pas exhaustive.

"A*ligner les branches*" : dégager les branches du pied des arbres puis les mettre perpendiculaires au talus pour ensuite être brûlées. On peut aussi utiliser cette expression quand on "*aligne*" les "*brines*" en parallèle au talus pour pouvoir ensuite en faire des fagots.

"A*rbre de haut jet*" = "*bois d'œuvre*" = "*bois de débit*" = "*coupelle*" : on "*remonte*" une "*coupelle*" au lieu de "*l'élaguer*" comme on dit à l'extérieur du site.

"*Atelle*" = "*bois de corde*" est obtenue quand la "*bille*"est coupée tous les 50 cm pour obtenir des "*grumes*" = "*rognes*" qui sont elles-mêmes fendues pour pouvoir être brûlées dans une cheminée ou un poêle, ou vendues. "*L'atelle*" est obtenue par le débitage du tronc. Elle revient donc au propriétaire, sauf si l'arbre est tombé à terre de façon naturelle.

"*Bille*" : le tronc de l'arbre.

"*Bois de corde*" : il est constitué de "*grumes*" et parfois de "*rondins*". Ce bois de chauffage peut être vendu car il est considéré de plus grande valeur que le "*bois d'émonde*".

"*Bois d'émonde*" : il est obtenu par les "*triques*", les "*brines*" et parfois des "*rondins*". Est utilisé en bois de chauffage par ceux qui "*émondent*".

"*Bois de pied*" : recépée, mais peut aussi désigner les branches à hauteur d'homme coupées les jours précédant le chantier "*d'émonde*" pour gagner du temps lors de la présence du tracteur. Il peut être constitué de petites branches peu intéressantes ou, quand c'est du châtaignier suffisemment vieux, peut être utilisé pour faire des piquets.

"*Bourrée*" : fagot de ronce, de "*crasse*", "*d'épines*", autrefois utilisé pour chauffer le four.

"*Brines*" : branches plus petites que les "*triques*", utilisées pour faire les fagots, ou aujourd'hui, la "*fouée*" dans le champ (feu où les petites branches sont brûlées sur le site même du chantier d'émondage, démarré avec du fioul, des bouts de ficelle…)

"C*h'tin*" : jeunes pousses de l'année de l'arbre.

"*Châtes*" : bois sec tombé à terre que le locataire peut ramasser.

"*Croûte*" : écorce, ou aubier quand celui-ci, une fois sec, se décolle.

"*Ecoupler*" : couper la tête d'un arbre appelé "*petit tordu*", c'est-à-dire qui ne pousse pas droit, pour le faire devenir une "*émonde*"

"*Emonde*" : équivalent de la "*ragolle*" ou "*ragosse*", termes qui sont utilisés en milieu néo-rural ou dans d'autres endroits du bassin rennais. On "*émonde*" un arbre, chêne ou châtaignier. Terme polysémique, puisqu'il peut être un substantif comme un verbe. Certaines "*émondes*" sont aussi appelées "*tétâo*".

"*Fagot*" : souvent de chêne car, aujourd'hui, on peut se permettre de ne prendre que le bois qui ne pourrit pas et qui n'éclate pas dans le feu. Autrefois, les besoins étaient tels que tout type de bois était utilisé en fagot.

"*Grume*" = "*rogne*" : voir "*atelle*".

"*Pendandouille*" = "*pécot*" : branches poussant sur le tronc d'un "*bois d'émonde*" et n'étant pas coupées assez ras.

"*Repiquer*" : planter des arbres.

"*Rondins*" : branches au diamètre plus important que les "*triques*", et qui sont destinées au même usage. Quand ils sont fendus en deux, ils peuvent faire partie du "*bois de corde*".

"*Tassée*"= "*bois de pied*" : recépée.

"*Tétâo*" : ce terme peut désigner un "*mauvais arbre*" dans une famille, ne pas être connu dans une autre, tandis qu'une troisième saura que c'est un mot de la Mayenne et, du coup, parlera plutôt "*d'émonde*". Certaines personnes différencient le "*tétâo*" du "*bois d'émonde*" en fonction de l'essence de l'arbre, induisant une hiérarchie des bois "d'*émonde*" : le "*tétâo*" correspond au châtaignier et serait de moins bonne valeur que le "*vrai bois d'émonde*", en chêne. Est-ce parce que c'est un mot *a priori* originaire de la Mayenne qu'il porte autant à confusion? L'indécision quant aux usages d'un mot est en effet rarement aussi fréquente que pour celui-ci.

"*Tire-sève*"= "*tire-jus*" : branche laissée sur de vieilles "*ragolles*" (cycle d'émondage allongé) pour éviter qu'elles ne dessèchent ou que les branches ne repoussent trop (ce qui est en contradiction avec d'autres affirmations extérieures au site selon lesquelles le "*tire-sève*" favorise la repousse des branches latérales).

"*Tirer les branches*" : retirer les branches une à une, une fois "*détriquées*", de l'ensemble tombé au pied de l'arbre, pour les aligner .

"*Triques*" : branches de diamètre "*supérieur à une bouteille de vin*" poussant sur le tronc. Pour beaucoup, les "*triques*" peuvent aussi inclure des branches au diamètre un peu plus petit. C'est le coup d'œil qui permet de savoir si la branche vaut d'être conservée ou s'il vaut mieux la considérer comme une "*brine*" et la brûler tout de suite sur le chantier ou, plus rarement la ranger parmi les branches qui serviront à confectionner des fagots. Les "*triques*" sont utilisées en bois de chauffage. Le terme peut désigner la branche sur toute sa longueur dont on n'a pas enlevé les "*brines*", comme la branche débarrassée des "*brines*" et coupée tous les 50 cm.

Dans le vocabulaire utilisé aujourd'hui, concernant la physionomie des arbres, la distinction autrefois nette entre "*bois d'oeuvre*" et "*émonde*" est devenue floue dans les faits, et le vocabulaire marque ce flou puisqu'il n'y a pas de mot nouveau pour signifier cette évolution. Les arbres mi-"*ragolles*", mi-"*coupelles*" sont uniquement affublés d'un "*bof...c'est entre les deux…*" sans plus de précisions. L'esthétique mise à mal semble disparaître derrière l'utilité de l'arbre puisque la seule façon de savoir comment qualifier un arbre est de savoir ce qui va en être fait, permettant ainsi de différencier, dans

l'usage, "*coupelles*" et *émondes*", et de conserver alors l'emploi de mots anciens dans un contexte nouveau. Les techniques, elles, et on va le détailler dans le sous-chapitre suivant, ont connu l'apparition de nouveaux outils dont, principalement, la tronçonneuse. L'usage du vocabulaire lié aux outils disparus s'en est ressenti et le nombre de mots utilisés a diminué. Malgré tout, les termes qui désignent des techniques qui ont pu s'adapter aux nouveaux outils ont été conservés. Cela donne, là aussi, une impression d'absence de rupture avec le passé et cela a surtout permis une stabilisation de mots anciens réemployés, là aussi, dans un contexte moderne. On continue donc à "*détriquer*" par exemple, même si à la place de la serpe ou la hachette on utilise une tronçonneuse. On continue à "*aligner les branches*", non plus pour faire des "*fagots"* bien souvent, mais pour "*faire la fouée*" dans le champ. On continue à émonder même si on le fait de bas en haut dans un "*panier*". Ce vocabulaire est employé par les anciens comme par les plus jeunes, comme cet homme d'une trentaine d'années qui m'explique qu'il "*faut bien aligner les triques à terre*". L'utilisation de mots anciens dans des circonstances modernes illustre l'évolution "naturelle" de cette pratique. On constate donc un appauvrissement du nombre de mots, mais la conservation de la précision des définitions des termes qui continuent d'être utilisés. Une des rares confusions constatées sur le site concerne les différences entre "*émonder*" et "*élaguer*", car le deuxième de ces verbes, peu utilisé localement, ne l'est que comme synonyme du premier. La confusion semble provenir du fait que "*élaguer*" reste un mot extérieur au site dans sa définition exacte. On dit plutôt qu'on va "*remonter*" un arbre, "*nettoyer*" le tronc. Un agriculteur utilise d'ailleurs l'expression très jolie de "*déshabiller une émonde*".

Concernant les divergences de significations d'un même mot (comme le terme "*croûte*" par exemple qui peut désigner l'écorce, mais aussi l'aubier), on peut se demander si elles existaient déjà lors de la génération des parents, ou si elles sont apparues progressivement, par manque d'échanges de vocabulaire lors des rencontres des personnes pendant les chantiers. On peut également supposer que des divergences existaient entre communes ou, plus exactement, entre les "*coins*", définis notamment selon les réseaux d'entraide existants. En effet, les entretiens que j'ai effectués auprès des anciens ont montré qu'il existait une très grande uniformité du vocabulaire au sein de ces "coins". Une enquête ethnographique approfondie serait nécessaire pour vérifier ces hypothèses.

6.2. Les pratiques et techniques

Ce titre reproduit celui de l'ouvrage de Blanc-Pamard et *al*., mentionné ici, d'une part pour son approche interdisciplinaire, d'autre part pour la définition qu'il donne des "*pratiques*" qui ne renvoie pas uniquement à des faits techniques, mais à un "ensemble d'actions appartenant à un domaine particulier et impliquant des relations soit avec d'autres hommes, soit avec des éléments de l'environnement matériel, soit avec des êtres de l'au-delà […] L'utilisation du terme "*pratique*" signifie

que l'on ne s'intéresse pas seulement à une action ponctuelle mais à un ensemble d'opérations se déroulant dans le temps et faisant intervenir différents acteurs." (1992, pp. 347-348).

En terme de pratiques ainsi définies, sur le site, il se conserve une certaine continuité, mais qui permet malgré tout une modernisation progressive. Certains facteurs n'ont pas changé, comme le respect de la séparation de l'arbre en parties distinctes, le tronc appartenant au propriétaire, et les branches au locataire. De même, le nettoyage du talus est impératif même si les techniques ont évolué (Thenail et Codet, 2003). D'autres facteurs sont à la base d'une organisation nouvelle. La quasi-totalité des exploitants utilise en effet une nacelle, un "*panier*" fait maison qui oblige à perpétuer une certaine proximité sociale car la fabrication puis l'usage de ce matériel sont partagés entre voisins ou réseaux d'entraide entretenus par les parents. Un autre exemple illustre l'adaptation des connaissances traditionnelles des exploitants, comme la façon que l'on a vue d'aligner les "*brines*", les plus petites branches. D'autres inventeront des techniques nouvelles, comme placer ces "*brines*" en quinconce sur le talus pour être également poussées plus facilement en tas afin d'y mettre le feu. Le simple but de brûler ces branches, apparemment réducteur puisqu'il ne s'agit que de les détruire, est malgré tout un nouvel élément d'importance dans le processus d'émondage, donnant lieu à des adaptations et créations.

Un autre exemple concerne les cycles d'émondage qui changent de rythmicité. Auparavant, ils étaient de six à neuf ans, inscrits dans le bail. Le linéaire total de haies de la ferme était alors divisé par le délai d'émondage, ce qui donnait le linéaire annuel à émonder. L'exploitant choisissait les haies à entretenir telle année, puis telle autre année, et créait ainsi un cycle de rotation de six à neuf ans pour l'ensemble de ses arbres. Aujourd'hui, on tente de conserver l'idée d'une rotation régulière. Mais celle-ci ne se fait plus guère que sur les terres les plus proches de l'exploitation et correspond en fait de façon tacite à la rotation des cultures, c'est-à-dire tous les cinq ans environ, lors du passage d'une prairie à une culture. Quant aux arbres des terres plus éloignées, ils ne sont entretenus le plus souvent qu'irrégulièrement, en fonction de la disponibilité de l'exploitant. Les cycles d'émondage ne se décident donc plus en fonction de l'arbre, mais en fonction des cultures, l'entretien de l'arbre est subordonné à des contraintes extérieures. Cependant, une "*émonde*" de cinq ans donne des branches peu intéressantes car trop petites, et certains attendront alors pour la faire le prochain passage d'une prairie à une culture, autrement dit dix ans, voire même 15 ou 20 ans. D'autres, trop gênés par les arbres, l'effectueront avant, entre deux cultures. Mais leur choix est alors limité, et cela s'avère impossible en cas de semis de blé, après lesquels on ne peut plus venir en tracteur dans les champs et qui ont lieu trop tôt par rapport aux dates traditionnelles de l'émondage. Celui-ci doit en effet avoir entre le 30 novembre et le 23 mars environ. Et la grande majorité des exploitants respecte cette obligation. Parce que l'émondage doit se faire à sève descendante et que l'usage interdit de couper des branches qui ont gardé leurs feuilles. Mais aussi parce que ces dates correspondent à une période plus

calme au niveau du travail à la ferme. C'est d'ailleurs pour les mêmes raisons que certaines pratiques consistant à couper les branches des "*coupelles*" en été afin qu'elles repoussent moins vite sont maintenant totalement abandonnées, puisqu'elles coïncident avec l'époque des récoltes. On retrouve là un exemple des contraintes qui, de l'extérieur, pèsent sur l'entretien des arbres. Ces contraintes font que tous cherchent en réalité à rallonger les délais entre les émondages. Moins une parcelle est utilisée en culture, plus le délai entre les émondages tend à être allongé. Il est également fréquent de négocier, avec les exploitants des parcelles adjacentes, le cycle de "*l'émonde*". Par exemple, les exploitants peuvent choisir d'émonder seulement le côté concernant leur parcelle, et de garder le bois, tandis que le voisin émondera, quand il aura besoin, uniquement du côté de sa parcelle, en conservant également le bois.

Les nouvelles techniques peuvent aussi être influencées par des éléments qui viennent de l'extérieur. En refusant d'ensiler dans un champ entouré d'arbres non émondés, les CUMA ou les entreprises de travaux agricoles créent une nouvelle norme, une nouvelle référence totalement imposée aux agriculteurs (Kergreis, 1999, pp. 90-91)

Les transformations des pratiques ont permis la création de nouveaux usages. Alors que chacun tente d'optimiser ses parcelles, il est souvent dans les habitudes des exploitants de préférer conserver les arbres en limite de propriété (ce qui est aussi constaté par Sourdril (2006) en Haute-Garonne dans le système "*à maison*"). De même, lorsque l'on choisit de donner son bois par manque de temps ou d'intérêt envers l'émondage, il est important de choisir quelqu'un que l'on sait "*bien travailler*", ce qui implique qu'il ne laisse pas de branches partout (sur l'arbre comme par terre), qu'il ne prend pas seulement le meilleur en laissant le moins bon, etc., peu importe qu'il soit agriculteur ou non. Il est également important, là aussi, d'avoir quelqu'un en qui on a confiance, puisque, en cas d'accident, c'est l'exploitant qui donne du bois qui est responsable. La personne à laquelle il confie l'émondage doit donc connaître suffisamment la pratique pour que les risques d'accident soient limités. Les liens se créent par connaissance interposée : "*le fils de …*" ou "*le frère de …*" voire quelqu'un qui "*vient de la part de …*" Quelques noms sont ainsi connus. Les relations se consolident alors chaque hiver. Un jeune couple récemment arrivé dans la région a eu du mal à trouver un exploitant qui accepte qu'ils fassent du bois sur ses terres. L'agriculteur qui a accepté de leur donner du bois a émondé alors que les feuilles étaient encore sur les arbres, réduisant ainsi la valeur du bois. Le bois, dans ces conditions, bien qu'il ne permette plus de chantiers consolidateurs de liens sociaux, reste malgré tout créateur d'alliances de manière plus indirecte : lorsqu'un exploitant dit d'un air hautain : "O*n donne du bois à ces gens-là*", cela signifie, bien que l'exploitant cherche à en faire un acte "gratuit", qu'il y a création d'un lien de don/contre-don. On donne du bois et en échange on reçoit la respectabilité sur la commune. On retrouve l'idée des échanges par des "bricoles" étudiée par Weber en tant que "production privée non marchande" selon un principe de "réciprocité différée" (1986, p. 113). Sur le

terrain, les accords entre les parties peuvent être très variés : l'agriculteur peut émonder, et la personne vient "*détriquer*" ou bien cette personne peut faire tout le travail, etc. Tout est possible.

On remarque que "*l'émonde*" est "à cheval" entre la tradition et la modernité, entre la stabilité et l'invention en toute liberté, ce qui traduit une pratique encore bien vivante, n'ayant rien du folklore destiné à conserver des silhouettes patrimonialisées dans leur fixité. Divers exemples montrent la flexibilité actuelle de l'émondage suivant, malgré tout, des cadres directeurs. L'objectif est d'être le moins gêné par les arbres, ce qui permet la création d'usages aussi divers qu'il y a de situations.

Enfin, on peut signaler qu'une CUMA va avoir accès à une nacelle homologuée MSA par l'intermédiaire de l'inter-CUMA. Il va être extrêmement intéressant de savoir quels agriculteurs l'utiliseront. On peut prévoir que certains vont la demander, certainement grâce au fait qu'ils ne devront pas subir les contraintes de contrôles et d'homologation puisqu'ils vont limiter son accès à un usage ponctuel locatif. Ceci est un élément supplémentaire indiquant que ce travail se situe dans une période de transition.

6.3. Autres arguments du maintien des "émondes"

Un argument au maintien des "*émondes*" est que, sur le site, le "*bois de chauffage*" continue d'être très utilisé. Beaucoup d'exploitants se chauffent au bois. Thenail a montré que le bois reste une source d'énergie importante sur le site de Pleine-Fougères (*in* Baudry et Jouin, 2003, p. 219). L'auteur évaluait le besoin des exploitants agricoles à 12 stères de bois de chauffage par an. Une famille rencontrée consomme en moyenne sept stères à la fois pour le chauffage de la maison sur deux étages et la cuisine. Une majorité a installé un récupérateur de chaleur. Cela coïncide avec les résultats des enquêtes faites par Thenail et *al*. (2006) qui indiquent que 2/3 des effectifs des exploitants en Ille et-Vilaine et Côtes d'Armor utilisent du bois pour le chauffage principal.

Ensuite, bien que le bois soit déclaré inintéressant, y compris au niveau économique, des piles de bois s'entassent dans les remorques ou les garages en hiver. Les exploitants ayant déclaré s'être débarrassés de tous leurs arbres en ont conservé malgré tout quelques-uns et les abattent progressivement alors qu'ils ont déjà des réserves de bois pour une dizaine d'années. Un jeune, qui reçoit du bois en échange de son travail d'émondage, sait qu'il a la possibilité de vendre une stère parmi celles faites et rembourser ainsi ses frais "*d'émonde*". Des indices nous indiquent que les exploitants suivent de près le marché de la vente de bois de chauffage. Tous les exploitants sont d'accord sur la différence entre une "*corde*" locale et une "*corde*" en Manche. Chez eux, une "*corde*" équivaut à trois stères, tandis qu'en Manche, elle équivaut à quatre stères. La majorité connaît la

différence, et beaucoup concluent que finalement, plutôt que de vendre à la "*corde*" qui peut être source d'ambiguïté, ils vendent au mètre cube. Les discours initiaux qui restaient flous sur le commerce du bois se concluent ainsi par une tactique mûrement réfléchie et très personnelle, trahissant une bonne connaissance du marché. Les prix sont également connus : 900F à 1.500F la "*corde*" de chêne sec, et 1€ le fagot[131]. On peut imaginer que le dédain exposé dans le discours cache un marché du bois, que l'on peut estimer parallèle dans une certaine mesure[132], et qui permet en même temps de créer un lien social avec ceux qui sont dans le secret. Le gain financier n'est pas le plus important puisque ce commerce reste restreint, on en a vu les raisons en note. Une telle organisation permet surtout de valoriser le travail effectué, tout en conservant son indépendance vis-à-vis de l'administration. Périchon (2003a, p. 184) fait une évaluation des revenus obtenus par la commercialisation du bois sur différents sites en Ille-et-Vilaine. Elle reste limitée, vu la difficulté de faire parler les personnes sur ce sujet. Il est plus parlant de comprendre ce que représente cette vente. Sur le site, elle représente la liberté, l'indépendance des circuits officiels, mais aussi un appoint qui permet d'acheter une nouvelle tronçonneuse ou de faire un cadeau à sa femme. Ce marché devient donc un moyen de donner de la valeur à son travail comme de créer un lien social avec les agriculteurs faisant partie de ce système[133], et de prouver en même temps son indépendance vis-à-vis du système légal, cette altérité perçue comme agressive et contraignante dont nous avons parlé précédemment. Le lien que créaient autrefois les chantiers s'est déplacé sur ceux créés par des ventes, qui reconstituent le réseau social.

Enfin, une autre raison au maintien des "*émondes*" tient peut-être au fait que les pratiques d'entretien de ces arbres représentent la perpétuation des actes de domestication de la nature. Leur conservation tient partiellement au fait que les pratiques entretenues rassurent les exploitants, qui retrouvent leurs valeurs de propreté par l'action directe sur une nature qui doit être maîtrisée. Et ils doivent les apprécier d'autant mieux qu'ils peuvent les opposer à un monde où l'on prône de plus en plus le laisser-faire, la baisse des interventions au nom de la protection de l'environnement (comme les jachères ou les bandes enherbées que nous examinerons plus en détail dans le chapitre qui va suivre). Si bien que, d'un côté, l'émondage rassure les exploitants dans leur recherche de la mise en ordre des terres, tandis que, d'un autre côté, ce même travail est rejeté au nom d'un système qu'ils souhaitent moderniser. Mais peut-être est-ce la pluralité des valeurs portées par les "*émondes*" qui aide à leur maintien.

[131] J'ai conservé les différences de monnaie telles que données par mes informateurs. On notera que ces prix concernent la vente de bois de "*corde*", c'est-à-dire les "*rognes*" fendues donc appartenant au propriétaire des arbres. Le locataire, lui, ne pourra vendre, s'il le désire, que le bois issu des branches, c'est-à-dire les "*rondins*" ou les grosses "*triques*", qui ont moins de valeur. La faible importance de ce commerce s'explique par la quantité importante de bois nécessaire dans ces conditions pour couvrir à la fois les besoins en bois du locataire et ceux de la vente.

[132] En ce qui concerne les exploitants qui vendent officiellement du "*bois de corde*", les grandes villes comme Rennes ou Saint Malo sont évidemment un débouché de choix. Pour ceux qui préfèrent vendre ou échanger du "*bois d'émonde*" de manière officieuse, les réseaux proches constitués de la famille, des voisins restent les plus fréquents.

[133] Système qui repose sur les réseaux professionnels décrits dans le Chapitre II, ainsi que sur des réseaux familiaux et des réseaux crées pour la gestion des émondes, avec des personnes identifiées comme faisant un "*bon*" travail lorsqu'il s'agit de donner du bois.

Les nouvelles plantations

Le travail sur le terrain nous a incidemment mis en présence d'une démonstration de taille de haie récemment plantée, ainsi que de déchiquetage de bois. S'est alors posée la question des nouvelles plantations, peu fréquentes sur le site mais qui existent malgré tout. En outre, puisque la question initiale portait sur les raisons de la persistance des "*émondes"* et que les "*haies nouvelles*", comme les appellent les agriculteurs, sont présentées, par les partisans du bois-énergie, comme un moyen de faire perdurer les arbres en espace agricole, il semblait utile de se pencher sur ce nouvel élément paysager, complété par des plantations en taillis. Le lien entre "*émondes*" et plantations nouvelles pose également question. Il est intéressant de se demander si les nouvelles plantations vont se substituer ou s'ajouter aux arbres "d'*émonde*" dans le quotidien des exploitants du site et dans quelle mesure elles vont modifier l'organisation locale, ou si, au contraire, selon notre hypothèse, leur devenir reste en suspens.

1. Des exploitants hors normes, mais tous propriétaires

En 2003, huit personnes se sont inscrites à Pleine-Fougères pour planter 2,7 km de haies et 76 ares. En 2004, il y a eu quatre personnes pour 1,4 km. Mais ces chiffres n'indiquent pas si ces personnes sont ou non des agriculteurs. Il n'a pas été possible d'obtenir non plus des chiffres plus détaillés sur les plantations de haies (lieux, espèces choisies, etc.) J'ai rencontré une dizaine d'agriculteurs ayant planté des haies ou des taillis, dont un seul l'a fait pour obtenir du bois en copeaux dans le cadre du développement du bois-énergie. Ces cas seront décrits plus loin.

Ceux qui plantent des "*haies nouvelles*"[134] ou des taillis se distinguent du groupe par leur origine ou leurs relations extérieures au site, ou encore leur activité. Leur seul point commun est d'être propriétaires de la terre. Les locataires ont toujours préféré aller chercher "*à droite, à gauche*" ce dont ils avaient besoin, plutôt que de "*planter proche et que ça ne profite pas*." Un exploitant ne va en effet pas planter des arbres qu'il va "*perdre*" à la fin de son bail et qui vont représenter un cadeau au locataire suivant. Aujourd'hui encore, le réflexe est de faire remarquer que la Chambre d'Agriculture, dans le cadre de sa politique de replantation, propose un entretien des arbres pour obtenir un arbre de haut jet au bout de dix ans, alors que les baux durent neuf ans. Parmi les "planteurs", on trouve une

[134] Selon la Chambre d'Agriculture, un seul exploitant d'une cinquantaine d'années a demandé une plantation sous forme de "*ragolles*".

majorité d'agriculteurs "atypiques" (voir Chapitre II). Généralement, ces personnes restent en périphérie des autres exploitants dans la région. Parfois nés hors du site, souvent en contact avec des personnes extérieures à la région, ils restent en périphérie des autres exploitants, dont ils se distinguent culturellement par leurs modes de vie. Ils sont en minorité et influent peu sur les autres agriculteurs

Il y a, par exemple, parmi eux, un agriculteur qui complète son activité par un travail d'aménageur de golfs et qui a planté des arbres pour faire une haie sur le chemin vers sa ferme ; un exploitant qui se vante d'avoir des relations à l'extérieur du canton, toujours au courant des dernières nouveautés lui apportant ainsi une autre vision des choses, et qui a planté des haies autour de chez lui pour se protéger des regards depuis la route ; un exploitant dont l'opportunisme est assez peu apprécié, donc relativement exclu du groupe, qui va investir en 2007 dans une chaudière à bois ; des agriculteurs bio qui plantent dans un paysage sans arbre ; et enfin un exploitant récemment arrivé dans la région, qui aime les arbres mais ne supporte pas la vision des "*ragolles*" : "J*e trouve ça moche et ça ne sert à rien*." Il souligne les difficultés qu'il a eu avec la communauté de communes pour obtenir des plants dans le cadre du programme de financement de plantations de haies. Il qualifie sa démarche de "*bataille acharnée*". Il souhaite cacher son bâtiment qui se trouve face à des maisons particulières à la sortie du bourg, bien que ses voisins considèrent la vue du bâtiment comme peu gênante. Il l'estime nécessaire, et a même créé un talus autour d'une de ses parcelles par ses propres moyens à côté du bâtiment, et il va planter autant d'arbres que possible sur des bâches en amidon, plus respectueuses de l'environnement selon ses sources d'information. Il n'est pas fils d'agriculteur, et ses valeurs ne correspondent pas à celles de la majorité des exploitants du site [135]. Il compte utiliser les propriétés curatives des végétaux en plantant, par exemple, un pied mâle de houx devant la bouche d'aération de son bâtiment contre les maladies. Un autre exploitant, en contact avec un lycée agricole, a accepté que des élèves viennent construire un talus chez lui, comme autrefois, mais il s'amuse du temps passé à l'édifier, ainsi que du peu de longueur créée. La dernière fois que je suis passée devant ce talus, sa base était traitée au *round up*, illustrant le manque de cohésion entre ces démarches.

Les observations de terrain coïncident avec les résultats sociologiques d'un programme de recherche sur le bocagement, la reconstitution et la protection du paysage dans les Côtes d'Armor (MEDD, 2003). Les raisons qui permettent de comprendre les raisons des "planteurs" comme des "non-planteurs" de haies observés lors du programme sont liées à des conditions agronomiques (taille ou forme des parcelles) mais aussi à des facteurs sociaux (les planteurs ont des réseaux de sociabilité moins localisés que ceux des "non-planteurs"; les "planteurs", quel que soit leur système de production, sont propriétaires fonciers en grosse majorité). Certes, il est évident que tous les facteurs

[135] Par exemple, il n'accorde aucune valeur au tracteur, qu'il ne possède d'ailleurs pas, reléguant le travail à une entreprise de travaux agricoles. Les exploitants du site n'imaginent pas un agriculteur sans tracteur, qui traduit, par l'entretien accordé, par sa puissance etc. son propriétaire.

ne peuvent être identiques, puisque les terrains d'observation sont différents. Mais on n'en retrouve pas moins des comportements communs. Les agriculteurs rencontrés dans le cadre du programme d'enquête sur le bocagement précisent par exemple que, d'une part, la rémunération ne doit pas impliquer une perte de maîtrise des plantations, que les exploitants doivent en garder la propriété, et, d'autre part que la rémunération est sans commune mesure avec le travail effectué et que certains lui préféreraient la reconnaissance des efforts consentis pour l'environnement par une labellisation des produits obtenus. Ce qui correspond à deux déterminations également présentes sur le site de Pleine-Fougères, à savoir la volonté de "*rester maître chez soi*", de conserver le contrôle des terres, et le besoin d'une reconnaissance sociale de son travail, au lieu qu'il soit rétribué par une somme d'argent, considérée comme réductrice des efforts qu'on accomplit et du rôle qu'on joue pour la société.

2. La "valeur" des nouvelles plantations

2.1 La valeur des "haies nouvelles"

Si l'on considère tout d'abord les haies, leur plantation est vue sur le site avec scepticisme. Les anciens ont été habitués à laisser les jeunes pousses sur les talus, sans besoin d'en planter. "*Piquer*" un arbre est donc, à leurs yeux, artificiel. Ensuite, beaucoup d'exploitants ont souffert lors de l'arrachage des arbres pendant la période de remembrement comme on l'a vu précédemment. Les arbres sont liés à cette étape et conservent une image négative, y compris pour les plus jeunes qui ont été témoins, dans leur enfance, de cette période difficile ou en ont entendu parler.

Fig. 44 : haie destinée à embellir l'allée vers une ferme.

Fig. 45 : haie destinée à fournir des "*plaquettes*" pour une chaudière à bois.

Fig. 46 : haie destinée à cacher une ferme depuis la route.

Ce rapport au bois ne facilite pas l'intégration des "*haies nouvelles*", aussi appelées "*haies bocagères*", qui sont constituées de "*bourrage*", c'est-à-dire de bois "*qui ne vaut rien*". "*Il y a de tout là-dedans*!", "*C'est de la crasse!*" Il n'y a donc aucune distinction entre les différents types de haies nouvelles, que décrivent Thenail et *al*. (2006) : haies bocagères (châtaigniers en cépée, noisetiers…), haies environnementales (petites haies basses avec arbustes plutôt d'ornement), résineux et peupliers. Ces haies composées d'essences diverses (chêne, merisier, châtaignier, aulne par exemple en arbres de haut jet, charme, hêtre, châtaignier en cépée et noisetier, troène, prunellier par exemple en arbres buissonnants) n'ont pas, aux yeux des exploitants, la noblesse des haies de chêne et de châtaigniers des

haies anciennes. Leur valeur (au sens propre comme figuré) est inconnue, et les arguments avancés par la Chambre d'Agriculture ou les associations, comme l'exploitation pour le bois-énergie, ou l'esthétique des couleurs alternées, ne les touchent pas car ils ne sont pas partagés. Seuls les arbres plantés tous les 15 à 20 m qui sont entretenus en "*coupelles*" sont "*valables*" à leurs yeux car ils représentent une référence connue, mais ils sont "*gâchés*" par les autres poussant entre eux. Ces réflexions nous amènent à faire le rapprochement avec la volonté fortement exprimée sur le site de maîtriser la nature, de contrôler le sauvage. Les formes des arbres "d*'émonde*" sont la traduction d'une maîtrise de la nature et de sa sauvagerie. On retrouve la recherche de domestication de la nature existante depuis le néolithique qui permet d'établir des rapports de type "amical" selon les termes d'Haudricourt (1962, p. 40), ou bien encore d'affirmer le pouvoir de l'humain sur la nature, et "asservir la sauvagerie, ravalant ainsi les espaces non dominés par l'homme à un statut subalterne" selon Descola (2004, p. 30), à l'opposé des idées libérales de Clément (2002). Il s'agit de faire taire la nature qui fait peur, qui est à l'origine d'émotions parfois désagréables décrites par Terrasson (1997, pp. 161-162). Aux yeux des exploitants rencontrés, les haies nouvelles poussent sans grille de lecture ni d'entretien, les branches comme les arbres sont à toutes les hauteurs. Ces arbustes et arbres buissonnants, autrefois exploités grâce à la cueillette des fruits et baies, rentrent aujourd'hui, faute d'usages, dans la catégorie du "sauvage".

Pour les exploitants les plus traditionnels, c'est-à-dire une grande majorité sur le site, il existe deux types de haies : les "*talus*" constitués "*d'émondes*" et de "*coupelles*" de chênes et de châtaigniers ; les "*haies nouvelles*" ou "*bocagères*" constituées de "*bourrage*". Les premières, bien qu'abattues autant que possible lors de la modernisation tout comme maintenant, arrivent à manquer aux agriculteurs. Beaucoup critiquent à cet égard le remembrement à leurs yeux peu réussi de Pleine-Fougères (réputé, comme on l'a dit, pour avoir créé un "*désert*", mais l'aspect esthétique compte certainement moins pour eux que leur volonté de souligner les échecs d'une politique publique par opposition aux échanges à l'amiable qui ont donné de meilleurs résultats), et certains avouent que "*sans arbre autour des parcelles, c'est pas joli, joli*." Malgré tout, les exemples qu'ils donnent pour illustrer cette opinion sont toujours trouvés ailleurs que chez eux…Quant aux "*haies nouvelles*", les agriculteurs ne font aucun rapprochement entre celles entretenues en cépées ou plantées d'arbres buissonnants et les haies anciennes en buis, néfliers, noisetiers par exemple. Peut-être parce qu'ils se désintéressent du bois et que les essences sont de moins en moins connues ou/et de moins en moins utilisées, comme le montre Périchon (2003a, p. 209) en différents points du département.

2.2. Non aux plantations inter-parcelles

D'une manière générale, le "*repiquage*" est vu d'un œil distant, et est souvent assimilé à des personnes qui protègent l'environnement. Ceux qui plantent l'affirment fermement, d'un air de défi, comme pour résister à la critique : "*Oui, moi je plante car j'aime les arbres*". Un exploitant, qui, lui, a planté en taillis, résume la volonté de plantations de haies aux "bio", puisque ses voisins bio l'ont fait. Il dit que c'est bien, mais qu'ils doivent couper ce qui dépasse chez lui. Le "sauvage" (Notteghem, 1991, p. 67) doit continuer à être maintenu hors des espaces dédiés à l'agriculture conventionnelle.

Dans l'absolu, les agriculteurs acceptent l'idée d'avoir des arbres sur leurs terres, mais en limite de propriété comme on l'a vu et donc, si possible, pas entre deux parcelles. Il y a deux cas de plantations de haies. La recherche esthétique tout d'abord : les haies nouvelles sont plantées en bord de routes ou autour de la ferme, ou encore sur l'allée conduisant à la ferme, c'est-à-dire à des endroits visibles. Le deuxième cas est celui d'une haie plantée pour fournir du combustible à une chaudière à bois dont j'ai rencontré un seul cas sur le site. Dans les deux situations, les arbres doivent être utiles (embellissement des abords de la ferme, protection contre le vent ou fourniture de "*plaquettes*"), et non contraignants à l'entretien comme on l'a décrit auparavant. Souvent, malgré tout, "*piquer*" des arbres est critiqué par ceux qui ne plantent pas car le parallèle est fait avec les financements obtenus à la période du remembrement, pour arracher des arbres. "*Il y a eu des primes pour arracher et aujourd'hui pour planter!*" L'exploitant ayant planté la haie pour le bois-énergie est fortement critiqué car son père est connu pour avoir abattu le plus d'arbres à l'époque du remembrement. Au-delà d'une jalousie éventuelle de l'argent reçu, le manque de cohérence dans le comportement gêne les agriculteurs. Un récapitulatif par Le Dû-Blayo et Rousseau (sous presse) montre un cas similaire de succession de politiques de remembrement puis de plantations dans les Côtes d'Armor. De même Périchon (sous presse) a entendu la même critique des incohérences politiques concernant le maintien des haies, cette fois en lien avec le système d'aide à la reconversion en herbe : "Faut d'abord enlever les haies et les prairies pour être aidé! C'est aberrant!" Toublanc et Luginbühl (sous presse) précisent que la politique de bocagement n'est pas nouvelle puisqu'elle était prônée dès le début du XXème siècle, mais que l'on constate "que la reformulation de ces arguments en faveur de la reconstitution du bocage est soumise aux modes et aux idéologies qui circulent dans la société et en particulier dans les milieux techniques et scientifiques. Ils sont souvent repris et transformés au gré des développements des opérations de replantation, utilisés parfois à des fins qui n'étaient pas toujours comprises dans les objectifs initiaux."

Les arguments utilisés pour justifier l'arrachage des arbres sont repris contre les plantations : ils font de l'ombre aux cultures, ils pompent trop d'eau, ils amènent des ennemis des cultures. Si un arbre a trop de branches, par exemple, il servira d'abri au chiendent et à la vermine. Les oiseaux se posant sur les branches amèneront des graines de plantes qu'il faudra traiter. En revanche, les arguments en

faveur de la présence d'arbres autour des cultures, comme ceux qui montrent l'influence positive des haies sur les rendements à partir d'une taille idéale des parcelles (Missonnier, 1980), peuvent bien être connus de certains chercheurs fréquentant le site. Mais ils n'y sont jamais mentionnés par les exploitants, faute d'avoir été diffusés ou bien faute de pouvoir être écoutés.

2.3. La plantation en taillis: un entre-deux rentable et un nouvel enjeu de cultivateur

Dans ce contexte, les agriculteurs, réticents aux plantations en haies, acceptent des plantations en taillis, système qui est du reste souvent préféré ailleurs en France (Cornu, 2003). Les plantations sont souvent faites en essences locales, en plantations monospécifiques ou en mélangeant des espèces. Les agriculteurs montrent une tendance à planter des peupliers dans les zones humides. Cela tend à réduire l'impact écologique de ces dernières comme le clame Lefeuvre (1995), à propos du marais poitevin, qui considère qu'installer une populiculture revient à les retourner, les drainer et les mettre en culture. Les plantations de peuplier se généralisent notamment sur le site en raison de la croissance rapide de cet arbre : son cycle de développement coïncide avec la carrière d'un agriculteur qui s'assure un revenu pour sa retraite en les plantant quelques décennies plus tôt.

Les statistiques suivantes montrent, après une période de stagnation, une augmentation à partir de 2000 du nombre des parcelles boisées sur le site et de la surface totale qu'elles couvrent, en même temps qu'une diminution de leur taille moyenne.

Fig.47 : surfaces boisées sur le site

Année	Surface en ha (forêt de Villecartier comprise *i.e.* 1.034 ha)	Nombre de parcelles	Surfaces moyennes des parcelles
1993	1615	904	1,78
2000	1614	897	1,80
2002	1973	1761	1,12

On constate que si le nombre de parcelles boisées a augmenté spectaculairement, doublant pratiquement en deux ans (de 897 à 1761), la surface totale boisée a augmenté dans des proportions beaucoup plus modérées (+22%, de 1614 à 1913 ha). Ce sont des surfaces relativement petites qui sont ainsi plantées. On pourrait supposer qu'elles permettent d'exploiter des surfaces relativement petites mais inutilisées, d'autant que cela permet aux propriétaires d'être défiscalisées. Quand un agriculteur

plante, il choisit donc le long d'une prairie ou mieux, en entier sur une parcelle inexploitée. Il semble donc qu'on assiste à une transformation du paysage : les parcelles et les bouts de parcelles autrefois exploités pour l'entretien des bêtes (ramassage des ronces, du genêt ou des feuilles pour la litière, de l'herbe à la faucille pour le fourrage, etc.), puis abandonnés avec l'intensification, sont à nouveau investis par les arbres. L'espace semble être à nouveau rentabilisé à son maximum. On retrouve ainsi, aujourd'hui, un usage comparable à celui fait autrefois des terres incultes, non closes, d'usage collectif (Antoine, 2000, p. 211), comme cet exploitant qui reprend des pousses d'arbres venues spontanément sur une lande près de laquelle il habite pour les planter sur une prairie permanente.

Parmi les partisans de planter en taillis, un exploitant me montre sa plantation d'1,20 ha en châtaigniers, et me parle de son inquiétude à cause d'une maladie qui sévit dans la région et oblige à les brûler sur place. Un autre exploitant a planté 500 sapins. Pour ces deux agriculteurs, les arbres sont des "pis-aller". Pour le premier, les arbres étaient une bonne excuse pour récupérer un terrain d'un locataire dont il voulait se débarrasser. Dans le deuxième cas, le terrain est pentu, accidenté, impraticable pour l'agriculture. Le taillis permet d'éviter de perdre complètement cette surface et fournit un espace de détente au frais durant les journées les plus chaudes. Dans le même ordre d'idée, un exploitant a planté une rangée de pommiers près d'un bois qui faisait trop d'ombre aux cultures. Cette zone sans subvention permet, dans ce cas, un peu de revenus. C'est un entre-deux, entre bois et champ, où la pousse est difficile, qui est alors revalorisé par des arbres qui permettent d'éviter de retomber dans le sauvage. Cet espace impropre aux cultures, qui ne reçoit plus de subventions car souvent mis en herbe, n'est alors "*pas complètement perdu*." On obtient ainsi un nouvel élément paysager, intermédiaire entre espace agricole et espace forestier.

Un autre cas de figure correspond à un exploitant qui a planté en taillis de manière à fournir sa chaudière mixte fioul/bois qui date des années 1970. Bien qu'il ait aussi planté une haie, elle n'a qu'un rôle décoratif, et il a donc décidé de "*piquer*" 5 ha pour se fournir en bois. Cette vision de l'arbre s'approche de la vision forestière et cherche une rentabilité de l'arbre qui ne peut être atteinte que sous forme de taillis. La place accordée aujourd'hui à la haie, ancienne comme nouvelle, n'est en effet pas suffisante pour qu'on puisse devenir un fournisseur de bois à grande échelle (notamment en respectant les conditions de la PAC, voir *infra*). Seule une exploitation sous forme forestière semble, actuellement, pouvoir le permettre.

Fig. 47 : haie de pommiers en bords de taillis

Fig.48 : haie de pommiers entre culture et bois

Une fois la plantation faite, les arbres deviennent malgré tout une fierté, un plaisir et un investissement à entretenir. L'agriculteur dont a parlé, qui a planté des pommiers, va, pour leur donner de la lumière, spécialement émonder les autres arbres les plus proches. Dans le cas d'une plantation en taillis, l'exploitant va jusqu'au bout de son idée et ne délaisse pas les arbres, en les entretenant régulièrement (coupe des branches basses, débroussaillage aux pieds, recherche d'information auprès de l'ONF[136]). L'enjeu, à la fois, d'une récolte dans quelques décennies et d'un nouveau type de cultures, semble passionner beaucoup d'exploitants, plus que l'entretien des "*ragolles*", assimilé à un travail et à un fonctionnement assimilé au passé. Les plantations sont souvent envisagées comme une production, puisqu'il s'agit de produire du bois de peupliers ou de châtaigniers, destinés à la vente. Le paysage change donc progressivement de physionomie, avec une disctinction entre le bois "rentable" en bosquets et le bois "contrainte" en haies. Les taillis apparaissent comme un nouvel élément paysager à l'interface entre monde forestier et monde agricole, au niveau de sa configuration (plantation de bosquets sur des terres agricoles) comme de sa gestion (savoir-faire agricole modifié par les conseils de l'ONF).

3. Les essences plantées et l'entretien des haies

Le choix des essences[137] à planter en haies a été établi par le Conseil Général de l'Ille-et-Vilaine et la Chambre d'Agriculture. Les plantations sont gérées par le Conseil Général qui offre les plants et le paillage. Un employé municipal de la Communauté de Communes souligne que les essences plantées sur les sentiers de randonnée sont choisies après avoir observé ce qui pousse naturellement : "C*'est pas*

[136] Office National des Forêts

[137] A choisir ajonc d'Europe, alisier torminal, aulne glutineux, bouleau verruqueux, bourdaine, buis, charme, châtaignier, chêne chevelu, chêne pédonculé, chêne séssile, chêne vert, cormier, cornouiller sanguin, érable champêtre, frêne commun, fusain d'Europe, hêtre, houx, if, merisier, néflier, nerprun purgatif, noisetier sauvage, noyer, peuplier, poirier à feuilles en cœur, poirier commun, pommier sauvage, prunellier, robinier faux acacia, saules, sorbier des oiseleurs, sureau noir, tilleul à petites feuilles, tremble, troène sauvage, viorne obier (source : Les arbres et arbustes du bocage d'Ille-et-Vilaine, Conseil Général d'Ille-et-Vilaine).

la peine de mettre des essences qui sont pas de là, qui auront du mal." Les haies nouvelles sont composées d'essence proposées par la Chambre d'Agriculture, de manière à former un écran autour de la ferme donc avec des arbustes poussant vite. Les arbres plantés le long d'un chemin d'accès seront souvent de haut jet, sans "*bourrage*". Enfin, la haie plantée pour le bois énergie est composée de châtaigniers.

D'une manière générale, les agriculteurs veulent que les arbres plantés ne les obligent à aucun entretien, qu'ils ne poussent pas en quelque sorte. Ils acceptent la contrainte des arbres hérités comme un respect dû aux anciens qui leur ont donné une place, mais ils n'acceptent pas de se créer une nouvelle contrainte. Malgré tout, ces nouvelles plantations leur réservent des surprises. Les exploitants ne savent pas estimer la vitesse de pousse d'une manière générale. Par exemple, l'agriculteur ayant planté une haie de châtaigniers pour ses besoins en bois déchiqueté ne sait pas évaluer la quantité de bois nécessaire chaque année. Un autre exploitant, qui a planté une haie près de son bâtiment, n'avait pas pensé que les feuilles boucheraient la gouttière après un orage et créeraient une inondation dans le bâtiment. Il ne pensait pas que "*des petites pousses grossiraient autant*." Un autre agriculteur ayant planté en bord de route s'étonne que les arbres grossissent autant, ce qui l'oblige à tailler fréquemment pour ne pas empiéter sur l'espace public. En outre, il avait compris, dans les explications de la Chambre d'Agriculture, qu'une seule taille suffirait une fois pour toutes. Il était donc surpris de devoir y revenir régulièrement. Tous ces exemples illustrent une méconnaissance des arbres de deux ordres. Soit, comme dans le premier cas cité, celui de l'exploitant ayant planté une haie de chênes ou de châtaigniers, l'essence est connue, mais elle est utilisée d'une façon nouvelle, dont on n'a pas encore l'expérience. Soit, comme dans les autres cas, on est confronté à une perte générale de savoir, due à la baisse du nombre des essences entretenues, aux moindres contact qu'on a aujourd'hui avec les arbres, à la simplification des techniques d'entretien, au manque de transmission intergénérationnelle. En dehors des chênes et des châtaigniers, les exploitants ne connaissent plus les "réactions" des arbres et sont décontenancés par de "nouvelles" essences. Comme on l'a vu précédemment, ils n'ont plus, faute de pratique, le coup d'œil permettant de juger visuellement de l'état d'un arbre. On peut supposer aussi que l'image négative aujourd'hui accolée aux arbres n'incite pas les plus jeunes à acquérir le savoir des anciens. Malgré tout, les réactions décrites sont surprenantes et traduisent un fort désintérêt personnel de l'exploitant envers le bois d'une manière générale, ce qui l'amène à ne pas suivre le "*bon sens*" et à ne pas se poser de question à son propos[138]. L'arbre ne devient plus qu'un décor, un outil désincarné pour cacher un bâtiment par exemple, et non pas un objet d'intérêt, de curiosité et de connaissances.

L'entretien d'une nouvelle haie est moins bien identifié que dans le cas d'une "*émonde"*. Beaucoup n'ont pas réfléchi, au moment de la plantation, aux outils et aux techniques à utiliser : "O*n verra quand*

[138] On remarque que les agriculteurs-chasseurs ont de meilleures connaissances naturalistes que les non-chasseurs, faunistiques comme floristiques.

ce sera le moment." Le panel d'outils envisagés s'étale au plus large. Certains pensent au "*lamier*[139]", de manière à aller le plus vite possible, tandis qu'un exploitant taille, tous les ans, au sécateur, les arbres de son allée de manière à en faire des arbres de haut jet. Les techniques concernant les plantations de haies restent encore hésitantes par manque de connaissance de ces nouvelles silhouettes. Tandis que "*l'émonde*" des "*ragolles*" s'inspire de techniques précises, l'entretien des haies nouvelles se construit au fur et à mesure. Chaque exploitant constitue sa propre expérience à ce propos, qui façonne progressivement sa technique. Voici trois exemples de haies entretenues de façon différente chacune. Une haie sur une allée en direction de la ferme est entretenue, on vient de le voir, au sécateur une fois par an : "C*a va vite et ça donne de beaux arbres* [de haut jet] *visibles de la route*". Une autre haie est visible également depuis la route, mais est faite de "*bourrage*" pour cacher la vue de la ferme. L'entretien se fait par une entreprise qui vient passer le "*lamier*". L'exploitant est d'autant plus heureux que, l'année de l'entretien, la DDE est passée juste après et a broyé les branches au sol : il n'a donc pas besoin de les ramasser. La première fois, l'entreprise est venue avec un "*lamier*" lisse qui déchiquetait et qui n'était pas adapté à la grosseur des branches. Ils sont repartis et ont changé contre des lames plus adaptées. Enfin, la troisième haie est utilisée pour le bois-énergie. Les branches, après avoir été coupées à la tronçonneuse sont transformées en copeaux par la déchiqueteuse de l'inter-CUMA.

D'autres exemples illustrent la diversité des situations face aux haies nouvelles. Il y a par exemple un agriculteur à Bazouges-la-Pérouse qui se transforme en entrepreneur en louant ses services et son matériel : une scie ronde et des lames qui coupent les haies à l'aplomb. Il considère "*l'émonde*" comme dépassée, mais sa machine fonctionne peu : il a fait uniquement 200 heures en cinq ans. Il explique cela comme le fait que "*chacun veut sa machine à soi*." C'est quelqu'un d'habitué à traiter avec les DDE pour avoir des contrats d'entretien, plutôt qu'avec les exploitants. Il se considère de toute façon en avance par rapport à Sougéal ou Vieux-Viel, "*et encore…on ne parle pas de Broualan!"*

On voit ainsi que les nouveaux outils restent encore assez marginaux et sont souvent utilisés uniquement par les communes. C'est le cas pour l'entretien des haies bordant les chemins de randonnée, qui sont broyées à l'aplomb avec un broyeur pendulaire. L'entretien de ces haies est complété par la coupe des branches dans les endroits inaccessibles au broyeur par les membres d'une association thérapeutique de l'hôpital de Pontorson. Les coupes se font sans technique particulière, si ce n'est de les couper aussi ras que possible de manière à éviter de repasser trop souvent (là encore, le critère dominant est de rendre l'arbre le moins contraignant possible). Il est d'ailleurs assez parlant que ce travail soit confié à cette association qui relève en réalité de l'hôpital psychiatrique, pudiquement appelé "*hôpital de Pontorson*". Ces personnes exclues de la société durant leur période de soins,

[139] Une épareuse peut être équipée d'un lamier, c'est-à-dire un ensemble de scies circulaires, qui font des coupes nettes (on dit qu'on "*passe le lamier*"), ou d'un rotor qui, lui déchiquète les branches, augmentant les risques de maladies pour les arbres et offrant un résultat peu esthétique (on dit qu'on "*passe l'épareuse*").

étaient appelées "*les fous*" quand on les voyait au début dans les chemins en train de travailler. Faut-il voir dans le fait de reléguer l'entretien manuel des arbres sur les chemins de randonnée à ces gens que l'on qualifie généralement "d'exclus" dans notre société comme le symbole de l'intérêt réel accordé à ces arbres ou aux chemins de randonnée?

Fig. 49 : déchiqueteuse de l'inter-CUMA

Ces exemples montrent les hésitations, les "tâtonnements" des exploitants comme des entreprises de travaux agricoles face à ces nouveaux arbres aux formes nouvelles et surtout peu maîtrisées, mais aussi leur volonté de se constituer leur propre expérience sans recours aux informations publiques. Cela confirme les résultats de Thenail et *al*. (2006) qui constatent que dans la majorité des cas, l'entretien des haies nouvelles n'est pas organisé, "l'indécision prédomine."

Tandis que, d'un côté, on assiste à des tâtonnements à la fois des agriculteurs et des entreprises de travaux agricoles, qui tentent diverses solutions, d'un autre côté, la Chambre d'Agriculture enseigne la gestion des haies deux ans après la plantation. Elle envoie alors des techniciens chez l'agriculteur concerné, en demandant à ce que les exploitants voisins assistent à la démonstration. Vient qui veut. Il est assez symptomatique que les deux exploitants du site ayant planté des haies aient été absents lors des démonstrations effectuées sur leurs propres terres par les techniciens de la Chambre. Il s'agit d'apprendre à couper 1/3 des branches réparties sur l'arbre dans son ensemble. Cette gestion nécessite de retailler tous les ans, après avoir évalué les besoins au regard. Le but est de le suivre durant dix ans

afin d'obtenir un arbre de futaie selon l'expression des techniciens. Or ces techniciens sont des forestiers, ce qui ne permet pas toujours un échange optimal avec les visions d'agriculteurs. Si bien que les problèmes d'acceptation du discours de la Chambre se comprennent par le fait que les propositions des techniciens ne correspondent pas aux exigences de "maniabilité" du bois du point de vue agricole décrites auparavant. La technique proposée, gourmande en temps et en méticulosité du travail (travail au sécateur dans certains cas) et aux résultats peu visibles dans l'immédiat, est peu attirante. En outre, l'évaluation visuelle proposée par les techniciens est propre à des forestiers, et demande parfois plus d'un stage de quelques heures pour être acquise. Les techniques des agriculteurs ne sont pas envisagées. Du point de vue de la Chambre, sa proposition d'entretien des arbres permet d'atteindre l'objectif qui est de libérer de l'espace pour les cultures. Il est assez parlant que l'écart entre les techniques des agriculteurs et les techniques de la Chambre d'Agriculture se creuse à la fois sur la différence d'usage des outils pour couper le bois et sur la technique de coupe : pourquoi ne pas continuer à se baser sur "*l'émonde*" traditionnelle, qui pourrait se justifier par une persistance culturelle du paysage régional ? Une des techniciennes se plaint que les agriculteurs ne sachent pas faire : "*Quand on repasse chez les gens où il y a eu des démonstrations de taille….c'est là où on se remet en cause! Là c'est grave! Le problème c'est qu'on sait pas trop s'y prendre pour …pour…*" Les deux techniques de gestion des arbres ont des difficultés à se rencontrer. De même, lors d'une démonstration de taille chez un agriculteur "bio" du site, celui-ci était choqué de devoir raser ses plants hauts de 50 à 80 cm, suivant les indications des techniciens. Même si le discours de ces derniers peut être compris des exploitants, il est évident qu'il n'est pas spontané pour eux, et que son usage est moins inné que celui de "*l'émonde*". L'entretien des haies nouvelles, de par la nouveauté de la forme des arbres comme des outils utilisés, n'offre pas le confort du savoir-faire ancien. Peut-être est-ce une des raisons, d'ailleurs, de leur appellation de "*haies nouvelles*" : elles sont nouvelles dans le système technique acquis. Enfin, l'entretien proposé par la Chambre d'Agriculture ou par les associations paraît trop dirigiste aux exploitants et ne leur laisse pas assez de liberté sur leurs propres terres. Ils assimilent cette intervention aux contrôles et conseils qui se multiplient avec la PAC. Le regard forestier reste trop extérieur à leurs pratiques.

4. Le bois-énergie et les paradoxes du développement durable

Le terme "bois-énergie" fait référence aux nouveaux types d'exploitation du bois sous forme de copeaux après déchiquetage. Il désigne le même usage, bien que sous forme différente, que le "*bois de chauffage*" traditionnellement issu des arbres "d'*émonde*". Il s'applique cependant à une forme dite "durable" de l'exploitation des haies, promue notamment par des associations développant les énergies nouvelles. Cet usage est complété par la politique de plantations. Malgré tout, cette appellation,

comme cette utilisation du bois, est peu usitée sur le site, au contraire des expressions "*bois en plaquettes*" ou "*en copeaux*" qui font référence au procédé technique nécessaire pour obtenir le bois déchiqueté. En tout cela, on reste étranger aux références aux nouvelles énergies durables qui fleurissentdans le discours associatif ou gouvernemental.

La région n'est pas connue de l'association qui promeut le bois-énergie, alors que le Coglais, région située à une dizaine de kilomètres du site est, réputé pour le succès de cette démarche. La faible acceptation de ce nouveau rapport au bois semble liée notamment au fait que le fonctionnement local n'est pas suffisamment reconnu par le système officiel. Afin d'abaisser le coût du déchiquetage comme le font remarquer Pointereau et Bazile (1995), l'organisation du travail doit se faire sur plusieurs départements par le biais d'une CUMA. Or on a vu que ce fonctionnement reste étranger à l'organisation locale. Les CUMA ne sont en effet pas très développées sur le site, où on désire avoir des liens les plus réduits possible avec les organisations officielles, et le fonctionnement local se fait à l'échelle cantonale et non interdépartementale. Le choix est donc biaisé d'avance. On a vu précédemment les intérêts économiques et sociaux d'une organisation créée autour du bois obtenu des "*émondes"*. Ces liens sont amenés à disparaître si l'ensemble des branches doit passer dans une déchiqueteuse. Le système officiel semble donc peiner à s'imposer pour ces raisons. Des arguments sont alors évoqués par les agriculteurs pour justifier leurs hésitations en indiquant les faiblesses économiques et techniques du bois-énergie : certains ayant vu le système fonctionner chez des amis à l'extérieur du site disent que la chaudière fonctionne bien, mais que le séchage des "*plaquettes*" pose encore problème, ou que cela nécessite une place énorme qu'ils n'ont pas. La scierie locale n'a pas reçu assez de demandes pour choisir ce nouveau marché des copeaux, d'autant qu'elle aussi hésite au vu des inconnues actuelles sur leur séchage. D'autres soulignent la lourdeur de l'investissement de l'achat de la chaudière, après une mise aux normes récente. On a vu que l'exploitant qui a choisi ce système s'interroge encore sur la quantité à émonder et se demande même si la quantité de bois présente dans sa haie sera suffisante, doutes partagés par plusieurs autres agriculteurs. Un de ceux-ci s'est renseigné sur la question, et "*on lui a dit*" qu'il ne recevrait pas de subventions pour ce type d'installation, si bien qu'il pense que ce système est réservé aux entreprises. Le manque de cohérence des décisions politiques gêne également les exploitants : comment planter des haies sur des terres agricoles où la PAC les tolère mais sans leur accorder une réelle place (voir Chapitre III, "Un arbre qui a du mal à trouver sa place aujourd'hui à différents niveaux") ? Enfin, presque tous lancent en conclusion de leur argumentaire qu'il vaut mieux brûler des céréales "*pour le prix qu'on nous les paye!"* Cela leur permet de faire pousser du blé en jachère sans traitement (ce qui réduit leurs investissements financiers). Il faut souligner également que, contrairement au bois, les céréales ne peuvent faire l'objet d'un marché parallèle, et se prêtent alors mieux à une orientation vers des énergies nouvelles.

Il est intéressant de souligner un effet "pervers" du développement durable dans le contexte du bois-énergie. Nous allons décrire une caractéristique du comportement des agriculteurs qui freine la gestion durable des haies. Comme le souligne un technicien de développement des Côtes d'Armor, tandis que le bois-énergie est prôné pour conserver les haies en leur trouvant une rentabilité à long terme et un intérêt environnemental, les agriculteurs sont plutôt sensibles à la puissance technique d'une déchiqueteuse capable de broyer des troncs de diamètre important, envisageant alors une rentabilité économique immédiate. Cela correspond à ce que j'ai pu moi-même voir et entendre lors d'une démonstration de taille sur le site : c'était la puissance de la machine qui était observée, le diamètre des arbres qu'elle pouvait "avaler". Les yeux brillaient quand une branche de 40 cm de diamètre était déchiquetée "*sans que la machine ne bronche!...hop! comme ça!*" On rejoint ainsi les remarques de la technicienne de la Chambre d'Agriculture qui doit freiner les agriculteurs qui poussent leurs outils et qui ne s'arrêtent plus de tailler car "*ils fonctionnent bien*". Elle a constaté lors d'une démonstration "*affreuse*" dont elle se souvient "*que les agriculteurs ne savaient pas se retenir sur le matériel : il a fallu que je les calme! Il y en avait un : "Ah mon truc fonctionnait bien!" ils aimaient bien! C'est terrible! Terrible! En plus, il y a des outils différents en fonction de l'épaisseur des branches. Mais là ils forçaient sur l'outil!".*

Ces réactions ne doivent pas être confondues avec une volonté de productivisme. Ici, le goût pour la technique et la mécanique jouent un plus grand rôle que la volonté de produire en masse. Les agriculteurs ont, au quotidien, besoin de connaissances techniques et mécaniques pour réparer ou bricoler les machines. On a tous vu des jeunes garçons se précipiter sur le capot d'un tracteur ouvert et suivre pas à pas leur père pour regarder comment il opère. Sur le site, des agriculteurs qui se rencontrent aiment à passer du temps à parler de la mécanique d'une nouvelle machine, ou à détailler comment ils ont bricolé une des leurs. C'est ce goût qui leur fait regarder la puissance de la déchiqueteuse (qui traduit en même temps la puissance du tracteur qui la fait fonctionner, et ainsi, indirectement, la richesse de l'exploitant) et utiliser les arbres pour vérifier leurs hypothèses sur ses capacités.

Alors que nous discutions des craintes d'une surexploitation des arbres, un exploitant m'a répondu qu'il n'était pas surprenant de penser cela, puis de me mimer deux agriculteurs en pleine discussion devant une déchiqueteuse et débattant sur sa puissance :

-"*Je te dis qu'y passe!*

-*J'te dis qu'y passe pas!*

-*Si, y' passe!*

-*Non, y' passe pas!*

-*Amène ton pommier!*"

L'agriculteur va arracher le pommier avec son tracteur, le passe entier dans la déchiqueteuse.

-"*J'tavais dis qu'y passait!*"

Cette scène entre exploitants illustre le regard qu'ils portent sur les arbres : ils ne sont qu'une occasion de mise en valeur de la puissance de la nouvelle machine, donc de la capacité financière de son propriétaire ou de son locataire. Le regard porté sur le bois devient un regard technique sur la puissance de la machine, et non environnementaliste sur le potentiel de la haie.

On arrive alors au deuxième paradoxe. S'il y a généralisation du chauffage au bois-énergie, le "stock" actuel de haies sur le site est insuffisant, il n'est pas adapté à une exploitation à grande échelle immédiatement. Les haies "*d'émonde*" étaient adaptées à une densité de population et à des outils d'une époque passée. Aujourd'hui, dans le cadre d'une exploitation intensive, les arbres anciens ne sont pas assez nombreux, à cause de la baisse des plantations ces dernières décennies ou des arrachages, et sont fragilisés par l'accroissement des délais d'émonde. Si le système compte sur les "*haies nouvelles*", du temps est nécessaire pour qu'elles trouvent pleinement leur place en parallèle des haies anciennes, afin que les arbres se développent et que les quantités plantées augmentent. Or on a vu les limites imposées par la PAC. En outre, si un marché émerge et permet aux exploitants de vendre du bois, on peut imaginer que leur mentalité que l'on vient de décrire les amènera à surexploiter le bocage assez rapidement. Tandis que le bois-énergie se développe au nom du sauvetage du bocage en lui redonnant un rôle économique, paradoxalement, c'est peut-être son arrêt de mort que l'on signe, par manque de compréhension de la mentalité des exploitants, mais peut-être aussi, par manque d'enseignement des rôles actuels que peut avoir une haie.

Il est malgré tout intéressant d'étudier la cohabitation des arbres "anciens" et des plantations nouvelles dans une optique de dialogue entre passé et présent, qui rendrait possible un nouveau type d'exploitation du bois, de façon complémentaire. Cela devient possible s'il y a connaissance des enjeux décrits précédemment.

5. Une proposition de regard sur le bocage : un bocage sans rupture temporelle

Très souvent, les discours sur le bocage laissent entendre une opposition entre un ancien réseau de haies et un bocage actuel, dégradé. Si bien que l'on obtient une vision dichotomique ancien/moderne bocage qui donne une image fixe de la dégradation de la situation. Avant, le bocage était un atout pour l'agriculture que ce soit au niveau agronomique, économique et même social grâce aux rencontres que les chantiers permettaient. Aujourd'hui, le bocage est vu sous l'angle de son entretien coûteux et des contraintes que son maintien entraîne (si on se place du côté agricole). Il est décrit comme synonyme

de limites, de frein. Du côté non agricole, le bocage, autrefois favorable à l'agriculture, est aujourd'hui dégradé.

Pour mieux comprendre les enjeux des critères d'évaluation du bocage ancien et actuel, nous pouvons nous baser sur le schéma de Pointereau (2004a, p. 31) qui explique la multifonctionnalité des vergers hautes tiges. Nous faisons une extension vers les haies et arbres épars d'une manière générale.

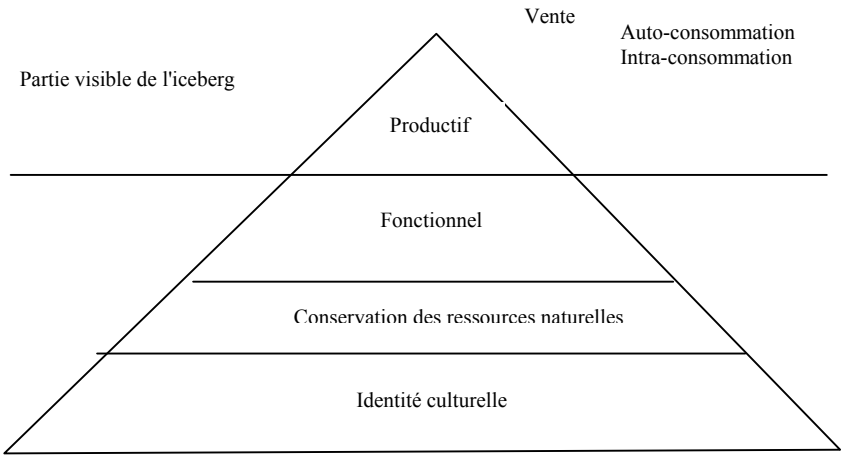

Fig. 50 : diverses fonctions du bocage (selon Pointereau, 2004a, p. 31)

Si l'on suit les discours entendus sur le bocage, on peut adapter l'échelle de chacune des fonctions selon les priorités de l'époque. L'analyse qui suit se base sur les importances diverses attribuées à chacune des fonctions. Avant la période de remembrement, on obtient une série d'aspects fonctionnels (protection contre le vent, l'érosion, …), productifs (fourniture de bois d'œuvre comme chauffage, etc.) et économiques (vente du bois, etc.) très développés, qui formaient un système équilibré. Aujourd'hui, et si l'on suit les opinions et représentations d'un monde non agricole, on regrette certains effets de la modernité qui ont entraîné la disparition des arbres, on jette la pierre à la mécanisation et aux produits chimiques, pleurant un paysage bocager harmonieux. A propos du bocage, Pointereau (2004b, p. 11) regrette "sa lenteur, sa conception du temps et de l'espace qui résiste à l'accélération universelle […] Il est une belle représentation du paradis sur terre : intimité, poésie, senteur et lenteur." Le bocage est alors présenté sous un angle patrimonial, esthétique, comme source de loisirs, écologique en tant que source de biodiversité, économique en permettant le développement des énergies nouvelles. Les aspects de conservation des ressources naturelles et culturelles sont surdimensionnés et sont des objectifs à atteindre dans un processus de conservation, face à des atouts productifs, fonctionnels et économiques traditionnels considérés comme très réduits voire inexistants.

L'exposition consacrée à l'arbre par l'Ecomusée de la Bintinais[140] a cristallisé cette vision dichotomique du bocage. Elle présente un bocage d'autrefois comme une "forêt linéaire destinée à la production extensive de bois de tout brin". Un bocage d'avant, illustré par des photos en noir et blanc, où les seules personnes capables de s'en occuper sont des anciens, face à un bocage de maintenant, qui est un "espace menacé", à la suite d'"une destruction massive et lente", "un patrimoine dégradé et vieillissant faute de renouvellement, le bocage actuellement se déstructure lentement mais sûrement". Entre les deux, la modernisation, l'intensification agricole qui intervient comme une guillotine. Les photos récentes constatent des "talus nus et des haies ajourées qui représentent 40 à 50% du linéaire total, signe de recul du bocage (inventaire des talus de Bretagne en 1996)". On peut même s'étonner qu'un tel regard ne se poursuive pas par une démarche de patrimonialisation ou de conservation du paysage, avec toutes les limites, les contradictions et les ambiguïtés que cela comporte, comme le relèvent Howard (2003, pp. 175-178) ou Pinto-Correia et Vos (2004, pp. 159-160).

Cependant, cette présentation du bocage d'autrefois est quelque peu biaisée, mélangeant parfois référentiels actuels et situation passée. Notteghem (1991, p. 71) souligne que "les bocages auxquels on se réfère sont souvent ceux du début du siècle. Ils sont figés dans une image stéréotypée." On souligne l'archaïsme du bocage en disant que les fagots ne sont plus d'aucune utilité. On valorise la capacité d'accueil de la biodiversité du bocage disparu en rêvant d'une agriculture elle aussi disparue. On idéalise le bocage ancien. Donadieu (1998) précise que les citadins installés à la campagne replantent des haies mais les veulent sans boue, ni ronces ni vipères. Ils cherchent un bocage idéal qui protège contre le vent, qui favorise la faune sauvage. Regarder le bocage actuel en lui apposant un système ancien fantasmé ne peut que mettre en relief son inadéquation, ses manques, ses inadaptations. Dalla Bernardina constate le même processus en Corse, en ce qui concerne la recherche des raisons de la baisse du gibier : "Nous avons ici affaire à une lecture du passé dont la référence véritable est la défavorable conjoncture actuelle : un passé interrogé en y projetant des valeurs tout à fait contemporaines" (1987, pp. 63-64). Le bocage est vu à travers une image passée figée, or, sur le site, il est vivant, et son allure, sa gestion, son but, sa perception évoluent. N'oublions pas que le bocage en tant que tel n'existe à proprement parler que depuis "peu", c'est-à-dire depuis le XVème siècle, avec une densification du réseau au XIXème siècle (Marguerie et *al.*, 2003, pp. 119-120). Notteghem (1991, p. 67) montre bien l'évolution des intérêts envers la haie : "Les haies semblent avoir perdu la plupart de leurs fonctions, excepté, et pour un temps seulement peut-être, celle de marquage de l'espace qui fut probablement, avec celle de clôture, l'une des premières fonctions de la haie vive." De même, plus loin, il montre le passage "d'un système à l'autre", selon des degrés d'embocagement plus ou moins élevés, faisant plus ou moins se juxtaposer espaces agricoles et espaces forestiers (*ibid.*, p. 66). Toujours le même auteur indique qu'il "faut remarquer que si la densité du réseau est en 1981

[140] Exposition "L'arbre, la haie et les hommes" du 4 octobre 2005 au 31 janvier 2007. La publication d'un ouvrage sur le thème est prévu pour le printemps 2008.

inférieure à celle maximale de 1946, elle reste du même ordre qu'en 1835, tout en étant cependant supérieure, au moins deux à trois fois, à celle de la fin du XVIIIème siècle" (*ibid*., p.69). Faut-il rappeler que dans les années 1980, le bocage mayennais était qualifié dans une thèse d'état "d'étouffant", que son arasement apportait des "améliorations effectives" (Dufour, 1981, p. 513). L'auteur poursuit : "Quoiqu'il soit difficile de contenter tout le monde, cet exemple montre qu'on peut améliorer les conditions de travail des agriculteurs sans gâcher pour autant le paysage : il est même plus beau qu'avant dans la mesure où certaines haies abattues bouchaient des vues superbes." (*ibid*., p.517). Baudry et Laurent (1993) font remarquer que "vouloir geler un paysage à un moment donné, vouloir le réduire à une image que les agriculteurs ont la charge de perpétuer, c'est arrêter le temps, et par là mettre cet espace hors du temps, en faire un espace à part." N'est-ce pas un moyen de le mettre hors du monde, hors de la réalité? Pourtant, au quotidien, Bodiguel (1968, p. 82) affirme que "la routine au sens strict n'existe pas ; la tradition est émaillée d'innovations issues du système traditionnel lui-même." Pointereau dit, pour sa part, que "l'art du bocage est un art paysan, un art du quotidien et de l'usage." La notion de quotidienneté du bocage ne peut qu'indiquer que les agriculteurs de la fin du XIXème siècle ont suivi leurs besoins quotidiens, tout comme les agriculteurs du XXème puis du XXIème siècle. Envisager le présent et le futur du bocage, c'est donc prendre en route un mouvement constant. Accepter ses transformations, c'est accepter les nouvelles évolutions comme les nouvelles contraintes sociales. Il ne s'agit pas de regretter un paysage devenu anachronique, mais de s'en enrichir pour mieux évoluer, comme le précisent Pinto-Correia et Vos (2004, p. 160) : "Even if most of these traditional landscapes cannot be maintained in the future, as they do not fit in with future societies, the actual demand for multifunctionality justifies that we learn from them." En outre, Schnapper (1986, p. 151) dit que "toute culture, loin d'être un donné, est le résultat de négociations continuelles avec le monde extérieur, négociations, à travers lesquelles s'affirme, comme un horizon, une identité qu'on ne peut définir que comme une création continue. La culture ne peut être conçue que comme condition et conséquence de l'action sociale et des interactions avec la société globale. Du fait de ces négociations constantes […] la culture forme un système au sens non rigoureux du terme, elle constitue une construction ou une dynamique qui doit être analysée dans les termes des réinterprétations culturelles." Il donne également la notion de "noyau dur" (*ibid*.) d'une culture qui est conservée malgré tout processus de transformation pouvant atteindre le degré extrême de l'acculturation[141]. Ne peut-on alors envisager les savoirs de "*l'émonde*" comme un "noyau dur" autour duquel se bâtissent, au quotidien, les évolutions, les adaptations face aux évolutions sociétales, comme cela a été montré tout au long de ce travail? Les changements, dans ce cas, ne sont pas des négations du bocage mais des adaptations. Tout le travail présenté ici illustre d'ailleurs ce propos, en montrant qu'il n'y a pas disparition du rôle économique de la haie, mais qu'il s'est déplacé, de que son rôle social, qui s'est transformé, de même

[141] "Le terme d'acculturation désigne les processus complexes de contact culturel au travers desquels des sociétés ou des groupes sociaux assimilent ou se voient imposer des traits ou des ensembles de traits provenant d'autres sociétés. […] Les situations dites d'acculturation relèvent de modalité distinctes : intégration, assimilation, syncrétisme, disjonction" (Baré, 2004, pp. 1-2)

que sa dimension esthétique qui se renouvelle en allant de pair avec les enjeux techniques d'entretien. Quant aux rôles agronomiques et écologiques, il serait intéressant de développer l'information et surtout la formation à leurs propos de façon à ce que les agriculteurs puissent se les réapproprier et les utiliser au quotidien. En effet, on a vu que la persistance des "*émondes*" est possible grâce à la liberté laissée aux exploitants d'adapter les critères d'autrefois aux besoins actuels. De même, les plantations faites le sont parce qu'en majorité leur entretien est libre et adaptable à la situation de l'exploitant, souvent loin des préconisations officielles trop extérieures au "noyau dur" des rapports à l'arbre. Enfin, les critères de pertinence du bocage doivent être choisis puis modelés et recréés au fur et à mesure par ses gestionnaires pour mieux faire face aux crises éventuelles, aux nouveaux enjeux, et non pas plaqués par l'extérieur. En effet, il faut noter que les nouveaux atouts qu'on prête aujourd'hui au bocage sont très souvent définis par des groupes sociaux extérieurs au monde agricole, contrairement à ses fonctions anciennes décidées au sein de ce monde[142]. C'est une des raisons du faible succès des "*haies nouvelles*" et du "*bois-énergie*", qui ne tiennent pas compte du passé local, et qui nient l'organisation actuelle qui a su évoluer à travers les générations.

Malheureusement, des résultats écologiques ou paysagers trop souvent mauvais à la suite des remembrements ont traumatisé les esprits, et poussent aujourd'hui à créer un avant/après, à regretter le passé, au lieu d'accepter le futur. Si bien que le bocage ancien, idéalisé, devient un modèle de système durable. On peut analyser la situation en se basant sur le travail de Boujot (1995, p. 169) qui donne un exemple de l'imposition de modèles de gestion de la nature dans les marais de Dol. "La confusion entretenue entre l'objet et son concept, qui permet d'ériger la nature en "donné" et de prétendre la considérer en soi" autorise l'incongruité des solutions vis-à-vis de la situation. L'auteur observe dans les marais de Dol une lutte de pouvoir au nom de l'affirmation savante qui justifie une gestion de la nature plutôt qu'une autre : "A deux siècles de distance, les discours tenus sur la nature, sont tout à fait différents. La représentation qu'ils en proposent est même ce qui les sépare le plus, car pour le reste, ils sont fort semblables : l'affirmation savante établit la vérité. Vérité unique, détrônant tout autre modèle de représentation. A sa lumière, on peut apprécier les pratiques de la nature : celles en cours sont scandaleuses au regard du nouvel énoncé." La situation "appelle un transfert de ce pouvoir entre des mains mieux avisées". Concernant le bocage, on observe une accumulation d'arguments écologiques, mais aussi esthétiques ou économiques qui cherchent aujourd'hui à justifier le transfert de la gestion du bocage à des autorités plus "compétentes" que ne le sont les agriculteurs, puisque ceux-ci passent pour être responsables de la situation présente. En outre, ces arguments sont basés sur une situation passée fantasmée. On évalue alors les fonctionnements actuels en ne reconnaissant pas les atouts productifs et fonctionnels existants perpétués par les exploitants, tout en surdimensionnant les objectifs d'une économie nouvelle, ou en voulant restaurer des ressources naturelles et culturelles d'autrefois dans un

[142] Ce qui n'ôte rien aux conflits qui pouvaient exister, par exemple entre propriétaires et exploitants. Cette situation restait malgré tout supportable puisque l'on restait entre soi.

milieu qui ne peut plus en supporter les contraintes. Comment les acteurs locaux peuvent-ils alors partager cette vision accolée par des organismes extérieurs au monde agricole? L'utilisation actuelle du bocage par les agriculteurs n'est pas viable sur le long terme, mais la vision des acteurs extérieurs ne l'est pas non plus, puisque faite de projections issues d'une vision idéalisée du bocage. Tenir compte des évolutions permet de voir le réel, l'envisageable, le faisable, les nouveaux critères de vie des haies et de leur contexte, et non pas le vide laissé par le bocage ancien. Pourquoi ne pas s'appuyer sur les savoirs des exploitants qui font évoluer le bocage au quotidien? En imaginant un nouveau bocage pour combler l'absence des haies anciennes, d'après des critères anciens, parfois idéalisés, le nouveau bocage poursuit un fantôme.

Suivons plutôt les conseils de Pointereau (2004a, p. 30) : "La reconnaissance de la multifonctionnalité des bocages passe par l'étude de leur histoire et de leur sociologie afin de mieux comprendre leurs mécanismes de fonctionnement écologique et de pouvoir proposer de nouveaux modes de gestion adaptés à leurs usages actuels comme à leurs potentialités futures."

Conclusion

Cette étude a permis de travailler sur l'arbre "*d'émonde*" jusqu'à présent peu décrit en ethnologie. Aujourd'hui, l'émondage se poursuit, après une période de remembrement traumatisante et malgré son anachronisme apparent, traduisant une ambivalence qui doit être soulignée, d'autant qu'elle illustre des rapports paradoxaux à l'arbre. Paradoxe qui existe entre les différences de perception de l'arbre qu'ont propriétaires et locataires. Paradoxe aussi entre, d'un côté, un arbre qui peine à exister -que ce soit dans le regard de l'exploitant comme de manière administrative (réglementation PAC par exemple)- et de l'autre côté une perception positive de "*l'émonde*" en tant qu'objet culturel qui a su évoluer. Ce travail décrit le patchwork de raisons qui expliquent le maintien de l'arbre "*d'émonde*", malgré tout. Le point commun constaté entre toutes ces raisons est l'individualisation du rapport à l'arbre, par opposition à, il y a une génération encore, un rapport communautaire. Ce résultat, qui pourrait remettre en cause la persistance des arbres "d'*émonde*" de par la profonde transformation de l'organisation sociale, met au contraire en valeur l'extrême malléabilité de cette technique et de son objet. Malgré cette flexibilité qui pourrait faire penser à une perte de savoir-faire, on a vu que l'entretien des émondes, en perpétuant des actes de domestication sur la nature, permet aux exploitants de conserver le sentiment d'une mainmise sur elle.

Gruzinski (1999, p. 312), parlant des évolutions connues par les cinéastes de Hong Kong dans la dernière décennie du XXème siècle, mentionne la "culture of disappearance" dont la notion a été créée par le sociologue Akbar Abbas. Une des notions prêtée au terme "disappearance" "renvoie à une réalité mobile, évanescente, élusive […] : disappearance évoque "ce qui en même temps est là et n'est plus là", le temps du "déjà-disparu", "un espace qui s'offre toujours en biais". Si l'on compare la situation décrite à Hong Kong dans la dernière décennie du XXème siècle à la situation de l'émondage à Pleine-Fougères, on retrouve, dans une certaine mesure, la même mobilité. Tout comme les cinéastes de Hong Kong, les agriculteurs ont réussi "à tirer parti de l'escamotage de leur monde pour se reconstruire un univers propre, à travailler avec la disparition, et à la déplacer, à utiliser la disparition pour traiter avec elle." (Gruzinski, p. 313). Dans ces deux cas, s'il y a émergence de contraintes extérieures, il n'y a pas repli sur le local, mais "un corps à corps avec les contraintes et les pressions" (*ibid*., p. 313). Dans ce travail, on a en effet décrit le réajustement des arbres au contexte nouveau. L'étude des changements entre deux générations permet de comprendre les raisons des choix, du devenir de "*l'émonde*", comprendre les priorités des exploitants, leurs goûts, leurs besoins, etc. Au cœur de cette transformation, on constate l'appauvrissement quantitatif prévisible du vocabulaire

comme des techniques existantes, mais on notera la persistance d'un "noyau dur" fortement incorporé et ancien qui autorise à des modulations négociées avec le souvenir des critères d'autrefois.

A côté des "*émonde*s" apparaissent quelques plantations nouvelles, dont les "*haies nouvelles*" qui sont vues dans leur majorité avec scepticisme. La plantation en bosquet est préférée et préfigure une nouvelle organisation des terres, plus segmentée. Ce choix permet également d'éviter de se créer de nouvelles contraintes de gestion des haies interparcellaires, contraintes tolérées dans une certaine mesure sur les arbres d"*'émonde*" restant. Le bois-énergie, qui devrait permettre la conservation du bocage en redonnant une valeur financière au bois, ne semble pas être suffisamment convaincant pour entraîner des plantations. L'utilisation de machines adaptées à ce nouveau type d'exploitation risque en outre de mettre en danger les arbres restants, faute de compréhension du regard de l'agriculteur, plus tourné vers l'efficience du matériel que la durabilité de la haie.

En bref, beaucoup de personnes concernées par le bocage s'inquiètent de la menace de disparition des "*émondes*". Ce travail a montré que, sur le site de Pleine-Fougères, elles survivent grâce à l'absence de rigidification du rapport qu'on a avec elles et à leur adaptation selon les besoins et les techniques individuels des exploitants. Vouloir figer une forme traditionnelle, c'est la folkloriser, lui ôter son sens et donc, alors, la menacer de disparition. Les exploitants ont adapté l'utilité économique, sociale, fonctionnelle, etc. des "*émonde*s" selon le potentiel réel des haies. Cela permet leur maintien. Chaque exploitant est un "bricoleur" au sens de Lévi-Strauss (1962, p. 35), car "[il] ne se [borne] pas à accomplir ou à exécuter […] : racontant, par les choix qu'il opère entre des possibles limités, le caractère et la vie de son auteur. Sans jamais remplir son projet, le bricoleur y met toujours quelque chose de soi." C'est grâce à cet investissement personnel que le sens des arbres est conservé et qu'alors peuvent apparaître de nouvelles formes "*d'émondes*", différentes des formes traditionnelles. Les "*émonde*s" se transforment tout en restant les mêmes. Gamache et *al*. (sous presse) disent : "Les sociétés bocagères […] n'ont pas vocation à rester figées dans un imaginaire d'une société paysanne d'antan." L'adaptation des techniques en est souvent un signe. La persistance du terme "*émonde*" malgré la forte évolution des formes traduit à la fois une gêne mal assumée par rapport au regard des anciens, mais aussi l'absence de besoin de renommer quelque chose qui conserve du sens.

Malgré tout, cet équilibre est précaire. "*L'émonde*" est en effet conservée, le passage du passé au présent est effectué, mais rien n'est fait pour que la pratique soit maintenue dans le futur. On "fait avec" un système hérité. La durabilité sociale, économique, environnementale et administrative semble être réduite sur le site. Pivot (1995, p. 55) résume : "Les diverses fonctions du bocage n'intéressent qu'en partie l'agriculteur, alors qu'il en supporte la totalité des charges." En parallèle, la société se réapproprie progressivement les questions paysagères et écologiques et entraîne de nouveaux rapports à la nature. On assiste d'une manière générale à la patrimonialisation du bocage (Antoine, 2000 ;

Marguerie et *al*., 2003) ou encore à sa "publicisation" (Gamache et *al.*, sous presse). On peut alors se poser la question du devenir du bocage sur Pleine-Fougères au vu des nouveautés[143] comme des possibilités de transformation de l'organisation du monde agricole. L'arrivée d'éléments extérieurs peut également créer un "paysage" jusqu'à présent inexistant aux yeux des exploitants. Le devenir des haies dépassera en effet certainement la simple action des agriculteurs du site. De manière à permettre le maintien des "*émonde*s" sur le long terme, malgré la lourdeur des enjeux, il serait judicieux de permettre la poursuite de l'évolution continue du bocage sur la base d'un "noyau dur" (Schnapper, 1986, p. 151) comme les exploitants l'ont fait jusqu'à présent, grâce à leur maîtrise des décisions. Les réglementations doivent également donner les moyens aux exploitants de conserver les haies si telle est leur volonté. Il ne faut cependant pas que le devenir du bocage pâtisse d'une image extérieure stéréotypée. Il pourra s'agir, par exemple, d'allier objectifs environnementaux et autres objectifs des haies. Au niveau écologique, Burel et Baudry (1995, p. 337) font par exemple remarquer que "a better understanding of greenways as a mean to sustain agricultural productivity would facilitate their integration in farm and landscape design". Les arbres peuvent devenir alors un outil écologique en alliance avec d'autres buts. Quels que soient ces objectifs, permettre aux agriculteurs de conserver la capacité de décision selon leurs observations, besoins, envies, etc. est nécessaire. La multifonctionnalité doit également être préservée selon les orientations des exploitants s'ils décident de rester les artisans de ces formes locales, et non pas selon des priorités artificiellement accolées à l'organisation existante.

Nous allons à présent aborder le deuxième objet de l'étude : les bandes enherbées. Il s'agira d'analyser les perceptions des agriculteurs face à la mise en place de cette mesure environnementale. Nous allons voir si, comme dans le cas des arbres d'émonde, les bandes enherbées mettent en jeu la volonté des exploitants de rester maîtres de leurs actes.

[143] Les élus considèrent que nous nous trouvons à une "époque charnière" pour les subventions aux plantations : au niveau de l'Europe, ce thème ne sera pas inclus dans le pilier II du plan de développement rural hexagonal. L'Etat décentralise les aides aux régions qui feront selon leurs possibilités et leur volonté. Au niveau de la politique bocagère, les subventions du Conseil Général sont transférées aux communautés de communes, tandis que d'autres financements avec plusieurs partenaires sont en négociation, risquant de ne pas proposer des solutions immédiates.

CHAPITRE IV :

PERCEPTIONS D'UNE BONNE CONDITION AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTALE (BCAE) SUR LE SITE DE PLEINE-FOUGERES

Introduction

A la suite de l'intensification de la production agricole à partir des années 1950 et de la mise en place de la PAC dans la même période, la question environnementale est apparue et s'est progressivement imposée comme une nécessité à prendre en compte en agriculture. Le "premier pilier" productiviste de la PAC intègre des mesures destinées à la protection de l'environnement, notamment depuis 1992 et l'instauration de mesures agri-environnementales. Par la suite, pour répondre à une demande du cadre communautaire de création de mesures selon quatre thèmes environnementaux (érosion des sols, matière organique, structure des sols, niveau minimal d'entretien des terres), chaque Etat membre a défini, au sein de discussions interministérielles et avec les organisations professionnelles, des mesures, dont les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales pour la France, qui sont mises en application en 2005. Parmi ces BCAE, on trouve une mesure destinée à protéger les cours d'eau des pollutions et à limiter l'érosion des sols grâce à la mise en place de bandes enherbées. Cette mesure a été très médiatisée et est connue de nombreux acteurs, peut-être parce qu'elle touche à la fois les agriculteurs, les protecteurs de la nature, les chasseurs et les randonneurs[144]. En outre, tandis que les agriculteurs souffrent en France d'une image de pollueurs, de personnes opposées à toute démarche environnementale, comme le montrent par exemple Alphandéry (1991), Alphandéry et Bourliaud (1996) ou Perrier-Cornet (2002), on peut penser que l'installation d'une protection des cours d'eau par le biais de bandes enherbées dans les champs devient une occasion de montrer la volonté des agriculteurs de sauvegarder l'environnement. Cette mesure environnementale a donc immédiatement, on le voit, un enjeu sociétal.

En outre, toute intervention environnementale affecte un paysage qui, lui, est de différents ordres : écologique, économique, mais aussi social et culturel. Si bien que la part subjective de sa construction est quasiment unanimement reconnue, de même que la nécessité d'en tenir compte à la fois dans les études scientifiques et lors d'une politique d'intervention. Miéville-Ott soulignait par exemple dès 2000, lors de l'application des Surfaces de Compensation Ecologique en Suisse, les réticences des agriculteurs qui refusaient que le choix de ces emplacements leur soit imposé. On comprend donc que les mesures environnementales, dont font partie les BCAE, doivent être suivies, maîtrisées sur le plan écologique certes, mais que la dimension sociale doit être également prise en considération lors de leur mise en oeuvre. Or, malgré l'existence - notamment dans des pays où l'application de politiques agri-environnementales est plus avancée qu'en France - de nombreux

[144] Bien que l'usage intensif des bandes enherbées comme chemin de randonnée soit interdit de manière à préserver le couvert végétal, leur position de traverse de couloir de verdure sur les terres agricoles les rend très attirantes aux yeux des randonneurs. Leur manque de continuité en général les empêche cependant d'être envisagées réellement selon un tel usage.

travaux indiquant la nécessité de ne pas ignorer les aspects sociaux et culturels, ceux-ci n'ont pas été pris en compte lors de la mise en place sur le site atelier de la BCAE portant sur les bandes enherbées. Dès lors, on pouvait prévoir qu'il y aurait problème et poser l'hypothèse qu'un écart se ferait jour entre la réglementation et sa mise en pratique effective. En effet, pour les agriculteurs, le rapport aux bandes se trouve à l'opposé de celui identifié dans le cas des arbres "d'émonde" qui leur permet de fonctionner sur leur quant à soi, en toute indépendance d'un système qu'ils rejettent.

Le travail cherche donc, tout d'abord, à faire l'ethnographie de l'application d'une mesure environnementale nouvelle, l'année de son apparition, puis à voir comment les choses ont pu évoluer, en faisant une comparaison avec l'année suivante. Cette ethnographie, en plus de son intérêt écologique envers une mesure en pleine construction, permet d'obtenir des données sociales sur un site atelier mal connu sous cet aspect. Le travail permettra également de vérifier l'hypothèse posée auparavant. Rossi et *al.* (1998) estiment qu'on ne peut pas penser l'environnement en dehors de l'action des sociétés qui occupent un espace, le transforment, le gèrent. Selon les auteurs, une action environnementale a des chances d'aboutir seulement si les populations ont un intérêt objectif à modifier leurs pratiques. L'hypothèse que nous formulons implique que cet "intérêt objectif" n'est pas seulement d'ordre économique, ordre auquel la société a souvent tendance à réduire l'intérêt des agriculteurs, mais aussi, et dans une large mesure, culturel. Cette recherche permet de vérifier qu'une action reçoit sens et valeur du contexte culturel et social dans lequel elle s'inclut et qui joue ainsi un rôle aussi déterminant que les contraintes réglementaires ou les primes reçues. Enfin, ce travail permet, de façon originale, de mettre en lien données sociales et questionnements sur l'efficience environnementale locale de la mesure par le calcul de la connectivité, outil central dans la démarche écologique actuelle. Le but de la réflexion est d'apporter de nouvelles données écologiques en y incluant des problématiques propres aux agriculteurs rencontrés. Cela permet également une première évaluation socioécologique de la mesure, démarche d'ailleurs de plus en plus demandée par les élus et les ministères.

Dans la suite de ce travail le terme de "*bandes enherbées*" sera le plus largement employé, car il est utilisé par les agriculteurs sur le terrain, comme par les chercheurs.

Ce chapitre sera composé de trois parties. Les perceptions des agriculteurs du site face aux bandes enherbées seront présentées la première année de la mise en place des bandes, c'est-à-dire en 2005. Un article en anglais évaluera l'efficience écologique des bandes enherbées dans le contexte bocager local, ainsi que les enjeux sociaux qui viennent en soubassement d'éventuelles modifications pour accroître l'efficacité de la mesure. La présentation sous forme d'article en anglais, originale par rapport à l'ensemble de la thèse, illustre l'interdisciplinarité de ce travail et les formes parfois

surprenantes que sa retranscription peut revêtir. Nous terminerons le chapitre par l'étude de l'évolution de la réglementation en 2006, ainsi que la description des réactions des exploitants.

1. Des acteurs multiples

Notre travail induit la prise en considération à différents degrés des "gestionnaires", des "chercheurs" et des "agriculteurs" dans le cadre de l'installation des bandes enherbées en 2005 et 2006, sur la zone atelier de Pleine-Fougères. La variété des types d'acteurs, avec chacun ses objectifs propres, ne fait qu'accroître le nombre de facettes du prisme à travers lequel les bandes enherbées peuvent être regardées. Il est en outre évident que chacun des trois groupes abrite en son sein une forte diversité, qu'elle se pose en termes individuels, professionnels, disciplinaires ou institutionnels, et cela multiplie d'autant les approches différentes de la réglementation. Le terme de "gestionnaires" peut faire allusion, par exemple, à l'Europe qui demande une protection de l'environnement en agriculture par le biais de quatre points et ce de manière générale, comme à l'ONIC[145] qui doit contrôler spécifiquement la mise en place des BCAE sur le terrain, *via* des critères pointus. Cependant, il est à noter que cette diversité n'est pas reconnue par les agriculteurs, qui non seulement ne distinguent pas dans leurs discours les niveaux européen, national, régional, mais tendent à ranger dans une catégorie floue et uniforme tous les gens qu'ils perçoivent comme des fonctionnaires, y incluant même les chercheurs. Dans notre discours, nous utiliserons le terme de "*gestionnaires*" pour désigner, selon le point de vue agricole, l'administration, dont nous distinguerons malgré tout les chercheurs puisqu'il s'agit d'étudier le rapport des exploitants à ce groupe précis.

J'ai déjà précisé la forte hétérogénéité des chercheurs dans le premier chapitre. Ils regroupent en effet divers organismes, comme diverses disciplines. Certains ont le point commun de s'intéresser aux bandes enherbées, ce qui peut signifier sous un angle historique (par exemple : quels usages ont été fait, sur le temps long, de la surface aujourd'hui dédiée aux bandes?), écologique (par exemple : quelles interactions entre bandes enherbées et bords de champs et leurs influences sur une population animale ou végétale ?), agronomique (par exemple : quelle gestion des bandes enherbées pour optimiser la dénitrification ?), environnemental (par exemple : quelle largeur choisir pour protéger les cours d'eau ?), hydrologique (par exemple : quels sont les processus de dénitrification dans le cours d'eau ?), géographique (par exemple : peut-on identifier les bandes enherbées par télédétection ?), sociale (par exemple: quelle perception des bandes ont les agriculteurs ?). Chaque discipline s'intéresse aux bandes enherbées en fonction de ses propres centres d'intérêt, plus ou moins associés aux soucis de protection de l'environnement. Parmi les écologues, l'intérêt varie selon le degré d'implication dans les recherches sur le thème de la protection de l'eau. Chacun est en outre

[145] Office National Interprofessionnel des Céréales

dépendant des priorités de l'organisme particulier auquel il est affilié. La vision scientifique est donc loin d'être uniforme. Ainsi, des chercheurs impliqués sur le thème des bandes enherbées, peuvent être plus ou moins directement liés à leur application et leur gestion sur le terrain. Ce travail n'étant pas une ethnographie des chercheurs, nous ne détaillerons donc pas leurs rapports à la réglementation, leurs réactions, etc., mais leur point de vue sera mis en rapport avec celui des agriculteurs.

L'approche ethnographique concerne uniquement les exploitants. Nous allons détailler leurs réactions face à la mesure des bandes enherbées. Ces réactions ont été très homogènes l'année de l'installation des bandes, ce qui justifie alors l'emploi du terme générique "*d'agriculteurs*", malgré l'existence de différentes catégories d'exploitants. L'année suivante, la diversification des réactions demande en revanche d'introduire des distinctions entre les exploitants.

2. Méthodologie

J'ai détaillé, dans le premier chapitre, l'évolution du sujet depuis les espèces nuisibles vers les bandes enherbées. Au lieu que j'enquête sur les espèces nuisibles en général, les exploitants m'ont incitée à me concentrer sur des espaces dédiés à la protection des cours d'eau qu'ils estimaient comme sources de menaces pour leurs champs. J'ai effectué un relevé des bandes installées en 2005 à partir des photos aériennes commandées par l'INRA SAD et faites chaque année depuis un ULM par un photographe professionnel, complété par des relevés sur le terrain de manière à confirmer d'une part que ces espaces identifiés correspondaient bien à des bandes enherbées et d'autre part, à trouver des bandes invisibles sur les photos (placées sous des haies ou de faible largeur). Cette cartographie a été utile pour le calcul de la connectivité explicité dans l'article inséré dans ce chapitre. Pour cette raison, les relevés ont été principalement ciblés sur deux zones - une en paysage "ouvert" et une en paysage plus "fermé" - qui devaient être efficacement renseignées pour permettre ces calculs. J'ai cherché à compléter mes relevés par une enquête auprès des exploitants ayant installé les bandes. Cela me permettait d'avoir l'historique de chacune d'entre elle (ancienne prairie ou semis récent, etc.), son mode d'entretien, en même temps que j'enquêtais sur la perception de cet objet par l'agriculteur. Ces données (âge, largeur et longueur des bandes, type de semis, type d'entretien) ont été ensuite rentrées sur le SIG[146] des bandes que j'ai fait avec l'aide de l'INRA SAD. J'ai rencontré 17 agriculteurs en 2005 pour discuter des bandes identifiées. Ces exploitants font partie des réseaux mentionnés dans le Chapitre I. Comme je l'ai expliqué, ils sont représentatifs des agriculteurs en activité. En 2006, j'ai réussi à voir de nouveau 12 agriculteurs parmi les 17 rencontrés en 2005, de manière à suivre l'évolution de leur perception. Les rendez-vous étaient pris sur les bandes pour visualiser l'évolution des espèces semées, celles qui émergeaient, et obtenir l'impression de l'exploitant face au résultat. J'ai

[146] Système d'Information Géographique

complété l'approche des agriculteurs par des rendez-vous avec l'organisme chargé des contrôles des bandes sur le terrain, ainsi qu'avec des chercheurs de Bio3P[147]. Je souhaitais en effet organiser un stage avec un étudiant de master 1 sur le thème des pucerons et des auxiliaires des cultures. Après avoir entendu un technicien céréalier dire à un exploitant que les bandes enherbées "*étaient un nid à pucerons et à limaces*", j'ai choisi d'étudier le risque de développement des pucerons sur les bandes. Il me paraissait intéressant de lancer une étude sur un des thèmes qui inquiétait le plus les agriculteurs, à savoir les risques qu'ils encouraient par les bandes qu'ils ne pouvaient pas traiter avec des pesticides. De manière à compléter les données, j'ai demandé à ce que les relevés des auxiliaires des cultures soient effectués : les bandes qui étaient vues comme un risque auraient pu devenir un réservoir d'auxiliaires. Malheureusement, l'été 2006 a été extrêmement pauvre en relevés de pucerons à la suite d'un hiver très rigoureux. Les faibles quantité de pucerons restants ont disparu à la suite de traitements contre les pesticides (de manière à avoir une étude réaliste, j'ai en effet souhaité que les relevés se fassent sur des parcelles des exploitants rencontrés, complétés par des relevés en placette non traitée à la ferme du Rheu gérée par l'INRA.) L'étudiante engagée pour l'étude a alors complété son travail par la création de fiches sur les espèces étudiées (voir Annexe 3) qui ont été utilisées lors des rencontres avec les techniciens céréaliers du 11 mai 2007, que nous détaillerons dans le Chapitre V.

[147] Laboratoire de l'INRA notamment spécialisé sur les pucerons.

L'installation des bandes enherbées sur le site en 2005

En 2005, année de l'apparition de la réglementation "*bandes enherbées*", les réactions des agriculteurs ont été, comme on le verra dans le détail par la suite, très homogènes. On peut y voir une réaction de masse normale face à toute nouveauté, quelle qu'elle soit. Malgré tout, dans le contexte culturel du site de Pleine-Fougères, il est intéressant de se pencher sur ces réactions, leurs fondements, d'établir la base d'un tel rejet et de comprendre ainsi la situation rencontrée lors du travail de terrain. Toutefois, avant d'approfondir les réactions des agriculteurs, nous allons décrire les bandes du site ainsi que leurs rôles écologiques, puis le cadre juridique de leur existence.

1. Les bandes sur le site atelier

De par leur statut d'objet issu d'une mesure nationale, on trouve des bandes enherbées sur tout le territoire, s'adaptant à des paysages variés. Leur rôle et leur importance dans le paysage fluctuent donc selon les régions où elles sont implantées. Le site de Pleine-Fougères étant encore assez verdoyant grâce à l'existence de prairies et de quelques zones humides, leur présence se fait plus discrète, moins voyante qu'en zones de grandes cultures. Beaucoup d'exploitants m'ont d'ailleurs fait remarquer que cette mesure peut être intéressante dans l'absolu, mais que, dans la région, son impact est moindre vu la configuration des lieux. En effet, le nombre important de prairies permet aux cours d'eau d'être déjà bordés par de l'herbe, réduisant ainsi quelque peu les risques de pollution, par rapport à des zones de grandes cultures. De même, les questions d'érosion des sols sont moindres dans cette région, ce qui réduit quelque peu l'impact de la mesure sur le site. Ce dernier point sera donc peu développé dans ce travail. Certaines bandes sont visibles depuis la route et puisque situées en bord de cultures, s'identifient nettement. Malgré tout, beaucoup se retrouvent cachées entre culture et haie à l'opposé des routes et se soustraient au regard. D'autres encore se confondent avec les prairies, et disparaissent complètement de la vue. Presque la totalité des bandes est située le long des cours d'eau, fréquents sur le site. L'ethnographie de leur installation va être détaillée par la suite et donnera de plus amples informations sur elles.

Les bandes enherbées doivent être déclarées dans les documents PAC comme étant, schématiquement, de conduite en prairie, temporaire ou permanente, c'est-à-dire autorisées à pâturer,

ou assimilées à une conduite en jachère ou gel environnemental, c'est-à-dire soumises au fauchage ou au broyage. Mais nous verrons plus loin les subtilités de cet état de fait.

La figure 50 montre les bandes enherbées étudiées en 2005-2006 pour ce travail. Certaines bandes y sont à peine visibles de par leur faible taille. D'autres, surtout sur le site le plus bocager (au sud), n'apparaissent pas en tant que bandes enherbées puisqu'elles sont intégrées dans des prairies. Elles ne prennent pas la forme de bande à proprement parler et donnent ainsi l'impression d'un faible impact de la mesure sur cette partie du site. Nous reviendrons plus loin sur cette ambiguïté de la réglementation.

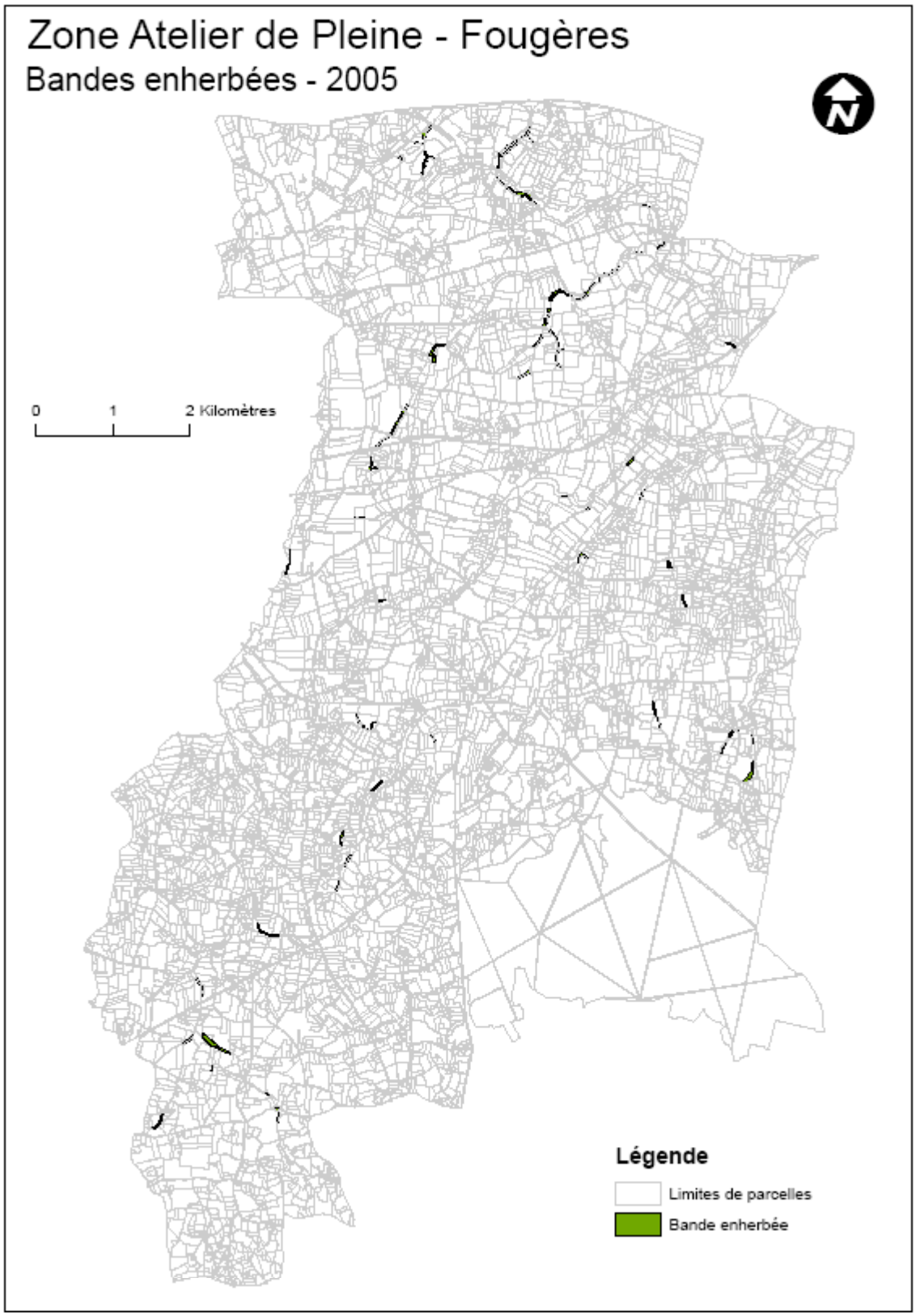

Fig. 51 : bandes enherbées identifiées en 2005 en zone "ouverte" et en zone plus "fermée".

Fig. 52 : bande créée à partir d'une ancienne prairie. Printemps 2006.

Fig. 53 : bande créée à partir d'une ancienne prairie. Hiver 2005-2006.

Fig. 54 : bande semée en 2005 avec traces de passages de tracteur. Printemps 2006.

2. Un rôle de protection des cours d'eau, mais aussi des rôles complémentaires

Réglementairement, les bandes enherbées ont notamment un rôle de lutte contre les pollutions diffuses[148]. L'approche des bandes enherbées comme moyen de protection des cours d'eau apparaît dès les années 1980 (Lowrance et *al.*, 1984). Des risques pesaient (et pèsent encore) sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Les bandes enherbées représentent alors un rempart entre la pollution agricole et la santé humaine.

Les bandes enherbées agissent de plusieurs façons pour la protection des cours d'eau contre les pollutions par les nitrates, le phosphore et les pesticides. Elles ont un rôle à la fois passif et actif. Elles servent de protection "passive" du cours d'eau en interceptant les éventuelles dérives de pulvérisation. Elles permettent ensuite de ralentir le ruissellement vers le cours d'eau et permettent, par leur couvert herbacé, le dépôt des éléments solides. Les bandes retiennent, grâce à leur humus, une partie des engrais et produits phytosanitaires en solution. Le chevelu racinaire des bandes accroît la perméabilité du sol, et donc l'accès des intrants aux microorganismes. On rejoint alors le rôle actif des bandes qui favorisent la dégradation des intrants par activité biologique, bien que ce processus soit complexe et conserve encore des inconnues (Clément et *al.*, 2002). On note cependant que, par leur constitution, les zones humides et les zones boisées installées le long des cours d'eau sont plus efficaces dans leur processus de dénitrification que des zones herbacées (Hayakawa et *al.*, 2006, p. 626). Tous ces processus sont favorisés par une permanence du couvert végétal et la réduction maximale des perturbations (pas de retournement, fauche ou broyage une seule fois par an, exportation du produit afin de ne pas accroître encore l'enrichissement du sol). Les premiers résultats des travaux conduits dans le monde entier sur les bandes ont montré l'efficacité de cette solution au niveau du captage des intrants, mais les mécanismes impliqués dans le devenir des polluants une fois interceptés conservent de nombreuses inconnues et nécessitent encore de nombreux travaux. Les recherches s'orientent pour savoir s'il y a perte par infiltration, augmentation des processus de dégradation ou formation de résidus. Les processus de dénitrification sont complexes et, par exemple, Cey et *al.* (1999, p. 65) insistent sur la nécessité d'évaluer la dynamique des nitrates en combinant les aspects physiques, chimiques et les données isotopiques.

Certains acteurs (chercheurs, associations, élus qui se préoccupent de la qualité de l'eau) envisagent d'ajouter au rôle de protection des cours d'eau joué par les bandes d'autres fonctions choisies selon l'évolution des connaissances sur la biodiversité. La présence des bandes pose question, et les objectifs initiaux s'ouvrent à autant de rôles qu'il peut se poser de questions environnementales. On

[148] Par opposition aux rejets urbains et industriels dont la plupart engendre des pollutions dites ponctuelles.

s'oriente alors sur des problématiques liées à la biodiversité, dont une des déclinaisons se trouve dans les travaux sur les bords de champs étudiés comme espaces interstitiels entre nature et culture. Les bords de champs sont perçus dans les travaux des chercheurs comme des zones "refuge" de la biodiversité, qui peut trouver un abri dans des zones de production intensive. Les bandes enherbées, intégrées à cette notion de bords de champs, peuvent alors être investies d'un rôle de protection de la biodiversité. Les thèmes de recherche peuvent être très variés puisque cela touche l'accueil de la faune (depuis les vertébrés jusqu'à la macrofaune, en incluant les auxiliaires des cultures : *e.g.* Thomas et Marshall, 1999 ; Kampichler et *al.*, 2000 ; Thomas et *al.*, 2001 ; Deschênes et *al.*, 2003 ; Bro et *al.*, 2004 ; Salek et *al.*, 2004 ; Marshall et *al.*, 2006) les conséquences sur les populations animales et végétales, l'évolution de la flore sur les bandes (*e.g.* Kleijn et *al.*, 1998 ; Thomas et *al.*, 2002 ; De Cauwer et *al.*, 2005 ; Nigel et *al.*, 2006), et son influence respective avec les bords de champs et les cultures (*e.g.* Lecœur, 1996 ; Moonen et Marshall, 2001) etc. On ne compte plus les travaux sur les bords de champs, fleuris, en herbe ou boisés. Les thèmes peuvent être envisagés sous une échelle allant de la parcelle au paysage. Marshall et *al.* (2002) par exemple présentent de nombreux cas à la fois faunistique et floristique au sein du programme Field Margins[149]. Des travaux, comme récemment la thèse de Lecœur (1996), s'intéressent à la biodiversité créée par les échanges floristiques entre ces deux types d'éléments linéaires que sont les bandes enherbées et les bords de champs. Certains proposent même de combiner cette mesure des bandes enherbées à d'autres mesures pour la protection de l'environnement, comme l'agro-foresterie par exemple (association Haie et Paysage 32[150]). Il ne faut également pas oublier les travaux sur ces espaces utilisés sous forme de jachères (fleuries ou "faune sauvage") par les chasseurs. Ce sont eux qui ont d'ailleurs mis en place les premières bandes enherbées pour le gibier à plumes. Les bandes servaient de zone refuge pour la nidification, ainsi que d'espace de production d'invertébrés pour les poussins (cela n'est pas toujours confirmé cependant par les mesures sur l'impact de ces initiatives ; voir, par exemple, les constats de Bro et *al.* (2004) sur les limites des bandes pour la restauration de la perdrix grise dans le centre de la France). On se rend ainsi compte de la diversité importante des rôles écologiques qu'on peut prêter aux bandes enherbées, ce qui multiplie les regards portés sur elles. Cet aspect est favorisé par la pression de la société pour protéger "l'environnement". L'ambiguïté de la notion comme le souligne Papy (1993) et sa polysémie permettent de s'orienter progressivement vers une conception multifonctionnelle des bandes, où diversité biologique et lutte anti-pollution se rejoindraient.

[149] Programme d'étude de la biodiversité sur les bords de champs.

[150] Association créée en 1990 à l'initiative d'agriculteurs, cette association développe une réflexion et des actions en faveur de l'arbre hors-forêt et plus particulièrement de la haie champêtre. Elle réunie 750 adhérents et planteurs, et a permis la réalisation de près de 750 km de haies champêtres dans le département du Gers. [URL] www.arbre-et-paysage32.com

3. Le contexte juridique

Les textes réglementaires à l'origine des bandes enherbées vont[151] du niveau européen (règlement CE 1782/2003, définissant les BCAE et précisant que l'établissement d'une liste précise de ces BCAE est laissée aux Etats), jusqu'au niveau national (code rural articles D615-45, D615-46, D615-48, R615-10, R615-11, R615-12, qui donnent notamment une définition du couvert environnemental et précisent ce qui doit être défini au niveau préfectoral), puis au niveau départemental avec les arrêtés préfectoraux.

Nous ne parlons dans cette partie que des arrêtés préfectoraux puisque ce sont ces textes qui sont les plus proches, dans tous les sens du terme, des exploitants. Ceux-ci ne prennent pas directement connaissance des textes européens ni même nationaux du code rural par exemple, mais y ont accès *via* les documents diffusés au moment des réunions d'information ou dans divers magazines ou journaux (voir le *Paysan Breton, Terra, Espace Ouest* ou *Ouest France* qui font passer des messages de la DDAF, des Chambres d'Agriculture ou des témoignages d'agriculteurs ayant déjà implanté des bandes[152]).

3.1. Le flou initial de la mesure

Les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales comportent des mesures de protection de l'environnement au sein de la gestion quotidienne de l'exploitation agricole, appelées éco-conditionnalité. Elles ne sont pas obligatoires au sens juridique, mais font l'objet de subventions, proportionnellement réduites selon le non-respect de ces mesures[153]. En termes juridiques, il s'agit d'une condition et non d'une obligation. Malgré tout, les exploitants ne voient que les points qui risquent d'être enlevés à chaque mauvaise application des mesures des BCAE, dont celle des bandes enherbées, officiellement nommées "Mise en place d'une surface minimale en couvert environnemental". Les agriculteurs commentent "*on est pas obligés* [d'installer des bandes enherbées]*, mais si on veut recevoir de l'argent, on doit le faire!*" traduisant le sentiment d'être pris au

[151] Sous chapitre rédigé grâce à l'aide des travaux de Florence Clermont et Julia Agerberg dans l'équipe de Catherine Laurent dans le cadre du projet BIOSOC.
[152] *Ouest France*, dossier PAC, septembre 2005, p. 13
[153] L'évaluation des anomalies constatées sur le terrain est comptabilisée en points, dont la somme sur l'ensemble des contrôles effectués au titre de la conditionnalité sur une exploitation indique un pourcentage qui servira au calcul d'un taux de réduction sur les aides directes. Il existe un gradient de gravité des erreurs. Une erreur dans la localisation des bandes vaut deux points ("anomalie mineure"), le non respect des dates limites d'implantation vaut 10 points ("anomalie moyenne"), le constat de pratiques interdites vaut 50 points ("anomalie majeure"), et l'absence de surface en couvert environnemental est jugé faute intentionnelle. Une somme de points située entre 1 à 99 vaudra 1%, et 100 points et plus, 3%. Une ou plusieurs fautes intentionnelles entraînent directement la réduction d'au minimum 20% des aides directes (source : La nouvelle PAC, conditionnalité 2005, décembre 2004). Le calcul du montant que ces points représentent est une procédure complexe que les agriculteurs ne maîtrisent pas, et qui accroît leur sentiment d'être dépossédés, en plus de leur infantilisation par l'attribution de "mauvais points".

piège. L'aspect financier supplante donc l'aspect environnemental dès l'appréhension de la mesure par les agriculteurs, déplaçant alors l'attention sur un point qui ne devrait pas être central.

La mesure dite "bandes enherbées" concerne l'implantation de bandes, entre 5 et 10 m de large, semées en légumineuses ou graminées, en priorité de long des cours d'eau (Arrêté Préfectoral 2005). La mesure ne suit pas une réglementation directe, mais un cumul de règles plus ou moins directes, qualifiées de "*jeu du chat et de la souris*" par un juriste de la Chambre régionale d'Agriculture. Il y a ainsi un savant mélange d'obligations, d'interdictions, de conditions et de volontariat. Il y a obligation, au sens strict du terme, de créer des bandes enherbées pour les installations classées depuis novembre 2003 uniquement dans les zones où l'épandage est excédentaire en phosphore. Ce n'est pas le cas sur le site et ne sera donc pas détaillé ici. Un autre cas qui oblige l'installation de bandes concerne les exploitants ayant contractualisé des Mesures Agri-Environnementales, un Contrat Territorial d'Exploitation ou un Contrat d'Agriculture Durable, ce qui n'est pas non plus le cas sur le site. Si bien, que sur le site de Pleine-Fougères, on ne jongle plus qu'avec interdictions et conditions. En effet, les bandes enherbées sont une des conditions des BCAE qui demande à ce que les bandes représentent 3% de la SCOP (surface en céréales, oléagineux et protéagineux), surface qui peut être retournée ou changée de place à certaines dates (entre le 1er septembre et le 30 avril en 2005). Une subtilité soulignée par le juriste réside dans le fait, qu'en parallèle de cette réglementation, au nom de la directive nitrates[154] de novembre 2005, il y a interdiction de retournement des prairies existantes sur une largeur de 20 m minimum. Or, une bande de ray gras italien (donc peu pérenne) peut-elle être considérée comme "*prairie*" (sous entendu pérenne) et donc suivre la directive nitrate? Si tel est le cas, et si elle est déclarée en prairie, une bande enherbée ne peut être changée de place car son emplacement doit respecter la réglementation de la directive nitrates. Si elle est déclarée en jachère, elle obéit à la réglementation de la mesure bandes enherbées et elle peut être retournée suivant cette même logique. La situation est encore en discussion parmi les juristes sur ce point. On a le même cas de confusion entre ces deux directives à propos des types de semis autorisés (la directive nitrate interdisait le semis de légumineuses, autorisées sur les bandes de la BCAE[155]). La forte présence de la directive nitrates dans les esprits peut s'expliquer par les débats et les remises en question qu'elle a suscité à sa création (Alphandéry et Bourliaud, 1996). En outre, tous ces problèmes existant à l'échelle nationale s'ajoutent, en Bretagne, à des problèmes de pollution des eaux importants de par les filières porcines développées. Le sujet est donc fortement médiatisé, y compris l'importance des moyens mis en œuvre pour y remédier comme la directive nitrates mais aussi le programme Bretagne

[154] Directive qui impose la lutte contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.
[155] Une liste d'espèces autorisées est établie au niveau national, puis adaptée localement par les préfectures. Or cette liste contient des légumineuses et des graminées. Comment expliquer la présence de légumineuses alors que l'objectif est là aussi de réduire la quantité de nitrates? Des chercheurs de l'INRA ont soulevé la question auprès des élus mais sans réponses jusqu'à ce jour. On rappelera que les nodules des légumineuses (situés sur les racines de celles-ci) secrètent de l'azote.

Eau Pure[156]. De même, le flou règne en 2005 sur les bandes déclarées en prairies, puisque aucun texte ne vient spécifiquement donner de plus amples détails sur leur gestion dans ce cas précis. Les directives sur la gestion des bandes enherbées restent donc floues l'année de la création de la mesure, et créent de la confusion.

Fig. 55 : une bande enherbée déclarée en prairie mais physiquement invisible du reste de la parcelle.

Au-delà de ce point précis, la complexité de la gestion de la mesure bandes enherbées augmente encore lorsque l'on sait que l'exploitant doit jongler entre la règle d'inscription à la conditionnalité PAC et la règle de conduite d'une prairie qui peut être une prairie sans règle, une prairie temporaire, une prairie permanente, une prairie qui a ses règles de gestion en mesure agri-environnementale, ou une jachère. Schématiquement, les bandes peuvent donc être déclarées en jachère ou en prairie, chaque catégorie cumulant ses règles de gestion avec des règles spécifiques en tant que bandes enherbées, qui elles-mêmes peuvent se cumuler avec d'autres règles de gestion si l'espace déclaré en bandes est aussi affilié à un autre système (espace protégé, Zones d'Excédent Structurel). On notera aussi l'ambiguïté de la situation d'une bande enherbée déclarée en prairie. Celle-ci n'a qu'une existence administrative. En effet, physiquement, il y a aucun moyen de distinguer, au sein d'une prairie, une bande enherbée déclarée en gestion prairiale (c'est-à-dire autorisée au pâturage) du reste de la parcelle. Que penser alors d'une mesure environnementale qui s'approche de la virtualité? D'autre part, une parcelle peut être déclarée en bande enherbée dans sa totalité (obéissant à une conduite prairiale), perdant alors sa forme explicite, et ainsi la justification de son appellation. Ces deux cas n'aident pas non plus à la clarification de la nouvelle situation.

En outre, l'année de l'installation des bandes enherbées, les textes servant de référentiels sont divers, clairsemés, dépendants de la situation de l'exploitation. Outre les textes européens et le code rural, pas lus directement par les exploitants, les règles de gestion du couvert environnemental en 2005 sont mentionnées en sous section d'un article au Journal Officiel[157] sans distinguer les différents modes de gestion et sous une dénomination faisant référence aux BCAE en général. La situation n'est pas forcément très claire et le texte du Journal Officiel pas nécessairement connu des agriculteurs qui se fient à leurs sources d'informations décrites dans le Chapitre II. En ce qui concerne l'arrêté

[156] Qui est un programme de reconquête de la qualité de l'eau, avec pour partenaires financiers l'Etat, le Conseil Régional, les Conseils Généraux de quatre départements bretons, et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Ce programme est mis en œuvre avec les Chambres d'Agriculture.
[157] Section 3, sous section 2, Art R 615-10

préfectoral, plus proche de l'exploitant puisque adapté aux caractéristiques du terrain, l'agriculteur qui se penche sur le texte ne trouve qu'une phrase dans l'article 3 concernant la "destruction du couvert végétal" : "le pâturage de la récolte d'herbe est formellement interdit à compter du 15 janvier sur toutes les parcelles prévues en gel". La différence entre les modes de gestion possibles qui mériterait d'être plus amplement explicitée est tue. De même, par exemple, en théorie, un couvert environnemental n'a pas de date limite de fauche ou de broyage, sauf s'il est déclaré en jachère, auquel cas, il y a interdiction de faucher ou broyer entre le 10 mai et le 19 juin. De même, un couvert environnemental doit être fauché ou broyé afin d'éviter la montée à épiaison de quatre adventices spécifiques (chardon des champs, rumex, chénopode et ciguë). Cependant, quand le couvert est déclaré en jachère, le texte de référence devient celui des jachères. Or celui-ci est ambigu puisqu'il spécifie seulement que "la montée à graines sur couvert implanté est tolérée à condition d'être maîtrisée et contrôlée par l'agriculteur en tenant compte des risques pour les parcelles voisines" (arrêté préfectoral 2005, art. 2). On ne sait si cela inclus l'ensemble du couvert ou seulement les adventices. De manière à éviter tout risque en cas de contrôle, l'exploitant fauche ou broie l'ensemble du couvert de façon systématique.

3.2. Une diffusion de l'information qui en pâtit

La complexité des textes référents ne facilite pas la tâche des intermédiaires diffusant l'information sur le terrain, comme la DDA, les banques, les organismes de gestion. Les réunions d'informations présentaient des règles relativement simples et donc apparemment claires, mais dont les limites étaient vite trouvées face aux questions pointues des agriculteurs et spécifiques à chaque exploitation. Les entretiens que je menais sur le sujet d'une manière générale auprès des agriculteurs se terminaient en grande majorité par une série de questions qui m'étaient adressées sur les conditions de gestion des bandes. Le flou, l'incertitude règnent de par le manque d'information et le cumul de textes de référence selon le type de couvert auquel la bande est assimilée. Les agriculteurs du site n'ont très souvent que le technicien céréalier comme source d'informations. Ils ne sont pas d'une culture de l'écrit mais plutôt de l'oral, basée sur l'importance des relations sociales. Si bien que rechercher des informations administratives au sein d'une documentation écrite vaste et parfois complexe n'est pas naturellement dans leurs méthodes, encore moins dans le cas d'une mesure mal perçue. Les exploitants se basent alors sur le technicien, qui lui-même obtient une information résumée dans des brochures, plaquettes et autres documents administratifs diffusés au moment de l'installation des BCAE. On imagine les limites de ces documents qui ne peuvent combler des lacunes juridiques inhérentes à une mise en place complexe.

Dans tous ces méandres, les points retenus par les agriculteurs du site se résument initialement à l'obligation, de par la traduction de la condition par l'aspect financier, d'installer des bandes qui se transformeront petit à petit selon eux, en surfaces sauvages à cause de l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Les subtilités juridiques, les objectifs environnementaux disparaissent donc en grande partie. Cela n'est pas contradictoire avec l'hypothèse initiale qui posait que "l'intérêt objectif des agriculteurs n'est pas seulement économique". Le premier chapitre a décrit la raison de la non adhésion au syndicalisme qui n'est pas financière, mais culturelle. L'avarice n'est qu'une conséquence d'une réaction culturelle. De même, ici, c'est la façon dont on prévoit d'implanter la mesure qui amène les exploitants à voir en premier lieu la contrainte financière.

3.3. Les contrôles PAC

En tant que BCAE, cette mesure peut faire l'objet de contrôles de la part de l'ONIC[158]. Il y a en effet une spécialisation des contrôles. Les DDSV[159] ciblent les enregistrements des animaux, la santé publique et la notification des maladies, le SRPV[160] sur la protection des végétaux, l'ONIC sur les BCAE, la DDAF sur les installations classées, l'épandage. L'interface se fait par un coordinateur à la DDAF notamment pour "impacter" sur les paiements les points obtenus après les contrôles par tous les organismes.

Les agents de l'ONIC rencontrés ont expliqué leur fonctionnement. Ils ont constaté qu'à force de contrôler les bandes enherbées en 2005, année qu'ils considèrent "*de rodage*", ils ont dressé une liste des points les plus fréquemment mis à mal, et ont alors ciblé des points de contrôle sur une fiche de compte-rendu de visite. Concernant les bandes enherbées, ils vérifient notamment la réalisation de la mesure et sa localisation, le respect des dates de sa présence sous forme enherbée (une bande peut être "cassée[161]" donc la terre retournée et non ensemencée sur une période hivernale) et son entretien.

Les lieux de contrôle sont choisis par la DDAF. Il y a des zones ciblées qui sont contrôlées par télédétection où les exploitants sont contrôlés au titre de la photointerprétation (80% en Bretagne) contre 20% en "*contrôles piétons*". Réglementairement, 5% des "*demandeurs*" doivent être contrôlés par une visite sur le terrain, désignés par tirage aléatoire. Au total, cela représente en Ille et Vilaine moins d'une centaine de contrôles sur le terrain.

[158] On note le paradoxe du choix de cet organisme céréalier, au lobby très présent dans une orientation productiviste, pour contrôler une mesure environnementale. ONIC d'ailleurs inclus depuis 2006 dans l'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures, au nom très évocateur du poids environnemental dans l'organisme.
[159] Direction Départementale des Services Vétérinaires
[160] Service Régional de Protection des Végétaux
[161] Détruire la bande par un produit chimique ou en la retournant.

Les contrôleurs constatent des faits sur le terrain, puis envoient le dossier à la DDA pour la suite du traitement qui leur échappe alors totalement.

Les contrôleur rencontrés, contrairement aux rumeurs qui courent sur le terrain, disent s'être montrés compréhensifs, à la fois sur un temps de mise en place de cette mesure et sur les éventuelles incohérences de réglementation. De mémoire, ils mentionnent alors l'arrêté Cochet[162] qui interdisait de "broyer le gel[163]", tandis que les directives du "premier pilier" demandaient à ce que le gel soit entretenu par broyage. Sur le terrain, ils ne pouvaient que constater l'incohérence entre les mesures, mais de par leur travail, ils se devaient d'affirmer la gestion suivant les règles de la PAC. Cette expérience leur sert pour être compréhensifs dans la mesure de leurs moyens. Ils se disent "*pas bornés*" et affirment savoir s'adapter aux conditions du terrain, tout en reconnaissant que les agriculteurs sont de bonne volonté, et ne jouent pas avec la loi.

La mesure des bandes enherbées est marquée par la complexité : complexité des rôles écologiques qu'elles peuvent avoir, complexité de la réglementation. C'est donc un tel objet que reçoivent, de l'extérieur, les agriculteurs. Regardons à présent ce qu'ils en font.

4. La perception de la mesure par les agriculteurs

On vient de voir le contexte économique et juridique peu favorables à une appréhension initiale positive de la mesure. Le sujet des bandes enherbées a été porté à ma connaissance par les exploitants eux-mêmes, on l'a vu, qui craignaient de voir des nuisibles accueillis par les bandes se répandre dans leurs cultures. Il est donc immédiatement visible que les agriculteurs ont eu, la première année de l'existence administrative des bandes enherbées, un *a priori* négatif alors qu'ils estiment nécessaire et normal de protéger l'environnement d'une manière générale : "*Je suis d'accord pour protéger l'eau: que va-t-elle devenir? [...] la nature doit être laissée propre pour les enfants*". Il s'agit cependant d'approfondir le contexte et le sens de cette réaction.

[162] Arrêté signé le 25 avril 2002 avec pour objectif la protection de la faune sauvage en interdisant le fauchage et broyage des jachères entre le 1er avril et 31 juillet. Cet arrêté n'est plus d'actualité aujourd'hui, car remplacé par un arrêté en 2004 réduisant l'interdiction de fauchage ou broyage à 40 jours à choisir entre le 1er mai et 15 juillet, mais il laisse quelques traces semble-t-il…

[163] Action de passer le broyeur sur une surface considérée en gel lors de la déclaration PAC.

4.1. Une perception initialement négative de la mesure par peur de la "crasse"

Les exploitants ont été immédiatement méfiants envers la mesure des bandes enherbées à cause de l'impossibilité d'utiliser le moindre pesticide (du moins la première année, on verra que les choses ont évolué l'année suivante), ce qui les poussait facilement à craindre un développement de la "*crasse*" sur ces espaces qu'ils considèraient rendus au "sauvage" car non contrôlés (voir Chapitre II, "Le paradis perdu"). Seule l'action humaine (catégorie dans laquelle les agriculteurs incluent l'action de la vache qui pâture) est capable d'éviter le développement de ces espaces jugés comme de la "gangrène" (Javelle et *al.*, soumis, voir *infra*). L'objectif environnemental, par le nouveau type de gestion qu'il implique, remet en jeu leur possibilité de conserver des cultures "*propres*", de mener à bien un "*bon*" travail qui est en même temps "*beau*". L'obligation, selon eux, d'inclure un espace où vont pulluler le "*sauvage*", les "*nuisibles*" est d'autant plus angoissante qu'elle est imposée dans le cadre d'un ensemble de règles dont dépendent leurs revenus. Un technicien céréalier a accentué cette crainte en propageant l'idée que les bandes enherbées allaient favoriser pucerons et limaces. Un certain aspect de l'environnement devient donc un risque, un danger aux yeux des agriculteurs dans le cadre de cette mesure.

La modernisation de l'agriculture durant l'après-guerre a développé l'usage des produits chimiques de façon à augmenter la rentabilité, la productivité. La recherche de la "*propreté*" des terres domestiquées s'est alors faite avec des produits dont la puissance n'a souvent été révélée que plus tard. Il n'y a pas que la rentabilité qui est la source de l'usage de ces produits, mais aussi l'honneur de l'agriculteur à montrer qu'il sait tenir ses terres. N'oublions pas que son travail est public, puisque visible par tous. On aboutit alors à l'opposition entre espace domestique qui doit être "*propre"* (y compris la cour de la ferme, où le restant de *round up* est passé pour tuer les mauvaises herbes) et espace "sauvage" où prolifèrent la "*crasse*", la "*brousse*", les "*épines*", qui doivent être gérées comme cela se faisait autrefois de façon optimale. L'agriculture biologique est répertoriée dans l'espace où pousse la "*crasse*", ce qui explique le peu d'engouement pour cette démarche. Ils ne l'estiment cependant pas comme un "*danger*" pour leurs cultures, puisqu'ils traitent de façon à ce que la "*crasse*" ne déborde pas sur leurs terres. On notera quelques expressions significatives de l'opposition propreté/saleté : à l'opposé de l'endroit où pousse la "*crasse*" et où la "*terre se salit*", on trouve là où c'est "*propre*". C'est là également que la terre peut "*fleurir*" après le labour (quand elle sèche et change légèrement de couleur).

Les conséquences environnementales des traitements ont été peu connues pendant longtemps. En outre, les agriculteurs n'ont ni le temps ni l'envie d'étudier les propriétés chimiques des produits qu'ils utilisent. Ils font confiance au technicien qui les leur vend. Aujourd'hui, face aux remarques

environnementalistes, ils font remarquer que l'intérêt du technicien est de baisser la consommation de façon à faire faire des économies à l'exploitant. Quant aux critiques que reçoivent les agriculteurs d'être des pollueurs, ils y répondent par un mélange d'arguments les déresponsabilisant et d'arguments mettant en valeur leur savoir-faire, qui n'est pas assez reconnu (voir Annexe 4).

4.2. Une sensibilité exacerbée envers les organismes émetteurs de la mesure

La réglementation touche donc des points sensibles, d'autant plus qu'elle est imposée par l'administration, elle-même perçue comme une altérité floue et inamicale. Le fait que la mesure provienne d'un monde avec lequel les exploitants ne se sentent que peu d'affinités, puisqu'il n'y a pas de relations réciproques possibles avec lui, ne fait qu'accentuer leur appréhension négative de la réglementation et qu'accroître leur sentiment de "perdre" des terres au profit d'un tel usage. Les rouages administratifs échappent aux agriculteurs qui ne sont confrontés qu'à leurs représentants : les contrôleurs et les services à qui demander des informations sur la PAC. L'administration se transforme alors en "boîte noire" en rupture totale avec le monde des exploitants de Pleine-Fougères. Un exemple du manque de liens est le calcul de la largeur des bandes. La réglementation demande à ce qu'elle soit établie entre 5 et 10 m. Or un semoir fait 3 m de large, et incite donc à créer des bandes entre 6 et 12 m de large (Javelle et *al.*, soumis, voir *infra*). Les bandes enherbées représentent un point d'achoppement entre deux cultures entre lesquelles les alliances[164] sont difficiles. Le rejet se fait donc non pas sur le contenu environnemental de la mesure, c'est-à-dire sur le fond, mais sur la forme. Les réactions initiales de rejet de formes très diverses (Javelle et *al.*, soumis, voir *infra* et le sous-chapitre qui va suivre) traduisent un sentiment de mise en danger des valeurs et des référentiels des agriculteurs, sous le sentiment de contrainte qu'ils éprouvent.

Les bandes installées sur le site signifient certes une possibilité de protéger la qualité des cours d'eau, objectif avec lequel les exploitants sont d'accord. Mais, dans l'ensemble du contexte social, cet aspect positif de la mesure est mis à mal par le sentiment des exploitants d'être encerclés par la "*crasse*" de retour qui menace l'espace domestique sous différentes formes. La mesure des bandes enherbées s'ajoute en effet à d'autres mesures. Le "sauvage" prend corps par le biais de la pression environnementale de la société en général, la pression des chasseurs qui demandent plus d'espaces sauvages sous différentes formes, la pression de l'administration agricole qui veille à l'application de l'éco-conditionnalité. Toutes ces pressions sont l'expression d'altérités difficiles à rencontrer à cause de référentiels différents. Toutes ces relations malaisées se traduisent dans le discours tenu sur les

[164] Les alliances peuvent être de tous ordres d'ailleurs. Le conflit en est une des formes, mais dans tous les cas, il faut que toutes les parties entrent dans le processus d'échange. Dans notre situation, celui-ci ne s'établit pas.

bandes enherbées par les agriculteurs qui réagissent à la contrainte en s'arc-boutant sur leurs repères plutôt que de s'ouvrir à de nouvelles méthodes et approches. Sur ce sujet qui les rebute puisqu'il est imposé, ils ne mettent pas en œuvre la créativité qu'ils peuvent manifester par ailleurs.

4.3. Les symptômes du rejet : une dévalorisation de la mesure, sa transformation puis sa réappropriation

4.3.1. Une dévalorisation par différents moyens

En cas de création de bandes[165], les semences utilisées ont souvent été celles destinées aux prairies, restant au fond des sacs, et n'exigeant pas d'achats supplémentaires. Il existe un mélange de semences pour prairies au résultat très résistant, mais qui a été ni conseillé par les vendeurs ni recherché par les agriculteurs. Une des raisons pourrait être que ce produit est vendu par petits sacs de 2 kg dont le contenu est à mélanger par la suite, tandis que le ray gras (*Lolium perenne*) est vendu par 10 kg, prêt à l'emploi, quand il n'en reste pas sur l'exploitation. C'est la facilité qui a été recherchée, la mise en place puis l'entretien des bandes constituant des travaux non prioritaires. Les exploitants disent ne pas vouloir y passer du temps, voire déléguer le semis et l'entretien des bandes à un retraité de la famille (Javelle et *al.*, soumis, voir *infra*)[166]. Dans le même ordre d'idée, les discours cherchent à minimiser le sentiment de contrainte que les exploitants ressentent envers la mesure des bandes enherbées. Une remarque : "*De toute façon, on ne peut pas traiter le long des cours d'eau*", traduit par exemple leur volonté de montrer que l'obligation de créer des bandes le long des cours d'eau ne modifie que très peu leurs habitudes. De même, les exploitants ont souvent placé les bandes sur des espaces de peu de valeur agronomique, ce qui confirme l'impression de peu d'intérêt qu'ils leur portent. Si les bandes sont déclarées en jachère, elles sont installées dans les zones les plus humides ou pentues. Si elles sont déclarées en prairies, elles sont placées dans les prairies qui sont déjà situées dans les endroits les plus humides. L'indifférence des agriculteurs est encore montrée par le fait qu'ils ne parlent pas spontanément des bandes au quotidien, parce que ce n'est pas leur préoccupation, ainsi que le font remarquer certains d'entre eux. Ils ne les ont évoquées de leur propre initiative au cours des entretiens que lorsque je parlais des nuisibles, comme on l'a vu plus haut. Les bandes n'existent donc que sous cet aspect menaçant dans le discours. Enfin, alors que la réglementation demande à ce que les bandes soient accessibles à tout moment de l'année, les agriculteurs refusent de prendre une surface

[165] Seules trois sur la vingtaine de bandes étudiées proviennent de prairies "cassées" en 2005 dont on a laissé la largeur demandée pour constituer une bande enherbée.

[166] On notera également d'autres raisons au choix du ray gras. Les exploitants remarquent, d'une part, que celui-ci est préféré par les vaches plutôt qu'un mélange de graines, d'autre part qu'un mélange entraîne une gestion plus contraignante, puisque les espèces n'arrivent pas à épiaison à la même date, ce qui oblige les exploitants à faire plusieurs passages sur la bande pour faucher à temps (avant épiaison).

supplémentaire sur leurs terres pour créer un chemin d'accès vers elles. Les bandes ne sont alors accessibles que quand les cultures le permettent.

Les exploitants nient également l'esprit de la mesure en continuant d'appliquer un raisonnement productiviste sur un espace qui demande un raisonnement environnementaliste. En effet, toujours selon eux, le ray gras semé supporte mieux les traitements que, par exemple, le trèfle, qui "*prend un coup*" dès qu'un produit déborde sur la bande par mégarde, ou, encore il répond bien à l'enrichissement pour obtenir un meilleur rendement. Ces arguments n'ont pourtant pas lieu d'être puisque les traitements comme les apports d'intrants sont interdits. De plus, vouloir atteindre un bon rendement suit une logique qui n'existe que pour elle-même, puisque le retrait du produit de la fauche ou du broyage sur les bandes est interdit, et qu'elles ne représentent qu'une faible ressource en ce qui concerne le pâturage, seulement autorisé à certaines dates. Les justifications productivistes du choix du semis en ray-grass sont donc paradoxales et apparemment hors de propos. Une autre raison de ce choix, et peut-être la plus importante, est que le ray gras "*fait propre*" dès le premier regard, si bien que "*tout est en ordre en cas de contrôle*", contrairement à des mélanges qui "*font moins nets*", qui donnent une image disparate, incontrôlée. En cas de mélange d'espèces, le résultat n'est pas "*beau*" et devient donc le signe d'une mauvaise gestion. Cela peut les amener à ensemencer à nouveau une bande qui n'est pas bien semée à leurs yeux, afin de pouvoir en être fiers selon les mêmes critères qu'ils appliquent aux aires de production, donc domestiquées. Les agriculteurs pensent également pouvoir moins bien maîtriser les mélanges de par leur complexité et leur nouveauté pour eux, et donc risquer davantage d'être sanctionnés en cas de contrôle. La liste des couverts végétaux autorisés pour les bandes enherbées (qui est d'ailleurs la même que celle du "gel PAC" ; l'assimilation des bandes enherbées à des terres en gel ne fait que renforcer l'idée d'une "perte" des terres) est composée de graminées et de légumineuses. Une phrase précise que le mélange des espèces est "*autorisé*". Le texte légal n'incite donc pas à s'aventurer sur des expérimentations écologiques, mais invite plutôt à la simplicité.

Les exploitants rencontrés dévalorisent également la mesure en mettant en doute l'efficacité des bandes. Les différences régionales (la réglementation a des spécificités départementales visibles en zone frontalière) ou entre taille des fermes sont soulignées (Javelle et *al.*, soumis, voir *infra*). Ils soulignent un effet pervers qui est l'augmentation attendue des traitements dans les champs bordés de bandes enherbées afin de pallier le risque d'invasion par les mauvaises herbes à qui on donne une chance supplémentaire de se développer sur ce nouvel espace. Ils remarquent également que rien n'empêche un produit chimique de glisser de l'autre côté du ruisseau de temps à autre, et de polluer en même temps l'eau. Quelque fois, la vapeur des produits à elle seule est suffisante pour détruire la végétation, ce qui, dans ce cas, empêchera les bandes de jouer leur rôle. Enfin, ils disent que l'efficacité des bandes reste à prouver, et l'un d'eux propose que les produits utilisés dans les champs

soient teintés, de manière à voir leur circuit et leur devenir. Les exploitants soulignent également les faiblesses de la mesure au niveau spatial. Ils ne comprennent pas pourquoi la mesure s'applique à l'échelle de la parcelle, et non pas sur toute la longueur du ruisseau. Une parcelle peut avoir une bande, tandis que les parcelles voisines en sont dépourvues. Ils poitent également les limites fonctionnelles de la mesure : un agriculteur résume le sentiment de la majorité d'entre eux : "*les bandes enherbées? Peut-être un petit plus pour le ruisseau, mais pour l'environnement, non!*"

Tous ces reproches sont utilisés comme arguments pour justifier leur réaction "frileuse" vis-à-vis de la mesure. On constate donc un dévoiement des prescriptions à but environnemental pour entrer dans une logique productiviste. Cet écart est-il dû à une mauvaise interprétation? Dans ce cas, ce sont le manque d'information et la méconnaissance de la réglementation qui viendraient aggraver des comportement qui ne sont pas tournés vers la protection de l'environnement. Mais l'écart en question pourrait également être volontairement créé par les agriculteurs, pour signifier leur opposition globale à la mesure. Le travail de terrain doit nous apporter d'autres éléments pour comprendre ce qu'il en est.

4.3.2. Des cas comparables ailleurs

On peut comparer le fait que les exploitants du site sèment des bandes dans les endroits de moins bonne qualité au cas décrit par Miéville-Ott (2000) en zone de montagne suisse. L'auteur, qui décrit les raisons des choix des surfaces de compensation écologique, fait référence à "la hiérarchisation des terres [qui correspondent] à une hiérarchisation des pratiques et une hiérarchisation des bêtes". La bonne terre est utilisée de manière intensive. Ce serait un "gâchis impardonnable" de ne pas faire de cette façon. L'extensification est gardée pour les zones les moins productives. "Les SCE sont avant tout choisies sur des parcelles qui sont marginales et sous-valorisées aux yeux de l'agriculteur". On observe la même attitude sur le site, d'autant plus que les agriculteurs estiment que la bonne terre est moins fréquente dans la région qu'ailleurs. Les agriculteurs essaient de placer les bandes dans les plus "mauvais" endroits, surtout si la ferme est petite.

La critique portant sur les échelles de fonctionnement de la mesure est à comparer, en différents points, à diverses réactions envers des mesures agri-environnementales. Dans le parc du Vercors, Rémy souligne le malaise des éleveurs en lien avec l'atmosphère incertaine créée par l'absence d'une "perspective véritablement claire et cohérente" (1996, p. 104) de certaines mesures agri-environnementales. Dans un autre article, Rémy décrit la position des éleveurs face à l'incohérence de ces mesures, faisant référence à "l'effet symbolique de la prime au défrichage des pentes du Vercors, mis ironiquement en parallèle par nos interlocuteurs avec la mise en jachère obligatoire en plaine" (1998, p. 88). De la même façon, les agriculteurs de l'Ille-et-Vilaine demandent la reconnaissance de

leur bon sens plutôt que de se voir contraints par des lois souvent considérées irréalistes, voire contradictoires.

Une autre étude, qui ne concerne pas directement l'application d'une mesure environnementale mais un remembrement, peut être citée. Laligant a fait son travail de thèse dans le Morbihan et y constate les ravages de la réorganisation foncière, malgré une demande initiale des agriculteurs : "nous avons noté que le remembrement avait entraîné une remise en question du fonctionnement de la société damganaise. Or si cette réorganisation foncière a été suivie de telles conséquences, c'est qu'elle a été imposée, même si les cultivateurs en avaient fait la demande dès 1930, selon les principes extérieurs qui ne tenaient pas compte des conceptions locales de partage et d'organisation de la terre." (1997, p. 750). On constate alors de même les enjeux culturels d'une action imposée.

4.3.3. L'adaptation de la mesure par les agriculteurs

Dans une très large majorité, l'année de l'installation des bandes, les agriculteurs se montrent pessimistes quant aux conséquences de leur mise en place, puisqu'ils pensent qu'elles vont favoriser la prolifération des mauvaises herbes qui risquent d'envahir les cultures. Ils estiment que ray gras peut difficilement contrecarrer leur développement s'il n'est pas suffisemment dense. Cependant, ils décident ne pas se "laisser faire" et de lutter. Ils emploient alors un vocabulaire guerrier pour indiquer leur volonté de prendre une part active dans le combat amenant à la victoire contre la "*crasse*" : "*Nous en viendrons à bout*", "*A force d'être broyées, les mauvaises herbes arrêtent d'envahir*", "*La crasse doit être étouffée*", "*On ne doit pas leur donner le temps de s'installer*". "L'ennemi" est identifié, et son comportement connu. Toutes les mauvaises herbes n'ont pas le même statut. Chacune a sa propre origine et son propre fonctionnement. Selon les exploitants, les chardons (*Cirsium arvense*) non coupés se dispersent depuis les bords de route ; le rumex (*Rumex sp.*) a ses graines dans le sol et germent faute d'entretien, quand il n'est pas mélangé aux semences commerciales ; la ronce (*Rubus fruticosus*) et l'ortie (*Urtica*) viennent des bords de champs. Seule cette dernière inquiète réellement : "*Plus vous la coupez, plus elle se développe*". Ces quatre espèces sont identifiées par les agriculteurs, peut-être parce que les contrôleurs de l'ONIC focalisent leurs contrôles sur elles. Les autres espèces sont un peu moins systématiquement identifiées, selon l'intérêt qu'y porte l'exploitant.

Certains exploitants sont fiers de dire qu'ils veulent braver la loi et traiter malgré l'interdiction "*sans que ça se voit, si c'est bien* fait". Dans la bataille contre le sauvage, la fin justifie les moyens. Soucieux de faire coïncider la gestion des bandes avec leurs références, ils trouvent en cela un moyen de mettre doublement en valeur leurs compétences : non seulement ils savent traiter correctement, mais ils peuvent le faire d'une manière qui passe inaperçue même aux yeux des contrôleurs. Ce genre

de déclaration, qui tient tout d'une bravade, doit être compris comme l'expression de la revendication de la reconnaissance de leur savoir-faire.

Tout cela manifeste la volonté de mettre au premier plan et d'affirmer des normes locales aux dépens des critères officiels de gestion des bandes. Les agriculteurs cherchent à se rendre maîtres d'une réglementation, qu'ils ressentent comme leur étant imposée dans un mouvement descendant, qui ne leur laisse aucune marge de manœuvre. Ils veulent exister au regard de cette nouvelle contrainte. On se retrouve dans la même situation que celle observée par Alphandéry (1996, p. 134) lors de l'application des MAE protégeant les oiseaux dans le Cotentin. Dans son cas, les agriculteurs "n'acceptent pas d'utiliser les oiseaux comme élément central, déterminant le fonctionnement de l'exploitation. [L'agriculteur a l'] impression de devenir étranger à la gestion de son propre territoire […]". De telles réactions ne signifient pourtant pas, on l'a vu, un rejet de la réglementation en soi mais plutôt de son contexte d'application. C'est leur propre environnement non pas seulement naturel mais culturel que les agriculteurs cherchent à défendre, en même temps que leur capacité à le définir eux-mêmes. C'est cela, et non une hostilité délibérée qui les conduit à ne pas aller dans le sens des préconisations écologiques et du respect de la réglementation. Confrontés à un élément extérieur à leur valeurs, et voulant dépasser le sentiment de subir une décision, ils cherchent à s'approprier ce nouvel élément, en le remodelant et en l'interprétant selon des règles et des normes qui leur sont propres. Par exemple, l'idée que les contrôleurs de l'ONIC puissent sanctionner leur gestion productiviste des bandes, qui est plus ou moins en contravention avec la réglementation, n'est pas envisagée par eux, comme s'ils ne pouvaient imaginer une autre façon de procéder. Leurs discours ne mentionnent pas les exigences officielles, contrairement aux valeurs locales qui y sont toujours fortement affirmées. Puisque les exploitants doivent vivre avec les contraintes administratives de la mesure, ils doivent donc la rendre "vivable" au sens étymologique du terme, ils doivent la faire coïncider avec leurs cadres conceptuels qui, il se trouve, sont productivistes. Le manque d'information, de formation, l'appréhension négative du contexte d'application de la mesure ne leur laissent pas d'autres solutions.

C'est dans cette même perspective qu'ils consacrent du travail et du temps pour semer et entretenir les bandes à leur façon. On pourrait s'en étonner et se demander pourquoi ils dépensent de l'énergie sur des portions de terres qu'ils considèrent comme utilisées de manière improductive, en cherchant à y obtenir des résultats que personne n'exige et qui sont même, parfois, illégaux. On pourrait plutôt supposer que, transformées de fait en espace "*sale*", pour respecter les règles administratives, les bandes soient l'objet d'un total désintérêt, en dehors de la nécessité d'y combattre la "*crasse*". Mais les efforts des exploitants vont bien au-delà et s'expliquent, en réalité, de deux façons. D'une part, ils reconnaissent que l'environnement doit être protégé et qu'il faut en conséquence prendre soin des bandes, même s'ils doutent qu'elles jouent un rôle effectif sur ce plan. D'autre part, et surtout, il s'agit

d'intégrer les bandes dans l'espace agricole tel qu'il existe et que les exploitants le conçoivent. Ce qui aboutit, de fait mais pas de façon délibérée, à une gestion productiviste et non environnementaliste des bandes. Par exemple, certains, selon l'emplacement des bandes, considèrent qu'ils ne doivent pas y rouler avec leur tracteur pour ne pas casser le couvert, et les collègues des réseaux d'entraide reçoivent la consigne. Il faut bien comprendre que le respect de cette règle se fait non pas pour obéir aux directives officielles et éviter des désagrément en cas de contrôle, mais pour respecter le travail "*bien fait*".

Dans le même sens, l'étude de Busck (2002) a montré que les raisons d'agir d'un agriculteur sur son territoire sont de divers ordres, et non pas centrées sur leur seule dépendance aux nécessités de production, selon son hypothèse de départ. Les pratiques des exploitants peuvent suivre des priorités esthétiques ou morales. Leur subjectivité doit donc être prise en compte, y compris sur des questionnements environnementaux, car elle joue un rôle loin d'être négligeable dans leurs prises de décisions. Alphandéry, d'une manière plus large en ce qui concerne les MAE, souligne que, "l'élaboration de normes de gestion écologique de l'espace est liée à ces "enjeux collectifs de structure sociale" […], auxquels sont confrontés les agriculteurs. D'autre part, la perception qu'ils ont des MAE renvoie nécessairement aux représentations et pratiques qui lient chacun d'eux au territoire qu'il investit. Ces éléments font des exploitations des entités particulières n'ayant pas seulement une finalité économique" (1996, p. 133). De même, Dépigny et *al.* constatent que des facteurs de dimension culturelle et symbolique sont à prendre en compte lorsqu'ils étudient les raisons de choix des modifications des pratiques paysagères des exploitants. Ils soulignent qu'il "convient de penser que quels que soient les arguments financiers ou techniques avancés pour l'incitation à contractualiser certaines mesures, la négociation sera difficile" (2002). Van der Meulen et *al.* (1996) mentionnent également la nécessité de prendre en compte les perceptions des agriculteurs dans les politiques de conservation de la nature, comme leurs travaux l'ont démontré aux Pays-Bas.

Leroi-Gourhan (1945, p. 425) disait que "ce qui est important dans l'emprunt, ce n'est pas l'objet qui entre dans le groupe technique nouveau, c'est le sort qui lui est fait par le milieu intérieur." Selon lui, l'origine de l'objet est peu importante, contrairement à son devenir. Dans le même ordre d'idée, et afin de savoir si cette opinion est totalement applicable à notre réflexion sur le site, nous considérons les bandes enherbées comme un objet technique. Le parallèle peut sembler un peu rapide, puisque, dans le cas étudié ici, il ne s'agit pas à proprement parler d'un emprunt, la mesure étant imposée par une réglementation. Cependant, je maintiens la comparaison au vu des réactions des agriculteurs rencontrés, qui ne se comportent pas comme face à un objet imposé, mais comme face à un objet venu de l'extérieur qu'ils examinent afin de savoir ce qu'ils décident d'en faire. On peut approfondir cette réflexion grâce à Perrot (2005, p. 14) qui dit que "l'inégalité des rapports sociaux est souvent à l'origine des emprunts." L'absence de réciprocité, décrite entre administration et agriculteurs permet à

l'une de dicter aux autres ce qu'ils doivent faire. De par leur caractère normatif, les bandes enherbées vont servir d'interface entre les deux. La domination, créée par des rapports sociaux inégaux, dénie l'emprunt en en faisant une obligation. Mais le détournement de la mesure par les agriculteurs, comme on vient de le voir, leur permet de dénier l'obligation pour se la réapproprier et la transformer en emprunt. Ces transformations sont en partie induites par les relations entretenues entre les groupes, complétées par des références culturelles locales. Le choix des objets adaptés et leur adaptation sont donc, dans notre cas, des outils servant au déchiffrage des relations sociales.

Cet aspect précis permet donc de réfléchir aux transformations subies par la mesure sous l'angle de l'emprunt. L'usage et le devenir des bandes enherbées dépendent en grande partie des relations et des tensions existantes entre les agriculteurs et le "*ils*", d'où provient pour eux la mesure. On a également vu que, pour les agriculteurs, il sera d'autant plus important de modifier, de s'approprier cet objet qu'est la mesure que son origine est mal perçue. Il faut donc apporter une correction à ce que disait Leroi-Gourhan : dans le cas des bandes enherbées et du site de Pleine-Fougères, l'origine de l'objet emprunté est aussi importante que son devenir.

Les réajustements de la mesure, volontaires comme involontaires, traduisent le caractère éminemment social de son application. Le risque de "perte de sens et de substance" (Perrot, 2005, p. 8), craint par ceux qui recherchent les origines d'un objet pour retrouver son authenticité menace, notamment, toute mesure environnementale de par la présence d'intermédiaires humains qui façonnent l'objet technique. C'est d'ailleurs la situation à laquelle on a abouti sur le site : une transformation de l'objet initial scientifique à travers les processus de législation, puis à travers les modifications plus ou moins marquées apportées sur le site aux normes administratives.

Notons, pour finir, deux constats paradoxaux, quitte à devoir pour cela reprendre certains des points que nous venons d'évoquer.

Les observations de terrain ont confirmé ce qui était indiqué dans l'introduction, à savoir que le contexte social de l'application d'une mesure environnementale est tout aussi important que les contraintes réglementaires ou financières. C'est ce qu'on vient de voir à propos des bandes enherbées. Si bien qu'on aboutit à un premier paradoxe : alors que les agriculteurs sont conscients de la nécessité de protéger l'environnement et comprennent les limites d'une vision productiviste inconditionnelle, ils semblent pourtant se conduire sur le terrain de manière contraire. La subtilité de la situation réside dans le fait que leur opposition ne s'adresse pas au contenu en soi de la mesure, mais au monde dont elle provient et à la façon dont elle tend à leur être imposée.

Il s'agit de préciser malgré tout un second paradoxe: il est vrai seulement dans une certaine mesure que le contenu environnemental de la mesure n'est pas rejeté comme on l'a vu. Les agriculteurs ne réalisent cependant pas l'étendue de leur déclaration. Leur souci pour l'environnement ne saurait s'étendre à ce qu'ils appellent la "*crasse*", c'est-à-dire les adventices, qui traduit pourtant une gestion plus respectueuse de l'environnement. Gérer des adventices leur paraît le comble de la mauvaise gestion. Une moindre pression des contrôles pourrait permettre un changement des mentalités, en réduisant le sentiment de contrainte et d'obligation. Les exploitants seraient alors capables de s'ouvrir à de nouvelles idées, y compris environnementales.

5. L'opinion mitigée des scientifiques envers les choix des agriculteurs et les conditions de gestion

Il ne s'agit pas de faire l'ethnographie des chercheurs comme cela a déjà été précisé. L'appellation homogène utilisée ici recouvre des organismes très divers, dont l'intérêt pour les bandes prend également des formes variées, ainsi qu'on l'a vu au début de ce chapitre. J'ai eu cependant l'occasion de discuter des bandes enherbées avec certains d'entre eux, ou d'aller sur le terrain avec d'autres, et ainsi de récolter quelques perceptions qui prennent tout leur sens par rapport aux réactions des agriculteurs.

L'enthousiasme initial des scientifiques travaillant sur le site de Pleine-Fougères et les plus directement concernés par la mise en place de la mesure, au moment de son apparition, a été tempéré à la suite de son application, et de leurs visites de terrain. Alors que chercheurs comme agriculteurs sont concernés par l'installation des bandes enherbées, les uns en amont, les autres en aval de la loi, les deux groupes ne comprennent pas leurs visions respectives. Les chercheurs pointent du doigt deux niveaux d'incompréhension dans l'usage de cet outil écologique, lors de sa mise en application par les exploitants, mais aussi lors de sa transformation en texte réglementaire.

D'une manière générale, certains auteurs émettent des réserves quant aux avantages de la monospécificité en ray gras, même si sa densité empêche le développement des adventices (Kleijin et *al.*, 1998). Par exemple, en ce qui concerne les prédateurs qui pourraient être envisagés comme auxiliaires des cultures, et si l'on se limite à ce seul exemple, Jeanneret et *al.* (2003, p. 315) notent que "For spiders and carabid beetles higher plant species richness offer more diverse habitat structure and more niches for prey. Higher plant species richness represents more host and feeding plats in time and space that should influence butterfly assemblages". La monospécificité des semis ne permet donc pas, du moins les premières années, une diversité spécifique élevée. On relèvera cependant le paradoxe à

l'heure actuelle de la réglementation : si des mélanges de graminées étaient autorisés, l'interdiction de montée à épiaison ne permettrait pas leur valorisation écologique.

Sur le site, la composition des bandes enherbées cristallisent l'incompréhension entre chercheurs et agriculteurs. En effet, du point de vue des écologues rencontrés, le ray gras connaît ses limites lorsqu'il est semé de façon uniforme, notamment à cause de la faible richesse spécifique floristique que cela engendre et qui se répercute ensuite sur la richesse faunistique. Du point de vue des agriculteurs, on l'a vu, le choix des semis monospécifiques s'explique en partie par le fait qu'ils ne veulent pas prendre de risques en cas de contrôles. Chacun reste donc sur ses positions, et cela peut s'expliquer par le nombre d'inconnues soulevées : les exploitants conservent leurs doutes sur la pertinence de la mesure ; les chercheurs constatent la multitude de travaux donnant des orientations de gestion parfois contradictoires puisque spécifiques à la problématique choisie. En effet, les membres du CAREN s'orientent sur des problématiques multispécifiques (diversité faunistique, floristique, capacités de dénitrification, etc.) à l'image de la diversité de questionnements envisageables sur le thème par le monde scientifique. Le regard sur les bandes différera selon qu'elles sont regardées à leur échelle ou à l'échelle du paysage, et selon que l'étude porte sur la faune ou la flore. Les prescriptions qui en découlent peuvent donc ne pas coïncider entre elles. Le couvert végétal étudié pour les bandes, ainsi que leur entretien, sera différent selon que le travail porte sur les micro-mammifères ou les pollinisateurs par exemple. Les travaux peuvent également s'orienter vers les questions de dénitrification ou du risque de propagation des adventices dans les cultures. Les bandes auront à chaque fois des spécificités propres à chaque cas, ce qui rend délicat tout conseil de gestion. En outre, un dialogue ne peut pas s'instaurer entre agriculteurs et chercheurs puisque ces derniers estiment que ce n'est pas leur rôle de conseiller les exploitants sur la gestion des bandes. J'ai donc constaté qu'agriculteurs et chercheurs travaillant sur le même objet sur le site de Pleine-Fougères ne se sont jamais rencontrés pour en discuter. En outre, il est évident que, à cause de leur fonctionnement et leurs objectifs parfois divergents au quotidien, la rencontre entre eux pourrait mettre en exergue des points d'achoppement.

Outre les difficultés de rencontre entre exploitants et chercheurs, ces derniers s'interrogent également sur l'efficacité des bandes, à cause de la gestion préconisée par la mesure. En effet, certains chercheurs à vision plus agronomique soulignent les incohérences de certaines préconisations. Ils ne comprennent pas la possibilité de "casser" une bande en hiver, en libérant ainsi l'azote accumulé, ni même l'obligation de laisser l'herbe coupée sur les bandes en nourrissant un sol déjà enrichi par les intrants. Ils soulèvent la question des raisons qui autorisent le semis de légumineuses sur les bandes enherbées, alors que ces espèces avaient été interdites sur les bandes créées dans le même objectif de protection des cours d'eau dans le cadre de la directive nitrates, car elles étaient accusées de libérer des nitrates par leurs nodules. Il n'est pas logique non plus, selon eux, de faucher ou broyer avant

épiaison. En effet, cela a pour conséquence de réduire aussi bien la richesse floristique que la richesse faunistique, puisque, les plantes ne venant pas à maturité, elles ne peuvent servir d'aliments. La fauche ou le broyage avant épiaison ont également l'inconvénient de réduire la capacité du ray gras à servir de refuge grâce à sa hauteur puisque certains petits mammifères ont besoin d'un couvert végétal herbeux suffisant comme le montrent Loman, 1991 et Fitzgibbon, 1997 (*in* Michel, 2006a, p. 126). Enfin, les pollinisateurs ne sont pas non plus attirés vu l'absence de fleurs. On remarquera cependant que ces dernières remarques valent dans l'optique d'un rôle multifonctionnel des bandes, ce qui n'est pas l'objectif actuel de la mesure. En effet, si les graminées sont fauchées ou broyées, comme il est proposé par la réglementation, elles "talent" et développent leur système racinaire, ce qui accroît la perméabilité du sol et donc l'accès des intrants aux microorganismes, permettant la protection des cours d'eau. En dehors des incohérences dues à la réglementation elle-même, la façon dont les agriculteurs gèrent les bandes enherbées semble donc respecter la protection des cours d'eau, ce qui est le but de la mesure.

On peut expliquer en partie l'écart entre résultats de recherche et texte de loi par les processus de transformation de l'information à l'œuvre à travers les différentes strates administratives. Chacune tend à faire correspondre l'information à ses propres critères pour la rendre exploitable, quitte à la simplifier ou à modifier l'ordre des priorités. La simplification parfois excessive peut amener à réduire la complexité d'une notion et de ses enjeux. Büchs (2003), confirme, de son côté, l'existence de tels processus en reconnaissant que bien que les sciences écologiques soient capables de fournir des indicateurs détaillés pour évaluer les agro-écosystèmes, leurs outils manquent de pertinence pour les institutions administratives qui recherchent une solution technique simple. Selon l'auteur, plus le niveau de l'administration est élevé, plus la simplification est forte, ce qui aboutit à une agrégation des facteurs, d'où une perte de pertinence[167]. Si bien que, de même que les agriculteurs, les chercheurs peuvent, dans une certaine mesure, se sentir désappropriés par une réglementation qui s'éloigne de leurs préconisations initiales.

5.1. Au-delà des écarts, une convergence entre agriculteurs et chercheurs

Les agriculteurs disent souvent d'eux-mêmes qu'ils ne se spécialisent en rien, mais doivent savoir tout gérer. Face à cette approche généraliste, les chercheurs, eux, ont plutôt tendance à se spécialiser

[167] Les évolutions et transformations entre chaque chaînon - depuis le niveau européen jusqu'à la mise en application sur le terrain - mériteraient des études approfondies et spécifiques. C'est notamment ce qu'a commencé de faire l'équipe de Catherine Laurent dans le cadre du projet BIOSOC, mentionné dans la troisième partie de ce chapitre, "Le contexte juridique". Les relations entre acteurs, ainsi que la transformation des faits scientifiques pourraient être étudiées notamment suivant l'angle pris par Callon (1989). On réalise ainsi l'étendue des travaux à mener sur ce point précis, et qui n'ont pas pu être effectués dans ce travail.

dans un domaine de recherche. Malgré cette façon divergente de considérer leur environnement, et malgré les oppositions à la fois fonctionnelles et cognitives décrites auparavant, les deux groupes commentent les bandes enherbées de la même façon, et reprochent une approche trop segmentée de la mesure. Les scientifiques se demandent, en plus des problèmes de gestion suscités par certaines préconisations de la mesure, pourquoi d'autres rôles écologiques ne sont pas pris en compte en plus de la protection de l'eau. Vient alors à l'esprit une remarque déjà citée d'un exploitant, qui résume une opinion générale parmi les agriculteurs : "*Les bandes enherbées? Peut-être un petit plus pour le ruisseau, mais pour l'environnement, non!*"[168] Il y a donc convergence des réactions pour soulever la question d'une mesure ayant une fonction écologique plus large que la simple protection des cours d'eau. Agriculteurs et chercheurs se posent également le problème de l'échelle spatiale de la mesure. On a vu en effet que les premiers s'étonnaient qu'elle s'exerce seulement au niveau de la parcelle et non à celui de tout un cours d'eau. Les agriculteurs rejoignent ainsi à nouveau certains écologues travaillant sur le paysage (Baudry et *al.*, 2003; Turner et *al.*, 2001)[169]. Enfin, l'échelle temporelle permet également à ces deux groupes de se retrouver, puisque les agriculteurs ont une mémoire sur deux générations, ce qui leur permet de comparer la mesure actuelle à, éventuellement, une mesure connue par leurs parents. Les chercheurs, quelle que soit leur discipline, ont eux aussi une vision sur le long terme, par la prise en compte de connaissances accumulées sur le sujet.

On peut donc constater que chercheurs et agriculteurs, malgré des visions, des approches du même objet très divergentes, se rencontrent dans le souhait d'une approche systémique de la mesure. Il devient alors possible de proposer un questionnement concernant les bandes enherbées qui aille dans ce sens. On peut par exemple réfléchir à l'échelle fonctionnelle des bandes enherbées (peut-on envisager des espèces floristiques protégeant les cours d'eau et plus favorables à la biodiversité que le ray gras?), comme on peut réfléchir à l'échelle spatiale de leur rôle (les bandes enherbées protègent-elles les cours d'eau dans leur globalité de même qu'elles favorisent une connectivité dans le paysage?) Or la connectivité est un indicateur de fonctionnement du paysage, révélant sa capacité à faciliter ou empêcher les mouvements entre taches d'habitat (Taylor, 1993). Cette notion offre donc

[168] On apportera ici une nuance à cette réaction. Certes, elle est réfléchie et correspond à une façon de penser des agriculteurs. Malgré tout, dans ces conditions, on peut être surpris du manque de coordination entre exploitants pour la constitution des bandes enherbées. Il aurait été possible d'établir un réseau de bandes ou une protection de part et d'autre du cours d'eau sur une longueur donnée si les exploitants ayant des parcelles adjacentes s'étaient concertés, ce qui n'a pas été le cas sur le site. Aucun échange n'est fait à ce propos entre exploitants. Cet écart de comportement avec leur discours peut néanmoins s'expliquer par des habitudes culturelles (entretien des champs de manière individuelle la plupart du temps), mais aussi par le rejet de la mesure comme expliqué précédemment. Le blocage initial ne permet pas une construction "intelligente" selon des critères qu'ils soulèvent eux-mêmes.

[169] Même si on peut supposer que la notion de "paysage" n'est pas la même pour les agriculteurs et les chercheurs. Pour les premiers, on peut étendre les observations d'Alphandéry, faites sur les agriculteurs prenant part aux plans de développement durable dans la Manche, aux exploitants du site, et constater qu'ils "ont une représentation de l'environnement qui ne sépare pas la dimension biophysique du milieu de celle de cadre des relations humaines, où se trament les activités agricoles au sein desquelles sont réunis les statuts de producteurs et d'habitat." (1996, pp. 136-137). A l'opposé, les chercheurs, on l'a vu dans le premier chapitre, ont un regard plus distancié par rapport au terrain qui est un espace considéré comme public, au sens d'utilité générale, objet d'étude. Malgré d'éventuelles divergences conceptuelles sur cette définition, on retiendra une convergence sur le questionnement de l'envergure spatiale de la mesure. Dans le Chapitre V, une réflexion porte également sur les variations de sens de ce terme entre agriculteurs bretons et suédois.

des outils pour réfléchir à la question de savoir à quelle échelle spatiale il convient de considérer les bandes enherbées (les bandes sont-elles connectées entre elles ou avec d'autres éléments paysagers qui protègent les cours d'eau sur toute leur longueur?). Et cette question induit l'ouverture à des fonctions écologiquement plus diversifiées (s'il y a connectivité, il peut y avoir un accroissement de la biodiversité). La connectivité permet donc de respecter l'approche holistique des bandes enherbées commune aux chercheurs et aux agriculteurs. Cette question est d'autant plus intéressante qu'au Royaume-Uni, Sutherland et *al.* (2006) ont montré que la question de la connectivité du paysage fait partie des questions posées aux chercheurs par les responsables des politiques publiques. Ceci est un moyen d'évaluer l'influence de la réforme de la PAC sur la biodiversité, selon les mêmes auteurs.

Les points de convergence entre les deux groupes représentent les points de divergence avec l'administration, qui se vérifient à une échelle à la fois spatiale, fonctionnelle ou temporelle. En effet, la mesure gère la protection du cours d'eau à l'échelle de la parcelle, et reste donc segmentée. Enfin, si l'on prend le cas d'un contrôleur, il tiendra compte de la mesure à partir de sa date d'existence, et exclura d'éventuelles contradictions avec une mesure antérieure, tout en se focalisant sur le rôle de protection du cours d'eau.

La notion de connectivité permet donc d'évaluer le fonctionnement actuel des bandes enherbées, tout en réfléchissant à un élargissement de leurs fonctions. Nous approfondirons ce deuxième point dans le chapitre V, et nous allons développer, dans l'article qui suit, l'évaluation de l'application de la mesure sur le site, en utilisant l'outil de la connectivité. En effet, on a vu les difficultés de mise en application de la mesure des bandes enherbées qui semblent remettre en question localement sa pertinence. On a vu également les "frictions" des implications de la mesure avec le contexte culturel qui indiquent la nécessité de prise en compte des particularismes locaux. Or ceux-ci sont d'ordre social, mais également écologique. Comme l'ont fait remarquer les exploitants dès l'apparition de la mesure, son implantation dans leur paysage bocager de polyculture-élevage ne semble pas très pertinente, à cause de la présence de prairies permanentes et temporaires. Il s'agit donc tout d'abord d'analyser ce point, ce qui permettra d'évaluer la pertinence écologique de la mesure. L'article qui suit - et dont le contexte interdisciplinaire a été décrit précédemment - insiste également sur la perception des agriculteurs face à l'apparition de la mesure et complète ainsi les paragraphes précédents. Il recontextualise l'importance des enjeux culturels vis-à-vis des spécificités écologiques locales, en mettant en relief leur étroite imbrication. Sous cet angle de vue, la dépendance de la mesure aux critères locaux prend toute son ampleur, impliquant une combinaison des enjeux écologiques et sociaux, et envisageant la complexité de leurs interactions.

The efficiency of a cross-compliance measure one year after its setting in North-Eastern Brittany, France : from current incomprehension to fruitful outcome. (article)

Aurélie JAVELLE (corresponding author)
ECOBIO, Campus Beaulieu, 35042 Rennes Cedex, France
aurelie.javelle@univ-rennes1.fr
tel: +33.2.23.23.65.67

Françoise BUREL
ECOBIO, Campus Beaulieu, 35042 Rennes Cedex, France
francoise.burel@univ-rennes1.fr

Sergio DALLA BERNARDINA
UBO, 20 rue Duquene, 29285 Brest Cedex, France
Sergio.dalla-barnardina@univ-brest.fr

L'efficacité d'une Bonne Condition Agricole et Environnementale un an après son apparition, dans le N-E de la Bretagne, France : d'une incompréhension mutuelle à un dénouement durable.

Abstract : The sowing of grass buffers along streams situated in farmland has been studied in north-eastern Brittany on a long-term socio-ecological studied site. Its efficiency as a cross-compliance regulation measure has been observed during spring 2005, i.e. one year after implementation, from both ecological and anthropological points of view. The grassy patches are considered as resilience tools for the environmental quality of streams. An interdisciplinary approach in anthropology and ecology is used here to assess the influence of the strips on local biodiversity depending on social data. We measured landscape connectivity before and after the grassy strips sowing. Connectivity here is measure of movement facility among resource patches for a butterfly, *Maniola jurtina*. Our results show that the strips significantly enhance connectivity only if they cover a large portion of the landscape. This would lead to huge constraints in land organization, delicate in the tense social context arising from a difficult cultural encounter between the actors of the landscape. This suggests a more relevant regulation in respect to local ecological features of the area, as well as social ones. Indeed, despite the regulation focuses on ecological objectives, its social perception is as much important. Besides, the situation is difficult to manage because of external accusing judgments or responsibilities-

restricting measures. A local participation would allow each actor to symbolically appropriate environmental policies and to improve ecological results.

Key words : connectivity ; grass buffers; anthropology ; ecology ; eco-conditionality ; integrated management.

Résumé : L'installation de bandes semées en herbe le long des ruisseaux présents sur les terres agricoles a été étudiée dans le nord-est de la Bretagne, sur une zone atelier. Leur efficacité en tant que mesure de l'éco-conditionalité a été observée au printemps 2005, c'est-à-dire l'année de leur installation, et ce, à la fois sous un regard écologique et ethnologique. Les bandes enherbées sont considérées comme des outils de résilience pour restaurer la qualité des cours d'eau. Une approche interdisciplinaire est utilisée ici pour évaluer l'influence des bandes sur la biodiversité locale, au sein de son contexte social. Nous avons mesuré la connectivité du paysage avant et après l'implantation des bandes. La connectivité est considérée ici comme la mesure de la possibilité de mouvements entre taches de ressources pour un papillon, *Maniola jurtina*. Nos résultats indiquent que les bandes accroissent significativement la connectivité uniquement si elles couvrent une large portion du paysage. Ceci demanderait un accroissement des contraintes dans l'organisation des terres agricoles, ce qui est délicat dans le contexte social émergent à la suite de la difficile rencontre entre les acteurs du paysage. Ceci suggère une réglementation plus pertinente au regard des données écologiques locales, mais aussi des données sociales. En effet, bien que la réglementation se focalise sur des aspects écologiques, sa perception sociale est aussi importante. En outre, la situation est d'autant plus délicate à gérer à cause de préjugés accusateurs ou de mesures réduisant la responsabilisation. Une participation locale permettrait à chaque acteur de se réapproprier les réglementations environnementales et d'améliorer les résultats écologiques actuels.

Mots-clef : connectivité, bandes enherbées, ethnologie, écologie, éco-conditionalité, gestion participative.

1. Introduction

Any ecological regulation must be contextualized in the "human system" where it takes place as state Callicott and al, 2007, Javelle and *al.*, 2006, Mathews, 2005, or Van Tilbeurgh, 2006., as well as valuated in the local landscape where applied. This work focuses on these both elements about a new environmental regulation in agriculture. The agri-environmental measures have shaped the recent reforms of the Common Agricultural Policy (CAP) in Europe. Cross compliance has induced rules in France that led to the setting of areas as "*environmental cover*" along the streams that are

situated on farmlands to protect them against non point pollution (opposed to industrial and urban pollutions). The grassy patches are then considered as resilience tools for the environmental quality of streams. These patches are commonly called "grass buffers" or "herbaceous strips". Scientific research has been carried out, at the regional as well as the European levels, about the efficiency of the buffer strips in such use (de Cauwer and *al.*, 2006; Marshall and *al.*, 2002 ; Mérot, 2000). The recommendations have been used for the settlement of the legislation, and result from an interaction between researchers, Non Governmental Organizations and policymakers. Nevertheless, researches include as well multifunctionality roles of grass buffers (Bro and *al.*, 2004 ; De Cauwer and *al.*; Deschênes and *al.*, 2003 ; Kampichler and *al.*, 2000 ; Kleijn and *al.*, 1998 ; Marshall and *al.*, 2002 ; Moonen and Marshall, 2001 ; Nigel and *al.*, 2006 ; Salek and *al.*, 2004 ; Thomas and Marshall, 1999). Indeed, the environmental measures in agriculture are looking for more sophisticated solutions, and are widening their range of actions. It then seems important to evaluate the potential multifunctionality provided by grass strips in reference to the local landscape, thus investigate their efficiency from a conservation point of view.

We hypothesize that, whatever the ecological function, the fact that grass buffers regulation did not take into account its social surrounding, weakens its efficiency. An interdisciplinary approach in anthropology and ecology is used here in an original way. The influence of the strips on local biodiversity is measured and contextualized according to social data (Potschin and Haines-Young, 2006). It then allows to suggest a more relevant way of defining and implementing regulation in respect to local features of the area. The way integrating the environmental cover regulation, whether focused on non point pollution or multifunctional roles, may encounter farmers' attention, is then discussed. Field work carried out during the first year of the setting of this new element in the French agricultural landscapes gives the opportunity to make the anthropology of a new environmental measure as well as to identify the ecological situation led by administrative regulation.

In this paper, we evaluate the multifunctional efficiency of the regulation according to local landscape specificities. Then, we will discuss the importance of the social context of any environmental regulation implementation, after accounting for local farmers reactions and perceptions of the measure.

2. Methods

2.1. Study area

The study site is a hedgerow network landscape of 9000 ha 60 km north of Rennes (Ille-et-Vilaine Department), France, mainly agriculture oriented, with a mix of dairy and crop productions. It was chosen because of its hedgerow network density gradient from North to South (Baudry and Jouin, 2003) : from a mean of 48 m/ha in the North where a reallotment programme occurred, to a mean of

98m/ha in the South where only individual land exchanges occurred. The hedgerow length and connectivity fell by 22% in the south and 35% in the north, between 1952 and 1993 (Michel et *al*., 2006). This can be related to the enlargement of fields in order to facilitate the use of large machinery induced by modern arable management (Petit and Burel, 1998), and to reallotment policies. The landscape ranges from open and smoothly undulating to a more closed-up area bordered by a public forest and private woods. The permanent inhabitants are mostly farmers. The crops are mainly maize, wheat and rape. The mean size of farms is between 40 and 50 ha, with 35 milk cows. The farmers have to comply the CAP measures, just as anywhere in the European Union.

The studied measure states that each farmer (with a production equivalent to 92 tonnes of cereals minimum) must implement vegetation strips along streams, to reach a total of 3% of his acreage of cereals, oleaginous and proteinous, flex and fallow set aside. The strips are not compulsory but are part of the conditions to receive subsidies. Strips have to be between 5 and 10 m wide. Grass buffers should be declared as set-aside (reaped areas) or meadow (pastured areas), since there is no specific category for them in the CAP declaration. The respect of the regulation is checked through aerial pictures or field inspections.

2.2. Studied plots

Fig 1.

Two plots have been chosen inside the site to account for the diversity of landscape. The northern plot, G1 (2835 ha), is set up in the more open landscape, i.e. where the length of the hedgerows is the smallest. Grasslands (permanent and temporary meadows) represent 16% of the landscape. On the southern plot, G2 (2570 ha), the landscape is less open, whith 27% of the landscape made of meadows. The total length of the streams in G1 is 30 km, 73% in full line (permanent stream) and 27% in doted line (temporary stream), while it is 26.8 km on G2, 40% in full line and 60% in dotted line. A quite high proportion of the rivers banks is bordered by grasslands : 46% on G1 (and 31% by woodlots), and 57% on G2 (32% with woodlots). It can be explained by the fact that grasslands are more abundant in G2 and scattered all over the landscape, while on G1, they are less abundant but distributed mainly along streams, since these places correspond to wet areas, agronomically depreciated.

2.3. Ecological and anthropological methodologies

* Connectivity measure

We use a measure of connectivity (Calabrese et Fagan, 2004) based on physical attributes (such as number of patches, patch area, patch perimeter etc.) as well as on the dispersal ability of focal species. As explained by Tischendorf and Fahrig (2000), we will work on the landscape connectivity taking

into account "*rates of movement through the landscape*". Indeed, landscape structure has an impact on population dynamics and persistence for many species (Turner et *al.*, 2001). In heterogeneous landscapes, the movement of individuals is a key process for species (Wiens, 1993). Measures of connectivity are numerous (reviewed in Beier and Noss, 1998 ; Goodwin, 2003). Corridors are one of the elements that facilitate flora and fauna movements (Henein and Merriam, 1990 ; Jordan and *al.*, 2003; Petit and Burel, 1998). Thus, species are influenced by the distance between patches as well as the presence of corridors and the resistance of the matrix that is the main living habitat (Fahrig and Merriam, 1994 ; Rikkets, 2001). The target species is a butterfly, *Maniola jurtina*, for which we have much biological data from previous research (e.g. Brakefield, 1982 ; Conradt et *al.*, 2000 ; Schneider, 2003), and for which a model of movement was developed in our team (Kindlman et *al.*, 2004). *Maniola jurtina* is an insect circulating easily on grasslands, roadside verges, shrublands, hedgerows, woodland clearings. We included permanent and temporary grasslands in the calculation. Two grasslands that are habitat patches for *Maniola jurtina*, are considered as potentially connected if their functional distance, integrating the easiness or difficulty of movement, is shorter than the mean daily movement of the butterfly, i.e. 300 m (Schneider, 2003). We have also tested connectivity for a hypothetically less mobile species, with an average daily movement of 100m.

As a measure of connectivity we took :

1) the number of clusters of grass, which are composed of patches that are connected by the movement of *M. jurtina*.

Fig 2.

2) an index of patch dominance (Turner et *al.*, 2001) which varies from 0, indicating a very fragmented area, and 1, a completely connected area since designing a single cluster.

Connectivity is calculated before and after the setting-up of the grass buffers, as mapped from aerial photographs. We also simulated potential 10 m-wide grass buffers along all streams (Baudry et *al.*, in press). This simulation corresponds to the maximum width of the strips asked by the regulation.

* Anthropological study

Furthermore, since farmers are chiefly concerned by the measure, the implementation of the regulation was surveyed during spring 2005, i.e. the first year of application of the rule. A classical anthropological method was used in order to understand the perceptions and questions of farmers concerning the grass buffers on the study site. To do so, one of us spent one year among the studied population, in order to understand the values and habits of the group. The information collected comes from informal talks and open questions interviews. Seventeen farmers, from 30 to 55 years old, were met. More than 65% were more than 40 years old, and 15% were less than 35 years old. The interviews lasted from half an hour to two hours and a half, and were completed by informal talks on the field, when the opportunity occurred. Such a method, very time-consuming, aims at reducing as much as possible bias brought by the questions of the interviewer, who is perceived by the group as

an external element. We will use "*farmers*" in the paper because, on that matter during the first year of the setting of the strips, the group is quite homogeneous, since farmers react "aggressively" to the implementation of the regulation. Such a reaction creates the homogeneity of the group in 2005 and makes them share the same opinion about the new regulation.

3. Ecological evaluation

Table 1.

For *Maniola jurtina* connectivity was high before implementation of grass buffers for G1 and G2 : there are only one cluster on G1 (the whole site is connected) and two on G2. It did not vary after implementation, nor with the simulated grass buffers. With the virtual 100 m dispersal species, connectivity is low before implementation : there are 34 clusters on G1 and 10 on G2. After implementation, connectivity remains the same on G2, but increases on G1, from 34 to 30 clusters. On G1, the more numerous grass buffers are, the higher the connectivity. Connectivity keeps on increasing in the case of potential grass buffers : we obtain 27 clusters on G1 and 8 on G2. The landscape is thus less fragmented in the case of potential grass buffers on both sites. The current grass buffers increase connectivity, even more do the potential ones. The most important element to note is the gap between the results with a 300m and 100m dispersal capacity as connectivity is a measure species dependent, and its sensitivity depends on the spatial grain of the landscape and on the spatial scale of species movement. Woods and built up areas are more frequent on G2 than on G1 but are more evenly distributed. Numerous corridors created by grass buffers, by reducing distances among patches, enable species to move throughout the landscape. On G2, the current grass buffers do not change connectivity. Only the potential ones increase the results. Grass buffers are set up in grasslands that yet form a single cluster. Therefore, connectivity is not strongly influenced. Potential grass buffers increase in a certain extent connectivity of the area. Grass buffers are set up along temporary streams, mainly because most of the permanent streams are surrounded by barrier areas (woody). The remaining clusters are created by built up areas or woods.

To summarize, the above results indicate that the current regulation does not influence connectivity on such a landscape for grassland species with a dispersal capacity of 300m, while it increases with a 100 m dispersal capacity. In this case, potential grass buffers bring more connectivity than the current ones. These results may be explained by spatial structure of the area. Spatial organization in agricultural landscape is dominated by intensive dairy farming where permanent grasslands are restricted to wet areas. Connectivity is also limited by the woodlots that border streams. This regulation may be more efficient in another kind of landscape where grassland patches are scattered throughout the land (Baudry et al, in press). This illustrates how difficult it may be to get a relevant legislation whatever the local situation. If we state the strips as an "indicator" of the environmental improvement brought by the farmers to the environment, the results are, at the same time,

encouraging and discouraging for them. Because of the landscape specificity, streams are yet edged by grasslands, that gives a high connectivity. For *Maniola jurtina*, grassy patches do not enhance habitat availability at the landscape level, but, for a species with a smaller dispersal capacity, the landscape is perceived more fragmented. Farmers should set up grass buffers as many as possible, this is the case for the 10 m width potential strips evaluated here. That would improve the population viability, but at the same time, represent a huge constraint for farmers. They should dedicate a larger area to the strips, change the management of the parcels, that would become split into different uses, thus more complicated to handle. In the current social context, is the ecological improvement possible?

4. Anthropological evaluation

The anthropological study gives mitigated results about the farmers' reaction in front of the measure implementation. Like set-asides that were, at their beginning, in France in general, negatively assimilated to "leprosy", to "*gangrene*", (Donadieu, 1993), grass buffers are badly perceived on the site nowadays. They are accused of giving free rein to the "*bad side*" of the land, by letting thistles (*Cirsium arvense*), sorrel (*Rumex sp*.), bramble (*Rubus fruticosus*) or nettle (*Urtica*) set up. Fantasies of the coming back of the wild reappear (when we say "wild", we refer to, as Descola says (2004, p. 29), "what belongs to *silva*, the large European forest that the Roman colonization is about to progressively nibble : this is the uncultivated space to be cleared…" (our translation) It is opposed to the domus, the domestic area.). Whereas the cows "cleaned this area", as the farmers underline, grass buffers now let grow wild most of the time. They are invaded by weeds, and only roe deer will "regulate" them, according to some farmers who are also, for some of them, hunters. We can notice the decreasing value of the animal management : the cattle "clean", while "wild animals" "regulate". This means that only the human intervention can give good results, and not what they consider as renunciation.

Furthermore, grass buffers represent added constraints, and a more complex and time-consuming work. Very often, farmers notice that, because of this measure, management actions will be multiplied in the fields where the grass buffers are implemented, while before, a single action was needed for the whole field. This means going back to a divided field, which is against the objectives of reallotment programmes or the exchanges of land schemes. A farmer sums up the feeling of backward movement : "We have been working for twenty years getting rid of the filth and now we have to give everything up!" The grass buffers sum up, in the farmers' eyes, the will of the ecologists to let the wilderness come into the fields, in opposition to the farmers' will to domesticate. For all these reasons, the grass buffers are badly perceived. Farmers are reluctant to spend time working on them : "We will go if we have spare time". They say they will crush it as late as possible "so as not to

have to come back". They sometimes relegate this work to a retired person of the family : "he keeps busy this way". Managing the strips is not perceived as a "real" work. Instead of "reaping" a farmer refers to "mowing". Everything is done to minimize the constraints due to the management of the strips. The exact legal conditions of their setting-up are not well known. Many farmers do not know their obligations regarding the types of seeds, their right or not to change the location of the strip, the dates of reaping or crushing, or their right to pick up the grass, for example. There is no question of spending time to get information about that. The large majority of farmers has no contact with the official agricultural organisms, rejected as “bureaucrats”. Farmers get organized in order to disturb their work as little as possible.

An exemple of the incomprehension between farmers and the administrative people is that two measure systems are in conflict concerning the width of the strip**.** The width suggested by the regulation (5-10 m.) refers to simplified scientific data. Farmers refer to the width of their sowing machines (3m.). Instead of the 5 minimal meters, they sow 6 m., saying this is the minimal width. In the same way, three sowing machine widths (9m.) are assimilated to the 10 maximal meters. One of us even encountered a farmer who thinks according to the width of his tractor in the field, the rest being dedicated to the strip. In this way, the 3% demanded are approximately reached. Their estimation is made in the field, the map measurements demanding too much precision : "it is about one millimeter!" often say farmers who tried to delimit the grass buffers on the map. In the same state of mind, the working methods often depend on the know-how, the habits and the available equipment. The large majority refuses to buy any equipment for the management of the strips. The bigger effort that can be made is to call an agricultural contractor to manage the strips, while cursing this new expense.

The farmers of the study site point out the paradoxes that the regulation may create to justify their incomprehension of the new regulation. This way, they can justify their lack of enthusiasm for the grass buffers, and, at the same time, the mistakes during their implementation and their management. We can cite three kinds of inequalities often stated during the interviews as arguments against the grass buffers. The first one is among farmers : they highlight that the limit of 92 tonnes cereals that determinates a "small producer" is per person and not per farm. A two persons farm, that may have an important area along the water, can escape the rule. Indeed, they still can spray their crops close to the stream, while single farmer, sometimes on the other side of the stream, have to set up an herbaceous strip. Farmers do not understand this point from an ecological point of view. A large majority wishes the smaller farmers were concerned by this measure. In the same idea, they highlight that the streams cannot be correctly protected since their protection is segmented (Opdam et *al.*, 2006). A plot with a grass buffer is often surrounded by plots without any protection towards the water, the compulsory 3% representing a small area of the global farmland. They also emphasize inequalities among farmers and non farmers. According to farmers, the general public is inclined to spray too much since it is unable to define the correct amount of product. Nevertheless, regulations do

not focus on them, nor on the industry or the national railway company, which are big users of pesticides. Finally, they point up inequalities among regions. Their geographical proximity to the Normandy border makes the comparison easier with the Manche Department, which did not make the rule mandatory for streams indicated in dotted lines on the map. The difference between the legal definition of the regulation and its concrete application weakens its credibility. Highlighting the discrepancies among people or regions is a way to question the efficiency of the regulation.

5. Discussion

Implementing a nationwide generic measure does not have an optimal ecological efficiency in every landscape. For example, connectivity depends on species and landscape local features. The implemented herbaceous strips do not bring as much connectivity as in a place where grasslands patches are scattered throughout the land. Furthermore, the ecological implementation of a measure depends on local features, but must deal with the local actors. Setting a more efficient regulation from an ecological point of view does not only depend any more on its ecological validity but on its social background (Wagner and Gobster, 2007). The notion of biocomplexity reflects the need to take into account the interactions between natural and human systems in biodiversity management. Callicott et *al.* (2007) trace its history : "Just as the concept of biodiversity existed before the term was coined, the term "biocomplexity" was coined at the beginning of the twenty-firt century to characterize, among other pheomena, multiple levels of biological organization, interacting feedbacks and the nonlinear emergent behaviour of coupled natural and human systems (CNHS) as they evolve throuh time". Thanks to the possibility of changing cognitive lenses, biodiversity may be considered and managed differently. They consider that "In addition to the methodologically imposed ambiguities of the concept of biodiversity, effective conservation strategies might profitably take into account the past and present human systems with which biodiversity coexists." On the site, as a result, rather than focusing on imposing ecological solutions to try to improve the biodiversity, we may question the social context of the enforcement of the regulation. We state that the same regulation can produce different results, thanks to the site characteristics of course, but also thanks to its perception by the actors of its application. Simplification and top-down movement to implemente a policy do not give good results (Pinto-Correia et *al.*, 2006). Perception of a measure is influenced by the "history" of the actors. Part of this "history" is based on the external actors' visions of this group. In Brittany, farmers have been enduring polluter accusations for years from the society. In reaction to the accusations held against them, some farmers deny all responsibility. As has been heard often on the study site, farmers reject the accusations of polluting. Alphandéry and Bourliaud (1996) notice that "agricultural professional organizations (…) didn't accept either the burden of polluting or of badly managing the landscapes" and, this, since the 1980s. Rémy (1998) presents the reactions of farmers of Dijon region

as part of the Ferti-Mieux action (awareness and prevention policy about the non point pollution) and he underlines that farmers "are in a hurry to mention pollution sources outside agriculture". Farmers try to make the public understand the positive role they have. They highlight the amenities brought to society, often linked to their know-how. They highlight their will, different from the polluter image they think the public has of them. For example, McEachern cites, in the Dales (Yorkshire, U.K.), how farmers defend themselves by listing the positive aspects of their activity (McEachern, 1992). On the study site, many farmers say they trust their field knowledge rather than the information provided by the national mapping, often wrong, to choose the streams to be edged. Even the controllers acknowledge that this preference is well-founded. Jean (1996) writes, about the cross-compliance schemes : "when they [the farmers] achieved their plans, most of them realized, on the whole, that the methods they had used were not risky for the environment". Then, imposing a regulation without taking into account the social background of its application is not the solution.

Another point stands in the way of the measure success. The farmers feel like dispossessed of their decision-making capacity, of the control over their own work. Such a situation leads to the rejection of the "imposed" law, and a mental block from the farmers' part. This annihilates any sense of initiative needed for some programs, as described by Alphandéry and Bourliaud (1996). It becomes impossible then, in such a context, to increase the importance of the regulation as proposed thanks to the ecological assessment. The lack of initiative forces the official structures to impose regulations, which then creates frustration. This induces a vicious circle whose basis is the lack of recognition felt by the local population.

We may question local participation as a way to solve the situation. The farmers met, like those cited by Jean (1996), ask for more freedom. At the opposite of such a blocked situation, where everybody sticks on their own position, there are the Canadian programs described by Jean (1996) in which people "are trying to get out of a regulation logic to implement a voluntary cooperation" (our translation). This would allow a common construction of a law that would then become meaningful for all actors. This is possible if each group accepts varying cultural references. In the same way, Donadieu (1995) asks for an appropriation of the landscape construction projects by all the actors instead of random forecasting or technocratic planning. He explains that this kind of project requires a mobilization, a desired evolution of the territories to "symbolical appropriation of the landscape that will determinate the foundation of a local collective subjectivity, that is to say a social consciousness of belonging to a same place, to a same nature" (our translation).

On the site, we can hypothesize that an integrated management (Van Tilbeurgh, 2006) through a common construction of the regulation, could result in the farmers higher receptivity to real stakes of the environmental protection. A participatory process would enable them, for example, to listen to the explanation of the current connectivity results, or make proposals that would be legitimised in this

context. It is even possible to consider some initiatives could appear to increase the biodiversity on the basis of the current grass buffers. Instead of feeling dispossessed of any control on the changes, farmers would be made responsible. Such an "idealized" scenario is further more foreseeable that the "participatory process (…) facilitates social learning and institutional change (…)" (Pahl-Wostl, 2006). The cohabitation of researchers and farmers on the site could become an exchange process of knowledge and know-how. The question is now on the role and the place of the science on the study site.

6. Conclusion

Our study describes currently locked situation induced by an imposed regulation that is perceived as a lack of respect for local perceptions and knowledge. Sometimes, the situation worsens because the various groups have difficulty in meeting each other, and thus progressively enclose the "other" in a false image. Various actors of a landscape may be identified : the elected officials, agricultural administrations, agricultural and environmental organizations, scientists and the public. The landscape becomes complex, as highlighted by Lizet (1991), Burel et Baudry (1995) or Luginbühl (1996). Nevertheless, the claim is often about the shape and the enforcement of the environmental legislation, its lack of spatial continuity, rather than about its content. It is important that the actors of a given landscape participate in an environmental policy, in order to give it meaning and its maximum amplitude (Scott and Shannon, 2007), as indirectly suggested by encountered farmers. Rémy (1996) advocated responsibilisation rather than legislation. On the study site, farmers and researchers could progress towards a participation process (Pahl-Wostl, 2006) or could be part of a network experience as described by Lockie (2006). Grassy patches, because of their impact at first arguable, open up new perspectives.

Acknowledgments

For this research Aurélie Javelle had a PhD grant from the French government, research was financed by Brittany region (CPER, 2000-2007) and CNRS. We thank Jacques Baudry and Bernard Kalaora for usefull comments on a previous version of the manuscript, Yann Rantier and Nicolas Scherman for GIS analyses, and Sandrine Baudry for editing the English. A special thank to Philippe Vernon for his very careful reading of the paper, and Henri Décamps for his helpful advice.

References

Alphandéry, P., Bourliaud, J., 1996. L'agri-environnement, une production d'avenir ? EtudesRurales 141-142, 21-43.

Baudry, J., Burel, F. Schermann, N., Bailey, D., Augenstein I., in press. Enhancing connectivity : landscape diversity matters.

Baudry, J., Jouin, A., 2003. De la haie au bocage, organisation dynamique et gestion. INRA Editions, Ministère de l'Ecologie et du Développment Durable, Paris.

Beier, P., Noss, R. F., 1998. Do habitat corridors provide connectivity? Conserv. Biol. 12, 1241-1252.

Brakefield, P., 1982. Ecological studies on the butterfly *Maniola jurtina* in Britain.I. Adult behabiour, microdistribution, and dispersal. J. of Animal Ecol. 51, 713-722.

Bro, E., Mayot, P., Corda, E., Reitz, F., 2004. Impact of habitat on grey partridge populations : assessing wildlife cover using a multisite BACI experiment. J. of Appl. Ecol. 41, 846-857.

Burel, F., Baudry, J., 1995. Social, aesthetic and ecological aspects of hedgerows in rural landscapes as framework for greenways. Landscape and Urban Plann. 33, 327-340.

Calabrese, J., M., Fagan, W. F., 2004. A comparison shopper's guide to connectivity metrics. Frontiers in Ecol. and the Env. 2, 529-536.

Callicot, J.B., Rozzi, R., Delgado, L., Monticino, M., Acevedo, M., Harcombe, P. (2007). Biocomplexity and biodiversity hotspots: three case studies from the Americas, *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 362, 321-333.

Conradt, L., Bodsworth , E. J. Roper, T.J. Thomas, C.D., 2000. Non-random dispersal in the butterfly *Maniola jurtina* : implications for metapopulation models. Proc. of the Royal Society of London 267, 1505-1570.

De Cauwer, B., Reheul, D., Nijs, I., 2006. Effect of margin strips on soil mineral nitrogen and plant biodiversity. Agronomy for Sust. Dev. 26, 117-126.

Deschênes, M., Bélanger, L., Giroux, J.F., 2003. Use of farmland riparian strips by declining and crop damaging birds. Agr., Eco. and Env. 95, 567-577.

Descola, P., 2004. Le sauvage et le domestique. Communications 76, 17-39

Donadieu, P., 1993. La jachère : hypothèses pour un exorcisme. Cour. de l'env. [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/donadc19.htm.

Donadieu, P., 1995. Pour une conservation inventive des paysages, in : La théorie des paysages en France (1974-1994). Roger, A., éd. Champ Vallon.

Fahrig. L., Merriam, G. (1994). Conservation of fragmented populations. Conserv. biol. 8, 50-59.

Goodwin, B. J., 2003. Is landscape connectivity a dependent or independent variable? Landscape ecol. 18, 687-699.

Henein, K., Merriam, G., 1990. The element of connectivity where corridor quality is variable. Landscape ecol. 4, 157-170.

Javelle, A., Kalaora, B., Decocq, G., 2006. Les aspects sociaux d'une invasion biologique en forêt domaniale de Compiègne : la construction sociale de *Prunus serotina.* Nat., Sc., Soc. 14, 278-285.

Jean, B., 1996. La petite sauvagine dans la prairie. Etudes rurales 141-142, 197-205

Jordan, F., Baldi A., Orci, K. M., Racz, I., Varga, Z., 2003. Characterizing the importance of habitat patches and corridors in maintaining the landscape connectivity of a Pholideptera transsylvanica metapopulation. Landscape Ecol. 18, 83-92.

Kampichler, C., Barthel, J., Wieland, R., 2000. Species density of foliage-dwelling spiders in field margins : a simple, fuzzy rule-based model. Ecol. Mod., 129, 87-99.

Kindlman, P., Aviron, S., Burel, F.,. Ouin, A., 2004. Can the assumption of a non-random search improve our prediction of butterfly fluxes between resource patches? Ecol. Entomol. 29, 447-456.

Kleijn, D., Joenje, W., Le Coeur, D., Marshall, E.J.P., 1998. Similarities in vegetation development of newly established herbaceous strips along contrasting European field boundaries. Agr., Ecos. and Env. 68, 13-26.

Lizet, B., 1991. De la campagne à la nature ordinaire. Etudes rurales 121-124, 169-184

Lockie, S. (2006). Networks of agri-environmental action : temporality, Spatiality and identity in agricultural environment. Sociol. Ruralis 46, 22-39.

Luginbhül, Y. (1996) L'agriculture contemporaine peut-elle être paysagiste? C.R. Acad. Agr. Fr. 82, 113-122.

McEachern C. 1992. Farmers and conservation : conflict and accomodation in farming politics. J. of Rural Studies 8, 159-171.

Marshall, J., Baudry, J., Burel, F., Joenje, W., Gerowitt, B., Paoletti, M. G., Thomas, G., Kleijn, D., Le Coeur, D., Moonen, A. C. (2002). Field boundary habitats for wildlife, crop, and environmental protection in landscape ecology, in : Agroecosystems Management. éd. CRC Press Boca Raton, 219-247

Mathews, A., S., 2005. Power/Knowledge, Power/Ignorance : forest fires and the state in Mexico. Human Ecol. 33, 795-820

Mérot, P., 2000. Typologie fonctionnelle des zones humides de fond de vallée en vue de la régulation de la pollution diffuse. Rapport de synthèse final, Programme TYFON du PNRZH, INRA et CAREN, Rennes, 115 p.

Michel, N., Burel, F., Butet, A., 2006. How does landscape use influence small mammal diversity, abundance and biomass in hedgerow networks of farming landscape? Acta Oecol. 30, 11-20.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaire rurales, 2004. La nouvelle politique agricole commune, conditionnalité 2005. Paris, France.

Moonen, A.C., Marshall, E.J.P., (2001). The influence of sown margin strips, management and boundary structure on herbaceous field margin vegetation in two neighbouring farms in southern England, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 86, 187-202.

Nigel, C., Critchley, R., Fowbert, J.A., Sherwood, A.J., Pywell, R.F., 2006. Vegetation development of sown grass margins in arable fields under countrywide agri-environment scheme. Biol. Conserv. 132, 1-11.

Moonen, A.C., Marshall, E.J.P., 2001. The influence of sown margin strips, management and boundary structure on herbaceous field margin vegetation in two neighbouring farms in southern England. Agr., Eco. and Env. 86, 187-202.

Opdam, P., Steingröver, E., van Rooij, S., 2006. Ecological networks : a spatial cpnept for multi-actor planning of sustainable landscapes. Landscap and Urban Plann. 75, 322-332.

Pahl-Wostl, C., 2006. The importance of social learning in restoring the multifunctionality of rivers and floodplains. Ecol. and Soc. 11, 10 [online] URL : http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art10/.

Petit, S., Burel, F. , 1998. Effects of landscape dynamics on the metapopulation of a ground beetle in a hedgerow network. Agr., Eco. and Env. 69, 243-253.

Pinto-Correia, T., Gustavsson, R., Pirnat, J., 2006. Bridging the gap between centrally-defined policies and local decisions – Towards more sensitive and creative rural landscape management. Landscape Ecol. 21, 333-346.

Potschin, M., Haines-Young, R., 2006. "Rio+10", sustainability science and Landscape Ecology. Landscape and Urban Plann. 75, 162-174.

Rémy, J., 1996. La parcelle et la lisière. Etudes Rurales 141-142, 285-108.

Rémy , J. , 1998. Quelles(s) culture(s) de l'environnement ? Ruralia, 2, 85-103.

Rikkets, T. H., 2001. The matrix matters : effective isolation in fragmented landcsape. Am. Nat. 157, 87-99.

Salek, M., Marhoul, P., Pintir, J., Kopecky, T., Slaby, L., (2004). Importance of unmanaged wastelands patches for the grey partridge Perdrix perdrix in suburban habitats, *Acta Oecologica*, 25, 23-33.

Schneider, C., 2003. The influence of spatial scale on quantifying insect dispersal : an analysis of butterfly data. Ecol. Ent. 28, 252-256.

Scott, A., Shannon, P., 2007. Local landscape designations in Scotland : opportunity or barrier to effective landscape management? Landscape and Urban Plann. 81, 257-269.

Thomas, C.F.G., Marshall, E.J.P., 1999. Arthropod abundance and diversity in differently vegetated margins of arable fields. Agr., Eco. and Env. 72, 131-144.

Tischendorf L., Fahrig, L., 2000. On the use of connectivity in spatial ecology. Oikos 95, 152-155

Turner, M. G., Gardner, R. H., O'Neill, R.V., 2001. Landcape Ecology in Theory and Practic*e*. Springer, Verlag, New York.

Van Tilbeurgh, V., 2006. Les connaissances scientifiques dans les dispositifs de gestion intégrée. Colloque Interactions Nature-Sociétés UMR 6554 LETG, analyses et modèles, La Baule, 5 p.

Wagner, M. M., Gobster, P. H., 2007. Interpreting landscape changes : measured biophysical change and surrounding social context. Landscape and Urban Plann. 81, 67-80.

Wiens, S., 1993. Ecological mechanisms and landscape ecology. Oikos 66, 369-380.

Table 1: connectivity results on G1 and G2 : measures of connectivity on G1 and G2, before, after implementation and simulation for potential strips : the more numerous clusters are on a landscape, the more it is fragmented.

	Without herbaceous strips	**Real herbaceous strips**	**Potential herbaceous strips**
G1 (North of Pleine-Fougères site)	**PM + TM – 300 m** 2 clusters connectivity = 0.98 **PM + TM – 100 m** **34** clusters connectivity = 0.079	**PM + TM – 300 m** 2 clusters connectivity = 0.98 **PM + TM – 100 m** **30** clusters connectivity = 0.095	**PM + TM – 300 m** 2 clusters connectivity = 0.98 **PM + TM – 100 m** **27** clusters connectivity = 0.13
G2 (South of Pleine-Fougères site)	**PM + TM – 300 m** 1 cluster connectivity = 1.00 **PM + TM – 100 m** **10** clusters connectivity = 0.88	**PM + TM – 300 m** 1 cluster connectivity = 1.00 **PM + TM – 100 m** **10** clusters connectivity = 0.88	**PM + TM – 300 m** 1 cluster connectivity = 1.00 **PM + TM – 100 m** **8** clusters connectivity = 0.91

PM : permanent meadows

TM : temporary meadows

300 m and 100 m represent the dispersal capacity of species.

Potential herbaceous strips : herbaceous strips set up all along the strips of all the farms, without any interruption.

Fig. 1 : G1 and G2 on the study site.

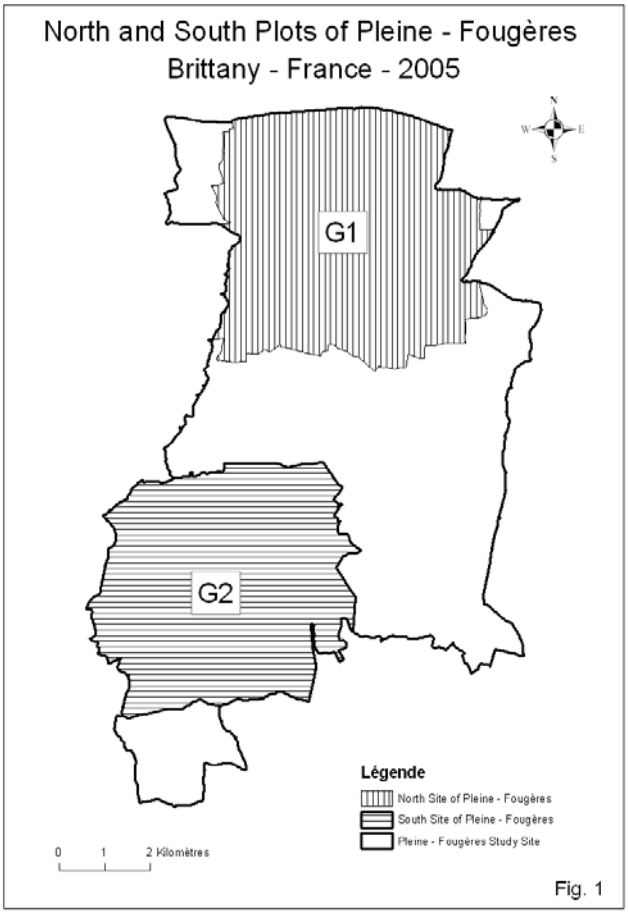

Fig.2 : Connectivity between two patches that create a cluster.

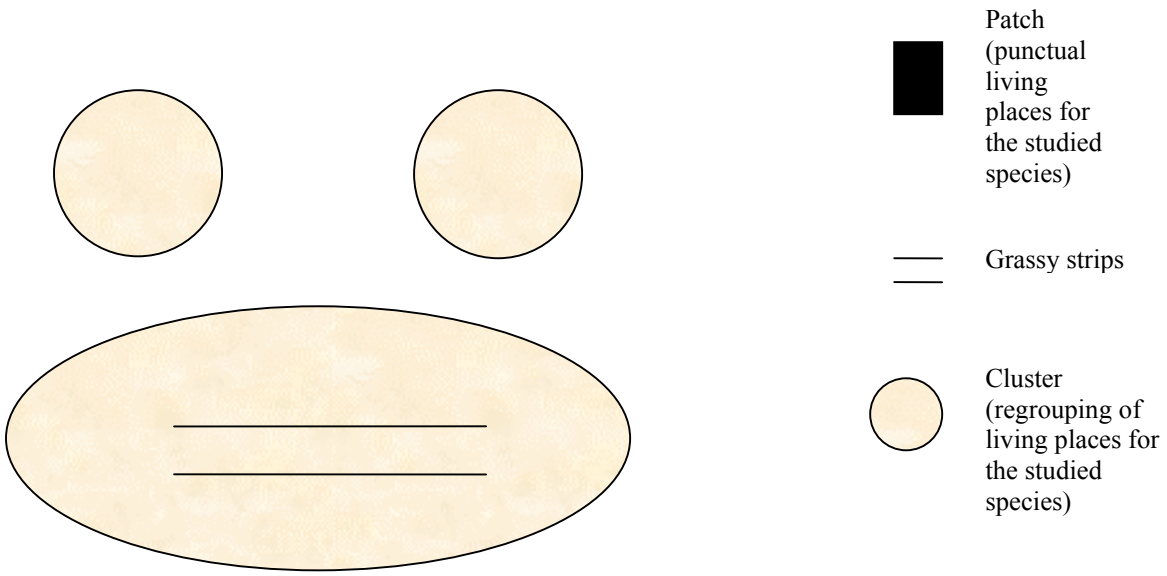

L'article insiste sur les difficultés de mise en place de la mesure dite des *"bandes enherbées*" à cause des enjeux à la fois écologiques et sociaux Ces observations sont valables l'année de l'apparition de la mesure, c'est-à-dire en 2005. Il semble intéressant de comparer ces réactions à celles récoltées une année plus tard auprès des mêmes agriculteurs. Cela permettra notamment de mieux appréhender la part des réactions due aux rapports à la mesure en elle-même, et la part due au caractère de nouveauté de la réglementation.

Perception des bandes enherbées une année plus tard

La réglementation concernant les bandes enherbées a considérablement évolué en une année. Nous allons donc décrire les évolutions juridiques et étudier si elles ont eu un impact sur la perception des bandes par les agriculteurs. Nous allons également détailler les évolutions vécues par les agriculteurs par rapport à 2005.

1. Des transformations dans les textes réglementaires

La mise en forme de l'arrêté préfectoral s'est radicalement transformée entre 2005 et 2006, puisque la première année, le texte était relatif à l'entretien des terres mises en jachère, reléguant les bandes enherbées dans l'article 4 : "Parcelles en couvert environnemental le long des cours d'eau". Il y était fait mention uniquement des parcelles déclarées en gel, et on passait alors de l'appellation "couvert environnemental" à celle de "gel environnemental". L'appellation hésitante portait d'autant plus à confusion que, dans l'article 2, une phrase mentionnait cette fois les "bandes enherbées sur une largeur de 20 m", mais pour faire référence de façon tacite aux bandes enherbées créées dans le cadre de la directive nitrates. Il y avait, par moment, assimilation du couvert environnemental à ce qui était appelé "bandes enherbées" (mais alors on pouvait également se demander s'il s'agisait de celles de la BCAE ou de celles de la directive nitrates) par exemple dans l'article 4.3 où il était dit que les "bandes enherbées implantées le long des cours d'eau doivent être recouvertes d'un couvert autorisé (figurant sur la liste en annexe 1)", créant donc une confusion dans la gestion. Enfin, le désordre augmentait si l'agriculteur décidait de déclarer ses bandes enherbées en prairie comme on l'a vu. A l'opposé, l'arrêté préfectoral 2006 montre une plus grande place faite aux bandes enherbées. L'article 5 en entier est dédié à la "définition des normes locales en matière de couvert environnemental à mettre en place

dans le cadre des Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) : "couvert 3%"." Un texte décrit ensuite les conditions de leur mise en place (taille de l'exploitation, pourcentage de la SCOP, localisation, etc.). L'article 5.2 envisage les différentes possibilités de déclaration du "couvert 3%", c'est-à-dire en prairie temporaire, en prairie permanente, en gel environnemental ou autre. Une recommandation est même ajoutée à destination de l'agriculteur afin qu'il matérialise ces surfaces sur le registre parcellaire conservé sur l'exploitation.

L'article 5 est donc détaillé en différentes sections, de manière à regrouper les dispositions propres aux bandes enherbées, tandis qu'une partie de ces mêmes informations étaient dispersées voire absentes dans l'arrêté 2005. Cela permet ainsi d'affirmer l'existence de cette mesure, tandis qu'en 2005, elle avait du mal à trouver sa place.

Il est intéressant de se pencher sur l'évolution du vocabulaire entre 2005 et 2006 dans les deux arrêtés préfectoraux se rapportant aux bandes enherbées. En 2005, les bandes enherbées étaient appelées notamment, on l'a vu, "couvert environnemental", permettant aux organismes administratifs de parler de manière officielle de "surface en couvert environnemental" (SCE). Malgré tout, quelques lignes plus loin, on demandait à l'exploitant de déclarer ces surfaces en "gel environnemental" (appellation peu encourageante pour l'agriculteur, puisque "environnement" est associé au "gel"). On a vu précédemment qu'il pouvait également y avoir confusion avec le terme "bandes enherbées" se référant à la directive nitrates, indiqué dans le même arrêté. Les bandes de la BCAE oscillaient donc entre "bandes enherbées", "gel", "gel environnemental", "couvert environnemental". Là encore, la mesure avait du mal à s'affirmer, tâtonnait, hésitait et risquait ainsi d'accroître la confusion chez le lecteur. Sur le terrain, on constatait que les contrôleurs de l'ONIC parlaient de Surface en Couvert Environnemental, face aux agriculteurs qui parlaient de bandes enherbées. Ce dernier terme collait aux représentations sémantiques des agriculteurs puisqu'il fait référence à l'herbe, objet connu de polyculteurs, et à une "bande", forme concrète. A l'opposé, le terme utilisé par l'ONIC ou l'administration en général restait abstrait, et donc étranger aux agriculteurs.

En 2006, l'article regroupant les directives concernant les bandes enherbées indique dès le titre que ces surfaces seront appelées "couvert 3%", introduisant alors immédiatement une nouvelle appellation qui demeure la même tout au long de l'article. Malgré sa nouveauté, la mention à la surface de 3% rend cette appellation compréhensible, faisant également le lien avec l'ancienne appellation de "surface en couvert environnemental". On note cependant encore une hésitation avec l'appellation "bandes enherbées" mentionnée dans l'article 5.4, mais qui peut se justifier cette fois par la différenciation avec les bandes enherbées déclarées en prairies (et qui peuvent alors prendre la forme de parcelles) mentionnées juste avant.

On se rend ainsi compte que l'évolution de la mise en forme du vocabulaire traduit un besoin de clarification, y compris au niveau de l'administration semble-t-il. Il est clair qu'une telle évolution ne donne pas une image simple de la mesure et laisse planer l'indécision. On comprend mieux les lacunes des connaissances juridiques des exploitants qui s'informent auprès du technicien céréalier. Il faut garder à l'esprit, comme on l'a vu, qu'un technicien céréalier se renseigne à partir de documents PAC simplifiés donc appauvris, qui ne donnent pas toujours des informations pertinentes, lacune qui se répercute sur les agriculteurs, tandis que l'administration prend ses sources directement des arrêtés préfectoraux. On constate alors deux vitesses d'adaptation aux nouveautés, deux approches plus ou moins distantes de la norme.

Il faut noter une nouveauté importante dans les évolutions ayant eu lieu en 2006. Tandis qu'en 2005 l'usage de produits phytosanitaires était strictement interdit, en 2006, l'article 5.3 autorise "à titre dérogatoire et exceptionnel, et seulement pour le *Rumex*, *l'Oenanthe crocata* (ciguë), *Cirsium arvense* (chardon des champs), chénopodes, un traitement plant par plant, selon les préconisations figurant en annexe 3 […] au-delà de la zone de non traitement de 1m de large à partir du cours d'eau". Cette information n'est parvenue que de manière partielle sur le site, ce qui peut se comprendre au vu des problèmes d'échanges avec l'administration qu'on a décrits. On a vu également les réactions des agriculteurs l'année de l'apparition de la mesure, qui ne voyaient pas comment maintenir la propreté de ces espaces sans traitement. Certains y voyaient une telle menace, tout en se sentant dépossédés de tout contrôle, qu'ils se vantaient même de vouloir se mettre dans l'illégalité et utiliser des produits phytosanitaires sur les bandes. On aboutit ainsi en 2006 à un beau croisement entre la volonté des agriculteurs, en 2005, de vouloir traiter et, en 2006, l'autorisation par la légalisation de certains traitements phytosanitaires. L'illégal devient légal, l'interdit, autorisé, l'inacceptable, acceptable, voire judicieux. Faut-il y voir la reconnaissance indirecte du savoir-faire des exploitants, de la justesse de leurs observations ? Est-ce une réponse des services administratifs au vu des réactions hypersensibles des agriculteurs face à l'exigence de non-traitement ? Est-ce une volonté de protéger les espèces non "indésirables" en donnant un moyen d'éviter qu'elles soient fauchées ou broyées systématiquement ? Les agriculteurs, quant à eux, y voient certainement la confirmation du risque que représentent certaines espèces, en même temps que la preuve de la versatilité de l'administration.

Un juriste de la Chambre Régionale d'Agriculture, au vu des réactions sur le terrain en Bretagne, considère qu'il serait souhaitable de transformer cette mesure en loi, ce qui lui donnerait un caractère obligatoire (communication personnelle). Un tel statut permettrait l'octroi de subventions européennes. Il constate également une tendance à des bandes d'une largeur proche de 10 m, si bien qu'il estime judicieux l'uniformisation à cette largeur. La simplification de la règle, en la rendant obligatoire et d'une largeur unique, permettrait selon lui d'uniformiser le discours officiel et d'éviter une situation floue, l'indécision apparente qui accentue le malaise des agriculteurs.

Enfin, on notera la nouvelle réglementation concernant les produits phytosanitaires : les Zones de Non Traitement. Certains herbicides sont classés entre un et cinq, selon qu'ils sont plus ou moins agressifs. Selon leur classement, il est interdit de traiter les cultures entre un et 50 m d'un cours d'eau classé. Cette réglementation, qui semble directement inspirée de la notion de bandes enherbées, permet une protection des cours d'eau sous une autre forme, et amène à penser à la généralisation d'un espace de non-traitement des cours d'eau, quelle que soit sa forme officielle, comme cela a été rencontré en Suède.

2. Une virulence agricole moindre et une individualisation des perceptions et des pratiques.

Je rappelle que 12 des 17 agriculteurs rencontrés en 2005 ont été revus en 2006. Leur comportement paraît représentatif de celui de l'ensemble des exploitants d'après ce qui a été entendu en dehors des périodes d'enquêtes auprès d'autres agriculteurs. L'homogénéité initiale des réactions face à l'imposition de la mesure aboutit à une individualisation des perceptions et des gestions des agriculteurs face aux bandes enherbées, comme on va le voir.

De même que l'administration, les exploitants continuent d'ajuster la mise en place et l'entretien de leurs bandes enherbées. Certains sèment des bandes qu'ils n'ont pas faites en 2005, par exemple parce qu'une culture a été semée par erreur cette année-là, et qu'on "*allait quand même pas la casser!*" D'autres découvrent progressivement les aléas de leur gestion, par exemple dans des zones trop humides, où leur matériel s'enfonce. Dans de telles conditions, un fauchage de la bande dans sa totalité ne peut être fait. L'avantage pris par l'exploitant de placer des bandes dans des zones peu valables se retourne contre lui. Malgré tout, aucun n'en fera la remarque, sans doute est-il trop vexé de l'échec d'une de ses astuces. Ce sont uniquement les observations de terrain qui nous ont permis de le constater. D'autres "*cassent*" une bande trop "*sale*" pour mettre cet espace en culture et ainsi le nettoyer. D'autres encore ressèment des bandes trop clairsemées, ou "*sales*", ou qui n'ont pas bien poussé. Il est encore trop tôt pour parler d'usages (concernant ces pratiques qui ne sont d'ailleurs pas en désaccord avec la réglementation), chacun expérimentant sur la base de ses savoirs, issus d'autres espaces à statut différent.

Aucun des exploitants rencontrés n'est au courant de la permission nouvelle de traiter, sauf un exploitant de Bazouges-la-Pérouse, qui a quelques terres sur le site mais qui n'y est pas connu, se démarquant par sa modernité (travail en utilisant internet, ouverture sur l'extérieur, etc.), et ne rentrant pas dans les cercles des exploitants. Lorsque je rencontre les exploitants du site et que je mentionne l'autorisation, la réponse reste dubitative : "*Ca doit être un produit écolo* [i.e. peu efficace] *et en plus*

si on doit faire pied par pied…mieux vaut broyer!" Outre cette remise en question de la puissance du produit, les exploitants haussaient les épaules pour commenter l'obligation de traiter "plant par plant", pour souligner l'absurdité de la mesure. La formulation du rejet d'un rôle de "jardinier du paysage" n'est pas explicite. Malgré tout, les haussements d'épaules englobent cette idée, pour nier en bloc un système à l'encontre de leur façon de travailler. Le croisement entre volonté des agriculteurs et administration ne se fait pas, là encore faute de communication. L'énoncé de l'administration montre une fois de plus un déni de l'autre.

Une belle bande enherbée, quand la question ne choque pas au sens où elle ne se pose pas sur un espace considéré comme improductif, doit être un espace qui, justement, correspond à une zone cultivée : propre, sans mauvaise herbe, avec une herbe régulière. Le découragement de certains exploitants pointe quand ils prédisent, face à une bande considérée comme réussie : "*Elle ne pas être belle dans dix ans*", faute d'entretien. Les mauvaises herbes n'ont pas eu le temps d'envahir la place en un an. On en reste donc très souvent aux prédictions, les bandes "*sales*" dès cette année correspondant à des zones où la mauvaise herbe était déjà présente naturellement dans le sol, ne remettant ainsi pas en cause la gestion de l'exploitant.

Malgré tout, contrairement au rejet massif qui s'était instauré en 2005, 2006 montre une diversification des réactions, qui traduit la réalité de la situation, c'est-à-dire une préoccupation individuelle de l'exploitant sur ce sujet.

Le discours fortement alarmiste entendu en 2005 s'est estompé. La première année de l'installation on pouvait entendre des expressions comme : "*Dans cinq ans, vous allez voir! On est qu'au début* [des vagues de parèles= rumex]!", "*Une parèle cette année, 30 l'année prochaine*!", "*Le long des talus, elles* [les mauvaises herbes] *vont profiter!*", "*Ca va mal vieillir car on peut pas traiter!*", "*Ca va devenir la forêt vierge!*", "*Le rumex et le chardon, il y en aura le triple ou le double*" (on notera l'usage du plus fort accroissement avant le plus faible, qui accentue le côté alarmiste). En 2006, ces remarques se font plus rares, et on passe plus souvent au mode du constat, plus calme que la première année. Il est vrai qu'une année reste un délai court pour voir une évolution possible, et les plus sceptiques continuent à mettre en garde contre un danger menaçant d'ici quelque temps. Par exemple, l'exploitant inquiet en 2005 d'une explosion des "*parèles*" ne les mentionne pas l'année suivante, bien qu'il reprenne, d'une manière cependant moins virulente, l'idée que la "*crasse*", d'une manière générale, profite d'une végétation trop clairsemée, faute d'entretien. Malgré tout, les réactions se diversifient fortement. On assiste en effet à toute une gamme de réactions, allant de la colère face à une bande qui se "*salit*", à un désintérêt total, traduit par l'absence de visite à la bande voire même à une absence de questionnement à son sujet, en passant par un apaisement face à une bande qui ne se "*salit*" pas trop. On remarquera un élément important : la minorité d'exploitants ayant des bandes

enherbées depuis longtemps ou ayant cassé d'anciennes prairies en laissant la largeur suffisante ne se plaint pas des mauvaises herbes, ne considèrent pas les bandes comme une menace. Il est vrai que la gestion en prairie permet un enrichissement par de l'engrais, évitant ainsi les éclaircies, donc des ouvertures pour les adventices. Les bandes enherbées, encore récentes, bénéficient de cet avantage. Malgré tout, l'interdiction d'intrants n'effraie pas ces agriculteurs, et ce sont eux qui restent les plus calmes face à ces bandes.

L'évolution des perceptions des agriculteurs vis-à-vis des bandes enherbées donne l'impression à l'observateur d'avoir assisté à un scénario en trois temps. Tout d'abord, puisque la mesure venait de l'extérieur, elle ne pouvait pas être acceptée. Les agriculteurs ont donc transformé son contenu en "ennemi" qu'ils se devaient de vaincre. La première partie de ce chapitre a mentionné le vocabulaire guerrier utilisé dans ce contexte, à la suite de la liste des "plaies" apportées par ce nouvel objet qui ne pouvait qu'être négatif. Il devait donc être transformé selon les critères locaux comme cela a été constaté en 2005 avec une gestion selon des critères "productivistes" qui n'avaient pourtant pas lieu d'être. En 2006, grâce à cette réappropriation, à cette adaptation aux critères locaux, les bandes enherbées peuvent alors être adoptées. Ceci explique un rejet moindre cette année-là. C'est donc grâce à ce mouvement de réappropriation, de transformation que la mesure peut être acceptée sur le site et envisagée avec plus de sérénité.

Puisque les bandes semblent être mieux acceptées en 2006, peut-on envisager d'y voir les limites de l'anthropocentrisme qui veut que l'homme domestique la nature (Haudricourt, 1962) voire même l'asservisse dans la lignée des valeurs paysagères romaines (Descola, 2004) ? Les bandes enherbées, initialement perçues comme l'archétype de l'intrusion du sauvage dans l'espace péniblement domestiqué, sont progressivement mieux intégrées au quotidien de l'exploitant. Le paradoxe soulevé en 2005, quant au rejet de la "*crasse*" qui traduisait pourtant le retour à une situation plus respectueuse de l'environnement avec laquelle les exploitants s'accordaient en théorie, semble moins frappant en 2006. La mélancolie apparue faute de réussir à "*tenir une bande propre*" semble pouvoir laisser la place à une volonté d'intervention moindre. Ces espaces semblent pouvoir commencer à "respirer" plus librement, à vivre de manière plus indépendante. Il sera évidemment nécessaire de continuer d'étudier le rapport aux bandes dans le futur pour vérifier que cette tendance se poursuit. Malgré tout, l'opposition nature/culture semble diminuer sur ces nouveaux objets, qui deviennent alors un entre-deux de divers ordres : entre nature et culture, entre agriculture et environnement, entre acteurs influant sur leur gestion.

La moindre réticence observée en 2006 envers les bandes peut s'expliquer par l'observation d'une situation moins alarmante que celle imaginée en 2005. L'évolution des bandes enherbées dépend des types de sol, mais aussi de la gestion qui en est faite. Certains font pâturer leurs génisses qui peuvent

manger les "*parèles*", "taler" l'herbe et l'enrichir (pâturage autorisé sur les bandes déclarées en prairie). L'action de la vache qui broute est considérée comme meilleure que celle de la machine. A l'opposé, des exploitants estiment que le fauchage est bien meilleur pour la vitalité de l'herbe que les bêtes, qui en outre ne mangent pas les mauvaises herbes. D'autres exploitants trouvent un compromis en broyant les "*parèles*" et en faisant ensuite pâturer les génisses. Un exploitant dit même arracher les "*parèles*" à la main. D'autres encore ne voient aucune différence entre des bandes enherbées menées en jachère ou en pâture. Enfin, on a autant d'exploitants qui constatent la propreté de leurs bandes, entretenues par pâture comme par fauchage, que l'inverse. Certains estiment que faucher ou broyer permet de venir à bout de la "*crasse*", à force de répéter l'opération. D'une manière générale, le lien entre toutes ces observations est qu'un mauvais résultat est dû, ou est prévisible, par manque d'intervention humaine (ce qui inclut un enrichissement du sol mais aussi l'activité des bêtes en pâture). C'est l'état d'abandon des valeurs de domestication, le non-traitement et la non-intervention sur ces zones qui font des bandes enherbées une source à risques pour les valeurs agricoles.

L'observation du comportement de la "saleté" s'affine. Elle est accusée de s'immiscer entre les brins de ray gras trop clairsemés qui poussent en hauteur (faute d'intervention) : "*La crasse pousse à travers*", "*Ca pousse dessous*". Le sauvage menace non seulement en bordure de champs, mais aussi sous la terre, par le potentiel de graines d'adventices qui restait maîtrisé tant que se succédaient les travaux des champs. Certains sont confrontés de façon massive au liseron et parfois à la renouée du Japon (*Convolvulus arvensis L.* et *Fallopia japonica*). Cette dernière commence à être réellement visible sur certains endroits du site, et encercle les champs en venant des talus. Cette plante a été placée dans la catégorie "invasive avérée à l'échelle de la France" par Muller (2004). Elle n'est connue ni des exploitants ni des techniciens céréaliers, qui l'ont pourtant remarquée et identifiée comme plante aimant les milieux humides. Un ou deux exploitants ont constaté l'impossibilité de la détruire, sans pour autant que l'information ne se diffuse vers leurs collègues.

On assiste donc, après une première réaction homogène, à la diversification des avis, des réactions, des constats concernant les bandes, en accord avec la diversité des situations naturelles mêlée à la diversité des modes de gestion des exploitants. Ces différenciations rejoignent les constatations d'individualisation évoquées dans le chapitre sur les "*émondes*", mais aussi celles du Chapitre II faisant référence à une tendance générale du fonctionnement agricole actuel. L'individualisation peut également s'expliquer par le fait que, après une réaction uniforme face à une mesure extérieure, chaque agriculteur choisit d'y faire face selon ses propres moyens et les caractéristiques des parcelles concernées. Cela rejoint également les constations de Kergreis (1999, p. 94), qui a effectué son étude sur le site de Pleine-Fougères : "Les représentations mentales liées aux mauvaises herbes diffèrent d'un agriculteur à l'autre. Ces objectifs semblent se situer dans des plans de rationalité différents : à la technique invoquée, aux diversités peut-être naturelles et locales, se conjuguent les représentations,

voire les choix axiologiques : jusqu'où accepter d'être envahi, et à partir de quand intervenir?" Les réactions des exploitants dépendent donc d'une somme de facteurs complexes.

L'adaptation aux règles locales permet une gestion personnelle selon le savoir-faire et les convictions de chaque exploitant. Papy (1993) souligne d'ailleurs que "les problèmes d'environnement revêtent […] une double nature biophysique et sociale que les travaux scientifiques ne doivent jamais ignorer." Les bandes enherbées, malgré des semis et une règle uniformisants, deviennent vite différentes les unes des autres. La structure et les modes de gestion de la bande sont importants à prendre en compte pour une meilleure évaluation de la biodiversité. Une étude approfondie des modes de gestion des bandes sera mise en lien avec les résultats faunistiques et floristiques de l'équipe du laboratoire d'accueil dans les années à venir de façon à mettre en relief l'importance de leurs interactions. Par exemple, des travaux seront effectués sur l'impact des bandes sur les populations de carabes et des pollinisateurs, avec un accent sur leur rôle de corridor. Des recherches permettent également de comprendre l'impact des bandes enherbées sur des populations de micro-mammifères selon le paysage, tout en faisant le lien avec la flore. Enfin, des projets concernent l'impact floristique des bandes sur les bords de champs. A chaque fois, il s'agira de corréler les données obtenues sur la gestion de chaque bande avec les résultats écologiques. On pourrait également envisager un même type de rapprochement des résultats obtenus ici avec les travaux d'autres chercheurs du CAREN qui se penchent sur le rôle spécifique de ces zones dans la transformation des pesticides par l'activité microbienne (Le Bayon et *al.*, 2002 ; Duriez et *al.*, 2005) ou d'un chercheur en hydrologie qui aimerait lancer des travaux sur la capacité des bandes à stopper les flux de polluants.

Conclusion

Le travail effectué sur le site de Pleine-Fougères confirme donc l'importance extrême du contexte social de la mise en application d'une mesure environnementale dans le monde agricole. L'échec relatif de la réglementation sur les bandes enherbées sur le site tient pour beaucoup à des incompréhensions sur la mise en application de la mesure (compréhension de la réglementation, problèmes relationnels entre administration, agriculteurs et chercheurs, etc.). On a vu que des outils écologiques tels que le calcul de la connectivité comme indicateur d'une circulation potentielle de la flore et de la faune sur ce corridor peuvent être utilisés comme moyen d'évaluer l'efficacité de la mesure, ainsi que de proposer des moyens de l'optimiser. Cependant, au vu du contexte socioculturel, les limites de sa faisabilité ont vite été déterminées. Outre la prise en compte du contexte social et culturel, des questionnements sur les éléments biophysiques se posent. La vulgarisation du terme "biodiversité", notamment depuis la Convention de Rio en 1992, a abouti à une simplification de cette notion, à son appauvrissement. Beaucoup assimilent richesse en espèces et qualité du milieu comme seul indicateur valide, ce qui est évidemment trop simpliste et réducteur. Büchs (2003) résume certains indicateurs liés aux agro-écosystèmes et pointe leur diversité, leur délicatesse d'utilisation. Swift et *al.* (2004) soulignent la complexité des résultats concernant la biodiversité selon les changements d'usages du sol, élément qui doit être à l'esprit des élus et des administrations dans leur prise de décisions. Les mêmes auteurs reconnaissent que "the effects of land-use change and agricultural intensification on biodiversity and associated functions are still poorly understood (…)." (*ibid*., pp. 121-122). Une certaine humilité en la matière doit donc être conservée, d'autant que Baudry et Laurent, dès 1993, reconnaissent le déficit de connaissances des liens entre sociétés, paysages et processus écologiques. Cette étude est d'autant plus intéressante que l'évaluation des politiques environnementales est de plus en plus sollicitée notamment par les élus et les ministères.

On a également constaté que, souvent, les situations bloquées décrites dans ce travail sont renforcées par les acteurs extérieurs qui tendent à rester sur des *a priori*. Chacun enferme donc l'autre dans une image erronée. Pellegrini (1995) décrit les difficultés des Mesures Agri-Environnementales, perçues comme une façon de réduire "l'agriculteur au rôle subalterne de jardinier de la nature" et un moyen de l'humilier en le désignant comme "pollueur et mauvais gestionnaire". De même, McEachern (1992, p. 169) décrit des agriculteurs au Royaume-Uni qui retiennent leur colère quant à la façon dont les réglementations leur sont imposées. L'incompréhension induit une réaction défensive parmi les exploitants, ce qui les rend plus réticents à accepter les mesures de protection de l'environnement. De la même façon, Miéville-Ott (2000), à propos de la liberté de choisir

l'emplacement des SCE, donc du choix entre les "bonnes terres" et les "mauvaises terres", cite une agricultrice à la frontière franco-suisse : "S'ils commencent à nous dire où mettre ces coins, ce sera le début de la guerre."

Tous les arguments sociaux et culturels décrits dans ce travail, et renforcés par des expériences dans divers endroits dans le monde, amènent à réaliser qu'imposer une réglementation ne peut entraîner une réappropriation "intelligente" d'une mesure. L'étude comparative menée en 2006 auprès des agriculteurs montre cependant une réaction moins virulente vis-à-vis des bandes. Cela tient pour partie aux pratiques de gestion qui s'individualisent, sur des parcelles aux comportements eux-mêmes très différents les uns des autres. Cela tient également au processus d'adaptation de la mesure selon les repères et les perceptions des agriculteurs pour permettre son adoption. Peut-être est-ce grâce à ces transformations que le paradoxe existant entre l'accord des agriculteurs pour protéger l'environnement et leur gestion des bandes selon des normes productivistes semble s'atténuer. Les discours alarmistes de 2005 s'estompent, et l'intrusion du sauvage semble moins catastrophique. La rupture entre agriculteurs et administration ne s'est pas amoindrie, puisque les nouveautés de la réglementation restent inconnues. A l'opposé, agriculteurs et chercheurs concernés par cette mesure convergent sur leurs visions des bandes, en partageant des souhaits d'une approche plus systémique et qui inclut notamment des aspects multifonctionnels envisagés dans les études scientifiques. Cela représente-t-il une possibilité de faire évoluer la situation actuelle?

CHAPITRE V :

LES RAPPORTS A LA ZONE ATELIER : DEVELOPPEMENTS ULTERIEURS

Introduction

Nous venons de voir les limites et les enjeux de l'installation de bandes enherbées sur la zone atelier de Pleine-Fougères. On peut faire le rapprochement entre le rapport des exploitants à cette réglementation imposée et leur approche des arbres de bords de champs. On peut avancer l'hypothèse que la maîtrise montrée par les agriculteurs du sens et des usages des arbres "*d'émonde*" leur fait défaut lorsqu'ils sont confrontés à la mesure des bandes enherbées, produite et imposée par la communauté scientifico-administrative, à savoir, pour eux, par le "*ils*" qu'on a décrit précédemment. De même, les plantations nouvelles reflets d'une vision extérieure à l'univers local ne sont, jusqu'à présent, que peu appréciées. Leur usage est involontairement détourné. On peut supposer qu'il existe à la fois un besoin de reconnaissance, d'indépendance et de maîtrise de l'objet qui reste insatisfait. Afin d'ouvrir le débat sur la gestion de l'environnement sur le site de Pleine-Fougères, il semble intéressant de comparer la situation à un autre cas européen où la mesure des bandes enherbées existe. Or, ce travail a eu l'occasion d'être intégré au programme PDD (Paysage et Développement Durable du MEDD), intitulé "Trames vertes et développement durable" qui avait, initialement, une envergure européenne. Il devenait donc pertinent de choisir un pays européen, notamment un pays nordique, qui donne l'image d'une plus grande sensibilité aux questions environnementales (Battail et *al.*, 1992). Un terrain a donc été effectué en Suède, dans la campagne d'Uppsala, région intermédiaire entre les espaces forestiers du nord, et l'agriculture intensive du sud. L'observation qui va en résulter permettra d'apporter des outils de réflexion à un questionnement qui atteint la société en général. En effet, "Suite aux grandes conférences internationales et à la prise de conscience des dangers globaux auxquels les Etats doivent faire face s'ils ne veulent pas voir leurs richesses diminuer, l'environnement n'apparaît plus seulement comme un problème sectorisé mais comme la question sociale majeure d'une société où le risque est devenu le paradigme dominant. […] Du point de vue des démarches, l'articulation entre des champs hétérogènes s'impose non plus seulement comme une menace pour l'identité de la discipline mais au contraire comme une opportunité d'efficacité et d'opérationnalité pour l'ensemble des parties prenantes" (Kalaora, sous presse). La recherche en environnement doit donc répondre à "un besoin de connaissances nouveau […] à la jonction du scientifique et du sociétal" (Jollivet et Legay, 2005, p. 185). Or, comme le notent Leroy (2004), Dale (2004) ou Jollivet et Legay (2005), l'interdisciplinarité, pour répondre à cette demande sociale, aboutit souvent à une recherche participative. Nous verrons alors dans quelle mesure nos hypothèses sont confirmées par le terrain suédois, et si celui-ci, allié à une démarche participative, peut fournir des pistes pour faire évoluer la situation non constructive créée par le parallèle des acteurs intervenant sur le site de Pleine-Fougères.

Ce chapitre est lui aussi constitué, partiellement, d'un article en attente de publication, créant des répétitions et des redondances, que le lecteur voudra bien excuser. Cette partie aborde les problématiques d'un travail qui sera effectué dans le cadre d'un post-doctorat, et reste donc une ouverture succincte vers un sujet ambitieux, point sur lequel nous demandons également l'indulgence du lecteur. Nous allons tout d'abord comparer la situation liée à la présence des bandes enherbées à Pleine-Fougères avec celle de la région d'Uppsala. Les résultats nous permettront dans un deuxième temps de réfléchir aux solutions envisageables sur le site.

Etude comparative entre France et Suède sur le contexte social de l'acceptation d'une mesure de l'éco-conditionnalité (article)

Aurélie Javelle 1, Françoise Burel 2, Sergio Dalla Bernadina 3

1 : Doctorante ECOBIO UMR 6553, Campus Beaulieu, 35042 Rennes Cedex, aurelie.javelle@univ-rennes1.fr

2 : Chercheur, ECOBIO UMR 6553, Campus Beaulieu, 35042 Rennes Cedex

3 : Professeur d'ethnologie, UBO, 20 rue Duquesne, BP 814, 29295 Brest Cedex

Mots-clef : éco-conditionnalité, contexte socio-économique, Suède, gestion participative

Introduction

Alors qu'une mesure environnementale apparaît en 2005 en France, les agriculteurs d'une zone au nord-est de la Bretagne rechignent à son application. Confrontées à des initiatives analogues, les populations nord-européennes donnent, elles, l'image d'une plus grande sensibilité au statut et à la protection de la biodiversité. Peut-être, comme le suggèrent Battail et *al*. (1992, p. 502), est-ce lié aux victoires des mouvements environnementaux dans les années 1960 et 1970 en Norvège et en Suède contre des projets de construction de centrales nucléaires ou d'aménagement hydraulique, ou bien au fait "[qu'] en Norvège et en Suède le tissu naturel est plus dense qu'ailleurs, la forêt est aux portes des agglomérations, la vie en plein air, qui puise sa légitimité dans le vieux droit coutumier

de "*l'allemansrätt*[170]" a connu un formidable développement ; et puis les idéologies de la nature et celles de l'ancienne société agraire semblent avoir trouvé un terrain particulièrement propice en Scandinavie" (*ibid*., 1992, p. 500). Face à la toute nouvelle mesure, en France, de la Politique Agricole Commune qui consiste à protéger les cours d'eau situés sur les terres agricoles par des bandes enherbées, il semblait donc intéressant de comparer les réactions des exploitants français à celles des exploitants suédois confrontés depuis plus longtemps à son équivalent. Sciences sociales et sciences de la nature, comme le soulignent certains observateurs (cf. entre autres, Toublanc 2002), ne collaborent pas assez pour évaluer l'application des politiques de gestion du territoire. Sensible aux apports d'une approche interdisciplinaire, notre démarche cherche donc à tenir compte des aspects sociaux et culturels influant sur les choix locaux en matière de gestion environnementale. Notre étude devrait permettre d'analyser les raisons d'ordre divers de l'acceptation en Suède de la mesure agri-environnementale dite "des bandes enherbées" et d'en tirer des suggestions opérationnelles transposables au cadre français. Nous émettons l'hypothèse qu'une mesure environnementale rejetée dans un pays peut être acceptée dans un autre si le contexte social de son application est respecté. En l'occurrence, nous supposons qu'en Suède, l'application de la mesure a été précédée par une véritable concertation avec les acteurs du paysage.

Lors de la première année de mise en place de la mesure en France, au printemps 2005, un travail de terrain a été mené sur un site d'étude d'un organisme fédératif sur la recherche environnementale au nord-est de la Bretagne. Le but de cette enquête, qui s'inscrit dans la tradition ethnologique, était de comprendre les valeurs et les référentiels du groupe d'agriculteurs étudié. Dix-sept exploitants ont été rencontrés lors de plusieurs entretiens chacun, menés de façon informelle. L'historique de la bande était collectée (date de création, type de semis, gestion, etc.) ainsi que les commentaires de l'agriculteur à son propos. Des agriculteurs suédois ont ensuite été rencontrés lors d'un séjour d'un mois dans la région d'Uppsala durant l'hiver 2006 à raison d'un entretien chacun, mené aussi de façon informelle. Ces 15 exploitants étaient déjà en contact avec un doctorant de l'Université d'Uppsala travaillant sur les différents aspects de la biodiversité. Les entretiens ont été menés en anglais voire éventuellement en suédois par l'intermédiaire de cet étudiant.

Nous allons tout d'abord présenter les contextes respectifs où se situent les politiques agricoles française et suédoise. Nous comparerons ensuite les réactions des exploitants face à la mesure des bandes enherbées. Pour indiquer l'appartenance socioprofessionnelle, nous utiliserons le terme générique "d'agriculteurs". En Bretagne, cela se justifie puisque le groupe s'est montré très

[170] "Rappelons que la règle non écrite de ce "droit de tous" stipule un certain nombre d'obligations pour qui traverse la propriété d'autrui [qui ne doit donc pas avoir de barrière, note des auteurs] en contrepartie du droit d'y faire, exceptionnellement du feu et d'y cueillir des baies sauvages, des fleurs, des champignons, etc." (Battail et *al*., 1992, p. 500)

homogène la première année quant à ses réactions face aux bandes enherbées. Les agriculteurs suédois sont beaucoup plus hétérogènes, et dans ce cas les nuances nécessaires seront apportées.

1. Les contextes agricoles.

1.1. La France

A la suite de l'intensification de la production agricole à partir des années 1950 et de la mise en place de la PAC dans la même période, la question environnementale est apparue et s'est progressivement imposée comme une nécessité à prendre en compte en agriculture. Alphandéry (1991) et Alphandéry et Bourliaud (1996) soulignent les accusations multiples que doit supporter l'agriculture française, qui devient en quelque sorte le bouc émissaire des critiques des protecteurs de l'environnement. Le "premier pilier" productiviste de la PAC intègre des mesures destinées à l'environnement, notamment depuis 1992 et l'instauration de mesures agri-environnementales. "Jusqu'en 1992, l'application de l'article 19[171] reste facultative. Mais le poids relatif des mesures agri-environnementales va croître avec la montée des préoccupations environnementales et la mise en oeuvre de la réforme de la PAC. Le règlement 2078 (1992) fait de la démarche environnementale un des aspects importants de la nouvelle politique agricole commune. Il élargit et précise le contenu de l'article 19 en abordant les thèmes de l'extensification, de la protection des eaux et des paysages, de la biodiversité et de l'agriculture biologique. La mise en œuvre des mesures devient obligatoire pour les Etats membres." (Pellegrini, 1995) Par la suite, pour répondre à une demande du cadre communautaire de création de mesures selon quatre thèmes environnementaux (érosion des sols, matière organique, structure des sols, niveau minimal d'entretien des terres), chaque Etat Membre a défini, au sein de discussions interministérielles et avec les organisations professionnelles, des mesures, dont les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales pour la France, qui sont mises en application en 2005. Ces BCAE suivent le principe de l'éco-conditionnalité qui consiste à subordonner le paiement d'aides ou de crédits agricoles au respect de normes environnementales. Le principe est appliqué par la France depuis 2001. Son application est laissée à l'appréciation des Etats membres, qui ont le choix de déterminer les conditions effectivement requises pour le versement des aides.

Parmi ces BCAE, on trouve une mesure destinée à protéger les cours d'eau des pollutions et à limiter l'érosion des sols grâce à la mise en place de bandes enherbées. Cela revient à dédier, depuis le 1° mai 2005, 3% de la SCOP (Surface en Couvert Oléagineux et Protéagineux) à des surfaces semées en herbe, entre 5 et 10 m de largeur, en priorité le long des cours d'eau. Bien que la norme ne soit pas

[171] Article existant au sein du règlement 797 de l'Union Européenne établi en 1985, et qui traite des aides nationales aux zones sensibles "ayant un intérêt reconnu du point de vue de l'écologie et du paysage".

obligatoire au sens propre, l'obtention de subventions dépend de la mise en place de cette mesure. Sur le terrain, les informateurs m'ont fait remarquer que la contrainte financière les entraîne à traduire la règle par "mesure obligatoire" et escamote les arguments environnementaux.

Les accusations lancées par la société, d'une manière générale, contre l'agriculture créent une tension qui peut avoir tendance à complexifier les relations entre acteurs. Cattan et Mermet (1992), dans leur travail sur les facteurs de blocage des pratiques agricoles favorables à l'environnement, montrent le mélange de culpabilité et de dénégation du problème vécu par les exploitants face aux nombreuses accusations de pollution. De même, Billaud et de la Soudière, analysant le rapport de l'agriculteur à la nature, constatent le processus d'évitement employé par les exploitants "pour masquer le suspect [qu'ils pouvaient] devenir pour le technicien agronome et [qu'ils croient] être déjà pour le citadin-chercheur" (1989, p. 185). Sur le site, on se rend compte que la situation a évolué depuis ce temps : les agriculteurs finissent par accepter l'idée qu'ils polluent et ne cherchent plus à éviter cette accusation. Malgré tout, ils insistent pour partager cette culpabilité avec l'industrie et le grand public, soulignant que le pourcentage de pollution provenant de l'agriculture n'est pas aussi important qu'on le dit. Le regard accusateur porté sur l'agriculture peut aller jusqu'à soulever des problèmes apparemment inexistants comme le montre McEachern dans son étude ethnologique dans les Dales. Elle constate que c'est le regard de la société non agricole qui a créé la rupture entre rentabilité de la production agricole et protection de l'environnement, opposition pourtant sans fondement selon les exploitants, qui "dans leur vie quotidienne […] ne perçoivent pas de conflit entre protection et exploitation de la nature" (1992, *in* Rémy, 1998, p. 99). Le même auteur résume alors la réaction des agriculteurs dans une telle situation et le résultat auquel on aboutit : "Si c'est dans cette dialectique du différent et du semblable que se constitue l'identité de chaque individu et de chaque groupe social face à autrui, les agriculteurs se montrent particulièrement sensibles à l'image d'eux-mêmes que leur renvoient les autres groupes, et éprouvent des difficultés particulières à maintenir l'équilibre entre ces deux pôles, se réfugiant souvent dans le particularisme identitaire […]. Cette ancienne caractéristique de la construction de l'identité paysanne subsiste de manière sensible dans l'image de soi que se forgent les agriculteurs, individuellement et collectivement, et rend d'autant plus problématique le changement de pratique en matière environnementale qui suppose - pour être véritablement efficace - un dépassement de ces attitudes strictement défensives" (*ibid*., p. 100)

Tandis que les agriculteurs en France souffrent d'une image de pollueurs, de personnes opposées à toute démarche environnementale on peut penser que l'installation d'une protection des cours d'eau par le biais de bandes enherbées dans les champs devient une occasion de montrer leur volonté de sauvegarder l'environnement. Cette mesure environnementale a donc immédiatement, on le voit, un enjeu sociétal.

1.2. La Suède

L'équivalent des bandes enherbées existe, en Suède, avec une nuance par rapport au type d'agriculture concernée. La mesure diffère selon que l'exploitant opère dans un régime d'agriculture conventionnelle ou "raisonnée". Pour ce qui est de l'agriculture conventionnelle, on prévoit des surfaces non traitées, semées en herbe, entre 6 et 20 m de largeur, sans apport de nutriments : les "skyddzoner" ("zones de protection"). Ces aires ne sont pas obligatoires, mais permettent de recevoir des subventions si elles sont bien gérées. Les agriculteurs adhérant au label de qualité, qui équivaut à l'agriculture raisonnée, ont obligation de choisir entre trois mesures de protection des cours d'eau, dont l'équivalent des bandes enherbées, soit 3% de la surface annuelle cultivée, d'une largeur maximale de 10 m, sans traitements ni intrants. Les textes du code de l'environnement demandent également à ce qu'une distance de protection soit définie, selon les circonstances, pour protéger les ressources en eau, les lacs, les ruisseaux et le paysage environnant. Ces règles existent depuis 1997 au sein d'une législation concernant l'usage des pesticides et incluant par exemple une formation obligatoire de l'exploitant (à ses frais) : "The farmers have to pass a course held under the auspices of the country farming and conservation unit, rendering them a certificate for spraying, to be renewed every third year" (Lewan et *al.*, 1995, p. 20). L'adhésion à l'Union Européenne n'a rien changé à ces réglementations, considérées déjà suffisantes (Eaton, 2003). A ces réglementations au niveau national peut s'ajouter une réglementation communale. La commune d'Uppsala interdit par exemple tout usage de pesticide sur les zones de captage, sauf dérogation exceptionnelle. La sensibilisation des exploitants suédois à la manipulation des pesticides peut en expliquer la mention dans leur discours, alors que leurs homologues français se limitent à parler de "pollution", terme générique incluant les nitrates, sujet sensible en Bretagne. La formation obligatoire que doit suivre l'exploitant s'ajoute à de nombreux échanges d'informations que nous allons décrire par la suite.

Contrairement aux idées reçues d'une société orientée vers la protection de l'environnement, les agriculteurs rencontrés, par leur discours, semblent traditionnellement peu portés à protéger l'environnement. La génération de leurs parents est connue pour avoir utilisé des pesticides sans se soucier du milieu naturel : " *The farmer opened the bags, it was flying all over, the stream became yellow, it was steering around*". Lewan rappelle la période productiviste de la Suède : "The three goals were set for Swedish agriculture in the 1947 policy : productivity, efficiency, reasonable income for the farmer. […] Today, everybody agrees that the handling of chemicals was careless in the 50s and the 60s" (Lewan et *al.*, 1995, pp. 37, 42). Ils précisent que "technological development and policy have also been in their favour. They wanted to get rid of weeds, they wanted less manual work in the fields, they wanted to use every piece of land efficiently to maximise their income. […] Thus, the transformation of subsistence farming with enterprise in farming has largeley been in agreement with visions and plans among farmers" (*ibid.*, p. 30). Aujourd'hui, l'usage de pesticides

se réduit, mais principalement pour des raisons économiques, ainsi que pour des raisons de santé humaine. On cite les exemples d'anciens agriculteurs qui manipulaient des pesticides et ont eu des cancers. Même si le lien n'est pas prouvé, on y voit la preuve que cette manipulation est dangereuse. Certains comportements relèvent encore, malgré tout, d'une conception productiviste. Le gouvernement suédois, pour des raisons culturelles et écologiques, demande de conserver des "*field islands*" qui correspondent à d'anciennes tombes de l'âge de bronze ou à des roches de l'âge glaciaire. Ces îlots parsèment certains champs et apportent une biodiversité particulière au milieu d'un espace cultivé. Les exploitants rencontrés soulignent que tous les "*field islands*" qui avaient pu être enlevées l'ont été par leurs parents et, aujourd'hui, l'un d'eux estime que les "*field islands are not so important for biodiversity because there's so much forest*". Un autre agriculteur, à propos des fossés qui font à présent l'objet d'une politique de protection, raconte que "*in running my business, ditches are on my way. I take them away. But if a fucking bastard pays me to keep the ditches, it's business to keep them!*" Enfin, souvent, les exploitants estiment que les réglementations environnementales n'ont pas ou peu changé leurs pratiques déjà respectueuses de l'environnement : "*They haven't changed my attitude! It was respectful of the environment!*" Ne peut-on y voir un déni du souvenir des ancêtres "pollueurs", pour correspondre aux canons environnementaux[172]. Des chercheurs rencontrés à l'université d'Uppsala, au département de la production céréalière, s'adressent à moi et me demandent : "Y*ou're working on the farmers : ask them* w*hy they* <u>*still*</u> *do this*?", en faisant allusion à leur volonté productiviste.

Le système de production traditionnel est cependant moins pernicieux pour l'environnement qu'en France. D'une part, la Suède a la chance d'avoir un système en herbe extensif subventionné par l'Etat pour des raisons à la fois de protection de la biodiversité et de sauvegarde du patrimoine historique. D'autre part, les agriculteurs rencontrés ne produisent pas de maïs, évitant une culture contribuant à la pollution de l'environnement. Enfin, les conditions climatiques rigoureuses diminuent de moitié, par rapport à la France, la période "à risque" amenant des maladies aux céréales. L'usage de pesticides dans ces conditions devient moins nécessaire.

Comme en France, la période de rationalisation qui avait démarré dans les années 1950 a cédé la place, vers le milieu des années 1990, à une orientation plus respectueuse de l'environnement et ce, de manière moins autoritaire qu'en France. Il faut savoir que des liens étroits existent entre le monde agricole, les ministères, le gouvernement et l'université agricole. Delavigne parle

[172] Il serait intéressant, de ce point de vue, de s'interroger sur le sens et la portée des témoignages des informateurs. Dans le sud de l'Europe, les chasseurs alpins d'origine rurale, dépositaires d'une culture éminemment pragmatique et peu sensible à la question de la protection de la flore et de la faune sauvage, se lancent aujourd'hui dans une lecture rétrospective de leur rapport à l'environnement qui est une sorte de relecture mythique : le "destructeur de nuisibles" d'autrefois, par un coup de baguette magique, est devenu le sage "paysan écologiste" d'aujourd'hui, sensible à la qualité de l'environnement et à la prospérité du gibier. Est-ce que le paysan suédois constitue un cas de figure complètement différent ? N'y aurait-il pas dans son discours (en ce qu'il a de contradictoire) une même tendance à relire le passé, voire même le présent, à la lumière des valeurs "légitimes" et "dominantes" issues de la civilisation urbaine ? (Cf. Sergio Dalla Bernardina, 1989).

"d'éducation populaire", "d'interaction constante" entre recherche et agriculture, ce qui permet un système de communication efficace et direct, avec un rapport aux élites beaucoup moins hiérarchique qu'en France (communication personnelle). La Suède est également le pays à l'origine du concept "*d'ombudsman*[173]", dont l'usage s'est généralisé sous le terme de "médiateur". Les agriculteurs rencontrés tiennent beaucoup au système appelé "open democracy", et ils ont veillé à ce que l'adhésion à l'Union Européenne ne le change pas : "*all the things decided must be public. It's good this way.*" Les entretiens menés par Lewan et *al.* ont montré le souci des agriculteurs de ne pas aboutir, après leur adhésion à l'Europe, à un "top-down government […] They do not want to give up the open democracy which they are used to in Sweden." (1995, pp. 24, 40). Les mêmes auteurs constatent que "although the number of people involved in farming decreased, the organisation for education, research and diffusion of knowledge grew thanks to the interest from the ministry and the government. A new department of consultancy for effective transfer of new knowledge direct to the farmers was set up at the Agricultural University in the 1960s. […] The interviews with the two vice-chancellors show how agricultural policy and agricultural education have interacted in the 1950-1990 period" (1995, p. 42). C'est dans ce contexte que le vice-chancelier de l'université décide en 1994 de changer les objectifs : "The aim of the University today is care and use of the natural ressources, and new educational programmes are planned. A goal for the Swedish farmers is to have the world's least polluted farming, and we know that the criteria are set by the consumers and the market" (Lewan, 1995, p. 42). Cette politique va dans le même sens qu'une orientation nationale de protection de l'environnement en se fixant 16 objectifs, basés notamment sur la notion de "cultural landscape [that] becomes a dimension in the state environment policy" (Guldberg, 2002, p. 110). "The term "cultural landscape" refers to the whole of the human-influenced landscape, including both agricultural and forest areas and moutain regions" (Swedish environmental objectives Council, 2005, p. 65). La gestion du "cultural landscape" laisse une large part au "cultural heritage" (Svensson, 2000, p. 37), qui donne à voir les lieux de vie des exploitants sous un angle patrimonial et esthétique, et qui est intégrée dans les critères d'allocation de subventions agricoles (Ministry of Agriculture, Food and Fisheries, 2000, p. 177). Toutes ces notions sont à relier à l'usage très fréquent du terme "landskopet[174]" ("le paysage"), à la fois par les

[173] Un "ombudsman", littéralement "homme des doléances", a une fonction de médiation pour contrôler l'activité du gouvernement dans l'intérêt du citoyen, afin d'éviter tout rapport d'autorité.

[174] On peut réfléchir aux différences entre "landskopet" et "paysage". Le premier terme est utilisé par les exploitants suédois à l'inverse du mot "paysage" inusité par les agriculteurs bretons. Les exploitants suédois mentionnent le "landskopet" d'une manière qui inclut l'aspect contemplatif, tandis que les exploitants bretons font allusion à l'échelle d'application de la mesure des bandes enherbées, en réfléchissant en terme de somme des parcelles à gérer pour la protection des cours d'eau. De même, au sein de ce paysage, le "domestique" et le "sauvage" sont clairement identifiés par les bretons, tandis qu'une étude approfondie mériterait d'être menée pour mieux appréhender le statut de la forêt. Espace sauvage contre lequel il faut lutter pour éviter de perdre de la surface cultivable (le gouvernement suédois la transforme en ennemi public dans la moitié nord du pays pour éviter la "fermeture du paysage"), elle est cependant exploitée pour son bois et en tant qu'espace de loisir. Il ne faut pas oublier que tous les espaces ne sont pas séparés entre sauvage et domestique, comme en général en Occident. Descola donne l'exemple du Japon où *sato* : "lieu habité" et *yama* : "montagne" s'opposent dans le sens de lieux habités ou pas, "mais cette différence ne recouvre en aucune manière une opposition tranchée entre deux types d'environnement, deux catégories d'êtres et deux systèmes de valeurs mutuellement exclusifs" (2005, p. 28).

agriculteurs et le gouvernement (Setten, 2001). La définition de "paysage" chez les agriculteurs rencontrés désigne souvent un ensemble avec, d'un côté, l'espace travaillé ("*Here it's a lot of grass worked by the animals outside in summer. It's what gives the profile of the landscape*"), et de l'autre côté, plus loin, la forêt. L'usage de cette notion amène les exploitants à avoir un regard "paysager", donc plus distancié, plus intellectualisé, sur leur lieu de vie, à l'opposé du site atelier où le terme "*paysage*" n'est jamais utilisé.

Malgré ces différentes orientations des choix politiques, il est intéressant de constater une inclinaison productiviste encore présente dans les mentalités à la fois chez les exploitants suédois et français. Les agriculteurs ne semblent pas "naturellement" tournés vers la protection de l'environnement. Comme chez tout exploitant du site breton, les champs cultivés en Suède doivent être "*propres*". Ceci pourrait laisser présager une réaction identique des exploitants suédois et français vis-à-vis de la mesure des bandes enherbées.

2. Les réactions face à la mesure des bandes enherbées.

2.1. Le refus français

Le site étudié se trouve dans les environs de la baie du Mont Saint Michel, à la frontière de la Normandie. Nous sommes dans un paysage de bocage, dont l'activité principale est la polyculture-élevage pour la production de lait, créant une certaine uniformité au sein des agriculteurs. Cet espace a été choisi, car il présente un gradient bocager oscillant entre une longueur de haie de 113 m/ha au nord et 273 m/ha quelques dizaines de kilomètres plus au sud. Le paysage est ouvert, doucement vallonné au nord, et plus fermé, avec un bocage relativement dense, au sud. Un remembrement officiel a été mené sur une commune dans les années 1990, les autres s'étant organisées par des échanges à l'amiable. Le site étudié se compose essentiellement de quatre communes et déborde sur sept autres. Les fermes sont en schiste ou en granit, et correspondent à une architecture traditionnelle. La plupart des habitants vit dans des hameaux (les "villages") constitués de quelques anciennes fermes, parfois reconverties en maisons d'habitation. Il s'agit souvent d'agriculteurs retraités, ou d'enfants du pays qui souhaitent rester dans la région tout en travaillant dans les villes alentours. Quelques maisons sont plus rarement transformées en résidences secondaires. Il y a très peu de tourisme. Le site est traversé par des routes qui rejoignent des localités touristiques comme le Mont Saint Michel ou des villes plus importantes aux quatre points cardinaux, aucune ne faisant partie du site. Les femmes des exploitants travaillent souvent à l'extérieur. On cultive, en majorité, du maïs, du blé ou du colza. Il ne s'agit pas d'un Parc, ni d'une réserve, ni même d'une Zone d'Excédent Structurel où les politiques environnementales sont plus prégnantes. Les exploitants qui y travaillent éprouvent des difficultés à communiquer avec un

certain type d'altérité, notamment les organismes agricoles, par crainte d'une forte uniformisation ou à la suite du constat d'une absence de partage de valeurs communes. Cet extérieur est perçu comme destructeur et infantilisant ("*ils nous imposent ceci*", "*ils prétendent cela*", etc.). Le fonctionnement du principe de l'éco-conditionnalité va dans ce sens puisqu'il impose dans un mouvement descendant une mesure dont le non-respect entraîne des sanctions *via* des "mauvais points[175]". Ce manque de dialogue, ajouté à la frustration ressentie vis-à-vis d'une modernisation pas toujours aussi poussée qu'ils l'auraient souhaitée dans les années 1970 pour des raisons financières, les amène à se focaliser sur un idéal de productivité tandis que celui-ci est de plus en plus battu en brèche par l'extérieur.

Les agriculteurs rencontrés semblent refuser la nouvelle mesure des bandes enherbées. Divers indices montrent que les bandes sont perçues comme des zones contraignantes étrangères à la dimension productive, considérées comme une "*perte de terres*", un espace redonné au "sauvage". Comme les jachères autrefois (Donadieu, 1993), les bandes enherbées symbolisent le retour du "*sale*" sur des terres "*propres*" qui devraient être valorisées par des cultures. Un agriculteur résume la situation : "*On a mis 20 ans à se débarrasser de la "crasse", et là il faut tout abandonner!*" L'entretien des bandes, qui exclut tout traitement chimique ou enrichissement du sol, n'est pas vu comme "*un vrai travail*", et il est relégué, si possible, au père s'il est un exploitant retraité. Le refus d'accepter les contraintes peut même aboutir à se mettre dans l'illégalité. Certaines bandes, par exemple, ont besoin d'un accès spécifique pour leur entretien, y compris durant la période des cultures, ce qui revient à rogner sur l'espace cultivable pour créer des accès. Les exploitants refusent de "*perdre*" cette surface supplémentaire, quitte à ne plus pouvoir entretenir la bande et à risquer ainsi une amende en cas de contrôle. Certains exploitants se vantent également de "*vouloir traiter*" malgré l'interdiction. Par ce moyen, ils cherchent à "rendre vivable" au sens étymologique, cette mesure, c'est-à-dire qu'ils cherchent à l'adapter à leurs référentiels. Avant de l'adopter, il s'agit de l'adapter, de se l'approprier. Enfin, le déni de la norme passe aussi par le refus de chercher activement de l'information à son sujet. La seule source d'information se limite donc, dans de nombreux cas, au technicien céréalier ou à de l'information de "seconde main" donnée par les organismes prestataires de service qu'ils utilisent (organisme de gestion, banques, etc.). Il n'y a aucune recherche sur les rôles environnementaux des bandes, sur leur optimisation écologique par exemple. Pour justifier ce refus brutal, les exploitants soulignent les incohérences dans les mesures

[175] L'évaluation des anomalies constatées sur le terrain est comptabilisée en points, dont la somme sur l'ensemble des contrôles effectués au titre de la conditionnalité sur une exploitation indique un pourcentage qui servira au calcul d'un taux de réduction sur les aides directes. Il existe un gradient de gravité des erreurs. Une erreur dans la localisation des bandes vaut deux points ("anomalie mineure"), le non-respect des dates limites d'implantation vaut 10 points ("anomalie moyenne"), le constat de pratiques interdites vaut 50 points ("anomalie majeure"), et l'absence de surface en couvert environnemental est jugée faute intentionnelle. Une somme de points située entre 1 et 99 vaudra 1%, et 100 points et plus, 3%. Une ou plusieurs fautes intentionnelles entraînent directement la réduction d'au minimum 20% des aides directes (source : La nouvelle PAC, conditionnalité 2005, décembre 2004). Le calcul du montant que ces points représentent est une procédure complexe que les agriculteurs ne maîtrisent pas et qui accroît leur sentiment d'être dépossédés, en plus de celui d'être infantilisé par l'attribution de "mauvais points".

de protection de l'environnement. Ils reprochent à leurs concepteurs un manque d'approche globale de l'environnement. Un agriculteur résume cette idée par la formule : "*Les bandes enherbées? Peut-être un petit plus pour le ruisseau, mais pour l'environnement, non!*" Ils ne comprennent pas pourquoi la règle des bandes enherbées fonctionne à l'échelle de la parcelle, tandis qu'un raisonnement à l'échelle du cours d'eau dans sa globalité augmenterait l'efficience écologique de la mesure. Actuellement, un agriculteur peut protéger le cours d'eau sur la longueur de ses champs, alors que son voisin, ayant implanté ses 3% autre part, traite les cultures adjacentes au ras de l'eau.

Ce constat permet de se rendre compte qu'il existe un réel décalage entre l'exigence administrative et son interprétation au niveau local. On réalise que s'entrechoquent vision productiviste des bandes enherbées et vision environnementaliste. La première correspond à la perception des agriculteurs et demande à ce que les bandes enherbées répondent à des critères de production d'herbe : les semences doivent être résistantes à d'éventuels traitements, le rendement doit être bon pour la fauche, etc., même si ces critères n'ont pas lieu d'être sur les bandes qui ne doivent pas être traitées, ni l'herbe récoltée. La difficulté de reconnaissance du statut des bandes enherbées est favorisée par la réglementation qui demande de déclarer les bandes enherbées sous l'intitulé soit "jachère" soit "prairie", faisant disparaître leur identité sous des dénominations liées au système de production classique. Si les exploitants choisissent de les déclarer en "jachère", ils utiliseront alors plutôt ce terme au quotidien pour nommer les bandes enherbées. Si les bandes sont déclarées en "prairie", elles peuvent littéralement disparaître du paysage. Leur existence n'est en effet qu'administrative. Physiquement, il n'y a aucun moyen de distinguer une bande du reste d'une prairie. Que penser dans ces conditions d'une mesure qui se confine à des subtilités administratives au sein d'une population rurale hostile à la "*paperasserie*" ? Que penser d'une mesure environnementale qui s'approche, dans ce cas, de la virtualité? Enfin, le refus des exploitants de se rapprocher de l'extérieur crée des lacunes dans leur recherche d'informations qui les handicape pour s'orienter vers une gestion plus respectueuse de l'environnement. Ils se rabattent alors sur leurs savoir-faire.

L'apparent refus de la norme peut s'expliquer par le fait que les agriculteurs n'ont pas été impliqués dans l'élaboration de cette mesure. Elle a été imposée, subie, d'autant qu'elle ne correspond pas au "fonctionnement" classique des exploitants, à leur cadre conceptuel. Pour ne pas se sentir dépossédés, ils l'ont adaptée à leurs critères de "*beau*" et de "*propre*", qui ne coïncident pas forcément avec les critères environnementaux. Il n'y a donc pas volonté de refuser les normes environnementales, mais recherche d'une organisation compatible avec leurs valeurs qui, il se trouve, restent encore très orientées vers le regard productiviste qu'on leur demandait d'avoir il y a encore quelques décennies. On constate donc qu'ils ne rejettent pas l'idée de protéger l'environnement, mais bien plutôt la forme prise par la mesure et sa mise en application. En outre,

se sentant désappropriés de toute prise de décision, de toute capacité d'initiative, les agriculteurs perdent leur curiosité et l'envie de rechercher des informations sur cette nouvelle mesure, ce qui aurait pu les rapprocher des arguments écologiques et leur faire accepter une gestion correspondant aux critères environnementaux. Ils sont alors confinés dans une démarche productiviste. L'inertie qu'ils opposent devient ainsi un moyen d'affirmer leur présence face à cette nouvelle contrainte.

Par ces réactions, perçues comme hostiles par l'administration, les agriculteurs s'emprisonnent dans une image de pollueurs, tandis qu'eux-mêmes continuent à percevoir l'administration comme inconséquente et non professionnelle. L'altérité se résume progressivement à un "*ils*" de plus en plus inamical. Dans de telles conditions, les valeurs, les références de chaque groupe d'acteurs intervenant sur le territoire ne peuvent être échangées. L'application de cette mesure environnementale en ressort affaiblie.

Comparons la situation avec la Suède, où les mesures environnementales sont apparues plus tôt, afin de cerner les éléments facilitant l'acceptation d'une initiative étatique par des communautés paysannes ne partageant pas forcement la même vision du monde que les élites urbaines. Le respect de l'identité et des spécificités locales dans la construction de la mesure environnementale permettrait, selon notre hypothèse, sa meilleure acceptation.

2.2. La réaction suédoise

Dans la campagne d'Uppsala, les exploitations sont assez hétérogènes : élevage hors sol, polyculture-élevage, cultures céréalières. Prairies et cultures céréalières se côtoient et leurs productions servent d'aliment pour le bétail en grande partie. Les fermes sont dispersées dans le territoire et la plupart des agriculteurs ont des voisins non-agriculteurs. Les fermes étaient autrefois regroupées en villages, mais le remembrement du XIXème siècle les a disséminées à travers le paysage[176]. Les bâtiments de la ferme sont entourés de parcelles, elles-mêmes entourées de forêts. Ces dernières, à elles seules, occupent plus de la moitié du territoire régional. La région d'Uppsala correspond à une zone intermédiaire entre les espaces du nord peu exploitables en dehors des forêts, et les terres du sud riches et densément exploitées. Les exploitants sont en majorité propriétaires - à la différence des agriculteurs du site atelier qui sont très souvent locataires - ce qui les responsabilise tout en leur donnant le sentiment de devoir transmettre la ferme aux suivants en bon état. Certains disent : "*It's my heritage*". Un exploitant était fier de représenter la dixième

[176] Jusqu'au XIXème siècle, chaque village était entouré de parcelles qui étaient divisées entre les propriétaires du village. Cette situation est vite devenue intenable avec l'augmentation de la population, si bien que le remembrement a alloué des terres "regroupées" à chaque ferme dans les environs du village. Cela a induit le démontage puis la reconstruction des bâtiments des fermes à quelques kilomètres du village initial (cf. Backman et Österberg, sous presse). Ceci explique qu'actuellement, les fermes soient distantes les unes des autres de quelques kilomètres.

génération propriétaire de la ferme. Parfois, cela se transforme en fardeau, par peur de rompre la lignée.

Comme dans la zone atelier, les exploitants suédois considèrent qu'ils ont intérêt à installer des bandes enherbées pour des raisons autres qu'écologiques. Par exemple, les bandes ont été semées sur des surfaces difficiles d'accès, peu rentables, pour lesquelles ils obtiennent des subventions sans prendre les risques inhérents à la culture et à la vente des céréales. Un agriculteur déclare : "*You have 20 m. If the soil is bad, you receive more subsidies than the yield you'd have there!*" Les bandes permettent également de restructurer les parcelles en les rendant plus rectangulaires, au lieu d'avoir à suivre les contours sinueux de la forêt bordant la parcelle. Les agriculteurs-chasseurs en font des zones de repos et d'alimentation pour le gibier. Enfin, si le terrain est bon et s'il n'y a pas compensation financière, la tentation est grande de renoncer à leur installation. L'exploitant qui quitte le système labellisé dit qu'il va peut-être les retirer de ses champs pour des raisons économiques : "*I may put them off since we don't know whether we'll get some subsidies next year*".

Par rapport à la France, malgré tout, on perçoit une moindre réticence envers les bandes. Et ceci, pour diverses raisons. L'introduction de ce genre de mesures correspond à une approche à la fois ancienne, participative et explicative. On a décrit la politique d'information ainsi que de formation obligatoire pour les exploitants voulant utiliser des pesticides. Si bien que tout exploitant, quel que soit son mode d'exploitation, est supposé avoir les connaissances nécessaires pour traiter son environnement sans l'affecter. Les exploitants conventionnels ont la responsabilité de décider dans chaque situation la façon dont ils vont traiter les champs. Les règles se situent au niveau de la technique de traitement et ne se résument pas à une longueur de bord de ruisseau à respecter, ce qui permet une approche globale du ruisseau. Un agent du gouvernement explique : "*This is something that is a bit special with Swedish regulations, most other countries have fixed land bound protection distances depending on the substance, but we have chosen flexible ones that require the person to adjust them to every unique situation. [...] These are your own responsibility to decide, and to decide what is needed in each separate situation depending on what your field looks like. [...] To be able to do this there is a "helper", a little booklet that you use*". Enfin, les techniciens du gouvernement prennent le temps et les moyens d'expliquer les raisons d'une mesure de protection. Un agriculteur se souvient avec reconnaissance d'une technicienne venue lui expliquer le projet de mise en zone de captage d'une partie du département, signifiant l'interdiction de tout traitement de cette surface : "*It was good to look at the map and understand why we should do that [...]. It was clear about the reasons and how it should be done. We looked at a geological map and then went out on small hills and talk about what to produce on these field*s." De telles démarches s'allient à une éducation des agriculteurs à un niveau plus global et sur différents domaines. En effet, loin de représenter une communauté renfermée sur elle-même comme à Pleine-Fougères, les exploitants

rencontrés, dans leur majorité, travaillent à mi-temps sur la ferme et ont une activité complémentaire en ville (enlever la neige des routes, conduire des poids lourds, etc.), ce qui leur permet de partager les repères d'autres mondes et d'accroître leurs connaissances dans divers domaines. Selon eux, "*it's a good think. It's a social thing*". En outre, beaucoup ont une formation initiale non agricole (touchant le commerce, l'enseignement, etc.). Tous prennent des vacances, et beaucoup ont déjà voyagé hors de Suède. Cet ensemble permet l'acceptation d'une mesure environnementale d'une manière plus consciente et responsable. Il ne s'agit donc pas d'une sensibilité "naturelle" aux questions environnementales, mais plutôt la possibilité de recontextualiser une situation à une large échelle qui permet aux agriculteurs de décider du comportement à avoir. De par tous ces éléments, les commentaires des agriculteurs sont relativement neutres concernant cette mesure. Il n'y a pas de rejet car ils disent pouvoir utiliser leur capacité de jugement : "*I don't feel it necessary on this landscape*" dit un exploitant, ce qui revient à affirmer son choix de traiter ou non. D'autre part, le choix parmi diverses mesures environnementales permet aux agriculteurs de ne pas ressentir la réglementation comme une contrainte, mais plutôt comme le moyen d'être des décideurs qui choisissent les règles les mieux adaptées à leurs fermes et à la situation. L'adhésion à l'Europe commence à leur donner le sentiment d'être rentrés dans un système qu'ils n'apprécient pas, puisqu'il est à l'opposé de ce processus de compréhension. Un exploitant remarque que "*it's very focused on being a control agency, the advice function doesn't exist : you have to make wrong, then you receive the punishment, and they don't really tell how to do [...] I'd like to have advice. I just get control, that's not good*."

Ce mode de vie, très brièvement esquissé ici, en leur apportant éducation et distanciation, peut expliquer leur approche de la ferme en hommes d'affaires, comme par exemple leur indépendace vis-à-vis des conseils des techniciens céréaliers : "*They can't fool me. I'm much running in the fields*", "*Sometimes, I go to the max, sometimes, I go lower. I look at the ground*", "*You go by your own feelings*". Ils ne se "rabattent" donc pas sur les conseils d'autres personnes mais assument leurs choix en toute connaissance de cause.

3. Une même logique paysanne malgré tout?

Bien qu'il faille tenir compte des raisons culturelles et contextuelles qui facilitent l'appréhension de cette mesure, sa meilleure acceptation en Suède peut s'expliquer par l'approche participative : les exploitants sont impliqués et responsabilisés dans la gestion de leurs terres. Par rapport au site atelier, le cas suédois semble montrer plus de distanciation de l'agriculteur avec les valeurs attachées aux champs, une gestion des cultures sur un mode moins émotionnel, qui permet aux exploitants de se tourner vers de nouvelles pratiques. Malgré tout, dans les deux cas, derrière les

différences, on retrouve une "logique paysanne" prônant l'investissement intégral de l'espace et son optimisation[177]. Mais en Suède, on peut supposer que la politique nationale de formation, d'éducation des agriculteurs aux valeurs environnementales les a contraints à abandonner leurs valeurs "productivistes" du travail bien fait et des cultures "*propres*" dont parlent encore certains anciens. Ils ont alors reporté ces valeurs sur des domaines économiques qui deviennent, aujourd'hui, le référentiel à suivre. Beaucoup d'agriculteurs rencontrés ont utilisé un vocabulaire de "businessman", de la même façon que des exploitants décrits dans le travail de Saltzman, sur l'île de Öland (côte sud-est de la Suède,) parlent de "volume of production", "fodder estimate", "business-like planning", etc. (2000, p. 63). Des concours entre fermes se passent actuellement en Suède. Il est important de constater que les points d'évaluation des concurrents sont basés uniquement sur des critères économiques. L'attention est entièrement tournée vers une bonne gestion des terres, ce qui devient synonyme d'être financièrement rentable. Les exigences environnementales, économiquement appuyées par le gouvernement, n'entrent alors plus en contradiction avec les valeurs des agriculteurs. Notre enquête aurait donc tendance à montrer que ce pragmatisme rural s'adapte aux circonstances socioéconomiques du moment, pour aboutir à une modification des valeurs associées aux terres cultivées. On peut également avancer l'hypothèse que les valeurs d'autrefois coïncidant avec la revendication de liberté des anciens (revendication que l'on retrouve aussi chez les exploitants du site de Pleine-Fougères) se soient déplacées vers la forêt. Cet espace concentre beaucoup de projections. Il est à la fois lieu de chasse solitaire ou en groupe, de randonnée, de détente : "*During winters, I go to the forest sometimes, in peace*", "*I really like the forest. It's something special both for work and spare time*." Jensen (2000) dit que c'est "an emotional landscape", "a sanctuary". C'est aussi un lieu de production de bois qui doit être rentable. Quoi qu'il en soit, la forêt reste un espace de liberté, dont les agriculteurs suédois que j'ai interviewés veulent disposer comme ils l'entendent. C'est d'ailleurs l'endroit où les visites des agents du gouvernement, pour déterminer des espaces à valeur écologique, sont perçues comme des intrusions et deviennent objet de fortes critiques, à l'opposé des champs où leur passage est vu avec indifférence. On donne même un nom à cela : "*intrang*", qui peut être traduit avec l'idée d'une violation de domicile. On notera que la possibilité de labellisation des forêts selon des critères environnementaux est relativement récente par comparaison aux démarches sur les cultures, et que tous les exploitants rencontrés, qui se considèrent également forestiers[178], n'y adhèrent pas, considérant que leur savoir est largement suffisant par rapport aux conseils de l'administration : "*Certification, we don't need it. Others may need it, when they don't know how to care of the forest, but we don't need it. We know our trees by name, we know our forest all around*". Ce genre de réactions correspond, d'une manière générale à celles des forestiers, confrontés à la montée de

[177] Le travail en est la clef. Flygare (1999) le montre pour les exploitants suédois, comme l'ont fait les anciens exploitant rencontrés. Le discours à Pleine-Fougères est le même, où la valeur d'une personne dépend de sa capacité de travail.
[178] On rappelle que les terres d'une ferme incluent terres arables et forêt, les deux étant exploitées.

conscience environnementaliste depuis la fin des années 1960. Ce mouvement s'est mis à critiquer l'industrie forestière, et les forestiers considèrent que "we had been studying forestry for ages, and suddenly everybody thought they could have an opinion about what we were doing" (Jensen, 2000, p. 111). La forêt semble donc concentrer les revendications plus largement que les terres agricoles.

Conclusion

L'étude comparative exposée ci-dessus vise à mettre en valeur les liens entre réussite d'une mesure environnementale dans un paysage et prise en compte des aspects identitaires et culturels de la population concernée. Les perceptions respectives de la mesure des bandes enherbées et de son équivalent suédois dépendent de nombreux critères à la fois culturels et politiques qui expliquent les différences de réactions des deux populations agricoles rencontrées.

Ce travail mériterait de plus amples approfondissements, notamment sur les rapports que les agriculteurs suédois entretiennent avec le "sauvage". Les spécificités de chacun des deux pays n'empêchent cependant pas de constater qu'une partie importante de la réussite de la mesure des bandes enherbées en Suède passe par une démarche participative. L'exemple suédois laisse en effet entendre qu'une approche en "amont", renseignant et responsabilisant les acteurs, permet d'éviter l'émergence du sentiment de frustration identitaire et de désappropriation ressenti par les exploitants français. Elle permet également d'avoir une vision globale de la gestion environnementale de la ferme, de manière à éviter le zonage des espaces protégés. Tandis que les agriculteurs français se bloquent dans une posture de refus par manque de dialogue, les agriculteurs suédois conservent le contrôle des rênes de leurs exploitations, ce qui leur a permis de faire évoluer leurs systèmes de valeurs. Ils peuvent alors être réceptifs aux échanges qui ont lieu avec divers organismes sur les questions environnementales. Dans le cas du site breton, nous sommes dans une situation assez rare de zone atelier[179], où chercheurs et agriculteurs cohabitent sur le long terme, ce qui donne l'occasion de poser la question des échanges entre savoirs scientifiques et savoirs vernaculaires (Van Tilbeurgh, 2006) pour la construction "intelligente" d'un paysage basé sur l'approche participative (Pahl-Wostl, 2006 ; Callon, Lascoume, Barthe, 2001). En effet, pour sortir d'une impasse créée par le manque de dialogue ou de compréhension réciproque, nous prenons l'exemple décrit par Jean au Québec (1996, p 198) où les acteurs sortent d'une mentalité de "judiciarisation" pour aller vers une coopération volontaire. Le cas suédois ne fait que confirmer la nécessité d'une démarche dialogique prenant au sérieux les motivations des acteurs et ouvre de nouvelles perspectives dans la gestion environnementale.

[179] Espace de recherche labellisé par le CNRS qui permet la recherche pluridisciplinaire sur le long terme.

Remerciements

Je remercie Johan Ahnström pour son accueil en Suède et son accompagnement sur le terrain. Je remercie également Bernadette Lizet et Anne-Hélène Delavigne pour leurs remarques et conseils dans l'élaboration de ce travail. Le séjour en Suède a été financé par le réseau ALTER.

Bibliographie

Alphandéry, P. (1991). Un environnement avec ou sans agriculteurs, *Le Courrier de l'environnement* 13, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/alphac13.htm.

Alphandéry, P., Bourliaud, J. (1996). L'agri-environnement, une production d'avenir ?, *Etudes Rurales*, 141-142, 21-43.

Backman, M., Österberg, T. (sous presse). Land consolidation in Sweden.

Battail, J.F., Boyer, R., Fournier, V. (1992). *Les sociétés scandinaves de la Réforme à nos jours*, PUF, Paris.

Billaud, J.P., de la Soudière, M. (1989). La nature pour repenser le rural, Mathieu, N., Jollivet, M. (/s. dir.), *Du rural à l'environnement*, éd. Harmattan, Paris, 180-193.

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, P. (2001). *Agir dans un monde incertain*, Seuil, Paris.

Cattan, A., Mermet L. (1992). L'adoption par les agriculteurs de pratiques agricoles favorables à l'environnement : identification des facteurs de blocage, *Economie rurale,* 208-209, 38-42.

Dalla Bernardina, S. (1989). L'invention du chasseur écologiste, *Terrain*, 13, 130-139.

Descola, P.(2005). *Par-delà nature et culture*, éd. Gallimard, Paris.

Donadieu, P. (1993). La jachère : hypothèses pour un exorcisme, *Courrier de l'environnement INRA*, 19, http://www.inra.fr/dpenv/donadc19.htm.

Eaton, R. (2003). *A report for AscA by IEEP : good agricultural practice in Germany, Sweden and the UK.*

Flygare, I.A. (1999). *Generations and continuity. Family farming in two Swedish grain-growing districts in the 20th century*, Doctoral thesis, Swedish University of agricultural Science, Landscape Planning, Ultuna.

Guldberg, M. (2002). The cultural environment, the Danish example, *Ethnologia Scandinavica*, 32, 100-114.

Jean, B. (1996). La petite sauvagine dans la prairie, *Etudes Rurales*, 141-142, 197-205.

Jensen, E.L. (2000). Negotiating forests : the concept of biodiversity in Swedish Forest debate, *Negotiating Nature : culture, Power and Environmental Argument*, ed. Hornborg, A., Palsson, G., Lund University, 99-131.

Lewan, L., Stenseke, M., Lewan, N. (1995). *Landscape and life farmers in the Southern plains*, Lund Universitet, Lund.

McEachern C. (1992). Farmers and conservation : conflict and accomodation in farming politics, *Journal of Rural Studies*, 8, 159-171.

Ministry of Agriculture, Food and Fisheries (2000). *The environmental and Rural Development Plan for Sweden, 2000-2006.*

Pahl-Wostl, C., (2006). The importance of social learning in restoring the multifunctionality of rivers and floodplains, *Ecology and Society*, 11, 10, [online] http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art10/.

Pellegrini, N. (1995). Les mesures agri-environnementales, *Le Courrier de l'Environnement INRA,* 25, http://www.inra.fr/dpenv/pellec25.htm.

Rémy, J. (1998). Quelles(s) culture(s) de l'environnement ?, *Ruralia* 2, 85-103.

Saltzman, K. (2000). Rural nature : ideology versus practice in a controversial countryside, in Hornborg, A., Palsson, A., *Negotiating natur*e, Lund University, 61-77.

Setten, G., (2001). Farmers, planners and the moral message of landscape and nature, *Ethics, Place and Environment*, 4, 220-225.

Svensson, B. (2000). The power of cultural heritage tourism : relations between culture and nature in historical landscapes, Hornborg, A., Palsson, A., *Negotiating natur*e, Lund University, 37-59.

Swedish environmental objectives Council (2005). The cultural environment, *Sweden' environmental objectives for the sake of our children*, de Facto, 64-65.

Toublanc, M. (2002). La gestion du territoire et de l'environnement en milieu rural, Billaud, J.P., *Environnement et gestion de territoire. L'expérience agricole environnementale française*, éd. MATE, Paris, 87-107.

Van Tilbeurgh, V., (2006). Les connaissances scientifiques dans les dispositifs de gestion intégrée, *Interactions nature-société, analyses et modèles, UMR 6554 LETG*, La Baule, 5 p.

Des observations qui aboutissent à une posture post-normale

Grâce à cette étude suédoise, on se rend compte que l'information et la responsabilisation des agriculteurs semblent augmenter les chances de l'acceptation d'une mesure. Il est évident que le contexte politique est différent entre les deux pays, mais l'idée d'une implication de la population agricole et d'une "éducation populaire" permanente, comme on peut définir l'action du gouvernement (Delavigne, communication personnelle), reste fondatrice dans le succès de la politique suédoise, et semble pouvoir être projetée, dans une certaine mesure, en France. Tous les *a priori* ou les divergences d'opinion ne sont pas effacés pour autant entre les agriculteurs et l'administration suédoise. Cependant, la participation active des agriculteurs, leurs capacités de réflexion et de jugement sont sollicitées et paraissent jouer un grand rôle dans l'application efficiente de la mesure et dans le respect des bandes. Dans de telles conditions, les actes peuvent alors conserver tout leur sens et permettre d'aboutir à une meilleure gestion. L'administration suédoise a accepté ce principe et semble même baser dessus le fonctionnement de ses réglementations.

L'exemple suédois se réfère aux bandes enherbées, mais l'étude de cet objet amène à des conclusions qui rejoignent nos analyses sur les relations au bois sur le site de Pleine-Fougères et confirme notre hypothèse. Les raisons des limites perçues dans l'application de la mesure des bandes enherbées font écho aux raisons du maintien des arbres "d'*émonde*", ou encore, à l'échec des plantations nouvelles : les agriculteurs doivent rester les décideurs de leurs actes, dans le sens d'être capables de comprendre, analyser, décider d'une action dont on les tient pour responsables, selon leurs observations, leurs connaissances, leurs besoins[180]. Sur le thème des arbres d'émonde, on a observé qu'il était nécessaire que les agriculteurs restent les artisans de ces manipulations végétales pour ne pas perdre le sens de leur pratique, et donc conserver les espèces intéressées. Nous avons également évoqué la nécessité de la continuité du bocage en tant que "noyau dur" (Schnapper, 1986, p. 151) de connaissances, d'expériences et de pratiques agricoles. Il est d'autant plus important d'avoir ces données à l'esprit que des politiques de plantations et de fabrication de talus sont en cours, avec tous les commentaires engendrés chez les exploitants. On a décrit les enjeux d'une politique de développement durable du territoire dans le cadre de l'absence de dialogue entre les acteurs intervenant sur le bocage. Faute d'un partage, d'échanges, d'être considérés ou d'avoir en main tous les éléments nécessaires à la

[180] Besoins bien évidemment définis par le contexte, mais sur lesquels les agriculteurs conservent une certaine maîtrise. On a vu dans le Chapitre II la perte de contrôle des agriculteurs aujourd'hui retraités sur certains éléments de modernisation, puisque ceux-ci prenaient des échelles inadaptées aux échelles locales. Il est nécessaire que les agriculteurs gardent le contrôle des éléments de leur vie, y compris ceux venant de l'extérieur.

compréhension de la situation, les acteurs se bloquent dans leurs fonctionnements respectifs. Comme l'écrit Beuret, cette situation cristallise les conflits existants entre les différents acteurs. Les observations de terrain sur la zone atelier nous ont aussi fait constater que "l'environnement [est] soumis à des positions divergentes de façon réelle ou supposée" (Beuret, 2006, p. 8). En effet, "les acteurs peuvent […] s'opposer les uns aux autres sur la base de positions divergentes, qu'il s'agisse des positions réelles des uns et des autres, ou de positions soupçonnées, attribuées par anticipation à un acteur par un autre." Dans notre cas, nous avons constaté que le conflit est "lié au manque d'informations, à la rumeur, à la peur. Si les questions des acteurs sur un événement ne trouvent pas de réponse, elles se transforment en craintes et peu à peu se cristallisent en certitudes. Ce type de conflit est souvent lié à l'action publique et à des antécédents historiques : on craint par exemple que l'Etat n'impose une interdiction d'accès aux ressources, même s'il affirme le contraire, parce qu'il a procédé ainsi à un moment donné et en un lieu donné" (*ibid*., pp. 8-9).

Outre ces réactions sociales locales, les questions environnementales, d'une manière générale, connaissent une complexification (du fait de l'accroissement des interrelations entre les systèmes, et de la variété des échelles d'appréhension des problèmes) et un accroissement des incertitudes. "Selon la conception classique de conseils scientifiques aux décideurs, la certitude est nécessaire à la gestion des problèmes complexes. Cependant, l'incertitude fait partie de la vie. Les évaluations scientifiques doivent intégrer l'information allant de l'ensemble de connaissances scientifiques bien établies aux conjectures intuitives, aux modèles préliminaires, aux hypothèses expérimentales. Dans de tels contextes, l'incertitude ne peut, la plupart du temps, pas être réduite à des recherches additionnelles ou à des évaluations comparatives de la preuve fournie par des experts " (Douguet et *al.*, 2006, p. 3). On a déjà mentionné la complexité de la définition du terme "environnement" qui couvre de multiples facettes dont l'imbrication et l'étendue spatiale et temporelle rend la compréhension complexe (Jollivet et Pavé, 1992). En outre, comme nous l'avons également vu dans le Chapitre I, Kalaora (sous presse) souligne "que les temps ont changé, les menaces et les crises environnementales se sont exacerbées, les questions de l'environnement sont publicisées." Douguet et *al.* (2006, p. 5) estiment que "face à ce nouveau contexte, un besoin d'approche délibérative, réflexive et multidimensionnelle est né. L'incertitude n'est pas traitée comme un déficit mais comme une opportunité."

Dans un univers non stabilisé et incertain, il semble y avoir nécessité de s'orienter vers une science de mode deux (Nowotny et *al., in* Kalaora, sous presse) c'est-à-dire une science interdisciplinaire, axée sur "l'aspect pragmatique du processus de connaissance". La validation scientifique serait complétée par des "critères tenant compte de la pertinence sociale des connaissances produites" selon Laurent (2007). Le même auteur différencie la science de mode deux de la science dite "post-normale", qui porte une vision plus extrême que la précédente, et dont "l'objectif n'est plus de viser à produire des connaissances plus vraies que les précédentes, mais des connaissances partagées." Il s'agit de "fournir,

dans des situations entachées d'incertitude des connaissances réellement utilisables". "Ce qui est recherché, ce n'est pas la qualité du choix mais la qualité du processus qui y a conduit. Il ne s'agit pas de trouver la meilleure solution, mais de se donner les moyens de prendre en charge au mieux les incertitudes de la situation examinée en commun" (collectif Commod, 2005, p. 167, *in* Laurent, 2007, p. 13). Les procédures de coproduction de connaissances, s'appuyant sur les compétences locales, représentent également une alternative à des prises de décisions politiques traditionnelles. Si bien que la posture post-normale induit une réflexion sur les savoirs et les rapports à ces savoirs utilisés pour acquérir des connaissances.

La notion de savoirs est de plus en plus reconnue comme prépondérante dans une réflexion durable sur la gestion d'un territoire, qui y prend un de ses appuis. Glasbergen (1996, *in* Bourblanc, 2004, p. 20) précise qu'il doit y avoir une reconnaissance de la nécessité de la présence de l'autre, ce qui signifie la reconnaissance de son savoir, de ses opinions et jugements : "The parties involved in environmental conflict must perceive a mutual dependance. That is, they must judge themselves to be incapable of achieving their self-interest independently". D'une manière plus générale, il est important de tenir compte de la perception respective de chacun des acteurs qui est tout aussi importante que le contenu objectif et rationnel de la problématique centrale. Beuret et Trehet (2001) nous en donnent un exemple en disant que la réussite d'une démarche dépend de ce qui s'est passé entre les acteurs avant le processus. Cela indique que la réussite dépend de facteurs sociaux indépendants de la problématique centrale. Une telle vision des choses est renforcée par Latour qui démontre la relativité des savoirs, où aucun n'est négligeable, pour arriver à dépasser la dichotomie savoirs rationnels/savoirs irrationnels. Une métaphore résume sa vision des relations entre ces deux types de savoirs (2005, p.496) : "Tous les chemins mènent quelque part, qu'ils soient des pistes, des chemins vicinaux, des grandes routes ou des autoroutes, mais ils ne mènent pas tous au même endroit, ne supportent pas tous le même trafic, diffèrent par leurs coûts de construction et d'entretien. Dire d'un énoncé qu'il est "absurde" ou d'un savoir qu'il est "précis" n'a pas plus de sens que de qualifier un sentier de contrebande "d'illogique" par opposition à une autoroute qui serait "logique". Les seules choses qui nous intéressent à propos de ces voies socio-logiques sont de savoir où elles mènent, combien de gens elles charrient, avec quels types de véhicules, et dans quelle mesure elles facilitent le voyage ; dire qu'elles sont "justes" ou "fausses" est une affirmation dénuée de sens." L'auteur indique qu'il est important de tenir compte de l'échelle de l'observation afin d'éviter le "Grand Partage", cette vision asymétrique du monde où les connaissances scientifiques sont considérées comme rationnelles donc "justes" et les savoirs populaires comme irrationnels donc "faux". Si bien que, selon de tels préceptes, il est nécessaire d'ouvrir ses références conceptuelles aux connaissances vernaculaires. Arico (2005, p. 181) dit qu'il est "nécessaire de comprendre et respecter les coutumes locales (…)"[181]. Il s'agit donc de tenir compte de l'existence de

[181] En anthropologie, l'étude des Technical and Ecological Knowledge permet malgré tout d'éviter de tomber systématiquement dans le mythe du "bon sauvage" garant du maintien de la biodiversité. Certains exemples montrent des

ces savoirs, ainsi que d'arrêter leur mise à l'écart comme le dit Mougenot (2003, p. 124). Pour ce faire, une solution envisageable est de tenir compte du contexte culturel d'application de la réglementation, et plus précisément de rechercher et de reconnaître les savoirs traditionnels sources de biodiversité. Cette posture "relève, pour partie, de la reconnaissance de l'existence de types de connaissances différentes et de la nécessité de les confronter. En élargissant le dialogue au-delà de la frontière de l'expertise technique ou bureaucratique, elle répond à la proposition que la connaissance scientifique n'est qu'un regard sur le monde parmi d'autres et ne saurait, à lui seul, suffire comme base informationnelle pour des décisions concernant des problèmes marqués par l'incertitude et l'indétermination" (Douguet et *al*., 2006, p. 14). La question de la légitimité de la démarche scientifique se pose alors d'autant que, comme le précise Darré (2004, p. 21), "le discours scientifique n'est pas reçu comme le plus pertinent pour tous les agriculteurs, dans toutes les situations et pour toutes les activités". L'auteur insiste, à travers ses différents ouvrages, sur l'importance de comprendre "la façon de construire la réalité" d'un agriculteur (2004, p. 19). En outre, Douguet et *al*. (2006, p. 14) soulignent que "la multiplicité des points de vue valides et irréductibles correspond à l'existence d'une irréductible pluralité de représentations du monde et de systèmes de valeurs. Il en découle qu'identifier le domaine des choix possibles revient à le considérer comme un objet social qui n'est pas déterminé, de manière univoque, par le simple énoncé du problème. De ce fait, la démarche délibérative permettra aux différents stakeholders de confronter leurs représentations afin de faire émerger une palette de choix à la fois plus large et plus pertinente et, parfois, de faire émerger de nouvelles perspectives d'acceptabilité de compromis." Le fait de reconnaître la légitimité de la pluralité des perspectives amène à se focaliser sur le dialogue, sur le respect et la compréhension mutuels (Funtowicz et Ravetz, 2003, p. 4).

Pour revenir à notre problématique, on constate que tout le travail présenté ici est basé sur l'influence des systèmes anthropiques sur les systèmes naturels, ainsi que sur le besoin de comprendre leurs interactions. L'article inséré dans le Chapitre IV développe cette idée. Ceci se retrouve dans le concept de "biocomplexité" qui a été défini par Michener et *al.* (2001, *in* Pickett et *al.*, 2005, p. 226) comme "the properties emerging from the interplay of behavioral, biological, chemical, physical and social interactions that affect, sustain or are modified by organisms including humans." Callicott et *al.* (2007, p. 322) centrent la définition de la biocomplexité sur des thèmes qui nous concernent plus directement, à savoir la nécessité de tenir compte des interrelations entre processus humains et écologiques ainsi que sur l'importance de l'équilibre entre ces deux facteurs pour la conservation de la biodiversité. Le Caro et Kergreis (2005, p. 60) précisent l'importance du cadre culturel des agriculteurs et la nécessité de sa compréhension pour appréhender une question de manière plus complète : "Alors qu'ils

sociétés traditionnelles à l'origine de la destruction d'espèces, voire de leur milieu de vie. Pinton (2005) montre par exemple, à propos de certaines populations d'Amazonie, la conviction fréquente que c'est leur vocation naturelle à adopter un mode de développement coopératif. L'auteur fait remarquer qu'il est erroné de croire qu'ils ont une organisation et des connaissances traditionnelles garantes de la reproduction des ressources et de la conservation des milieux.

disposent manifestement des compétences pour répondre à certaines attentes de la société, les agriculteurs maintiennent des attitudes apparemment irrationnelles […]. Nous espérons avoir montré qu'il faut aller au-delà des apparences, à la rencontre des intéressés dans le concret de leur espace de vie et de travail, pour mieux comprendre les raisons de leurs choix… Ce sont des interlocuteurs précieux et lucides dans l'analyse des situations qui les concernent et que nous entendons étudier." Lors de la conférence de l'IFB, qui prône le "respect des représentations de chacun", le rôle des minorités culturelles est discuté en lien avec le développement durable de même que la nouveauté de la situation : "Les minorités culturelles négocient la défense de leurs modes de vie, de leurs savoirs ou de leurs droits sur l'espace comme une condition de leurs contributions au bien commun et au développement durable. […] Les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales entrent dans cette catégorie des formes d'usages intermédiaires avec lesquels le cadre international formel de négociations n'a jamais eu l'habitude d'agir" (Espinosa et Louafi, 2005, p. 174). Alphandéry et Fortier (2005, p. 164), dans l'analyse de la place des savoirs locaux dans les dispositifs de gestion de la nature, soulignent leur dévalorisation dans le cadre de la modernisation et les difficultés actuelles de travailler avec ces savoirs : "La prise en compte des savoirs locaux en reste souvent au stade des bonnes intentions, parce qu'elle suppose d'instaurer des débats qui nécessitent du temps et des compétences particulières." Malgré tout, ils notent la réhabilitation nécessaire de ces savoirs dans les processus de gestion de la biodiversité. Funtowicz et Ravetz (2003, p. 7) constatent la multiplication des exemples où "the people not only care about their own environment, but can also become quite ingenious and creative in finding practical means for its improvement, integrating the social and technological aspects […] post-normal science provides a rationale whereby this traditional knowledge is utilised, harmonised, enhanced and validated anew." Une conséquence d'un tel fonctionnement est que, dans le cadre de mouvements de conservation, l'absence de prise en compte des référentiels sociaux des acteurs locaux ne permet pas l'application d'une mesure, en outre d'autant plus rigide qu'elle est standardisée, comme l'ont souligné Callicott et *al.* (2007, p. 330), et que cela peut même créer du ressentiment. On peut étendre cette remarque à tout processus de protection de la biodiversité. Les auteurs que l'on vient de citer donnent l'exemple du Venezuela où, comme on l'a vu dans le premier chapitre, la préservation de la biodiversité locale se fait en préservant la biocomplexité historique. Si bien que, si l'on assemble tous les éléments énumérés depuis le début de ce sous-chapitre, on constate que cet ensemble rejoint nos constatations, au fil des chapitres, de la nécessité de maintenir le sens des pratiques et des savoirs locaux, au lieu de réduire leur efficience sous l'effet de la contrainte ou de s'en faire des adversaires ou des freins en les niant. Leur reconnaissance et leur respect par des acteurs extérieurs les mettrait en relief et permettrait aux agriculteurs de dépasser leur blocage et de développer, selon leurs modalités, une gestion créative des objets de la biodiversité. Cette situation donnerait l'occasion de recréer un dialogue entre agriculteurs et ceux qu'ils considèrent comme le "*ils*". Le dialogue peut prendre la forme d'une entente, mais aussi de conflits, de "heurt" qui

reste malgré tout "bienfaisant [car] il permet à chacun de se révéler dans sa singularité" (Jacquard, 1978, p. 207). L'important, dans une telle démarche, est de reconnaître l'existence de l'altérité.

A l'inverse de la mise en accusation, nous pouvons donc envisager une autre façon de gérer les relations avec les agriculteurs : la responsabilisation, qui sous-entend de compter sur leurs savoirs. Jean (1996) cite le travail de Deverre qui distingue deux concepts de mesures agri-environnementales. L'une d'elles consiste à accuser les exploitants d'actions criminelles et de les infantiliser, l'autre à considérer les agriculteurs comme responsables de leurs actes, sans nécessité de légiférer. Seule la coconstruction d'outils de gestion de leur milieu de vie permettrait d'éveiller le sentiment de responsabilisation, afin d'éviter le contournement des règles de gestion, comme on l'a vu. Par exemple, Lepage montre la richesse de la gestion intégrée face à la gestion écosystémique utilisée dans les années 1990, où "ce mode de raisonnement renvoie à l'idée de la primauté de la question de l'intégrité écologique, les acteurs sociaux se devant d'assujettir leurs intérêts, leurs préférences voire leur comportement à cet impératif" (Lepage, 2003, *in* Van Tilbeurgh, 2006, p. 3). L'auteur précise que "cette forme de gestion repose sur l'idée que les connaissances des experts scientifiques permettent d'identifier un mode de gestion pertinent amenant les autres acteurs sociaux à prendre une décision raisonnable. […] Les acteurs locaux ont dû accepter une gestion reposant, principalement, sur une approche scientifique occultant, à la fois, les autres formes de connaissances du milieu et les préoccupations des riverains/usagers" (*ibid.*). A l'opposé, la gestion intégrée "repose sur une confrontation entre différentes formes de connaissances de l'environnement (scientifique/empirique) [...] [ainsi que] sur une intégration des questions environnementales et des préoccupations des acteurs locaux, obligeant les négociateurs à ne plus traiter séparément, ou à opposer, l'environnement et le développement économique". Il s'agit en quelque sorte d'étendre la communauté des pairs aux non-scientifiques tout en ayant conscience des limites d'une telle démarche.

Laurent (2007, p. 14) met en garde contre l'idéalisation de cette méthode, et amène à réfléchir aux questions qu'elle pose. L'auteur souligne l'apparent consensus auquel la démarche semble aboutir, mais qui peut cacher des divergences liées à des rapports de domination ou des conflits d'intérêt. Elle s'interroge aussi sur la nature des connaissances produites, et estime que "dans un certain nombre de cas, il semble qu'il s'agisse plutôt d'un nouveau type d'outil immatériel destiné à l'aide à la décision, mais dont les résultats factuels ne peuvent servir de base pour une construction scientifique ultérieure." Enfin, il faut avoir conscience que, dans une telle démarche, chaque savoir doit être reconnu à part entière tout en conservant ses applications spécifiques. Il ne s'agit pas substituer l'un à l'autre et *vice versa*, comme on pourrait le croire, par exemple, dans le cas des "forums hybrides" proposés par Callon, Lascoumes et Barthe (2001). Les auteurs demandent en effet à ce qu'il y ait une "reconfiguration des identités". Ils demandent à ce que tous les acteurs soient considérés comme des chercheurs, les scientifiques étant appelés chercheurs "confinés" face au grand public dont les savoirs

permettent une "recherche de plein air". Or il ne s'agit pas de mettre savoir scientifique et savoirs traditionnels au même niveau, de les considérer comme équivalents. Jacquard (1978, p. 207) prône "l'amour des différences" qui permet une "construction progressive de chacun", à condition qu'il n'y ait pas "destruction de l'autre ou instauration d'une hiérarchie". Comme le disent Callon, Lascoumes et Barthe, il faut permettre aux scientifiques de poursuivre leur recherche en laboratoire, tout en ayant la possibilité de s'enrichir d'une collaboration avec une "recherche de plein air" menée par des "profanes" (*ibid*., p.104). Les forums, où peut se mener cette collaboration, sont basés sur une "découverte mutuelle" entre acteurs, transformant les hiérarchies ordinaires et les conceptions qui les sous-tendent. Dans une démarche participative, il doit y avoir coopération des groupes concernés. En cas contraire, on aboutirait alors à la mise sur le même plan des "idées reçues de divers partenaires et les analyses fondées sur des protocoles d'observatoires rigoureux", par exemple (Laurent, 2007, p. 15). Cela abolirait une hiérarchie certes, mais de manière artificielle, et ferait en sorte de mieux mettre en relief les inégalités que l'on veut gommer. Il s'agit plutôt de valoriser chaque savoir selon ses spécificités, et de faire en sorte, au cas par cas, que chacun apporte des connaissances de manière complémentaire à la construction collective. Un tel fonctionnement trouve là sa force (une construction collective forte grâce aux différences de chacun) mais aussi ses faiblesses (nécessité d'élaboration des modalités de coopération entre acteurs ; difficultés d'établir une méthodologie, puisque chaque cas que l'on peut rencontrer au niveau national voire international reste unique).

1. La démarche participative

1.1. Historique

La démarche participative répond à un besoin de plus en plus croissant et s'applique à un nombre grandissant de cas. Ce n'est pourtant pas une méthode récente. En effet, la concertation publique en environnement a été introduite en France dans les années 1970 "à la suite d'une critique de la planification centralisée et technocratique du processus de prise de décisions publiques" (Van Tilbeurgh, 2006, p. 1). Les premières expérimentations de concertations environnementales ont eu lieu dès 1975. A partir de 1989, "l'institutionnalisation progressive du concept de développement durable, fondé sur la notion de concertation entre groupes d'intérêts divergents, a ancré définitivement la légitimité de ce nouveau mode de gestion" (*ibid*.). En outre, la population reconnaît l'existence de problèmes environnementaux, donc la nécessité d'agir. Selon Theys (2003, *in* Van Tilbeurgh, 2006), les expérimentations autour de cette forme de gouvernance se sont multipliées. Selon Bacqué et *al*. (2005, p. 10), c'est "à partir [des] traditions et expériences qu'émergent depuis une décennie de nouveaux dispositifs participatifs, et que la thématique de participation est progressivement

institutionnalisée dans les politiques publiques". On soulignera le paradoxe présenté ici : des lacunes du système de prise de décision publique sont compensées par un processus qui devrait rester en marge de ce système, mais qui, en réalité, s'institutionnalise progressivement.

Cette démarche est valable dans d'autres domaines que celui de l'environnement, puisque Blondiaux (2005) souligne que le contexte s'est considérablement renouvelé ces 15 dernières années dans le domaine de la concertation urbaine. Au début des années 1990, quelques textes emblématiques ont posé le principe de la consultation (loi d'orientation sur la ville en 1991, loi sur l'administration territoriale en 1992, loi Barnier en 1995). Vers la fin des années 1990, des textes plus contraignants ont été introduits (loi Voynet en 1999, loi Vaillant en 2002).

La contrainte juridique des démarches participatives se fait également dans le contexte environnemental, par la loi sur le paysage de 1995, qui prône la concertation des questions paysagères avec les collectivités locales et les associations paysagères. Il existe également depuis 2005 la convention européenne sur le paysage, texte ratifié par la France. L'article 5-c demande "de mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage."

Si l'on se tourne vers les démarches participatives environnementales en Bretagne, Beuret et Trehet (2001) ont recensé 86 cas de gestion concertée, dont 38% sur l'eau, 33% sur le paysage, 21% sur la réactivation de liens sociaux autour de l'agriculture et la gestion du patrimoine naturel local, 18% sur la gestion du paysage. Ces démarches ont pu être inspirées par les pouvoirs publics (30%) mais, dans la majorité des cas (70%), sont là pour pallier leurs insuffisances. On retrouve donc la motivation principale de cette dynamique : un manque ressenti par la population civile et que la législation ne peut combler. Il s'agit donc d'utiliser une autre méthodologie d'action. Divers exemples vont nous montrer que le panel d'interventions peut être très large.

1.2. Exemples de concertation

Les exemples sont très nombreux, sur le plan international comme en France. "Le foisonnement des termes comme participation, consultation, concertation, *forum*, débat public, enquête publique… est révélateur du souci croissant pour les uns de donner la parole, et pour les autres de la prendre", résume Claeys-Mekdade (2001, p. 219). En Amérique Latine, la démocratisation des années 1980 a permis la multiplication des mouvements associatifs, au point d'aboutir, à Porto Alegre, à la gestion participative du budget municipal. La participation est organisée au niveau local à travers une série d'assemblées

obéissant à la logique de la mobilisation populaire (Blondiaux, 2005). Aujourd'hui, cet exemple a fait des émules puisqu'il a été repris par 103 municipalités en Amérique Latine.

En France, nous pouvons citer, à proximité du site étudié, le cas des Forums des Marais Atlantiques en région Poitou-Charentes, dont les objectifs sont de "mettre en relation constructive les différents acteurs, organiser et enrichir un espace de partage des savoirs, animer des cessions d'information et de formation sur les aspects techniques, juridiques et fonctionnels des zones humides, créer des groupes pluridisciplinaires autour des problèmes innovants et animer des réseaux de savoir-faire, accompagner techniquement et méthodologiquement les collectivités dans leurs projets d'aménagement et de gestion[182]". Les acteurs concernés sont les élus et leurs services techniques, les syndicats des marais, les différents professionnels exerçant dans le secteur, les scientifiques, les différentes administrations.

Un autre exemple est celui de la gestion du littoral breton. C'est à l'initiative de la Région Bretagne qu'une gestion intégrée s'est mise en place sur la zone côtière grâce à son "importance" et dans la perspective d'un développement durable à la base de l'Agenda 21[183]. Le rapport du CESR (2004) souligne là aussi la lenteur de la mise en œuvre du processus, puisque, dès 1973, un rapport proposait une démarche de gestion intégrée du littoral français, où activités économiques, touristiques, etc. devaient être prises en compte. Le rapport propose des méthodes et des actions adaptées au cas breton, en tenant compte des aspects économiques, sociaux et politiques. Enfin, comment ne pas mentionner le réseau Natura 2000? Cette directive européenne, qui consiste à protéger les habitats naturels, pourtant basée sur la concertation avec les acteurs locaux, connaît nombre d'opposants, que ce soit au sein des chasseurs, des forestiers ou des agriculteurs. Charbonneau (1997) reconnaît "qu'il est vrai que cette initiative communautaire a été une fois de plus engagée sur un mode bureaucratique sans concertation suffisante avec les représentants d'un monde rural peu préparés culturellement à subir des contraintes environnementales dans l'exercice de leurs activités économiques". Pinton analyse sa "mise en œuvre douloureuse en France" à cause d'une part de la complexité juridique et, d'autre part, du fait que la directive "se réclame de la science tout en prévoyant de tenir compte des exigences sociales et économiques" (2006, p. 38). "Ces événements ont aussi provoqué la constitution d'un front uni d'opposition en avril 1996 […] composé de divers représentants de la gestion de l'espace rural. De façon générale, ceux qui veulent être reconnus comme les représentants du monde rural condamnent un déficit d'information. Ils craignent en outre une transformation d'une partie de leur territoire en "sanctuaire de nature"." Ils regrettent "l'absence totale de concertation qui a caractérisé la définition des futures Zones Spéciales de Conservation" (*ibid.*, p. 41). La procédure a été bloquée pendant plusieurs mois et a nécessité, pour rependre, la définition de nouvelles modalités de concertation qui,

[182] [URL] : www.forum-marais-atl.com/projet.html
[183] Déclaration, signée par 173 pays lors du sommet de la Terre en 1992, qui fixe un programme d'action pour le XXIième siècle dans des domaines diversifiés afin de s'orienter vers un développement durable de la planète.

cette fois, ont scandalisé les Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel, qui y ont vu une dénaturation du travail d'inventaire. On constate toutes les difficultés d'instaurer une politique pourtant basée sur la concertation. Cette méthode n'est donc pas garante du succès d'un projet.

Enfin, Ejderyan (2004, p. 312) dit que "la participation est de plus en plus présentée comme une panacée. Les organisations internationales l'intègrent dans leurs principes de "bonne gouvernance″ *(OCDE, 2001)*". Malgré tout, Blondiaux (2005) souligne que la prolifération des exemples semble attester de l'intérêt envers cette méthode, mais que les ambiguïtés demeurent nombreuses. Nous allons voir à quels niveaux elles se situent.

1.3. Définitions et méthodologies

Une définition exacte de la démarche participative semble difficile à donner, à cause de l'amplitude des applications possibles. Pour tenter de la cerner, on peut citer la notion de responsabilité comme importante puisque, comme le disent Latour (2005) ou Pennanguer (2006, p. 3), il s'agit d'une coconstruction d'un monde commun, où l'implication de chacun permet une responsabilisation : "Cette volonté repose sur la conviction qu'un principe d'action se révélera plus efficace qu'un règlement obligatoire s'il résulte d'un engagement librement accepté parce que co-construit." De même, parmi les très nombreuses définitions rencontrées, il existe un point commun qui est le fait d'assurer la participation des citoyens ordinaires à la discussion d'enjeux collectifs, à la rencontre d'acteurs d'origines différentes, à la production de jugement public au travers de discussions collectives (Blondiaux, 2005). L'auteur dégage trois principes à suivre *a minima* lors d'une démarche participative : principe d'argumentation (échanges de raisons), principe d'inclusion (ouverture au plus grand nombre), principe de transparence. Tous se basent sur une perspective de durabilité. Selon Bacqué, Rey, Sintomer (2005), la mobilisation vise à recréer du lien, à ouvrir des espaces de rencontre.

On peut citer de nombreux termes se reportant à la gestion participative : "gestion de proximité", "nouveau management public", "modernisation de la gestion locale", "démocratie participative", "gouvernance", "gestion participative", etc. On peut utiliser les assemblées, les enquêtes publiques, les jurys de citoyens, la démocratie délibérative, etc. Cependant il demeure un grand flou sémantique sur toutes ces références, de même qu'elles laissent libre cours à des interprétations fort diverses. Bacqué, Rey, Sintomer (2005, p. 14) précisent que, derrière un apparent consensus, il existe en réalité des divergences fondamentales quant à la portée et au sens accordés aux démarches participatives : "Recherche-t-on la justice sociale, la paix sociale ou l'intégration des marchés?" Blondiaux (2005, p. 126) se demande "à quoi il s'agit de faire participer les citoyens : aux décisions, aux discussions, aux opérations de communication?" Il poursuit : "Réfléchir aux évolutions de la démocratie participative

locale dans un pays comme la France oblige à faire un constat : celui du décalage entre l'importance des enjeux soulevés par la question de la participation, le consensus dont fait l'objet cette idée aujourd'hui et la pauvreté des concepts, des cadres théoriques et des moyens dont les acteurs disposent pour penser cette réalité nouvelle […] Les contenus placés derrière cette idée de participation varient très fortement selon les interlocuteurs […] Nul ne sait véritablement ce que recouvre la notion de démocratie participative." (*ibid.*) On sera attentif à éviter qu'une utilisation abusive de ce concept ne crée de la frustration chez des acteurs déçus d'une démarche galvaudée. Bacqué, Rey, Sintomer (2005), quant à eux, listent les défis à relever par une démarche participative pour lesquels il n'existe pas de solution précise : la participation (quelle légitimité à participer? Y a-t-il une limite quantitative à instaurer?) ; l'efficacité (les participants sont-ils compétents pour gérer des affaires publiques?) ; la délibération (comment garantir la qualité de la délibération?) ; l'échelle (comment ne pas rester enfermé à l'échelle micro-locale?) ; l'instrumentalisation (des contre-pouvoirs doivent garantir le bon suivi de la procédure).

La question de l'échelle à laquelle la démarche peut ou doit se faire est également constamment soulevée. L'IFB[184] (2005, p. 49) estime que "les échelles pertinentes pour l'action collective sont nombreuses et souvent hors des frontières administratives si l'on considère des écosystèmes ou des bassins versants. Sur lesquelles travailler? On a évoqué les parcs naturels, les réserves naturelles, les espaces naturels sensibles." Le cas de la gestion intégrée du littoral breton prend en compte une zone basée sur une définition fonctionnelle qui correspond à une géographie variable selon le problème et l'enjeu, aux eaux territoriales, et à une zone de terre correspondant à la région. Bourblanc (2004, p. 18) précise : "Dans l'univers social en réalité, ces notions [territoire et communauté d'usage] sont variables, dans le temps comme dans l'espace : elles sont, en fait, fonction des représentations investies en elles."

L'échelle de temps est également un élément auquel réfléchir puisque dans les processus de négociation, tout est en perpétuelle adaptation aux changements. Si nous considérons qu'un tel processus est adapté aux spécificités locales qui, elles-mêmes ont la particularité d'être du "vivant", c'est-à-dire un groupe humain avec ses enjeux, ses envies, son organisation, etc., il est logique que la méthode évolue pour correspondre aux changements. Le "vivant" est par définition mouvant. Il faut également tenir compte du temps long nécessaire à la recherche et du temps court des élus par exemple. Aujourd'hui, une même dénomination procédurale peut recouvrir des réalités très différentes, d'autant qu'un même dispositif peut évoluer dans le temps (Blondiaux, 2005).

[184] Institut Français pour la Biodiversité

Même l'échelle de proximité qui semble être un point commun à toutes ces démarches est redéfinie par Bourblanc (2004, p. 24), qui mentionne le "multi-level governance". Dans certains cas, certains acteurs sous-représentés lors du processus de gouvernance s'allient avec des acteurs tels que des ministères ou des organismes européens afin d'acquérir une plus grande influence. Dans ce cas, on ne peut parler d'échelle locale, le processus acquièrt alors une échelle multiple par une pluralité des lieux de décisions. On soulignera que, quelle que soit l'échelle choisie lors d'une intervention participative, l'Etat conserve le rôle englobant le processus. Bien qu'il y ait le constat d'une nécessité de décentralisation des prises de décision, les projets présentés s'organisent au niveau local, mais sont très souvent formatés pour correspondre aux critères d'évaluation de la région puis du gouvernement national. On citera par exemple Pennanguer (2006, p. 3) : "C'est bien à cette échelle [le plus local] qu'il convient d'encourager et d'accompagner les initiatives. Il n'en reste pas moins un espace fondamental à remplir à l'échelle régionale pour conforter la cohérence des initiatives locales et donner les nécessaires impulsions." Le manque établi de méthodologie participative, combiné aux besoins de mise en forme pour correspondre aux exigences nationales ne risque-ils pas, dans certains cas, de brider les élans locaux?

Souvent, les exemples décrits indiquent que la définition de cette méthode s'applique à des situations d'urgence, de conflits, de problèmes. Par exemple, Lefranc et Torre (2004) parlent de résolution de conflits, de même que dans le cas de la démocratie participative urbaine, ainsi que Callon, Lascoumes et Barthe (2001). Certains cas consistent à être proactifs, c'est-à-dire demandent une gestion d'un milieu avant que n'apparaissent les problèmes.

Il existe des tentatives de codification des pratiques de concertation, avec la charte de la concertation en 2003 à Lille, mais faute d'une structuration intellectuelle ou politique véritable, c'est aux acteurs de terrain de définir les bonnes pratiques en l'absence d'un cadre légal précis. Ce sont alors les chefs de projet, les cabinets de consultants, les agents de développement qui construisent au jour le jour les savoirs et les règles pragmatiques de la concertation. Certains auteurs (Mermet, 1992 ; Beuret, Trehet, 2001) soulignent la nécessité de faire intervenir un médiateur dans le processus.

Certaines typologies séparent les dispositifs liés à une opération donnée ou à une controverse particulière et ceux qui cherchent au contraire "à institutionnaliser la participation ou la délibération en relation avec un territoire, un service public ou un ensemble d'équipements" (Blondiaux, 2005, p. 123). D'autres typologies se basent sur le type de participants qu'elles sollicitent ou encore sur les dispositifs utilisés (assemblées, référendums, conseils de quartier, etc.) (Bacqué, Rey, Sintomer, 2005). Le degré d'implication de l'Etat peut également être une mesure de classification entre divers modèles. Beuret et Trehet (2001) donnent une typologie des formes de concertation entre agriculteurs et non-agriculteurs pour une gestion des espaces ruraux.

En ce qui concerne la gestion participative environnementale, Van Tilbeurgh (2006, p. 2) indique que la notion de gestion intégrée repose sur deux axes : la connaissance approfondie des systèmes naturels basée sur l'expertise scientifique, ainsi que sur l'implication des citoyens. L'auteur souligne que, souvent, "cette forme de gestion décrit une procédure mais sans expliciter une méthode pour arriver à la prise de décision". D'une manière plus générale, Hubert (2002, pp. 52-53) précise que "bien peu d'éléments sont disponibles en terme de cadrages théoriques, de propositions méthodologiques, de réelles prises en compte de ces démarches dans les systèmes d'évaluation, en particulier en ce qui concerne les chercheurs naturalistes ou biotechniques, pour les aider à répondre à ces sollicitations dans la conduite concrète de leurs travaux ; d'où une certaine frilosité des chercheurs à adopter de telles postures, voire un amateurisme dangereux professionnellement ou institutionnellement pour certains de ceux qui s'y lancent naïvement." Plus loin, il rajoute que "l'évaluation des démarches de recherche sur problèmes conduites en partenariat soulève […] des difficultés pour tout ce qui concerne leurs productions autres qu'académiques, celles qui débouchent sur des propositions opérationnelles pour les partenaires, et dont le domaine de validité peut se révéler fort restreint. Les établissements de recherche ont du mal à évaluer ce type de travaux et surtout à les comparer aux démarches de recherche plus classiques, estimées sur la base du nombre de publications scientifiques dans les revues à comité de lecture."

2. Le projet ECOSOC

L'un des objectifs de ce chapitre est d'exposer un projet, qui sera réalisé dans la continuité de cette thèse, portant sur l'efficience écologique des bandes enherbées au regard des spécificités écologiques et sociales locales. Il s'agira d'exploiter et d'enrichir les connaissances fondamentales acquises par l'équipe, de manière, par la même occasion, à tenter de répondre au besoin des agriculteurs d'accroître la signification de certains de leurs actes. Ost (*in* Mougenot, 2003, p. 130) dirait que "l'absence de choix clairs et de priorités nettement affichées conduit aussi à une altération des textes, à leur contournement et leur détournement", aboutissant à la situation décrite auparavant. Ce projet devrait permettre une meilleure appropriation de la mesure des bandes enherbées, ce qui, en outre, pourrait favoriser sa durabilité. Pour ce faire, il s'appuiera sur l'approche participative décrite ci-dessus, qui implique l'écoute des savoirs locaux. En outre, le statut de zone atelier du site de Pleine-Fougères permet aux agriculteurs et aux chercheurs de se côtoyer. Il s'agira de tirer partie de cette situation pour s'orienter vers la coconstruction de pistes de gestion des bandes, ainsi que vers une "éducation populaire" en écologie, pour reprendre les termes de Delavigne, faisant actuellement défaut aux agriculteurs, contrairement à leurs homologues suédois. Faisons donc un bilan des relations entretenues entre ces deux groupes d'acteurs.

2.1. Les échanges entre agriculteurs et chercheurs

Le Chapitre IV nous a permis de constater certaines convergences entre l'approche des bandes enherbées des agriculteurs et celle des chercheurs : les deux groupes ont une vision systémique de la mesure. Ceci nous a orienté vers une appréhension spatiale des bandes enherbées à l'échelle du paysage, offrant alors de nouvelles perspectives quant aux fonctionnalités des bandes. C'est dans cette optique que ce projet a été élaboré. Il s'agit d'envisager la concrétisation de la rencontre, jusqu'à présent théorique, entre agriculteurs et chercheurs sur le site de Pleine-Fougères afin de réfléchir aux moyens de dépasser les limites actuelles de l'application de la mesure des bandes enherbées. Cela nous place dans une démarche participative, où savoirs vernaculaires et savoirs scientifiques sont recherchés de façon complémentaire pour un travail commun. Ces échanges permettront également l'apport aux exploitants de connaissances en écologie comme nous le verrons par la suite. Avant de détailler ce projet, nous allons décrire les échanges qui ont déjà eu lieu entre agriculteurs et chercheurs sur le site de Pleine-Fougères - qui font d'ailleurs partie de la réflexion sur la durabilité de la zone atelier, grâce au questionnement sur les relations entre les acteurs présents sur le site - et qui serviront de point de départ au projet ECOSOC[185]. Ces informations seront présentées en complément de ce qui a été décrit dans le Chapitre I. Il faut rester conscient que seules de bonnes relations humaines permettront le succès d'un projet tel que ECOSOC.

Les conditions de la présence des chercheurs sur le site de Pleine-Fougères ont été décrites auparavant. Nous avons mentionné l'insuffisance de liens avec les exploitants selon les règles locales. A l'opposé, on soulignera le cas d'un chercheur qui fournit des comptes-rendus de ses travaux aux riverains de son site d'étude, qui en sont enchantés. Comme cela a déjà été précisé, ces personnes ne sont pas des agriculteurs. Cela indique malgré tout l'impact positif d'un tel comportement sur l'opinion des locaux qui, de fait, s'inquiètent de la santé du cours d'eau, suivent ses évolutions et s'informent sur les moyens d'améliorer sa qualité. Cela illustre bien l'idée que de simples discussions et échanges peuvent abattre facilement les barrières culturelles et aboutir à des actes constructifs.

C'est dans cet état d'esprit que les "rencontres sciences et citoyens" de Pleine-Fougères ont été exploitées. Ces journées organisées par le CNRS ont été créées dans la lignée des journées de Plozevet (dont les premières ont eu lieu en 2002, à l'initiative de Bernard Paillard, qui a été enquêteur sur la RCP de Plozevet avec l'équipe d'Edgar Morin). Deux jours ont été choisis par le CNRS en mai 2007 (les 11 et 12) pour que des intervenants présentent leurs travaux, expliquent leurs recherches et participent à la vulgarisation du savoir scientifique, par des conférences, la diffusion de films, des visites commentées de chemins de randonnées, etc. C'est dans ce cadre que j'ai organisé deux

[185] Projet Ecologie et Société, de 2007 à 2010.

"événements" concernant les agriculteurs. Le premier ne les intéressait qu'indirectement dans un premier temps, puisque j'ai souhaité créer un dialogue entre les chercheurs et la principale source d'informations des exploitants : les techniciens céréaliers. Pour ce faire, j'ai demandé à des chercheurs du CAREN et de BIO3P de venir sur le site de Pleine-Fougères dans la matinée du 11 mai sur une bande enherbée et d'expliquer leurs travaux aux techniciens de la région. Les chercheurs ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances sur les espèces supposées invasives des cultures à la suite de la création des bandes enherbées, ou, au contraire, sur les espèces auxiliaires. La rencontre a été annoncée par courrier puis confirmée par téléphone ou *de visu*. Le courrier permettait de connaître les espèces qui allaient être présentées plus avant, grâce à des fiches récapitulatives préparées par une stagiaire de M1 durant l'été 2006 (voir Annexe 3). Les discussions préalables à la rencontre permettaient d'échanger des idées, des propositions et notamment d'évoquer des questions que les techniciens se posaient sans avoir de réponse. Comme on l'a vu, la raison de cette rencontre est liée au mode de diffusion de l'information sur le site. Le technicien céréalier y joue un grand rôle. Lui offrir des données sur les risques réels ou imaginaires de certaines espèces, comme sur les possibilités de développement des auxiliaires des cultures permettait de diffuser de manière indirecte l'information auprès d'un large panel d'agriculteurs. Cette rencontre était basée sur la bonne volonté des chercheurs de résumer leurs travaux de plusieurs années en quelques minutes auprès d'un public qu'ils avaient peut-être naturellement tendance à estimer réfractaire à leurs recherches. La rencontre était également basée sur la bonne volonté des techniciens d'écouter des arguments environnementalistes, alors qu'ils proposent des produits chimiques pour résoudre le moindre doute de l'exploitant. Ils se rendent malgré tout compte de la nécessité d'élargir leurs connaissances de la protection de l'environnement. Malgré les réponses affirmatives de la dizaine de techniciens et salariés d'entreprises de produits phytosanitaires lors de mes appels pour confirmer le rendez-vous, seulement deux techniciens sont venus le vendredi matin. Il s'agissait des techniciens les plus présents sur le canton, les autres qui étaient invités fréquentant surtout les communes mitoyennes. Ils m'ont dit que ce résultat ne les surprenait pas, puisque lorsque eux-mêmes organisaient des événements, ils avaient un taux de réponses d'environ 1%. Ils estimaient que ma démarche était intéressante, mais qu'il était nécessaire de la poursuivre pour que les informations fassent leur chemin, que les personnes viennent progressivement. Un chercheur du CAREN présent ce matin-là et ayant travaillé dans les boucles de la Seine avait été confronté à la même situation dans un environnement d'agriculteurs malgré tout plus agressifs. La démarche de diffusion d'informations, de prise de contact, de création de liens a pris dix ans. Le plus important selon lui, comme selon les techniciens, est de multiplier les opportunités de rencontre, de persévérer. On retrouve la mentalité des agriculteurs du site, décrite dans le premier chapitre, qui ont besoin d'établir une relation répétée sur le long terme.

Le deuxième événement concernait cette fois directement les agriculteurs, toujours durant le 11 mai. J'ai demandé au CNRS d'organiser un repas entre chercheurs du CAREN fréquentant le site et les

agriculteurs sollicités pour les travaux. D'après les observations de terrain et l'analyse présentée tout au long de ces chapitres, il semblait important que les exploitants fassent connaissance avec les chercheurs qui fréquentaient leurs parcelles depuis plus de dix ans. On a vu que les rencontres entre ces deux groupes étaient rares et les perceptions respectives entachées d'incompréhension. Au vu également des méthodes de rencontre prônées par les agriculteurs, qui favorisent la proximité et la discussion informelle, il m'avait semblé intéressant de faire se rencontrer les deux groupes autour d'un repas. Chacun était alors libre de se présenter, de discuter avec son voisin et ainsi de créer des ponts. Un dîner a ainsi été organisé par le CNRS à côté de la salle des fêtes de Pleine-Fougères sous chapiteau. Les invitations ont été envoyées par courrier postal aux agriculteurs, par courrier électronique aux chercheurs. Les agriculteurs ont été relancés par téléphone ou *de visu*. La période choisie créait déjà une difficulté de rencontre. La mi-mai est en effet chargée pour les exploitants, qui sont en période de semi de maïs ou de traitement des cultures. C'est pour cette raison que j'ai précisé dans ma lettre (voir Annexe 5) que nous connaissions leurs impératifs, mais que le CNRS devait également gérer les siens. La lettre envoyée ne portait pas la signature du directeur du CNRS puisque je craignais que cela ne fasse qu'augmenter la distance. J'ai donc préféré mettre mon propre nom, pour montrer qu'il existait déjà un lien entre eux et cette manifestation, qui n'était alors plus totalement extérieure à leur monde. Là aussi, j'utilisais mon rôle de médiatrice entre deux mondes, comme je l'ai évoqué dans le premier chapitre. Un agriculteur a confirmé le bien-fondé de cette démarche, puisque, pendant le repas, il m'a dit être là parce qu'il avait répondu à mon invitation, chose qu'il n'aurait pas faite si une personne qu'il ne connaissait pas l'avait appelé. Une soixantaine d'exploitants, dont certains accompagnés de leurs épouses, sont venus. L'ambiance était détendue. Les personnes se sont mêlées dans une certaine mesure. Les agriculteurs sont arrivés sous le chapiteau alors que les membres du CAREN étaient déjà installés autour des tables. Certains, qui s'étaient regroupés, m'ont dit avoir laissé des places libres pour les agriculteurs, tandis que ceux-ci m'ont fait remarquer que c'était aux chercheurs de se mêler à eux. Les premiers pas ont donc été timides, mais les contacts se sont rapidement détendus. Les échanges obtenus lors de ce repas étaient d'un autre ordre que des échanges d'informations. Les scientifiques ont pu donner quelques informations sur leurs travaux, alors que les agriculteurs donnaient leurs commentaires sur la gestion environnementale. Malgré tout, le plus souvent, les échanges relevaient de l'anecdote, caractéristique nécessaire pour établir un premier contact. Le plus important était que les chercheurs se présentent aux agriculteurs et que ceux-ci acceptent de discuter sans bloquer la discussion à leurs appréhensions premières. Les agriculteurs avec lesquels je m'étais installée m'ont posé des questions sur les recherches du CAREN de façon spontanée, chose qui ne s'était jamais produite durant mes deux ans de fréquentation du terrain malgré des essais que j'avais tentés et qui n'avaient pas eu d'écho. Cette rencontre représentait une première étape vers une possibilité d'échange d'informations, rendue envisageable parce que les scientifiques ont accepté de se comporter selon les référentiels des agriculteurs: temps passé avec eux au-delà d'un "temps de travail" formel, rencontre physique plutôt que par courrier ou téléphone, etc., mais aussi

parce que les agriculteurs ont accepté de venir à une manifestation où étaient présentes des personnes travaillant "*sur les petites bêtes et les petites fleurs*", selon leur expression.

Enfin, le dernier point à décrire ici concerne la restitution de mon travail. Tout d'abord, après mon séjour en Suède, j'ai souhaité présenter une brève description des conditions de vie des agriculteurs suédois, en ce qui regardait non seulement leurs attitudes vis-à-vis des réglementations européennes (et, notamment, de celle sur les bandes enherbées), mais aussi leurs productions et leur quotidien. J'ai, par exemple, fait mention d'une zone de chargement des produits phytosanitaires, qui est obligatoire pour les agriculteurs suédois, faite d'un mélange de paille, de terre et recouverte d'herbe. Les agriculteurs ont pu constater que l'orientation de la politique suédoise semblait être ce vers quoi tendait l'Europe agricole d'une façon plus générale, puisque la France demande elle aussi à présent une zone de chargement des produits phytosanitaires, bien qu'elle ne soit pas encore obligatoire pour l'instant. Un détail du mode de vie suédois a également été retenu par quelques exploitants : la façon dont leurs homologues suédois évaluent la présence de non agriculteurs dans une région, en comptant le nombre de chevaux dans les champs. J'interprète cette réaction en pensant que cela reflète la recherche de ces agriculteurs à vivre dans un milieu qu'ils doivent partager avec des populations "étrangères" à leur monde, même si cela reste à faible échelle sur le site. Ils recherchent des outils pour mieux cerner leur présence. Ensuite, de manière à créer de la réciprocité dans nos échanges, j'ai présenté mon travail de thèse et ses résultats aux agriculteurs du site. Ma présentation leur permettait de commenter mes résultats, de me proposer des modifications ou des ajouts. Ils ont pu non seulement avoir connaissance de mon travail, mais aussi de réaliser que je ne leur proposais pas quelque chose de figé, mais au contraire un objet sur lequel ils pouvaient intervenir, où leur avis serait pris en compte. Un peu déçus que la présentation ne soit pas plus technique, notamment sur le matériel utilisé ou les techniques de travail, ils ont cependant effectué quelques commentaires, et ont surtout constaté que, sur les questions environnementales, la politique européenne cherchait à suivre ce qui était fait en Scandinavie.

2.2. Les objectifs du projet

Le projet ECOSOC, accepté par la région Bretagne et géré par le CAREN, est basé à la fois sur l'écologie et l'ethnologie. L'un des objectifs du projet est de déterminer dans quelle mesure les bandes enherbées constituent au sein des paysages un nouvel élément de compensation écologique. Il s'agira, d'une part, de réfléchir à certaines incohérences amenées par la réglementation actuelle dans la gestion des bandes. On pourra constater si les exploitants ont remarqué ces "erreurs" et dans quelle mesure ils les ont corrigées spontanément ou non. D'autre part, la multifonctionnalité des bandes enherbées sera incluse dans la réflexion comme une piste vers laquelle les idées peuvent se tourner pour enrichir leur rôle écologique actuel, faunistique comme floristique. Un deuxième objectif est de donner aux

gestionnaires de ces paysages - en l'occurrence les exploitants agricoles[186] - des méthodes, des outils pour mettre en place les aménagements pertinents, dans une démarche d'ingénierie écologique, ce qui inclut d'accroître leurs connaissances écologiques sur les thèmes liés aux bandes enherbées.

D'un point de vue méthodologique, les objectifs sont multiples. D'une part, cette démarche permet une certaine réflexivité sur la présence des chercheurs et les relations, actuelles ou à avoir, entretenues avec les connaissances des exploitants. Ce projet peut ainsi amener à réfléchir à l'engagement de la science dans les questions environnementales, puisque certains y voient le risque de l'affaiblissement de l'objectivité scientifique. Pour argumenter ce débat, nous reprendrons les idées de Theys et Kalaora (1998, pp. 22-23) qui constatent que "pour les partisans de la science post-normale, la question de l'engagement ou du non-engagement des scientifiques dans les querelles d'experts est d'ailleurs plus virtuelle que réellement pertinente, compte tenu du rôle assigné de fait à la science dans nos sociétés contemporaines. Le vrai problème est en revanche de s'assurer de la qualité des arguments et de l'ouverture démocratique du débat scientifique, dans un contexte marqué de toute façon par la pression publique et l'urgence politique.[…] Conscience de l'ignorance, éthique de la responsabilité, souci de qualifier et d'objectiver la part d'appréciation nécessairement subjective qu'il y a dans toute connaissance de l'environnement : le paradoxe est que c'est probablement l'émergence de cette science "post-normale" (ou "post-cartésienne") qui est le mieux à même de préserver la crédibilité des scientifiques face au risque d'un engagement dans l'expertise, c'est-à-dire aussi de la politisation de la science." De Certeau exprimait de la réserve vis-à-vis de l'expertise puisqu'il affirmait que le discours de l'expert "s'inscrit dans le langage commun des pratiques […] Mais lorsqu'il continue à croire ou à faire croire qu'il agit en scientifique, il confond la *place* sociale et le *discours* technique" (1990, p. 22). Or les chercheurs d'ECOBIO, comme d'autres, sont souvent sollicités dans des groupes de travail ou dans diverses situations qui les transforment en "experts". La situation existant de fait, le projet ECOSOC permet une réflexion centrée sur ce thème *via* le sujet des bandes enherbées, en cherchant à exploiter, d'une part, la présence des chercheurs sur un site dont ils ont des éléments de connaissance et, d'autres part, la curiosité et l'envie d'apprendre des agriculteurs. En outre, on peut considérer deux sortes de connaissances dans ce projet. La première concerne les résultats de la gestion des bandes enherbées. Il s'agit dans ce cas de connaissances factuelles, dont l'objectif est d'être applicable. Le second type de connaissances concerne l'observation et l'analyse des réactions des chercheurs et des agriculteurs, ainsi que l'évolution des perceptions des agriculteurs vis-à-vis de la mesure par exemple, ce qui devrait permettre en parallèle une recherche fondamentale. De même, les résultats obtenus sur les bandes enherbées enrichiront les données en écologie et pourront être retenus comme résultats scientifiques.

[186] Le projet se cible sur les exploitants pour deux raisons. D'une part, la rencontre du 11 mai a permis de diffuser de l'information auprès des techniciens céréaliers, ce qu'il serait nécessaire de poursuivre, mais qui s'avère complexe pour des raisons logistiques. D'autre part, les exploitants sont les plus directement concernés par l'installation et la gestion des bandes enherbées. Il est donc logique de les privilégier dans le partage des informations.

Ensuite, sur le site atelier, l'agriculteur devient un des acteurs principaux de la gestion des mesures qui concourent à la résilience du bocage et à l'amélioration de la qualité des cours d'eau. Examinons les possibilités de nous rapprocher d'une situation de responsabilisation grâce à un processus participatif. Cela pourrait être envisagé par un accroissement de l'amplitude des décisions des agriculteurs quant à la gestion des bandes enherbées, en sollicitant et en reconnaissant leurs initiatives et en leur proposant de nouveaux outils de réflexion. Les échanges porteront, on l'a vu, à la fois sur les limites actuelles de la réglementation et sur d'autres rôles écologiques à, éventuellement, lui apporter. Les données écologiques obtenues par les scientifiques s'enrichiront des connaissances de terrain des agriculteurs. La fréquentation de la zone atelier par des chercheurs donne une occasion rare d'envisager la complémentarité des savoirs dans le processus de coconstruction de propositions de gestion des bandes. La taille réduite du terrain diminue la quantité d'acteurs impliqués. Les rencontres peuvent ainsi se faire de personne à personne, comme y sont sensibles les exploitants, dans la lignée de ce qui a été commencé les 11 et 12 mai 2007. Les connaissances écosystémiques des scientifiques alliées aux savoirs des agriculteurs seraient la base d'initiatives d'appropriation des outils de gestion de la biodiversité et d'une recontextualisation des mesures environnementales dans un tout qui ferait sens. "Au-delà même de cet apprentissage mutuel, des situations d'apprentissage collectif peuvent apparaître, dans lesquels le processus discursif génère une création de connaissance nouvelle qui transforme les différentes représentations initialement en présence" (Douguet et *al.*, 2006, p. 14). Il s'agit de s'appuyer sur les résultats obtenus dans ce travail pour tenter de sortir du côtoiement stérile d'aujourd'hui. Par exemple, dans le cas de la multifonctionnalité des bandes enherbées, les résultats obtenus pour calculer une connectivité plus élevée entre les bandes deviendraient d'autant plus envisageables à mettre en place dans la mesure où, sur les bases d'une coconstruction par échange de savoirs, l'exploitant décide, en s'appuyant en même temps sur ses connaissances de terrain, des modifications à mener sur sa ferme, à l'échelle de son travail quotidien, sans besoin de transformations radicales bien plus lourdes à gérer économiquement et socialement (sur les conditions plus exactes, voir Delattre, 2007, p. 24).

Le choix d'une telle démarche peut avoir des résultats en deux temps. Tout d'abord, on peut attendre une application plus consciencieuse d'une mesure. Ensuite, on peut espérer une gestion écologique plus poussée, plus sophistiquée, qui aille au-delà des demandes strictes, puisque le sens de l'initiative serait sollicité, lui-même allié à de meilleures connaissances écologiques. Les données écologiques qui seront diffusées au cours de ce projetsur le thème des bandes enherbées n'ont pas pour objectif d'offrir des solutions aux agriculteurs, mais plutôt de leur proposer des outils de réflexion pour ensuite prendre des décisions. Notre analyse pointe la nécessité d'un apprentissage des questions environnementales par les agriculteurs. En effet, les observations de terrain effectuées lors de l'étude menée en Suède ne font qu'illustrer comparativement le manque de connaissances environnementales des exploitants

français. Les agriculteurs suédois reçoivent des informations par le biais de documents sous diverses formes ou de formations diversifiées et directement applicables à leurs questionnements et, ce, depuis plusieurs décennies. Sur le site de Pleine-Fougères, excepté les plus jeunes exploitants du site qui ont abordé quelques aspects environnementaux durant leur formation, la majorité ne suit pas cette optique. On a vu les informations fragmentaires qui pouvaient leur parvenir, de même que leur peu de liens avec des organismes qui pourraient les orienter dans cette voie. Leur refus d'assumer la responsabilité de "*pollueurs*" peut aussi s'expliquer par leur faible connaissance des problématiques environnementales. Les notions de protection de l'environnement sont collectées de diverses façons (télévision, journaux, bouche à oreille) mais ne font écho à aucune éducation antérieure et restent relativement peu approfondies. La diffusion du productivisme s'est accompagnée d'une diffusion des connaissances dans ce sens. A présent que les savoirs utiles aux orientations agricoles ont évolué, il est important, là aussi, de diffuser des informations adéquates, afin de dépasser la simple accusation, stérile, de pollution. Les connaissances sur les bandes enherbées peuvent être un point de départ intéressant car très concret et parce que la mise en pratique sur le site sera étudiée immédiatement par les chercheurs travaillant dans le cadre du projet ECOSOC.

Pour expliciter la démarche proposée dans un tel contexte, nous allons citer largement Hubert (2002, p. 61) : "L'espace de l'action collective est ainsi à considérer comme un espace de reconstruction simultanée des savoirs des acteurs et des savoirs des chercheurs, ainsi que des relations entre acteurs et chercheurs […] Afin de concevoir et mettre en œuvre le pilotage de ces processus, il s'agit de contribuer à la constitution de dispositifs d'action collective, prenant en compte l'hétérogénéité des acteurs concernés et la dimension historique des situations et des configurations institutionnelles. […] Les concepts d'action et les connaissances, qui sont ainsi potentiellement produits, modifient l'état cognitif de l'ensemble des acteurs engagés, ce qui concourt alors à favoriser l'émergence de nouveaux métiers et rôles pour assurer ce pilotage. Ils sont également à l'origine d'apprentissages, non seulement cognitifs mais organisationnels, entre les acteurs impliqués dans un problème commun, débouchant sur des dispositifs inédits traitant à la fois de connaissances, de pratiques, de normes et de règles sociales et imaginant de nouveaux instruments d'incitation et de coordination (outils de médiation, séquençage des actions, évaluations in itinere, etc.) permettant un réel pilotage de tels processus innovants sur la durée. Ce sont bien là des objectifs et des objets de recherche qui devraient trouver leur place dans la programmation de démarches de type de celles qui sont à mettre en œuvre dans les "zones ateliers" du PEVS." Sur ce dernier point, nous avons déjà signalé l'importance des implications d'une telle démarche dans la réfléxion sur les relations à établir avec les acteurs locaux. Enfin, le terme d'apprentissage est ici préféré à celui de "rééducation" employé par David (2000, p. 196) pour décrire une caractéristique de la recherche-action (qu'englobe la notion de recherche-intervention) destinée à changer les façons de penser et d'agir. Dans notre cas, les changements espérés de la part des exploitants concernent leur appréhension des chercheurs et des questions environnementales.

Une telle démarche sollicite un nouveau type de partage des connaissances et s'axe sur une coproduction de savoirs. Elle se base sur une démarche constructiviste qui recherche des connaissances socialement robustes reconnues à la fois par les pairs et par la société. Pour cela, le domaine scientifique est mis directement en contact avec le domaine d'application, en excluant le domaine politique où s'élaborent les réglementations. Un séminaire organisé pour le programme BIOSOC[187] décrit en effet la possibilité de mettre en relation ces deux domaines sans passer par l'élaboration de compromis lors de la construction de réglementation par le politique (Kirsch et Laurent, communication personnelle). Une telle démarche semble préconisée sur un site où le "*ils*", incluant l'Etat, porte tant de connotations négatives aux yeux des agriculteurs. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'organisation du projet ECOSOC semble nécessiter des dérogations pour pouvoir mener des expérimentations sur les bandes enherbées sans que les exploitants impliqués ne soient pénalisés en cas de contrôle de pratiques non autorisées par la réglementation actuelle. La démarche proposée ici se met donc "hors-la-loi", au sens propre comme au sens figuré (le travail se fera temporairement sans l'intervention du domaine politique), le temps d'obtenir des préconisations de gestion des bandes optimisant les données locales qui seront ensuite réinjectées dans un processus officiel d'élaboration des réglementations. De la même façon, Bana et *al.* (2003, p. 242) proposent un modèle de gouvernance des "processus de paysage" dans le cadre de la Convention Européenne du Paysage. Les différents collaborateurs développent des activités qui devront ensuite pouvoir être "recueillies [par les] pouvoirs locaux, régionaux, les régions, les ministères concernés." Sur Pleine-Fougères, il serait intéressant de réinjecter dans la réglementation nationale les données de gestion des bandes. Cela pourrait faire l'objet d'un projet ultérieur à celui d'ECOSOC, en partenariat avec des juristes, afin de réfléchir aux relations entre valorisation des spécificités locales et uniformisation d'une réglementation centralisée. Les expérimentations menées "hors-la-loi" seraient ainsi replacées dans le circuit étatique.

Puisque, selon Smouts (2005, p. 18), "sans la participation active des populations, il ne saurait y avoir de développement durable", nous pouvons nous inspirer du schéma de Bawden, souvent utilisé dans les problématiques de développement durable, pour enrichir notre réflexion sur les différences de perception de l'objet étudié, les bandes enherbées. Ceci nous permettra d'apporter des outils pour une unification des objectifs d'approche du problème, ainsi que les outils d'analyse quant aux échanges possibles entre agriculteurs et chercheurs.

[187] Projet étudiant l'agriculture et le développement durable dans les problématiques d'Evidence Based Policies. Projet sur 30 mois depuis le 01/01/2007.

Fig. 56 : schéma de Bawden (d'après Hubert, 2002, p. 56)

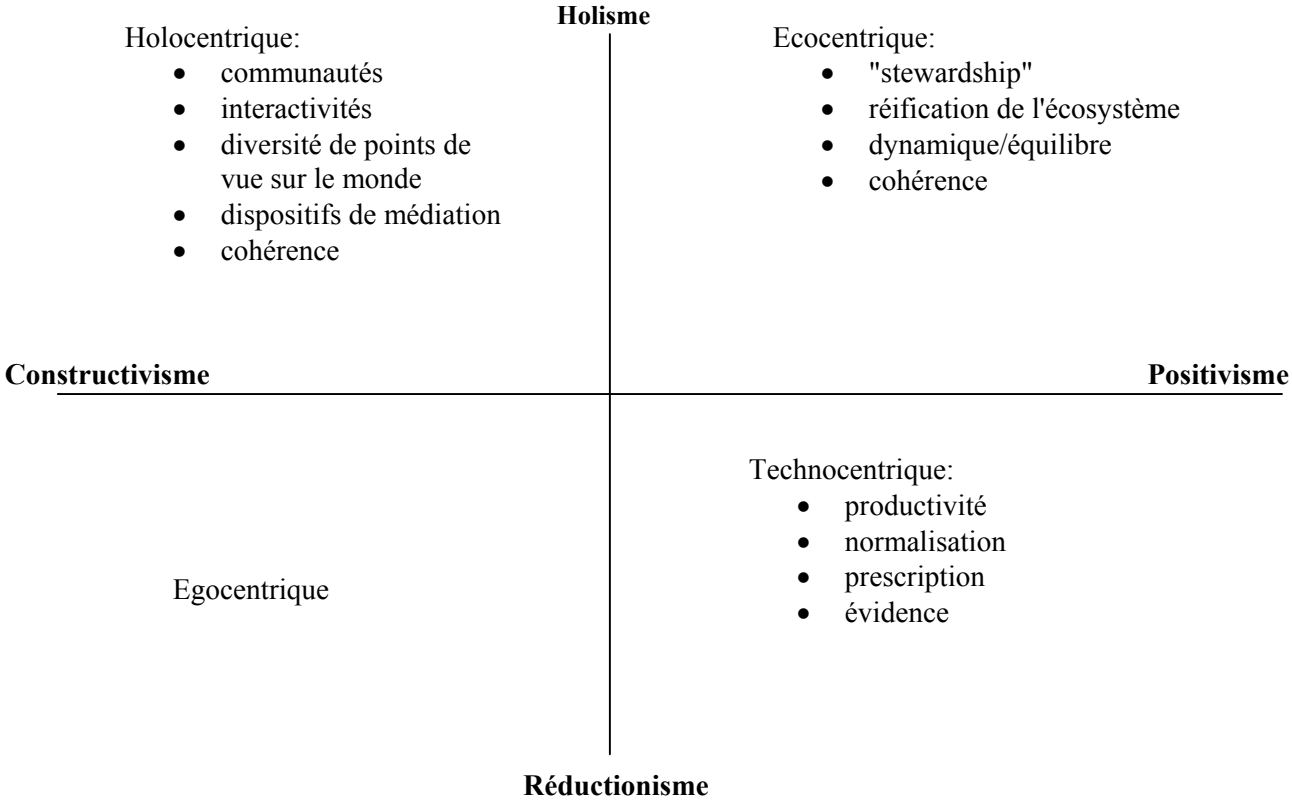

Notre travail sera axé sur le cadran éco-centré puisque c'est "celui d'une perception qui est davantage celle de l'écologie, au sens scientifique du terme. On n'y recherche pas directement la productivité. On cherche à comprendre plutôt comment on gère les fonctionnements naturels, comment on préserve l'intégrité des processus biologiques et des cycles géochimiques sur lesquels reposent ces fonctionnements. La nature n'est plus seulement au service de l'homme, il faut également que l'homme en respecte certains fonctionnements et dynamiques. […] ce n'est plus l'objectivité des choses - comme dans le cadran précédent - qui va compter mais leur cohérence, c'est-à-dire la pertinence des interactions identifiées qui lient les éléments" (*ibid*., pp. 56-57). Au niveau méthodologique, on s'appuiera sur des formes non hiérarchisées, sur des discussions informelles où chacun enrichira le raisonnement de l'autre. Cela permet une remise en cause des principes ou normes qui sont à l'origine des règles. Dans une certaine mesure, comme le dit Hubert (2002, p. 59), dans la gestion des problèmes complexes sur les zones ateliers, on ne peut pas s'en tenir à l'éco-centré. Nous rejoindrons ainsi le cadre holiste qui permet "une transformation en profondeur des connaissances des uns et des autres du fait des apprentissages croisés : on change les systèmes de valeur." A ce propos, Callon qualifie l'approche holistique (*in* Hubert, 2002, p. 59) "de modèle pragmatique de communication de la recherche avec les processus de décision : dans ce modèle, les interactions entre systèmes de connaissance - des acteurs entre eux ainsi qu'avec les chercheurs - ouvrent de nouveaux champs d'action et de relations, qui permettent l'émergence de nouvelles "communautés" d'acteurs individuels

et collectifs liés par des savoirs scientifiques et pratiques, des techniques, des normes, des préférences culturelles et des réalités naturelles…qui font alors évoluer en même temps les savoirs, les engagements et les réseaux d'échanges."

Ce processus rejoint l'idée du développement local, au sens où les agriculteurs auront la possibilité de créer un projet comme le décrivent Deffontaines et Prod'homme (2001, pp. 45-46) : "cette notion peut apparaître floue, non opératoire, car le Projet n'est pas préétabli ; il n'est inscrit nulle part, pas même dans l'esprit des acteurs locaux; il est difficilement décelable par les méthodes classiques d'observation et d'analyse […] Il peut plutôt être appréhendé comme le mouvement de la vie, la volonté collective et la manière dont une population plurielle vit au quotidien sur son territoire et invente l'avenir, selon les valeurs et les aspirations partagées, population riche de son capital social, relationnel et des ressources locales, même si elles sont limitées." Le projet se doit donc d'être endogène pour éviter de correspondre à "des actions conçues généralement à l'extérieur du territoire concerné en fonction des besoins supposés de la population, mises en œuvre avec des moyens provenant également de l'extérieur" (*ibid*., p. 46). Si les exploitants créent un Projet concernant la gestion des bandes enherbées, cela leur permettra de se réapproprier le territoire qui leur échappe de plus en plus (dans leur perception) et de compenser partiellement à la perte de maîtrise sur leur monde que nous avons décrite dans le deuxième chapitre. Deffontaines et Prod'homme font le même constat, d'une manière générale, en ce qui concerne l'un des objectifs de ces projets de développement local : ces initiatives constituent un "besoin de cohérence face à une société fragmentée et atomisée. Parce ce qu'un petit territoire est moins complexe que le pays ou l'Europe, il constitue un ensemble maîtrisable, donc une école de gestion d'un système" (*ibid*., p. 60). Contrairement à ce que disent Bacqué, Rey et Sintomer (2005), qui souhaitent sortir d'une échelle réduite, la démarche, qui prend le relais d'une enquête ethnographique, prendra sa force de la micro-échelle du programme, grâce à sa connaissance des caractéristiques locales. ECOSOC se veut, dans le respect des notions développées ici, un facilitateur, un fournisseur d'outils dont les exploitants choisissent ou non de s'emparer, à leur façon. Il ne s'agit aucunement d'un projet imposé par un groupe extérieur aux agriculteurs. Son éventuelle non réappropriation par les exploitants sera une réponse qui aura sa valeur, et qu'il s'agira d'analyser. Le fait de laisser chaque exploitant libre de participer ou non permet d'éviter une prise de décision sur consensus, qui risquerait de masquer des inégalités sociales, comme le craint Laurent (2007, p. 14). Ce projet concerne des individus qui, seuls ou en groupe s'ils le désirent, vont s'emparer de la réglementation des bandes enherbées. En outre, restreindre la réflexion à un seul objet ne lui enlève pas sa complexité, surtout si l'on s'oriente vers la multifonctionnalité des bandes. Or, comme le dit Douguet (2006, p. 14), "La connaissance scientifique pour les problèmes complexes est elle-même plurielle. Les informations disponibles pour la prise de décision sont parfois fracturées et incompatibles entre elles. Les incertitudes, les hypothèses incompatibles sous-jacentes aux différents modèles scientifiques utilisés, les divergences de vues entre experts (etc.) peuvent être explicités et

argumentés par des procédures délibératives publiques". Dans la gestion des bandes enherbées, il n'existe pas une solution type de "bonne gestion écologique" de celles-ci. Tout dépendra des objectifs des exploitants : favoriser la connectivité de telle ou telle espèce, favoriser la diversité floristique, etc. La validité de chaque solution, en s'appuyant sur la connaissance du terrain et des savoirs scientifiques, permettra la reconnaissance de l'implication et des capacités de décision de chaque exploitant.

L'orientation de ce dernier chapitre tient de la sociologie, si l'on reprend l'analyse de Mougenot quant à l'origine des paradigmes usités dans cette discipline, provenant pour beaucoup de Durkheim (2003). L'ajout de concepts ayant trait à la gestion et à la recherche-intervention semble éloigner définitivement cette ouverture de ma thèse d'une démarche ethnologique. Malgré tout, l'idée fondatrice d'une telle démarche, qui est de tenir compte des savoirs vernaculaires et donc de les connaître, est ethnologique. Les fondements de ce chapitre restent donc appuyés sur l'ethnologie. En outre, l'orientation vers une intervention gestionnaire reste dans la continuité de ma formation antérieure en Ecole de Commerce et en négociations commerciales internationales. Elle coïncide également à la logique du laboratoire d'accueil en Ecologie du Paysage. En effet, cette discipline s'est constituée grâce à "l'expérience inédite des sciences en acte dans le cadre d'études contractuelles des bureaux d'étude", dans une logique d'ingénierie écologique (Burel et Lizet, 1999, p. 87).

En plus du projet ECOSOC, le projet COPT, déjà mentionné dans le premier chapitre, va réfléchir aux relations établies entre chercheurs et agriculteurs du site. Le projet est basé sur des méthodes de conception d'observatoires prenant en compte l'ensemble des dimensions scientifiques, humaines, organisationnelles, informationnelles du dispositif. La question se pose de la légitimité de la présence des chercheurs sur le site de Pleine-Fougères. Il serait également intéressant de réfléchir au contenu du terme "acteurs" dans la lignée d'Hubert (2002, 2004), de même qu'aux "points de vue" que les chercheurs décident d'avoir sur la zone atelier : "Il est indispensable que les chercheurs eux-mêmes aient une idée claire du statut qu'ils donnent à leur démarche de recherche, du type de connaissances qu'ils produisent, du mode d'intervention qu'ils mettent en œuvre, du type de partenariat qu'ils engagent. La notion de "point de vue" est utilisée ici […] pour désigner les démarches de recherche sur les systèmes complexes privilégiant une entrée spécifique choisie pour sa pertinence compte tenu d'une finalité donnée. Il s'agit là d'un point de vue scientifique, c'est-à-dire construit, choisi, à la différence de ce que sont les points de vue de la vie quotidienne, non construits par un acte délibéré" (Hubert, 2002, p. 55). Ce projet, géré par des équipes de l'INRA SAD et de l'université de Rennes 2, mérite donc d'être suivi pour voir son influence dans les relations avec les exploitants. Ce projet cherche à combler le manque de réflexion sur les liens existants/à créer avec les acteurs locaux au sein d'une zone atelier comme à l'échelle d'un réseau européen.

Conclusion

Les conditions de l'acceptation de l'équivalent de la mesure dite des "bandes enherbées" en Suède ont permis de consolider l'ensemble des éléments qui nous ont amené à l'hypothèse posée dans l'introduction. Il semblait en effet que, faute de réappropriation de leurs outils de gestion, les agriculteurs rejetaient les bandes enherbées, comme ils tournaient le dos aux plantations nouvelles faites dans le cadre d'une politique nationale. A l'inverse, les arbres "*d'émonde*" étaient conservés puisqu'un sens leur avait été gardé. La rencontre avec les agriculteurs suédois a confirmé qu'une démarche suffisamment flexible pour rendre possible la réappropriation au cas par cas par les acteurs locaux, et qui fait appel à leur responsabilisation et leur réflexion, rend l'application de la réglementation plus "intelligente" et donc plus efficace. La situation est d'autant plus intéressante que, chez eux, on remarque un rapport à l'environnement qui porte les traces d'une volonté productiviste aussi marquée que sur le site de Pleine-Fougères. Sur ce dernier, un moyen de sortir de l'impasse actuelle de "judiciarisation" (Jean, 1996, p. 198) semble être de mener avec les exploitants un Projet au sens de Deffontaines (2001) concernant une réflexion sur l'efficience et la multifonctionnalité des bandes enherbées selon les caractéristiques locales. Cette proposition de travail fait appel à une démarche participative dans une logique "post-normale", qui devrait avoir pour conséquence de permettre aux agriculteurs de modifier leurs systèmes de valeurs. L'orientation vers la recherche–intervention réunit les caractéristiques de ma formation antérieure en gestion et l'optique d'ingénierie écologique portée par l'écologie du paysage dans le cadre d'études contractuelles (Burel et Lizet, 1999). Cependant, le fondement même de cette inclinaison à fortes connotations sociologiques reste l'ethnologie, dont le principe est de reconnaître tous les types de savoirs, ainsi que de valoriser les spécificités locales. Elle permet également le dialogue entre les repères des acteurs impliqués. Or les savoirs sont la clef de la démarche proposée dans ce chapitre. On se base sur le principe que "les savoirs locaux sont […] vus comme des instruments de gestion indispensables pour le maintien de la biodiversité" (Michon, 2003, p. 424), d'autant que la légitimité des savoirs scientifiques n'est pas reconnue "par tous les agriculteurs, dans toutes les situations, et pour toutes les activités" (Darré, 2004, p. 21). Il s'agit donc de considérer, à l'instar de Callon, Lascoumes et Barthe (2001), scientifiques et agriculteurs comme des chercheurs, les premiers de "plein air", les seconds "de laboratoire", et rompre avec la hiérarchisation des savoirs aboutissant à l'escamotage des savoirs considérés comme "irrationels" au profit des savoirs "rationnels" donc "justes". La mutualisation des connaissances permettra, si les exploitants acceptent de s'approprier le Projet, de "compléter et orner la loi pour la rendre applicable" (Ost, *in* Mougenot, 2003, p. 131). "Chaque agriculteur doit […] pouvoir s'emparer des cadres d'analyse ou d'actions techniques que nous leur proposons pour les transposer, les aménager selon ses possibilités ses envies" (Darré, 2004, p. 21). Le dialogue entre agriculteurs et chercheurs

offrira des possibilités d'humanisation des rencontres pour permettre de modifier l'état cognitif de ces deux groupes. La publicisation des questionnements environnementaux encourage des démarches de gouvernance (Kalaora, sous presse) et les solutions recherchées doivent être à la fois valides scientifiquement mais aussi pratiquement. La méthodologie nécessaire allie donc théorie et pratique (David, 2000, p. 195), pour aider à l'aménagement du territoire et participer à la refonte de la mesure des bandes enherbées. Les enjeux sont d'autant plus élevés que le long rapport dominateur de l'encadrement agricole envers les exploitants depuis les années 1950 peut faire penser que la coconstruction ne va pas aller de soi, malgré de fortes revendications sur le terrain. Enfin, le projet est d'autant plus intéressant que, bien que prenant appui sur les spécificités locales, ses enjeux ne sont pas spécifiques au site. La problématique du projet reste applicable à toute situation où l'uniformisation causée par des politiques centralisées freine la valorisation locale de la réglementation, comme le montrent Pinto-Correia et *al.* en Suède, en Slovénie et au Portugal. Les auteurs estiment que "the regulations resulting from the existing classifications and assessments, for instance agri-environmental and afforestation schemes, are thus based on mass solutions and a degree of standardisation, often combined with a pure conservation perspective, and have not so far been able to meet the real problems and to respect a contextual, place-based sensitivity and knowledge, not motivate local involvement and creativity" (2006, p. 334). Les questionnements posés à Pleine-Fougères ouvrent donc de nombreuses perspectives.

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de ce travail, la biodiversité, ou plus exactement la biocomplexité, est restée le fil conducteur de notre regard. Elle était présente dans la description du cadre de l'étude, dans les enjeux de la transformation du milieu de vie des agriculteurs à travers deux générations, dans le regard porté par les chercheurs sur l'action des agriculteurs, dans l'entretien des arbres "d'*émonde*" ainsi que dans la gestion des bandes enherbées. Elle est le produit de techniques, de représentations et de perceptions de groupes sociaux. La biodiversité étudiée ici est une construction sociale, et les interactions entre systèmes naturels et sociaux ont été au cœur de notre observation.

Le sujet posé lors de la demande d'allocation de recherche se trouvait à l'interface entre agriculteurs et chercheurs en sollicitant un travail sur leurs différences de perception de la biodiversité. Ce travail était en outre accueilli dans un laboratoire d'écologie du paysage, qui permet une "sciences en actes" et qui aboutit à des "opérations d'aménagement" (Burel et Lizet, 1999). Cette démarche d'ingénierie écologique est facilitée par la notion hybride que porte le paysage qui "fournit à l'écologie une référence sémantique, […] une échelle d'analyse permettant d'intégrer l'activité humaine et une certaine matérialité propre au territoire dans l'analyse des processus écologiques autrement que comme élément perturbateur d'un système stable" (Billaud, *in* Burel et Lizet, 1999, p. 88). Enfin, comme le rappelle Nassauer (1997, p. 4) : "From its beginnings in Europe, landscape ecology was conceived as an approach to understanding landscapes that drew upon both cultural and ecological knowledge." Le premier président de l'International Association for Landscape Ecology précisait qu'un écologue du paysage doit avoir une attitude "including all biotic and abiotic values - as a coherent system, as a kind of whole that cannot be really understood from its separate components only" (Nassauer, 1997, p. 4). C'est dans ce cadre que je me suis retrouvée en tant qu'ethnologue de formation. J'ai décrit dans le Chapitre I le rôle de médiateur que ce statut me conférait. J'avais pour mission de faire le lien entre disciplines, mais aussi entre agriculteurs et chercheurs. Cette étude a donc ainsi permis de travailler sur des questions de réflexivité et de légitimité scientifique, notamment en lien avec le statut de zone atelier, mais aussi d'une façon plus générale en rapport avec les objets étudiés. Il a également permis de réfléchir aux rapports entre le global et le local. Comme le dit Laligant (1997, p. 754) : "Cela revient à comprendre la façon dont se manifestent les interrelations, les moments de rupture et les modes d'intégration du local dans le global, mais aussi la façon dont le global informe le local."

Outre ces passages incessants entre différentes échelles, différents acteurs et différentes méthodologie, la complexité du sujet se situe également dans les rapports à la biodiversité que les objets étudiés traduisent. Initialement orientée vers les espèces "nuisibles", la thèse s'est focalisée sur deux outils de résilience de la qualité écologique d'éléments paysagers que sont le bocage et les cours d'eau : les arbres "*d'émonde*" et les bandes enherbées. Les deux objets, comme on l'a vu, offrent une vision complémentaire de la biodiversité. Pour les étudier, outre les questionnements depuis le point

de vue écologique, il s'est agi de tenir compte des caractéristiques culturelles locales pour suivre une démarche où système biophysique et système humain sont reliés (Papy, 1993 ; Pickett et *al.*, 2005, p. 226). L'hypothèse posée dans le Chapitre II d'une vitalité culturelle existant, parmi les agriculteurs, dans les interstices conservés à l'abri d'une altérité perçue comme inamicale s'est vérifiée tout au long des chapitres suivants et a permis, en même temps, de mieux comprendre les rapports des agriculteurs à la biodiversité. Les exploitants rencontrés rêvent d'une autarcie décisionnelle pour remettre le monde à leur échelle. L'idéal de productivité que conservent nombre d'entre eux est de plus en plus critiqué par l'extérieur, ce qui ne fait qu'accroître les problèmes de compréhension réciproque.

L'étude des raisons du maintien des arbres "*d'émonde*" a permis de comprendre que l'agriculteur devient un artiste au sens de Lévi-Strauss. Selon l'auteur : "L'art s'insère à mi-chemin entre la connaissance scientifique et la pensée mythique ou magique ; car tout le monde sait que l'artiste tient à la fois du savant et du bricoleur : avec des moyens artisanaux, il confectionne un objet matériel qui est en même temps objet de connaissance" (1962, p. 37). La créativité dont font preuve les exploitants sur les bases d'un "noyau dur" (Schnapper, 1986, p. 151) de techniques incorporées, explicitées dans le Chapitre III, est à relier à la "poésie du bricolage" qui permet à chaque exploitant de ne pas se borner à "accomplir ou exécuter, […] racontant par les choix qu'il opère […] le caractère et la vie de son auteur" (Lévi-Strauss, 1962, p. 35). Les interstices de liberté, mentionnés auparavant, recherchés par les exploitants au quotidien, leur permettent de laisser cours à leur créativité et leur vitalité culturelle. Par exemple, la liberté d'adaptation des formes des arbres "*d'émonde*" héritées, connues et maîtrisées des anciens, mais aussi l'absence de volonté de perpétuer leur présence traduisent le sens contenu dans ces décisions. Cet exemple montre en outre qu'un tel comportement peut être qualifié de culturel et non pas d'identitaire, au sens où "la culture relève en grande partie de processus inconscients. L'identité, elle, renvoie à une norme d'appartenance, nécessairement consciente, car fondée sur des oppositions symboliques" (Cuche, 2001, p. 83). Dans ce contexte, le maintien de la culture explique la transition des "*émondes*" depuis le passé jusqu'au présent, et permet également de comprendre le paradoxe apparent de la perpétuation, jusqu'à maintenant, d'un système qui appartient à un monde passé, rejeté en partie. Cependant, les arbres "*d'émonde*" ne font pas l'objet d'une patrimonialisation comme cela devient souvent le cas ailleurs en France (Dubost et Lizet, 1995, p. 236) au sens d'une revendication du savoir-faire local. A l'opposé, les bandes enherbées ont été réappropriées dans un mouvement identitaire au sens de Barth (*in* Cuche, 2001, p. 86), où selon lequel "l'identité est un construit qui s'élabore dans une relation qui oppose un groupe aux autres groupes avec lesquels il est en contact. […] [C'est] un mode de catégorisation utilisé par les groupes pour organiser leurs échanges." Les agriculteurs se sont emparés des bandes enherbées pour revendiquer leur identité face au "*ils*" qui leur a imposé la mesure. Ceci explique la nécessaire adaptation de la mesure avant son adoption, mouvement observé entre 2005 et 2006. La revendication va jusqu'à l'auto-attribution de comportements illégaux. De la même façon, les haies nouvelles proposées par l'extérieur restent pour

l'instant un élément étranger et donc connaissent peu de succès. Là aussi, il est nécessaire qu'une réappropriation ait lieu.

Par ces exemples, on constate donc l'existence d'un dynamisme culturel, mis à mal cependant par un manque d'organisation collective et une certaine atonie sociale. L'individualisation croissante du métier des exploitants semble également les affecter dans leur capacité à s'unir face à l'altérité. Leurs réactions face aux bandes enherbées sont individuelles, et il n'y a pas eu de capacité à s'organiser collectivement. La vitalité culturelle connaît donc ses limites. Il en va de même pour la maîtrise du sens des éléments paysagers. En effet, on a constaté une baisse des connaissances liées aux adventices (leur identification par exemple) ou aux arbres (comme les caractéristiques de leur croissance). Lévi-Strauss dirait qu'on "inférerait volontiers que les espèces animales ou végétales ne sont pas connues pour autant qu'elles sont utiles : elles sont décrétées utiles ou intéressantes parce qu'elles sont d'abord connues" (1962, p. 21). En outre, on a constaté que l'appauvrissement du milieu naturel semble aller de pair avec l'appauvrissement socioculturel ressenti par les anciens. Si bien que la focalisation des agriculteurs sur certains éléments utiles dans leur "négociation" avec le "*ils*" (connaissance des espèces contrôlées, maîtrise des outils administratifs, etc.) semble les éloigner, peut-être les désintéresser, d'éléments paysagers qui deviennent des inconnus. Autoriser aux acteurs locaux un large éventail de représentations permet-il d'accroître la diversité écologique, en recréant un intérêt pour des pratiques maîtrisées ? Autoriser une diversité de savoirs et de pratiques peut-il aider à recréer de la biodiversité ?

C'est à la suite de telles observations, et dans le cadre scientifique explicité précédemment, que ce travail s'est orienté vers une démarche de recherche-intervention qui découle d'une orientation post-normale. Celle-ci fait face à la demande sociétale qui place de fait la science dans un rôle d'expertise. Theys et Kalaora (1998, p. 23) estiment que pour la science post-normale, "la connaissance devient un processus dynamique où il y a une succession d'intermédiations, fusions d'éléments hétérogènes et imbrication de champs professionnels différents". Selon ces auteurs, plutôt que d'opposer "théorie et pratique", "compréhension et action", "connaissance et ignorance" par exemple comme s'attache à le faire la "science normale", la "science post-normale cherche à organiser leur complémentarité". Toujours selon ces auteurs, la participation de la science à une démarche engagée tend à s'assurer de la qualité des arguments et de l'ouverture démocratique (*ibid*., p. 22). Or, la zone atelier offre une situation rare où chercheurs et agriculteurs se côtoient et qu'il semble intéressant d'exploiter dans une optique de rencontre des acteurs et d'échanges de leurs savoirs et de leurs méthodologies. Les agriculteurs auront le choix de s'emparer d'un Projet (Deffontaines et Prod'homme, 2001), permettant de réfléchir à l'évaluation écologique et aux fonctions des bandes enherbées, en valorisant les caractéristiques culturelles et biophysiques locales qui sont actuellement affaiblies par une mesure nationale uniformisante. L'hypothèse de ce projet est que l'apport aux agriculteurs d'informations scientifiques en complément de leurs savoirs permettra leur responsabilisation et leur implication dans

la gestion d'une mesure qui recouvrera son sens, et qui sera alors appliquée de manière écologiquement plus pertinente. Ce Projet permettra une recontextualisation écologique et sociale de la mesure initiale, grâce notamment à la mise en valeur des résultats ethnologiques. Ceci coïncide en outre avec mon parcours professionnel antérieur et l'orientation gestionnaire de l'écologie du paysage, et permet de m'appuyer sur les interstices de vitalité culturelle chez les agriculteurs, ainsi que sur la convergence des perceptions de la mesure entre agriculteurs et chercheurs, pour favoriser la validation des savoirs vernaculaires et les échanges avec les savoirs scientifiques. La réflexion menée sur la zone atelier sera en outre applicable à de nombreux autres cas environnementaux, où l'uniformisation des réglementations centralisées laisse trop peu de place à une valorisation des spécificités locales.

BIBLIOGRAPHIE

-A-

Alphandéry, P. (1991). Un environnement avec ou sans agriculteurs, *Le Courrier de l'environnement* 13, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/alphac13.htm.

Alphandéry, P., Bourliaud, J. (1996). L'agri-environnement, une production d'avenir ?, *Etudes Rurales*, 141-142, 21-43.

Alphandéry, P. (1996). Les oiseaux, le parc et les agriculteurs de l'isthme du cotentin. *Etudes Rurales*, 141-142, 125-141.

Alphandéry, P., Bergues, M. (2004). Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot, *Ethnologie Française*, XXXIV, 1, 5-12.

Alphandéry, P., Fortier, A. (2005). Les savoirs locaux dans les dispositifs de gestion de la nature, Bérard, L., Cegarra, M., Djama, M., Louafi, S., Marchenay, P., Roussel, B., Verdeaux, F., *Savoirs et savoir-faire naturalistes locaux: l'originalité française*, IFB, 158-166.

Antoine, A. (1996). Archéologie du paysage et histoire culturelle de l'Ouest. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 103, 7-25.

Antoine, A. (1998). La porosité du paysage. *Kreiz*, 11, 175-190.

Antoine, A. (2000). *Le paysage de l'historien*, éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Arico, S. (2005). Education environnementale et communications sur la biodiversité, *Biodiversité, science et gouvernance, actes de la conférence internationale*, éd.Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

Augé, M. (1992), *Non lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, éd. Seuil, Paris.

-B-

Backman, M., Österberg, T. (sous presse). Land consolidation in Sweden.

Bacqué, M., Rey, H., Sintomer, Y. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative*, éd. La Découverte, Paris.

Bana, G., Pizziolo, G., Spingola, F., Storelli, C. (2003). Paysages gouvernés et paysages partagés, vers un processus partagé et durable pour la construction de l'environnement de vie, Conseil de l'Europe, Second meeting of the workshop for the implementation of the European landscape convention, *European spatial planning and landscape*, 72, 241-243.

Baré, J.F. (2004). L'acculturation, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, éd. PUF, Paris, 1-3.

Barré, R. (2004). La science est morte, vive la Science!, *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, 52-55.

Barrué-Pastor, M. (1992). L'interdisciplinarité en pratiques, Jollivet, M. (/s dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société, les passeurs de frontières*, CNRS Editions, Paris, 457-476.

Battail, J.F., Boyer, R., Fournier, V. (1992). *Les sociétés scandinaves de la Réforme à nos jours*, PUF, Paris.

Baudry, J., Laurent, C. (1993). Paysages ruraux et activités agricoles, *Courrier de l'environnement INRA*, 20, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/baudrc20.htm.

Baudry, J., Burel, Francoise; Thenail, C., Le Coeur, D., Palang, H. (2000). A holistic landscape ecological study of the intercations between farming activities and ecological patterns in Brittany, France. Holistic landscape ecology in action. *Landscape and Urban Planning*, 50, 119-28.

Baudry, J., Jouin, A. (2003). *De la haie au bocage, organisation dynamique et gestion,* éd. INRA, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Paris.

Baudry J., Burel, F., Aviron, S., Martin, M., Ouin, A., Pain, G., Thenail, C. (2003). Temporal variability of connectivity in agricultural landscapes: do farming activities help? *Landscape Ecology*, 18, 303-314.

Baudry, J., Burel,, F. Schermann, N. Bailey, D. Augenstein I. (in press). Enhancing connectivity: landscape diversity matters.

Beier, P., Noss , R. F. (1998). Do habitat corridors provide connectivity?, *Conservation Biology*, 12, 1241-1252.

Benoist, J.M. (2007). Facettes de l'identité, Lévi-Strauss, C., *L'identité*, éd. PUF, Paris.

Bergues, M. (2003). *La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement,* thèse, EHESS.

Beuret, J.E. (2006). Dialogues et concertation dans les réserves de biosphères: problématique et enjeux, *Biodiversité et acteurs. Des itinéraires de concertation, Réserves de Biosphère, Notes techniques*, 8-21.

Beuret, J. E., Trehet, C., (2001). Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales, *Le courrier de l'environnement INRA*, 43, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/beurec43.htm.

Billaud, J.P., de la Soudière, M. (1989). La nature pour repenser le rural, Mathieu, N., Jollivet, M. (/s. dir.), *Du rural à l'environnement*, éd. Harmattan, Paris, 180-193.

Blanc-Pamard, C., Deffontaines, J.P., Friedberg, C. (1992). Techniques et pratiques : à la jonction du naturel et du social, Jollivet, M. (/s dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société, les passeurs de frontières*, CNRS Editions, Paris, 347-356.

Blandin, P. (1996). Naturel, culturel, le paysage rural en devenir, *C.R. Académie Agriculture Française*, 82, 45-55.

Blondiaux, L. (2005). L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes, Bacqué, M., Rey, H., Sintomer, M. H. *Gestion de proximité et démocratie participative*, éd. La Découverte, Paris, 119-137.

Bodiguel, M. (1968). Trois sociétés rurales : trois processus de changements, *Revue Française de Sociologie*, IX, 497-521.

Bodiguel, M. (1975). *Les paysans face au progrès*, éd. presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris.

Boisbaudry, H. (du), (1958). *Huit sècles sur le chemin de la vie, histoire d'une famille bretonne*, St Brieuc.

Boujot, C. (1995) Les marais de Dol-Châteauneuf, *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages, Collection Ethnologie de la France, Cahier 9,* éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 167-181.

Bourblanc, M. (2004). Echelle environnementale cherche son homologue managérial : territoires environnementaux intégrés et échelons décisionnels dispersés, le cas du bassin versant face à la problématique de la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, Scarwell, H.J., Franchomme, M., *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, éd. l'Aube, La Tour d'Aigues, 17-24

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique,* éd. de Minuit, Paris.

Bourdieu, P. (2002). *Le bal des célibataires*, Seuil, Paris.

Brakefield, P. (1982). Ecological studies on the butterfly *Maniola jurtina* in Britain.I. Adult behabiour, microdistribution, and dispersal, *Journal of Animal Ecology*, 51, 713-722.

Bro, E., Mayot, P., Corda, E., Reitz, F. (2004). Impact of habitat on grey partridge populations: assessing wildlife cover using a multisite BACI experiment, *Journal of Applied Ecology*, 41, 846-857.

Bromberger, C., Morel, A. (2001). *Limites floues, frontières vives, Collection Ethnologie de la France, 17*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

Bromberger, C., Chevallier, D., Dossetto, D. (2004). *De la châtaigne au carnaval. Relance de traditions dans l'Europe contemporaine*, *Actes de journées de septembre 1999*, A. Die.

Büchs,W. (2003). Biodiversity and agri-environmental indicators-general scopes and skills with special reference to the habitat level, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 98, 35-78.

Buffet, H.F. (1982). *En Haute Bretagne: coutumes et traditions d'Ille-et-Vilaine, des Côtes du Nord gallèses et du Morbihan gallo du XIXème siècle*, Laffite, Marseille.

Burel, F., Baudry, J. (1995). Social, aesthetic and ecological aspects of hedgerows in rural landscapes as a framework for greenways, *Landscape and Urban Planning*, 33, 327-340.

Burel, F., Baudry, J., Butet, A., Clergeau, P., Delettre,Y., Le Coeur, D., Dubs, F., Morvan, N., Paillat, G., Petit, S., Thenail, C., Brunel, E., Lefeuvre, J.-C. (1998). Comparative biodiversity along a gradient of agricultural landscapes. *Acta Oecologica*, 19, 47-60.

Burel, F., Baudry, J. (1999). E*cologie du paysage, Concepts, Méthodes et Applications*, éd. Tec et Doc, Paris.

Burel, F., Lizet, B. (1999). *La diagonale du paysage*, Colloque Politiques publiques et paysage, Albi, 2000, Albi, Cemagref.

Burguière, A. (1977). *Bretons de Plozevet*, éd. Flammarion, Paris.

Busck, A.G. (2002). Farmers'landscape decisions; relationships between farmers values and landscape practices, *Sociologia Ruralis*, 42, 233-249.

-C-

Calabrese J. M., Fagan, W. F.(2004). A comparison shopper's guide to connectivity metrics, *Frontiers in the Ecoogy and the Environment,* 2, 529-536.

Callicot, J.B., Rozzi, R., Delgado, L., Monticino, M., Acevedo, M., Harcombe, P. (2007). Biocomplexity and biodiversity hotspots: three case studies from the Americas, *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 362, 321-333.

Callon, M.(/s. dir.) .(1989). La science et ses réseaux, genèse et circulation des faits scientifiques, éd. la Découverte, Conseil de l'Europe, UNSECO, Paris, Strasbourg.

Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, P. (2001). *Agir dans un monde incertain*, Seuil, Paris.

Campion-Vincent, V. (1990). Histoire des lâchers de vipères, *Ethnologie Française*, XX, 143-155.

Canevet, C. (1992). *Le modèle agricole breton*, éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Caratini, S. (2004). *Les non-dits de l'anthropologie*, éd. PUF, Paris.

Carol-Rogers, S. (1979). Espace masculin, espace féminin. Essai sur la différence, *Etudes Rurales,* 74, 87-110.

Cattan, A., Mermet L. (1992). L'adoption par les agriculteurs de pratiques agricoles favorables à l'environnement : identification des facteurs de blocage, *Economie rurale,* 208-209, 38-42.

Certeau (de), (1990). *L'invention au quotidien, Tome 1, arts de faire*, Folio essais, Paris.

CESR Bretagne, (2004). *Pour une gestion concertée du littoral en Bretagne,* éd. CESR, Rennes.

Cey E.E., Rudolph, D., L., Aravena, R., Parkin, G. (1999). Role of the riparian zone in controlling the distribution and fate of agricultural nitrogen near a small stream in southern Ontario, *Journal of Contaminent Hydrology*, 37, 45-67.

Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, (1934). *Usages locaux à caractère agricole au département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes.

Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, (1970). *Usages locaux à caractère agricole au département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes.

Chambre d'Agriculture de Bretagne (2006). *Guide technique d'entretien courant des haies et bordures de champs, valorisation du bois*, éd. Fondation de France, Chambres d'Agriculture de Bretagne.

Charbonneau, S. (1997). Natura 2000: une opportunité de dialogue à saisir, *Le courrier de l'environnement INRA,* 32, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/beurec43.htm.

Claeys-Mekdade, C. (2001). Qu'est-ce qu'une population concernée? L'exemple camarguais, *Géocarrefour*, 76, 217-223.

Claeys-Mekdade, C., Pivot, A. (2005). Cécilia Claeys-Mekdade, une sociologue face à l'interdisciplinarité : éloge du doute méthodologique, *Natures, Sciences, Sociétés*, 13, 189-193.

Clément, J.C., Pinay, G., Marmonier, P. (2002). Three dimensional and seasonal dynamics of denitrification along catenas in three riparian wetlands with different vegetation cover. *Journal of Environmental Quality*, 31, 1025-1037.

Cloarec J. (1995). Le paysage entre nature et culture, *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*, éd. La Clément, G. (2002). *Eloge des vagabondes*, Nil editions, Paris

Conradt, L., Bodsworth , E. J. Roper, T.J. Thomas, C.D. (2000). Non-random dispersal in the butterfly *Maniola jurtina*: implications for metapopulation models, *Proceedings of the Royal Society of London B*, 267, 1505-1570.

Constant, J.M. (sous presse). Existe-t-il une société bocagère à l'époque moderne?, *actes du colloque Bocages et Sociétés,14, 15, 16 octobre 2004, Rennes,* éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Cornu, P. (2003). Déprise agraire et reboisement. *Histoire et Sociétés Rurales*, 20, 173-201.

Cresswell, R. (2004). Technologie, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, éd. P.U.F., Paris, 698-701.

Cucarull, J. (sous presse). Un bocage sous influence: l'exemple du pays rennais, *actes du colloque Bocages et Sociétés,14, 15, 16 octobre 2004, Rennes*, éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Cuche, D. (2001). *La notion de culture dans les sciences sociales,* éd. La Découverte, Paris.

-D-

Daily, G., Ehrlich, P.R. (1999), Managing Earth's ecosystems : an interdisciplinary challenge, *Ecosystems*, 2, 277-280.

Dalla Bernardina, S. (1987). La disparition du gibier comme métaphore de l'apocalypse : un exemple corse, *Actes du colloque d'Aix-en-Provence*, Centre d'Etudes Corses.

Dalla Bernardina, S. (1989). L'invention du chasseur écologiste, *Terrain*, 13, 130-139.

Dalla Bernardina, S. (2001). Ethnos et nature. Frontière à la carte en milieu méditerranéen, Bromberger, C., Morel, A. *Limites floues, frontières vives, Collection Ethnologie de la France; 17*, Ed. Maison des Sciences de l'Homme, 241-270.

Dalla Bernardina, S. (2002). Algues tueuses et autres fléaux, d'Hondt, J-L., Lorenz, J., *Côtes et estuaires, milieux naturels*, éd. CTHS, Paris.

Dale, A. (2004), A perspective on the evolution of e-dialogues concerning interdisciplinary research on sustainable development in Canada, *Ecology and Society*, 10 [URL]: http://www.ecologyandsociety.org/vol10/iss1/art37/

Darré, J.P. (2004). *Le sens des pratiques, concepts d'agriculteurs et modèles d'agronomes*, éd. INRA, Paris.

Darrot, C. (2005). Enquête ethnologique relative à la haie et au bocage dans le Pays de Rennes, Document d'étape 3, éd. La Glaneuse.

David, A. (2000). La recherche intervention, cadre général pour la recherche en management? *Les nouvelles fonctions des sciences de gestion*, éd. Vuibert, 193-213.

DDAF. (2005). Arrêté 2005 entretien terres et normes locales.

DDAF. (2006). Arrêté jachères 2006.

De Cauwer, B., Reheul, D., D'hooghe, K., Nijs, I., Milbau, A. (2005). Evolution of the vegetation of mown field margins over their first 3 years, *Agriculture,Ecosystems and Environment,* 109, 87-96.

De Cauwer, B., Reheul, D., Nijs, I. (2006). Effect of margin strips on soil mineral nitrogen and plant biodiversity, *Agronomy for Sustainable Development* , 26, 117-126.

Deconchat, M., Gibon, A., Cabanettes, A., du Bus de Warnaffe, G., Hewison, M., Garine, E., Gavaland, A., Lacombe, J-P., Ladet, S., Monteil, C., Ouin, A., Sarthou, J-P., Sourdril, A., Balent, G. (2007) How to set up a research framework to analyse Social-Ecological interactive process in a rural landscape. *Ecology and Society* 12, 15, [URL] http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss1/art15/

Deffontaines, J.P. (1996). Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production du paysage. L'agriculteur producteur de paysages, un point de vue d'agronome, *C.R. Académie d'Agriculture Française*, 4, 57-69.

Deffontaines, J.P., Prod'homme, J.P. (2001). *Territoires et acteurs du développement durable, de nouveaux lieux de démocratie,* L'aube essai, La Tour d'Aigues.

Dépigny, S., Cayre, P., Michelin, Y. (2002). Vers une approche ethno-écologique au service de la gestion des territoires ruraux, *Entretiens du Pradel*, [URL] : http://www.academie-agriculture.fr/files/publications/colloques/2003/200209communication12.pdf.

Delattre, T. (2007). *Modélisation prospective de l'impact des bandes enherbées sur la connectivité biologique: effets d'une mesure agri-environnementale sur Maniola jurtina*, Mémoire de M2, université de Rennes 1.

Deschênes, M., Bélanger, L., Giroux, J.F. (2003). Use of farmland riparian strips by declining and crop damaging birds, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 95, 567-577.

Descola, P. (1986). *La nature domestique, symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

Descola, P. (2004). Le sauvage et le domestique, *Communications*, 76, 17-39.

Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.

Donadieu, P. (1993). La jachère: hypothèses pour un exorcisme, *Courrier de l'environnement INRA*, 19, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/donadc19.htm.

Donadieu, P. (1995). Pour une conservation inventive des paysages, Roger, A., *La théorie des paysages en France (1974-1994)*, éd. Champ Vallon, Paris.

Donadieu, P. (1998). *Campagnes urbaines*, éd. Actes Sud, Paris.

Douguet, J.M., van der Sluijs, J.P., O'Connor, M., Guimaraes Pereira, A., Corral Quintana, S., Ravetz, J.R. (2006). Assurance qualité de la connaissance dans un processus délibératif élargi. De NUSAP aux Outils Kerbabel d'aide à la délibération, *Cahiers du C3ED*, 06-03.

Dubost, F., Lizet, F. (1995). Pour une ethnologie du paysage, *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 225-240.

Dubar, C. (2000). *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles*, éd. A. Colin, Paris.

Dufour, J. (1981). *Agriculture et agriculteurs dans les campagnes mancelles*, thèse pour le doctorat d'Etat, université Paris I.

Duriez, O., Ferrand, Y., Binet, F., Corda, E., Gossman, F., Fritz, H. (2005). Habitat selection of the Eurasian woodcock in winter in relation to earthworm availability, *Biological Conservation*, 122, 479-490.

-E-

Eaton, R. (2003). *A report for AscA by IEEP: good agricultural practice in Germany, Sweden and the UK.*

Eizner, N. (1974). De la "commune rurale" à la "collectivité locale", Jollivet, M. (/s. dir.) *Sociétés paysannes ou luttes de classes au village ?*, éd. A. Colin, Paris.

Ejderyan, O. (2004). Science déjà faite et science en train de se faire dans un processus participatif de prise de décision, Scarwell, H. J., Franchomme, *Contraintes environnementales et gouvernance des territoires*, éd. L'Aube, 309-316.

Elegoet, F. (1983). L'économie paysanne en Léon, *Sociétés paysannes et dépaysannisation : les usages de l'histoire de vie en anthropologie*, éd. Tud Ha Bro, Sociétés Bretonnes, université de Rennes 1, Rennes.

Espinosa, M.F., Louafi, S. (2005). Gouvernance de la biodiversité, *Biodiversité, science et gouvernance en régions, actes des 3èmes journées de l'Institut Français de la Biodiversité, 12-14 décembre, La Rochelle,* éd. Institut Français de la Biodiversité.

-F-

Fahrig, L., Merriam, G. (1994). Conservation of fragmented populations, *Conservation Biology*, 8, 50-59.

Fleury, P., Larrère, R., Dorioz, J.M., Guisepelli, E., Jullian, C., Birck, C. (2003). Gestion concertée de la biodiversité, agriculture et développement local en montagne, *Montagnes Méditerranéennes*, 18, la gestion concertée dans les espaces naturels protégés de montagne, 65-74.

Flygare, I.A. (1999). *Generations and continuity. Family farming in two Swedish Grain-growing districts in the 20th century*, Doctoral thesis, Swedish University of agricultural Science, Landscape Planning, Ultuna.

Friedberg, C. (1992). Ethnologie, anthropologie: les sociétés dans leurs "natures", Jollivet, M. (/s dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société, les passeurs de frontières*, CNRS Editions, Paris, 152-162.

Funtowicz, S., Ravetz, J. (2003). Post-normal science, International society for ecological economics, [URL]: www.ecoeco.org/pdf/PstNormSc.pdf.

-G-

Gamache, N., Domon, G., Jean, Y. (sous presse). La recomposition des sociétés bocagères: redéfinition d'espaces ruraux au Québéc et en France, *actes du colloque Bocages et Sociétés,14, 15, 16 octobre 2004, Rennes,* éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Godelier, M. (1984). *L'idéel et la matériel*, éd. Fayard, Paris.

Godelier, M. (2004). Quelques remarques sur les noyaux durs des sciences molles, *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, 179-183.

Godard, O. (1992). La relation interdisciplinaire : problèmes et stratégies, Jollivet, M. (/s dir.), *Sciences de la nature, sciences de la société, les passeurs de frontières*, CNRS Editions, Paris, 427-456.

Golde, C., Gallagher, H.A. (1999). The challenges of conducting interdisciplinary research in traditional doctoral programs, *Ecosystems*, 2, 281-285.

Goodwin, B. J. (2003). Is landscape connectivity a dependent or independent variable?, *Landscape Ecology*, 18, 687-699.

Gourmelen, L., (sous presse), Savoir-faire et bocage : le cas des monts d'Arrée, *actes du colloque Bocages et Sociétés,14, 15, 16 octobre 2004, Rennes,* ed. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Gruzinski, S. (1999). *La pensée métisse*, éd. Fayard, Paris.

Guillaumin, A., Dockès, A.C., Perrot, C. (1999). Des éleveurs partenaires de l'aménagement du territoire, des fonctions multiples pour une demande sociale à construire, *Le Courrier de l'Environnement INRA*, 38, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/guillc38.htm.

Guillou, A. (1996). *Les femmes, la terre, l'argent*, éd. Coop Breizh.

Guldberg, M. (2002). The cultural environment, the Danish example, *Ethnologia Scandinavica*, 32, 100-114.

-H-

Haudricourt, A.-G. (1962). Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui, *L'Homme*, 2, 40-50.

Haudricourt, A.-G. (1987). *La technologie science humaine,* éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

Hayakawa, A., Shimizu, M., Woli, K.P., Kuramoshi, K., Hatano, R (2006). Evaluating stream water quality through land use analysis in two grassland catchments: impact of wetlands on stream nitrogen concentration, *Journal of Environmental Quality*, 35, 617-627.

Heemskerk, M., Wilson, K., Pavao-Zuckerman, M. (2003). Conceptual methods as tools for communication across disciplines, Conservation ecology, [URL]: http://www.consecol.org/vol7/art8.

Henein, K., Merriam, G. (1990). The element of connectivity where corridor quality is variable, *Landscape Ecology*, 4, 157-170.

Hervieu, B. (1994). *Les champs du futur*, ed. Julliard, Paris.

Howard, P. (2003). Spatial planning for landscape ; mapping the pitfalls or buttering the parsnips and avoiding the weeds, Conseil de l'Europe, Second meeting of the workshops for the implementation of the European Landscape Convention, *European spatial planning and landscape*, 72, 173-179.

Hubert, B., Bonnemaire, J. (2000), La construction des objets de recherche interdisciplinaire finalisée : de nouvelles exigences pour l'évaluation, *Natures, Sciences, Sociétés*, 8, 5-19.

Hubert, B. (2002). Le traitement du long terme et de la prospective dans les zones ateliers (suite) Les rapports entre chercheurs et acteurs. *Natures, Sciences, Sociétés*, 10, 51-62.

Hubert, B. (2004). Quels dispositifs pour conduire des recherches en partenariat? L'intervention d'une équipe de recherche au Pays basque intérieur, *Economie rurale*, 279, 33-52.

-I-

IFB (2005). *Actes des 3èmes journées de l'Institut Français de la Biodiversité*, 12-14 décembre 2005, La Rochelle, éd. Institut Français de la Biodiversité.

Izard, M (2004). Méthode ethnographique, Bonte, P., Izard, M., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, éd. PUF, Paris, 470-474.

-J-

Jacquard, A. (1978). *Eloge de la différence*, Editions du Seuil.

Jannouën, E. (1975). Les dernières chanteries de Noël de 1932 à 1939, *Le Rouget de Dol*, 12.

Javelle, A. (2003). *Le pardon des chevaux à St Eloy ou La ferveur, les tracteurs et la République,* mémoire de maîtrise, Paris VII, Paris.

Javelle, A. (2004). *Aspects anthropologiques de l'invasion de la forêt domaniale de Compiègne par Prunus serotina,* mémoire de DEA EMTS, MNHN, Paris.

Javelle, A., Kalaora, B., Decocq, G. (2006). Les aspects sociaux d'une invasion biologique en forêt domaniale de Compiègne : la construction sociale de *Prunus serotina, Natures, Sciences, Sociétés,* 14, 278-285.

Jean, B. (1996). La petite sauvagine dans la prairie, *Etudes Rurales*, 141-142, 197-205.

Jeanneret, P., Schüpbach, Luka, H. (2003). Quantifying the impact of landscape and habitat features on biodiversity in cultivated landscapes, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 98, 311-320.

Jensen, E.L. (2000). Negotiating forests : the concept of biodiversity, Swedish Forest debate, *Negotiating Nature : culture, Power and Environmental Argument*, éd. Hornborg, A., Palsson, G., Lund University, 99-131.

Jollivet, M., Mendras, H. (1971). *Les collectivités rurales françaises*, t.1, éd. A. Colin

Jollivet, M., Pavé, A. (1992). L'environnement: questions et perspectives sur la recherche, *Environnement*, 6, 5-29.

Jollivet, M. (1997). *Vers un rural post industriel*, L'Harmattan, Paris.

Jollivet, M. (1998). Elements pour une réflexion interdisciplinaire sur le concept de développement durable. Un point de vue de sciences sociales, *Natures, Sciences, Sociétés*, 8, 50-52.

Jollivet, M., Legay, J.M. (2005), Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales, *Natures, Sciences, Sociétés*, 13, 184-188.

Jordan, F., Baldi A., Orci, K. M., Racz, I., Varga, Z. (2003). Characterizing the importance of habitat patches and corridors in maintaining the landscape connectivity of a Pholideptera transsylvanica metapopulation, *Landscape Ecology*, 18, 83-92.

-K-

Kalaora, B. (sous presse). De l'interdisciplinarité à la réflexivité engagée, Galochet, M., Morel, V., Petit, O., Longuépée, J., *L'environnement, discours et pratique interdisciplinaires*, éd. Artois presses université, Arras.

Kampichler, C., Barthel, J., Wieland, R. (2000). Species density of foliage-dwelling spiders in field margins : a simple, fuzzy rule-based model, *Ecological Modelling*, 129, 87-99.

Kergreis, S. (1999). *Pratiques des agriculteurs sur les bordures de champs: une approche des déterminants sociaux*, DEA, INRA SAD, Rennes.

Kergreis, S., Thenail, C., Harmoniaux, M., Terrier, K. (sous presse). Attitudes et comportement des agriculteurs vis-à-vis de la gestion des bordures de champs en paysage de bocage, *actes du colloque Bocages et Sociétés,14, 15, 16 octobre 2004, Rennes,* éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Kindlman, P., Aviron, S., Burel, F.,. Ouin, A. (2004). Can the assumption of a non-random search improve our prediction of butterfly fluxes between resource patches?, *Ecological Entomology*, 29, 447-456.

Kleijn, D., Joenje, W., Le Coeur, D., Marshall, E.J.P. (1998). Similarities in vegetation development of newly established herbaceous strips along contrasting European field boundaries, *Agriculture, Ecosystems and Environement,* 68, 13-26.

-L-

Laligant, S. (1997). *Le clos et le rayage. Des relations aux espaces sur le territoire à l'organisation de la société rurale damganaise*, Thèse, EHESS, Paris.

Lannoy, M. de. (1994). La voix dans son espace, chant de labour en bocage poitevin, *L'homme, l'animal et la musique, Collection Modal*, FAMDT Editions.

Laplantine, F. (1987). *L'anthropologie*, Payot, Paris.

Latour, B. (2005). *La science en action*, éd. La Découverte, Paris.

Laurent, C. (2007). Inégalités sociales, pauvreté et développement durable. Nouveaux enjeux autour des modèles de connaissances qui sous-tendent l'action publique, *Coloquio international sobre desenvolvimento territorial sustentavel, Florianopolis, Brasil, 22-25 de agosto 2005.*

Le Bayon, R.C., Binet, F. (2002). Earthworms changes the distribution and availability of phosphorus in organic substrates, *Soil Biology and Biochemistry*, 38, 235-246.

Le Caro, Y., Kergreis, S. (2005). Caractères d'espaces public de l'espace agricole: contraintes supplémentaires ou opportunités nouvelles? *Accès récréatif et entretien du bocage en Bretagne, UMR 6590-ESO, Colloque Faire Campagne, Rennes, 17-18 mars 2005*.

Lecœur, D. (1996). *La végétation des éléments linéaires non cultivés des paysages agricoles: identification à plusieurs échelles spatiales des facteurs de la richesse et de la composition floristique des peuplements*, Thèse, Rennes 1, Rennes.

Le Dû-Blayo, L., Rouseau, P.(sous presse). Des politiques d'arasement aux politiques de replantation : le cas du rebocagement en Bretagne, *actes du colloque Bocages et Sociétés,14, 15, 16 octobre 2004, Rennes,* éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Lefeuvre, J.C. (1985). Des observatoires des changements écologiques, économiques et sociaux en zone rurale, *Actes du colloque Recherche sur l'environnement rural, bilan et perspective, PIREN*, CNRS.

Lefeuvre, J.C. (1995). Commentaires, *Natures, Sciences, Sociétés*, 3, 144-148

Lefranc, C., Torre, A. (2004). Tensions, conflits et processus de gouvernance locale dans les espaces ruraux et périurbains français. Les enseignements de la Presse Quotidienne Régionale, *Communication au XIième IRSA World Congress*, *Trondheim, Juillet*.

Legay, J.M. (2004). L'interdisciplinarité vue et pratiquée par les chercheurs en sciences de la vie, *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, 63-74.

Lelois, R. (1975) Coutumes de Noël, *Le Rouget de Dol*, 12

Lemonnier, P. (2004). Technique, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (éd PUF), Paris, 697-698.

Leroi-Gourhan, A. (1945). *Milieux et techniques*, éd. Albin Michel, Paris.

Leroy, P. (2004). Sciences environnementales et interdisciplinarité : une réflexion partant des débats aux Pays-Bas, *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, 274-284.

Levêque, C. (1994). Le concept de biodiversité : de nouveaux regards sur la nature, *Natures, Sciences, Sociétés*, 2, 243-254.

Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*, Plon, Paris.

Lévi-Strauss, C. (2007). *L'identité*, PUF, Paris.

Lewan, L., Stenseke, M., Lewan, N. (1995). *Landscape and life farmers in the Southern plains*, Lund Universitet, Lund.

Lizet, B. (1991). De la campagne à la nature ordinaire, *Etudes Rurales*, 121-124, 69-184.

Lizet, B. (2006). Le propre, le beau et le bon. Plessage et néo-plessage en Sarthe, *Plantes, sociétés, savoirs, symboles. Matériaux pour une ethnobotanique européenne. Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon,*3, 189-205.

Lockie, S. (2006). Networks of agri-environmental action: temporality, Spatiality and identity in agricultural environment, *Sociologia Ruralis*, 46, 22-39.

Lowrance, R., Todd, R., Fail, J., Henrickson, O., Leonard, R., Asmussen, L. (1984). Riparian forests as nutrient filters in agricultural watersheds, *Bioscience*, 34, 374-377.

Luginbhül, Y. (1996). L'agriculture contemporaine peut-elle être paysagiste?, *C.R. Académie d'Agriculture Française*, 82, 113-122.

Luginbühl, Y., Toublanc. M. (1997). *De l'utilité de l'émondage à la contemplation du paysage,* eds. UMR Ladyss, INRA SAD Armorique, Rennes.

-M-

MacEachern C. (1992). Farmers and conservation: conflict and accomodation in farming politics, *Journal of Rural Studies*, 8, 159-171.

MacMynowski, D.P. (2007), Pausing at the brink of interdisciplinarity : power and knowledge at the meeting of social and biophysical science, *Ecology and Society* [URL] http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss1/art20.

Malinowski, B. (1963). *Les Argonautes du Pacific occidental,* Payot, Paris.

Maho, J. (1974). La comparaison et ses limites, Jollivet, M. (/s. dir. de), *Les collectivités rurales françaises*, t.III, Sociétés paysannes ou lutte de classe au village ?, éd. A. Colin, Paris.

Marguerie, D., Antoine., A., Thenail, C., Baudry, J., Bernard, V., Burel, F., Catteddu, I., Daire, M-Y., Gautier, M.; Gebhardt, A., Guibal, F., Kergreis, S., Lanos, P., Le Coeur, D., Le Du, L., Mérot, P., Naas, P., Ouin, A., Pichot, D., Visset, L. (2003). Bocages armoricains et sociétés, genèse, évolution et interactions, *Des milieux et des hommes, fragments d'histoires croisées,* ed Elsevier, 115-32.

Marshall, E.J.P., Baudry, J., Burel, F., Joenje, W., Gerowitt, B., Paoletti, M.G., Thomas, G., Kleijn, D., Le Coeur, D., Moonen, C. (2002). Field boundary habitats for wildlife, crop, and environmental protection, *Landscape Ecology in Agroecosystems Management*, Ryszkowski L. éd., CRC Presss, Boca Raton, 219-247.

Marshall, E.J.P., West, T.M., Kleijn, D. (2006). Impacts of an agri-environmental fiedl margin prescription on the flora and fauna of arable farmland in different landscapes, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 113, 36-44.

Mathews, A., S. (2005). Power/Knowledge, Power/Ignorance : forest fires and the state in Mexico, *Human Ecology*, 33, 795-820.

Mazas, A. (1995). Le paysage dans notre patrimoine scolaire: représentations et lectures du paysage dans quelques manuels de l'enseignement primaire, *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages, Collection Ethnologie de la France Cahier 9,* éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 65-76.

Méchin, C. (2001). Des langues et des cultures en Moselle, Bromberger, C., Morel, A. *Limites floues, frontières vives, Collection Ethnologie de la France,* éd. Maison des Sciences de l'Homme, 17, 221-239.

Mendras, H. (1976). Sociétés paysannes, éléments pour une théorie de la paysannerie, éd. A. Colin, Paris.

Mendras, H. (1984). *La fin des paysans*, Babel, Paris.

Mermet, L. (1992). *Stratégies pour la gestion de l'environnement*, éd. L'Harmattan, Paris.

Mérot, P. (2000). *Typologie fonctionnelle des zones humides de fond de vallée en vue de la régulation de la pollution diffuse, Rapport de synthèse final*, Programme TYFON du PNRZH, INRA et CAREN, Rennes, 115 p.

Mérot, P., Bridet-Guillaume, F. (2006). Les bocages armoricains: repères sur l'évolution des thèmes de recherche depuis les années 1960, *Natures, Sciences, Sociétés*, 14, 43-49.

Meyer, J. (1972). L'évolution des idées sur le bocage en Bretagne, *Mélanges offerts au professeur A. Meynier, La pensée géographique française contemporaine*, éd. Presses Universitaires de Bretagne, Rennes.

Michel, N. (2006a). Agriculture et biodiversité : approche pluri-échelle de l'évolution d'une communauté de petits mammifères et de deux rapaces prédateurs le long d'un gradient de paysages agricoles contrastés, Thèse , Université de Rennes 1, Rennes.

Michel, N., Burel, F., Butet, A. (2006b). How does landscape use influence small mammal diversity, abundance and biomass in hedgerow networks of farming landscape? *Acta Oecologica*, 30, 11-20.

Michon, G. (2003). Sciences sociales et biodiversité : des problématiques nouvelles dans un contexte nouveau, *Natures, Sciences, Sociétés*, 11, 421-431.

Miéville-Ott, V. (2000). Les éleveurs du Jura face à l'écologisation de leur métier, *Courrier de l'Environnement, INRA*, 40, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/mievic40.htm.

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (2003). *Bocagement, reconstitution et protection du bocage, Evaluation des politiques publiques de paysagement du territoire*, eds. MEDD, INRA, CNRS.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaire rurales. (2004). *La nouvelle politique agricole commune, conditionnalité 2005,* Paris.

Ministry of agriculture, food and fisheries. (2000). *The environmental and rural plan for Sweden, 2000-2006.*

Missonnier, J. (1980). Caractéristiques du bocage et conséquences de leur aménagement, Ministère de l'Agriculture, *Bocage et aménagement rural, quel avenir?, Bulletin Technique d'Information* 353-355.

Moonen, A.C., Marshall, E.J.P., (2001). The influence of sown margin strips, management and boundary structure on herbaceous field margin vegetation in two neighbouring farms in southern England, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 86, 187-202.

Morlon, P. (1999). Notes impertinentes sur l'interdisciplinarité, *Natures, Sciences, Sociétés*, 7, 38-41.

Mougenot, C. (2003). *Prendre soin de la nature ordinaire*, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, INRA, Paris.

Muller, S. (2004). *Plantes invasives en France: état des connaissances et propositions d'actions*, MNHN, Paris.

Muxart, T. (2004). La programmation des recherches interdisciplinaires en environnement au CNRS, logique scientifique ou logique de pouvoir?, *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, 310-315.

-N-

Nassauer, J.I. (1997). *Placing nature: culture and landscape ecology*, éd. Island Press, Washington D.C.

Natures, Sciences, Sociétés. (2002). La pratique interdisciplinaire au CNRS et les recherches en environnement: la fin d'une originalité française ou un nouveau tournant? Libre opinion, 10, 64-65.

Nigel, C., Critchley, R., Fowbert, J.A., Sherwood, A.J., Pywell, R.F. (2006). Vegetation development of sown grass margins in arable fields under countrywide agri-environment scheme, *Biological Conservation*, 132, 1-11.

Notteghem, P. (1987a). E*tat des connaissancs actuelles en ethnoécologie des bocages*, éd. Fédération des Parcs Naturels de France.

Notteghem, P. (1987b). *Approche ethnoécologique des bocages, aspects culturels et patrimoniaux*, Atelier de recherche en ethnoécologie, Fédération des Parcs Naturels de France, Le Creusot.

Notteghem, P. (1991). Haie sèche, haie vive et ronce artificielle. *Etudes Rurales*, 121-124, 59-72.

-O-

Opdam, P., Steingröver, E., van Rooij, S., 2006. Ecological networks : a spatial cpnept for multi-actor planning of sustainable landscapes. Landscap and Urban Plann. 75, 322-332.

Oreszczyn, S., Lane, A. (2000). The meaning of hedgerows in the English landscape: different stakeholder perspectives and the implications for futures hedge management. *Journal of Environmental Management*, 60, 101-18.

Ouin, A., Aviron, S., Dover, J., Burel, F. (2004). Complementation/supplementation of ressources for butterflies in agricultural landscapes. *Agriculture Ecosystems and Environment*, 103, 473-79.

-P-

Pahl-Wostl, C. (2006). The importance of social learning in restoring the multifunctionality of rivers and floodplains, *Ecology and Society*, 11, 10, [online] URL: http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art10/.

Palierne, J.M. (1971). Milieux naturels et paysages agraires, *Cahiers Centre Nantais de l'Aménagement Régional*, 3, 61-93.

Papy, F. (1993). Agriculture et environnement: des éléments de réflexion, *Le Courrier de l'Environnement*, 19, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/pappyc19.htm.

Pellegrini, N. (1995). Les mesures agri-environnementales, *Le Courrier de l'Environnement INRA,* 25, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/pellec25.htm.

Pennanguer, S. (2006). La charte des espaces côtiers bretons: un exemple de gestion intégrée de la zone côtière à l'échelle d'une région, *Interactions Nature-Société*, UMR 6554, LETG La Baule.

Périchon, S. (2003a). L'inégale évolution des paysages arborés en Ille-et-Vilaine, Thèse d'état, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Périchon, S. (2003b). L'échec des replantations de haies bocagères en Ille et Vilaine. *Le Courrier de l'environnement, INRA*, 48, [URL] : http://www.inra.fr/dpenv/pericc48.htm.

Périchon, S. (sous presse). Les paysages de bocages vus par les agriculteurs d'Ille-et-Vilaine, *actes du colloque Bocages et Sociétés,14, 15, 16 octobre 2004, Rennes,* éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Perrier-Cornet, P. (2002). *Repenser les campagnes*, éd. L'aube Datar, Paris.

Perrot, M., Magos, I. (1995). L'Aubrac, du haut lieu au non-lieu touristique?, *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, *Collection Ethnologie de la France Cahier 9,* éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 35-48.

Perrot, M. (2005). Quand faire sien c'est faire autrement, *Communications*, 77.

Pestre, D. (2004). L'évolution des champs de savoir, interdisciplinarité et noyaux durs, *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, 191-196.

Petit, S., Burel, F. (1998). Effects of landscape dynamics on the metapopulation of a ground beetle in a hedgerow network. *Agriculture Ecosystems and Environment*, 69, 243-53.

Petit, S., Watkins, C. (2004). Pratiques paysannes oubliées. L'étêtage et l'émondage des arbres en Grande-Bretagne (1600-1900). *Etudes Rurales*, 169, 198-214.

Pickett, S.T.A., Burch, W.R., Jr., Grove, J.M. (1999). Interdisciplinary research: maintaining the constructive impulse in a culture of criticism, *Ecosystems*, 2, 302-307.

Pickett, S.T.A., Cadenasso, M.L. (2002). The ecosystem as a multidimensional concept : meaning, model, and metaphor, *Ecosystems*, 5, 1-10.

Pickett, S.T.A., Cadenasso, M.L., Grove, J.M. (2005). Biocomplexity in coupled natural-human systems : a multidimensional framework, *Ecosystems*, 3, 226-232.

Pingaud, M.C. (2006). *Faire ses partages, terres et parentèles dans le Perche, XIXème –XXème siècles*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Pinto-Correia, T., Vos, W. (2004). Multifuntionality in Mediterranean landscapes-past and future, Jongman, R.H.J., Wageningen UR, *The new dimensions of the European landscape*, éd. Springer, 135, 164.

Pinto-Correia, T., Gustavsson, R., Pirnat, J. (2006). Bridging the gap between centrally-defined policies and local decisions – Towards more sensitive and creative rural landscape management. *Landscape Ecology*, 21, 333-346.

Pinton, F. (2005). Gestion environnementale en Amazonie Brésilienne, le local redéfini par la tradition, *Biodiversité, science et gouvernance en régions, actes des 3èmes journées de l'Institut Français de la Biodiversité, 12-14 décembre, La Rochelle,* ed. Institut Français de la Biodiversité.

Pinton, F., Alphandéry, P., Billaud, J.P., Deverre, C., Fortier, A., Géniaux, G. (2006). *La construction du réseau Natura 2000 en France*, éd. La documentation française, Paris.

Pivot, J.M. (1995). Le bocage, un paysage à préserver. La rénovation du bocage en Ille-etVilaine, *Géomètre*, 1, 50-57.

Pointereau, P., Bazile, D. (1995). *Arbres des champ*, ed. Solagro, Paris.

Pointereau, P. (2001). Evolution du linéaire de haies en France durant ces 40 dernières années : l'apport et les limites des données statistiques, C*olloque Hedgerows of the world, their ecological functions in different landscapes,* Birminghmam.
[URL] : http://www.solagro.org/site/im_user/159haiesburmingham.pdf

Pointereau, P. (2004a). *Bocages, regards croisés*, Les cahiers de la compagnie du paysage, 2.

Pointereau, P (2004b). L'arbre et le paysage : enjeux environnementaux et reconnaissance de la multifonctionnalité", *Séance de l'Académie d'Agriculture du 31 Mars 2004*.

Potschin, M., Haines-Young, R., 2006. "Rio+10", sustainability science and Landscape Ecology. Landscape and Urban Plann. 75, 162-174.

-R-

Redman, C.L. (1999). Human dimensions of ecosystem studies, *Ecosystems*, 2, 296-298.

Rémy, J. (1996). La parcelle et la lisière, *EtudesRurales*, 141-142, 285-108.

Rémy , J. (1998). Quelles(s) culture(s) de l'environnement ?, *Ruralia* 2, 85-103.

Reumaux, F. (1990). Traits invariants de la rumeur, *Communications*, 141-159.

Rikkets, T. H. (2001). The matrix matters : effective isolation in fragmented landcsape, *American Naturalist*, 157, 87-99.

Rivals, C. (1980). Histoire de vie, dépaysannisation, meunerie traditionnelle, *Sociétés paysannes et dépaysannisation : les usages de l'histoire de vie en anthropologie*, éd. Tud Ha Bro, Sociétés Bretonnes, Université de Rennes 1, Rennes.

Rossi, G., Laville-Delville, P., Narbeburu, D. (1998). *Sociétés rurales et environnement*, éd. Karthala, Paris.

-S-

Salek, M., Marhoul, P., Pintir, J., Kopecky, T., Slaby, L., (2004). Importance of unmanaged wastelands patches for the grey partridge Perdrix perdrix in suburban habitats, *Acta Oecologica*, 25, 23-33.

Salmona, M. (1999). *Souffrances et résistances des paysans français. Violence des politiques publiques de modernisation économique et culturell*e, éd. L'Harmattan, Paris.

Saltzman, K. (2000). Rural nature : ideology versus practice in a controversial countryside, *Negotiating natur*e, eds. Hornborg, A., Palsson, A., Lund University, 61-77.

Schlanger, N. (1991). Le fait technique total. *Terrain*, 16, 114-30.

Schnapper, D. (1986). Modernité et acculturations, *Communications*, 43, 141-165.

Schneider, C. (2003). The influence of spatial scale on quantifying insect dispersal: an analysis of butterfly data, *Ecological Entomology*, 28, 252-256.

Scott, A., Shannon, P. (2007). Local landscape designations in Scotland: opportunity or barrier to effective landscape management? *Landscape and Urban Planning*, 81, 257-269.

Selmi, A. (2006). *Administrer la nature (le parc national de la Vanoise),* éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

Setten, G., (2001). Farmers, planners and the moral message of landscape and nature, *Ethics, Place and Environment*, 4, 220-225.

Smouts, M.C. (2005). *Le développement durable. Lles termes du débat*, éd. Armand Colin, Paris.

Sourdril, A. (2006). Paysage ouvert, territoire fermé? Recomposition du territoire d'une société paysanne dite "à maison" du sud-ouest de la France, *Ethnographiques.org*, 10, [URL] : www.ethnographiques.org/2006/Sourdril.html

Sutherland, W. J., Armonstrong-Brown, S., Armsworth, P. R., Brickland; J., Campbell, C. D., Chamberlain, D. E., Cooke, A. I, Dulvy, N. K., Dusic, N. R., Fitton, M., Freckleton, R. P., Godfray, H. C. J., Grout, N., Harvey, H. J., Hedley, C., Hopkins, J. J., Kift, N. B., Kirby, J., Kunin, W. E., MacDonald, D. W., Marker, B., Naura, M., Neale, A. R., Oliver, T., Osborn, D., Pullin, A. S., Shardlow, M. E. A., Showler, D. A., Smith, P. L., Smithers, R. J., Solandt, J-L, Spencer, J., Spray, C. J., Thomas, C. D., Thompson, J., Webb, S. E., Yalden, D., W.,

Watkinson, A. R. (2006). The identification of 100 ecological questions of high policy relevance in the UK, *Journal of Applied Ecology*, 43, 617-627.

Svensson, B. (2000). The power of cultural heritage tourism : relations between culture and nature in historical landscapes, *Negotiating natur*e, eds. Hornborg, A., Palsson, G., Lund University, 37-59.

Swedish environmental objectives Council (2005). The cultural environment, *Sweden' environmental objectives for the sake of our children*, de Facto, 64-65.

Swift, M.J., Izac, A.M.N., van Noordwijk, N. (2004). Biodiversity and ecosystem services in agricultural landscapes-are we asking the right question?, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 104, 113-134.

Sylvestre, J.P. (1998). *Penser la tradition*, séminaire DEA de l'ED sociologie et sciences sociales Lyon, 17 février 1998, 20 p.

-T-

Taylor P. D., Fahrig, L., Henein, K., Merriam, G. (1993). Connectivity is a vital element of landscape structure, *Oikos*, 68, 571-573.

Terrasson, F. (1997). *La peur de la nature*, Sang de la terre, Paris.

Thenail, C., Codet, C. (2003). Systèmes techniques et gestion des bordures de champs en exploitation agricole, et intégration des haies nouvelles, H. Lamarche, *Bocagement, reconstitution et protection du bocage. Evaluation des politiques publiques de paysagement du territoire,* eds. CNRS, INRA, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Thenail, C., Codet., C., Le Coeur, D., Baudry, J. (2006). La gestion des bords de champ dans le fonctionnement et sur le territoire de l'exploitation agricole. [URL] www.rennes.inra.fr/sad/docs_sad_armorique/theme_developpement/CRGesBC.htm.

Theys, J., Kalaora, B. (1998). *La terre outragée*, Diderot Editeur, Paris.

Thomas, K. (1985). *Dans le jardin de la nature, la mutation des sensibilités en Angleterres à l'époque moderne*, éd. Gallimard, Paris.

Thomas, C.F.G., Marshall, E.J.P. (1999). Arthropod abundance and diversity in differently vegetated margins of arable fields, *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 72, 131-144.

Thomas, S.R., Goulson, D., Holland, J.M. (2001). Resource provision for farmland gamebirds: the value of beetle banks, *Annals of Applied Biology*, 139, 111-118.

Thomas, S.R., Noordhuis, R., Holland, J.M., Goulson, D. (2002). Botanical diversity of beetle banks. Effects of age and comparison with conventional arable fields margins in southern UK, *Agriculture, Ecosystems andEenvironment*, 93, 403-412.

Tischendorf L., Fahrig, L. (2000). On the use of connectivity in spatial ecology, *Oikos*, 95, 152-155 .

Toublanc, M. (2002). La gestion du territoire et de l'environnement en milieu rural, Billaud, J.P., *Environnement et gestion de territoire. L'expérience agricole environnementale française*, éd. MATE, Paris, 87-107.

Toublanc, M., Luginbhül, Y. (sous presse). Des arbres sur les talus au "néobocage", *actes du colloque Bocages et Sociétés,14, 15, 16 octobre 2004, Rennes,* éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Turner, M.G., Gardner, R.H., O'Neill, R.V. (2001). *Landcape Ecology in Theory and Practice*, éd. Springer Verlag, New York.

Trivière, F.-X. (1991). Emonder les arbres : tradition paysanne, pratique ouvrière. *Terrain*, 16, 62-77.

-V-

Van der Meulen, H.A.B., de Snoo, G.R., Wossink, G.A.A. (1996). Farmers' perception of unsprayed crop edges in the Netherlands, *Journal of Environmental Management*, 47, 241-255.

Van Tilbeurgh, V., (2006). Les connaissances scientifiques dans les dispositifs de gestion intégrée, *Interactions nature-société, analyses et modèles, UMR 6554 LETG*, La Baule.

Vienne, B. (2004). L'identité, Bonte, P., Izard, M., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF, Paris, 242-244.

Vulpillières, B. (de) (2004a). *Regards croisés sur la faune sauvage : entre agriculture et sciences de la nature*, mémoire bibliographique, DEA EMTS, MNHN.

Vulpillières, B. (de) (2004b). *La perception de la faune sauvage dans un paysage agricole armoricain, comparaison des points de vue de scientifiques et d'agriculteurs*, mémoire de DEA, MNHN.

-W-

Wagner, M. M., Gobster, P. H. (2007). Interpreting landscape chang: measured biophysical change and surrounding social context. *Landscape and Urban Planning*, 81, 67-80.

Weber, F. (1986). Bricoles et cadeaux, Etude des relations d'échanges dans la famille élargie, *19ème congrès de sociologie rurale, Broga, Portugal, 1-4 avril 1986.*

Wiens, S. (1993). Ecological mechanisms and landscape ecology, *Oikos*, 66, 369-380.

-Z-

Zonabend, F. (1999). *La mémoire longue, temps et histoire au village,* éd. J.M.Place, Paris

Liste des sigles et acronymes

ADASEA association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
AILE association d'initiatives locales pour l'énergie et l'environnement
ALTER a long-term biodiversity, ecosystem and awarness research network
BCAE bonnes conditions agricoles et environnementales
BIOSOC projet "Agricultre et développement durable dans les probématiques d'Evidence Based Policies", 2007-2009
CAD contrat d'agriculture durable
CAREN centre armoricain de recherche en environnement
CERGIV centre de gestion agrée, devenu aujourd'hui le CER
CESR conseil économique et social régional
CETA centre d'enseignement technique agricole
CNRS centre national de la recherche scientifique
COPT conception d'observatoires des pratiques territoriales
CNU conseil national des universités
CTE contrat territorial d'exploitation
CUMA coopérative d'utilisation de matériel agricole
DDAF direction départementale de l'agriculture et de la forêt
DDE direction départementale de l'équipement
DDSV direction départementale des services vétérinaires
DGRST délégation générale à la recherche scientifique et technique
DIVA projet "action publique, agriculture et biodiversité"
DPU droits au paiement unique
ECOSOC projet "écologie et société", 2007-2010
EDF électricité de France
ENSA école nationale supérieure d'agronomie
FDCUMA fédération départementale des CUMA
FNSEA fédération nationale des exploitants agricoles
GAEC groupement agricole d'exploitation en commun
IFB institut français de la biodiversité
IFN institut forestier national
ILTER international long term ecological research
INRA institut national de la recherche agronomique
INSU institut national des sciences de l'univers
JAC jeunesse agricole catholique
LTER long terme ecological research
LTSER long term social and ecological research
MEDD ministère de l'agriculture et du développement durable
MNHN muséum national d'histoire naturelle
MSA mutualité sociale agricole
OCDE organisation de coopération et de développement économiques
ONF office national des forêts
ONIC office national interprofessionnel des céréales
ONU organisation des nations unies
PAC politique agricole commune
PDD programme paysage et développement durable
PEVS programme environnement vie et société
PIREN programme interdisciplinaire de recherche en environnement
PLU plan local d'urbanisme
RCP recherche coopérative sur programme
SAD sciences pour l'action et le développement (département de l'institut national de la recherhe agronomique)

SAFER société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAU surface agricole utile
SBAFER société bretonne d'aménagement foncier et établissement rural
SCE surface en couvert environnementale
SCOP surface en céréales, oléagineux et protéagineux
SIE soutien aux initiatives européennes (aide financière régionale)
SIG système d'information géographique
SLU sveriges landbruksuniversitet (université agronomique d'Uppsala)
SRPV service régional de la protection des végétaux

Annexes

Annexe 1 : Texte de candidature sur les allocations ouvertes à la mobilité

Annexe 2 : graphique des réseaux d'entraide

Annexe 3 : fiches sur les espèces

Annexe 4 : arguments de déresponsabilisation des agriculteurs vis-à-vis de l'utilisation de pesticides

Annexe 5 : lettre d'invitation des agriculteurs au dîner du 11 mai

Annexe 1

Texte de candidature sur les allocations ouvertes à la mobilité

Sujet : problématique: le statut de la biodiversité: espèces nuisibles et/ou indicatrices

Profil: profil de recherche ouvert exclusivement à des étudiants ayant soutenu un DEA extérieur à VAS.

Renseignements complémentaires: L'objectif de la thèse sera d'analyser le statut ambivalent de certaines espèces: indicateurs de biodiversité pour les scientifiques, et considérés comme animaux nuisibles et/ou à éradiquer pour les agriculteurs. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire entre les sciences écologiques et les sciences ethnologiques. Le travail portera autour des savoirs, savoir-faire et représentation des scientifiques et des agriculteurs par rapport à ces espèces. Il importera de s'attacher particulièrement à la notion de "nuisible", notion qui renvoie à celle d'animal utile. L'ambiguïté de statut des animaux "nuisibles" peut aussi jouer entre les agriculteurs, et entre les scientifiques. La question sera donc de savoir sur quoi joue cette ambiguïté. L'étude s'appuiera dans un premier temps sur la zone atelier Bretagne continentale où des recherches sur biodiversité et agriculture sont en cours depuis plus de dix ans. Elle s'enrichira ensuite d'une approche comparative notamment avec les paus d'Europe du nord, où les populations sont plus sensibles à la perception et au statut de la biodiversité.

Annexe 2

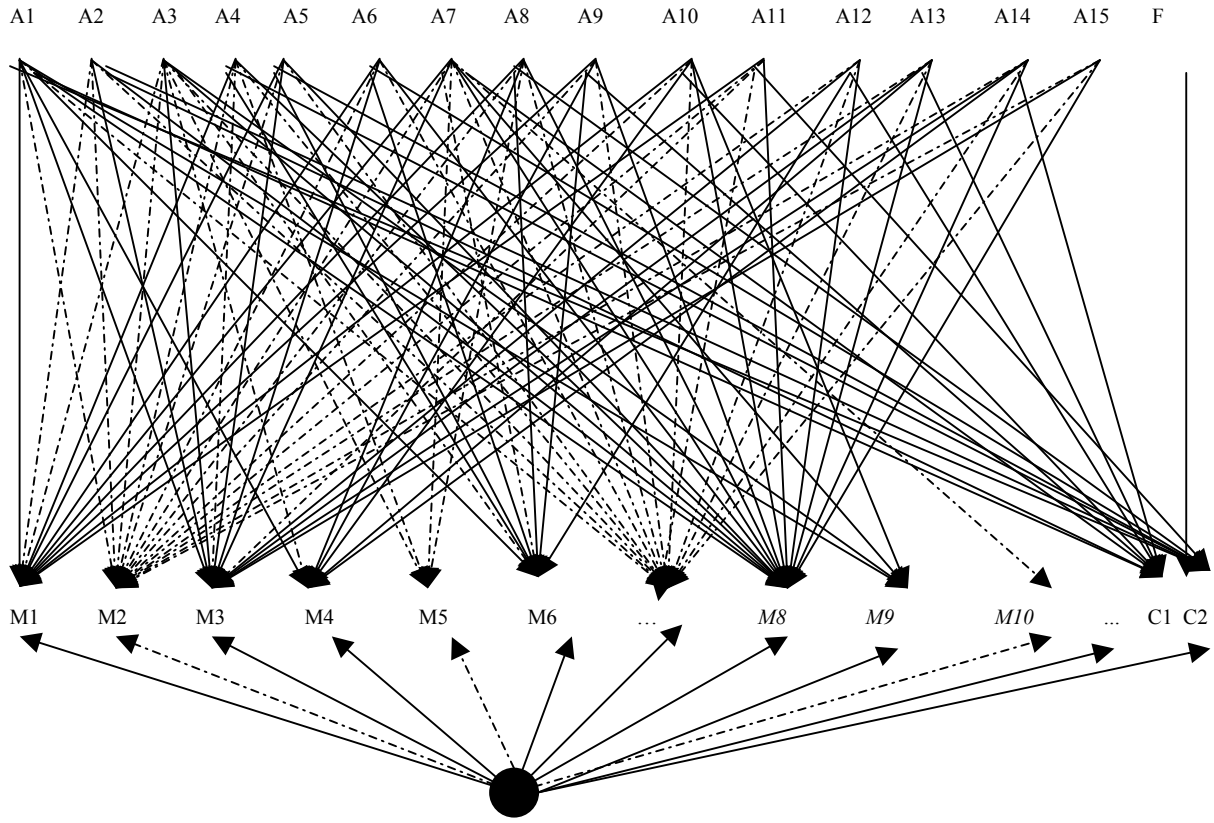

M matériel en CUMA
M matériel en copropriété
C corvée ou chantier
F famille
A agriculteur
lien nouveau
lien ancien
agriculteur étudié

Annexe 3

Fiches espèces:

Coccinelles aphidiphages
Hyménoptères parasitoïdes de pucerons
Pucerons des épis de céréales
Pucerons des céréales et du rosier
Pucerons du meriser à grappe

Les coccinelles aphidiphages

Adulte :

photos-nature.dyndns.org

Larve :

source : Katka.

Coccinella septempunctata : coccinelle à 7 points

Période de présence et d'activité :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Prédation :

- larves et adultes sont des prédateurs efficaces au printemps , d'autant plus que l'entrée en activité est précoce
- *C. septempunctata* est attirée par les substance volatiles émises par les plantes infestées de pucerons.
- une génération par an.
- été :période de repos pour les adultes.
- ouest de la France : les adultes quittent les cultures au début de l'été.

Peut limiter voire maîtriser les populations de pucerons sur :
céréales, betteraves, légumineuses (pois), colza.
Ne contribue que rarement à limiter les populations de pucerons sur :
Pomme de terre, maïs, légumes.ACTA

source : communigate

source : Katka.

Propylea quatuordecimpunctata : coccinelle à 14 points

Période de présence et d'activité :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

- larves et adultes sont des prédateurs efficaces au printemps.
- deux à quatre générations par an.
- adultes : période de repos en été (juillet-août) et en hiver à proximité des cultures
-

Adulte :

source : Eric Walravens

Larve:

source : Gerard J. Lenhard

Harmonia axyridis : Coccinelle asiatique

- larves et adultes sont prédateurs essentiellement de pucerons, mais aussi de psylles et cochenilles.
- actifs d'avril à août, période pendant laquelle les adultes se reproduisent.
- larves actives au printemps, dès l'installation des colonies de pucerons dans les cultures.
- généralement une génération par an.
- le nombre de points et la couleur sont très variables.

Lutte biologique :

+
- extrêmement vorace et polyphage
- fécondité élevée.
- capable de vivre aussi bien dans la strate herbacée que dans des arbres feuillus ou résineux, et sous des climats variés.

Espèce invasive, d'origine exotique :

–
- se répand à très grande vitesse et représente une menace pour les espèces indigènes et pour l'équilibre des écosystèmes
- entre en compétition (pour la nourriture, l'espace…) avec les coccinelles prédatrices indigènes et se nourrit de leurs larves.

INRIA, INRA Antibes, OPIE insectes.

- Période d'activité intense de l'auxiliaire sur les ravageurs des cultures (phase de multiplication de l'auxiliaire).
- Période de présence de l'auxiliaire sur les cultures, activité moins intense.
- Période de présence de l'auxiliaire sur les cultures, activité faible ou nulle (phase de repos sur les cultures).
- Auxiliaire absent des cultures (migration hors cultures).

Les hyménoptères parasitoïdes de pucerons

Différences prédateurs / parasitoïdes

Un prédateur tue et mange ses proies.
Un parasitoïde nécessite un hôte au cours de leur développement, hôte qui est tué lorsque le développement du parasitoïde est achevé.

Différents types de parasitisme

Ectoparasitoïde : l'individus se développe à l'extérieur de son hôte.

Endoparasitoïde : l'individus se développe à l'intérieur de son hôte.

Hyper parasitisme : lorsque un parasitoïde se développe aux dépens d'un autre parasitoïde. L'hôte de ce dernier est en général un insecte phytophage.

Multiparasitisme : lorsque plusieurs femelles d'espèces différentes pondent dans un même hôte.

Superparasitisme : lorsque plusieurs pontes sont successivement déposées dans un même hôte par une même ou par plusieurs femelles d'une même espèce.

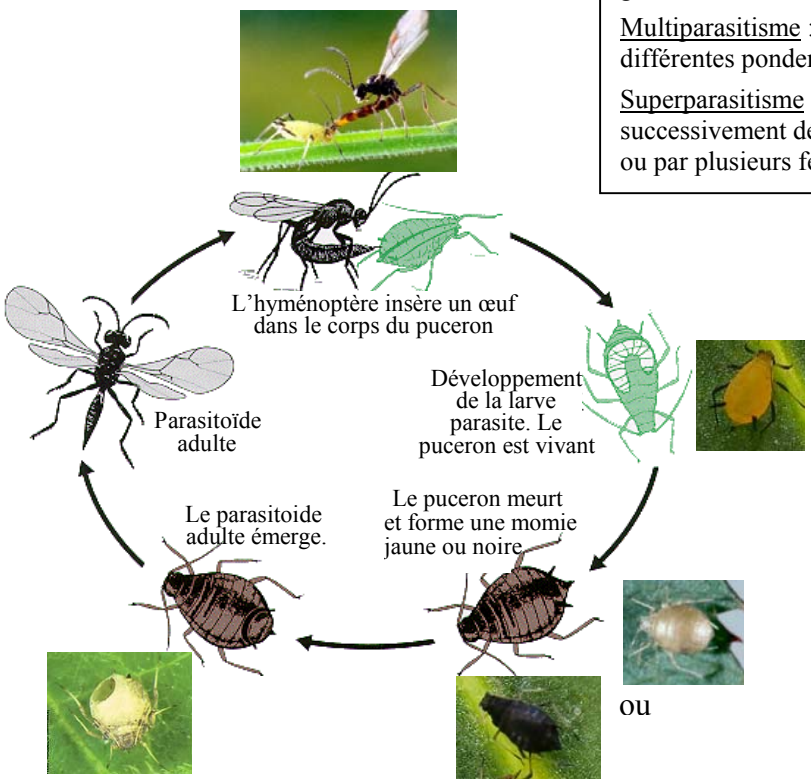

Les hyménoptères endoparasitoïdes sont des agents de limitation des populations de pucerons. Leur cycle biologique comprend une phase adulte libre et une phase larvaire au cours de laquelle les individus se développent à l'intérieur du puceron hôte et s'en nourrissent, ce qui provoque sa mort. L'hyménoptère adulte s'échappe après avoir découpé un trou de sortie caractéristique.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Ex de parasitoïde :

Aphidius ervi

Efficacité potentielle

- Peut limiter voire maîtriser les populations de pucerons sur :
cultures sous serre, légumes, pommes de terre, céréales, légumineuse (pois)

- Ne contribue que rarement à limiter les populations de pucerons sur :
maïs, colza, betteraves

Efficacité pratique

Ces hyménoptères sont des facteurs de mortalité naturelle efficaces du fait de leurs effectifs. Ils parasitent les colonies de pucerons dès leur apparition et contribuent ainsi à limiter les pullulations sur céréales et sur pommes de terre.
Lutte biologique : les lâchers d'Hyménoptères sont utilisés sous serre sur cultures légumières.

- Période d'activité intense de l'auxiliaire sur les ravageurs des cultures (phase de multiplication de l'auxiliaire).
- Période de présence de l'auxiliaire sur les cultures, activité moins intense.
- Période de présence de l'auxiliaire sur les cultures, activité faible ou nulle (phase de repos sur les cultures).
- Auxiliaire absent des cultures (migration hors cultures).

futura sciences, JA, www.flore-succulente.com, Krespi, Godfray, Eggleton, Gaston. Equipe de recherche de rennes 1, écobiologie des insectes parasitoïdes, www.koppert.fr, http://entowww.tamu.edu.

Puceron des épis de céréales
Sitobion avenae

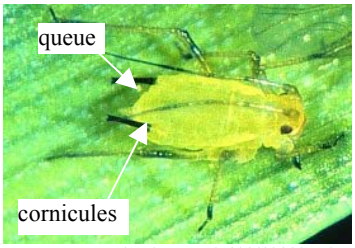

www.entoplp.okstate.edu/ddd/ddd.html

Adulte aptère : selon les individus : du jaune au marron, en passant par le vert, rouge et violet. Les longues antennes et les cornicules sont noires, la queue claire, les pattes jaunes avec les articulations sombres.

www.apsnet.org/education/IllustratedGlossary

Adulte ailé : mêmes caractères morphologiques que l'aptère, avec l'abdomen rouge ou vert.

Larve : se distingue des adultes aptères par leur taille et l'absence de queue.

Parthénogenèse : reproduction d'un individu à l'identique sans fécondation

Sexupares : pucerons qui donnent naissance aux individus sexuée

Virginipares : se dit des pucerons des générations parthénogénétiques, tous des femelles.

Fondatrices : femelles issues des œufs.

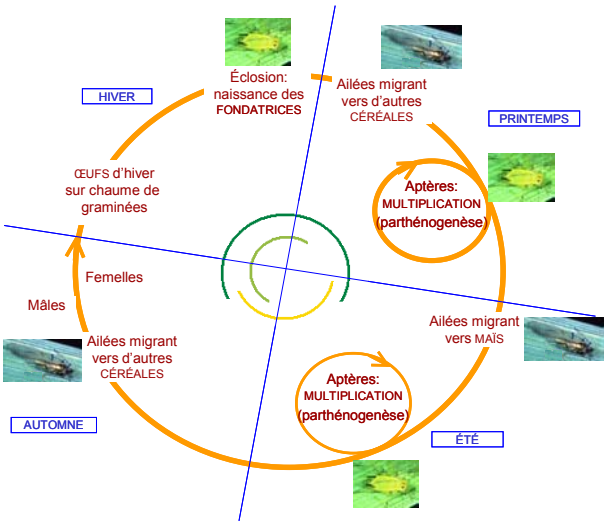

Cycle du puceron des épis

plantes hôtes du puceron des épis :

- Céréales
- Maïs
- Repousses de céréales

- *S.* avenae présente une dynamique printanière.
- Les individus se développent d'abord sur les feuilles puis sur les épis dès leur sortie.

Biologie de l'espèce

- inféodée aux Graminées : dactyle, avoine, blé, seigle, orge.
- s'installe d'abord sur les feuilles supérieures puis sur les épis dès leur sortie.
- lorsque les populations sont abondantes ou lorsque les grains atteignent le stade pâteux : apparitions d'individus ailés qui migrent vers des Graminées encore vertes.
- hivers doux : *S. avenae* se maintient sous forme parthénogénétique sur les repousses de céréales d'hiver, maïs et autres céréales.

Dégâts

- Principal ravageur des cultures de céréales au printemps à cause des prélèvements de sève qu'il effectue pour s'alimenter.
- en cas de forte infestation : diminution du nombre de grains par épi, diminution sensible du rendement.
- le rejet du miellat permet le développement de la fumagine (champignon).
- vecteur de virus : transmission en particulier la Jaunisse nanisante de l'orge, au jeunes semis de céréales à l'automne. Environ 10-20% des individus ailés migrant sont porteurs du virus.

INRA, Liliane Krespi, Aude Vialatte, J-C Dedryver, www.syngeta-agro.fr

Puceron des céréales et du rosier
Metopolophium dirhodum

Source : UC IPM

Source : UC IPM

Adulte aptère ou ailé . ovale et plat, de couleur vert-jaunâtre, avec une ligne sombre ondulée sur le dos.

Cycle du puceron des céréales et du rosier

Plantes hôtes du puceron des céréales :
- Céréales
- Maïs
- Plante du genre "rosier"

- se développe sur les feuilles et, souvent, à leur face inférieure
- dynamique printanière

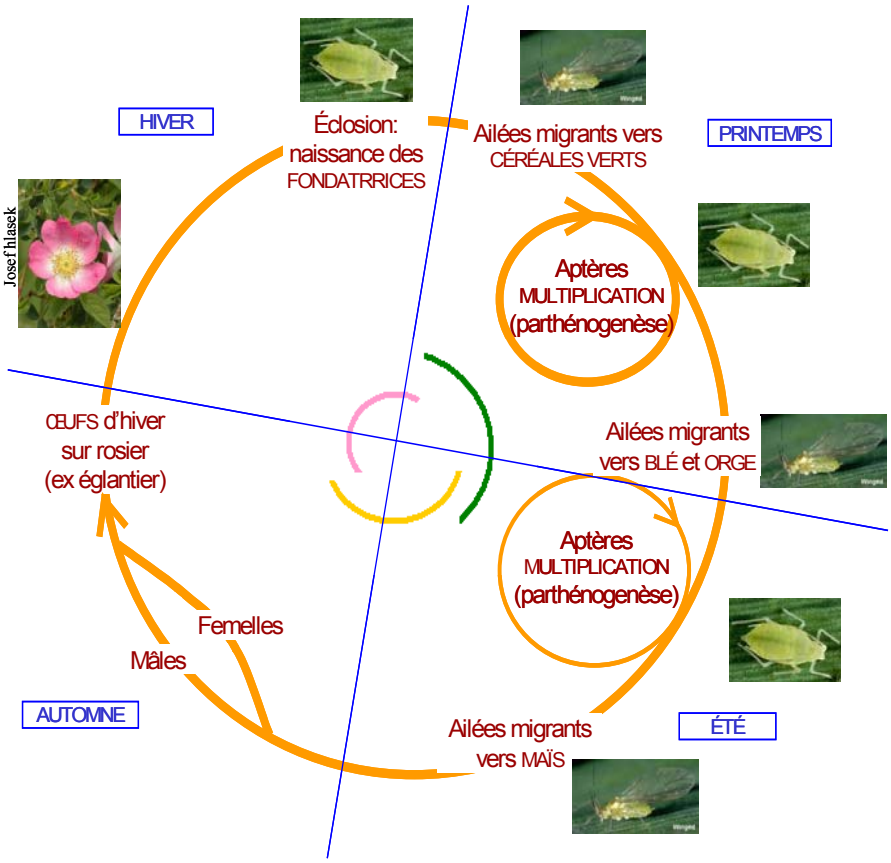

Dégâts

- espèce la plus fréquente et comptant le plus d'individus en début de culture de maïs, des effectifs de l'ordre de 200 pucerons par plante au stade 6-8 feuilles sont considérés comme un seuil d'alerte.

- vecteur de la Mosaïque nanifiante du maïs (MMV) et de la Jaunisse nanisante de l'orge (BYDV).

- Lorsque les colonies sont nombreuses et importantes, les dégâts se caractérisent par une baisse des rendements et une détérioration de la qualité des grains (PS,PMG, ou calibrage).

- Affaiblissement des plants, diminution des rendements.

INRA, Liliane Krespi, Aude Vialatte, J-C Dedryver, www.syngeta-agro.fr

Puceron du merisier à grappes
Rhopalosiphum padi

Source:Matthiew Hentz

www.entoplp.okstate.edu/ddd/ddd.html

Adulte aptère ou ailé : forme globuleuse, corps vert foncé.
Tâches rougeâtre au niveau de l'insertion des cornicules.

Cycle du puceron du merisier à grappes

Plantes hôtes du puceron du merisier

- Céréales
- Maïs
- Merisier à grappes

ır céréales et maïs: entre la tige et ne des feuilles, sous les spathes de à la face inférieure des feuilles.

- après la floraison : sur la panicule, les feuilles du sommet et les épis.

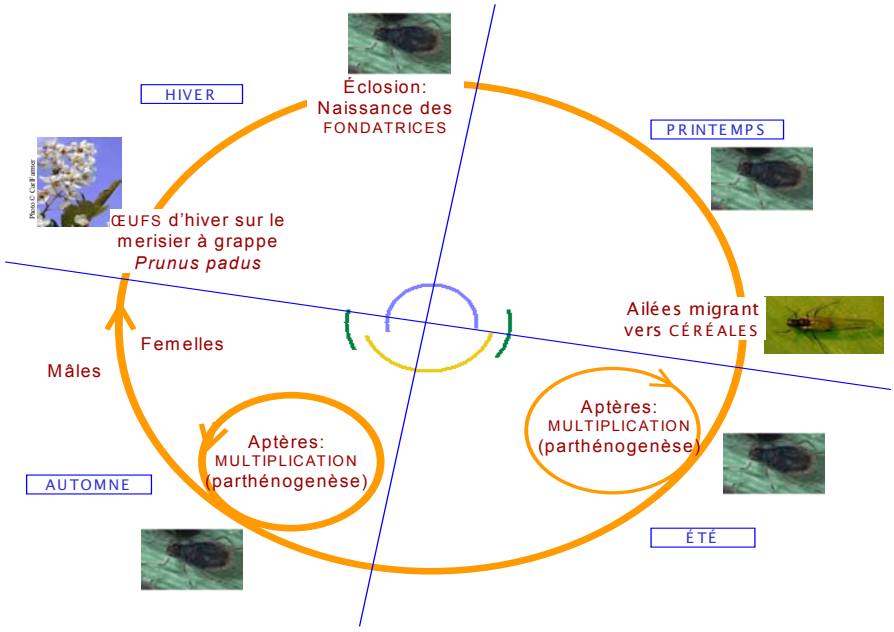

Biologie

- les œufs sont pondus sur le merisier à grappes.
- après l'éclosion des œufs, 2à 3 générations restent sur le prunus.
- dès le mois de juin sur les Graminées et notamment sur le maïs.
- *Rhopalosiphum padi* pullule surtout à l'automne, de septembre à novembre, lorsque les conditions climatiques deviennent défavorables au développement des mycoses et des insectes aphidiphages.

Dégâts

- la crispation du feuillage des jeunes rameaux de prunus.
- sous l'effet des piqûres, les feuilles de Graminées s'enroulent en spirale. Les céréales de printemps sont les plus affectées.
- *Rhopalosiphum padi* est l'agent de plusieurs maladies à virus des céréales notamment la Jaunisse nanisante .

INRA, Liliane Krespi, Aude Vialatte, J-C Dedryver, www.syngeta-agro.fr

Annexe 4

- Ils font confiance aux techniciens et aux sociétés productrices qui sont les responsables des produits vendus. En bref, chacun son métier.
- Ils sont obligés d'utiliser ces produits pour satisfaire la demande qui exige des produits "propres". Cette demande vient d'un monde extérieur au leur, qui ne connaît pas leur mode de vie mais qui impose des modifications injustifiées à leurs yeux.
- Ils considèrent que le grand public n'a pas la maîtrise des intrants comme eux l'ont, et donc pollue beaucoup plus qu'eux. Or il n'y a pas de contrôles dans les jardins.
- Ils ont des exemples de produits sur des sites qui n'ont pas créé de catastrophes, comme une fuite de lisier dans un ruisseau. Ils ont observé pendant une semaine si des poissons y mourraient, mais non. Ils se sont alors fait la remarque que ça ne devait pas être si dangereux qu'on pouvait le leur faire croire. Quelques histoires de ce type circulent sur le site et viennent régulièrement ponctuer la conversation.
- Ils ne comprennent pas pourquoi on leur dit d'adopter des produits soit disant mieux adaptés et qui polluent moins, alors qu'il faut les passer 2 ou 3 fois car la rémanence est moindre. C'est donc un produit de fait moins efficace et plus cher. Si bien que ces nouveaux produits sont mal acceptés. Cela peut alors devenir la source de débordements possibles, avec l'utilisation de produits mélangés ou pas autorisés, tout en ayant la crainte du contrôle. D'autant que ces produits sont synonymes pour les exploitants interrogés de régression à cause de leur baisse d'efficacité: ils se demandent s'ils ne seront pas obligés de revenir à l'usage de la faucille.
- Ne pas utiliser de produits efficaces est critiqué par les voisins : ils vont penser que la ferme n'a pas les moyens de s'en procurer ou qu'elle ne sait pas les manier.
- Ils ressentent l'accusation de pollueurs comme une injustice, car leurs parents avaient le droit d'utiliser des produits efficaces qu'on leur interdit aujourd'hui, ce qui ne leur permet pas d'avoir d'aussi bons revenus que la génération d'avant. Ils ne reçoivent que les conséquences négatives.
- Un paysan se doit de rester actif face à l'adversité, de prendre sa destinée en main. Une agricultrice me résume la situation en me disant qu'un paysan est "obligé d'agir s'il veut manger". Par agir, elle sous-entend "traiter".
- Enfin, ils acceptent de dire que des paysans polluent, mais ce sont les autres, jamais celui qui parle.

Annexe 5

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOBIO UMR 6553

UNIVERSITE DE RENNES 1

Aurélie JAVELLE
Doctorante
Tél. +(33) 02 23.23.65.67 – Fax: +(33) 02 23.23.50.26 - E-mail aurelie.javelle@univ-rennes1.fr

Rennes, le 11 avril 2007

Bonjour,

J'aimerais vous inviter à un dîner qui aura lieu le **vendredi 11 mai à 20h**. Le CNRS (centre national de la recherche scientifique) organise en effet deux journées d'animation à Pleine-Fougères pour présenter ses recherches. Dans ce cadre, des scientifiques qui travaillent habituellement sur le canton seront présents. Or, vous n'avez pas reçu beaucoup de retours de leurs recherches jusqu'à maintenant. Je trouve que c'est important de vous expliquer leurs travaux, puisque vous n'avez pas eu souvent l'occasion de les rencontrer pour savoir ce qu'ils faisaient sur vos parcelles depuis plus de 10 ans. Je pensais donc que ce repas pouvait être une occasion pour eux de se présenter de manière totalement informelle par une discussion autour d'un repas. J'invite donc tous les exploitants avec qui j'ai notamment travaillé ces deux années. Les stagiaires de cette année seront également présents. Il ne s'agit nullement d'une conférence ou d'une présentation, mais uniquement d'une opportunité de se rencontrer et de vous expliquer ce qu'ils ont fait jusqu'à présent. Ce sera également un moyen de vous remercier de votre patience durant tout ce temps.

Je sais que cette période est chargée pour vous, mais la date a été décidée par la délégation du CNRS. J'espère malgré tout que vous pourrez vous libérer ce soir-là. Le dîner aura lieu à côté de la salle des fêtes de Pleine-Fougères, sous chapiteau. Je vous fais parvenir en même temps le programme de ces journées pour information.

En espérant avoir le plaisir de vous voir le 11 mai.

Cordialement,

Aurélie Javelle

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION ET REMERCIEMENTS 3

AVERTISSEMENT 7

SOMMAIRE 9

INTRODUCTION GENERALE 11

CHAPITRE I :

LE CONTEXTE DU TRAVAIL 17

INTRODUCTION 19

LE SITE ATELIER DE PLEINE-FOUGERES 21

1. LE CADRE SCIENTIFIQUE : LE CAREN ET LA ZONE ATELIER DE PLEINE-FOUGERES 21
2. SITUATION ADMINISTRATIVE 31
3. DEMOGRAPHIE DES COMMUNES DE LA ZONE ATELIER 35
4. COMMERCES, ARTISANAT, FETES ET TOURISME 36
5. BREF APERÇU DE L'AGRICULTURE DES COMMUNES ETUDIEES 40
   - Pleine-Fougères 42
   - Trans-la-Forêt 42
   - Vieux-Viel 43
6. LES RELATIONS AGRICULTEURS/CHERCHEURS 49
   - *6.1. La fréquentation du site* *49*
   - *6.2. Espace public/espace privé* *53*

LE SUJET ET LA METHODOLOGIE 55

1. LE SUJET ET SON CONTEXTE 55
2. L'INTERDISCIPLINARITE DANS CE TRAVAIL 58
3. METHODOLOGIE ETHNOGRAPHIQUE 64
   - *3.1. Les entretiens* *65*
     - 3.1.1. Les limites de l'entretien 69
     - 3.1.2. L'observation participante 69
   - *3.2. Retranscription des entretiens, notes de terrain et analyse* *71*
     - 3.2.1. Les refus 72
     - 3.2.2. Relativité de la porté de l'étude et notion d'identité 75

CONCLUSION 77

CHAPITRE II :

LE CONTEXTE CULTUREL AGRICOLE 79

INTRODUCTION 81

PREMIERE RENCONTRE 82

LA MODERNISATION AGRICOLE SELON LES ANCIENS 86

1. L'ORGANISATION EN VILLAGES : LA STRUCTURE PAYSAGERE A LA BASE DE L'ORGANISATION SOCIALE 88
2. UN REGROUPEMENT DES VILLAGES A L'ECHELLE DE LA COMMUNE 92
3. LA MODERNISATION 95
   - *3.1. Les débuts enthousiastes* *95*
   - *3.2. La perte de contrôle* *98*
   - *3.3. Le paradis perdu* *101*

L'ORGANISATION DES AGRICULTEURS AUJOURD'HUI 104

1. L'HOMOGENEITE DES AGRICULTEURS DU SITE 104
2. LES STRUCTURES A LA BASE DU FONCTIONNEMENT AGRICOLE LOCAL ACTUEL 106
2.1. Les réseaux 106
2.2. Le syndicalisme 110
2.3. La ferme, lieu hérité et vécu 111
2.3.1. L'héritage de l'organisation des tâches 111
2.3.2. Aujourd'hui, la réception de l'altérité 112
3. UNE MODERNISATION CREATRICE DE MALAISE SOCIAL 114
3.1. Une uniformisation à l'origine d'une rupture 115
3.2. La rupture entre le "nous" et le "ils" 116
3.3. Une organisation indépendante qui permet une vitalité culturelle? 119
3.4. Une conséquence sur la prise d'information 123

CONCLUSION 125

CHAPITRE III :

LES RAISONS DE LA PERSISTANCE DES EMONDES 127

SUR LE SITE DE PLEINE-FOUGERES 127

INTRODUCTION 129

1. LA METHODOLOGIE 133
2. LE CONTEXTE 135
3. LA RELATION A L'ARBRE AUJOURD'HUI 136
3.1. L'arbre, objet d'étude 137
3.2 Un arbre qui a du mal à trouver sa place aujourd'hui à différents niveaux 138
3.3. L'arbre reste une notion importante pour les propriétaires 141
3.3.1. Propriétaires et locataires 141
a) Les aristocrates 141
b) Les propriétaires anciens exploitants agricoles 143
3.3.2. Le bois des haies : du capital accumulé et un enjeu entre propriétaires et locataires 144

L'EMONDE 147

1. ETHNOGRAPHIE D'UN CHANTIER 147
1.1.La préparation du chantier : les talus et les arbres 148
1.2. L'émondage : ethnographie d'une technique de "rangement" 148
1.3. Le débitage : du désordre à l'ordre 152
2. LES RESULTATS ESTHETIQUES DE L'EVOLUTION DE "*L'EMONDE*" 155
2.1. L'esthétique de "l'émonde" 155
2.2. Le "bon" et le "mauvais" travail : le visuel à la base de la technique 156
2.3. Une typologie en évolution 158
2.3.1. "*l'émonde*" classique : 159
2.3.2. "l'*émonde*" "en évolution" : 160
3. UNE NOUVELLE ESTHETIQUE DES ARBRES CREEE PAR UNE LIBERTE APPARENTE ET MAL ASSUMEE… 164
3.1. ...mais possible grâce à l'incorporation des techniques et un appui sur les savoirs anciens 166
4. UN LIEN ENTRE LE DEGRE BOCAGER ET LA TECHNIQUE "D'*EMONDE*"? 167
5. LES DISSEMBLANCES : LES RAISONS PERSONNELLES DES AGRICULTEURS 168
6. COMPREHENSION DE LA PERSISTANCE DE "*L'EMONDE*" VIA LES DIFFERENCES INTERGENERATIONNELLES DE VOCABULAIRE ET DE TECHNIQUE 171
6.1. L'évolution du vocabulaire 172
6.2. Les pratiques et techniques 175
6.3. Autres arguments du maintien des "émondes" 178

LES NOUVELLES PLANTATIONS 180

1. DES EXPLOITANTS HORS NORMES, MAIS TOUS PROPRIETAIRES 180
2. LA "VALEUR" DES NOUVELLES PLANTATIONS 182
2.1 La valeur des "haies nouvelles" 182
2.2. Non aux plantations inter-parcelles 185
2.3. La plantation en taillis: un entre-deux rentable et un nouvel enjeu de cultivateur 186
3. LES ESSENCES PLANTEES ET L'ENTRETIEN DES HAIES 188

4. LE BOIS-ENERGIE ET LES PARADOXES DU DEVELOPPEMENT DURABLE 192
5. UNE PROPOSITION DE REGARD SUR LE BOCAGE : UN BOCAGE SANS RUPTURE TEMPORELLE 195

CONCLUSION 201

CHAPITRE IV :

PERCEPTIONS D'UNE BONNE CONDITION AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTALE (BCAE) SUR LE SITE DE PLEINE-FOUGERES 205

INTRODUCTION 207

1. DES ACTEURS MULTIPLES 209
2. METHODOLOGIE 210

L'INSTALLATION DES BANDES ENHERBEES SUR LE SITE EN 2005 212

1. LES BANDES SUR LE SITE ATELIER 212
2. UN ROLE DE PROTECTION DES COURS D'EAU, MAIS AUSSI DES ROLES COMPLEMENTAIRES 216
3. LE CONTEXTE JURIDIQUE 218
   3.1. Le flou initial de la mesure 218
   3.2. Une diffusion de l'information qui en pâtit 221
   3.3. Les contrôles PAC 222
4. LA PERCEPTION DE LA MESURE PAR LES AGRICULTEURS 223
   4.1. Une perception initialement négative de la mesure par peur de la "crasse" 224
   4.2. Une sensibilité exacerbée envers les organismes émetteurs de la mesure 225
   4.3. Les symptômes du rejet : une dévalorisation de la mesure, sa transformation puis sa réappropriation 226
      4.3.1. Une dévalorisation par différents moyens 226
      4.3.2. Des cas comparables ailleurs 228
      4.3.3. L'adaptation de la mesure par les agriculteurs 229
5. L'OPINION MITIGEE DES SCIENTIFIQUES ENVERS LES CHOIX DES AGRICULTEURS ET LES CONDITIONS DE GESTION 233
   5.1. Au-delà des écarts, une convergence entre agriculteurs et chercheurs 235

THE EFFICIENCY OF A CROSS-COMPLIANCE MEASURE ONE YEAR AFTER ITS SETTING IN NORTH-EASTERN BRITTANY, FRANCE : FROM CURRENT INCOMPREHENSION TO FRUITFUL OUTCOME. (ARTICLE) 238

1. INTRODUCTION 239
2. METHODS 240
   2.1. Study area 240
   2.2. Studied plots 241
   2.3. Ecological and anthropological methodologies 241
3. ECOLOGICAL EVALUATION 243
4. ANTHROPOLOGICAL EVALUATION 244
5. DISCUSSION 246
6. CONCLUSION 248

PERCEPTION DES BANDES ENHERBEES UNE ANNEE PLUS TARD 255

1. DES TRANSFORMATIONS DANS LES TEXTES REGLEMENTAIRES 255
2. UNE VIRULENCE AGRICOLE MOINDRE ET UNE INDIVIDUALISATION DES PERCEPTIONS ET DES PRATIQUES... 258

CONCLUSION 263

CHAPITRE V :

LES RAPPORTS A LA ZONE ATELIER : DEVELOPPEMENTS ULTERIEURS 265

INTRODUCTION 267

ETUDE COMPARATIVE ENTRE FRANCE ET SUEDE SUR LE CONTEXTE SOCIAL DE L'ACCEPTATION D'UNE MESURE DE L'ECO-CONDITIONNALITE (ARTICLE) 268

INTRODUCTION **268**

1. LES CONTEXTES AGRICOLES 270
   1.1. La France *270*
   1.2. La Suède *272*
2. LES REACTIONS FACE A LA MESURE DES BANDES ENHERBEES. 275
   2.1. Le refus français *275*
   2.2. La réaction suédoise *278*
3. UNE MEME LOGIQUE PAYSANNE MALGRE TOUT? 280

CONCLUSION **282**

DES OBSERVATIONS QUI ABOUTISSENT A UNE POSTURE POST-NORMALE **285**

1. LA DEMARCHE PARTICIPATIVE 291
   1.1. Historique *291*
   1.2. Exemples de concertation *292*
   1.3. Définitions et méthodologies *294*
2. LE PROJET ECOSOC 297
   2.1. Les échanges entre agriculteurs et chercheurs *298*
   2.2. Les objectifs du projet *301*

CONCLUSION **309**

CONCLUSION GENERALE **311**

BIBLIOGRAPHIE **317**

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES **337**

ANNEXES **339**

ANNEXE 1 ..... **340**

ANNEXE 2 ..... **341**

ANNEXE 3 ..... **342**

ANNEXE 4 ..... **348**

ANNEXE 5 ..... **349**

"Perceptions de la biodiversité par des agriculteurs sur un site atelier au N-E Bretagne, et évaluation de leur rencontre avec des chercheurs en environnement"

ou

"La main et le stylo"

Cette thèse en anthropologie de l'environnement tente de décrypter les perceptions de la biodiversité par des agriculteurs sur une zone atelier dans le nord-est de la Bretagne. La définition d'une zone atelier implique des recherches pluridisciplinaires voire interdisciplinaires sur le long terme, induisant une présence scientifique sur le terrain à prendre en compte dans l'analyse des rapports des agriculteurs avec les acteurs interagissant avec eux sur le territoire.

L'analyse des questions environnementales dans ce travail part du principe que systèmes biophysiques et systèmes anthropiques doivent être envisagés en lien. L'ethnographie des agriculteurs du site s'est basée sur les rapports des exploitants à deux éléments paysagers choisis en tant qu'outils potentiels de résilience de la qualité écologique des cours d'eau et du bocage : les bandes enherbées et les arbres d'émonde. Ces deux objets permettent d'avoir une vision complémentaire de la biodiversité qui devient de plus en plus complexe suite à la multiplication de ses usages. Les bandes enherbées en représentent un aspect réglementaire puisqu'issues d'une mesure de la Politique Agricole Commune en 2005 ; les arbres d'émonde en représentent un aspect patrimonial et esthétique, puisqu'ils sont le résultat d'une pratique agricole locale ancienne. L'étude de l'implantation des bandes enherbées sur le site montre une pertinence écologique et sociale faible. Les caractéristiques biophysiques du paysage bocager ne sont pas optimisées à cause de l'échelle nationale de la mesure qui entraîne un lissage des spécificités locales. De plus, l'imposition de la réglementation, qui ne laisse pas de place à l'initiative et à la valorisation des savoirs locaux, freine son acceptation sociale. A l'opposé, les raisons du maintien des arbres d'émonde, qui sont implantés sur les talus et dont le réseau forme le bocage, dépendent de la créativité laissée aux exploitants qui adaptent librement cette technique traditionnelle. Une étude comparative menée en Suède donne des pistes vers une responsabilisation des exploitants agricoles pour une meilleure application des règles de protection de l'environnement. Ces résultats nous orientent vers une proposition de gestion participative des bandes enherbées afin d'optimiser l'efficience de leur application et donc de leur rôle écologique. La fréquentation de la zone atelier sur le long terme par les chercheurs permet d'envisager un dialogue entre les savoirs vernaculaires et scientifiques, tout en réfléchissant à la légitimité de la présence des scientifiques.

Mots clef : anthropologie de l'environnement; bandes enherbées ; Bonne Condition Agricole et Environnementale ; arbres d'émonde ; bocage ; identité ; altérité ; connectivité ; gestion participative ; zone atelier ; interdisciplinarité ; politique agricole commune ; réflexivité.